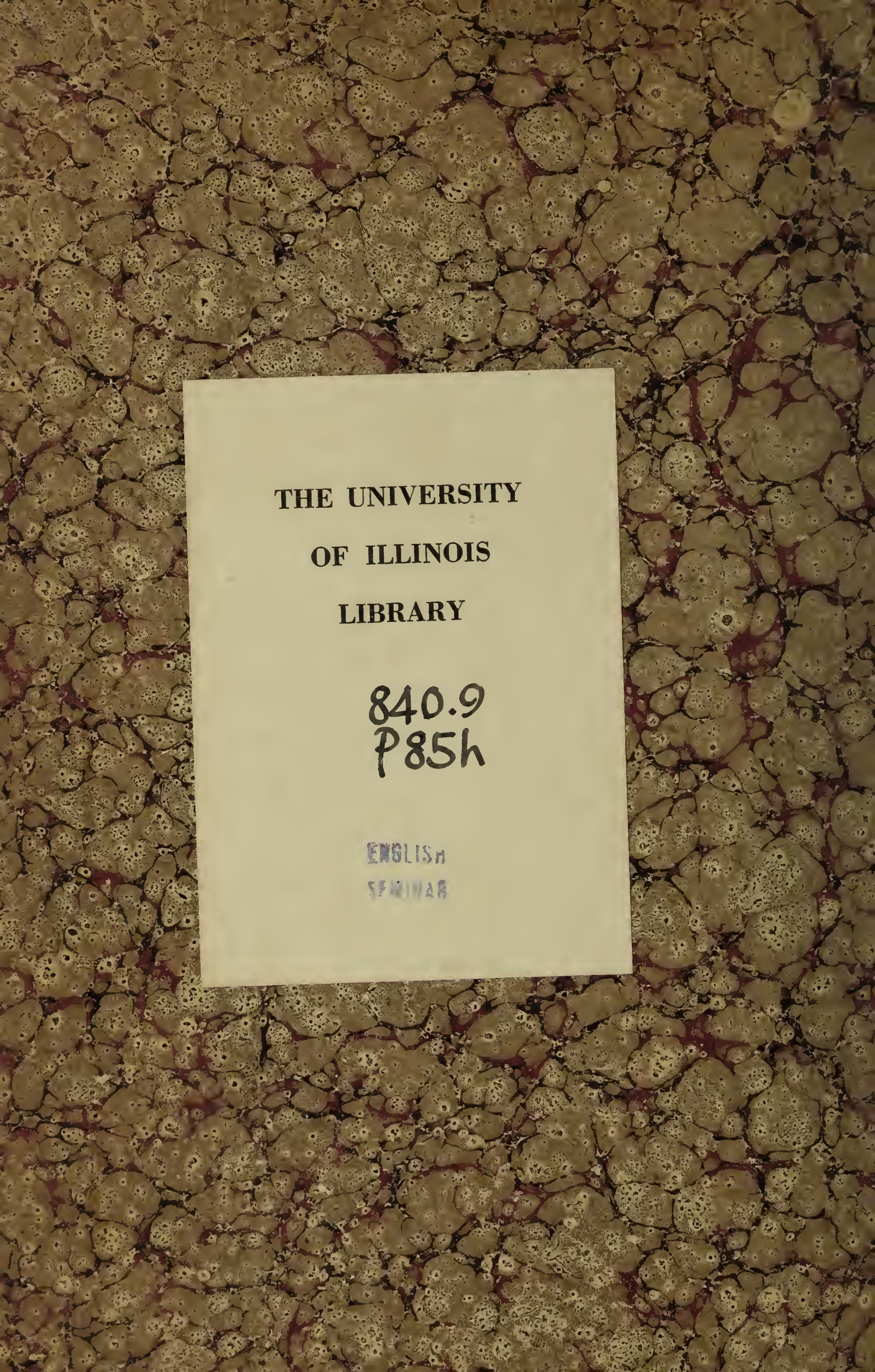
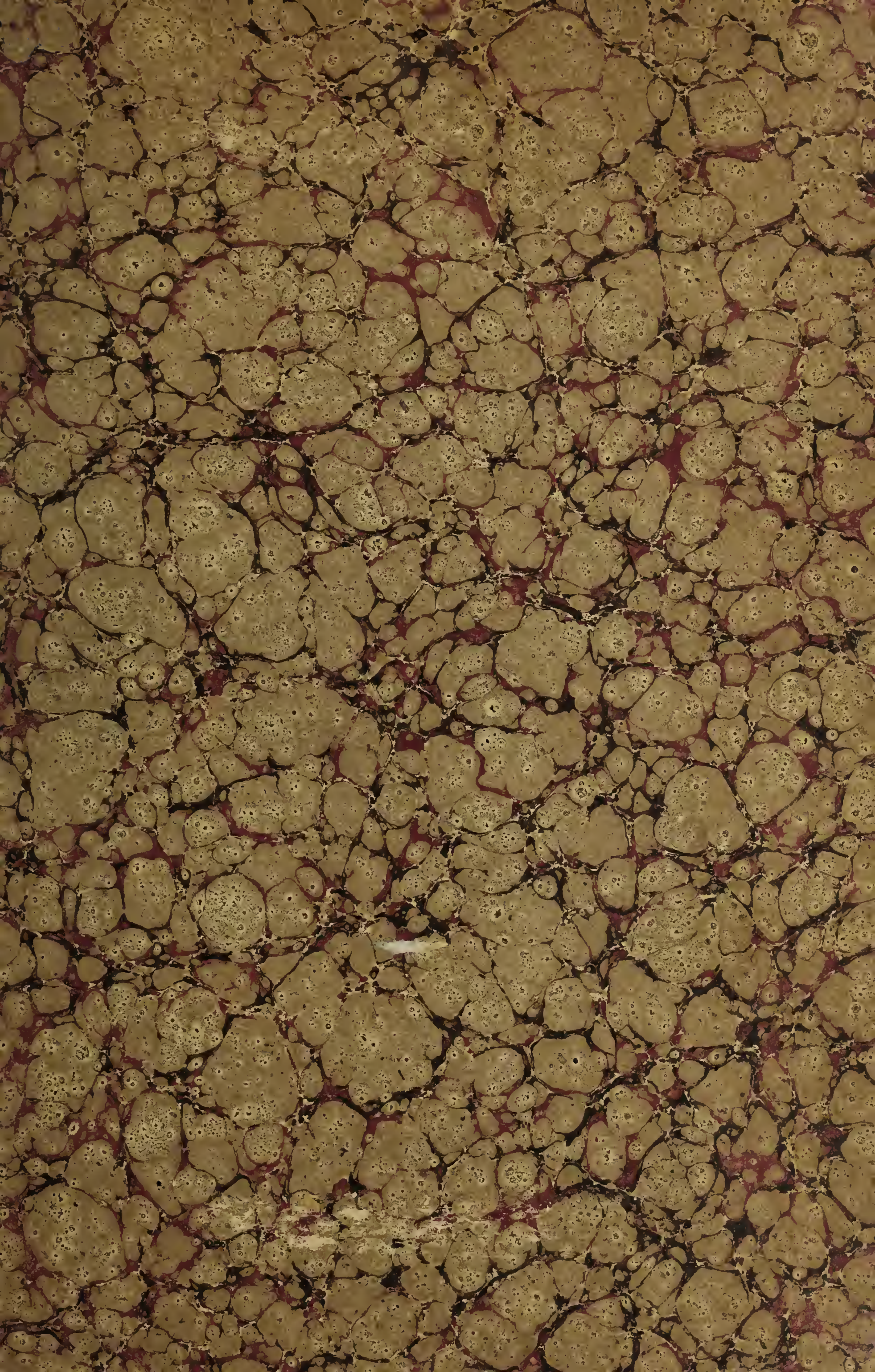
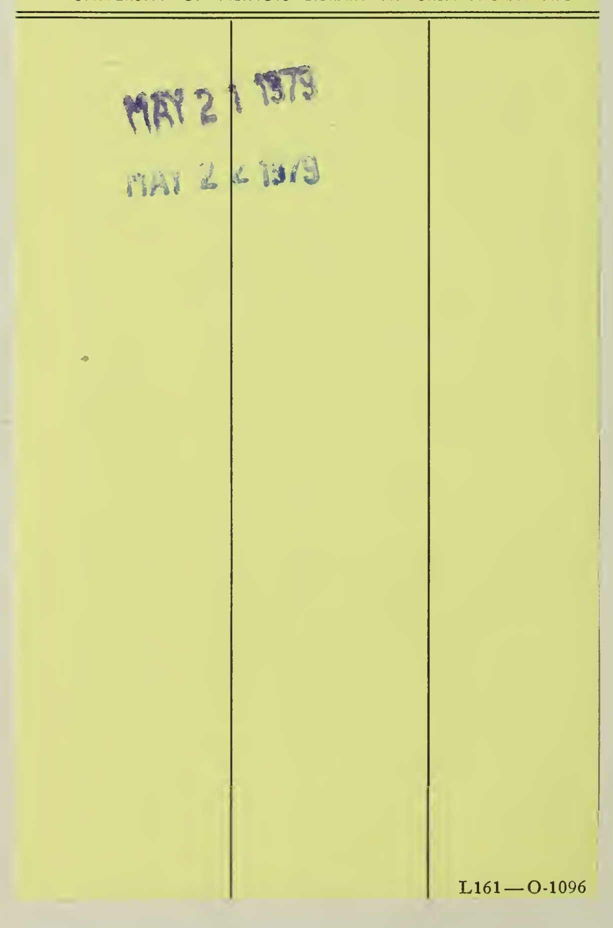







MAY 2 1 1979
MAY 2 2 1979

CINQUANTE ANS

DE LIBERTÉ

CINQUANTE ANS

DE LIBERTÉ

TOME IV

HISTOIRE DES LETTRES

EN BELGIQUE

PAR

CH. POTVIN

BRUXELLES

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

45, RUE DU POINÇON, 45

1882

INTRODUCTION

L'histoire des hommes a été longtemps bornée aux monarques et l'histoire des lettres aux chefs-d'œuvre. Aujourd'hui, c'est le développement des nations qu'on veut connaître. Est-il besoin que l'ensemble des efforts intellectuels d'un pays ou d'un siècle s'incarne en quelques célébrités, soit représenté par des monuments? Il suffit qu'il en résulte une influence sur le progrès des idées, sur l'adoucissement des mœurs, comme celle qu'on ne peut refuser aux anciennes chambres de rhétorique, si pauvres en œuvres durables, aux pamphlets disparus, à la presse anonyme.

Cette méthode a déjà rendu à l'histoire politique de grands services. Quelques sommités y régnaient, comme de rares palmiers dans un désert, et, avec elles, l'orgueil, les préjugés et souvent les calomnies des oppresseurs. A mesure qu'on recueille les chroniques, les lacunes se remplissent, le désert se peuple, les écrivains peuvent constater la fécondité de l'esprit public, supérieure à l'action des dynasties, entrer dans l'intimité de l'opinion, véritable reine, et pénétrer, à travers la mise en scène officielle, la physionomie des époques. « Quel vide n'y trouveroient-ils pas, dit Paquot, s'ils s'en tenoient aux bons historiens ! »

La même recherche est nécessaire à la littérature. Déjà l'on aime à placer les écrivains dans la famille et la société; il faut les voir surtout parmi les travailleurs intellectuels de

leur temps. On ne sépare pas un vainqueur de son armée, une flore de son climat. Les siècles où la production des œuvres est grande et le goût général sont les plus intéressants comme les plus utiles. Hors de ce domaine national, le génie est inexplicable ou prend des apparences exagérées. Mais, si l'on met les hommes de marque et les livres de valeur dans ce milieu qui les rend aux proportions justes, on atteint un autre but, on fait à l'époque et à la nation leur part légitime. Un peuple a autant à s'honorer et plus à profiter d'un grand nombre d'esprits qui, dans toutes les classes, consacrent leurs loisirs à la recherche du vrai et du beau, que du passage de rares comètes littéraires, et il n'est rien aussi qui doive exciter les hommes à la culture de soi comme de savoir quelle action les plus modestes efforts ont sur les plus grandes choses. « A quoi bon la médiocrité dans ces genres? se demande Diderot. A peu de chose, j'en conviens, répond-il, mais c'est qu'il faut qu'il y ait un grand nombre d'hommes qui s'y appliquent, pour faire sortir l'homme de génie. »

Ce procédé convient plus particulièrement aux petits peuples: sans lui ils n'auraient point d'histoire; ceux surtout que leur position géographique et leur communauté de langue avec de grandes nations voisines rendent à la fois tributaires de l'étranger et cosmopolites. Dans ces petits sanctuaires, ouverts à tous les souffles de la vie extérieure, le génie appartient plus directement à l'humanité; sauf les questions d'indépendance nationale, tout tend à y rattacher l'écrivain au pays dont il parle la langue et qui lui offre la gloire. Ainsi le Genevois Rousseau est un écrivain français; Froissart et Comines honorent la France, comme Rather est un évêque de Vérone; Vondel, un poète de la Hollande; Despautère, un philologue de la France; le Fiammingo, un artiste italien; Grétry, un musicien français; Vésale, un médecin espagnol. Un peuple ne peut cependant pas se laisser décapiter de ses hommes de haute stature; il a le droit non seulement de les revendiquer comme siens, mais de chercher quelle part de ses idées et de ses mœurs ils ont portée au dehors; combien, par leur gloire, il a influé sur les destinées générales : ils représentent son rayonnement. Mais ce qui les rattache à la patrie,

ce n'est pas tant le hasard de la naissance que le milieu qui les a produits. La génération spontanée n'existe qu'à demi pour le talent; les siècles le préparent, et il n'en est pas un qui doive tout à lui-même. Quand ce n'est pas un maître, c'est une classe, ce sont les mœurs d'un pays ou les événements d'un siècle qui le forment. L'histoire mesure l'étendue et la richesse du domaine où il s'est développé, et l'explication du génie qui illustre une nation se trouve dans le mouvement intellectuel qui la civilise. Ces deux tableaux n'en font qu'un, la vue d'ensemble sert de fond aux personnalités célèbres et les renommées extérieures font mieux comprendre le foyer dont elles répandent l'éclat.

Entendue ainsi, l'histoire, comme la science, fait entrer en ligne de compte ces infiniment petits dont la masse d'êtres et la somme de travaux produisent, sur le globe, des continents; dans les nations, des milieux intellectuels; partout, les champs de la fécondité.

Jusqu'au xvie siècle, les arts de la pensée ont pu se développer assez librement dans nos provinces : nos souverains s'honoraient de les comprendre, se piquaient de les cultiver. Le siècle des ducs de Bourgogne, jusqu'à Charles-Quint, est à la fois notre premier siècle artistique et notre dernier siècle littéraire. Mais, après la lutte et la défaite, la vraie renaissance vient des lettres, non des arts. C'est dans l'ordre des choses : la peinture et la sculpture restauraient les palais et les temples; les lettres, comme l'a dit M. Voituron, sont d'essence révolutionnaire, suspectes de leur nature à quiconque veut régner malgré l'opinion; l'histoire même alors ne s'écrit pas sans danger : le peuple à qui on la raconte réapprend à être libre. On peut suivre les siècles : Philippe II et le duc d'Albe brûlant nos penseurs, dispersant les rhétoriciens et se faisant peindre par nos artistes; Albert et Isabelle, illustrés par l'école de Rubens et ne laissant la patrie habitable ni pour les savants ni pour les imprimeurs, contraints à nous illustrer à l'étranger; Maximilien-Emmanuel condamnant à mort, après un coup d'État, des bourgeois qui ont publié les chartes du Brabant, et protégeant les peintres, faisant jouer des oratorios, vivant avec des danseuses; Louis XIV persécutant

nos jansénistes, brûlant des livres sur la place où d'Egmont a été décapité et suivi dans ses bombardements par nos artistes qui auraient dit volontiers, d'après Boileau : « Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse de peindre; » Charles VI faisant exécuter Anneessens : « Il encourageait les peintres d'une manière vraiment impériale, dit Coremans, et il tolérait d'eux ce qu'il n'eût certes souffert de personne ; » et Van Espen en exil, Paquot en prison, nos magistrats devant défendre les livres contre les acharnements de l'*Index,* pendant que la peinture flamande, si déchue qu'elle fût, continuait à illustrer le trône et l'Église. Ainsi, nos arts plastiques ont pu suivre leurs phases de progrès, de déclin, de rénovation, gardant toujours le piédestal, même quand manquait la statue : arts nobles! Les lettres, au contraire, brisées avec le droit qu'elles servaient, opprimées comme le pays, travaillant sans relâche à sa délivrance, ne purent le servir qu'au milieu des préjugés qui s'attachent aux vaincus, gênantes même aujourd'hui pour l'œuvre de reconstitution politique, et toujours au rang des Gueux; mais, comme les Gueux, toujours sur la brèche et aux avant-postes.

La vie d'un peuple, cependant, ne peut pas se borner uniquement aux questions politiques et industrielles, qui, elles aussi, exigent un travail de la pensée. Il creuse ses annales pour y retrouver le fondement de son édifice ébranlé, pour leur demander ses expériences et ses traditions. A-t-il eu des artistes, il les suit à la piste de la renommée et recherche les moindres vestiges de leurs œuvres. Ses savants l'attirent et le passé ne peut renaître sans que ses écrivains ne sortent aussi de la tombe. Chaque célébrité lui rend un joyau de la couronne du pays, jadis mise en pièces. La renaissance, c'est la rentrée en possession de soi-même et dans le concert des peuples ; on est heureux d'y paraître avec une escorte d'hommes illustres et un dossier complet de gloire. Mais ces écrivains dont on s'honore, les laissera-t-on sans héritiers? L'ambition du beau est une des noblesses de l'esprit, on ne l'a pas perdue dans les plus terribles épreuves, pourquoi l'abdiquerait-on quand on est maître de soi?

J'aurai à voir, en passant, quelle part nos écrivains ont

prise à notre civilisation dans le passé; — comment ils ont travaillé, depuis 1830, à la maintenir, à la féconder : tel est l'objet de ce livre.

Cette histoire littéraire d'un petit pays se place, comme en un vaste cadre, dans une des époques les plus fécondes. Rien de pareil ne s'était vu depuis la Renaissance, lorsque, presque à chaque instant, la remise au jour d'un chef-d'œuvre antique ou l'annonce d'une invention nouvelle ravissait le monde savant, suscitait les œuvres et les découvertes, préparait une rénovation profonde. La révolution religieuse du XVIe siècle, vaincue en partie, n'a eu un tel retentissement que dans la peinture.

De nos jours, c'est une révolution politique qui s'achève, au milieu d'un interminable cortège de progrès. Toutes les tribunes relevées, les principes nouveaux proclamés, les conditions d'une société libre partout à l'ordre du jour : le monde, non plus le monde savant seul, mais le monde populaire tout entier, participe à cet élan de liberté et de fécondité, contraint parfois encore à la violence, mais déjà, ici et ailleurs, assuré de la paix, et que nulle part rien n'arrêtera. Depuis 1815, surtout depuis 1830, la révolution moderne, qui reprend méthodiquement son cours, s'étend aux lettres avec toutes les fluctuations des choses humaines. Éclairées par des luttes gigantesques, l'histoire subit une réforme radicale, l'éloquence se modernise, la philosophie s'éclaire, et des sciences nouvelles s'ajoutent au faisceau des sciences sociales ; les progrès de la biologie, de la sociologie, de la science du langage marchent de pair avec les grandeurs industrielles ; l'expérimentation directe vient compléter, même dans la psychologie, la méthode de Descartes ; la poésie, le théâtre, le roman, pour s'emparer du monde entier, en sont à ne plus compter leurs créations, leurs transformations, et jamais, peut-être, les arts de l'esprit ne sont entrés dans la société avec cette audace et cet entrain qui parfois tiennent du vertige, qui toujours, même dans les moments difficiles, cherchent le mieux et tendent à se rapprocher de plus en plus de la nature et de l'humanité.

La date de 1830 n'a rien ici d'arbitraire ni de personnel à la

Belgique. Pour l'Europe comme pour nous, dans les sciences comme dans les arts, dans les lettres comme dans la politique, elle marque une étape de la vie générale. En Angleterre même, la politique reçoit l'impulsion, qui lui donne la première réforme des bourgs pourris et du parlement, après l'abolition de l'esclavage. Un historien de la littérature anglaise contemporaine rapporte à 1830 cette « nouvelle voie littéraire » où, par la philosophie, la science sociale et le roman, cette littérature est devenue, dit M. Barrot, « la plus révolutionnaire du monde entier ». Il en est de même en France. Balzac remarquait encore en 1828 que le romantisme servait la légitimité, tandis que les libéraux étaient classiques. C'est à partir de la révolution de Juillet que la transformation se fait; la préface des *Feuilles d'automne* (1831), de V. Hugo, en témoigne. On peut en dire autant de l'Allemagne et de l'Italie, où des mouvements réformistes, momentanément avortés en politique, s'étendent au domaine scientifique, artistique, littéraire. Ce n'est pas en Belgique seulement que le *Bourgmestre de Leyde,* de Wappers, la *Physique sociale,* de Quetelet, l'*Essai,* de Nothomb, les pamphlets de Van de Weyer et le romantisme d'Ad. Mathieu et de Ledeganck forment comme une couronne à l'œuvre de 1830.

Je voudrais montrer ce que peut un petit peuple, en cinquante ans de liberté intérieure et de progrès général, pour reprendre position dans les lettres. Je le ferai avec la bienveillance que commandent des difficultés que j'ai éprouvées, avec la franchise sans laquelle on ne peut les vaincre. J'ai été placé dans des conditions favorables à cette étude, et je puis dire que, pendant près de cinquante ans, j'ai « vécu » mon sujet. Mes souvenirs remontent à la révolution avec mes goûts littéraires. J'avais onze ans, je vois encore, dans la pensée, le lieu, les personnes, toute la scène où j'entendis pour la première fois chanter la *Brabançonne,* en 1830. Mon père me scandait déjà le *Tityre, tu patulæ recubans...* Mon professeur de hollandais avant la révolution avait été Dautzenberg et je vis bientôt régner à Mons un poète. A l'athénée, nous trouvions la mémoire des fredaines poétiques de Firmin Lebrun et d'Ad. Mathieu, que nous ne devions pas tarder à

imiter. Un des amis chez qui nous allions jouer, aux jours de congé, avait pour père un humoriste réputé : Delmotte. Plusieurs de nos camarades du collège se destinaient à devenir des écrivains. A mon premier voyage à Bruxelles, je logeai, avec ma mère, chez sa grand'tante dont le fils, l'avocat de Gamond, avait des soirées littéraires qui venaient de marquer dans la révolution. Je n'y fus naturellement pas introduit, à 12 ans; mais l'émotion produite par cette maison, en dessous du Pont de fer, qui semblait avoir une auréole patriotique et littéraire, m'est restée dans la mémoire. Les réunions du *Caveau montois* nous faisaient aussi, de loin, l'effet des fêtes d'Horace à Tibur. Chaque poésie de Mathieu retentissait en classe, où nous lisions Schiller et Byron, Hugo et Lamartine. La création de la Société des sciences, arts et lettres du Hainaut, en 1833, et la visite de Van Hasselt à Mathieu furent pour nous des événements, comme cette démonstration orangiste du rachat des chevaux de Tervueren, à laquelle le principal du collège avait souscrit et contre laquelle nous protestâmes bruyamment par colonnes de gamins organisées. Puis, les thèmes latins qu'on fait en vers, Shakespeare lu dans les jours de loisir par notre professeur de poésie, épris d'*Hamlet* et des *Commères de Windsor*, le romantisme accueilli avec enthousiasme, discuté avec passion, les débuts de nos aînés, les premiers vers qu'on se corrige l'un à l'autre, l'université où le cercle des amis s'élargit, les vacances dans le salon de l'auteur des *Violettes* ou en des soirées d'amis d'où sortit le *Cercle lyrique montois;* la visite attendue de quelque membre de la presse ou de l'enseignement; les voyages qui étendent les relations, les correspondances qui les multiplient; Paris et Rome où l'on se retrouve, Bruxelles où l'on se fixe; les journaux où l'on s'associe, les concours, les conférences, les congrès qui excitent l'activité; les fêtes avec leurs discours, les revues avec leur programme, les critiques qu'on accepte ou qu'on repousse, les petits foyers littéraires où l'on fraternise sans camaraderie, les écrivains que l'on recherche pour leur talent et qui deviennent des amis pour leurs qualités; les livres achetés dès le collège, échangés ou reçus ensuite, et dont la collection augmente sans cesse : la vie

littéraire enfin, de tous les jours, de toutes les heures, de toutes les préoccupations, dans le pays, à l'étranger, partout, depuis l'âge où l'on regarde de loin, avec une sorte de crainte émue, ces hommes de presse ou de satire que nos parents réputent dangereux, jusqu'à celui où l'on est entouré d'amis de diverses générations, devenus des écrivains, et cet autre où l'on salue avec bonheur les débuts d'auteurs nouveaux, comme le vieillard fête la naissance de ses petits-fils! Il me suffirait de classer ces souvenirs, dont un grand nombre ont été rédigés sur l'heure et publiés sur place, pour que notre histoire littéraire fût esquissée et j'aurais pu donner à ce livre la forme, plus facile pour tous, de mémoires personnels. J'ai préféré une autre méthode, ayant vu trop souvent combien, au cours des années, les faits se transforment dans la mémoire, à la chaleur de la personnalité qui les couve. Mes impressions, j'ai voulu les renouveler; mes souvenirs, les compléter; mes anciens articles, les contrôler, avant d'en rien produire. La sincérité, dont on parle tant aujourd'hui, ne m'a pas semblé suffisante. Se contenter d'exprimer ce qu'on vient de voir, de sentir, de penser, c'est faire une œuvre personnelle, qui eût été différente hier, qui demain serait autre. Il faut se placer à distance et en situation pour voir juste, puis chercher ce qu'on doit penser et sentir après examen et longueur de temps. Peindre avant d'en être arrivé à cette vue vivante de son sujet et sans le rendre tel qu'on peut le concevoir après entière possession me semble un art éphémère autant qu'un jeu d'étourdi. Je n'ai pas pu relire tous nos écrivains, ni tous les ouvrages de chacun d'eux. J'ai lu ceux que je ne connaissais pas encore et relu les principaux, ceux surtout qui m'avaient semblé d'abord prêter à de graves objections, me fiant volontiers pour l'éloge à une impression qui a mûri en durant en moi et autour de moi, mais ne voulant présenter aucune critique que sur le vu de l'œuvre même. Je ne méprise aucun genre, j'ai des œuvres favorites dans toutes les écoles, des amis dans tous les partis, et je ne me sens de haine pour personne. S'il est des choses qu'il m'est impossible de supporter, comme le dénigrement du pays et le charlatanisme de soi, le métier facile et la camaraderie

aveugle, je tâcherai de tout comprendre pour tout expliquer. Ni satire, ni panégyrique; je vise au portrait réel, d'après nature. Je ne cacherai ni mes préférences, ni mes objections, mais je chercherai à établir une échelle de justice distributive, égale pour tous. A défaut de vérité, on peut donc compter sur une entière véracité. Ma plume n'appartient à personne, je la dois également à chacun, c'est le seul moyen de la consacrer au pays, qui est le nôtre, à tous, au même titre.

Je ne suis pas sans savoir ce qu'il y a de difficile, de délicat, de dangereux, à émettre des jugements libres sur ses contemporains, ses amis, ses rivaux, ses adversaires, ses supérieurs. J'ai dû me placer au-dessus de toute influence extérieure, de toute crainte personnelle, préoccupé sans cesse de garder pour tous la même mesure, de ne varier de ton que selon les exigences du sujet, jamais d'après le nom ou la position des écrivains, ni mes relations avec eux. Il y a tel auteur que j'ai relu en entier, tel portrait que j'ai refait plusieurs fois, afin d'arriver à le bien saisir, à le rendre exactement. Bien des fois j'ai interrogé les auteurs eux-mêmes et plus d'un, soit par écrit, soit sans le savoir, en causant, m'a fourni un mot que je crois vrai. Plusieurs amis, de ceux qui ne flattent point, savent penser et disent ce qu'ils pensent, ont étudié, les uns tout le manuscrit, d'autres les passages relatifs à des écrivains qu'ils estiment, et mes renseignements ont été vérifiés, mes appréciations discutées. Ceux qui ne liront que ce qui les concerne, eux ou leurs amis, et voudront me juger par là seront injustes : j'ai le droit de les récuser. Qu'ils lisent tout l'ouvrage, ils comprendront, au moins pour les autres, quel soin j'ai pris de donner à chacun sa place légitime. J'ai dû ignorer bien des choses, me tromper sur bien des points, je n'ai cédé à aucun parti pris. Mais, s'ils trouvent que généralement j'ai pu me tenir dans la justesse de l'idée et la convenance du ton, pourquoi en aurais-je manqué dans ce qu'ils ne peuvent apprécier sans être à la fois juges et parties? Ce n'est pas d'ailleurs une histoire des écrivains que je fais, c'est une histoire des lettres.

J'écrirai, non pas en annaliste ou en avocat, plutôt en témoin dévoué, en frère d'armes, ayant suivi toutes les

phases de nos générations littéraires, en m'intéressant aux idées et aux hommes, brouillé avec quelques-uns, inconnu d'un petit nombre, camarade de la plupart, y ayant trouvé mes meilleurs amis, aimant surtout les victimes à relever, les méconnus à venger, les débutants à applaudir, les œuvres où l'on sent un homme et les hommes pour qui les lettres sont une culture morale supérieure ; ayant tout sacrifié : fonctions, fortune, honneurs, à l'indépendance de l'esprit et au travail gratuit de notre nationalité littéraire, et m'étant toujours senti au cœur quelque chose au-dessus des individualismes : l'amour du beau. Être complet serait impossible : une commission a commencé de rassembler la bibliographie du pays depuis 1830 ; ce travail paraît chaque jour plus considérable ; lorsqu'il sera achevé, on pourra mesurer, dans son ensemble, notre domaine littéraire. Alors, je pourrai combler les lacunes, réparer les oublis et m'en référer, pour le reste, à la classification méthodique de ce catalogue de notre fécondité intellectuelle. Je ne manquerais pas de le faire s'il m'était permis de donner une seconde édition de ce livre.

Heureux si, après cinquante nouvelles années, on peut continuer cette étude sans la contredire, la compléter sans la rectifier ! Bien des hommes paraîtront alors sans valeur, bien des faits sans résultat, tandis que d'autres, espérons-le, auront grandi et porté fruit. J'ai déjà dû compulser beaucoup d'œuvres surannées, comme on fouille des tombes, me faire les yeux aux choses médiocres, comme à des recherches microscopiques : c'était l'unique moyen de bien connaître nos milieux littéraires pour les caractériser. Tous, au moins, auront servi à la renaissance, et qui sait si l'un ou l'autre — nul ne peut prévoir lequel — ne servira pas, un jour, selon le mot de Diderot, à faire sortir le génie.

Un de nos biographes a mieux exprimé que le philosophe français ce principe de l'histoire : « On ne connoît pas une province, dit Paquot, pour en avoir vu les grandes villes et les beaux édifices et l'on ne doit pas se flatter d'être fort habitué dans la République des lettres quand on n'en connoît que les héros. » Et Paquot ajoute un mot qui pourrait me servir d'épigraphe : « Ne vouloir que du grand, c'est être petit. »

PREMIÈRE PARTIE

SCIENCES HISTORIQUES, MORALES & POLITIQUES

LIVRE I

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

CHAPITRE PREMIER

LA RECHERCHE

Il n'est pas de Belge assez présomptueux pour penser que les provinces belgiques, dont la frontière a subi tant de morcellements et le gouvernement tant de dynasties étrangères, aient produit, à chaque occasion, un génie, dans la politique, les arts et les lettres ; mais on peut dire qu'il n'est pas une époque où les Belges n'aient lutté, sinon triomphé, travaillé, sinon réussi, dans la culture des choses de l'esprit comme dans la sphère industrielle et artistique. Un peuple ne vit point sans penser et sans écrire. Tout ce qui était utile à la civilisation n'a jamais manqué à ce pays; il s'est élevé avec les autres nations, s'est maintenu à leur niveau, s'est quelquefois illustré à leur tête, et cela est non moins vrai pour la patrie de Suger, de Maerlant, de Froissart, de Comines, de Marnix, de Jansénius, de Van Espen, que pour le pays de Godefroid de Bouillon, des Artevelde et de d'Egmont, de

Vésale, de Simon Stévin et de Dodonée, de Duquesnoy et de Rubens, de Roland de Lattre et de Grétry.

Dès le XIe siècle, Sigebert de Gembloux rédigeait une biographie sommaire des écrivains ecclésiastiques ; outre la sienne, qu'il réserva pour la dernière, il put y faire entrer celle de plusieurs Belges, comme Eginhart, Hériger, Ratherius, etc. Au XVIIe siècle, Miræus commente encore et continue Sigebert ; et l'histoire des lettres, traitée par Valère André, Deswert, Foppens, est reprise par Paquot. Ce travail ne s'arrêtera plus ; il a déjà reconstitué presque tout notre passé intellectuel.

Aussitôt après 1830, J.-B. Nothomb marque grandement l'idée et le but. L'*Essai historique et politique*, où il préconise jusque dans son titre la *Révolution belge*, parut en 1833. L'année suivante, lorsqu'il en donne une édition nouvelle avec une « continuation », il ne se borne plus ni aux considérations politiques de l'homme d'État, ni à la philosophie de notre histoire ; il s'élève aux conditions supérieures de l'œuvre réussie : « Une nation qui a la conscience d'elle-même est, à la fois, une puissance intellectuelle et politique... La Belgique politique s'est reconstituée ; la Belgique intellectuelle doit renaître. » Aussitôt, d'après sa large méthode historique, il résume à grands traits notre histoire politique, industrielle, sociale, pour y ajouter les titres d'un peuple qui, « à plusieurs époques, a exercé la suprématie de la politique et la suprématie de l'intelligence ». Il réclame Froissart, Comines, De la Marche, comme Artevelde, d'Egmont et Lannoy, comme Mercator, Vésale et Van Helmont, comme Clenard, Despautère, Boch, Plantin et Badius, comme Van Eyck et Rubens. Ces trois écrivains sont d'autant plus à nous, dit-il, que « la civilisation dont leurs écrits sont l'expression est l'ancienne civilisation belge ». Il fait un magnifique tableau de notre XVIe siècle : « Faut-il désespérer d'un peuple auquel n'ont manqué ni les grandes choses, ni les grands hommes ? » Et ce n'est pas lui qui en désespère, il l'affirme avec confiance, et, résumant le contingent qu'a donné à la civilisation générale le travail intellectuel de son pays, il ose l'appeler : « le génie belge ».

C'est à l'histoire des lettres à justifier la parole enthousiaste du secrétaire du Congrès.

Ici, le résultat compte plus que la recherche. Certes, il n'est pas sans intérêt de suivre les fouilles qui, sur tous les points du pays, ont tiré de l'oubli nos écrivains. Dans une époque où de grandes publications de textes se font partout aux frais de l'État, le pays des Bollandistes ne pouvait rester en arrière. Ils avaient été chargés de publier des *Analecta belgica,* mais la Société littéraire, créée par Marie-Thérèse pour régulariser le travail, et qui devint l'Académie de Belgique, leur fit borner ces travaux à l'hagiographie. A partir de 1769, on voit l'Académie ouvrir des concours, publier des mémoires [1]; reprendre, en 1816, son activité suspendue [2]; consacrer à ce défrichement la division du travail, en trois séries de commissions : premièrement, la Commission royale d'histoire, essayée en 1827, créée en 1834 [3], à laquelle se rattachent la Collection des documents sur nos anciennes assemblées, confiée à M. Gachard [4], et la Commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances [5]; deuxièmement, les Commissions pour la publication des monuments de la littérature flamande [6] et de la littérature française [7]; en troisième lieu, la Commission pour la publication d'une biographie nationale [8].

Dans ce vaste ensemble, les lettres partagent, avec les chroniques et les législations, le domaine de la renaissance. La Commission royale d'histoire, en ajoutant à nos chroniques

[1] *Mémoires*, 5 volumes in-4°, et 15 volumes in-8°; 1770-1810.

[2] *Nouveaux mémoires*, 43 volumes in-4°; 1820-1880. — *Mémoires couronnés et étrangers*, 43 volumes in-4°; 1817-1880. — 30 volumes in-8°; 1840-1880. — *Bulletins*, 94 volumes in-8°, 1832-1880. — *Annuaires*, 46 volumes, 1835-1880; *tables*, etc.

[3] *Publications*, 52 volumes in-4° et 13 volumes in-8°. — *Bulletins*, 51 volumes in-8°; 1836-1880; *tables*, etc.

[4] 2 volumes in-4° à part; plus 2 volumes in-8° dans la collection de la Commission royale d'histoire.

[5] *Procès-verbaux*, 6 volumes in-8°, 1848-1879. — *Listes chronologiques*, 8 volumes in-8°. — *Coutumes et ordonnances*, 12 volumes in-folio et 30 volumes in-4°; 1855-1880.

[6] 9 volumes in-8°; 1857-1872.

[7] 60 volumes in-8°; 1863-1878.

[8] 6 volumes grand in-8°; 1866-1880.

publiées aux siècles précédents, Dynterus, Molanus, De Stavelot, d'Outremeuse, les chroniques des ducs de Bourgogne, les voyages de souverains et une table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant notre histoire, y a mêlé des documents littéraires précieux : les chroniques rimées de Mouskes et de Van Heelu, les *Brabantsche Yeesten,* des poèmes sur Giles de Chin et sur la croisade. Quand deux commissions furent spécialement chargées de mettre au jour nos monuments littéraires, l'histoire y prit aussi sa place avec des écrivains : Jean le Bel retrouvé, Froissart et Chastellain complétés; et on ne négligea ni les poètes comme Van Maerlant et Jean Boendale, Jean et Bauduin de Condé, Adenet le Roi, Watriquet, ni les moralistes comme l'auteur de *Li Ars d'amour,* ni les *Enseignements du prince* et les *Voyages* de Ghillebert de Lannoy. Et combien d'études, de monographies, de textes, publiés partout, s'ajoutent à ces éditions, les achèvent et préparent notre histoire littéraire!

Le contingent de l'initiative personnelle dans tout le pays réclame une bonne place. Mons ouvre la marche : une Société des sciences, arts et lettres y avait été créée en 1833; ses Mémoires et publications en sont au trentième volume. En 1835, une autre société, celle des Bibliophiles de Mons, vise un autre but. En 1856, ce titre ne lui suffit plus, elle se croit le droit de s'appeler: Société des bibliophiles belges. Ses publications sont nombreuses : c'est la *Vision de Tondalus* et le *Vœu du héron;* ce sont des *Albums poétiques,* des *Rythmes et refrains,* des *Panégyriques* en vers; et voici des œuvres de longue haleine : les *Annales* de Vinchant, le roman et le poème de *Perceval.* Gand et Bruges ne tardent pas à suivre : dès 1823, une revue historique, le *Messager*, avait paru à Gand; elle y paraît encore et forme une collection de nos archives intellectuelles. Dans une même année, 1839, les deux capitales de la Flandre instituent la Société des bibliophiles flamands, à Gand, et la Société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale, à Bruges. A Bruges, l'histoire domine, on édite des chroniques générales, des chroniques de la province, des chroniques de villes, de monastères [1]; à Gand, le

[1] *Annales*, 31 volumes in-8°. — *Chroniques,* 46 volumes in-4°.

but est la publication de manuscrits anciens et la réimpression de livres rares intéressant la littérature flamande. Là ressuscitent les historiens, les poètes, les dramaturges, et après cinquante-sept volumes in-8°, on annonce une nouvelle série in-12 de poètes et prosateurs flamands des XVe, XVIe et XVIIe siècles.

Plus tard, une Société de l'histoire de Belgique est constituée à Bruxelles (1858) ; c'est surtout le XVIe siècle qu'elle étudie : en seize années d'existence elle a publié quarante-cinq volumes, dont plusieurs contiennent des mémoires historiques de premier ordre. Ne disons qu'un mot des cercles archéologiques de Saint-Nicolas, de Namur, de Luxembourg, de Liège, d'Ypres, de Tournai. Les Bibliophiles liégeois ont leur tour de rôle (1863); eux aussi publient des tragédies et des poèmes, en même temps que des voyages et des chroniques [1]. Bruxelles ne reste pas en arrière : un *Bulletin du bibliophile belge* y paraissait depuis 1845 ; en 1865, une Société des bibliophiles y est créée pour le continuer ; elle entreprend aussi des éditions de textes : le *Pas de la mort* de P. Michault, un recueil de chansons historiques, etc. Anvers suit enfin : ses bibliophiles en sont au tome VI de leurs belles éditions de textes latins et flamands.

Ce n'est pas tout. Willems avait consacré deux volumes à la littérature flamande (1819-1824) et lorsque, le 3 mars 1827, le Ministre ouvrit les cours publics du Musée des sciences, où Quetelet, Van de Weyer, Raoul obtinrent une chaire, l'histoire nationale y eut une place et l'histoire de la littérature nationale fut confiée à M. Lauts [2]. Après 1830, Goethals continue Paquot [3]. Des sujets d'histoire littéraire sont mis au concours, on demande une vue générale de la poésie française, à Mons pour le Hainaut, à Bruxelles pour tout le pays. Le mémoire couronné à Mons n'a point paru. Le livre couronné à Bruxelles par l'Académie complète l'introduction de Reiffenberg à la chronique de Mouskes (1836) et nous donne un *Essai sur l'histoire de la poésie en Belgique* par Van Hasselt (1838). De

[1] 11 volumes, 1863-1880.

[2] Ces cours furent supprimés en 1834 par suite de la création de l'université de Bruxelles.

[3] *Lectures historiques*, etc., 4 volumes, 1837. — *Histoire des lettres*, 4 volumes, 1840.

leur côté, Willems, Serrure, Van Duyse, Bormans, Vanderhaegen, David, Snellaert, Blommaert, Heremans, Max Rooses, secondés en Allemagne et en Hollande par les Grimm, les Mone, les Hoffman von Fallersleben, les Alberdingk-Thym, les Jonckbloet, les de Vries, les van Vloten, les Ten Brink, refaisaient l'histoire des lettres flamandes, dont un abrégé était présenté en français, par Lebrocquy, puis par Snellaert, aux Belges, et par Alberdingk-Thym :

A vous, mes bons amis de France et d'Allemagne [1].

Plusieurs fois, dans la presse ou dans des conférences, j'avais soutenu que l'enseignement littéraire comporte deux divisions : les littératures étrangères comparées et les lettres nationales. Je n'étais pas seul à plaider cette cause ; le mouvement flamand fut le premier à la gagner. Dès les premières années d'existence de l'université de Louvain, le chanoine David, professeur d'histoire nationale, y donnait un cours de langue et de littérature flamandes. En 1854, M. Heremans était chargé de donner à l'université de Gand un cours facultatif de littérature flamande. En 1860, un jeune écrivain demandait dans une brochure que l'État complétât, dans ce sens, le programme universitaire : « Nous craignons fort, disait-il, que l'université de Bruxelles ne lui en ravisse bientôt la gloire. » Ce n'est pas l'université, c'est le conseil communal de Bruxelles qui prit les devants. Des cours publics y étaient réorganisés depuis 1851 ; M. Wauters, après M. Hymans, y enseignait l'histoire du pays ; un orateur proscrit, Bancel, la littérature française ; un autre proscrit, l'hygiène ; M. Bergé, la chimie et la physique ; M. Éd. Fétis, l'histoire de l'art ; M. de Molinari, l'économie politique ; M. J. Bara, le droit administratif, lorsqu'en 1863 ces cours furent complétés par la création d'une chaire pour l'histoire des lettres en Belgique. Elle me fut confiée. La « gloire » dont parlait Van Cleemputte appartient aux magistrats communaux. Ces deux cours spéciaux, de Gand et de Bruxelles, ont produit, outre de nombreuses études, une chrestomathie de la poésie

[1] Dédicace de l'auteur, en vers.

néerlandaise ancienne et moderne : le *Dichterhalle,* par le professeur gantois, et trois volumes de monographies, avec plusieurs volumes de textes, par le conférencier de Bruxelles.

Bientôt, après les biographies, générales ou partielles, de Delvenne et de Piron, de Becdelièvre, d'Ad. Mathieu, de Vanderhaeghen, de Van Hulst, d'Ulysse Capitaine, etc., et les notices consacrées par l'Académie dans son *Annuaire* à ses membres défunts, une commission officielle était chargée de rassembler les renseignements d'une *Biographie nationale.* Elle entend bien comprendre tous nos écrivains.

Il serait intéressant de suivre les recherches qui ont servi à cette résurrection littéraire. Cet ensemble d'efforts, où dominent l'activité et la persévérance, pourrait s'égayer de curieuses anecdotes, de mésaventures plaisantes, même de faits de maladresse et d'ignorance. Aucun pays n'échapperait à cette critique. Les débuts de ces travaux ne pouvaient éviter la loi commune des choses nouvelles. On s'y jeta d'abord à corps perdu : on publiait à tout prix, on entassait textes sur textes, notes sur notes, introductions sans fin, avec appendices et pièces à l'appui. La correction du texte ? Pouvait-on y songer, la science de Diez était connue à peine. Le choix des versions, la comparaison des manuscrits, les soins d'une édition critique? C'était le moindre des soucis. N'avait-on pas à prendre rang, à faire preuve de richesse, à entasser les in-4os? Tel volumineux poème, version de décadence, ne dut les honneurs d'une riche édition académique, préférablement à des textes plus anciens et meilleurs, qu'au hasard qui en avait placé un manuscrit dans la bibliothèque de Bourgogne. Est-ce à dire que la science n'ait rien gagné à cette fièvre de production? On lui fournissait des matériaux sans choix, non sans intérêt, et Reiffenberg, qui représente le plus cette hâte de produire à l'étourdie s'est acquis des relations européennes dans une époque où aucune édition n'était exempte de reproches nulle part. Quand on s'avisa qu'il était temps de s'arrêter dans cette course au clocher et qu'on vit combien certains manuscrits avait été mal reproduits, quelques éditeurs tombèrent dans l'excès contraire, en n'ajoutant aucune note à leur texte ; d'autres continuèrent, sans méthode, sans

collationnement, sans mesure, sans critique réelle. Reiffenberg est plus excusable que M. Kervyn de Lettenhove, qui, malgré son érudition et ses découvertes, caractérise à son tour cette ardeur d'enfant prodigue, contre laquelle les protestations ne manquèrent ni dans le pays, ni à l'étranger, ni à l'Académie, ni à la Chambre. « Vous n'avez eu égard qu'à la quantité, disait à Reiffenberg, Ad. Borgnet, qui ne faisait guère mieux dans son édition de la *Chronique rimée* de Jean d'Outremeuse. J.-H. Bormans consacre tout un volume à relever les erreurs d'une édition de *Cléomadès,* et l'éditeur de Froissart et de Chastellain a essuyé les reproches de M. Luce, de la *Revue des Deux-Mondes* et d'un représentant de Bruxelles.

Cependant, la science du langage était entrée à l'Académie avec Bormans, avec M. Heremans et surtout avec M. Scheler, dont les éditions, correctes et critiques, faites en linguiste, sont suivies de savants glossaires. Quand on voulut en Allemagne faire une seconde édition de Diez, c'est à M. Scheler qu'elle fut confiée. Quand Ch. Grandgagnage désira que son dictionnaire wallon fût continué après sa mort, c'est à M. Scheler qu'il légua ce soin. Ce qu'on doit excuser d'un temps où paraissaient le *Chevalier au cygne,* à Bruxelles, *Berthe aux grans piés,* à Paris, le *Reynardus Vulpes,* en Allemagne, ne devrait plus être permis à personne après les travaux de Diez, de Meyer, de Gaston Paris, de Tobler, de Forster, de Yonckbloet et de M. Scheler.

Pour être venue la dernière, la *Biographie nationale* n'a pas laissé de soulever des objections. On y désirerait un peu de méthode. Paquot ne suivait aucun ordre : il défrichait. Goethals classe, au moins à chaque volume, ses monographies, selon l'ordre chronologique. L'*Histoire littéraire de France* offrait un meilleur modèle : le travail collectif s'y fait par siècle, pour que les collaborateurs puissent tous ensemble explorer une époque ; une vue générale du siècle qu'on a étudié ainsi en précède les monographies, auxquelles l'étendue peut être mieux mesurée. Ici, rien de pareil : l'ordre alphabétique, contre lequel cinq membres ont voté, est la seule méthode. Le hasard des initiales met le petit-fils avant l'aïeul, ce qui ne se fait même plus dans les dictionnaires ni les

tables, et le livre saute d'un genre à son extrême contraire, d'un siècle à cinq, six, huit, dix siècles en avant ou en arrière, et ainsi, sans cesse, d'un antipode à l'autre de l'activité humaine ou de la chronologie historique. Les collaborateurs, devant étudier toutes les époques, n'en peuvent approfondir aucune; au moindre personnage, ils sont amenés à caractériser le temps où il a vécu, les événements où il a pris une faible part, et, chacun le faisant à son point de vue, le chaos des opinions complète le chaos de la méthode, tandis que certaines biographies prennent des proportions démesurées et que des hommes illustres sont esquissés, même oubliés. Ce n'est pas qu'il y manque des articles sérieux, des aperçus vrais; on les doit au hasard des études personnelles. Un grand soin a été donné aussi à la correction, des règles générales ont été fixées pour prévenir les abus, un reviseur littéraire même examine les épreuves une dernière fois. Mais rien ne donnera à l'œuvre ce qu'une bonne division du plan et une ordonnance d'exécution pouvaient seules lui assurer : l'ensemble des recherches, l'érudition collective et créatrice, et cette harmonie de l'ensemble qui n'exclut ni la liberté des appréciations, ni l'impartialité de l'histoire.

Si varié cependant que fût l'historique de ces travaux, si piquant qu'on pût le rendre, je dois lui préférer l'exposé de leurs résultats. Quand on parcourt ces forêts, qui ont cessé d'être vierges, c'est bien plus pour y retrouver des ruines, des inscriptions, des objets d'art, que pour admirer l'ardeur d'un settler historique à déterrer un monument, ou la perspicacité d'un érudit à reconstituer une statue. Le savant disparaît devant sa création; les « embaumeurs de mémoires illustres » s'effacent devant la gloire des morts qu'ils relèvent. Plus d'une fois, dans ces patientes recherches, dans ces publications, sans agrément, d'œuvres sans art, nos éditeurs ont dû se dire avec Paquot : « Il est beaucoup d'écrivains très médiocres dont on ne peut se passer, parce qu'ils sont uniques sur certaines matières. » Il faut être géologue, botaniste, entomologiste, pour comprendre la joie qu'on éprouve à découvrir un fossile inconnu, à crier : Voici la pervenche! à saisir au vol un taupin croisé; le plaisir est plus noble de

reconstituer, dans un groupe d'esprits, l'opinion d'une époque, ou de voir revivre un homme dans sa force ou sa grâce. Ces travaux ont des surprises qui rachètent bien des fatigues et des ennuis. Mais ceux qui s'y appliquent savent que, sauf les œuvres littéraires auxquelles ils peuvent donner lieu, c'est le résultat surtout qui importe. Le premier soin que j'aie à prendre me semble être d'exposer ce résultat, pour arriver à l'étude des lettres contemporaines par notre histoire des lettres à travers les siècles, qui est d'ailleurs aussi une création de notre époque. Si notre caractère national a pu se dessiner dans nos écrits, où peut-on mieux chercher cette physionomie littéraire que dans les chefs-d'œuvre du passé, que nul ne conteste? Alors, l'intérêt que méritent nos auteurs anciens pourra s'étendre à ceux qui les continuent, et qui sait si, en voyant ces moissons antérieures, l'on ne sera pas disposé à comprendre mieux l'utilité des récoltes modernes? « Comment, a dit M. Thonissen, désespérer de l'art d'écrire dans un pays où Froissart, bientôt suivi de Comines, trouva dès le XIVe siècle le style de Montaigne? »

Cent ans après Paquot, Eug. Van Bemmel disait, dans un rapport du jury quinquennal de littérature française (1873) : « C'est aux littérateurs eux-mêmes à procéder à ce qu'on pourrait appeler la vérification de leurs pouvoirs. » Refaire notre histoire littéraire, c'est une première vérification. On y pourra voir les titres anciens de notre puissance intellectuelle.

CHAPITRE II

LE RÉSULTAT

Les Belges —il n'y a vraiment pas lieu d'en tirer vanité — ont dans Lucius de Tongres, comme les Romains dans Tite-Live, une origine fabuleuse. Rome faisait descendre Romulus d'un héros troyen ; des légendes identiques attribuent, pour fondateurs, à la France, Francion, fils d'Hector, à la Grande-Bretagne, Bret, petit-fils d'Enée, à Bavai, première ville des Belges, Bavo, «fils de la sœur de la femme du père de Priam». Ces fables ont trouvé des générations, puis des écrivains pour les perpétuer. Au XIVe siècle, un moine de Valenciennes trouva les nôtres rédigées en latin, en gaulois, en provençal, par trois étrangers et par un moine de Tongres. Jacques de Guyse les traduisit en latin et nous les conserva. On y voit les diverses phases de l'histoire, depuis la théocratie et les premières invasions germaniques, jusqu'à la conquête romaine : les révoltes, les persécutions, la suppression du langage et le martyre des patriotes, criant sur les échafauds romains : « Vivent Belgiens! »

Ces légendes, qui alimentaient le feu du patriotisme, entraient-elles dans les « chants barbares très anciens » que Charlemagne fit recueillir? On ne sait. Mais il est admis généralement que les sujets reproduits dans l'*Edda* devaient en faire partie et l'on a cru retrouver, dans certaines chroniques, des échos d'anciennes sagas mérovingiennes, comme un bouquet fané de ces temps primitifs. La cour de Mérovée avait des scaldes, Clovis y appela des citharèdes; Chilpéric chantait des vers; il reste une chanson latine sur Clotaire II, et Fortunatus dit qu'on célébrait Charibert dans

les deux langues : la barbare et la romaine. Louis le Débonnaire, par dévotion, laissa se perdre ces chants païens, mais il fit composer un poème sur le Sauveur : *Heliand*. C'est un des plus anciens vestiges du saxon. Quand la conversion s'organisa en coupe réglée, les légendes couvrirent le sol défriché; elles rapportent les violences de la résistance; le retour des serfs au paganisme, à chaque occasion; l'héroïsme des martyrs. Elles offraient aux convertis par la force un idéal moral à leur portée. Ces trois couches de légendes : les origines, les sagas germaniques, les contes dévots, donnent une idée des aliments intellectuels de ces populations, si triturées depuis César jusqu'à Charlemagne. Exposées aux difficultés d'un sol tout à créer, de la mer toujours envahissante, d'un climat changeant comme les flots; labourées d'invasions de toute sorte, qui venaient alternativement du Nord ou du Midi, de la civilisation ou de la barbarie, de la politique ou de la religion; forcées à se former, après une terre d'alluvion, une race composite, un caractère de résistance; elles durent développer de bonne heure, en elles, les facultés de réceptivité, de critique et de conservation, plus profondes et plus sensibles en un peuple qui se sent plus faible et se voit plus exposé. Le besoin d'indépendance et d'union pour ces luttes sans répit, l'esprit pratique qu'elles exigent, l'esprit d'assimilation qui les facilite, le sens critique qui en trie les éléments, la légalité qui les consacre, engendrant la peur des excès et un amour des progrès qui se contente de peu; la persistance dans le martyre, l'héroïsme dans le juste milieu, tels sont les caractères que prit cet instinct de conservation dans cette « nationalité élective », comme l'appelle M. de Laveleye. On peut les observer à travers les siècles, dans les classes dominantes du pays.

Le premier biographe du roi frank est né dans nos provinces et a été son ministre. Eginhart ouvre la série de nos historiens. Sa *Vie de Charles* est, à la fois, une œuvre pratique, sincère, et une composition littéraire. Ailleurs, l'auteur fait de l'art religieux; ici, il reste dans les réalités profanes. Ce n'est pas non plus un idéal qu'il nous présente : l'empereur n'est pas encore Charlemagne, il est menacé de n'avoir pas d'histo-

rien, son ministre ne prend pas la peine de chercher où il est né, abrège sa biographie, ne dissimule ni son nez trop gros et sa voix trop grêle, ni son obésité et sa claudication des dernières années, ni les gourmandises de sa table, les violences de sa politique et les licences de ses filles. Il le dépouille même de cette pourpre dont on devait tant de fois l'affubler et nous le montre sous la saie des Franks. L'esprit laïque, fait d'exactitude, l'esprit littéraire, fait de vérité et d'ordonnance, sont déjà là.

Le ton changera bientôt, mais le progrès des études se poursuit et c'est toujours le latin qui règne. Le xe siècle est marqué de vigoureux écrits où Rather, évêque de Liége et de Vérone, peint son siècle en le combattant, et jette, d'un bout à l'autre de l'Europe, le pamphlet à la tête de la décadence. L'an mil approchait ; quand la papauté veut dominer le chaos, l'idéal théocratique affecte une sombre énergie. « Il n'est pas douteux, dit M. Moland, que, vers la fin du xie siècle, le livre latin du Graal n'eût pour but de tracer cet idéal chevaleresque qu'on essayait, à la même date, de réaliser dans l'ordre des Templiers. » Un manuscrit de Bruxelles donne la preuve de cette assertion ; c'est une traduction, en prose française de la fin du xiie siècle, d'une œuvre latine du xie. Le but du héros, Perceval, est de détruire « la mauvaise loi » ; le moyen est le massacre par un chevalier chaste : « regard de lion, cœur d'acier, nombril de vierge ! » Ce roman, que j'ai découvert et publié, est le poème du *Compelle intrare* dans toute sa farouche grandeur. Mais le génie d'Hildebrand ne fut pas sans soulever l'esprit d'indépendance. Un vieux moine, ami des lettres, physicien, chroniqueur austère et paisible : *mente pusillus,* prend trois fois la plume contre Grégoire VII et Pascal II, avec de véritables hauteurs d'éloquence. Ces lettres, surtout la troisième, ont fait appeler, par Bossuet, Sigebert de Gembloux, le Père de l'Eglise gallicane. Ce n'était pas la théocratie qui devait créer le monde moderne.

Dans la première moitié du xiie siècle, trois écrivain représentent notre civilisation à l'intérieur et notre activité au dehors.

L'un est Galbert, notaire à Bruges. On a appelé Louis le Gros le père des communes. Les communes ont pour seuls pères les bourgeois. Charles le Bon rétablissait en Flandre la sécurité publique ; il est assassiné, et les Flamands entrent en scène, assemblent un parlement, que le nouveau comte, envoyé par le roi, empêche de se réunir, délibèrent où ils peuvent, protestent, menacent le comte, se déclarent indépendants du roi, prennent les armes, triomphent. Ce récit latin, avec des fiertés de langage et une pointe de mélancolie, nous montre les communes majeures et leur « Jeu de paume » de l'an 1127.

Les deux autres, hommes d'État, ministres, ambassadeurs, chefs d'abbaye et de croisade, aident la monarchie en France et en Allemagne. Pendant que Wibald (1098-1158), abbé de Stavelot et de Corbie, sert trois empereurs et nous laisse des lettres bien écrites, Suger (1081-1152), enfant trouvé à Saint-Omer, devenu abbé de Saint-Denis, est ministre de deux rois et en écrit l'histoire. La vie du roi, c'est l'œuvre du ministre. Œuvre d'ordre pratique et d'indépendance laïque, qui veut fonder une monarchie par la sécurité publique, la répression du brigandage des barons et l'indépendance des rois vis-à-vis des papes : « Le plus illustre des écrivains du moyen âge, » dit M. Guizot.

Le latin, qui gardait possession de l'histoire, préparait aussi des sujets aux langues nouvelles. Le cycle d'Alexandre s'annonce dans l'*Alexandreïs* de Gauthier de Chatillon ; celui des Bestiaires dans le *De naturis rerum* de Thomas de Catimpré ; celui de Dante dans les *Visions* de Tondalus ou de Saint-Brandan. Raoul de Bruges traduit de l'arabe Ptolémée ; G. de Moerbeke, Aristote du grec. Le théâtre renaît dans les intermèdes du culte. Les imitations latines d'Esope et de Bidpaï préludent aux *Ysopets* et aux fabliaux, et l'épopée du renard commence par des poèmes dont deux semblent nous appartenir : *Isengrimus* et *Reynardus Vulpes*.

Deux des langues modernes sont nées dans nos provinces. Il ne serait pas possible de distinguer quelle fut la première fleur de ce printemps, ni de séparer ce qui coule dans nos œuvres, non plus que dans les veines d'un individu, de la sève gauloise ou germanique. A la fin du XIIe siècle, l'éclosion est

générale; les sujets viennent du latin, mais le ton est autre, plus barbare à la fois et plus vivant; c'est la jeunesse d'un monde. L'histoire devient la chanson de gestes, puis la chronique, en vers on en prose; les légendes s'animent en poèmes de chevalerie ou en romans d'amour; les railleries du cloître donnent le vol au fabliau populaire; les trouvères et les *Stadsprekers* répètent tous les bruits d'une époque de batailles, avec la rude franchise et la naïveté des premiers âges. Nos petites cours, déjà somptueuses, se font lettrées. Là, on aimait à entendre réciter *Philippe et Florimond*, d'Aymon de Valenciennes (1180), ou le chant flamand d'*Hildebrand*, plus ancien sans doute; la *Vengeance d'Alexandre* de Gui de Cambrai, ou l'*Ours Wisselau* d'un anonyme flamand; la *Chanson des Lorrains*, que commence Camelain de Cambrai, qu'achève Graindor de Douai, ou *Carel ende Elegast*. Là, dans la patrie de Godefoid de Bouillon, Richard le pèlerin ouvre le cycle des croisades, que continuera Graindor, que reprendra, au xve siècle un anonyme romanesque, en plus de 35,000 vers. Là, pendant que Henri de Veldeken écrit pour Agnès de Looz sa légende flamande de Saint-Servais, et Diederick d'Assenede, pour Marguerite de Constantinople, *Floris ende Blanceflor*, Marie de France rime pour Guillaume de Dampierre ses jolies fables et Chrestien de Troyes met en vers gracieux les romans du Graal pour présenter à Philippe d'Alsace et à Marie de Champagne un idéal d'amour et de chevalerie bien différent de celui du Perceval théocratique : Arioste après Hildebrand. Là, quand mourut Henri III, duc de Brabant, un ménestrel, Adenet, assistait à ses derniers moments et en fit le récit en vers. Henri III était poète français; son fils Jean fut poète flamand; quand il vainquit à Woeringen, Van Heelu assistait à la bataille et mit deux ans à la chanter. Sa fille fut reine de France. Son ménestrel, Adenet le Roi, est un poète. *Berthe au grand pied* est un chef-d'œuvre de sentiment, auquel rien ne manque que le style d'une langue faite.

C'est là aussi, grâce à des conflits de familles princières, que des poètes continuent l'esprit de Galbert, prennent parti tantôt pour Jeanne de Constantinople, dans le *Couronnement Renart*, tantôt contre elle dans le poème des *Ronds*,

dont il ne reste qu'une version latine incomplète, ou dans le *Roman de Bauduin,* dont le poème original est perdu. « Nous portons tous, disent les Ronds, écrit au cœur l'amour de la patrie ! » Et cet esprit d'indépendance s'incarne aussi, tantôt dans une classe que la *Chanson des Kerels* fait revivre en une satire où éclatent les haines bourgeoises, tantôt dans un Robin-Hood du Cambrésis que célèbre le poème gaulois d'*Eustache le Moine,* ou dans ce Barbe-Bleue flamand que met en scène le chant du *Sire Halewyn.*

L'immense production des fabliaux, presque toujours anonymes, ne nous permet pas de trier ceux qui peuvent nous appartenir dans les deux langues, et qu'il serait trop long d'analyser. Ils aboutissent à deux recueils différents : la *Légende de Thyl Uylenspiegel* et le *Roman du Renard.* Le sarcasme s'aiguisait dans les deux langues. Plus d'une histoire attribuée à *Thyl* a d'abord été racontée dans un fabliau gaulois ; le recueil semble nous appartenir. L'esprit ici n'est pas de haut titre, ni les farces de bon aloi ; mais les vices sont flagellés, le culte est parodié avec une effronterie sans réserve, et quelquefois, comme dans la querelle des docteurs, la comédie s'approfondit, sans mettre le doigt dans l'ordure. Le chef-d'œuvre du cycle du renard est flamand. La faculté d'assimilation des Flandres éclate ici. La première partie du *Reinart de Vos,* due à un Gantois, est d'une rapidité de récit, d'un tact dans le choix des épisodes et des traits, qu'on ne s'attendrait pas à voir à cette époque. Lorsque, en 1836, Willems en retrouva et publia le texte ancien, ce fut un événement littéraire. « Il semble, dit Grimm, que j'y respire l'air de la Flandre. » Mais ce grand air que respirait la Flandre du moyen âge parut si peu fait pour les poitrines modernes que Willems en donna une version corrigée. Le chef-d'œuvre du XIIIe siècle ne put être popularisé, au XIXe, qu'après des mutilations dignes du règne d'Albert et Isabelle. Quand ce cycle est envahi par l'allégorie, il produit (1288) le *Renard nouveau* de Jacques Giélée de Lille, long poème où l'on voit de jolis fabliaux, des épisodes comiques et une grande hardiesse à parodier l'excommunication. Du cloître, les railleries avaient passé dans la bourgeoisie.

La satire directe ne manque pas à cette époque. Quand la troisième croisade, chantée d'abord par Quesnes de Béthune, subit des retards, le poète flétrit les hésitations; quand elle est trahie, il maudit la défection de Philippe-Auguste; quand elle échoue, son maître, Hugues d'Oisy, tance le confiant poète. La croisade de saint Louis, qui nous donne un voyage en Tartarie, de Ruysbroeck, n'échouera pas, à son tour, sans qu'un ménestrel du Hainaut, Bauduin de Condé, accuse la convoitise des prélats, et qu'un poète flamand épanche sa douleur dans une imitation de la *Destruction de Jérusalem* de Flavius Josèphe. Saint-Jean d'Acre tombe, et ce poète s'indigne. Il s'appelait Van Maerlant. Il avait commencé à suivre la mode du temps, en imitant en flamand des poèmes de chevalerie. Les crises politiques l'amènent à l'éducation populaire, et il suit encore des modèles; il écrit une *Bible rimée* d'après Comestor, un *Miroir historique* d'après Vincent de Beauvais, des *Fleurs de la nature* d'après Thomas de Catimpré. De ces sujets traités avant lui, Maerlant fait une école et mérite, autant par son esprit national que par ce genre didactique, le nom de père de la poésie flamande. Ces poèmes, ces bibles mêmes mêlent à des miracles, à des sorties contre l'hérésie, des satires contre le clergé et des tendances égalitaires dont le *Wapene Martyn* est le chef-d'œuvre. Il fut traduit en vers français et latins, et donna lieu à toute une série d'imitations. On l'imprima en vers français vers la fin du XVe siècle. Les premiers succès de Philippe le Bel en Flandre devaient assombrir les derniers jours du poète; alors, il annonce la fin du monde, avec une verve qui l'a fait accuser, de nos jours, d'avoir « répandu à pleines mains les semences révolutionnaires » (Alberdingk-Thym). Jean Boendale sera aussi révolutionnaire que son maître, ou plutôt tout aussi naïvement chrétien et moraliste.

Même liberté dans le cloître et les écoles. Vers la fin du XIe siècle, Eude de Cambrai, auteur d'un poème latin sur la guerre de Troie, enseignait le réalisme à Tournai; Raimbert, le nominalisme à Lille; Hugues de Saint-Victor, une sorte d'éclectisme à Paris. Au XIIe siècle, Alain de Lille relève la philosophie d'une première persécution, et y emploie les

sciences, l'histoire, la poésie. Son *Anti-Claudianus* est le poème rationaliste chrétien du progrès. La Nature veut former un homme meilleur, tel est le sujet. Elle est conduite par la Raison, la Science, la Théologie, la Foi, enfin, qui la mène jusqu'au trône de Dieu. Là, l'Esprit réunit les éléments d'une âme supérieure, et toute lutte cesse : le poète chante le triomphe de la Nature et de l'Amour : *Natura triomphat, regnat Amor!*

Au XIIIe siècle, la découverte de presque toute l'œuvre d'Aristote amène une révolution qui a ses martyrs, comme David de Dinant et ses disciples, brûlés à Paris en 1209. Siger de Brabant, qu'on ne peut plus confondre avec Siger de Courtrai, échappe, avec Bernier de Nivelles, à l'Inquisition, qui l'accuse de « vérités suspectes », dit Dante en le glorifiant.

Saint Thomas règne alors, mais Henri de Gand lui tient tête. Un sage besoin de concilier Aristote et Platon, une indépendance d'esprit pratique, une calme hardiesse de seigneur flamand à marquer le droit des peuples contre les souverains parjures font de son œuvre la *Somme* du bon sens.

Déjà la chronique est entrée dans les langues modernes, sans quitter le latin. Celle qui porte le nom de Bauduin d'Avesnes est commencée en Hainaut; Henri de Valenciennes continue Villehardouin; Hugues de Pierrepont refait celles de Liége, perdues dans un incendie, et y emploie, dit-on, le français; Giles-li-Muisis, abbé de Saint-Martin, à Tournai, introduit dans son texte latin une chronique rimée en gaulois, et Mouskes, évêque de Tournai, rédige en vers français une chronique générale. Muisis raconte avoir vu l'évêque de Tournai — est-ce Mouskes? — galopant dans sa ville épiscopale avec une suite de vingt chevaux. D'Hemricourt représente de même le chanoine de Liége Jean le Bel, grand personnage de riche étoffe, vivant dans le faste, les lettres et les plaisirs. Entre le cloître et le monde, l'évêché, mondain, guerrier et littéraire, fait la transition.

Maerlant n'était pas mort de deux années que la bataille de Courtrai ouvre pour nous le XIVe siècle. On l'a dit stérile en littérature, c'est le siècle de Froissart; en politique, c'est

le siècle des d'Artevelde. Quand Gui de Dampierre en appelle à ses pairs contre le roi de France, un poète brabançon assiste aux pourparlers : Van Velthem va continuer le *Spiegel historiael* de Maerlant. Lorsque Jean II donne au Brabant la charte de Cortenberg, un poète assiste aux États généraux : Jean Boendale est le plus grand élève de Maerlant; le *Miroir des laïques* est son chef-d'œuvre, dit-on; chef-d'œuvre bourgeois. Son *Témoignage de Jean*, qui est son *Wapene Martyn*, n'épargne personne. Tremper les esprits, tel est son but, que poursuit aussi l'anonyme flamand de la *Guerre de Grimberghe*, où l'histoire est poétisée, et que H. Van Aken, après avoir suivi l'école, oublie pour traduire le *Roman de la Rose*.

Dans le même temps, la prose flamande est créée par J. Van Ruysbroeck, qui la consacre à des sujets religieux, avec une énergie de style qu'on admire encore.

Mais il s'agit bien d'allégories amoureuses et de mysticisme religieux! Les trois langues se jettent dans la bataille que sonnent les Matines de Bruges. Un sergent français, G. Guiard, rime cette campagne pour venger son roi. Mais aussitôt des chroniqueurs mettent en scène la vérité : les soulèvements du peuple, les cruautés du roi, le silence menaçant des communes sur son passage. Van Velthem a des détails de mœurs qui annoncent Froissart. Après Courtrai, Guiard crie à la trahison et invente un « gouffre de bourbe », cause de la défaite, tandis que Van Velthem fait justice de « cette tromperie », que la *Chronique anonyme des Pays-Bas* dit que les Français furent « desconfis par lor orgheil », et que le Moine de Gand parle avec une concision émue de ces ouvriers à pied, par qui « la chevalerie française a été réduite en poussière » : *stercus et vermis*. La lutte historique continue ainsi pendant que J. de Guize recueille les *Annales du Hainaut* et que les *Brabantsche Yeesten* ont leur pendant à Liège dans la grande chronique de Jean d'Outremeuse.

Quand Jacques d'Artevelde fait lever le siège de Tournai, Jean le Bel s'écrie : « Je vois un nouveau siècle! » et Froissart va montrer l'Europe suspendue à cette querelle d'un petit peuple. Les chroniqueurs flamands paraissent plus

sévères que les autres pour les d'Artevelde. Les Wallons comme Froissart, les Brabançons comme Van Velthem et Boendale, semblent plus vrais. Froissart fait dire par les Liégeois aux Flamands : « Nous sommes frères ; » Boendale consacre tout un poème à Édouard III, « l'instrument de Dieu » ; Froissart et Boendale vantent la fédération de Brabant, Hainaut et Flandre, que Muisis appelle « le grand conseil de toute la patrie : *Consilium totius patriæ* ».

La poésie n'était pas morte. Le duc Wenceslas est poète ; Guillaume le Bon a ses ménestrels ; Vanderloren chante d'Artevelde, tandis que l'école de Boendale dégénère dans le genre allégorique et grivois, où les *Souhaits* flamands de Vanderloren peuvent rivaliser avec la *Veuve* de Gauthier le Long. L'école du Hainaut est la plus intéressante, non pour les tendances de Colin, qui gémit sur le désastre de Crécy, ou pour le poème anonyme du *Vœu du Héron*, ni pour les poésies morales de Bauduin de Condé, de Watriquet de Couvin, ni pour les panégyriques du comte, par Jean de Lamotte, Bauduin de Condé et autres, mais pour les poèmes moraux que Giles-li-Muisis composa pendant sa cécité, et surtout pour les petits romans en vers de Jehan de Condé, qui rappellent la facilité de récit, l'invention et la grâce des détails, la vérité de sentiment de Chrestien de Troyes.

Le théâtre, né dans l'église, détache des miracles les scènes grotesques et met le fabliau en jeu dans la *Farce* ou la *Sotternye ;* puis il aborde la vie profane, héroïque ou comique, soit à Arras, où Jean Bodel fait jouer le *Miracle de saint Nicolas* avec un réalisme qui va jusqu'à l'argot, et Adam de la Halle son *Jeu de la Feuillée*, galerie de portraits satiriques qui commence par sa femme et son père et finit par la petite dame et le moine quêteur ; soit en Flandre, où les drames d'*Esmorée*, de *Lanceloot*, de *Gloriant*, et des comédies comme *l'Hiver et l'Été*, etc., attestent la prise de possession du théâtre par l'art profane.

Cette activité littéraire — qui, en Europe, produit Dante, lègue des sujets au Tasse, à l'Arioste, à Shakespeare et donne aux fabliaux cette naïveté qui éclora bien tard dans La

Fontaine — crée, dès le XIVe siècle, Froissart. Le milieu nouveau, toujours romanesque, déjà politique, aux luttes à la fois chevaleresques et sociales, aux alliances qui changent encore, au patriotisme qui fermente déjà, où le trouvère reste dans le chroniqueur et le chevalier dans le chef de guerre, mais où les faits transforment l'Europe et l'histoire, fit « sortir le génie ». Ce n'est pas Froissart qui en sort le premier, c'est Jean le Bel. Dès sa *Veraye Chronique,* le ton est donné, le style existe. Elle s'arrête à 1361 ; Froissart la continue jusqu'en 1400. Mais, en quarante années, les événements ont grandi, éclairant leur prologue d'une lumière nouvelle ; l'époque a pris des proportions dramatiques puissantes. Héritier dû fier chanoine de Liége, l'humble clerc de Valenciennes consacre toute une vie de ménestrel errant de l'histoire à la recherche des faits exacts, et il crée ce genre vrai, naïf, humain, animé, avec un art d'épisodes qui prend tous les tons et dans une langue qui annonce le puissant instrument du XVIe siècle. Ce n'est pas seulement un conteur ni un dramaturge ; il remonte aux causes même économiques et embrasse tout l'horizon. Il n'aime pas les communes, « cette merdaille », mais son sentiment naturel du vrai lui fait mettre en scène leur héroïsme et leurs paroles avec une grandeur qu'aucun panégyriste n'a égalée. Toute sa vie, il s'informe, se corrige, se complète ; jusqu'aux derniers jours il s'occupa « d'éclaircir la matière ». Dans un tel milieu, la matière de l'histoire ne peut être qu'humaine. Ici, point de mysticisme. Comme Eginhart et Suger, Froissart et Jean le Bel sont chrétiens, mais profanes, ils abandonnent les *Gesta Dei* pour chercher les causes des événements dans les passions des hommes.

Je voudrais m'arrêter à cette œuvre où éclatent tous les caractères de notre moyen âge et de notre esprit : art naïf, indépendant, laïque, un peu bourgeois, assimilateur et cosmopolite, réaliste, avec un idéal d'honneur et d'amour. J'y vois les qualités réceptives et pittoresques de notre école artistique future, composée de traits exacts et de groupes mouvants, alliant un sentiment de réalité dramatique à une couleur variée dans sa chaude harmonie. Froissart a fait

penser à Shakespeare, mais jamais écrivain n'a mieux représenté dans les lettres le génie de l'école flamande, qu'il a précédée de deux siècles. Enfin, remarquons-le aussitôt, ce n'est ni dans *Reinart de Vos*, ni dans Maerlant que notre sens pratique du vrai atteint à cette abondance de pittoresque; c'est dans un historien né à Valenciennes, de race wallonne, de langue française, et nous rencontrerons ailleurs le même phénomène, comme si notre génie ne pouvait mieux éclater dans les lettres que sous l'impression produite par les énergies du peuple flamand sur le génie littéraire français.

Lorsque, trois ans après la défaite de Roosebeeke, dont Froissart a fait un drame digne de Shakespeare ou de Rubens, Philippe le Hardi célébra à Cambrai les doubles noces de son fils et de sa fille avec la fille et le fils du comte de Hainaut, ces mariages, qui préparaient le règne des ducs de Bourgogne, eurent pour témoin ému un ménestrel : « Bien pensai être en Paradis! » s'écrie Jean de Malines. Quand le second mariage de Philippe, dit le Bon, et la création de la Toison d'or marquent l'apogée de cette maison, le nouvel Ordre a pour roi d'armes un chroniqueur, et parmi ses chevaliers le père de Philippe de Comines et Ghillebert de Lannoy. La langue française, divisée en dialectes, n'était pas encore centralisée. Avant d'avoir Paris pour capitale, elle va avoir, une dernière fois, son foyer au dehors. On peut appeler la littérature de la cour de Bourgogne un siècle de Louis XIV à l'extérieur et avant terme. Comme le « grand roi », le « bon duc » veut fonder l'unité monarchique, que décrit Martin Franc :

> Le prince, en la chose publique,
> Est comme sang dedans le corps.

Comme lui, il s'entoure de pompes littéraires, dramatiques, artistiques :

> D'historiens, d'enlumineurs;
> En fut-il jamais de meilleurs? (Franc.)

Sous les ducs commence la renaissance des lettres antiques, qui, sous le roi, sera portée à sa perfection, et les revers ne manquent pas aux deux dynasties, non plus qu'un Fénelon,

pour leur parler du devoir, ni une révolution comme conséquence de leur despotisme. Il manqua à la maison de Bourgogne le goût délicat, la perfection du théâtre, une nation constituée, un État durable.

Cette longue période, qui va de Roosebeeke au Compromis des Nobles et de Froissart à Marnix, a plusieurs phases littéraires. La lutte qui suit le meurtre de Montereau passionne d'abord les écrits, sans que l'art y gagne; puis, vient l'épanouissement luxueux du règne de Philippe le Bon, que minent des revers; enfin, l'esprit public tend à s'affranchir, pendant que le style s'obscurcit, et l'on pense à tout réformer, l'Église comme la langue, l'État comme la poésie et l'histoire. Martin Franc, poète aux formes abruptes, fait la transition des premières violences au faste nouveau. Pierre Michault voit les premiers mauvais jours; il rime la *Danse aux aveugles* et des complaintes sur la mort de la jeune comtesse de Charolais. Quand le Téméraire tombe, et, bientôt après lui, sa fille, Olivier de la Marche laisse sa Chronique pour mettre en prose verbeuse et en vers confus l'histoire allégorique du *Chevalier délibéré.*

Le théâtre, qui sert encore le culte, se mêle déjà aux fêtes de la cour et se prête aux manifestations de la bourgeoisie. Les souverains ne pouvaient négliger ces pompes littéraires. Lors des fiançailles du duc, en 1414, on joua en flamand, à Bruxelles, la *Première Joie de Marie.* Olivier de la Marche décrit une fête donnée à Lille en 1453, où une fable païenne en français : *Jason,* et une scène de chevalerie : *Le Vœu du Faisan,* excitent les seigneurs, par un art factice, à une croisade surannée. Les Mystères politiques, comme le *Concile de Bâle,* la *Mort de Charles VII,* la *Paix de Péronne* furent-ils représentés ? Ils citent à la barre les conciles et les rois, comme Gringore le fera plus tard à Paris. Les chambres de rhétorique, de leur côté, représentent l'esprit d'association locale, avec ses fraternisations de ville à ville. D'abord, elles se rattachent au culte, même par leur nom; des évêques les président, comme Jean de Marvis à Tournai; un notaire apostolique en est l'ordonnateur, comme Casteleyn, poète flamand fécond; des princes s'y font inscrire et leur donnent des prix. Bientôt,

des noms de fleurs, des formes grecques ou latines marquent la transformation, que le nom et la devise de l'*Alpha et Oméga* d'Ypres expriment clairement : *Spiritus flat ubi vult.* Les bourgmestres dirigent et paient ces riches fêtes, où les deux langues et tous les genres rivalisent. L'art manque sans doute, mais non l'esprit de liberté, de satire et de faste de la bourgeoisie. Je ne dis pas l'esprit de révolte : « Nous n'avons pas moins de religion pour avoir moins de miracles, » avait dit Boendale.

L'histoire a les mêmes phases : *Le livre des trahisons de France* et la *Geste rimée des Ducs* servent les Bourguignons contre les Armagnacs, et le *Pastoralet* prête à ces haines un fouet plus brutal contre la reine Ysabeau. La vérité ne reprend ses droits qu'après vengeance complète. Alors, comme sous Louis XIV, les écrivains aspirent à illustrer le règne. C'est Chastellain, l'*indiciaire* de la cour : verbeux, diffus, nommé «l'adventureux» dans sa jeunesse, «noble orateur» dans l'âge mûr, comparé par Jean le Maire à Lucain et à Virgile et s'appelant lui-même l'humble Georges. Quand il touche à l'histoire, son style se débarrasse et il mérite autrement que par l'emphase l'épithète que lui donne Marot d'homme grave. C'est Jacques Duclerq, qui rapporte sans détours l'oppression du pays, la misère du peuple, le désordre des finances, les essais d'inquisition à Arras, l'énergique protestation du bon sens public. C'est Jean de Wavrin et sa chronique d'Angleterre; Molinet, l'élève de Chastellain; Olivier de la Marche, Lefèvre de Saint-Remy. C'est Jean Brandon et Adrien de Budt à l'abbaye des Dunes ; A. Thymo, à Bruxelles ; en Flandre, Meyerus, un de nos meilleurs historiens latins, le père de l'histoire de Flandre. C'est Monstrelet, «baveux», dit Rabelais, mais égal, suivant l'amble des événements, mais cherchant le noble de l'histoire, et dont Buchon loue l'esprit de vérité : «On ne trouvera chez lui aucun de ces prodiges absurdes... » et le sentiment élevé : « L'humanité était le fond de son caractère. »

Quand Philippe meurt, un Mystère : *La Mort de Philippe le Bon,* va jusqu'à vanter les vertus de ce duc, licencieux, dépensier et cruel. Mais Chastellain, dans son *Avertissement au duc Charles,* comme dans ses allégories à perte de vue du *Livre*

de paix, parle doctement du devoir, et le même langage est tenu aux deux souverains par un homme et un écrivain. Ghillebert de Lannoy, n'étant pas « apprins de lettres », n'écrivait pas pour la postérité. Bien lui en prit, car il dit ce qu'il voit et ce qu'il pense et se crée un style exempt des fadeurs du temps. Ses *Voyages et Ambassades* sont des reconnaissances militaires où rien n'est négligé, pas même les lieux faciles à incendier. Il est chrétien, mais il ne perd aucun trait de mœurs, même quand il rappelle les violences de l'Église ; il est ambassadeur, mais il reste chevalier, aime les aventures et devient éloquent pour inspirer à son fils, dans ses *Enseignements d'un père,* l'ardeur du courage, ou pour recommander au jeune comte, dans l'*Instruction au prince,* s'il est forcé à la guerre, de ne pas laisser à l'ennemi « le temps de lui présenter la victoire ». Il sert le duc contre les communes, mais il lui soumet des *Avis* pratiques sur la réforme des finances et écrit cette *Instruction* où il plaide le devoir du souverain et l'excellence des États généraux. Il est noble et a les sentiments de fierté et de privilège de sa caste, mais avec l'esprit positif des cadets flamands et les idées de justice politique qui rappellent nos riches bourgeoisies.

La noblesse s'était souvent fait inscrire dans les communes ; elle se rallie encore ici aux États généraux ; de Lannoy continue Henri de Gand et prépare Marnix.

Comines vient à l'époque des malheurs ; il n'emploie pas son talent à les prévenir, ni ne perd son temps à parler raison au Téméraire. En pleine paix, il passe à l'ennemi. Mais le sentiment national se formait : l'opinion et l'histoire du temps jugent sévèrement « ce fameux traître », dit Meyerus, et le roi « qui l'a corrompu », dit Adrien de Budt. Ce roi étant Louis XI, sa politique d'astuce et de crime dut être une terrible trempe pour un ministre, comblé de faveurs, exposé aux plus vils dangers, contraint à des complicités infâmes et certain de sa disgrâce à la mort du maître. Cette longue pratique de la tyrannie et cette chute pleine d'humiliations à l'âge de la fécondité formèrent Comines au génie de l'histoire politique, qui annonce Machiavel, prépare Montesquieu et a fait souvent appeler ses *Mémoires* un chef-d'œuvre. Barante

dit qu'ils n'ont pas le caractère français. Ce qui s'y trouve d'étranger à la France d'alors nous appartient. Le génie de Froissart gagne en profondeur sous la plume de cet historien, qui voulait faire de Tallemont une petite Flandre et qui offrait au creuset du malheur un esprit né dans le pays des d'Artevelde et grandi dans une cour où vivaient Chastellain, Monstrelet et Ghillebert de Lannoy.

Comines indique la cause de la Renaissance, « qui ne fust guères avanciée si Constantinople n'eust été prins ». C'est un autre seigneur de Comines, Georges de Halewyn, qui favorise « ce travail de rétablissement » dans nos provinces. L'érudition règne alors. Le latin devient plus pur, sans devenir plus vivant. Le français s'y retrempe comme au chaos originel et le flamand se plonge dans ces eaux étrangères. Le goût étouffe d'abord, autant que la langue s'obscurcit. Les noms propres eux-mêmes se font latins ou grecs; mais la Renaissance commence et l'imprimerie va l'activer. L'Église se croit encore en danger, la scolastique résiste, à Louvain, inutilement; Érasme et Baius lui passeront sur le corps; Despautère (Van Spauteren) donne la première grammaire latine, comme Clénard, de Diest, la première grammaire grecque; les bibliothèques s'enrichissent de manuscrits, qui fournissent un ample musée aux merveilles de la miniature; les polygraphes abondent; toutes les professions se doublent de l'art littéraire; l'enseignement est partout et l'on fraternise dans le culte des lettres. Le conseiller Wielant, qui donne à la Flandre, outre ses *Antiquités*, ce qu'un Hennuyer, Bouteillier, donnait aux coutumes du Nord de la France, dans sa célèbre *Somme rurale*, est l'ami de l'abbé de Budt; Ægidius est le « Pilade » d'Érasme et l'ami de Thomas Morus, qui lui dédie son *Utopie*. Toute une société de savants lettrés se groupe à la cour de Marguerite d'Autriche ou autour d'Érasme, ce Voltaire qui a son Ferney à Anderlecht.

Jean le Maire écrit en français. Il appelle l'italien à la rescousse, dans sa *Concorde des deux langues*, où il soutient que le français suffit pour « exprimer en bonne foy tout ce que l'on sçauroit excogiter », ce qui en fait le précurseur de Du Bellay et le père de Ronsard. Poète, sa *Couronne margaritique*

ne vaut ni son *Amant verd*, dont le titre et le héros seuls font penser à Gresset, ni ses *Contes d'Atropos,* dont le sujet et le piquant rappellent Boccace. Historien, il sert les passions politiques du moment dans l'*Illustration des Gaules,* et son *Promptuaire des Conciles* paraîtra à Rabelais mériter à l'auteur une place en enfer, où il contrefait le Pape. Le Maire défend l'Église gallicane avec des passions qui commençaient à monter dans les masses, et le précurseur de Ronsard annonce Luther lorsqu'il prédit à l'Église une « terrible persécution, rabbat et humiliation, avec *réformation* ». En vain Érasme, Houwaert et autres cherchent le juste milieu. Nous sommes déjà en pleine révolution.

Les ducs de Bourgogne n'étaient point parvenus à créer un État; leur littérature disparut avec eux. Sauf ceux qui servirent la France, ces écrivains durent être retrouvés de nos jours dans la tombe des vaincus. Mais ce milieu actif avait entretenu le feu de nos traditions, préparé la Réforme et donné aux lettres Ghillebert de Lannoy et à l'histoire le chef-d'œuvre de Comines.

Le siècle de la révolution religieuse commence en Belgique par de belles victoires, des publications savantes, de pacifiques études et des chants d'amour. On fait toujours des vers latins et grecs, on traduit en français et en flamand les païens et la Bible, sans penser à mal d'hérésie. Periander met en beaux distiques latins l'*Uylenspiegel,* sans l'expurger. En flamand, Vandendaele écrit son *Étuve;* Anna Byns chante l'amour; Cornélis Everaert célèbre les victoires de Charles-Quint et se fait « le critique badin des mœurs du temps » (Snellaert). « Un nombreux chœur de poètes (religieux) semble protester », dit Alberdingk-Thym. Mais la cour, l'université, le clergé sont à l'érudition libre et aux franchises littéraires. L. Vivès est en honneur. Personne ne semble se douter que les terreurs approchent; ni Léoninus, qu'il devra parler sévèrement au duc d'Albe; ni Eschius, qu'il sera dénoncé à l'Inquisition; ni Marius, le poète érotique, qu'il entrera au Conseil des troubles; ni Anna Byns, qu'elle chantera la persécution; ni Desmasures, le traducteur français de l'*Enéide* et du *Jeu des échecs,* qu'il se fera prédicant et proscrit; ni

Marie de Hongrie, qui fait traduire les psaumes sur des airs populaires par Van Zuylen, que la seule possession d'un de ces livres mènera au bûcher. La cour de Marguerite d'Autriche a été comparée à celle de François Ier. La régente chante ses douces poésies mélancoliques, de fiancée répudiée et d'épouse veuve, au milieu d'une cour galante et lettrée, pendant que l'évêque de Tournai rime les *Quinze mystères du Rosaire*, et que Poëtou chante à Anvers l'*Hymne de la marchandise* et le *Labeur en liesse*. Cette liesse ne durera pas.

L'exécution du comte d'Egmont fut comme un coup de foudre. Aussitôt, la passion politique éclate en complaintes populaires; les savants émigrent; les patriotes en Hollande ou à Londres, les autres en Espagne; les rhétoriciens sont pendus ou exilés; l'*Étuve* est mise à l'*index;* tout devient suspect. Il faut prendre parti, on passe des libertés naïves aux révoltes légales, conscientes, ou aux rages de la répression. Les traductions de la Bible deviennent franchement luthériennes; chaque persécution suscite un chant de vengeance, chaque défaite un cri de revanche; les pasquilles pleuvent comme les balles; les pamphlets crépitent comme les bûchers et les Gueux se battent en chantant. C'est en flamand que le fanatisme trouve ses poètes : Anna Byns, la « princesse des rhétoriciens», tourne sa passion contre l'hérésie. Ce feu lyrique qu'elle a exhalé dans les jalousies, les retours, les désespoirs de l'amour, s'alimente au sombre génie des psaumes, gémit sur les vanités du monde et les terreurs de la mort, tonne contre l'impie, appelle le massacre. La réplique ne manqua point; il serait impossible de noter les mille chansons, satires, complaintes qui se heurtent alors : un chant résume tous les autres et les représente, c'est le *Wilhelmus lied*, de Marnix.

Le Brabançon Houwaert, noble, beau, riche, érudit, commence sa vie politique dans cette prison qui, depuis 1597, a fait nommer la rue où elle se trouvait la Montagne-des-Larmes (*Treurenberg*). Il a consacré à en peindre les horreurs un poème flamand où l'indignation se noie en des allégories sans fin, mystiques de fond, païennes de forme, et sous un titre long d'une aune: *Les quatre fins du monde, etc., etc., etc.* Cette double profusion de symboles et d'érudition cache une

haine contre le duc d'Albe, qu'on retrouve dans sa *Doléance de Milenus* et dans son dernier poème, où il maudit encore le « bourreau féroce ». Les cinquante-huit mille vers de son *Domaine de Pégase* n'ont rien de politique; le même procédé y est employé à moraliser, en les charmant, les jeunes filles, qui l'en remercièrent par de gracieuses ovations. Après la défaite, Houwaert ne voulut pas s'expatrier de sa « Petite Venise » de Schaerbeek; il dit pourquoi dans sa *Paranèse,* qu'il imite de la *Constance* de Juste-Lipse. Il mourut rallié à l'archiduc Ernest et dans le giron catholique, fidèle à la devise de son château : *Tiens le milieu.*

M. Stecher compte parmi les causes qui ont fait échouer la révolution dans nos provinces « la façon puérile dont les Flamands comprirent l'imitation des anciens » et il cite Houwaert. Cela est plus vrai de Juste-Lipse. Homme double, changeant et rechangeant dix fois de culte, de secte, de parti, au gré de ses intérêts et de ses terreurs; finissant par légitimer les persécutions et flagorner les miracles; écrivain double, anti-scolastique et pédant, stoïcien avec Sénèque et superstitieux avec Del Rio, écrivant de belles prosopopées cicéroniennes sur la *Paix*, un livre sur la *Constance*, et vantant l'unité de monarchie et de culte par la force : *Ure et seca;* faisant un chef-d'œuvre d'érudition de ses commentaires sur Tacite et des chefs-d'œuvre d'ineptie de ses livres de piété qu'un traducteur moderne de sa *Constance* écarte comme « n'appartenant pas au catalogue de ses œuvres littéraires, mais à celui des gages qu'il entendait donner de la sincérité et de la persévérance de sa foi ». Autant vaudrait l'appeler lâche.

Pendant ce temps, les Belges échappés du pays servaient les lettres et les sciences à l'étranger. La chambre des Émigrés brabançons, d'Amsterdam, devient célèbre; De Konink, avec sa *Jephté*, y annonce Vondel, et Vondel, né en exil de parents anversois, Cats né en Zélande, Van Zevecote et Heinsius nés à Gand, honorent la Hollande. Vondel et Cats auraient été pour la Flandre un Corneille et un La Fontaine.

L'histoire avait suivi sa route, donnant à chaque province, à chaque ville, des annalistes. Dès que la lutte s'engage, les

chroniques font place à des œuvres de parti. C'est un combat. Viglius veut rejeter la responsabilité des troubles sur les Gueux, il quitte le latin et écrit : *La source et commencement des troubles, etc.;* De Vissempierre raconte le siège de Tournai et Del Rio écrit ses mémoires, trop intéressés pour être vrais. Les Malcontents ont aussi leurs écrivains : de la Laing, Pontus Payen, etc. Les Gueux ont des histoires et des martyrologes. Les *Mémoires anonymes,* publiés par MM. Blaes et Henne, sont l'œuvre émue d'un observateur et d'un ami du peuple; Jean le Petit dédie sa *Grande Chronique* aux États généraux; Van Meteren écrit en latin, en allemand, en flamand, et fait traduire en français son *Histoire belgique,* récit minutieux non moins que passionné, fait par un proscrit bien placé au consulat flamand de Londres pour recueillir les témoignages, et par un esprit pratique qui se plaît aux détails autant qu'il aspire à représenter un grand parti. Pasquier de la Barre, procureur général de Tournai, nous a laissé aussi des mémoires sur une cause qu'il devait servir jusque sur l'échafaud.

Une lutte pareille ne pouvait se contenter ni de la poésie ni de l'histoire. La polémique y marche de pair avec les prêches et le pamphlet est l'arme du temps. Il prend toutes les formes, depuis les pasquinades et les médailles jusqu'aux controverses en plusieurs tomes. Il faut se contenter de noter cette levée en masse de l'opinion, qui donne au pays des écrivains en même temps que des soldats. Elle s'honore dans les lettres de nombreux martyrs comme le poète De Conink, brûlé à Gand, et le théologien Gui de Brais, pendu à Valenciennes. Un homme la représente au pouvoir : Guillaume d'Orange atteint à l'éloquence quand il rédige son panégyrique et parle de cette « sainte assemblée » des Etats, à laquelle il demandait de fonder une nation libre. Un homme la représente à tous les postes : capitaine pour défendre Anvers et Harlem; diplomate à la diète de Worms; théologien comme Mélanchton, éducateur comme Érasme; écrivain dans les trois langues, il donne aux Gueux leur Marseillaise, commence une traduction de la Bible, manie le flamand dans le *Bijenfork* avec une grande puissance de style, manie le français

avec une verve pittoresque et des accents populaires dans la même œuvre : *Tableau des différends de la religion,* livre de discussion serrée, de passion forte et d'indignation généreuse, où il met « le catholicisme en rabelaiserie » dit de Thou. « Il y aurait un livre à faire : *La Belgique au* XVIe *siècle,* dit J.-B. Nothomb, livre qui étonnerait l'Europe, à laquelle il dirait tout ce que le génie belge a donné à la civilisation générale. » Ce génie, qui produira Rubens, est surtout représenté à cette époque par Marnix de Sainte-Aldegonde, et nous retrouvons ici le même phénomène que chez Froissart. Marnix écrit des œuvres flamandes où son idée éclate énergiquement, mais il est né à Bruxelles; je n'oserais décider dans quelle langue il pensait, dans quelle langue sa force comique lui fut le plus naturelle, mais je vois avec quelle verve il trempe celle de Rabelais dans les passions du temps et les mœurs du pays, et là encore, dans les deux langues, je vois, de l'association des deux éléments, de la rencontre, dirait Bruck, des deux courants électriques sortir « le génie belge ».

Le XVIe siècle se ferme et le XVIIe s'ouvre par l'abdication de Philippe II et par la naissance du jansénisme. Si on s'en rapportait à une liste dressée pour la *Biographie nationale,* le XVIIe et le XVIIIe siècles auraient eu une grande fécondité littéraire. On doit en rabattre pour la qualité, et la quantité ne compte guère ici qu'au bilan du mysticisme. Ni dans l'un ni dans l'autre sens, pourtant, le pays, cruellement ravagé, ne fut stérile. En dehors de la poésie, qui cite en latin Malapert, Torrentius, Hoschius, Catullius, en flamand Poirters, Dewrée, en français d'Ennetierre, Coppée, le baron de Walef, appréciés de l'époque, — sans oublier les grands poèmes comme la *Madeleine* du Père Remy, le *Temple de la Paix* du Père Wastelain, et l'*Accord de la grâce et de la liberté* que le Père De Bassardrie prétendit opposer au jansénisme de Racine fils, ni les chambres de rhétorique qui renaissent en Flandre et donnent à Anvers Willem Ogier, à Dunkerque, l'*Abdication de Charles-Quint* et la *Vie de Jésus,* par De Swaen, à Bruxelles Cammaert, qui écrit jusqu'à cent pièces pour opposer au goût espagnol des imitations de France et d'Italie,

— la vie nationale se concentre pendant ces deux siècles, aussi bien en littérature qu'en politique, sur six branches principales : la défense du pays, la réforme de l'Église, la réforme de l'hagiographie, la résurrection historique par l'étude politique des chartes, la liberté du commerce, enfin la philosophie. Partout nous trouverons une action persévérante, un groupe d'hommes et un grand nom.

Jansénius est à la tête de deux de ces résistances. La campagne de Richelieu, le sac de Tirlemont, le siège de Louvain aiguisèrent la verve de nos poètes et le génie de Jansénius. Son *Mars Gallicus* dénonce les projets de monarchie universelle, flétris par Marnix, renouvelés par Richelieu. C'est un pamphlet de haut ton, d'audacieuse raillerie, d'érudition implacable. Quand Louis XIV continuera Richelieu, les pasquilles s'organiseront en même temps que les corps francs; Stokmans, Loyens, De Lisola mettront la science historique et juridique au service du patriotisme et Christyn répondra à Dupuy comme Jansénius au Père Arroy.

La Réforme — c'est l'effet des révolutions — en activant le fanatisme des uns devait inspirer aux esprits d'élite l'émulation du bien. Une ambition « plus haute que celle qui prétend à la monarchie du monde » présidait aux relations de Jansénius et de Saint-Cyran; il s'agissait de retremper la philosophie et la morale de l'Église dans l'esprit de saint Augustin. Né en Belgique, le jansénisme se relie à la révolution par la correspondance de Baius avec Marnix, à Port-Royal par Saint-Cyran, l'ami de Jansénius, et par Ruth d'Ans, l'ami d'Arnauld; il trouve en Belgique un succès politique contre Louis XIV et il y maintient jusqu'en 1789 les libertés de l'Église gallicane; Van Espen disait : l'Église belgique.

L'opposition, commencée contre Baius, redouble à la mort de Jansénius pour empêcher son œuvre posthume de paraître, s'envenime quand paraît l'*Augustinus*, triomphe quand le pape se prononce. Les jésuites y apportèrent toutes les violences et toutes les fourberies, ce dernier mot est resté à l'œuvre du Père Désirant : *La fourberie de Louvain.* Dom Maur d'Antines quitte sa chaire plutôt que de se soumettre ;

il va en France donner aux *Décrétales*, au *Dictionnaire* de Ducange, au *Recueil* de Dom Bouquet un collaborateur, et à l'*Art de vérifier les dates* un créateur. Ruth d'Ans est persécuté jusque dans son cadavre, et l'on frémit quand la *Biographie nationale* dit d'Eugène de Bruges, soumis à des corrections disciplinaires : « On n'entendit plus parler de lui. » Rien n'empêcha le jansénisme de se maintenir dans l'Église d'Utrecht, de s'affirmer dans la *Somme* de Billuart, de résister, dans la magistrature et dans le corps professoral, aux tentatives de l'*Index*.

Van Espen est grand. « Si j'ai eu quelques succès, disait d'Aguesseau, je le dois aux ouvrages de M. Van Espen. » C'est le réformateur du droit canon et le dernier père de l'Église gallicane. On allait fêter son jubilé de docteur quand ses ennemis triomphent. Le vieux jurisconsulte ne fléchit point. Persécuté, il se défend en français et son style s'anime pour parler de la dignité de l'avocat. Condamné, il préfère l'exil. Son *Apologia pro fuga* a la même fierté qu'inspire la conscience du droit, et l'on put écrire sur sa tombe : « Il aima mieux, dans l'extrême vieillesse, quitter sa patrie que de déserter la justice et la vérité. » L'activité du pays avait produit des écrivains qui s'élèvent, dans Jansénius, à la hauteur de la conception, dans Van Espen, à « la grandeur du génie ». Le mot est du chancelier d'Aguesseau.

La réaction contre la niaiserie et la fausseté des légendes mystiques est une conséquence de la première. Elle est représentée par les Bollandistes, qu'elle honore autant que leurs travaux considérables. Les discussions continuaient, mais rarement de ce ton digne qui valut plus de vingt éditions au *Manuel des controverses* de Becanus. Généralement, des œuvres mystiques annoncent le mauvais goût par des titres bizarres ; ce ne sont que *Coffret spirituel, Pieuse Alouette, Bourdon des dévots, Allumettes vives, Postillon divin,* ou en flamand : *Cuisinier pieux,* etc., et un jésuite va jusqu'à écrire la Passion du Christ avec des vers de Virgile, tandis que la cour d'Isabelle, vêtue en nonne, perpétue les jeux d'albums, où l'on mêle, comme l'a fait Broeckorts, « à la blancheur de la foy des ardeurs plus que profanes ». (Ruelens.) Dès 1607,

Rosweyde se propose de restituer à l'histoire des saints de bons textes. A sa mort, Bolland le remplace et donne son nom à l'œuvre; Henschen se joint à lui, puis Papebroek. Le nom d'*Acta sincera* annonce le but, et nul mieux qu'Henschen et Cupper n'a établi les principes de la critique historique, même pour les appliquer aux faux miracles.

Pendant que l'histoire religieuse dépouillait sa robe de folie, l'histoire profane servait au réveil des communes. L'histoire avait suivi les événements, raconté le siège d'Ostende, les campagnes de Requesens, en attendant les Mémoires de de Mérode. Quand le bombardement de Bruxelles mit au jour les chartes enfermées dans la tour des Orfèvres : « Nous en ferons des abécédaires! » dit un doyen des nations, et la grande publication du *Luyster van Brabant* commence, aussitôt résumée en des sortes de catéchismes dans les deux langues. Le même travail se fait partout, et les privilèges sortent des archives. En 1760, Nény conseille au gouverneur de faire réimprimer un recueil de documents historiques; Nélis, consulté, préfère des pièces inédites; l'Académie est bientôt créée et commence par la chronique de Gislebert. L'histoire artistique et littéraire renaît avec Paquot. La huitième édition du *Dictionnaire historique des hommes nés dans les provinces belgiques* (extraits de Feller) parut en 1793.

Ce n'est pas comme lettres mortes qu'on publie les privilèges : on en cherche l'âme. La constitution des États est à l'étude. Quand le président de Paepe publie, en 1787, un traité de la *Joyeuse entrée en Brabant,* le gouverneur, comte de Cobenzl, a déjà demandé au président de Nény une étude pareille pour le fils de Marie-Thérèse : ses *Mémoires historiques et politiques* (1760) sont une œuvre savante, calme et fière, qui part de l'histoire du pays pour arriver à sa constitution intérieure. On y sent rarement la passion; quand elle apparaît, contre Philippe II, provoquée par des reproches, c'est encore avec la sévérité du magistrat. Le monde moderne est déjà là : « On me taxe, dit Nény, d'y avoir fait entrer trop d'esprit républicain. »

Les intérêts matériels du pays devaient susciter non moins d'activité politique et littéraire. Tous les traités les avaient

sacrifiés. C'est surtout après la paix de Munster que la lutte s'engage, par la Compagnie d'Ostende, par la contrebande maritime, par des écrits. Signalons : un manuscrit de Guillaume Henrion : *Moyen pour rétablir la navigation, etc.* (1719), œuvre d'un penseur et d'un économiste, — deux mémoires anonymes de Mac Nény, — un traité où Ch. Patyn emprunte à Grotius sa science et son titre : *Mare liberum,* — les mémoires diplomatiques du feld-maréchal de Calenberg, etc. Patyn, avec son enthousiasme de grand souffle, avait élevé la question : « Défendons nos droits, disait-il, et avec eux la liberté du genre humain ! » Mais l'Escaut ne sera ouvert que par la Révolution française, où tout aboutit.

Ce siècle est celui de Voltaire et de Frédéric II, de Joseph II et de Montesquieu, de Ricci et de François II. L'esprit philosophique est sur le trône et partout : avec Nélis à l'évêché d'Anvers, avec l'abbé de Man à l'Académie, avec Pyrard chez les carmes, avec Nieuport qui s'inspire de Condillac, et Grétry qui suit Jean-Jacques, avec l'Encyclopédie de Pierre Rousseau à Bouillon et à Liége. D'autres écrivains le représentent diversement : dans la gravité de la magistrature, comme l'amman de Bruxelles, Rapédius de Berg, dont certains écrits rappellent les *Lettres persanes;* — dans le clergé, avec le prêtre flamand de Coninckx, dont les *Voyages* sont d'un observateur spirituel et qui traduisit La Fontaine comme le bonhomme n'eût pas fait mieux, dit-on, s'il avait écrit en flamand ; — dans la légèreté des cours, avec le plus brillant de tous, le prince de Ligne, chevalier français, esprit universel; philosophe piquant, athée aimable; fou d'héroïsme, coquet de style ; « le seul étranger — dit Mme de Stael, oubliant Froissart et Comines — qui, dans le genre français, soit devenu un modèle au lieu d'être un imitateur ».

Cette philosophie n'est guère qu'à fleur d'esprit, et ces penseurs, qui préparaient la Révolution sans la vouloir, la virent passer sans la comprendre. Elle couvait plus profondément dans les masses. Vandernoot est un vrai bourgeois, qui loue le passé, fronde le présent, se plaît aux emphases de style, pour des hardiesses de juste milieu, et aux révoltes de rues, à condition que le clergé y trempe. Vonck est l'homme

de l'avenir; son style est plus franc, plus élevé; on y sent l'esprit du peuple et les idées de Kant. Il prépare les libertés modernes, pendant que le plus grotesque des humoristes flamands, le capucin Vervisch, qui doit mourir sur l'échafaud à côté de Barnave, parodie la révolution brabançonne; que Verloo, au contraire, prête aux idées de Vonck « la langue de la liberté », et que de Borchgrave chante, aussi en flamand, la liberté, « qui n'est jamais plus belle que sous un roi qui la comprend » (1790).

La Révolution suscita de grands enthousiasmes, de larges proclamations de principes, des oppositions vives, et, quand des proconsuls la compromirent, des réclamations pleines de dignité civique. La tourmente passée, le mouvement intellectuel se règle, toute une génération d'écrivains, fortement trempée, arrive à maturité, et une autre la suit, couvée par l'Empire. Les uns, pour servir Napoléon, cessent d'écrire, comme de Stassart le dit de lui-même. D'autres voyagent, recueillent l'histoire, retardent la publication de leur œuvre, comme de Potter, pour ne pas paraître aider au despotisme; ou l'attaquent avec des moyens parfois étranges, comme la parodie rimée de l'*Enéide* par Le Plat, où Vénus dit à Bonaparte :

Faites-leur oublier la Révolution!

D'autres servent plus prudemment la renaissance, sous un régime où le petit *Annuaire poétique* ne pouvait paraître sans que le manuscrit eût été envoyé à Paris et vu par la censure. On a souvent cité le discours de Cornelissen en 1812. La hardiesse s'y réfugie au bas des pages. Le texte ne pouvait manquer de louer le souverain, héros du concours; les notes contiennent un essai de réhabilitation de J. d'Artevelde. Le sujet du concours était un poème sur la campagne qui va de Friedland à Tilsitt. Willems eut le prix flamand. Borchgrave remportait le prix dans presque tous les concours. Quand il l'obtint, en 1810, à Alost, pour un poème sur les Belges, dont les auteurs, clause remarquable sous l'Empire français, devaient être Belges, le « phénix des poètes flamands » eut pour collègue, en français, Philippe Lesbroussart. Deux

poèmes chantant dignement la Belgique avaient été écrits et étaient couronnés sous l'Empire français.

En 1815, Borchgrave, à Roulers, Lesbroussart, à Gand, obtiennent encore le prix de poésie; le sujet était Waterloo; ils chantaient la bataille avec respect pour la nation vaincue.

La chute de l'Empire donne l'élan à ce groupe nombreux d'écrivains; des revues sont créées, aucune question ne leur restera étrangère. La poésie est partout : Van Meenen avait salué 1790 par des vers; De Potter publie deux satires contre Napoléon; Mlle Hugo de Raveschott, chantée par Hubin, obtient des succès de concours à côté de Lesbroussart et de Lemayeur, l'auteur d'un fameux *Poème des Belges* dont les notes valaient mieux que les vers; on pourrait composer la première partie de la vie de Quetelet avec des vers de lui; Stassart publie ses fables, Comhaire ses idylles, Destriveaux trois poètes liégeois : Regnier, Bassenge et Henkart; l'*Émulation* de Liége ouvre des concours, où débute Ch. Rogier en 1819; à Gand, un cercle d'historiens crée le *Messager;* à Mons, ce sont des *Soirées lyriques* que fonde Delmotte; à Maestricht Weustenraad va débuter; à Bruxelles, la *Société littéraire* remonte à 1802. Les traductions en vers s'ajoutent aux poésies latines, françaises, flamandes. Tout le monde va s'essayer au théâtre : Raoul fait des tragédies, Clavareau des comédies, Quetelet un vaudeville, Smits est l'auteur en vogue, joué partout. C'est l'époque où Quetelet raconte en vers qu'on se défie, chez Smits, à l'improvisation, et où Froment, déserteur français, crée autour de *la Sentinelle* une véritable activité littéraire. De nombreux Français nous ont apporté l'invasion du goût : Arnauld, Bory de Saint-Vincent, Tissot, Cauchois-Lemaire. Il n'est pas une de nos villes où l'on ne se souvienne de l'un d'eux, comme du charmant Rouillé à Liége. La plupart de nos écrivains leur doivent beaucoup, comme Polain à son parrain Mirampol, J.-B. Nothomb à Thuriot de la Rozierre, Lesbroussart à Jouy. Le contingent des Allemands se porte surtout dans l'enseignement; 1830 en trouva vingt-neuf dans nos universités. La poésie flamande, un peu absorbée par la Hollande, a des cercles partout : Van Duyze et de Borchgrave y brillent et Willems laisse les vers

pour l'histoire littéraire. L'histoire refleurit avec Desmet, poursuivi alors, bien vieilli aujourd'hui; Dewez, plus fécond; De Bast, Rapsaet, et Dierix, plus savant dans les recherches. La philosophie renaît avec Van Meenen, Haumont et Van de Weyer; le droit public avec Van Meenen, De Doncker, Pycke, qui cherchent la constitution des pouvoirs dans la philosophie du droit et dans les traditions du pays.

On avait adhéré au nouveau gouvernement et l'on comptait sur le régime représentatif. Willems avait célébré en flamand l'unité nationale; d'autres remontent, en des vers latins ou sur le théâtre, à la gloire du Taciturne. Moke glorifie le XVIe siècle en deux romans. Froment chante la liberté qui préside à cette confiance d'un peuple. Raoul dit : « Nous ne voyons pas quel vœu il nous resterait à former. » De Gerlache, du haut de la tribune, déclare la dualité de langues et de cultes destinée à produire « une rivalité de vertus privées et publiques ». La confiance dura jusqu'en 1828, et le désir de rester unis jusqu'en septembre 1830. Le salon de peinture, si souvent signalé comme le premier symptôme de renaissance, date d'avant la révolution. Que d'œuvres littéraires ont paru de même, comme les *Passe-Temps* de Mathieu, datés du 17 juillet 1830, et la traduction du notaire Galbert, par Delepierre! Quand la politique personnelle du roi s'était fait jour, la situation des écrivains libéraux avait été délicate. *L'Observateur* préfère se taire; Willems jette des cris de patriotisme, en prose et en vers; Mathieu, Lesbroussart, Weustenraad, comme De Potter, Tielemans, Ducpetiaux, sont poursuivis; le gouvernement les envoie, dit Lesbroussart,

A ses perfections rêver aux Petits-Carmes.

Un groupe qui deviendra célèbre forme, à l'*Émulation* de Liége, une opposition d'où sortiront les de Gerlache, Lebeau, Devaux, Rogier, Nothomb, Leclercq, de Sauvage, etc. Gendebien, Van Meenen, Van de Weyer deviennent éloquents au barreau de Bruxelles. Paul Devaux publie, dans le *Mathieu Laensberg,* un manifeste pour « démontrer la nécessité d'ajourner toute discussion religieuse ». De Potter prononce

le mot d'ordre : l'union des catholiques et des libéraux, et la révolution est faite.

Ceux qui regrettent la séparation ont dû se demander souvent si un parti libéral fortement constitué n'aurait pas pu diriger la politique royale de sorte qu'elle n'employât que des moyens appropriés au but commun et au caractère du pays. La réponse est écrite dans toutes les pages de nos écrivains d'alors. On peut y voir la longanimité des adhésions, le sérieux modéré des remontrances, « le noble patriotisme, la fermeté inébranlable, la logique serrée » que le *Nain jaune réfugié* remarque dans l'*Observateur*, la fière attitude des condamnés, que le gouvernement lui-même respectait en leur laissant leurs fonctions. C'était bien le même caractère, libre et légal, que nous avons trouvé à chaque siècle. Un petit fait littéraire marque le sentiment du pays. La première *Brabançonne*, composée le 27 août 1830, contient bien une menace, au dernier couplet; dans tous les autres, on n'entend qu'un cri d'espoir et de concorde : « Il faut greffer..., nous verrons fleurir..., mûrir... l'Orange, sur l'arbre de la liberté. » Si les Belges ne restèrent pas unis à une nation qui avait si héroïquement servi la liberté de conscience au XVIe siècle et qui, au XVIIe, avait sauvé l'Europe de la monarchie universelle de Louis XIV, c'est que la politique du Taciturne et du Stathouder avait fait place au gouvernement personnel du roi des Pays-Bas. Si la révolution se fit, c'est que le pays avait des griefs aussi légitimes que le droit, aussi sérieux que la dignité et la justice. N'a-t-on pas vu, de même, depuis ce temps, l'œuvre autoritaire de la Sainte-Alliance, ce prétendu rempart de l'Europe, être détruite, pièce à pièce, dans tous les coins de l'Europe, par le développement naturel des peuples? Si avantageuse que soit l'union de deux groupes d'hommes, on ne crée pas d'un trait de plume une nation à deux têtes, et on ne la fait pas vivre par tout ce qui est opposé à son droit et à ses mœurs.

L'esprit de nationalité et de liberté avait mûri dans ces luttes, et nos écrivains y ont contribué pour une large part. Si nos annales politiques montrent comment nous nous sommes assuré, par des siècles de courage, une existence

indépendante et libre, ne sommes-nous pas autorisés à dire que nos travaux intellectuels nous ont aidés à la conquérir, comme ils nous restent indispensables pour la conserver ?



LIVRE II

L'HISTOIRE POLITIQUE

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRES GÉNÉRALES DU PAYS

Quand les oppresseurs d'un peuple la rédigent, l'histoire est comme un sceau mis sur sa servitude, comme la dernière victoire contre son droit, la tombe la plus noire de son autonomie. Aussi, dès qu'il le peut, combien il s'efforce de percer ces ombres, se hâte de refaire un peu de jour sur ses traditions, de retrouver les hommes et les choses de son passé! Vainqueur, libre, que de temps ne lui faut-il pas encore pour extirper de ses annales les erreurs, les préjugés, les idoles, comme des oiseaux de ténèbres chassés d'un sépulcre, et pour rendre à la vérité, à la gloire, ses penseurs, ses lutteurs, ses martyrs, toute la phalange sacrée de la patrie autrefois vaincue!

Si l'on parcourt les diverses séries de travaux qui ont servi à rétablir les faits exacts de notre histoire, on arrive à des vues d'ensemble dont chacune s'ouvre sur des éclaircies nouvelles. Nos historiens pourraient être classés d'après leur genre, leurs fonctions ou leur mobile. Ici, les savants : archivistes allant aux détails, ou professeurs cherchant à généraliser; là, les écrivains politiques : hommes d'État vérifiant ou plaidant leurs idées par l'histoire, ou lutteurs combattant les erreurs à coups de pamphlets. Mais le groupement se fait plus naturellement de soi-même d'après la suite des époques; presque toutes ont été l'objet d'une série de travaux utiles.

Les histoires générales sont toujours à refaire. Les besoins de l'enseignement ne permettent pas d'en retarder la publication jusqu'à l'entier défrichement de tous les siècles; après avoir servi quelques années, elles disparaissent. Desmet et Dewez ont passé, comme bien d'autres. *L'Histoire populaire* en dialogues flamands, faite avant 1830 par Somerhausen, était encore réimprimée en 1846 et 1855, faute de mieux, et l'histoire flamande de Ternest, publiée en 1845, en est à sa cinquième édition. Il ne reste guère en français que celle de Moke, dont l'abrégé a été traduit en flamand (1843); sa méthode, sa justesse d'aperçus, sa concision lumineuse l'ont perpétuée. Des compilations plus récentes ont pu joindre au mérite facile d'une information plus complète l'avantage de profiter des créations antérieures et de cadres de mieux en mieux tracés. Celle que M. Th. Juste a d'abord rassemblée d'après divers écrivains, puis complétée plusieurs fois, a pu, grâce à la facilité du style, à des éditions illustrées et au concours des autorités, vulgariser notre histoire dans les classes libérales, bien plus que, dans les Flandres, les rédactions flamandes de MM. Coomans (1836) ou Conscience (1844) et autant que, dans l'enseignement catholique, la volumineuse mise en œuvre des documents, par le chanoine David en flamand, par M. Namèche en français, et les trois volumes, très hardis, d'un abbé orangiste : *Histoire des Pays-Bas jusqu'en* 1815, par Janssens (1840).

Faut-il citer le *Précis* de M. Thil-Lorrain, avec sa méthode qu'il appelle *synchronistique;* l'*Histoire de Belgique* en flamand d'après Dewez par J. Delin; l'*Histoire populaire* de M. L. Hymans, à qui Van Bemmel, sous forme d'*errata,* et M. Rahlenbeck, dans les Bulletins de la *Ligue de l'enseignement,* ont reproché des « négligences impardonnables »; le *Précis de l'Histoire de Belgique* de M. Genonceaux, plus méthodique, plus exact, un peu sec, employé dans les écoles; l'*Histoire de Belgique* de Mlle Gatti, qui se distingue par d'excellentes qualités d'exposition et de clarté; l'*Histoire du peuple belge* de M. Vercamer, qui vient de paraître, bon cadre de philosophe, rempli par un compilateur qui se trompe souvent; etc., etc.? Je dois la préférence à de plus vastes entre-

prises. Consacrer à notre histoire une série de traités était une idée excellente, une œuvre utile. La *Bibliothèque nationale* de M. Jamar l'a essayé. De graves objections ne lui ont pas manqué, mais on peut dire qu'elle a contribué à la diffusion de la lecture historique en Belgique. Mais il s'est publié, depuis trente années, un très grand nombre de chroniques et de mémoires de chaque époque, et une autre série, presque aussi complète, de préfaces, notices, monographies, par des écrivains modernes. Là est notre histoire, et l'on ne pourrait mieux la préparer, la populariser qu'en publiant deux chrestomathies : l'une, comme on en possède en Allemagne pour l'histoire de la Grèce, composée de fragments où chaque époque serait racontée par les chroniqueurs de cette époque; l'autre où les écrits modernes fourniraient chacun une pierre à cette vaste mosaïque. Van Bemmel, avant de mourir, a esquissé la première pour « l'enseignement complémentaire ». Il faudrait à l'œuvre véritable dix volumes pareils.

Dans la préface de sa *Géographie physique de la Belgique* (1854), puissant début d'un vrai savant, M. J.-C. Houzeau avait essayé une autre idée, mais il déclarait ne pouvoir à lui seul qu'esquisser pour la Belgique ce que *Patria* venait de faire pour la France, ce que *Bavaria* devait faire plus tard pour la Bavière. Ce n'est qu'en 1873 que cette encyclopédie nationale fut entreprise. Aucun élément n'y manquait : un directeur qui s'était familiarisé pendant quinze ans avec presque tous nos écrivains dans la direction de la *Revue trimestrielle* et avec presque tous les sujets par des études de professeur érudit; un plan bien conçu; des spécialistes capables d'en remplir chaque division; un éditeur habile. Dès le prospectus, qui donnait la table des matières, les lecteurs comprirent qu'ils pourraient embrasser, en des résumés substantiels, tout ce qui concerne le pays : son *état physique*, son *état politique* et son *état intellectuel;* le succès fut assuré; une souscription du Roi lui donna un nouvel élan, et l'œuvre a répondu au programme. Achevée en 1876, elle reçut une récompense publique. M. J. Van Praet, ayant obtenu en 1871 le prix quinquennal d'histoire, disposa de la somme en faveur de l'ouvrage « le plus utile aux intérêts de la nationalité

belge » qui paraîtrait dans les cinq ans. Le jury, à l'unanimité, accorda ce prix à Eug. Van Bemmel, pour la *Patria belgica.*

Van Bemmel ne se trompait pas lorsque, dans l'appel à ses collaborateurs, il comptait sur leur patriotisme pour arriver « à créer entre eux une véritable entente, une harmonie d'intentions et de vues ». Ce n'est pas ici qu'on trouverait ni un chaos d'opinions contradictoires, ni des articles interminables. Une économie suffisante, sinon complète, règne dans l'exécution; le choix des auteurs, les exigences du programme à maintenir présentaient des difficultés qui ont été vaincues sans trop de perte, et l'on peut deviner ce qu'il a fallu d'énergie pleine de ménagements, d'aménité sans faiblesse, dans le rappel aux conditions de l'œuvre, pour empêcher les empiètements, éviter les contradictions, écarter les dissonances, entre tant d'écrivains d'opinions diverses. L'ensemble de l'œuvre représente parfaitement la grande majorité du pays, la moyenne libérale de l'opinion. C'est bien là l'esprit modéré de notre bourgeoisie, et le jury a pu considérer la *Patria belgica* comme « un monument de la science et du patriotisme, digne de devenir le livre du citoyen belge ».

Le livre du citoyen belge serait surtout un résumé de ces trois gros volumes. Il serait difficile de condenser cet ensemble de monographies, dont chacune n'est elle-même que le résultat de toute une science; mais si ce résumé était bien fait, on y verrait où et comment a vécu et s'est développé, dans tous les sens, ce petit peuple, toujours actif, souvent glorieux, aujourd'hui libre. Publicola Chaussard, au milieu du trouble où l'invasion française trouva nos provinces, entrevit leur avenir à travers leurs divisions : « Si le Belge possède un jour la liberté, disait-il en 1793, il saura la conserver peut-être mieux que la France. » La *Patria Belgica* nous montre comment nous en sommes arrivés là, nous aide à nous y maintenir en pratiquant la maxime antique : Connais-toi toi-même.

L'histoire générale est plus difficile à faire dans un pays longtemps composé de provinces autonomes. Dewez le comprenait et il avait entrepris l'histoire de nos provinces.

En 1838, M. le prince de Ligne mit au concours une histoire de la ville de Bruxelles, devenue définitivement la capitale du pays. Deux jeunes gens, chacun de leur côté, y avaient travaillé pendant cinq années; quand vint le moment de donner le prix, le défaut de temps fit manquer le but à l'un d'eux, et l'autre, M. Henne, fut couronné. Mais publier séparément le fruit de leurs recherches ne parut à l'un ni à l'autre « réaliser la pensée du concours : être utile au pays ». Les deux débutants s'associèrent pour discuter les problèmes, revoir les autorités, refondre leurs rédactions, ne faire qu'une œuvre des deux mémoires, et l'*Histoire de la ville de Bruxelles,* publiée en 1845, fit du premier coup la réputation de MM. Henne et Wauters. Certes, après trente-cinq ans, — ils le savent mieux que personne, — il s'y trouve bien des détails à rectifier, des points à compléter; mais cette œuvre, sérieuse, impersonnelle, plus fouillée que brillante, après avoir échappé au faux ton historique de l'époque, mérite d'échapper aux effets du temps.

L'*Histoire de Flandre* avait été doctement esquissée en français avant 1830, par M. J. Van Praet; assez faiblement écrite en langue flamande, en 1837, par M. P. Lansens. En 1851, le premier prix quinquennal d'histoire fut décerné à un travail de douze années : l'*Histoire de Flandre* de M. Kervyn de Lettenhove. C'était une œuvre brillante, cherchant les vues larges et les ingénieuses constructions, les devant parfois au sentiment vrai de la démocratie du moyen âge, parfois aussi à des synthèses plus spécieuses qu'exactes; œuvre enthousiaste et idéaliste, écrite sous l'influence des deux Thierry et de Chateaubriand. On a eu, depuis, beau jeu d'y découvrir des exagérations d'idée, des erreurs de fait; on a pu surtout reprocher à de nouvelles éditions, françaises ou flamandes, d'avoir été revues plutôt pour en retrancher des pages démocratiques que pour y corriger des erreurs de détails. Quand elle parut, c'était, au moins pour le moyen âge, car la suite n'était qu'une esquisse, une œuvre de marque, et le jury put croire à l'avenir de l'historien et de l'écrivain. L'auteur aujourd'hui a fait beaucoup de publications, il n'a plus fait un livre pareil. Celui-ci ne

restera qu'à la condition d'être remis au courant de la science et au ton moderne du style historique.

Liége est, sans contredit, la plus détachée, dans l'histoire, des provinces belgiques, celle qui porta le plus d'originalité dans son autonomie. En 1825, de Gerlache, revenant de Paris, avait présenté à la Société *l'Émulation* une étude sur les historiens liégeois, qui, en 1843, servit de préface à son *Histoire de Liége*. Mais, en 1843, l'historien était chef de parti. Tout en le défendant de l'accusation d'être devenu l'apologiste des évêques, son biographe académique, M. Thonissen, doit avouer qu'il « se montre parfois sévère pour quelques bourgmestres qui, sans être les ennemis du pouvoir légitime, voulaient étendre ou garantir plus efficacement les franchises de la cité ».

Les autres œuvres de cet écrivain de premier ordre qui, même quand il nie le droit, semble encore penser en philosophe, l'étude sur Salluste aussi, qu'on a dite son chef-d'œuvre, sont pleines de semblables contradictions, non seulement entre le présent et le passé de l'homme politique, mais entre les diverses pages du livre. Presque à chaque chapitre, l'homme moderne reparaît sous l'ultramontain et semble se venger de ces influences qui ôtent toute unité, toute véritable grandeur à son œuvre : sorte de claudication du talent traînant le boulet politique!

Son *Histoire de Liége*, faite de main d'écrivain, a, comme celle du chanoine Daris, le même vice : elle est rédigée par l'esprit de parti. L'historien y vise à autre chose qu'à écrire l'histoire : il entend démontrer qu'un État populaire, avec « ses passions, ses alternatives d'héroïsme et de criminelles folies », aboutit « fatalement au despotisme ou à la ruine », et il ne connaît pas « d'histoire plus instructive sur ce point que celle de Liége ».

Hénaux, Polain et, après eux, Gérimont dans son *Histoire populaire de Liége*, y trouvent l'enseignement contraire.

Polain, né à Liège en 1808, écrivait déjà avant 1830; il était en pleine verve au moment où la renaissance historique brillait en France. Après de nombreuses pages détachées : *Esquisses* et *Récits* historiques, après une description de *Liége*

pittoresque, il avait abordé l'histoire de sa province natale. Ses deux premiers volumes (1844-1847) lui ouvrirent l'Académie, puis la Commission d'histoire, etc. Il avait pris notoriété en France, devait être appelé à l'Institut et prendre part à ses publications. Si, quand l'*Histoire de Flandre* parut, Polain avait eu publié son œuvre entière, il aurait pu disputer le prix à M. Kervyn. C'étaient les mêmes procédés, rappelant Chateaubriand, de Barante, Aug. Thierry. Chez Polain, peut-être moins de brillant et un peu plus de solidité; des siècles aussi révolutionnaires, traités dans un même esprit démocratique, mais plus rattachés aux principes libéraux modernes; même genre de style, mais plus modéré en passant par l'esprit plus positif de l'auteur liégeois. Mais déjà, en 1850, Polain avait compris le vide de cette « manière »; il laissa son œuvre inachevée, pour embrasser de grandes publications officielles et académiques : quatre in-folio du *Recueil d'ordonnances*, de Liège, Stavelot et Bouillon, etc.

Hénaux a achevé son histoire et l'a remise plusieurs fois sur le métier, pour arriver à une sorte de style lapidaire. Sa dernière édition (1875), plus condensée, publiée sur vélin, en grand format, en gros caractères, semble faite pour incruster dans l'esprit les versets d'une « Bible historique de la liberté liégeoise [1] », comme, chez les Romains, on gravait les annales du peuple sur le pavé de marbre des temples. S'il avait vécu plus longtemps (1816-1880), il aurait sans doute, malgré cette riche édition, pris soin de mettre à la hauteur de la science allemande, comme me l'écrivait son frère, une œuvre où l'esprit de système et les idées modernes appliquées aux institutions du passé prêtent plus à la critique qu'ils n'altèrent la vérité.

Anvers a ses historiens : huit volumes flamands, érudits, de MM. Mertens et Torfs, dont l'abrégé sert aux écoles, et l'*Histoire populaire* d'Eug. Gens. L'histoire du Hainaut et celle du Luxembourg ont été faites pour une entreprise de librairie à bon marché, à une époque déjà éloignée, l'une par Reiffenberg, l'autre par M. Lagarde. Citons quelques

[1] Émile de Laveleye, *Journal de Liége*.

autres livres : en français, l'*Histoire du Limbourg*, œuvre posthume du chanoine Ernst; l'*Histoire de Léau* par M. Piot; l'*Histoire d'Arlon* de G. Prat; les *Ypriana* de M. Alph. Vandenpeereboom; les *Aldenardiana* de M. Edm. Vanderstraeten; l'*Histoire de Namur* par MM. Borgnet et Stan. Bormans, *de Looz* par Daris, *d'Oudenbourg* par MM. Feys et Van de Casteele, *de Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek* par Van Bemmel. En flamand, les histoires *de Wetteren* par Broeckaert; *de Thourout* par Lansens; *de Termonde* par Vlaminck; *de Courtrai, d'Alost, de Furnes, etc.* par M. F. De Potter; *de Malines* par David; *de Halle* par MM. Everaert et Bouchery; *de Tirlemont* par M. Bets; *de Lierre* par Tony Bergmann. Les *Aldenardiana* sont très appréciés, les *Ypriana* ont une valeur incontestable, et les flamingants font un grand éloge de l'*Histoire de Lierre*.

En 1863, une circulaire du Ministre de l'intérieur avait recommandé aux communes de faire recueillir tous les éléments possibles pour composer leur histoire locale. Cet appel, auquel M. Vandenpeereboom devait répondre lui-même d'une manière si complète pour sa ville natale, a été entendu, on le voit.

Ce qui domine ici, c'est la *Belgique ancienne et moderne*, commencée par MM. Wauters et Tarlier, continuée par M. Wauters après la mort de son collaborateur. Elle comprend déjà, dans sa vaste enquête historique et géographique, les villes et les cantons de Nivelles, de Wavre, de Perwez, de Jodoigne, de Tirlemont. Jamais on n'a réuni un tel ensemble d'informations exactes, de faits curieux, de détails inédits, sur le passé et le présent, et cette publication est bien supérieure, comme érudition et comme esprit scientifique, à celle que MM. De Potter et Broeckaert poursuivent en flamand pour les Flandres (27 volumes). Si ce double travail pouvait s'étendre à tout le pays, nous aurions une encyclopédie historique et géographique des communes belges, comme nous en avons l'*Atlas cadastral* par M. Popp.

CHAPITRE II

RECONSTITUTION DES DIVERSES ÉPOQUES

Publions nos archives, faisons l'histoire locale, procédons par monographies ! Un moment vient où ce mot d'ordre semble entendu partout. C'est, en effet, le vrai moyen de rectifier les erreurs, de contrôler les synthèses prématurées, d'imposer à l'histoire une somme de faits exacts, plus forte chaque jour. Les travaux des commissions académiques, des sociétés et des revues existantes n'y paraissent pas suffire. Des instituts archéologiques se réunissent de tout côté, et font paraître des bulletins, des annales, des textes de toute sorte, en flamand, en français, en latin. Chaque ville devient un atelier d'informations; l'esprit de recherche entreprend régulièrement dans les archives des fouilles patientes; l'esprit politique y fait, à chaque occasion, des excursions hardies, et l'on voit s'étendre partout notre domaine d'activité historique. Plusieurs époques de notre histoire en arrivent ainsi à être soumises à ce que Paquot appelait la science des détails. Je les suivrai rapidement.

Nos origines présentent des difficultés ethnographiques générales, que vient compliquer l'existence de deux langues dans nos provinces. Autrefois, notre histoire s'ouvrait par la conquête romaine. « La Belgique du temps de César... », ainsi débute Desmet en 1822. « La Belgique ancienne, qui formait au temps de César... », dit Dewez en 1828. « L'histoire positive de la Belgique ne commence qu'avec César », dit encore le général Renard en 1847, et M. P.-A.-F. Gérard commencera à peu près de même, en 1878, son *Précis d'histoire cléricale de Belgique.* Schayes remonte avant la domination romaine et recule l'horizon; de nouvelles études vont jusqu'aux temps de

la Grèce, et la science de Schmerling permet à Ferd. Hénaux de débuter, trop pompeusement, en ces termes : « Il y a plus de cinquante mille ans, notre sol était déjà habité, » tandis que Van Bemmel put ouvrir son *Histoire de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek* (1869) par un chapitre qui remonte aux temps géologiques et signale un fruit fossile particulier au plateau de Schaerbeek, le Nipadite.

Schayes (1808-1869) était né archéologue. Avant 1830, étant encore sur les bancs de l'université de Louvain, il publie un premier mémoire, dans les *Archives historiques,* que dirigeait un de ses professeurs, Reiffenberg. C'est une réfutation de l'opinion de Raepsaet sur l'origine de la langue wallonne, qu'il attribuait au repeuplement d'une partie du pays par des Gaulois. C'est le contraire qui eut lieu, par un repeuplement germanique sur le fond romanisé des anciennes populations. Schayes devait s'occuper beaucoup de notre architecture, et après plusieurs mémoires couronnés, en esquisser l'histoire (*Bibliothèque Jamar*). En 1836, il faisait paraître un ouvrage de longue haleine : *les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*. Quand il mourut, il travaillait à la seconde édition, augmentée par trente années d'études nouvelles; deux volumes en étaient déjà imprimés, le troisième fut continué d'après ses notes par M. Piot. Quoique Schayes ait négligé les données de la linguistique et trop méprisé peut-être les légendes du moyen âge, son œuvre est d'un savant positif, sans être d'un écrivain. En plein romantisme, il s'attaque aussi bien aux hypothèses kymriques d'Amédée Thierry qu'aux erreurs d'érudition de Raepsaet. Sans remonter aux habitants antérieurs, les Finnois de l'âge de pierre, il montre que les Celtes primitifs furent exposés à de nombreuses invasions, qui germanisèrent le *Belgium* avant César. C'est plus tard que la dualité de race et de langue s'y produira. Ce livre, dont je ne puis suivre le vaste tableau, restera à la science. D'autres opinions ont pu depuis se faire jour, sans effacer la trace durable que Schayes a marquée dans notre histoire.

L'Histoire ancienne des Belges ou Néerlandais, écrite en flamand par Blommaert (1849), a une valeur sérieuse, malgré son esprit de système en faveur du germanisme. On ne peut

que citer le même sujet traité, avec des prodigalités d'érudition, par Van Hasselt.

L'époque de César attend un historien. Les questions topographiques et stratégiques qui s'y rapportent ont donné lieu à bien des débats où M. Wauters est intervenu contre des écrivains français : *Nouvelles études sur la géographie ancienne de la Belgique;* où MM. De Vlaminck : *la Ménapie;* Van Dessel : *la Topographie des voies romaines*, et vingt autres complètent et discutent Schayes, commentent César. Je puis annoncer une histoire de la conquête romaine dans nos provinces qui réunira, discutera, complètera ces études et en fera un tableau d'ensemble.

Schayes donne un « tableau historique, géographique, physique, statistique et archéologique de la Belgique et de la Hollande... jusqu'au VIe siècle ». Il ne fait l'histoire ni des premières conversions au christianisme, ni de la chute de l'Empire. L'histoire des Francs remonte aux premières expéditions germaniques et ne s'arrête qu'à Charlemagne ; elle se complique d'une seconde invasion du culte chrétien par le glaive des convertisseurs couronnés et par la colonisation des moines, occupant le sol conquis. Après avoir aidé à la dissolution de l'Empire, le christianisme en reprend l'esprit d'organisation et d'autorité pour instituer un nouvel état social, où l'élément laïque finit cependant par reprendre peu à peu ses droits. Cette longue période de trituration dans le chaos a donné lieu à des opinions contradictoires. Les uns, comme M. Ém. de Laveleye, dans l'*Histoire des Francs*, qu'il esquissa au sortir des écoles, pour la Bibliothèque Jamar, font du christianisme un des trois grands éléments de la renaissance « providentielle ». D'autres accordent la supériorité et la suprématie à l'influence germanique, que Charlemagne porte à son apogée. Quelques mémoires touchent à des points particuliers ; il faut citer : le mémoire couronné d'un élève de l'école des Chartres, M. Paillard de Saint-Aiglan, en réponse à cette question : « Quels sont les changements que l'établissement des abbayes et autres institutions religieuses au VIIe siècle, ainsi que l'invasion des Northmans au IXe siècle, ont introduits dans l'état social de la Belgique? » — *la Province de Brabant*

sous l'Empire romain, par M. L. Galesloot (1850), etc., etc. A d'autres points de vue, l'étude des *Pagi*, traitée ex professo, par M. Duvivier pour le Hainaut, par M. de Vlaminck pour le *Pagus mempiscus,* pour tout le pays par M. Piot, rattache l'histoire à la géographie par une méthode scientifique lumineuse.

Aucun écrivain n'a traité aussi audacieusement cette longue période de notre histoire que M. P.-A.-F. Gérard, dans ses *Lettres sur l'Histoire de Belgique* (*Revue trimestrielle*, 1854-1861), dans son *Histoire nationale de la Belgique depuis César jusqu'à Charlemagne* (1868), et dans les premiers chapitres de son *Histoire cléricale de Belgique,* où il résume les mêmes faits. Une théorie radicale, résultat d'ardentes recherches dans un but systématique, porte l'auteur à refaire toute cette histoire pour glorifier le génie des Francs aux prises avec les traditions autocratiques de Rome, représentées par le clergé et les rois mérovingiens et carlovingiens, séduits à cette politique. Ainsi s'explique le nom de *cléricale* donné à la dernière histoire, pour marquer d'un mot l'ennemi séculaire. C'est un défrichement hardi, fait par l'esprit de système, anti-gaulois et anti-clérical. Les théories d'Aug. Thierry et de Guizot y sont renversées, la méthode comparative s'y essaye, et l'auteur aborde avec passion le renouvellement de nos annales, qu'il appelle « un travail d'Hercule ».

La science discutera longtemps sur la naissance de Charlemagne, sans en savoir plus que son ministre historien. De longs débats sur ce point nous ont laissé une monographie paradoxale, que Ferd. Hénaux réimprimait encore en 1878, dans le style lapidaire et le grand format de son *Histoire de Liège*. En 1855, ils aboutirent à un concours assez semblable à celui du prince de Ligne, mais dont le donateur a gardé l'anonyme.

Deux concurrents établissaient que le César franc était né dans la province de Liège, mais on voulait en savoir davantage, en savoir trop : le concours restait impossible. Il fallut changer le programme. Alors, le prix put être donné à une *Histoire des Carlovingiens dans ses rapports avec l'histoire nationale belge,* par MM. Warnkœnig et Gérard (1862), œuvre sérieuse et forte qui n'est plus à refaire.

De nombreux préjugés existaient en 1830, se propagent encore aujourd'hui contre ce qu'on appellerait volontiers les communards du moyen âge. En 1847, le baron de Stassart s'élevait à l'Académie contre Breydel et « les meurtriers du comte d'Artois à la bataille des Éperons d'or ». Que de fois, depuis la publication de la chronique du notaire Galbert, n'a-t-on pas dû rétablir la vérité, contrôler les chroniqueurs, retrouver des documents, remettre les événements dans leur jour et les hommes dans leur mérite ! Un procédé semble se généraliser ici : après une première phase d'erreurs contradictoires, où l'esprit de parti s'empare de l'histoire, un ou plusieurs concours interviennent; ils ne tranchent pas toujours le problème, ils le fixent et en préparent la solution. La résurrection de J. Van Artevelde a parcouru toutes ces phases. Le premier essai date de 1812. On le nommait encore factieux, mais on voulait en faire un noble; cela eût tout sauvé. Les archives furent compulsées une première fois et un concours académique ouvert pour savoir si la puissance du chef populaire avait réellement une consécration de caste. Il y a encore des historiens qui le soutiennent. En 1837, le groupe de professeurs de Gand qui publiait les *Nouvelles archives historiques, littéraires et philosophiques* conçut autrement le sujet. M. D'Hane ouvrit un concours où la question fut bien rédigée : « Tracer un tableau historique et politique de la Flandre depuis la mort du comte Robert de Béthune jusqu'à celle de Louis de Male. » Le mémoire qui obtint le prix était d'un professeur de l'université, Lenz; il ne parut que par fragments, mais ces fragments créent l'histoire.

Lenz réhabilite les héros de Cassel, suit pas à pas J. Artevelde dans les comptes de la ville, venge l'état moral de la Flandre, au XIVe siècle, d'accusations grossies par chaque écrivain. En 1840, Voisin put réunir dans un *Examen* d'ensemble les historiens du tribun gantois, non sans faire encore des réserves. Puis, le roman et la poésie s'emparèrent du héros, ce qui donna lieu à des études comme celle de J.-B. Nothomb à propos d'un drame de V. Joly, ou celle de la *Flandre libérale* au sujet du roman de M. Conscience. Un nouveau concours fut ouvert à Gand : M. Ecrevisse y obtint

le prix flamand; M. De Winter, le lauréat français, suivait les traces de Lenz. Sauf les causes de la mort du capitaine de paroisse, qui restaient obscures, on aurait pu croire le débat clos, l'histoire fixée, surtout quand M. Kervyn, dans son *Histoire de Flandre* (1847), suivit le mouvement, non sans conserver des erreurs ou exagérer des vérités. En 1849 cependant, la ville de Gand se proposant d'élever à son héros un monument plus glorieux que l'inscription mise par Voisin en 1840, sur le balcon de la maison du tribun, place de la Calandre, le ministère refusa la coopération de l'État : on était trop près de 1848. En 1856, la lutte reprend sur une lecture de de Gerlache à l'Académie. Saint-Genois rétorque pied à pied le réquisitoire, M. Kervyn réfute le chef de son parti, en maintenant son propre système. Le moment approchait où la statue pourrait être votée (1859). Quand elle fut inaugurée cinq ans après, par le Roi, qui prononça à cette occasion de nobles paroles démocratiques, Lenz ne put garder l'abstention où il semble s'être confiné toute sa vie. On espérait qu'après vingt-sept ans, il eût publié son travail complet, qui embrassait l'histoire de Flandre de 1322 à 1385. Un document, découvert à Londres par M. Van Bruyssel, lui apportait de nouveaux détails. Lenz se borna à opposer à la brochure de circonstance improvisée par M. Kervyn, une centaine de pages sans réplique. Il trouvait sans doute qu'après plus d'un quart de siècle son tableau aurait eu besoin d'être refait sur un plan meilleur.

Le *Siècle des Artevelde* (de 1322 à 1385), ce titre, qui eût bien indiqué l'œuvre du vieux professeur de Gand, est celui d'un livre récent d'un jeune professeur de Bruxelles. Le groupe d'écrivains de la capitale avait suivi la renaissance de cette histoire. Le feuilleton de Nothomb avait paru dans l'*Indépendant;* plus d'un débat avait été porté devant l'Académie ; la presse y avait pris part, le *National* avait même reproduit la réplique de M. Kervyn et l'étude où M. F. Stappaerts s'était fait le rapporteur, sinon le juge, du procès, dans la *Revue britannique*. La *Revue trimestrielle*[1], comme la *Revue*

[1] *Les derniers historiens de J. Van Artevelde*, par J. Vautier. 2e série, t. Ier, 1864.

de Bruxelles, suivait ces études avec intérêt. C'est à Bruxelles aussi que Moke avait publié ses deux monographies des Artevelde, qu'on avait représenté le drame de V. Joly et qu'avait paru le premier drame couronné, au moment où l'on préparait la statue. Gand n'abandonnait pas son œuvre : MM. J. Vuylsteke et N. de Pauw suivaient les traditions de Lenz en publiant ensemble les *Comptes communaux de Gand, Bruges et Ypres,* sur cette époque, et le dernier, une page détachée d'un grand ouvrage en préparation depuis vingt-cinq ans : *Conspiration d'Audenarde sous J. Van Artevelde.* Quand un écrivain flamand, M. de Potter, voulut refaire l'arbre généalogique des Van Artevelde M. Vuylsteke y dénonça d'étranges fautes de texte, à l'appui d'une conclusion fausse. Pas une erreur n'était tolérée, pas un système ne restait sans contrôle, et la presse de Bruxelles prêtait son appui aux écrivains gantois. On n'a pas oublié comment Max Veydt déploya, dans la *Revue de Belgique*, toute sa verve contre l'usage qui fait encore célébrer, à Roosebeeke, la défaite des Flamands comme une victoire de la justice et un miracle de la Vierge.

C'est de ce milieu universitaire et littéraire qu'est sorti le livre de M. Vanderkindere, en 1879. On s'accorde à y trouver réunies les conditions de l'histoire politique. Il serait à désirer sans doute que cette « étude de la civilisation morale et politique de la Flandre et du Brabant » étendît l'horizon de J. Van Artevelde à toutes les provinces qu'il a fédérées ; que les causes économiques des deux guerres fussent plus profondément étudiées ; que l'auteur, dans son tableau des mœurs, s'en fût moins rapporté aux satires du temps. Mais, la part faite des divergences d'opinion et des objections de détail, on ne peut qu'applaudir à ce début historique. L'animation et le pittoresque des récits, que ce genre exclut, y font place à des analyses d'un esprit radical, plus occupé de la pensée que de l'effet, et trouvant dans la rigidité de son système un ton personnel qui tranche toujours, jamais ne cloche, souvent s'élève. Un moment vient où, les communes étant devenues des puissances après avoir été des asiles, de nouveaux problèmes s'imposent à elles par la logique de leur principe d'origine. Mises en demeure d'essayer deux grandes

œuvres : l'unité et l'égalité, elles s'efforcent de généraliser le groupe par la fédération et d'étendre l'autonomie bourgeoise aux petits métiers, puis aux campagnes : Place aux petits! L'auteur alors, peu partisan de la démocratie fédérative, mais porté vers la cause du peuple, étend son analyse aux corporations « calculées pour donner au travailleur une existence digne de l'être moral », à l'état des populations agricoles, dont les soulèvements compliquent les difficultés politiques, et il déploie une force calme de déductions historiques et parfois une hauteur de verbe où l'on sent le souffle des grandes lois sociales. C'est ainsi qu'on entre dans l'histoire... j'avais dit d'abord : en maître; M. Alph. Leroy me fournit un mot moins banal : « Macaulay est un psychologue, dit-il, M. Vanderkindere un théoricien. »

L'histoire de Jean I[er], duc de Brabant, écrite en flamand par M. K. Stallaert en 1859, en français par M. Alph. Wauters, dans un mémoire couronné en 1862, nous a donné d'excellentes monographies qui établissent la vérité de cette époque, et l'histoire de Pierre Coutherel a été traitée en flamand par un professeur de l'université de Louvain, M. H. Sermon.

Les communes n'ont pas échoué, elles ont été vaincues. Après Roosebeeke, on ne peut accuser les mœurs relâchées de la Flandre, dont la défense de Gand, la même année, fut si héroïque, ni les dissentiments intérieurs, car le conflit entre Gand et Bruges pour le détournement de la Lys eût été tranché facilement si les ennemis du dedans et du dehors n'en avaient tiré parti. M. de Haulleville termine son *Histoire des Communes lombardes* à l'entrée du XIV[e] siècle : « Les princes des XIII[e] et XIV[e] siècles, en Italie, des XV[e] et XVI[e] siècles dans le reste de l'Europe, dit-il, ont jeté les fondements des institutions despotiques. » En Belgique, la maison de Bourgogne essaya cette œuvre d'unité autocratique, qui n'aboutit qu'à des révolutions. Alors, les communes vaincues ne sont pas supprimées : on raserait plutôt nos grandes villes ! mais le développement du pays, contrarié, détourné de ses tendances naturelles, s'arrête devant cette digue d'une domination presque étrangère.

L'histoire des ducs de Bourgogne a longtemps tardé à être

élucidée. Reiffenberg avait publié Jacques Duclercq et rassemblé une *Histoire de la Toison d'or* (1830); M. Faider, en étudiant la *Joyeuse Entrée*, n'avait pas négligé les additions de Philippe le Bon; Schayes avait publié le *Journal de la collace gantoise;* l'*Histoire de Flandre* de M. Kervyn s'arrêtait réellement après Roosebeeke, le reste n'était d'abord qu'un court résumé; c'est dans une troisième édition que l'auteur a ajouté un volume : *La Flandre pendant les trois derniers siècles.* On s'en serait d'abord tenu volontiers à la brillante mise en scène des événements d'après les chroniqueurs, par de Barante, sauf à l'annoter dans trois contrefaçons consécutives, comme le firent Reiffenberg, M. Gachard et le chevalier Marchal. Esprit de parti ou de routine, il n'aurait pas dépendu de certains écrivains que l'on s'en référât à l'idée de Van Hultem lorsqu'il avançait, en 1790, en bourgeois libéral, qu'un État ne peut s'élever à un haut degré de splendeur et de prospérité que par un gouvernement démocratique-monarchique, et qu'ignorant l'histoire, il citait comme modèle le règne de Philippe le Bon. Bientôt, cependant, les informations se multiplient. Les *Analectes belgiques* de M. Gachard et diverses publications, officielles ou privées, comprennent de nombreux documents que ni les monographies de villes, ni les histoires générales ne pourront négliger. Après les contrefaçons de de Barante, la traduction nous fait connaître l'*Histoire de Charles le Téméraire* de John Forster, et celle de Kirk; les *Mémoires de Chastellain* paraissent, presque complets; quelques chroniques sont publiées sur le règne. Dès 1847, M. Stecher s'était exprimé vivement sur ces ducs qui portent « les premiers coups à nos libertés locales », sur ces splendeurs « durement expiées », sur « ces orgies où le Bourguignon nous conviait pour nous arracher nos libertés ». (Félix De Vigne, *Recherches sur les costumes des gildes de Gand.*) M. Poullet esquisse une page du xv[e] siècle : *Sire Pynnoc;* le général Guillaume, l'organisation militaire sous les ducs. Des « Advis au duc Philippe » sont retrouvés, marquant le sentiment du pays, même à la cour ; le prix Stassart suscite un mémoire sur nos relations avec l'Empire germanique où cette époque est éclairée, comme les autres, par M. Émile de Borchgrave,

et lorsqu'en 1875, un jeune professeur choisit le rôle politique et social des ducs de Bourgogne pour sujet de sa thèse de doctorat spécial de science historique, des concours avaient éclairé d'autres parties de cette histoire, comme la *Vie de Commines* (M. C. Picqué) ou une *Esquisse du règne de Charles le Téméraire* d'après Kirk et les historiens suisses (M. Henrard). La vérité pouvait être esquissée.

Ces quatre ducs, qui tinrent en main la France et l'Europe, abusèrent de cette puissance sans aucun résultat; leur règne passa comme un tourbillon de violence et de luxe, ne laissant que ruines et révolutions. Leurs qualités mêmes, qualités d'hommes et de lutteurs, non de fondateurs de peuple, furent stériles comme leurs ostentations sans mesure et leurs cruautés sans règle. Ils ne comprirent ni les besoins de la France ni le caractère des Belges. Cette impuissance d'une ambition fastueuse, sans guide moral, sans principe national, ressort plus vivement par le contraste, si l'on connaît les éléments de gloire et de force qu'offraient au pays une bourgeoisie et une noblesse riches et intelligentes, vaillantes et amies des arts, et l'on peut dire que, s'ils en avaient cru leurs conseillers naturels, s'ils avaient suivi une politique sensée, au lieu de poursuivre de criminelles agitations en France, de violentes répressions en Flandre et dans le pays de Liège, de faux rêves de croisade, avortés en Orient et en Bohême, de vains essais d'inquisition en Artois, de périlleuses aventures en Lorraine et en Suisse, partout un luxe ruineux et une tyrannie hautaine, les ducs auraient pu fonder, entre l'Allemagne et la France, une Lotharingie nouvelle. Dans l'*Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas* (1875), M. Paul Frédéricq analyse cette histoire, sans la mettre en scène; méthode utile surtout après le livre de de Barante, car ce sont moins les événements qu'il fallait raconter que le sentiment historique qu'il convenait de redresser. L'auteur, sans être complet, car il néglige bien des ressources qu'aurait pu lui fournir l'histoire de Hollande, résume d'abord l'histoire politique des quatre ducs, puis il expose leur luxe et, avant de passer en revue la situation du clergé et de la noblesse, le rôle des communes, les

essais de réformes, il met en tête de son troisième chapitre ces mots : *Influence anti-nationale et corruptrice des ducs*, *leur despotisme,* et il réserve pour sa conclusion les conseils qui auraient pu arrêter sur la pente du despotisme et de leur perte ces souverains, tous assez semblables à la mère de Charles le Téméraire, qui, au dire de Chastellain, « n'était pas à vaincre ».

Citons ici, pour saluer un brave lutteur flamingant, l'*Histoire de Marie de Bourgogne* esquissée par Michel van der Voort.

Charles-Quint étant roi d'Espagne et des deux Indes, empereur de toutes les Allemagnes, il lui importait peu de faire de la Lotharingie un royaume. L'*Histoire de Charles-Quint* de Robertson et celle de Sandoval pouvaient moins nous suffire que le livre de de Barante. L'annotateur de de Barante et de l'*Atlas* de Lesage, le chevalier Marchal, avait entrepris, à l'âge de 75 ans, de refaire avec son fils cette histoire, en utilisant de préférence les manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne, dont il était le conservateur (1856). C'est M. Henne qui devait attacher son nom à l'histoire du célèbre empereur. De 1858 à 1860, il publiait dix volumes sur l'*Histoire de Charles-Quint,* qu'il résumait en quatre volumes en 1865. Œuvre consciencieuse, profondément fouillée, toujours sérieusement et quelquefois chaudement écrite. Nous y retrouvons un des auteurs de l'*Histoire de Bruxelles,* avec une sûreté d'investigation, une fermeté de méthode et d'idée, qui font de ce livre, trop peu connu, l'une des œuvres d'érudition les plus considérables et les plus complètes que nous ayons eues depuis 1830. L'auteur s'est arrêté là.

Il reste toujours des points à éclaircir dans l'histoire. M. Gachard n'a guère négligé aucune des époques de nos annales; s'il réunissait toutes ses préfaces, notices, communications, etc., il aurait bien peu de lacunes à combler pour en composer une histoire de Belgique, qui n'aurait qu'un défaut, celui que de Gerlache, en le pratiquant toute sa vie, recommande d'éviter : « Ajouter un chapitre à un chapitre, une dissertation à une dissertation, ce n'est point faire une histoire. » Cependant c'est plutôt à partir du XVIe siècle que

notre archiviste général a accumulé les informations et les œuvres. Il faudrait entrer dans d'interminables détails pour seulement énumérer tout ce qu'il a écrit sur Charles-Quint et sur sa mère, dans toutes les publications officielles possibles, depuis les séances de l'Académie en 1845, où il lut de courtes notices sur les *Commentaires* de l'Empereur et sur son séjour à Yuste, jusqu'à cette note de 1878 où il crut utile de faire savoir au pays, par l'organe de la Commission royale d'histoire, qu'un ministre espagnol conservateur avait, dans une préface, réhabilité Philippe II et fait de son père « un souverain qui résume les conditions du chevalier chrétien, idéal glorieux du moyen âge ». De Gerlache avait aussi vengé Charles-Quint à l'Académie, mais sans aller jusqu'à en placer si loin l'idéal, et M. Gachard devait l'y défendre des accusations de Bergenroth relatives à sa mère Jeanne la Folle, sans détruire ce fait : que sa jalousie d'épouse, puis son désespoir de veuve furent exploités par la politique de son père et de son fils, pour lui ôter une couronne qui, sur sa tête, eût été un obstacle à leurs projets de monarchie universelle. A peine pourrais-je citer les ouvrages de notre archiviste sur Charles-Quint : *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint* (1846), *Retraite et mort de Charles V* (3 volumes, 1854), *Relation des ambassadeurs vénitiens sur Charles V et Philippe II* (1855), *Correspondance de Charles V et d'Adrien VI* (1859), *Voyages de Charles V* (1874,) et enfin dans la *Biographie nationale,* l'article *Charles-Quint,* qui prend plus de 860 colonnes, tandis que J. Van Artevelde n'en a pas 10. M. Gachard, n'étant pas Espagnol, ne va pas aussi loin dans l'éloge que M. Canovas del Castillo, mais il fait sien et prétend ratifié par l'histoire le jugement d'un ambassadeur de Venise qui le proclame « le plus grand empereur que la chrétienté eût eu depuis Charlemagne ». Je préfère les fortes paroles de M. Henne : « La compression et la violence ne sauraient rien édifier de durable. Constamment obsédé d'un désir de domination et de conquête, Charles-Quint voulut non seulement imposer des lois aux deux mondes, étendre son sceptre sur les deux hémisphères, mais encore violenter les consciences et river à la même chaîne l'esprit et le corps.

Tentative impie et vaine, contraire aux lois supérieures qui régissent la société ! »

Plus ces sortes de contrefaçons de César, tant de fois renouvelées, se rapprochent de l'ère moderne, plus elles s'attirent la sévérité de l'histoire, jusqu'au jour où elles deviendront impossibles sous la réprobation publique.

Il y a cependant ici un progrès, nécessaire aux études historiques, mais que ces panégyriques préparent mal. Au moment où le roman et le drame renoncent à ne nous montrer, dans les luttes de la vie, que des monstres et des anges, l'histoire peut-elle encore admettre ce lieu commun suranné? Ce sont des hommes qu'elle doit peindre, et les tyrans les plus sombres, comme les héros les plus glorieux, ne sont pas autre chose. Les faire revivre, les faire comprendre tels qu'ils ont été, voilà le but. « Sinon, dirait Froissart, ce ne serait pas histoire, mais chronique », ou plutôt mélodrame.

Nulle époque peut-être n'a été ballottée par les partis comme le XVI[e] siècle, depuis Van Meteren et Sleidanus jusqu'à Schiller, depuis Vandervynckt et les six exemplaires de son édition officielle jusqu'à l'offre de 100,000 francs faite à Altmeyer par un libraire de Londres pour son histoire du XVI[e] siècle, après le succès de celle de Motley ! Les causes qui ont séparé alors les provinces belgiques des provinces bataves n'ont pas encore été suffisamment étudiées. On a trop vite fait de parler de la trahison de Charles IX ou des Malcontents. Il faudrait analyser la situation de l'Europe et le caractère des populations, suivre les essais de gouvernement, supposer leur succès, en préjuger la possibilité diplomatique et la durée intérieure. Je me trompe fort, mais j'imagine qu'on y trouverait autre chose que des accidents et des malheurs, ou même que les succès de la contrainte poussée jusqu'au crime ; quelque chose qui se rattache intimement à l'équilibre européen, au sol des pays et à ces différences de caractères qui se montrent clairement dans les deux peintures flamande et hollandaise.

Les pays protestants devaient naturellement commencer à étudier cette histoire, qui forme une grande page de la révolution religieuse. Quand la traduction allemande du livre de

Vandervynckt inspira à Schiller son *Histoire de la Révolution des Pays-Bas* et son *Don Carlos,* la science n'était pas faite. Mais, quand Motley vint en Europe, pour glorifier dans les deux mondes les mêmes événements, en en dramatisant un peu trop le récit, les archives étaient en partie explorées et l'on avait commencé à publier en France les papiers du cardinal Granvelle, en Hollande les archives de la maison de Nassau, en Allemagne la correspondance de Charles-Quint. Des écrivains comme Prescott en Amérique, Mignet en France, Ranke en Allemagne, le marquis de Pidal en Espagne, devaient aborder cette matière, et les fouilles ne s'arrêtent plus. En 1843, la Belgique avait obtenu pour son archiviste général l'accès des fameuses archives de Simancas. Puis M. Alberi avait commencé à publier, en Italie, la précieuse collection des rapports des ambassadeurs de Venise au sénat, pendant le XVIe siècle. Lorsqu'Edgar Quinet proscrit habitait Bruxelles, des amis l'engagèrent à relever Marnix trop oublié, de façon qu'on pût en rééditer les œuvres, et cette édition fut faite (1857-1860). Quand la Société de l'histoire de Belgique fut fondée, la Société des bibliophiles flamands avait publié la belle *Chronique de Van Vaernewijck* et un recueil de chansons du XVIe siècle; les publications de la nouvelle société furent presque exclusivement consacrées à des mémoires sur cette époque ; ils complètent cette vaste enquête en nous faisant connaître ce que les papiers officiels ne constatent que rarement : les sentiments du pays et le récit des événements par des contemporains et des acteurs de ce grand drame. Enfin, quand le gouvernement français résolut de laisser inachevée son édition des Papiers de Granvelle, la Commission royale d'histoire reprit ce long travail pour la Belgique.

Tout ce que M. Gachard, par de nombreux voyages ou à l'aide des savants de l'Europe, a pu recueillir et publier, grâce au concours d'obscurs travailleurs, est considérable : c'est la *Correspondance du Taciturne* (6 vol., 1847-1866), et la *Correspondance de Philippe II* (4 vol., 1848-1861); ce sont les *Actes des États généraux de* 1578-1585 (2 vol., 1861-1866); c'est *Don Carlos et Philippe II* (2 vol., 1863).

Ces travaux collectifs de recherches, que dirige un archi-

viste, n'eussent-ils d'autre résultat que de mettre, comme dit Edgar Quinet, « la certitude à la place des présomptions fournies par les chroniqueurs », ils rendraient déjà de grands services à l'histoire; mais que de faits nouveaux, que de rectifications n'y ajoutent-ils pas et quelle lumière ils peuvent apporter à l'écrivain! Quoi de plus intéressant, par exemple, que de suivre Philippe II dans la correspondance où il prépare sa politique, montre ses desseins dans la mesure qui lui convient pour les préparer en formant ou en égarant l'opinion des souverains et de ses propres agents sur ses plans, et règne par cette force invisible et impénétrable d'un homme qui veut tenir le monde au bout de son idée fixe et de sa plume cauteleuse? Quoi de plus utile ensuite que de voir l'effet produit autour de lui, la manière dont le jugent au jour le jour ceux qui l'approchent de plus près, les conseils qu'ils lui donnent selon ce qu'ils comprennent de ses projets, les relations qu'ils font à leur souverain, pape, empereur ou sénat de Venise? On n'a pas encore assez étudié Philippe II dans ce double miroir où il crut ne laisser voir que ce qu'il voulait montrer à ses contemporains et à la postérité, où il apparaît tout entier à l'histoire. Nouveau bienfait de la liberté et de la science à qui rien n'échappe! Les autocrates ont trop compté sur l'avenir; la vérité de l'histoire sort de la plume même de ceux qui trouvent en elle pour la première fois un juge.

Un danger menace, en général, les archivistes : il leur est bien difficile d'être des historiens; les détails sous leur plume empâtent le fond; ils réunissent, ils mettent au point les matériaux de l'histoire, lui préparent un bon ciment; ils ne l'édifient point. M. Gachard a évité l'écueil dans son *Don Carlos*. L'usage qu'il y fait des archives donne une idée du parti qu'un écrivain pourrait en tirer pour toute l'époque. Si Carlos n'y est plus le héros de Schiller, on voit ce que pouvait être le petit-fils de Charles-Quint, le fils de Philippe II, dans cette terrible atmosphère du règne du Louis XI espagnol. Le portrait du fils procède de celui du père. Cette cour d'autodafés et d'étiquette, d'astuce et de fanatisme, où l'on trouve le mépris du sang humain dans la politique et de la dignité de la femme dans la vie privée, devait produire cet

enfant qui risque de tuer ses trois nourrices en leur mordant le sein, cet adolescent qui lutte entre l'impuissance physique du vice et la volonté d'être homme et roi, tantôt humain et ému, tantôt appelant à lui les excès de la brutalité, ne voyant enfin de salut que dans la fuite et tombant misérablement sous la volonté d'un père qui n'hésite point, lui ; qui prétend ne laisser le trône qu'à un autre lui-même, et qui, n'osant employer le poison ou le poignard, se défait d'un héritier rebelle en le menant par ses défauts au suicide.

Le portrait de Philippe II apparaît ici, dans une page de sa vie. Pas n'est besoin d'en faire un monstre, il suffit de le photographier d'après lui-même. Si l'histoire du XVIe siècle était refaite ainsi sur nature, il n'y aurait plus à discuter les réhabilitations de Philippe II, elles seraient impossibles; on ne fait pas d'un souverain un idéal pour l'ultramontanisme ou un fantôme pour les libéraux; on en donne les traits exacts.

Cette histoire, essayée par Nestor Considérant dans un résumé bien conçu et bien écrit, par M. Th. Juste en deux volumes où elle reste inachevée, par J. Bruylants, en flamand, avec patriotisme, mais sans autorité (1856), par M. Max. Gossi dans le ton du pamphlet, a occupé toute la vie d'un professeur de l'université de Bruxelles. Altmeyer n'avait pas la grandeur créatrice, il avait le labeur opiniâtre. Ses premiers écrits, tout imprégnés du souffle de la liberté, de la philosophie et de la science modernes, restent malheureusement trop entachés du ton et des allusions du moment pour lui survivre. Son enseignement à coups de boutoir, qui alliait une fougue parfois vigoureuse, parfois triviale, aux sentiments démocratiques, lui survit dans bien des générations qu'il a émancipées pour toujours. Lui-même laisse dans l'esprit de ses élèves et de ses lecteurs une figure passionnée, fantasque, sorte de Sanglier des Ardennes de l'histoire, se plaçant au-dessus des sectes, et prêt à rompre des lances contre n'importe laquelle voudrait accaparer la gloire d'une révolution qui appartient à l'humanité. Le peu de loisirs que lui laissaient de nombreux cours, il les consacra à l'exploration du XVIe siècle. Ne disposant ni de fonctions officielles, ni d'un service organisé, ni des publications aux frais de l'État, il dut tout

faire par lui-même. Pendant trente ans, il étudia les livres, et il croyait connaître le XVIe siècle lorsqu'il aborda nos archives; il comprit bientôt que tout était à recommencer et il se remit au travail, voulant tout connaître. Lorsqu'un éditeur anglais lui fit de belles offres, il n'était pas prêt. Il ne le fut jamais de son vivant. Lorsqu'il mourut (1875), il avait publié quelques fortes pages, éparses dans des revues : *Charles-Quint et la confession d'Augsbourg, Une succursale du tribunal de sang, Les gueux de mer,* etc., et il laissait une suite de 12 à 15 volumes manuscrits, avec tables et notes. Est-ce une œuvre? On dirait plutôt un premier classement de matériaux et d'idées, préparé pour servir à une rédaction définitive. Le gouvernement a pensé que cet immense travail d'un professeur érudit, sur une époque pareille, ne pouvait rester perdu; il a acquis ces manuscrits, dont chaque jour une découverte est refaite par quelque chercheur de détails, dont l'ensemble présente à peu de choses près tout ce qu'on avait pu réunir alors de faits et d'appréciations sur cette époque. Suffit-il cependant de conserver cette collection dans un établissement public à la portée des historiens? On a pensé qu'il valait mieux, qu'il serait possible de mettre l'œuvre imprimée dans la circulation : ainsi, les traces du passage de l'auteur dans nos travaux historiques se marqueraient sûrement, la connaissance du XVIe siècle pourrait se répandre et cette préparation volumineuse produirait plus aisément ses effets; Altmeyer faciliterait l'œuvre définitive qu'il n'a pas créée. Un premier ouvrage est annoncé, le public décidera du reste. Ce serait une dette, tardivement payée à un de ces prolétaires de la science qui prodiguent, qui gâtent souvent, au service d'un enseignement ingrat, tout ce qu'ils ont d'indépendance philosophique et de verve endiablée.

Philippe II, après avoir « écarté » son fils, abdique les Pays-Bas en faveur de sa fille, « rompue aux affaires du roi son père, aussi l'y nourrissoit-il fort », dit Brantôme, et de son gendre le cardinal Albert : « Il avait lu dans son âme », dit un naïf historien. Le règne d'Albert et d'Isabelle a été longtemps exalté outre mesure par l'histoire écrite au point de vue de nos vainqueurs, puis par l'habitude d'un préjugé que

semblait justifier la gloire de la peinture flamande. Lorsqu'en 1841, le ministère offrit un prix de 3,000 francs pour un livre sur cette époque, l'Académie, qui réglait le concours, demanda une apologie de cet essai d'unité nationale. Schayes avait cependant parlé avec mépris de ce « stupide prince-cardinal et de cette nonne-princesse, digne fille de l'exécrable Philippe II », et le *Messager des sciences historiques* devait bientôt se prononcer aussi vivement. Le concours ne fut pas heureux. La première fois, de Gerlache relève dans un des mémoires les mots malsonnants de princes bigots et fanatiques ; de Ram s'indigne qu'on ose flétrir ainsi des princes « dont les noms sont encore si vénérés en Belgique »; Moke lui-même blâme l'auteur « de n'avoir pas su faire la part des circonstances du siècle ». On persistait à vouloir un panégyrique. Sans obtenir le prix, un mémoire fut placé le premier et l'auteur eut « une récompense plus douce », dit-il : son travail fut publié dans la Bibliothèque Jamar. Cette *Histoire d'Albert et d'Isabelle* par Ch. D. (Dubois, de Liége) fut sans doute jugée par l'Académie trop naïve dans l'éloge. Du premier mot sur Albert : « un de ces hommes d'élite que la Providence, etc., etc. », jusqu'au dernier mot sur cette « tentative d'indépendance poursuivie avec persévérance » et qui « ne reçoit son accomplissement que sous Léopold Ier », tout y est sur le même ton. Ici, « la nationalité naissante » suit Albert dans la tombe; là, « les génies de Rubens et de Juste-Lipse attendaient pour éclore les *regards* d'Albert et d'Isabelle ». Et partout : le coup d'État non mentionné, les clauses secrètes de la cession négligées, la politique étrangère, si ruineuse pour nous, de ces « princes autrichiens » comme les appelle Borgnet, considérée comme « le chef-d'œuvre d'Isabelle »; les persécutions religieuses passées sous silence; partout, on peut voir où mène le parti pris d'éloge, et l'on est tenté de répéter avec Van de Walle : « Il faut être ignorant ou avoir d'abominables opinions pour prendre au pied de la lettre les éloges pompeux que l'on a faits d'Albert et d'Isabelle. » (*Messager des sciences historiques*, 1844.)

En 1849, le programme du concours n'a pas varié, mais le ton baisse. Moke trouve le sujet « plein d'ombre » et Reiffen-

berg attache le grelot : « Le programme semble imposer aux concurrents l'obligation de louer », tandis que ce règne « donne plus de prise à la critique qu'à la louange ». Le mot lâché, le rapporteur ne s'arrête plus : il étale toute l'ombre du tableau. L'Académie s'arrêta, craignant une sentence. Le concours n'avait rien produit. En 1850, Borgnet, dans un discours d'ouverture de l'université de Liége, dont il était recteur, constata les mêmes difficultés. Cependant, un jeune avocat de Bruxelles, qui devait mourir prématurément, avait abordé le sujet sans parti pris; son mémoire, non couronné, est resté manuscrit dans les cartons de l'Académie. Il mériterait de paraître.

La passion politique devait suppléer au concours historique. En 1853, l'esprit de l'Académie passe à la Chambre, moins informée. Il s'agissait tout bonnement de placer au haut de la colonne du Congrès national la statue des fils aimés de Philippe II, et le bourgmestre proposait de représenter, dans une fête publique, leur entrée à Bruxelles. Aussitôt, les journaux protestèrent : on citait Schayes, Reiffenberg, Van de Walle.

C'est alors que j'entrepris de jeter dans le feuilleton d'un journal des fragments sur ce règne. *Les actes des États généraux de* 1600 venaient de paraître, j'en résumai l'histoire. Les archives me fournirent le reste, c'est-à-dire un ensemble de faits sur la restauration religieuse par des prodigalités ruineuses et des superstitions niaises, mêlées à des exécutions sans nombre de sorciers et même d'enfants, qui doivent être punis de mort dès l'âge de puberté : « Assavoir, dit Albert, de 14 ans complet aux masles et de 12 ans aux femelles. » (Lettre du 10 janvier 1613.)

Je sais trop bien que l'histoire ne s'improvise pas, je l'ai dit du premier mot, je l'ai répété dans une seconde édition qu'un éditeur m'a presque arrachée (1861). J'aurais voulu refaire ce livre, je ne pus qu'en retrancher un chapitre sur les mœurs du temps, qui demande à être complété. Je le répète aujourd'hui. Mais ce n'est pas l'histoire qu'il fallait créer en érudit. Nous avions, en lutteurs politiques, à venger la liberté, à déjouer la courtisanerie. Le succès de la presse libé-

rale fut prompt : la colonne du Congrès de 1830 ne sert pas de piédestal aux souverains qui ont fermé, par un coup d'État, les États généraux de 1600. On ne vit pas glorifier dans des fêtes nationales modernes les dignes fils de Philippe II. Et quoique, dans un rapport officiel, le général Renard ait encore glorifié, en 1856, ce « règne national et trop méconnu », l'opinion est faite. Des historiens peuvent venir, ils pourront écrire l'histoire vraie de ce règne.

L'époque de la guerre de Trente ans a attiré deux écrivains bien différents. L'un, M. le comte de Villermont, venu de France pour servir le catholicisme, voulut « payer l'hospitalité de la Belgique par un travail sur un de ses grands hommes et sur une des époques de son histoire ». Il choisit d'abord *Tilly* (1856), qu'il abandonna après une première édition, se déclarant battu par un écrivain allemand, Klopp; puis il s'attaque à *Mansfeld* (1866). On pense bien que l'auteur ne néglige aucune rectification favorable aux champions de l'ultramontanisme, et l'histoire impartiale en profite, sauf à lui contester le reste et à rire des récits mystiques qu'il mêle à des recherches d'archiviste.

L'autre, M. Ch. Rahlenbeck, né à Bruxelles, rattaché à l'Allemagne par sa famille, plus attaché au protestantisme par sa naissance, ne manque aucune occasion, ne néglige aucun voyage, aucune recherche, pour relever, en historien sérieux, les victimes du XVIe siècle et les calomniés du XVIIe : théologiens protestants, hommes de guerre, diplomates. A la *Revue trimestrielle*, au *Messager historique*, à la *Société de l'histoire de Belgique*, à la *Biographie nationale*, à la *Nouvelle biographie générale* de Didot, il est partout. Monographies, publications savantes, brochures historiques, ouvrages méthodiques, il semble là dans son élément et refait l'histoire par le menu, toujours avec la certitude de l'archiviste et souvent avec la chaleur de l'écrivain. Outre ses *Belges en Bohême*, son *Histoire du comté de Dalhem*, ses œuvres les plus remarquables sont : *l'Inquisition et la Réforme en Belgique*, 1857; l'*Eglise de Liège et la Révolution*, 1862; *les Protestants de Bruxelles*, 1877, et *Metz et Thionville*, 1880.

Depuis l'acte de cession aux archiducs (1598), dont l'ar-

ticle 8 nous interdisait « aucune manière de commerce » aux Indes, sous peine « de confiscation ou même de mort », les Belges n'ont cessé de lutter pour la liberté de commerce et de navigation. Ces concessions ruineuses, maintenues toujours, renforcées quelquefois, devaient perpétuer la résistance, mêler cette question à toutes les autres, user la vie des diplomates, exposer la vie des bourgeois. Cette histoire a été composée par un écrivain presque inconnu aujourd'hui : Adolphe Levae (1802-1848). Une petite émeute de théâtre, en 1826, l'avait jeté, au sortir des Petits-Carmes, dans la presse de l'opposition; il fut du Congrès, puis de la Chambre, puis administrateur du Fonds spécial. Quand l'éditeur Wauters jugea utile de joindre à son *Trésor historique* français, une revue belge : le *Trésor national,* Levae y publia, en 1842, tout un livre, plein d'informations nouvelles et de faits intéressants, sur *le Commerce des Belges aux Indes,* qu'il compléta là et dans la *Revue de Bruxelles* par des fragments sur le bombardement de Bruxelles et sur Anneessens. En 1844, le même éditeur publiait son *Essai sur les négociations de la trêve de vingt ans,* 1684, œuvre de longue recherche dans les archives, qui crée tout un côté de notre histoire diplomatique et fait revivre un de nos meilleurs diplomates : La Neuveforge.

M. Gachard avait déjà recueilli les lettres du marquis de Prié, dans ses *Documents inédits,* précédés d'une préface à chacun des deux volumes. Depuis lors, le procès d'Anneessens a été l'objet d'une publication spéciale de textes authentiques par M. Galesloot.

M. Ernest Van Bruyssel, dans son *Histoire du commerce,* et son *Histoire de l'Escaut,* a repris avec talent l'autre sujet. Mais les œuvres de Levae méritent encore d'être lues et La Neuveforge ne peut être bien connu que par son *Essai.*

Le livre flamand de M. L. Mathot (Van Rukelingen), *la Belgique sous Charles VI,* est oublié. Mais ceux qui avaient pu lire en de grands in-folio les préfaces de M. Gachard aux diverses séries du *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens,* devaient désirer que l'auteur les réunît en un volume, s'il ne préférait, après avoir éclairé cette courte période de

notre histoire (1700-1720), en reprendre la rédaction pour la dramatiser. Il vient de publier l'*Histoire de la Belgique au commencement du* XVIIIe *siècle*. Tel qu'il est, ce livre a été pour le jury l'occasion de donner à l'auteur de tant de travaux historiques le prix quinquennal d'histoire.

Les déprédations de Louis XIV en pleine paix, la déclaration de guerre à la France par le marquis de Grana, le bombardement de Bruxelles et le réveil de l'esprit communal, les intrigues et le coup d'État de Maximilien-Emmanuel, la succession d'Espagne, l'occupation de nos forteresses par surprise, le bouleversement de nos institutions en vue de faire du pays une province française, la coalition des puissances, la résistance au despotisme universel du Grand Roi, d'abord par l'Espagne au déclin, puis par l'Europe alliée, résistance à laquelle prennent part les escarmouches de nos corps francs et l'influence de nos jansénistes : tel est le tableau que présente ce livre, spectacle souvent nouveau, rarement incomplet, toujours intéressant. On ne pouvait attendre qu'un octogénaire reprît tous ces points avec l'unité méthodique de conception et une verve de création nouvelle. Il lui suffit d'avoir fixé les principales pages de cette histoire.

C'est encore un concours qui nous amène au règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas. L'Académie ne pouvait célébrer sa fête jubilaire sans rendre hommage à la mémoire de son illustre fondatrice et, contrairement au concours sur Albert et Isabelle, la classe des lettres s'abstint de demander un panégyrique, croyant sans doute qu'il suffirait de faire appel à la vérité pour glorifier ce règne. En 1858, M. Van Rukelingen avait publié en flamand : *La Belgique sous Marie-Thérèse,* une ébauche utile, mais écrite à un point de vue catholique étroit. Deux mémoires, l'un flamand, l'autre français, répondirent, en 1872, à l'appel de l'Académie et le premier rapporteur, M. Kervyn, s'aperçut bientôt qu'une petite précaution n'eût pas été inutile. Il ne craignit pas de dire à l'Académie : « Peut-être est-il à regretter qu'elle n'ait pas inscrit dans le programme *l'éloge* de Marie-Thérèse. » Le mémoire français, en effet, conçu dans un sens critique et libéral, devait faire du bruit. Sans un membre du jury, il

aurait été rejeté du concours, en faveur du mémoire flamand, plus orthodoxe. Heureusement M. Wauters était là. Il combattit les conclusions de ses deux collègues et, comme pour Albert et Isabelle, le prix ne fut pas décerné. Mais les deux livres furent imprimés, le premier tout aussitôt (1872), par M. Discailles, qui se trouva honoré d'avoir représenté dans cette lutte l'esprit de vérité historique; l'autre seulement en 1874, après avoir été traduit en français par son auteur, M. Piot. La cause est plaidée ainsi à deux points de vue différents et l'histoire gagne à entendre les deux enquêtes.

Si j'avais à porter un jugement absolu, je dirais que M. Discailles, dont la méthode, les sentiments et le style méritent des éloges, n'a pas assez fouillé le sujet : il écrivait en vue du concours. Ce règne est trop vanté pour la création de l'Académie et par réaction contre Joseph II, comme celui d'Albert par opposition à Philippe II et pour l'école de Rubens. Les intentions y furent presque toujours trahies par les actes. Il en fut ainsi dans la question de l'ouverture de l'Escaut, dans les résistances à l'*Index*, dans l'enseignement du droit public, créé, puis supprimé à Louvain; dans la justice, dont une publication officielle renouvelle tout l'appareil de torture; dans la persécution des juifs; dans l'orthographe flamande, falsifiée en vue de séparer les Flandres de la Hollande libre; dans la question étrangère, où l'impératrice va jusqu'à nous offrir à Louis XIV, en échange d'un autre domaine. Le passé tombe, on lutte contre la décadence, on s'efforce d'étayer des ruines, de remédier à l'ignorance, aux abus, à la misère, sans rien élever de durable. Le grand combat semble s'annoncer partout, les termes de la révolution se posent et l'esprit de liberté est quelquefois aux pieds du trône. Les collaborateurs de Marie-Thérèse, Cobenzl, le ministre intelligent, Nény, l'historien libéral, Vilain XIIII, le philanthrope qui met la première pierre au système pénitentiaire, ne peuvent faire admettre une politique assez nationale pour rendre possibles les réformes du fils de l'impératrice. L'œuvre de Marie-Thérèse avortera violemment dans les mains de Joseph II. Ni M. Piot, ni M. Discailles n'ont exposé les causes et les résultats de la politique autrichienne :

ce n'était pas de Vienne qu'on pouvait relever les Pays-Bas. Ni l'un ni l'autre n'ont cherché à éclairer la ténébreuse affaire de la sœur naturelle de l'impératrice, enlevée en Hollande pour être emprisonnée à Bruxelles et dont l'arrestation fit crier à la reine : « Qu'on m'en débarrasse ! » Il serait utile cependant de savoir en quoi la grande Marie-Thérèse ressemble par ce côté au grand Louis et à la grande Catherine.

Ces publications après concours ont cet inconvénient que, pour en appeler au public, il n'est permis à l'écrivain de rien changer à son œuvre. M. Piot, n'étant pas dans cette situation, a pu même changer de langue. Espérons qu'une seconde édition permettra à M. Discailles de traiter cette époque indépendamment de tout programme.

Le règne de Joseph II et la révolution de Brabant ont suscité, de leur temps, de nombreuses publications d'histoires, de mémoires, de documents pour et contre. En Angleterre, en Italie, en France, en Allemagne, on s'intéressait à ce souverain que Lanjuinais, dès le titre de ses deux volumes publiés à Lausanne en 1776, appelle « le Monarque accompli ». Avant 1830, Dewez avait rapporté ses souvenirs de témoin oculaire. Après 1830, la ressemblance qu'on trouvait entre les causes des deux révolutions devait renouveler l'intérêt de cette histoire. Le premier sentiment fut pour réhabiliter l'une par l'autre. Nothomb l'essaya en 1833. La même année, Ad. Borgnet, alors magistrat, débutait à Namur par ses *Lettres sur la révolution brabançonne,* dans le même sens, plus patriotique qu'historique, et M. Gachard publiait un volume de *Documents sur la révolution belge de* 1790. C'est Borgnet qui devait se rendre maître de cette époque. Pendant qu'il en reprenait l'étude, de Gerlache, venant plus tard, put échapper à ce premier feu, jeter un regard d'historien sur cette époque, tracer le portrait de Vandernoot : « Courageux, ardent, ambitieux, mais d'une portée d'esprit au-dessous du médiocre. » Puis, vinrent, après le *Résumé des négociations* du temps, publié à Amsterdam par M. Van de Spiegel, le *Rapedius de Berg,* de M. Gérard (1842), l'*Essai historique* de Le Grand (1843). C'est en 1844 que parut l'*Histoire des Belges à la fin du* XVIIIe *siècle,* d'Ad. Borgnet. L'historien, élar-

gissant son cadre, avait voulu embrasser toute cette époque de chaos, où, las des dominations étrangères, mais n'ayant pour y échapper aucune unité de vues, tiraillé par la diversité des opinions, livré aux agitations des partis, le pays semble se retremper dans les révolutions, les défaites, les invasions, pour être englouti dans la conquête, dont il sortira avec les sentiments et les principes modernes de son indépendance.

Ce fut, en Belgique comme au dehors, un succès d'historien, sinon d'écrivain. L'auteur n'était tombé ni dans le genre romantique, ni, selon l'expression de son biographe académique, dans « cette autre école à la mode qui tendait à donner à l'histoire le caractère d'une science abstraite ». En 1861, une seconde édition, qu'il put revoir et corriger, constatait la durée de l'œuvre, que ni les trois volumes de l'*Histoire de la révolution belge de* 1790, par M. Juste, répandue aux nombreux souscripteurs de la Bibliothèque Jamar, ni l'*Histoire de Joseph II*, écrite pour les Flamands avec chaleur et non sans indépendance, par Van Ruckelingen (1860), et son second volume (1862), qui mène les lecteurs jusqu'en 1795, n'avaient pu, ne devaient pas faire oublier.

Et déjà l'auteur avait abordé un autre côté de cette époque. Ferd. Hénaux avait consacré le dernier chapitre de son *Histoire de Liége* à cette révolution liégeoise qui, comme celle du Brabant, se confie à la Prusse, est trahie et livrée aux réactions sanglantes. Le prix quinquennal d'histoire fut décerné, en 1865, à deux volumes d'Ad. Borgnet qui venaient de paraître : *Histoire de la révolution liégeoise de* 1789. Par un noble sentiment de la vérité, l'historien n'avait voulu l'écrire qu'après avoir trouvé un ensemble de documents représentant le parti du prince-évêque et qui lui permissent de contrôler les nombreuses archives des familles libérales. Il ne lui suffisait pas d'avoir une riche collection de textes nouveaux où ceux qu'il appelle ses amis avaient la parole. Ces deux séries de textes contradictoires réunies, il put aborder son sujet à coup sûr et faire une œuvre aussi neuve qu'impartiale. Ce livre reconstruit l'histoire avec trop de détails. On dirait que l'auteur craint de négliger une pierre, un trait de mœurs, un fait exact. Si le récit y gagne

en certitude, il faut plus de concentration et de vivacité d'exécution pour qu'une œuvre arrive à l'intérêt et à la vie. Quoi qu'il en soit, l'histoire ici est faite.

La guerre des Paysans (1789-1795), par M. Orts, est un autre épisode de cette époque, dicté plutôt par l'idée politique que par le sentiment historique. L'esquisse sur la *République belgique*, par Fréd. Hennebert, a plus de mérite et de vérité.

Un autre côté de cette époque demandait à être fouillé : c'est le mouvement encyclopédiste dans la principauté de Liége. Tout récemment, l'Académie voulut combler cette lacune et les deux opinions s'y rencontrèrent de nouveau. Cette fois, grâce encore à l'énergie de M. Wauters et à l'impartialité de ses collègues, le concours n'avorta point. Les deux mémoires sont publiés, celui de M. Kuntziger suffirait, mais les lecteurs qui veulent entendre le pour et le contre consulteront utilement celui de M. Francotte.

L'*Histoire des Belges à la fin du* XVIIIe *siècle*, de Borgnet, s'arrête à l'annexion française; l'auteur ne manque pas de rappeler nos malheurs sous l'Empire et il s'écrie : « Si le repos est dû au pays qui a souffert, aucun ne l'a mérité plus que toi, ô ma patrie ! » L'histoire de ce que la Belgique a souffert sous le premier Empire n'a pas été écrite. Ni l'*Histoire chronologique de la République et de l'Empire, suivie des annales napoléoniennes*, sujet plus français que belge, de l'éditeur Wouters, ni les histoires populaires de la révolution française, en français par MM. Guinotte ou Lebon, en flamand par M. Stecher, ni le *Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du* XIXe *siècle et en particulier sur l'assemblée des évêques à Paris, en* 1811 (pendant l'emprisonnement du Pape) par Desmet (1836), ne suffisent. C'est une lacune que l'Académie n'a pas songé à combler.

L'histoire de 1815 à 1830, écrite par les défenseurs de la révolution, nous a donné des historiens de race.

Si petite qu'ait été cette révolution, elle mûrit les talents, comme un dernier mois d'été fait des moissons. On s'était bien déjà exercé à ces études, mais les luttes politiques avaient tout absorbé. Nothomb, élève et ami de Warnkœnig, s'était essayé à l'histoire, de Gerlache y avait débuté, Van de

Weyer allait, de préférence, à la littérature et à la philosophie. Dès le lendemain de 1830, les germes éclosent, on devient écrivain, homme d'État, historien. La *Lettre sur la révolution belge : La Belgique et la Hollande,* la *Lettre à Lord Aberdeen* et *la Hollande et la conférence* de Van de Weyer, se succèdent coup sur coup (juin 1831, février 1832, mars 1832), fortes pages où le patriotisme en appelle à la conscience de l'Europe. La politique de la maison d'Orange y est exposée avec une vigueur décisive, qu'il faut connaître avant de juger la révolution. L'auteur abonde, les griefs se pressent sous sa plume, la légitimité de la révolution éclate en traits pressés, l'intérêt des nations s'y ajoute et Van de Weyer ne manque pas de faire un retour sur les maux de la patrie, sur les sacrifices d'or et de sang qu'elle a faits « pour conquérir un bien qui lui échappe toujours ». Plus d'une fois, il arrive à une véritable éloquence, surtout lorsque, s'adressant au premier ministre de l'Angleterre : « Croyez-moi, dit-il, lorsque les partis, leurs luttes envenimées, leurs misérables querelles seront plongées dans un profond oubli ; lorsque tout ce que l'orgueil aristocratique peut créer de plus pompeux ne sera que cendre et poussière, alors la postérité recueillera les noms de ceux qui auront contribué à l'indépendance des peuples. »

J.-B. Nothomb avait vingt-cinq ans le 3 juillet 1830 ; élu député d'Arlon, il fut l'un des secrétaires du Congrès, puis plusieurs fois ministre, enfin ambassadeur à Berlin jusqu'à sa mort, 1881. Un biographe voit dans son discours relatif à l'abandon du Luxembourg son chef-d'œuvre, et dans la loi de 1842 son titre de gloire. Son vrai chef-d'œuvre, son titre incontestable est l'*Essai historique et politique sur la Révolution belge*. Il parut en mars 1833, eut une deuxième édition en mai, une troisième en 1834, une quatrième en 1876. Ce n'était pas seulement une œuvre historique, c'était un acte, comme dit l'auteur. Les faits ne lui ont pas donné de démenti, a-t-il pu dire encore. C'est une page de la vie d'un peuple, écrite par un homme qui l'a faite avec lui, et qui écrit pour assurer l'avenir de l'œuvre commune. On n'a pas deux fois l'occasion de partager, dans sa jeunesse, l'existence d'un

peuple en révolution. Nothomb l'a senti et n'a pas écrit d'autre livre. En 1833, c'était un vigoureux plaidoyer, justification de 1830, affirmation du pays; l'auteur y rattachait le présent au passé de la patrie, pour faire accepter une révolution par la diplomatie. Aujourd'hui, c'est une page d'histoire, largement écrite, fortement pensée.

De Gerlache devait écrire un livre pareil. S'il l'avait fait à la même époque, les deux œuvres auraient peu différé. De Gerlache était né vingt ans plus tôt. Rarement orateur mit une éloquente rigueur dans les affirmations de la liberté, comme il le fit à la Chambre hollandaise, ou à la présidence du Congrès belge, ou en recevant le serment du premier Roi. C'était mieux que de la politique, c'était de la philosophie du droit. En 1839, lorsqu'il publia son livre, il était président de la Cour de cassation; il traitait aussi un sujet qu'il avait vécu; mais les partis s'étaient dessinés. « Les méditations de de Gerlache, dit M. Thonissen, jointes à la célèbre encyclique du pape Grégoire XVI, avaient sensiblement modifié ses aspirations libérales. » L'*Histoire du royaume des Pays-Bas* est un tableau tracé de main de philosophe et de patriote, avec plus d'épisodes dramatiques et une justification de 1839 semblable à celle que Nothomb a ajoutée à son livre. Un autre caractère rapproche les deux œuvres : dans les dernières éditions surtout, elles prennent un cachet de mémoires personnels, même de glorification des auteurs. On dirait une édition posthume, a dit Van Bemmel de celle de Nothomb. Mais de Gerlache avait beau être un esprit large, un fier écrivain; parti oblige : l'œuvre véritable de 1830 n'est affirmée ici — l'historien en renierait volontiers le reste — qu'au point de vue des libertés religieuses. L'introduction remonte aussi à l'histoire; c'eût été une belle œuvre, écrite par l'orateur des États généraux; écrite par le chef de parti, elle contient des pages savantes, émues, sur les souffrances du pays, jouet de l'étranger; mais ce qu'on devait surtout y remarquer, c'est l'éloge de tous nos despotes et jusqu'à la réhabilitation de Philippe II.

Depuis ce temps, l'histoire du gouvernement hollandais n'a été qu'esquissée en des introductions, comme celle de

M. Thonissen, qui mérite d'être notée. Les fêtes de 1880 passées, ce serait une tâche digne d'un historien, en dehors de toute préoccupation de patriotisme belge ou d'esprit de parti, d'étudier cet essai de gouvernement national et d'analyser les causes réelles de sa chute. Il est trop facile de trancher politiquement un point, qui exige plus que tout autre peut-être la science historique.

L'histoire de la révolution elle-même avait produit des œuvres du moment, pamphlets flamands, comme *Guillaume l'Entêté, etc., avec un récit des quatre glorieuses journées,* par le curé Van der Meulen (1833 et 1839, 2 vol.); *Souvenirs personnels,* comme ceux de De Potter, d'Ad. Barthels, de Don Juan Van Halen, etc.; publications presque officielles, comme les *Discussions du Congrès national* mises en ordre et publiées par le chevalier Huyttens. Cette histoire ne pouvait manquer d'être, à chaque occasion, l'objet de polémiques, tantôt au point de vue militaire, tantôt au point de vue politique. Est-il besoin de donner la liste de ces livres, brochures, pamphlets, où Gendebien et les généraux Van der Meere, Eenens, Du Failly, Goblet et tant d'autres ont apporté les témoignages contradictoires d'une enquête passionnée?

Des études générales ont été essayées par des écrivains qui y affectent chacun un caractère particulier et des informations spéciales. Pour suivre l'ordre des dates, Huybrecht rend au roi Guillaume la justice qu'il mérite, expose ce qu'il fit pour les intérêts matériels du pays, présente une physionomie assez vraie des partis et s'arrête surtout aux opérations militaires : *Histoire politique et militaire de la Belgique* (1856).

Puis, vient M. Th. Juste, préoccupé, dans son *Histoire du Congrès* (1850 et 1861), de la glorification des hommes restés au pouvoir trente ans après, bien plus que de ceux qui, à tort ou à raison, sont devenus impossibles, mais qui, en 1830, ont rendu de grands services et portaient des noms populaires : Mellinet, Gendebien, De Potter. Puis, un proscrit italien, M. Gemelli, qui séjourne en Belgique deux ans et en profite pour écrire une *Histoire de la révolution belge de* 1830, d'un esprit royaliste et d'une libéralisme mixte (1860, traduction de P. Royer). C'est ensuite De Bavay;

paradoxal et partial quand il juge les partis, il attribue le résultat de la révolution, après les premières satisfactions de ses griefs, à de mesquines intrigues d'annexionnistes français; mais, étant procureur général, il put étudier de plus près les conspirations orangistes; il les raconte brutalement, d'une manière neuve et avec des détails inédits (1873). C'est encore M. Juste, sous une forme nouvelle. Nous avons déjà rencontré souvent cet écrivain prodigue, qui a beaucoup contribué à répandre notre histoire générale et en a touché en particulier bien des époques. Le moment est venu de nous y arrêter un instant. Il serait puéril de demander à un pareil producteur la puissance d'un de Gerlache, à laquelle le sentiment libéral lui semblerait préférable; ni la science d'un Schayes, d'un Wauters ou d'un Gachard, à laquelle ses lecteurs préfèrent une littérature facile; ni la sécurité et la profondeur d'informations de Borgnet, qui pour l'époque présente ne sera possible, nous dirait-il, que dans un siècle; ni la hauteur de vues de M. Van Praet, qui exige des facultés supérieures. Mais rien de ce que le vulgarisateur peut avoir : la facilité d'assimilation, de récit et de langage, ne lui manque. M. Juste a porté le même procédé dans les nombreuses biographies qu'il a publiées, de 1865 à 1880, sous un titre général : *les Fondateurs de la monarchie belge,* et dont quelques-unes, comme celles de Léopold Ier et de Van de Weyer, ont jusqu'à deux volumes. Ici, ce n'est plus à ses devanciers qu'il emprunte, il écrit d'après les journaux et brochures et d'après des renseignements inédits et fragmentaires que lui confient les intéressés ou leur famille. On lui a reproché en Allemagne de ne pas remplir en cela les conditions de l'histoire. Certes, l'histoire se fait sur des documents moins triés. Mais l'histoire ainsi se prépare pour l'avenir, se répand rapidement dans le public partial du présent, et l'auteur assure lui-même, assez inutilement, qu'il n'a pas « la prétention de dire le dernier mot de la postérité ». La grande méthode d'information et de composition lui est impossible; il l'a senti sans doute en procédant par pages détachées. C'est donc plutôt « chronique »; mais si le caractère général de ces monographies n'arrive qu'à une impartialité officielle, faite our satisfaire l'opinion

régnante et ses chefs admis, le procédé de l'auteur pour recueillir les détails de toutes mains le fait entrer bien des fois au fond des choses, sur les traces du baron de Stockmar, par exemple, ou grâce à des communications désintéressées.

Nos premiers essais de politique nationale et de régime représentatif devaient surtout nous intéresser. L'histoire parlementaire du pays, commencée par le chevalier Huyttens, continuée par M. Bourson : *Histoire parlementaire du traité de* 1839, a été reprise par plusieurs écrivains : M. Ern. Vandenpeereboom, continué par M. Adnet; puis M. L. Hymans, pour l'opinion libérale; enfin M. Thonissen, pour cette partie de l'opinion catholique qui respecte nos institutions. Le premier, grave et simple, sans éclat de style, non sans noblesse d'idée, et qui se propose un but en dehors de l'histoire, mais assez général : « Démontrer par les faits que le régime représentatif a été bienfaisant et durable en Belgique. » Le second, au vol de sa plume de journaliste; le troisième avec un sérieux plein d'aisance, qui n'exclut pas les qualités de l'écrivain.

Ici, nous rencontrons encore une entreprise de librairie. Ce que Huyttens a fait pour le Congrès, M. Bourson pour 1839, M. L. Hymans l'a entrepris pour l'ensemble de nos débats parlementaires depuis 1830. On ne peut nier l'utilité de ces sortes de « sommaires », le mot est de l'auteur; le public les accueille pour les consulter à l'occasion, les hommes du barreau et de la politique les emploient, et les historiens les compulsent, sauf à recourir aux textes authentiques pour tout ce dont on voudra faire un sérieux usage. Tels sont l'*Abrégé des conciles* du Père Richard, l'*Histoire chronologique de la République et de l'Empire* rédigée en éphémérides par l'éditeur Wouters, etc. Le titre seul de l'*Histoire parlementaire de la Belgique* rappelle l'*Histoire parlementaire de la Révolution française* par Buchez, œuvre faite au point de vue néo-chrétien, mais par un historien et un philosophe.

D'autres ouvrages survivront aux fêtes de 1880. Il ne m'appartient pas d'apprécier ici le tableau où ce livre prend place. L'histoire de la politique, des sciences, des arts, des lettres y témoignent tour à tour de notre renaissance. Une *Bibliographie générale* de tout ce qui a paru depuis 1830 a

été entreprise sur la proposition de l'*Union littéraire* pour rendre complète cette exploration de notre domaine intellectuel.

L'Exposition nationale, à côté de ses vastes compartiments industriels, avait ses galeries littéraires et artistiques. On a pu y voir nos progrès dans les choses de l'enseignement. L'exposition rétrospective de nos arts industriels y a été surtout une révélation pour les savants comme pour le public. Un livre illustré en perpétue le souvenir, en résume les témoignages. Il a été composé par des écrivains maîtres chacun d'une spécialité. L'*Art ancien à l'Exposition belge* atteste notre puissance de génie dans toutes les branches de l'art, à travers les siècles; nos annales s'y enrichissent presque à chaque page de trésors inestimables, de réputations longtemps oubliées.

Parmi ces chefs-d'œuvre, à côté des manuscrits si bien décrits par M. Ruelens, des médailles dont l'étude, par M. C. Piqué, est toute une création, les tapisseries historiées de Bruxelles, antérieurement étudiées par M. Alph. Wauters, tenaient une grande place. L'article que leur consacre l'*Art ancien,* illustré de quelques gravures, n'a pas semblé suffire. Une publication spéciale, d'un grand luxe, est commencée pour perpétuer le magnifique spectacle que présentait cette exposition, dont les principaux chefs-d'œuvre ont dû être empruntés à des cours étrangères. Un artiste, M. Keuller, en a entrepris les gravures; M. Wauters en fera la description, et cette gloire qui nous échappait nous sera rendue. Là, revivra notre passé, comme le *Nouveau Palais de Justice,* notice de M. Wellens, attestera « les gigantesques projets » de notre présent.

Cet ensemble de livres, auxquels il faudrait ajouter plusieurs autres, clôt le premier demi-siècle de notre histoire moderne.

CHAPITRE III

HISTOIRES GÉNÉRALES

Parti des premiers temps pour arriver au nôtre, depuis les historiens qui remontent aux époques géologiques jusqu'à ceux qui ne s'arrêtent qu'après l'Exposition nationale de 1880, je n'ai cependant pas embrassé tous nos travaux. L'horizon de l'histoire ne s'arrête pas à la patrie. Les œuvres qu'il me reste à examiner ne sont pas les moins considérables, seront quelquefois les meilleures.

Sortir du pays ne m'est pas encore permis cependant. Voici, pour notre histoire militaire : Lenz, qui restitue aux communes l'origine de l'infanterie moderne; le général Renard, qui rend à Maurice de Nassau l'honneur de la renaissance de l'art stratégique; le général Guillaume, qui suit, en de nombreux ouvrages, l'histoire de nos régiments; M. le colonel Wauwermans, qui consacre un fort volume à l'*Histoire des citadelles du sud et du nord d'Anvers,* etc., etc. Voici, pour l'histoire du commerce, l'œuvre de M. Ern. Van Bruyssel, après le mémoire couronné sur notre industrie, dû à un Français fixé en Belgique, M. Briavoine; pour l'enseignement, l'histoire de M. Lebon ; pour l'hagiographie : les *Analectes* de Reusens, Kuyl et De Ridder, et la reprise de l'œuvre des *Acta sanctorum,* confiée d'abord à la Commission royale d'histoire et rendue, en 1856, aux Bollandistes. Quand la *Bibliographie nationale* sera faite, on verra combien de milliers de monographies s'ajoutent à ces travaux que je puis citer à peine.

Un de nos hommes les plus célèbres de la Révolution nous mène en pleine Rome. De Potter, sous l'Empire, put explorer pendant douze ans les bibliothèques d'Italie ; il en revint avec

son *Histoire de l'Église,* publiée d'abord en deux parties : *Considérations sur les conciles* (1816) — *Esprit de l'Église* (1821). Réunies en 1836, elles forment un livre, que l'auteur devait résumer en 1856, et qui recommence, à deux reprises, la même suite chronologique et manque de méthode aussi en d'autres points. C'est un ensemble de révélations, complétées par les *Lettres de Pie V* (1826) et la *Vie de Simon Ricci* (1825 et 1857), où l'on voit que le pouvoir ecclésiastique ne le cède en rien aux plus cruelles autocraties : « Je rapporte, sans voile, il est vrai, les faiblesses et les crimes des prêtres du premier âge, » avait dit l'auteur dans sa première édition; mais bientôt le sujet l'avait porté à généraliser : « L'heure a sonné de citer le christianisme à la barre du genre humain ! » Alors, sauf une longue introduction philosophique, il n'eut rien à changer à son enquête pour en faire un réquisitoire. Que de fois, publicistes, pamphlétaires, historiens même ont puisé dans cet arsenal, et souvent sans le dire! En fait, il est presque impossible encore aujourd'hui d'écrire l'histoire des conciles ou des papes sans y recourir. Œuvre de recherches patientes, de fortes études, à laquelle il n'a manqué que de l'ordre, de la concentration d'idée et de récit, un peu moins de passion du moment peut-être, et aussi cette personnalité de style que l'auteur a mise souvent dans ses brochures politiques. A ce prix, elle resterait dans la littérature moderne, comme elle avait commencé d'y entrer par des contrefaçons parisiennes et par des traductions étrangères.

Nous rencontrerons ailleurs l'*Histoire des communes lombardes* de M. de Hauleville. La seconde publication qui doit nous arrêter est plus volumineuse que l'*Histoire de l'Église.* Lorsqu'un ministre catholique s'avisa de réprimander un professeur de l'université de Gand qui, dans une étude historique sur le christianisme, niait la divinité du Christ, le grand public belge apprit à connaître le nom de M. Fr. Laurent. Si cet historien avait écrit dans un autre siècle son *Histoire du droit des gens*, commencée en 1850, nommée ensuite *Études sur l'histoire de l'humanité*, et terminée au dix-huitième volume en 1870, il l'eût appelée, sans doute, la *Cité de Dieu,* comme saint Augustin, ou *Gesta Dei,* comme Guibert de

Nogent. Sa vaste entreprise se résume, en effet, par un mot de Herder, qu'il s'approprie : « Mettre Dieu dans l'histoire. » Mais le Dieu du XIXe siècle, en langage humain, a pour loi le Droit, pour fait historique le Progrès : cette histoire de l'Humanité est donc une philosophie du Droit, et la conviction de l'auteur atteint à l'éloquence lorsqu'il s'écrie : « Dire que le Droit succombe, c'est détrôner Dieu ! »

L'ouvrage, qui s'ouvre et se ferme par ces affirmations, poursuit à travers les siècles, depuis l'Orient jusqu'à nos jours, la justification de ce principe, que la force sans le Droit ne produit rien qui dure. On y voit s'élever et tomber les empires, proclamant tour à tour le néant des œuvres de violence et la perpétuité de l'œuvre de la justice. La théorie du fait est l'opposé de ce système ; il est beau de voir l'auteur la combattre partout : dans Hegel comme dans Aristote, dans le *Droit des gens* de Vattel, qui légitime tous les attentats de la conquête, comme dans ce que les Allemands appellaient le *Droit du poing,* dans la « Politique royale », dans le préjugé des races : « Dieu vit en toutes ; » enfin, dans l'omnipotence de l'État, à laquelle l'auteur oppose « le grand principe révélé en 1879 : le droit de l'individualité humaine ».

J'ai consacré tout un chapitre d'un autre ouvrage à ce livre ; on peut y trouver mes objections à cette manière de déifier l'histoire. Lorsqu'en 1877, une grande manifestation politique fut organisée, à l'université de Gand, en l'honneur de l'auteur, M. A. Wagner, chargé de lui adresser la parole, le fit dans un discours qui rappelle, en plusieurs points, ces réceptions de l'Académie française où le nouvel élu est jugé en face de son triomphe. Le professeur de philosophie marqua avec une noble franchise ses dissidences : « D'après votre propre système, il y a, dans l'appréciation des faits de l'histoire, à faire la part des hommes et la part de Dieu. Mais qui se chargera de faire ce partage ? Il n'y a que Dieu lui-même qui pourrait le faire d'une manière exacte et complète. Quant à l'historien... a-t-il une boussole infaillible qui puisse le guider ?... » En effet — sans compter que c'est parler une langue qui n'est pas celle de l'histoire, comme si un géomètre commençait chaque théorème par une formule sacra-

mentelle : « Dieu a fait les trois angles d'un triangle, etc. », —attribuer à Dieu des résultats visibles seulement après plusieurs siècles, c'est éviter la difficulté, esquiver la science elle-même, qui doit chercher à quelle loi les hommes ont manqué quand le résultat, toujours conforme à la nature des choses, trahit leurs désirs; quelle loi, par conséquent, ils doivent suivre pour ne plus se fourvoyer. — « Ce que les barbares voulaient, ce que Dieu veut. — Ce que Christ voulait, ce que Dieu veut » : — à ces titres de chapitres, un peu mélodramatiques, on préférerait l'analyse des lois de la société. Souvent M. Laurent étudie les principes du droit et les conditions du progrès; mais que de fois le mot Dieu tranche tout pour lui et lui fait négliger sa propre recherche, son sujet véritable!

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage — qui eût aussi gagné à rester dans le premier cadre de six ou huit volumes que l'auteur s'était fixé d'abord, et qui se ressent trop de la méthode de l'enseignement, obligé à se répéter sans cesse — est d'un bout à l'autre, sans défaillance d'idée ni de ton, dans un style particulier, vif, mobile, nerveux, une affirmation de la justice, une philosophie, ou une théodicée, de la liberté humaine, faisant présider à tous les événements la loi du progrès, loi fatale selon l'auteur, et qui maintient, à travers les triomphes de la force et les fausses grandeurs, le Droit, ce principe de l'homme, ce « trône de Dieu ».

Nous retrouverons plus loin ce lutteur infatigable.

Quand le prix quinquennal des sciences morales et politiques, refusé obstinément à ce livre, fut donné à l'auteur pour ses *Principes de droit civil,* qui prennent trente-trois volumes, les concurrents, au dire du jury, offraient « plus de titres qu'il n'en faut pour mériter la palme ». C'étaient M. Thonissen, avec les trois volumes parus de ses fortes *Études sur l'histoire du droit pénal des peuples anciens;* M. Vander Est, un débutant, devenu depuis professeur de l'université libre, avec sa thèse sur *Platon et Aristote;* enfin, MM. Paul Devaux et Jules Van Praet, dont j'aurai à m'occuper.

D'autres livres appartenant à une période antérieure méritent une mention. Après une esquisse de la *Vie de Wellington*

par M. Maurel, cette histoire a été amplement traitée par un écrivain savant et spirituel, M. le général Brialmont. Un autre membre de l'armée, le major Henrard, à la suite d'un mémoire couronné sur le *Téméraire,* se prit à raconter, avec un certain charme, deux épisodes de l'histoire de France qui se rattachent à la nôtre : *Henri IV et la princesse de Condé,* — *Marie de Médicis dans les Pays-Bas.*

Si nous quittons l'université de Gand avec M. Laurent, non sans y avoir signalé l'*Histoire de la justice criminelle au* XVI[e] *siècle* par Albéric Allard, couronnée par l'Institut en 1865, nous trouvons à Liége M. Nypels, plus criminaliste qu'historien, et à Louvain, M. Thonissen.

M. Thonissen a exposé aussi sa *Théorie du progrès indéfini.* En 1859, il la présentait sous forme de mémoire à l'Académie, qui en votait la publication. Lui aussi, il dit : « Le progrès est une loi de l'histoire, » et il ajoute, comme M. Laurent : « Dieu le veut. » Lui aussi partage les légitimes fiertés de l'âme devant les merveilles scientifiques et, s'il combat les principes rationalistes, panthéistes, métempsycosistes ou anti-religieux de la philosophie de l'histoire moderne, il n'hésite pas à en admettre les conclusions en faveur du progrès et à railler « les cris de détresse que ces économistes qui se disent chrétiens ne cessent de pousser à l'aspect du développement progressif de la richesse générale au sein des sociétés modernes ».

A « ces nouveaux docteurs », l'auteur oppose les tendances les plus généreuses de l'Église, depuis saint Vincent de Sirin, au V[e] siècle, jusqu'à M. Newman, jusqu'à de Bonald et J. De Maistre, « deux hommes de génie ». Il n'y manque peut-être que le projet d'unité de cultes du cardinal de Cusa. Venant après sept volumes sur le socialisme, 1850-1852, dont les deux premiers, consacrés à l'antiquité, lui ont valu une part du prix quinquennal des sciences morales et politiques, ce livre n'a qu'un volume ; il passe néanmoins en revue les annales du monde ; c'est comme un hymne, historique et chrétien, célébrant « toutes les gloires, toutes les merveilles, toutes les libertés, toutes les aspirations légitimes du monde moderne » que l'auteur trouve unies « à la vieille foi catholique ».

Fr. Huet n'a pas rattaché plus fortement le christianisme aux idées socialistes que M. Thonissen à la théorie du progrès. Sa conclusion est en faveur de l'activité sociale, et il espère que le génie chrétien y prendra une grande part : « Que l'affinité naturelle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un homme de génie, et rien ne l'arrêtera plus. » Mais, cet espoir fût-il vain, « il est un point sur lequel les chrétiens et les rationalistes peuvent et doivent se mettre immédiatement d'accord. Que les uns et les autres travaillent avec la même ardeur au progrès des institutions, des mœurs et des idées...; qu'ils mettent une noble rivalité à déraciner les abus, à combattre le vice, à renverser les barrières inutiles qui s'opposent au développement légitime des facultés de l'homme. »

Né à Hasselt en 1817, substitut, puis commissaire d'arrondissement, c'est comme professeur que M. Thonissen prend place à côté de l'illustre M. Haus et du savant M. Nypels. C'est un criminaliste abondant, généreux, adversaire de la peine de mort en chrétien, et du socialisme en esprit libéral; historien et professeur de droit plutôt qu'économiste; écrivain que le sentiment échauffe, sans nuire à la science et en consumant tout ce qui pourrait nuire à l'orthodoxie modérée de l'auteur. Il a beaucoup écrit, et pour cela beaucoup compulsé, beaucoup pensé. Nous l'avons vu historien du premier règne. L'*Histoire du droit criminel des peuples anciens et modernes* l'occupa presque toute sa vie, et il y marqua une trace profonde. Il n'eut pas la chance, comme M. de Laveleye, d'échapper à la politique; et peu s'en fallut qu'il ne passât au ministère, comme M. de Decker. Il garde partout sa chaleur de cerveau et son activité de travailleur, sa nature ouverte, toute en dehors, non sans fougue ni finesse, mais sans détour ni ruse; aimé de ses élèves et craint dans son parti pour son indépendance. D'autres bravent, provoquent, jouent, méprisent leurs adversaires; lui, tient à leur estime et son moyen d'y arriver est de leur en donner l'exemple.

Lorsque ses élèves profitèrent des fêtes de 1880 pour lui offrir une marque publique d'estime, les professeurs de droit criminel de nos quatre universités, les principaux crimina-

listes des facultés de droit de l'Europe prirent part à l'ovation. Là furent hautement constatées l'unanimité de nos juristes contre la peine de mort, la valeur et la célébrité des travaux du professeur, l'indépendance de son esprit, qui, dans ses Commentaires sur la charte belge (1846), ainsi que dans ses études d'histoire du droit criminel, le met, comme l'écrivait un savant de Toulouse, M. Moulinier, « à la hauteur de toutes les idées sur lesquelles s'édifie le droit à notre époque ».

Si nous passons des professeurs d'université aux hommes d'État, nous rencontrons encore des écrivains. L'historien de la littérature ne peut aborder ces sommités sans une certaine défiance de lui-même. Sommes-nous les pairs de ces écrivains-ministres, pour les juger? Ou doit-on se borner à n'en apprécier que les qualités littéraires? S'il faut être juge, ne risque-t-on pas d'être trop favorable ou trop sévère, en subissant l'influence ou de la hiérarchie intellectuelle, la seule qu'admettent des esprits libres, ou d'une réaction en faveur de l'égalité des hommes de lettres? J'ai tâché d'éviter ce double danger. Les prolétaires, les parias mêmes de la littérature m'imposaient ce devoir : il ne convient pas à la justice que je sois plus libre dans mes appréciations envers eux, ni à leur dignité que je fasse une distinction en leur faveur. Je m'efforcerai de n'en faire aucune pour personne.

Paul Devaux (1801-1880) est un des hommes de 1830. Journaliste avant la révolution, constituant et ambassadeur après, il fut toute sa vie chef de parti. La *Revue nationale*, qu'il fonda en 1839, fut l'organe du libéralisme nouveau qui se détachait de l'Union. Après la victoire libérale de 1847, sans entrer jamais dans le ministère, il ne cessa de servir dans leurs succès, de défendre dans leur déclin les théories politiques de 1839, que leurs partisans mêmes ont souvent qualifiées de doctrinaires, pour les distinguer des idées progressistes. Au moment où cette politique vieillissait, une réaction flamingante le rendit à la vie privée, et les loisirs de cette retraite, où il gardait le rang de ministre d'État, ne furent pas sans souffrances, ni sans fécondité. Un état de cécité presque complet l'empêchant d'écrire, « pour ne pas renoncer à toute publication », il s'exerça à dicter. En 1847, il reprit

sa plume d'homme politique « avec répugnance », pour jeter le cri d'alarme contre un projet d'abaissement du cens : « Le vertige nous saisit-il?... Avons-nous soif de décadence? » Le cens fut abaissé, le pays ne déchut point, et l'homme politique, rassuré, put reprendre ces études historiques qu'il avait aimées pour lui, favorisées chez les autres, dans sa revue et à l'Académie, comme une noble prérogative de l'esprit, comme un élément de maturité pour les affaires publiques. J.-B. Nothomb, bien jeune, avait écrit un livre d'histoire dans des circonstances favorables. Le grave pontife de la conservation libérale termina sa carrière par un volumineux ouvrage de philosophie historique, et il était touchant, dit-on, de voir sa fille se dévouer à ce travail, patient et multiple, qui rend à un aveugle des yeux sûrs, pour faire de longues études, rédiger une œuvre considérable, en reviser les idées et le style, en soigner la correction et l'impression.

Les *Études politiques sur l'histoire ancienne et moderne* (1875) sont une page de philosophie du droit public. Enseignement utile à notre époque, car le droit doit être toute la vie moderne : s'il est absent des lois, la liberté n'existe pas; s'il n'entre pas dans les mœurs, elle ne durera point. Mais trop souvent encore, le faux principe qui lui est le plus opposé, la raison d'État se masque d'apparences réformatrices, de théories unitaires, de tendances démocratiques, si bien que le prétendu salut du peuple autorise tous les attentats. Un des enseignements les plus nécessaires, les plus universels de la philosophie, est de montrer le peu de durée, l'inanité, le danger des œuvres de la violence. Rien ne se fonde de stable que par l'intelligence humaine, et tout doit être demandé à son développement régulier. Paul Devaux n'hésite pas à appliquer cette règle aux plus grands fondateurs de nations et de cultes, et l'on peut dire de tous ce qu'il dit de Napoléon, après l'avoir dit de Charlemagne : « Dans trois ou quatre siècles, que restera-t-il des résultats des guerres et des bouleversements de cette époque? Le cours général des choses... sera-t-il bien différent de ce qu'il eût été si Napoléon n'eût jamais existé? »

Ce n'est pas que l'homme politique nie l'influence de

l'homme de génie sur son siècle; il nie qu'on puisse attendre ou conserver quelque bien de tout ce qui s'écarte des tendances de l'opinion et des procédés de la justice; il nie l'efficacité de la contrainte et la fécondité de la guerre. Après une introduction où des détails de psychologie politique prêtent à son idée un caractère de lente analyse et de maturité d'expérience, il s'arrête à l'Égypte, à l'Inde, à la Judée, à Sparte, à Athènes, réserve Rome pour une œuvre spéciale et poursuit son étude sur la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Partout, l'histoire le conduit aux mêmes conclusions : la guerre, instrument d'expansion pour les peuples barbares et de règne sur les peuples mineurs, moyen de groupement contre nature, arme de l'ignorance et du despotisme, même quand elle répond aux tendances d'un peuple et les satisfait, supplée à son développement normal, mais ne le hâte qu'en apparence et le complique de difficultés nouvelles. Elle donne aux nations des maîtres, le pire des maîtres : l'orgueil de la force victorieuse; et les vainqueurs, comme les vaincus, plus que les vaincus peut-être, ont ensuite plus d'efforts à faire pour retrouver leur marche naturelle que s'ils avaient suivi l'amble de la paix. La paix seule favorise la civilisation; à peine est-elle assurée, les lumières se répandent, le travail se multiplie, les progrès intellectuels s'ajoutent à la prospérité physique, tout tend à suivre les voies de la raison et la régularité du bien. Dès qu'il ne craint plus la guerre, un peuple civilisé est bientôt libre, un peuple formé arbitrairement de populations que rien ne cimente, reprend vite son groupement naturel. Le plan de M. Laurent est plus vaste; l'idée de Paul Devaux, que résume le sous-titre du livre : *Études politiques sur l'influence de l'état de guerre et de paix,* semblerait ne pas comporter tant de développements. Mais, dans ce cadre, l'auteur s'est plu à mettre toute son érudition et toute sa politique, en s'appuyant sur « des vues générales de critique historique ».

Ces analyses, plus détaillées que synthétiques, plus graves que brillantes, sont écrites d'un style qui se préoccupe plus des diverses faces de l'idée qu'il n'arrive aux clartés de la persuasion; style fait de circuits où se révèlent les scrupules d'une pensée qui rêve la pondération, les efforts de la dictée

qui craint de rien omettre; mais médité, plein, grave, rappelant Chastellain plutôt que Comines.

Il y avait, dans ce premier ouvrage, une grande lacune volontaire : l'auteur avait réservé l'histoire romaine pour une étude spéciale. Il comprenait l'importance particulière de ce sujet et les difficultés qu'il présentait : difficultés d'information pour approfondir la science, si compliquée sur ce point; difficultés de dictée, pour ne rien négliger. Était-il possible, par le seul effort de la mémoire, sans pouvoir relire soi-même et annoter les auteurs anciens et modernes, de prendre possession des divers systèmes appuyés sur une infinité de détails, de donner à la moindre idée qu'on leur oppose sa véritable portée, sans s'y complaire ou en exagérer la valeur? Qui pourrait demander aux loisirs d'un vieillard ce que les Niebuhr et les Mommsen, dans la force de la maturité, n'ontpu toujours donner de certitude à des conceptions originales? On sait que l'auteur a discuté chaque point avec un esprit distingué, M. Banning, qui avait fait de ce sujet une étude spéciale. Il serait plus facile de le blâmer sans réserve que de le louer avec mesure. M. Banning en a fait une longue analyse vraiment trop élogieuse. M. Troisfontaines, d'une école et d'une opinion opposées, en a parlé avec autant d'éloge que de respect. Des critiques allemands l'ont traité, durement comme MM. Plew et Zschech, sévèrement comme M. H. Schiller et l'anonyme du *Lit. Centralblatt.* M. Karl Hildebrand a dû oublier bien des livres pour signaler celui-ci comme une des rares œuvres, « sinon la seule », qui sorte de l'esprit local en Belgique; et l'un de nos jeunes professeurs d'université, M. Paul Thomas en a fait un compte rendu qui justifie le respect, plus peut-être qu'un article de la *Revue historique,* de Paris, n'autorise le blâme.

Pour le condamner au nom d'un absolu scientifique (l'absolu est toujours brutal), il faudrait soi-même faire une étude profonde du sujet, renoncer à tout parti pris systématique, ne jurer contre lui par aucun maître, analyser l'œuvre au moins aussi sérieusement qu'elle a été écrite. A première vue, j'y trouve une introduction méthodique et simple, un sentiment vif de la « vraisemblance en histoire » (critérium discu-

table de certitude), les vues politiques (seul but de l'auteur) d'un esprit mûr, des idées personnelles solides à côté d'une critique parfois superficielle. C'est un livre posthume. La veille de sa mort, l'auteur put en tenir en main un premier exemplaire. Il avait trouvé dans ce travail les loisirs, le charme d'une vieillesse lettrée; son œuvre doit garder ce caractère qui impose un premier respect. La postérité fera le reste.

Le prix quinquennal d'histoire nationale a été décerné en 1871 à un homme d'État qui, depuis 1840, était ministre de la maison du Roi. L'œuvre couronnée est intitulée : *Essai sur l'histoire politique des derniers siècles,* 2 volumes, 1867 et 1874. M. J. Van Praet, né en 1806 à Bruges, comme Paul Devaux qui a épousé sa sœur, avait publié, avant 1830, des études historiques remarquées. La révolution le porta au secrétariat de légation à Londres, près de Van de Weyer; puis, dès 1831, au cabinet du Roi, qu'il ne quitta plus. Fils d'une mère dont on a dit : « Il y a là de la probité pour trois générations; » ayant complété ses études à Paris, où, bien jeune, il connut les plus grands écrivains; parent d'un savant bibliophile; lié d'amitié, puis de correspondance avec Stendhal; patricien de race, libéral de naissance, fin de nature; aimant les arts comme un Flamand et les lettres comme un Athénien, cette position de confident et de conseiller de rois constitutionnels acheva de former son caractère par des habitudes de pénétration, un peu railleuse, et de réserve, qui, portées dans l'histoire, ne pouvaient que consacrer son rôle en affinant son œuvre.

« La vie absorbante des affaires » ne lui permit d'écrire, dit-il, qu'à « d'assez longs intervalles » les chapitres de son livre, et l'on sent que les portraits historiques, où il excelle, doivent avoir été ciselés à part. Placé à un point de vue opposé à celui de P. Devaux, il craint d'avoir été « entraîné, par une préférence involontaire ou par l'effet d'une habitude longuement et forcément contractée, à considérer plus spécialement le côté personnel des événements historiques, à donner trop d'attention à l'action individuelle des hommes au sein des crises. » De là ces portraits fouillés par un esprit sagace, tracés avec une finesse à laquelle il vise un peu trop peut-être.

En revanche, sous l'influence de cette position et dans cette pratique de l'action personnelle d'un souverain, l'historien s'est exercé à voir au fond des situations et des caractères, à juger les événements mieux que les écrivains qui n'ont pas autant manié la chose publique. Il en est résulté un ensemble de considérations politiques où l'exposé de la situation de chaque époque marche de pair avec le portrait de ses « hommes-chefs », et l'auteur ne recule pas devant l'anecdote pour caractériser l'une ou l'autre. Peu de philosophie, sauf celle du moraliste; beaucoup d'habileté d'aperçus et de traits de mœurs; une certaine condescendance pour les gloires faites s'y mêlent à une indépendance, à une fermeté d'appréciation des choses et des hommes qui burine la ressemblance et s'élève, dans l'occasion, à une hauteur de sentiments. Ainsi, lorsqu'il dit de Louis XV, « ce roi sans vertus et sans vices » : « L'homme qui, au bout de vingt ans d'intimité, vit passer le convoi funèbre de Mme de Pompadour sans rien trouver à dire que ces paroles : La marquise aura mauvais temps pour son voyage, cet homme devait en toutes choses méconnaître les lois du sentiment et violer même les règles de la décence. »

M. Jules Van Praet semble préoccupé de l'idée que l'indécision est fatale aux chefs de peuples, et il trouve partout ce défaut, en Philippe II comme en François Ier, en Charles-Quint comme en Catherine de Médicis, pour l'opposer aux caractères qui savent vouloir et agir. Lui-même oscille devant certaines figures. A plusieurs reprises, il hésite à charger la mémoire d'un seul du poids énorme de grands événements. Après avoir été un peintre de Philippe II, il en devient le juge: « L'histoire a paru pardonner à Charles-Quint la guerre contre la ligue protestante d'Allemagne, et à Richelieu le siège de La Rochelle; elle ne pardonnera jamais à Philippe II d'avoir substitué le glaive du bourreau à celui du soldat; » mais il revient bientôt à plus de ménagements, car il ajoute, à quarante pages de là, que « Philippe II a méconnu les plus nobles devoirs de sa position pour n'en remplir que les plus pénibles » (*devoirs?*). L'auteur semble craindre de partager la haine des contemporains ou les passions de notre époque.

La passion est évidemment ce qui manque à cette œuvre.

Même quand l'historien arrive à la révolution moderne et qu'il parle d'un « homme incomparable », qui fut Washington, il reste plutôt observateur et peintre et se garde de faire passer dans l'histoire le grand souffle de l'idéal. Son idéal, c'est la raison marchant droit à un but utile et honnête : le gouvernement régulier des nations. Dans ce ton de cour moderne, de cour libérale, ce qui distingue ce livre, c'est la sûreté de la compréhension historique, la sagacité des aperçus et des portraits, la personnalité des idées, que l'auteur tire de ses réflexions, la finesse des traits et du style, qui lui vient de son fonds littéraire, avec quelques reliefs de forme et des notes de sentiments vrais. J'ai déjà dit : peintre et moraliste; j'ajoute : penseur et écrivain; je dois dire enfin : patriote. M. Van Praet, comme l'a écrit M. de Forcade dans la *Revue des Deux-Mondes*, « a pris son point d'observation dans sa propre patrie pour suivre les progrès de la science politique en Europe ».

Si les études de ce livre ont servi à former le conseiller intime de deux rois et à justifier ses avis, on peut voir quel caractère, à la fois pratique et sensé, juste et libéral, sans exclure l'esprit ni la grâce, a présidé pour la Belgique à ce que l'auteur, discrètement, appelle « d'augustes dévouements dont elle aimera à confondre le souvenir avec ceux de notre jeune existence comme nation ».

CHAPITRE IV

HISTOIRE DES INSTITUTIONS NATIONALES

L'existence d'un peuple est un fait qui semble aussi naturel que celle d'un homme; mais quand on veut déterminer le développement de la vie, dans l'homme ou dans la nation, depuis la conception jusqu'à la maturité, on se trouve en présence de phénomènes complexes qui, pour l'individu, ont donné lieu à des sciences nombreuses; qui, pour les collectivités, exigent des études plus profondes. Les lois de formation des États ne sont pas seulement physiques, elles embrassent tout le domaine intellectuel et social; leurs applications peuvent varier indéfiniment, selon les influences locales et les activités personnelles, dont le résultat forme la physionomie d'un peuple, et l'on ne peut arriver à des lois générales qu'à travers la double étude de l'action de la nature et de l'homme. Il est diverses manières d'écrire l'histoire, mais la première de toutes, l'étude suprême, sera toujours celle qui suit à travers les époques la genèse d'un peuple, depuis les premiers vagissements de l'instinct jusqu'à la possession de lui-même, ce que M. Freeman a appelé la croissance des républiques, ce qu'on pourrait nommer la biologie des nations. Et, comme rien n'assure mieux le développement normal d'un être que la connaissance de son tempérament, les institutions modernes peuvent être mieux appréciées, plus facilement perfectionnées grâce à la lumière que la déduction logique des faits antérieurs prête aux choses du présent.

« Le monde allant à la démocratie, a dit M. Thiers, l'histoire de Florence doit être étudiée plus qu'aucune autre. » On peut en dire autant de la nôtre et avec plus de raison, non seulement pour nous, parce que c'est notre pays, mais pour

les autres nations, parce que les problèmes s'y sont présentés d'une manière plus complète. N'ayant ni frontières naturelles, ni unité de race, comme l'Italie, moins défendus qu'aucun peuple par la nature et par la langue, de l'invasion des armées conquérantes et des idées étrangères, nous avons dû suppléer à ces conditions physiques et demander la vie nationale surtout à ce qui distingue l'être moral : la volonté et l'esprit d'indépendance, le bon sens et l'esprit de justice.

L'histoire de la Belgique est assez mise à jour pour que cette psychologie de nos institutions puisse être faite dans un ensemble qui exigerait peu de recherches nouvelles, et c'est là un premier résultat dû aux travaux historiques modernes. Si j'avais entrepris l'histoire de notre civilisation, ce serait ici le lieu de présenter ce tableau. Mais ce qui a pu entrer dans mon cadre pour l'histoire des lettres ne me semble pas possible pour l'histoire des institutions. Warnkœnig avait dressé le plan d'une *Histoire des études historiques en Belgique depuis* 1830; il n'a pas pensé à y faire entrer cette quintessence d'un demi-siècle de culture historique. Je n'ai pas à être, dans un chapitre, plus complet qu'il ne l'eût été dans un grand ouvrage. Il me suffira de montrer comment cette histoire est déjà partout. Il n'y manque qu'un écrivain philosophe. Celui qui la fera n'aura qu'à rassembler les pierres tout équarries du monument.

Tant que ces institutions restaient en vigueur, cette étude appartenait surtout à nos jurisconsultes. Après 1790, elle rentrait dans l'histoire. Sous le gouvernement hollandais, le chanoine De Bast avait publié l'*Institution des communes de la Belgique pendant les* XIIe *et* XIIIe *siècles*, le chevalier Pycke dans un mémoire couronné, 1822, avait résumé en dix-sept articles les principes généraux de droit public communs à toutes nos provinces, et M. J. Van Praet avait étudié l'*Origine des communes flamandes*. A partir de 1830, cet esprit s'accentue, les œuvres vont se succéder jusqu'aujourd'hui.

Aussitôt, Van de Weyer, Nothomb, de Gerlache invoquent nos chartes, avec nos annales. Nothomb recherche « la loi de sociabilité belge », il s'efforce de saisir « les liens qui rattachent des générations » qu'il déclare solidaires, et retrouve

partout une même cause : « le besoin de nationalité ». On peut dire que l'esprit de nos institutions, mis en lumière avant la révolution, présidait à ces premières justifications de 1830.

En 1833, l'archiviste général du royaume, M. Gachard, avait fait précéder une collection de *Documents inédits* d'un *Précis historique du régime provincial avant* 1794, et bientôt après, M. Ch. Faider publiait de premières *Études sur nos institutions provinciales et communales* (1834). Dès 1835, un de ces professeurs allemands que le gouvernement hollandais avait appelé dans le pays et qui, après une courte absence en 1830, était rentré en Belgique, où il ne voulut séjourner que jusqu'en 1836, Warnkœnig, publie en allemand le premier volume d'un ouvrage considérable, aussitôt traduit en français : *Histoire politique de la Flandre et de ses institutions*. Les deux parties du second volume parurent en 1836 et 1837, le reste tarda jusqu'à 1839 et 1842. Niebuhr avait engagé son compatriote dans ces études. L'auteur remontait aux premiers siècles. Ces institutions qu'on aimait à invoquer comme l'origine de nos libertés, l'historien, en les faisant renaître des archives, leur donnait une large signification, et l'on dit que le Roi vit avec plaisir un savant de son pays natal consacrer, par la science historique, les institutions de son pays adoptif, qu'il n'avait acceptées que sous bénéfice d'inventaire et qui s'affermissaient en prenant dans le passé de si profondes racines.

Rentré en Allemagne, Warnkœnig ne devait pas oublier le pays de ses débuts historiques, qui remontaient à 1821 ; il publia successivement, en allemand, une histoire du droit belgique pendant la période franque et une étude sur l'histoire de Liège ; en français, une *Histoire des Carlovingiens*, en collaboration avec M. Gérard. Dans la dernière année de sa vie, il cherchait parmi nos historiens un collaborateur pour une *Histoire des études historiques en Belgique*.

Lorsque, en 1846, le gouvernement institua une commission chargée de produire les sources de notre ancien droit, M. Ch. Faider nous avait donné de nouvelles *Études sur les constitutions nationales* (1842) ; Polain, « habitué à vivre dans

l'intimité des vieilles libertés liégeoises », comme dit M. De Decker, avait publié diverses études sur la commune de Liége ; la Chambre des représentants avait voté la publication d'un recueil de documents relatifs à nos anciennes assemblées, dont M. Gachard lui avait tracé le plan dans ses *Lettres aux questeurs* (1841) ; Fr. Thimus avait ouvert son traité de droit public par un *Précis de notre histoire constitutionnelle* (1844-1848) ; MM. Henne et Wauters avaient consacré une partie de leur *Histoire de Bruxelles* aux institutions du Brabant, et Defacqz commençait son savant livre sur l'*Ancien droit belgique* (1846). Les publications de cette commission auraient fait l'objet du IXe chapitre de l'histoire de Warnkœnig. Elles complètent la série de documents comprise dans le *Luyster van Brabant*, les *Placards de Flandre* et tant d'autres recueils des siècles précédents.

D'abord, l'esprit de patriotisme avait entrevu la concordance de ces institutions dès l'origine et leur persistance à travers les siècles, dans les communes du nord de la France, de la Belgique et des provinces rhénanes. Toutes les études confirmeront ces sentiments. En 1839, Reiffenberg avait conçu, sans l'exécuter, une histoire des Belges où il aurait « essayé de faire voir que, malgré le provincialisme qui les a détachées les unes des autres, malgré les différences de langage, de mœurs et d'intérêts, il y a, dans les populations qui habitent la Belgique, des traits généraux de caractère qui constituent une nationalité et que le temps ni les révolutions n'ont eu le pouvoir d'altérer ». — En 1851, en décernant pour la première fois le prix quinquennal d'histoire, le jury, par l'organe de Moke, parlait de même : « Parmi nous, les institutions politiques semblent surgir le plus souvent de causes locales : chaque province a ses propres lois, chaque ville ses libertés distinctes, et la vie commune, loin de résulter de l'action suprême et incessante d'un pouvoir dominant, consiste, au contraire, dans les rapports généraux de caractère, de tendance, de mœurs et de civilisation qui rapprochent graduellement des populations indépendantes. L'unité qui succède ainsi à leur isolement n'est point imposée ni subie, elle naît de la force des choses par le développement régulier d'élé-

ments similaires. » On ne pouvait mieux dire. De 1852 à 1857, étudiant, dans des lectures à la classe des lettres, notre droit constitutionnel, M. Leclercq eut soin d'en marquer l'origine nationale : « Si la forme est nouvelle, exotique même, le fond est antique comme le peuple belge et se trouve dans toutes ses chartes... Ce qui n'en sort pas directement en est le développement naturel ou y a été retrempé et y a contracté les qualités distinctives de cette terre de liberté. » Un autre de nos magistrats et de ces esprits qui, par la culture en soi de ce que Dante appelle le bien de la pensée, méritent le nom de lettrés dans la belle signification qu'on lui donnait jadis plus qu'aujourd'hui, M. Ch. Faider, a consacré, comme procureur général, plusieurs de ses discours d'installation de la cour de cassation à de hautes questions de droit public. M. Alph. Leroy a eu un mot heureux pour définir ces pages de l'un et de l'autre; il y voit exprimée « la philosophie du Congrès », et le mot pourrait s'appliquer aux mercuriales de M. Raikem à Liége.

Mais d'où nous venaient ces traditions? L'origine des communes a soulevé des opinions qui se heurtent, comme dans ce chaos d'où sortit le monde moderne. Avant 1830, MM. Jules Van Praet et Octave Delepierre repoussaient déjà le romanisme, qui de l'Allemagne avait passé en France et de Savigny à Guizot. Ceux de nos livres qui le soutenaient n'existent plus. La science européenne a extirpé de nos fastes cette théorie, non sans mettre à la place des opinions contraires, qui ne peuvent s'exagérer qu'en devenant aussi contestables.

Le système le plus radical est celui de M. P.-A.-F. Gérard, écrivain ardent à la polémique, ennemi de la routine, lui préférant le paradoxe, et chaud partisan du plus pur germanisme. En 1842, il avait publié deux volumes sur *Rapédius de Berg et son temps*. Toute sa vie, il combattit l'école romaine et chrétienne. Dès 1845, il publie *la Barbarie franke et la civilisation romaine,* titre dont l'ironie rentre dans le genre du pamphlet; en 1848, 1849 et 1850, il donne l'*Histoire des races humaines, — la Liberté et son influence sur les destinées politiques de l'Europe,* — puis, laissant l'ironie : *le Socialisme*

gaulois et l'individualisme germanique, où il étend le contraste, du passé des Gaulois et des Francs, à l'époque moderne. La *Revue trimestrielle* paraît (1854); dès le premier volume, il y commence des *Lettres sur l'histoire de Belgique*, suivies de *Nouvelles lettres*, continuées par des fragments, répliques et ripostes. Lorsqu'il s'était associé avec Warnkœnig pour écrire l'*Histoire des Carlovingiens*, couronnée en 1862, il avait dû concéder quelque chose aux idées de son collaborateur et au programme du concours. Mais il eut soin de le déclarer et l'*Histoire des Francs d'Austrasie*, qu'il écrivit seul, parut aussitôt pour rétablir son système complet. Dans l'avant-dernier volume de la *Revue trimestrielle* (1868), il insistait encore. Elle n'avait pas cessé de paraître qu'il rassembla ces études en les retouchant : *Histoire nationale de la Belgique depuis César jusqu'à Charlemagne*. La science moderne était arrivée à détruire les hypothèses qu'il avait combattues sur les pierres prétendues druidiques; il triomphe dans une préface nouvelle. Dix ans après, sa dernière œuvre, *ultimus labor*, dit l'épigraphe, embrasse toutes nos annales au même point de vue et il appelle son *Précis de l'histoire cléricale de Belgique* un « résumé d'un demi-siècle de travaux historiques ».

Le système de cet écrivain qui, à son dernier livre, dut encore se défendre d'écrire un pamphlet, est d'un germanisme à toute épreuve. Selon lui, les Belges furent et sont des Germains; la question de race, question vitale, ne tient ni à la langue ni au sol, mais à l'esprit des hommes et des institutions, et on ne trouve notre esprit intact qu'en remontant aux Francs Saliens; toute notre histoire est dans la lutte de l'autorité représentée par la coalition du clergé romain, de l'esprit gaulois et des chefs mérovingiens et carlovingiens, traîtres tour à tour à leur race, contre ce génie salien qui met dix-huit siècles à reconquérir, sur la double Rome, sur la féodalité et la royauté, les véritables institutions germaniques. Charlemagne, dès lors, cesse d'être le César frank, le héros du germanisme, pour devenir le despote auquel revient « l'honneur d'avoir établi l'Église et la féodalité par l'écrasement des institutions germaniques ». Si radical qu'il soit, ce jugement me semble préférable au culte de Hénaux pour son

empereur, né à Liège, dont il fait « le régénérateur de l'Europe et le créateur du monde moderne ». A la prétendue perpétuité du droit romain, à l'œuvre du catholicisme couronné, le puissant démolisseur oppose la pérennité des coutumes franques, toujours renaissant des cendres des empires.

Tout est vrai dans cette histoire, sauf la théorie, trop étroite pour être juste. L'auteur qui a dit aux Thierry et à Guizot : « L'esprit de système est dangereux pour un historien, » en arrive à voir dans les forêts de la Germanie « une espèce de roi constitutionnel moderne», à rattacher Léopold Ier aux Germaims de Tacite et à fêter dans nos institutions le retour au génie des Saliens. Il va plus loin : il parle des Celtes, des Gaulois, des Français avec autant de mépris que des évêques de la Gaule et des ultramontains modernes; pour lui, ce serait une injure de supposer seulement que les Wallons aient aux veines du sang de *fénians;* et sa haine du socialisme en fait un autre vice rédhibitoire de race contre les Gaulois en faveur de l'individualisme, indestructible qualité germanique. L'impartialité manque ici, ou, si l'on veut, la charité, pour des peuples qui luttent, et c'est manquer surtout à l'esprit de science, qui constate sans haine, caractérise sans insulte et voit partout des hommes, plus ou moins cultivés, différemment développés.

Romain ou germain, impérialiste ou rationaliste, ce lit de Procruste de l'histoire, si constitutionnel, si patriotique, si antisocialiste qu'il soit, en est-il de meilleur aloi scientifique? Pourquoi ne pas rattacher aussi Léopold Ier au cousin germain de Priam?

Il ne faudrait cependant pas confondre ces ouvrages historiques avec des œuvres qui jouent des variations sur la même doctrine, sans apporter rien à l'histoire. Ici, la hardiesse de l'exposé, l'âpreté des recherches, les coups de boutoir imprévus rachètent les hasards du système. Ces sortes d'œuvres nuisent plus à l'auteur, qu'elles font taxer de paradoxe par tous les partis, qu'à l'histoire, qu'elles éclairent d'un jour brusque, qui ne laisse pas quelquefois d'être juste.

Plus d'une fois, l'histoire des autres pays viendra éclairer la nôtre. Un de nos journalistes catholiques a débuté par une

œuvre historique, nourrie des travaux antérieurs et vivement rédigée, dont le sujet forme un pendant naturel de nos annales. L'*Histoire des communes lombardes,* de M. de Hauleville, date de 1857. En 1859, l'auteur partagea le prix quinquennal des sciences morales et politiques avec MM. Ducpetiaux et Brialmont. Il caractérise sa théorie d'un mot qu'il répète souvent : Les institutions communales sont « germano-chrétiennes ». Comme Warnkœnig, il fait remonter son idéal aux Germains de Tacite; mais, contrairement à M. Gérard, il le rattache à Charlemagne et à l'Église. Sous la double influence, franque et catholique, les communes le réalisèrent; elles l'auraient maintenu, avec le concours de l'Église et de la monarchie. Mais l'auteur ne se sépare pas du rationalisme de M. Gérard pour se rapprocher de de Gerlache, qui condamne ces essais de démocratie; l'histoire des communes lombardes l'autorise à accuser les deux éléments d'être tombés dans le romanisme, les peuples en rêvant la république antique, le pouvoir en aspirant à la tyrannie. Et encore, ce reproche, il ne l'adresse aux communes que sous forme d'hypothèse, tandis qu'il n'hésite pas à dénoncer « les prétentions despotiques, l'orgueil, la volupté et l'ambition » des monarques.

Les publications de la commission chargée de mettre au jour nos anciennes lois et coutumes n'étaient pas commencées, que Ferd. Hénaux traçait, à son tour (1851), le *Tableau de la constitution liégeoise en* 1788, qu'il devait refaire plusieurs fois, à part ou dans son *Histoire de Liége.*

L'histoire de Liége n'est guère qu'une série de révolutions en vue de la constitution des pouvoirs publics. Les institutions qui s'y forgent sont un modèle, de mieux en mieux trempé, de machine gouvernementale. A chaque expérience, à chaque défaite, en demandant le relèvement à l'héroïsme, on demande à des réformes la paix de l'avenir, et, de tâtonnements en tâtonnements, de souffrance en souffrance, la démocratie se perfectionne. Ainsi, le droit de vote conquis, il faut réprimer ce que nous appelons la corruption électorale. Le droit de résistance aux abus du pouvoir proclamé, il en coûte trop pour l'excercer par la force, on cherche des insti-

tutions normales de redressement légal; le tribunal des XXII y pourvoit. Dans toutes les questions, intérieures ou extérieures, on voit cette république croître et mûrir, en résistant. Ce spectacle, que Warnkœnig n'avait pas dramatisé pour la Flandre, Ferd. Hénaux, reléguant les détails et les preuves dans des notes, le burine en une sorte de style lapidaire, parfois trop moderne, que j'ai déjà caractérisé.

La préface que M. Stan. Bormans mit, en 1870, au recueil des *Ordonnances de la principauté de Liége* (1500-1794), dont Polain et Raikem avaient publié deux volumes, présente chronologiquement le même tableau, par l'analyse des nombreuses constitutions, paix, chartes, règlements que Liége conquit ou subit de 1082 à 1487.

Dès 1869, M. Alph. Wauters, se proposant de faire une semblable étude pour tout le pays, s'y préparait par la publication d'un volume de chartes inédites devant servir de preuves à son œuvre. Sa préface traçait le programme tel que nous l'entendons : Exposer comment « naquirent et grandirent » nos libertés communales. Quand l'œuvre paraîtra, en 1870, elle obtiendra le prix du Roi, et c'est un fait intéressant que le sujet qui avait valu à Warnkœnig les faveurs de Léopold Ier ait rapporté à M. Wauters le prix institué par Léopold II.

L'Académie avait déjà mis ce sujet au concours, mais en le restreignant — comme l'avait fait M. Alf. Giron, dans son *Essai sur le droit communal* — à la fin du XVIIIe siècle, époque où nos franchises étaient lettre morte. L'auteur du mémoire qui obtint le prix de Stassart en 1874, M. Edm. Poullet, ne put s'abstenir de donner un aperçu historique des origines, « base des constitutions nationales ». La méthode par ordre des matières lui était imposée, mais la nécessité de n'analyser l'état constitutionnel qu'en 1794 ne lui permit pas de suivre la gestation et la croissance de nos institutions. Ce mémoire, substantiel, bien ordonné, parfois créateur, me semble entaché d'une erreur générale : l'auteur y mêle à la trame de nos institutions l'élément monarchique qui leur fut toujours étranger ou hostile. Cet esprit vient du Louvre ou de Madrid, de Bourgogne ou d'Autriche; peut-il être admis comme un des

facteurs de l'esprit national, dont il fut si souvent la négation ? On dirait, dans tout le mémoire, du coton exotique mêlé à un tissu de lin des Flandres.

Un autre côté de la question fut mieux posé en 1877. L'Académie demandait d'expliquer la persistance du caractère national à travers les siècles. C'était bien le cas de reprendre l'idée de Nothomb, de Moke, de Reiffenberg et de M. Leclercq, de montrer comment naquit et grandit cette constitution physique et morale d'un peuple, de distinguer, sous les caractères généraux qui appartiennent à l'homme, le fond autochtone qui peut nous caractériser, de chercher dans le type européen notre physionomie particulière. Le mémoire couronné de M. Ch. Quoidbach n'y a guère réussi, et ce n'est pas son esprit catholique qui l'en a empêché, car il y mêle l'esprit de liberté. Sa méthode, plus historique que philosophique, ne s'élève pas assez de l'analyse de nos annales à l'analyse de nos mœurs et de notre esprit, pour en arriver à une vue distincte, à un diagnostic réel. La manière dont la question avait été posée, marquant un des côtés les plus difficiles de l'étude dont je cherche les éléments, aurait pu faire faire à cette philosophie de notre histoire un grand progrès, que personne ne trouvera dans ce mémoire.

Les Libertés communales, de M. Alph. Wauters (1878), embrassent le sujet, se donnent ce but suprême de notre histoire, et c'est un honneur pour l'auteur que tout un siècle d'études, depuis De Paepe et Neny, Warnkœnig et M. Faider, jusqu'aux institutions du gouvernement et aux concours de l'Académie, semblait appeler son œuvre et la préparer. La conception y est ; le plan chronologique est, en somme, préférable à l'analyse philosophique, car les problèmes s'enchaînent et se déduisent ; il faut aussi approuver l'idée de l'historien d'étendre sa recherche aux pays limitrophes, pour ne négliger aucun des traits d'un ensemble identique et ne pas « décapiter son sujet ». Enfin, son système mixte, entre les extrêmes du romanisme et du germanisme, doit être le plus favorable à l'impartialité comme le plus proche du vrai, et les sentiments démocratiques de l'écrivain étaient ici comme une lumière indispensable.

M. Wauters dit avec M. de Hauleville : « L'organisation de la commune se distingue nettement de la cité antique. » Mais il limite non moins strictement la part de la Germanie. Le romanisme s'appuie principalement sur la perpétuité du droit de propriété et de la liberté personnelle. « Renverser cet argument, c'est ruiner le système, » dit M. de Hauleville. M. Wauters renverse l'argument pour le germanisme, comme M. de Hauleville pour le romanisme. « Les chartes communales, dit-il, instituèrent une liberté qui n'exista jamais ailleurs qu'avec elles, car les coutumes germaniques et la vie féodale, le servage, c'est-à-dire la négation à la fois de la *liberté* et de la *vie bourgeoise* se maintinrent en beaucoup d'endroits. »

L'influence de l'Église devait aussi être remise dans les bornes du vrai : « L'Église et les communes, dit radicalement M. Wauters, ont toujours procédé de deux façons distinctes. »

En réalité, sans négliger l'analyse des autres éléments, on peut dire que cette civilisation naissante était plus germanique que romaine, mais plus autonome que franque ou latine.

L'œuvre serait définitive si la méthode d'exposition était plus sûre, la science mieux vivifiée, le style plus solide. Il en coûte, dans un petit pays, de se plonger dans les recherches historiques avec la persévérance du colon! En donnant le prix royal à M. Wauters, le jury a tenu compte de ses autres œuvres, et M. Faider, parlant au nom de l'Académie et du souverain, sachant qu'il parlait à l'Europe, a cru nécessaire de faire des réserves; mais il a pris soin de rappeler des travaux antérieurs, presque demi-séculaires, de l'historien. Ce sont eux, en effet, qui, en acquérant à l'auteur une juste notoriété, l'ont empêché de prendre des habitudes de conception et de style, ne lui ont pas laissé le temps de composer, dans le grand sens du mot, une œuvre largement conçue, de vivre de sa synthèse, de se complaire dans son exécution. L'histoire a ses *settlers* sur qui pèse lourdement le travail.

Ce livre était à peine couronné que M. Poullet reprenait « l'étude des origines et des développements de nos anciennes

institutions », pour donner « une idée claire de ce qu'elles étaient, des transformations qu'elles ont subies, de la manière dont elles se sont formées ». Voilà le sujet mieux défini peut-être. L'auteur s'était préparé à le traiter par plusieurs mémoires couronnés, et ce livre, rédigé en vue de l'enseignement supérieur, était le résultat d'un cours à l'Université de Louvain. Mais le titre de M. Poullet marque aussitôt la nuance : l'essai sur les *Libertés communales* de M. Wauters devient l'*Histoire de la politique interne de la Belgique*. M. Poullet connaît trop l'histoire pour soutenir, avec M. Coomans (*les Communes belges*), que notre état social n'a guère changé depuis l'introduction du christianisme jusqu'au XVIe siècle. Selon lui, cependant, les premiers éléments, celtes, romains, germains, sont primés chez nous par l'élément chrétien, et le principe fondamental de notre organisation politique, de Charlemagne à la révolution française, est « l'union intime de l'Église catholique, apostolique et romaine, avec l'État ». Un des points de cette étude, au contraire, serait justement de déterminer comment nos institutions se sont dégagées de plus en plus de la théocratie apostolique, aussi bien que de l'anarchie féodale et de l'autocratie royale. La méthode de l'auteur lui épargne ce soin : il donne pour chaque période un examen détaillé de situation. Il ne peut négliger d'y noter quelquefois la liberté; il n'y voit qu'une « cause nouvelle de développement local ». Il ne tait pas les faits exacts, mais ce sont des détails, il n'y voit pas un ensemble, et le travail continu, lent ou révolutionnaire, que les papes ont plus d'une fois traité de « violence laïcale », se perd dans l'analyse des besoins, des causes, des procédés. Ce qui compte autant pour lui, c'est l'œuvre, sourde ou violente, de nos oppresseurs. Certes, il a raison de se garder d'attribuer au moyen âge « des aspirations et des procédés d'action qui sentent le XVIIIe et le XIXe siècle »; mais l'erreur n'est-elle pas aussi grande d'attribuer au pays cette part du despotisme, qui n'a pu entrer dans nos institutions, pour les corrompre, qu'au moyen de tous les attentats? Arrivé à la « période monarchique » : 1425-1790, l'auteur pose en principe que l'histoire interne s'y « développe » plus que jamais dans des formes propres. Nous entendons

autrement ce verbe : nos institutions ne se développent pas alors, elles sont falsifiées, torturées, étouffées. Il n'en reste guère que la forme et le nom. On comprend mieux, en lisant ce livre, pourquoi M. Wauters a pris soin de marquer son opinion à chaque chapitre et de suivre partout les traces de l'esprit de liberté. Sans ce génie d'affranchissement, le sujet, tel que chaque auteur le pose, n'existe pas.

Le système de M. Poullet ne serait guère possible sans une autre erreur de méthode : l'auteur ne va pas au delà de 1790. Cela lui permet de conclure à la durée de ces prétendus développements par l'Église et par la monarchie. Je le crois bien : il met dans le plateau plusieurs siècles de compression et s'arrête au moment où un grand mouvement va rétablir la balance. Quelques pas de plus dans l'histoire, et tout serait changé.

Pour appuyer ces analyses, l'auteur a fait de nombreuses recherches, a approfondi les éléments de l'histoire, a consulté des documents comme le Recueil des Réclamations belgiques, auquel il attribue trop d'importance peut-être. Cela donne à son système une forte trempe historique, qui a dû lui faire illusion, à lui le premier, et qui seule pouvait rendre possible cette erreur à un savant consciencieux. Mais ce qui sert à étayer un système, vicieux en un point, est au moins gagné à la science dans cette œuvre forte.

Il est utile de mentionner ici une œuvre érudite, originale, qui ne touche qu'indirectement au sujet qui nous occupe, mais qui aborde un des côtés les plus intéressants de nos annales : l'*Histoire des classes rurales aux Pays-Bas jusqu'à la fin du XVIII*e *siècle,* par un professeur de Louvain, M. Victor Brants.

Personne, en 1830, n'eût songé à contester à nos ancêtres, non plus qu'au Congrès nouveau, le droit de nous donner des lois qui constituent l'être politique, l'existence organique d'un peuple. Mais n'était-ce pas là une de ces illusions du patriotisme, dont la science ne se paie pas longtemps, dont une nation ne se berce pas impunément et qui ne fondent rien, même dans l'exaltation d'un avènement national, qu'à la condition d'être en conformité avec les lois de la nature? Le droit

originel de vie et le droit de révolution semblaient alors également indiscutables, naturels. « Pour lui, l'indépendance nationale est de droit divin. » Ce que M. Stecher a dit d'un de nos écrivains pourrait se dire du pays de 1830.

Le système du doute méthodique eût suffi pour poser à la science historique cette question préalable. On ne peut évidemment que sourire lorsque le général Renard — c'était en 1847 — pour ne faire qu'un peuple des Wallons et des Flamands, cherche à prouver qu'ils viennent d'une même branche germanique. L'auteur, dont on place très haut les études militaires, n'a pas achevé son *Histoire politique et militaire,* (1851). Est-ce parce qu'il sentit la faiblesse de son système ? On l'honorerait en le disant. Le but patriotique d'union des Flamands et des Wallons égarait ici l'historien et ce fut un véritable progrès de vouloir rester dans la vérité stricte. Lorsque, en 1835, Moke avait publié le premier volume de l'*Histoire des Francs*, l'ethnologie n'était guère qu'à l'état de tendance. Mais il voit où est la route, essaye d'étudier les caractères physiques des diverses familles aryennes, demande aux monuments et aux livres ce qu'ils peuvent lui donner, et esquisse les premiers linéaments d'un problème obscur. Cependant l'historien ne se sentait pas sur un terrain solide, la science n'était pas faite, il ne songea pas à la créer et laisse aussi l'œuvre inachevée.

Quetelet, en recherchant les influences du milieu et les lois de la *physique sociale*, n'avait pas négligé son pays. Quand le major Bruck, esquissant la science du magnétisme terrestre, voudra l'appliquer aussitôt à la vie de l'humanité, il fera toute une philosophie de l'histoire du peuple belge. Rarement on a parlé du rôle de la petite Belgique avec un enthousiasme aussi original, mais qui, plus d'une fois, fait oublier au savant la langue et les conditions de la science [1].

M. J.-C. Houzeau put utiliser la science ethnographique moderne pour tracer à grands traits un chapitre de son *Histoire du sol de l'Europe* (1857), sur les mouvements des peuples depuis la période antéhistorique jusqu'à nos jours.

[1] Voir plus loin, liv. III, chap. III, et *le Génie de la paix en Belgique*, chap. IX.

Treize ans après, M. Vanderkindere, après une théorie de *la race* (1868), commençait des *Recherches sur l'ethnologie de la Belgique* (1870), où l'on sent l'ardeur et la persistance d'un esprit formé aux études germaniques et allant au but par les procédés scientifiques.

On peut cependant aussi dépasser le but. M. Vanderkindere, dans le *Siècle des Artevelde,* se défend de placer ses sympathies du côté où il est ; il se demande si nos provinces wallonnes n'auraient pas eu bientôt à se féliciter d'être réunies à « la patrie française » de Philippe le Bel, au nom de la féodalité à conjurer, de l'unité à constituer, des parlements à consolider, des travaux de l'esprit à partager. Et comme il n'admet, en théorie, de grand principe fondamental d'une nationalité distincte que la race, marquée par le langage, il en arrive à dire que la Flandre seule avait des droits, grâce à sa langue germanique. « L'égoïsme particulariste, dit-il, n'est en aucune façon respectable ; mais le sentiment de la nationalité, avec ses droits imprescriptibles, rend légitimes aux yeux des modernes le refus d'obéissance, l'infidélité, la rébellion, que le droit strict trouverait absolument condamnables. » Borner ainsi le droit à une condition unique, presque physique, n'est-ce pas sortir de la science par une autre porte ? A ce compte, les Flamands n'auraient pas eu plus de droit contre la « patrie germanique » que les Wallons contre la « patrie française ». Le droit n'est pas aussi absolu, et il a d'autres facteurs. Jamais des hommes doués de raison et de volonté ne feront abstraction des tendances qui les ont portés à créer, sans entente préalable, dans leurs villes, dans leurs provinces, des institutions identiques, puis des fédérations avec leurs voisins, pour tout sacrifier à la défense commune et à la prise de possession de leurs destinées. On n'abdique pas ces puissances intellectuelles et morales pour une théorie de frontière ou de langue !

Je crois plus dans le vrai ceux de nos écrivains qui constatent trois grands groupes de populations mixtes : la Flandre, le Brabant, le pays de Liège, où deux langues opposées n'ont jamais troublé l'union intérieure : « Malgré cette différence de langage, dit Hénaux, nos cantons présentent une grande

homogénéité de mœurs »; ni « empêché les alliances contre l'étranger », dit M. Stecher (*Flamands et Wallons*). Plus dans le vrai cette philosophie qui, ne négligeant aucune des conditions d'existence, depuis le sol jusqu'aux mœurs, s'appuyant sur des faits naturels tels que la supériorité des terrains élaborés, la stérilité des mariages consanguins et le retour, par l'isolement, à l'état sauvage, considère avec Moke ou M. Laurent tout ce qui unit les hommes comme favorable à leur civilisation, comme le sceau du droit à la vie, place avec M. de Laveleye notre autonomie au rang des nationalités d'élection et dit avec M. Houzeau et Van Bemmel que « l'association est féconde tant dans la nature physique que dans la nature morale ».

Enfin, la comparaison historique peut trouver ici une large application de sa méthode. Pour M. Wauters déjà, l'aire où nos communes se sont développées ne peut être scindée, il faut en connaître le développement tout entier pour en bien apprécier une partie. La comparaison s'étendra plus loin, elle seule achèvera le tableau.

Nos historiens peuvent reprendre de haut ce sujet. Au seuil d'une ère nouvelle, on peut assurer que tout est prêt pour cette philosophie de notre histoire, même ce qu'y apportent les erreurs de méthode et les points de vue de parti. J'aurais voulu en tracer ici les principales lignes, mais on ne peut, comme le dit M. Poullet, « condenser à haute pression l'histoire des institutions ». Il nous suffit d'avoir vu germer cette œuvre dans l'esprit du pays, d'en avoir entendu affirmer les principes, d'en avoir noté les évolutions et les transformations, d'avoir rendu justice aux écrivains qui l'ont esquissée, et de pouvoir l'annoncer comme le couronnement de nos travaux historiques : legs sérieux que notre génération peut confier à nos jeunes historiens.

En résumé, l'Histoire, dans sa renaissance en Belgique, après un premier élan juvénile de patriotisme, s'est mise à rechercher, à inventorier partout nos archives, à les publier. à les résumer [1]; a profité des études extérieures, servies

[1] Il faut citer en première ligne les dix volumes in-folio des *Inventaires* des archives de Bruxelles, publiés par les archivistes de ce riche dépôt, et

d'abord par la contrefaçon, puis par la traduction; se place dans la science moderne en s'affranchissant petit à petit d'un nationalisme étroit, des imitations étrangères et du faux lyrisme qui lui est partout étranger; s'est répandue en des entreprises de librairie quelquefois bien conçues; a trouvé des érudits pour l'approfondir, des lutteurs politiques pour la discuter, des écrivains pour la faire revivre dans l'impartialité de l'idée et dans l'éclat du style; puis, embrassant tout l'horizon, religieux ou politique, ancien ou moderne, a commencé à demander des lumières aux annales générales du monde, des affirmations à la philosophie du droit, et à préparer ce qu'on pourrait appeler aussi l'*Esprit des Lois* de notre existence.

la Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant la Belgique (six volumes in-4°), publiée pour la Commission royale d'histoire, par M. Alph. Wauters.

LIVRE III

LES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

CHAPITRE PREMIER

ORATEURS ET ÉCRIVAINS POLITIQUES

L'histoire, en mettant au jour les secrets du passé, prête à la politique du présent un enseignement que complètent les autres sciences morales. A l'expérience des siècles s'ajoutent l'observation directe de la société et les théories du droit; la tribune, la presse, les pamphlets, les œuvres de polémique et les traités spéciaux de droit public, d'économie politique, de science sociale, remuent sans cesse les idées et les faits, pour donner à l'opinion publique des notions exactes, des indications sûres, et les progrès du pays tiennent à la richesse de ce nouveau domaine littéraire.

Plus d'une fois après 1830, la voix de l'histoire a dominé les luttes des partis, soit qu'il fallût rappeler nos souffrances séculaires ou nos griefs récents, soit qu'un grand exemple, invoqué à propos, pût légitimer un acte d'énergie. L'exclusion des Nassau était dans tous les esprits; elle fut votée avec la consécration de l'histoire lorsque le comte Vilain XIIII eut rappelé l'expulsion des Stuarts du trône d'Angleterre et le décret de la célèbre assemblée des États généraux de 1581, prononçant la déchéance de Philippe II, au milieu d'une révolution terrible.

Lorsqu'après quarante ans, on se souvient d'avoir partagé l'enthousiasme qui, en 1839, porta la jeunesse universitaire à s'enrôler pour la résistance et qu'on relit les débats de la

Chambre sur le traité des 24 articles, l'exposé de la situation de l'Europe, fait avec habileté par J.-B. Nothomb, appuyé aujourd'hui par des faits accomplis sur lesquels le pays n'a pas même songé à revenir quand il l'aurait pu, laisse au cœur une impression désagréable. Faudra-t-il renier des sentiments patriotiques, si vifs alors, donner raison à cette froide et hautaine parole contre tout ce que la Chambre et le pays avaient d'hommes généreux? Les injures de Dumortier : « Hommes d'État misérables! ministres pervers! » du comte de Mérode : « chef-d'œuvre d'iniquité »; la fougue puissante de Gendebien, l'appel à Grotius, à Puffendorf, à Bossuet, de de Smet remontant au traité de la Barrière, ont pu satisfaire alors la passion publique, sans pouvoir suffire aujourd'hui à la raison calme. Un orateur surtout rend à la raison les droits du patriotisme et les satisfactions du sentiment. Nothomb avait parlé de l'Europe comme auraient fait Talleyrand et Castelreagh, de « cette Europe artificielle de la Sainte-Alliance qui se démolit chaque jour, qui demande à la politique des marchés d'hommes et ne tient aucun compte ni des affinités nationales, ni des mœurs, ni des éléments historiques ». Il ne plaidait qu'une cause et façonnait l'histoire à sa politique. C'est en homme d'État, supérieur aux choses du moment, qu'Adolphe Dechamps parla d'une Europe meilleure, Europe nouvelle qui s'édifie lentement, mais sûrement : l'Europe des véritables nationalités. Pour celle-là, l'orateur a pu le dire, son intérêt, son but, c'est que la Belgique soit forte, durable, et que sa neutralité ne devienne pas « une fiction ». Et l'événement lui a donné bien plus raison qu'au ministre; car le grand événement de ce demi-siècle pour la Belgique, ce n'est pas une cession de territoire : c'est la constitution, la consécration, la durée de sa neutralité. Adolphe Dechamps, ce jour-là, fut un grand orateur. De Robaulx avait parlé de même en 1831 de la Sainte-Alliance des peuples à opposer à la diplomatie des vieilles monarchies.

Personne n'a suivi nos réunions parlementaires et politiques sans remarquer le caractère d'élocution le plus habituel de ceux qui y prennent la parole, ce que Van Bemmel a appelé l'allure bourgeoise. Verhaegen, à Bruxelles, Delfosse,

à Liège, Metdepenningen, à Gand, M. Pecher, à Anvers, en sont les types les plus complets; ils mettent un bon sens pratique, une verve simple et forte au service des idées bourgeoises. D'autres varient ce ton par la bonhomie, comme Surlet de Chokier, par la malice, comme M. Malou, Van de Weyer ou M. Pirmez, par de la fougue, comme De Robaulx et Gendebien, par le sentiment, comme MM. Rogier ou De Decker, par l'audace d'agression, comme M. Bara. Peu arrivent à l'art littéraire, à l'éloquence naturelle, faite d'improvisation, de puissance et de goût. Joseph Lebeau a conservé une réputation d'élégance et d'autorité philosophique; P. Devaux et Defaqz, Nothomb et de Gerlache imposaient par la gravité d'une parole méditée; Adelson Castiau a passé à la Chambre comme un rayon artistique; M. Delhoungne y brille par un ensemble de qualités qui se prêtent à tous les tons, et M. Frère-Orban apporte à la direction de son parti l'unité de son œuvre libérale, avec un caractère entier, une éloquence péremptoire d'avocat, d'économiste, d'homme d'État, et parfois une hauteur de ton justifiée par la cause qu'il défend, un orgueil de verbe bien légitime chez un homme sorti du peuple pour servir son pays au poste de premier ministre.

En dehors de la tribune, les hommes de lettres n'ont que de rares occasions de se produire. Ceux qui avaient l'étoffe de l'orateur n'ont pu donner leur mesure. J'ai entendu M. Conscience agiter le rire et l'émotion dans une fête; le poète J. Van Ryswijck remuait les masses du parti meetinguiste d'Anvers, et les discours de Julius Vuylsteke, dans la Société des anciens étudiants de Gand, ont retenti jusqu'à la Chambre; il faut l'avoir entendu pour juger de l'effet que produisait la parole vibrante et originale de ce poète qui a dû se faire libraire et qui aurait pu nous rendre la forte éloquence flamande.

Cependant, une génération de jeunes avocats était sortie de l'Université de Bruxelles au moment où quelques proscrits français obtenaient de brillants succès dans des conférences. Le Meeting libéral servit à leurs débuts. Cette fois, la langue toujours française, la phrase toujours littéraire, l'organe avec sa sonorité ou sa souplesse, les parties du discours artistement enchaînées, rien ne manquait, ni la richesse, ni l'ampleur, ni

le tact; avec des élans de cœur chez M. P. Janson, une dialectique originale chez M. Edm. Picard, une finesse moelleuse chez M. Graux, un pétillement d'esprit chez M. Robert. Castiau avait des successeurs, Bancel des élèves : l'éloquence française était naturalisée en Belgique.

La presse est une tribune permanente, plus impressionnable, plus prompte à l'improvisation que l'autre. L'esprit politique ne se montre guère, de 1815 à 1824, que dans des revues où les Van Meenen, les Delhoungne, les Doncker traitent des questions sérieuses. Quand la lutte s'envenima, des étrangers servirent toutes les passions du gouvernement, mais le comité de littérature de l'*Emulation* de Liège entendit autrement le journalisme.

Ch. Froment avait déserté de France en habit de séminariste; esprit fin, d'un goût littéraire classique, mais écrivain aux gages du roi, il tint dans *la Sentinelle* le sceptre de la critique et la plume du bravo contre les patriotes. Beaucoup de nos écrivains lui doivent d'être parvenus « à écrire en style à peu près français », comme le dit de lui-même P. Lebrocquy, tout en accusant Froment d'avoir été jusqu'à écrire pour un banquier, candidat d'opposition, une brochure radicale qui eut un succès immense.

C'était en 1828. Déjà le *Mathieu Laensberg* paraissait à Liège; le groupe du comité littéraire de l'*Émulation* ne comptait pas un nom qui ne dût devenir célèbre. C'étaient Devaux, Lebeau, Rogier, Materne, restés amis inséparables. C'était Nothomb, dont ils devaient se séparer plus tard; c'étaient des magistrats : M. Leclercq, de Sauvage, de Waha, de Gerlache, etc. Le *Courrier des Pays-Bas* et le *Vaderlander* entrèrent bientôt dans l'opposition avec Van Meenen, Jottrand, Nothomb, Ducpetiaux, Claes et Mascart. Prêtres, historiens et philosophes, les De Potter, les De Haerne, les Van de Weyer, montaient à la tribune du journalisme. L'union politique créa la presse belge.

« Avant cette époque, dit M. Bourson, nos journaux étaient la copie ou, si l'on veut, la contrefaçon des journaux de Paris. » Sauf de rares éclairs, sauf l'œuvre des revues, ce fut là, en effet, le point de départ, première redoute élevée

sous le feu de l'assaillant. Mais que d'étapes à franchir encore lorsque, au lendemain du succès, la presse, cessant d'être l'arme de combat de tous, ne put rentrer dans une exploitation normale et constituer les organes réguliers de l'opinion sans passer par les conditions industrielles! Des étrangers, plus actifs, moins engagés comme citoyens, l'entreprirent d'abord; ils devaient nous rendre des services, parfois dangereux. Lebrocquy prétend que l'un d'eux professait publiquement la maxime qu'un journaliste était comme un avocat qui, pour de l'argent, pouvait indifféremment défendre toutes les causes. Le système protectionniste fut aussi jugé utile : M. Juste raconte que J.-B. Nothomb fit attribuer, sur la liste civile, une allocation annuelle de 40,000 francs au journal qui représentait sa politique, et l'on connaissait alors des publicistes, les plus honorables ou les plus venimeux, qui touchaient une pension sur la cassette. Encore aujourd'hui, plus d'un journal ne subsisterait pas sans les subsides des millionnaires de son parti. Passer de la solde d'un ministre ou de la ration d'un parti aux conditions industrielles dépendant uniquement de l'abonné, ce doit être un progrès, même quand la presse se fait l'interprète servile des moindres émotions de la gent abonnable et s'y soumet comme aux cours de la bourse. Cette indépendance matérielle fut recherchée bientôt par tous les moyens. Les premiers furent modestes. En 1850, un jeune journaliste trouve encore la presse « dans l'enfance ». « Un seul homme faisait ce qu'on appelle la cuisine... le reste venait du dehors. » (L. Hymans, *Notes et souvenirs.*) C'était déjà une industrie. Le même auteur la trouve livrée à des Français, sauf quelques Allemands et Hollandais; il les cite presque tous. Le grand instrument de cette cuisine était une paire de ciseaux, taillant dans les journaux étrangers, et le mot d'ordre aux rares rédacteurs : Pas de style! ne fut que trop souvent justifié. — « Un journal de Bruxelles, dit Lebrocquy, s'est quelquefois plaint de ce que tant de lecteurs de gazettes en Belgique prennent au sérieux et à la lettre les articles écrits ironiquement. Il a même proposé d'enrichir d'un signe d'ironie le système de ponctuation en usage, » et il cite quelques

traits, auxquels on peut ajouter celui d'un grand publiciste français, Proudhon, victime d'une pareille méprise.

Dans de telles conditions, comment la presse arrivera-t-elle à devenir nationale et indépendante? Puis, comment l'écrivain s'affranchira-t-il à son tour et conquerra-t-il, avec une profession honorée, le droit à son originalité naturelle? Pourquoi ne reconnaîtrions-nous pas les services des journalistes français? Quand M. Perrot accepta une situation que les exigences de Nothomb rendaient impossible pour son compatriote Faure, il se sentait, sans doute, la force de faire la transition du tribut ministériel à la cassette royale du public européen; l'*Indépendance belge* remplaça l'*Indépendant*, et bientôt le rédacteur démissionnaire, qui avait résisté au ministre, suivit l'exemple d'un autre Français, qui avait créé un journal de petit format, l'*Écho de Bruxelles*, et publia l'*Étoile belge*, que devait faire prospérer un autre de leurs compatriotes : M. Madoux. Nous trouverions le même fait à Anvers, à Gand, à Charleroi; le même dans la presse catholique.

Les rédacteurs dont les entrepreneurs de journaux mettaient à profit la plume furent d'abord Français comme eux; puis, on leur adjoignit peu à peu des Belges. Le mot d'ordre : Pas de style ! a été attribué au fondateur de l'*Indépendance*; s'il n'est pas vrai, il est vraisemblable; une œuvre ainsi conçue doit être, idée et rédaction, d'une pièce. Faure était plus fantaisiste et plus écrivain; mais son successeur pouvait être plus fort que M. Perrot lui-même : il n'écrivait pas. Jamais médecin, le chronomètre en main, n'a suivi le pouls d'un malade avec la précision que mit ce directeur à consulter les moindres mouvements de la circulation d'abonnés, et le succès a répondu à sa clairvoyance. Mais qui ne comprendra que ces succès industriels, dont on peut se vanter autant qu'on s'en enrichit, remontent politiquement à l'opinion qu'ils suivent, au public qu'ils servent? Or, s'ils ont été dus parfois, ici à la réaction européenne contre la république française, là à une modération de libéralisme aussi impressionnable qu'une poitrine de phtisique, on ne peut nier que peu à peu nos journaux, les plus soumis aux conditions

commerciales ne soient devenus de plus en plus favorables à la révolution moderne et partisans du libéralisme avancé en Belgique, de la république en France. Leur fortune n'en a fait que grandir, et lorsqu'on voit, sous l'impulsion de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie, habilement consultées, se créer un journalisme belge, on peut regretter sans doute qu'il se soit trop rarement adressé au peuple, qu'il ait servi trop souvent à des spéculations financières, mais on a le droit d'attribuer l'œuvre au pays : l'opinion régnante s'y incarne, s'y affirme ; parti des découpures étrangères et du vasselage officiel, le journal belge existe, le pays y a pris possession de lui-même.

Cependant, les nécessités d'une œuvre forcément collective, à tenir habilement au ton de l'opinion, n'étaient guère plus favorables à l'indépendance et à l'originalité de l'écrivain qu'un vaste orchestre à l'art de l'exécutant. Quelques individualités s'y font jour, comme M. Van Hoorebeke qui devient ministre, MM. Guillery, Couvreur et Coomans qui deviennent représentants, Van Camp qui devient administrateur. Des esprits sérieux, des hommes instruits, pour servir une idée, consacrent leurs loisirs à la presse. On peut citer MM. Molinari, Coomans, Romberg, Delhasse, Voituron, les frères Callier. Économistes ou démocrates, ce sont plutôt des publicistes. D'autres ont gardé le même sérieux dans la profession, comme MM. Bourson, N. Considérant, les Dethier, les Desoer, etc. Mais le grand nombre d'abord est réduit aux utilités, même dans des journaux d'un parti opposé à leur opinion, et sauf à obtenir une fois ou deux la faveur d'un solo dans le feuilleton. La toute petite presse a fait un nouveau progrès; grâce à elle, le journaliste peut déjà quelquefois ne rédiger que sa pensée, n'écrire que pour son parti, donner carrière à sa personnalité, être quelqu'un, avoir du style.

M. L. Hymans a esquissé le portrait du journaliste en faisant celui de M. Perrot. «Le journaliste doit savoir composer, au besoin, un journal à lui tout seul, depuis le titre jusqu'au nom de l'imprimeur. Il doit savoir tout ce qui se trouve dans les quatre pages, depuis les dépêches jusqu'aux annonces,

s'occuper de dix besognes à la fois, surveiller la correction, la mise en pages, la mise sous presse, avoir l'œil à tout, prévenir le plus léger retard, éviter les erreurs et *au besoin en tirer parti,* mettre à profit la science et le concours de tout le monde, *faire quelque chose de rien,* être toujours au poste et ne jamais bouder à l'ouvrage. »

Cet écrivain semble né pour ne jamais bouder à rien. Mais, avant de se fixer, que d'ouvrage n'a-t-il pas entrepris avec une facilité que rien n'ébranle! Il s'essaye au théâtre, à Gand, à Bruxelles où il est joué, à Paris où il a compris et raconté avec amertume les difficultés de la carrière. Il s'essaye aux romans, en traduit de Disraëli, d'Émilie Carlen, de Mme Courtmans, en improvise lui-même sous la dictée des impressions politiques ou des allusions du moment. Il s'essaye au genre fantastique et humoriste, seul et en collaboration. Il fait de la poésie, il fait de l'histoire, il fait de l'enseignement, il fait de la critique littéraire et artistique, il crée une causerie hebdomadaire pour y faire de tout. Ce journalisme de feuilleton ne lui suffit pas; il se fait *reporter,* passe d'un organe à l'autre, s'impatiente des positions subalternes, n'y évite guère les erreurs et tâche d'en tirer parti, fait ses meilleures armes sous Perrot et sous Faure, comme il les appelle familièrement, frappe à toutes les portes et en trouve rarement de fermées : — il a dit qu'on ne lui a jamais refusé un article, — s'improvise représentant comme il s'est improvisé dramaturge, historien, romancier, mais c'est à la faveur d'une scission et il en porte bientôt la peine. Enfin il se fixe, autant que possible, dans un journal hebdomadaire et dans la rédaction en chef de l'organe du ministère. Je m'imagine que sa nature le portait à suivre le libéralisme dans tous ses progrès. Il est à regretter pour lui que ce parti n'ait pu lui faire place à temps dans la presse ou à la Chambre. Cela m'explique pourquoi un homme né journaliste n'a pas concentré toute son activité sur le journalisme, a fini par quitter son grand journal, continue à improviser, au courant de la plume, en vers, en prose, des articles, des conférences, des livres, publie des mémoires, reprend l'histoire, aborde des entreprises considérables avec la persévérance du travail qui enrichit, s'est fait

une popularité et s'expose sans cesse, depuis trente ans, à se voir accuser de précipitation, présenter des *errata* sans nombre et railler pour des légèretés d'assertion et des banalités de style. Si le hasard des circonstances l'avait placé, à trente ans, en tête d'un grand organe du libéralisme progressiste, ou s'il avait eu l'idée de créer le petit journal, il s'y serait senti à sa place et à son œuvre, il eût compris que les qualités natives du journaliste : le tact à choisir son sujet de chaque jour et la facilité à le présenter de façon à se faire lire : le mouvement, comme on dit, ne sont pas tout, et il eût pu, en renonçant aux autres genres, mûrir le sien ; en écrivant moins, écrire plus exactement, et éviter des reproches qu'on lui a faits souvent et qu'il provoque quelquefois par une ardeur d'agression qui est aussi du journalisme, mais non du meilleur.

Ses œuvres, telles qu'elles sont, qui les caractérisera ? Il n'en est pas une qui n'appelle de nombreuses corrections. Ses deux volumes de Mémoires (*Notes*, etc. — *Types*, etc.) sont ses meilleurs, c'est du journalisme encore. Leur facile variété, leur intérêt à vol de plume les font lire d'un bout à l'autre, à la condition de ne pas y distinguer les inexactitudes, les contradictions, les injustices, les bévues, échappées à la plume, ni même les accusations d'anonymes, les omissions tacites ou expliquées et des indélicatesses racontées comme choses naturelles. En réalité, on n'y prend garde, tellement l'allure est rapide, le ton enlevé, et la lecture s'achève comme le livre s'est écrit, a deux éditions et fait place à un autre.

La presse flamande manque de contrôle ; il semble que ses débats soient couverts d'un huis clos, et il est rare que les autres journaux entrent en discussion avec elle. C'est à la fois un danger pour elle, qui peut tout dire, et pour une partie du pays, qui ignore ce qu'elle dit. Les quelques individualités, comme Jan Van Rijswijck, qui ont franchi le cercle doivent la réputation bien plutôt à des circonstances qui les ont fait souffrir qu'à leur talent qui la méritait.

Le journal flamand a plus de hardiesse et un entrain, souvent comique, parfois grotesque. Le poète-acteur Destanberg tenait une plume de journaliste, pleine d'originalité, sous le nom de Cies van Ghendt. On n'a pas oublié le succès du

Reinart de Vos, à Anvers, du *Baes Kimpe,* à Gand. Vleeschouwer, le rédacteur du *Reinart,* traducteur en vers de *Faust,* y soulevait cette grosse gaîté narquoise qui semble née en Flandre. On n'a pas oublié comment il mit en scène le duel d'un député d'Anvers avec un ministre de la guerre, et les rires fous qu'il provoqua en faisant faire aux témoins des calculs sans nombre pour arriver à mettre les deux adversaires à égale distance l'un de l'autre; ni la parodie du congrès de la propriété littéraire; ni la finesse, qui dissimulait l'émotion, avec laquelle il montra le poète Th. Van Rijswijck, employé au mont-de-piété d'Anvers, aux prises avec les préjugés bourgeois de ses chefs. L'emploi du dialogue l'a fait comparer, plus d'une fois, aux poètes comiques, dont il eut souvent la verve de parodie.

Un autre écrivain a lutté contre les mêmes difficultés, a fini par se faire une spécialité sans sortir de la presse. Combien d'années Eug. Landoy n'a-t-il pas dû rédiger des comptes rendus de la Chambre pour l'un ou l'autre journal, avant de nous donner ces chroniques variées et fines, pleines de force et de bonhomie, avec des grâces aidant à la philanthropie, qui ont rendu célèbre le nom de Bertram!

Après Bertram, un autre pseudonyme cache un Belge. Il a fallu le succès d'un premier petit journal et la naissance d'un deuxième : la *Chronique*, pour que M. Achille Renson pût donner carrière à son esprit d'observation et de mise en scène comique des types observés, dans ses parodies dialoguées des séances de la Chambre, signées Pétrus. Ici, nous trouvons un genre nouveau en français, qui semblerait n'avoir pu être créé qu'à Paris, et nous le voyons créé de façon à plaire à Bruxelles. Un cadre habile, spirituellement rempli, une vérité de croquis, une variété de traits aussi inépuisable que ses modèles, du rire toujours, de la verve souvent, et parfois une profondeur de peinture et une élévation de ton d'une véritable puissance. Lorsqu'un groupe de progressistes luttait, dans l'Association libérale de Bruxelles, contre l'esprit gouvernemental, l'auteur, rendant compte d'une de ces séances où l'on opposait à chaque candidature indépendante quelque personnage influent et discipliné, y fait paraître un

interlocuteur devant lequel le candidat de la Doctrine va pâlir et trembler. — « Je demande la parole. — Qui êtes-vous? — Je suis la Conscience publique! — Faites-vous partie de l'Association libérale? — Je vous le demande! » — Ne croirait-on pas entendre Aristophane, et cela ne fait-il pas reculer dans l'ombre d'un passé lointain, le temps, si proche pourtant, où l'ironie n'était pas comprise en Belgique? Pétrus a réuni dans un petit volume : *la Chronique à la Chambre,* une de ses années parlementaires (1868-1869). M. Renson, que je sache, n'a pas abordé d'autres genres, ni publié d'autres livres.

Pour qu'une telle variété d'écrivains ait pu se produire, il a fallu que la presse devînt maîtresse de son terrain.

Parlerai-je du journalisme démocratique et des organes du peuple dans un pays bourgeois? Tout ce qui y a été dépensé dans l'un de talent et d'argent, d'idées et souvent de patriotisme; dans les autres, de passion, serait difficile à calculer. Si l'on fait un jour l'histoire du parti démocratique, il faudra n'oublier ni le *Débat social* qui remonte avant 1848, ni la *Nation* qui, au lendemain du coup d'État de 1850, servit de moniteur à la France proscrite contre l'attentat impérialiste, ni le *Congrès libéral*, ni la *Discussion*, dont les premiers rédacteurs occupent aujourd'hui les plus hauts rangs, ni la *Liberté*, où des esprits sérieux se sont efforcés de donner à l'Internationale ouvrière les procédés scientifiques d'enquête et de représentation et sont devenus des collaborateurs de la revue d'Émile Littré.

La spécialité, j'ai presque dit la fonction de la démocratie bourgeoise est surtout l'élaboration des idées qui, à première apparition, semblent des utopies, sont repoussées, débattues avec passion, se préparent avec peine et en arrivent pour la plupart, — comme l'abolition du timbre des journaux, l'abolition des octrois, l'abaissement du cens, l'abolition de l'article 187 du Code pénal, la suppression des livrets, de l'impôt du sel, la laïcité de l'enseignement, — à prendre dans les esprits une forme pratique, pour entrer dans les lois après avoir paru longtemps des épouvantails dans la presse avancée. La Belgique a vu l'initiative privée prendre une part, souvent

suspecte, dans les journaux, dans les associations, et faire son devoir avec un petit nombre d'adhérents qui ne fléchit jamais.

La première des questions politiques qui se présentait au pays était l'indépendance. Déjà en 1127, une assemblée des États de Flandre avait fait savoir « au roi comme aux princes » que, « rien de ce qui concerne l'élection du comte de Flandre n'appartient au roi de France ». Dès le 1er février 1831, le Congrès déclarait aux Puissances, par un décret, qu'il n'abdiquerait, dans aucun cas, en faveur des cabinets étrangers, l'exercice de la souveraineté. Mais il ne suffit pas de décréter la neutralité d'un peuple pour lui assurer l'indépendance personnelle; nul ne peut la lui donner que lui-même, par son esprit et par ses mœurs. Ad. Dechamps, dans le discours déjà cité, dévoile la véritable explication des difficultés contre lesquelles il luttait en vain. Nous avions donné des garanties de notre indépendance à la France, nous n'en avions pas donné assez à l'Allemagne. La France nous sentait sympathiques et indépendants des influences germaniques, la Prusse se défiait encore de nos sympathies pour la France. Pour que notre neutralité ne fût plus une fiction, il fallait que l'Allemagne crût aussi à notre entière impartialité. C'est un écrivain allemand qui a le plus contribué à ramener l'opinion publique dans son pays. Arendt était né à Berlin. Quand il devint professeur à l'université de Louvain, il avait publié une histoire de Léon le Grand. Plus tard, il devait faire connaître aux lecteurs du grand recueil historique de Raumer : notre organisation communale depuis le XVIe siècle, la révolution brabançonne et les troubles de Gand sous Charles-Quint. De 1837 à 1839, il fit paraître en allemand deux brochures, aussitôt traduites en français, sur notre situation politique et sur les intérêts de l'Allemagne dans la question belge. En 1840, on ne faisait aucun plan de campagne, à Berlin, sans y faire entrer l'occupation de la Belgique comme base d'opération contre la France. L'attitude du gouvernement et des partis unanimes sur l'inviolabilité du territoire, soutenue par une armée prête à garder les frontières, donna des gages aux puissances, et les plans changèrent. Quand Arendt publia,

en 1845, son *Essai sur la neutralité de la Belgique, considérée principalement au point de vue du droit public,* la cause était gagnée. Il suffira de maintenir cette politique. Arendt nous a rendu un aussi grand service sur les esprits à l'étranger que Warnkœnig sur l'esprit du premier Roi.

Quand la paix est assurée, les partis, unanimes sur les intérêts extérieurs, reprennent la division qui répond à la nature de leurs idées, et de nouveaux problèmes surgissent. Il n'en est pas un qui n'ait eu sa littérature. Un principalement, celui qui embrasse les rapports de l'État avec les Églises. Ici, après un premier accord, les questions s'enveniment et les partis s'aventurent plus qu'ils ne s'éclairent. D'abord, le droit public est traité avec impartialité, comme le fit Thimus, ou avec une fermeté de science qui fait estimer en Europe le cours de Droit public de M. Ahrens. Quand les partis se dessinent, la *Revue nationale* de Paul Devaux nous mène jusqu'en 1847, sans s'écarter des tendances de la liberté. En 1859, une thèse d'un étudiant de l'université de Bruxelles, qui devait devenir Ministre de la justice, n'en dévie point: M. Jules Bara s'appuie sur les décrets du gouvernement provisoire, que l'on prétendra plus tard sans vigueur, et Ernest Allard, dans un mémoire couronné en 1872 par le Grand Orient de Belgique, invoque encore De Robaulx disant au Congrès: « Il vaut mieux supporter les abus que d'attenter à la liberté, » invoque J.-B. Nothomb s'élevant contre un système dû à Louis XIV et à Napoléon. Mais, s'ils ne veulent pas le retour aux décrets de Bonaparte ou du roi Guillaume, ces écrivains ne tolèrent aucune concession en faveur de l'Église. Cela ne pouvait suffire à l'impatience de certains esprits. Un proscrit français avait déjà soulevé deux questions, en 1859, avec plus de talent que d'opportunité et de succès. Dans sa préface aux œuvres de Marnix, Edgar Quinet conseillait aux peuples libres des lois d'exception contre le catholicisme : *Cesset superstitio!* et aux esprits affranchis, en attendant le jour de l'exécution, le ralliement au protestantisme. C'était une double abdication de la liberté, dont on fit prompte justice, quoique ces conseils s'appuyassent aussi de la traduction des œuvres de Channing par Fr. Van Meenen.

Mais déjà, dès 1848, un autre procédé d'affranchissement s'était fait jour, et l'initiative privée était entrée en scène avec vigueur. Chaque fois que le clergé refusait l'enterrement ou le mariage à des dissidents, on criait au scandale, comme si le prêtre, payé par l'État, devait être un fonctionnaire de l'État. Vers 1850, le journal démocratique *la Nation* plaida et mit en pratique l'idée contraire, qui laisse à l'Église tous ses droits et conseille aux libres-penseurs l'abstention de tout culte. Pas d'intolérance, mais pas d'hypocrisie ! tel fut le mot d'ordre, et la partie fut bientôt gagnée, dans la démocratie ouvrière d'abord, bourgeoise ensuite. En dehors du journalisme, des meetings et des discours sur les tombes, on peut mentionner ici des œuvres qui affectent des formes littéraires. Ce sont les lettres sur *l'Église et la Morale*, par dom Jacobus, parues dans le *National* (1856-1857), réunies en brochures, puis en un premier volume (1858). Van Bemmel, dans la *Revue trimestrielle*, les appuyait vivement. Viennent ensuite l'édition des *Œuvres de Marnix* (1857-1860), la traduction de Feuerbach, opposé à Channing (1864), et la seconde édition, faite dans l'exil belge, de *la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, de P.-J. Proudhon (Paris, 1858, Bruxelles, 1860). Des écrits sans nombre de MM. F. Eenens, Goffin, Hymans, etc., soutenaient en tirailleurs l'attaque réglée de la presse, des livres et des étrangers venus à la rescousse. Lorsqu'un ministre catholique voulut étendre à la charité publique la théorie appliquée en 1842 à l'enseignement, une nouvelle lutte de brochures s'établit, parmi lesquelles il faut nommer celle détachée par M. Tielemans de son répertoire de droit administratif : *De la charité publique*. Il en reste des livres. L'un, du plus actif de nos philanthropes, devenu catholique, Ed. Ducpetiaux, qui défend les prétentions de l'Église en invoquant cette grande loi naturelle de charité que Cicéron proclamait en si nobles termes comme un devoir de tous les temps et de tous les pays : *La Question de la charité*, 1859. Mais déjà, sous le pseudonyme de Jean Van Damme, M. Frère-Orban : *La Main-morte et la Charité*, 1859, avait dénoncé les moyens employés par l'Église pour échapper à la loi, et les abus qui résultent de ces droits subreptices. L'auteur avait

été sans peur et sans pitié; il appelait les théories de l'Église en témoignage contre les faits accumulés d'histoire contemporaine; rien n'avait échappé à son enquête, à sa dénonciation, à sa justice, à son ironie, et Ducpetiaux, malgré son érudition spéciale, eut affaire à trop forte partie. Aussitôt, le second volume de *L'Église et la Morale* paraissait pour opposer aux sophismes du savant la réponse de la démocratie et Van Bemmel soutenait encore son ami dans la *Revue trimestrielle*, avec d'élogieuses adhésions.

Jean Van Damme, pour poser les prémisses de son livre, avait marqué, avec sa netteté forte, le principe qui préside au parti dont M. Frère est le chef : « La liberté ne s'accommode que du droit commun, le même pour tous indistinctement. Tout ce qui est faveur exceptionnelle lui répugne et ne peut se justifier qu'à la condition d'une évidente, d'une incontestable utilité publique. » Quand le parti libéral, rentré au pouvoir, fut de nouveau renversé, ni l'œuvre de la liberté, ni les lents succès de la Libre-Pensée, qui effrayaient quelques hommes politiques, ne parurent suffire à l'impatience de certains libéraux vaincus. Il semble plus aisé de se passionner contre des vainqueurs que de rechercher les causes d'un échec, de réparer ses fautes et de convier son parti à la virilité du devoir. La double idée du « grand vaincu » de la démocratie française fut reprise par des libéraux belges : les uns conseillant le protestantisme et respectant la liberté, d'autres ne reculant devant aucun des moyens d'Edgar Quinet. Revenir à l'ancien *placet* ou aux vieux *appels comme d'abus*, rendre force de loi à des décrets dont l'origine napoléonienne devrait être suspecte et qu'on n'hésite pas, pour les maintenir en vigueur, à appeler des « émanations d'un pouvoir absolu », méconnaître l'histoire entière pour voir dans les libertés modernes une création du protestantisme, rien de ces excitations d'une polémique ardente n'a pu, jusqu'à présent, ébranler la foi des libéraux belges dans le principe du libéralisme.

M. Laurent avait ouvert le feu par une œuvre qui restera. Son étude détachée sur *Van Espen* est une de ses pages les mieux écrites. Il semble que la noblesse de son héros l'inspire. Ce qui le pousse surtout dans ce livre et plus encore

dans *l'Église et l'Etat*, pamphlet en deux volumes, où l'ardeur de la lutte nuit à l'écrivain, c'est une passion d'affranchissement qui, pour éviter les conséquences radicales de la libre-pensée, se rattache à tout ce que l'Église gallicane a de plus glorieux dans la défense de la Raison d'État. Par ce retour aux jurisconsultes canoniques, comme par sa terreur du socialisme, M. Laurent, avec ses vigueurs de ton et sa nervosité de style, nous apparaît ici sous un nouvel aspect. Nous avons vu le savant, ami de la Révolution française, écrire une théodicée du droit moderne. Il nous semble voir ici un bourgeois de vieille roche, avocat du XVIIIe siècle, partisan de Jansénius et de Joseph II; je dirais un Van Espen si je pouvais supposer que le grand jurisconsulte dont d'Aguesseau vante « la fermeté, presque l'infaillibilité du jugement », conserverait dans notre époque les idées de la sienne.

Un professeur de l'université catholique a pris comme M. Laurent le titre : *l'Eglise et l'Etat,* mais pour un traité didactique de droit public. M. Bara avait esquissé, pour le repousser, le système de coalition, mêlée d'hypocrisie, où les deux pouvoirs, évitant de se combattre, s'allient contre la liberté humaine, qui, à leurs yeux, n'a pas trop, pour marcher droit, de deux haies de gendarmes, politiques et religieux. « Les cultes obtiennent alors des privilèges, des faveurs qui les rehaussent vis-à-vis des masses et leur donnent la splendeur de la richesse; l'État, de son côté, les organise de manière à ce qu'ils ne puissent lui nuire. » D'autres systèmes veulent arriver plus radicalement au même but, soit par la souveraineté politique de l'État s'imposant à l'Église, soit par la souveraineté morale du culte imposée à la politique. La juste formule : l'Église libre dans l'État souverain, dissimule à peine chez les premiers la volonté de s'immiscer dans la liberté des cultes, et l'on comprend que leur idéal soit le protestantisme dont les ministres, dans plusieurs pays, acceptent le rôle de fonctionnaires de l'État. M. le chanoine Moulard a fait son gros livre pour enseigner l'autre doctrine. Ce n'est pas qu'il nie la société politique; selon lui, elle coexiste avec la société religieuse, et toutes deux doivent chercher le crité-

rium de leurs rapports. Ce n'est pas qu'il remonte en toute chose au «droit divin positif»; il est assez de son époque pour le reconnaître insuffisant à déterminer d'une manière scientifique les rapports des deux pouvoirs. Mais, si la raison peut étudier plus directement ces rapports, son premier mot doit être de nous enseigner que les pouvoirs humains sont obligés de gouverner conformément à la loi divine. Or, il n'appartient qu'à l'Église « d'intimer et de définir la loi morale ». De la sorte, en partant de la raison et de la reconnaissance de la société politique, on arrive à justifier les répressions des hérétiques par l'Inquisition, — l'auteur la fait remonter, même de nom, jusqu'à Théodose, — à n'admettre la liberté des cultes que politiquement, à proclamer « l'obligation universelle » pour l'humanité d'accepter l'enseignement de l'Église, à demander des lois d'exception, à regarder le droit commun comme une utopie et à n'admettre la séparation que comme « un *modus vivendi* qui n'a rien de normal ».

Sur ces derniers points, les deux systèmes, partant d'un absolu : l'État ou l'Église, se rapprochent contre la pratique de la liberté.

M. Moulard n'est pas un écrivain comme M. Laurent. Le professeur qui passionne le parti catholique, c'est M. Ch. Périn. Mais c'est encore de Gerlache, suivi d'Ad. Dechamps, qui a donné le ton à la presse et aux revues cléricales. Son *Essai sur le mouvement des partis en Belgique*, publié après le coup d'État de 1851, est le cri de triomphe de la réaction, le réquisitoire le plus complet contre le droit moderne. Le dogme de la souveraineté de la nation y est réputé « le plus insigne mensonge que les démagogues aient pu jeter aux masses ». Le libre examen y est taxé d'hérésie en religion, d'anarchie mortelle en politique. L'Église ne peut tolérer qu'on ravisse à Dieu des âmes qui lui appartiennent, car « l'Église est une mère ». La *Revue de Bruxelles*, suivant les traditions de la *Revue belge* de Liège, réunissait des écrivains des deux partis; le clergé belge penchait alors en grand nombre vers les idées de Lamennais, sans avoir produit d'œuvres à noter dans ce sens. Le prédécesseur, le maître de M. Périn avait été collaborateur de *l'Avenir*. Bientôt, tout change : la

Revue nationale a un but purement politique et libéral, et les revues catholiques d'aujourd'hui sont vouées à l'ultramontanisme. Les Périn, les Woeste y ont leurs avant-postes et le de Gerlache d'après 1848 y revit, sans aucun pacte avec l'impie.

La *Revue trimestrielle* et la *Revue de Belgique* sont de libres tribunes de leur parti : ni l'une ni l'autre ne se sont prononcées contre la liberté. Il n'est guère de questions politiques ou sociales qu'elles n'aient élucidées, depuis le système Hare, la législation directe et les programmes de la paix, jusqu'au travail des enfants, aux questions de l'enseignement, des grèves, des *trades-unions*, des progrès sociaux.

L'Association internationale des sciences sociales, créée par M. Aug. Couvreur en Belgique, où elle tint ses deux premiers congrès, représentait, de même, une vaste et libre enquête sur les intérêts de la société moderne et sur les diverses idées qui s'efforcent de les satisfaire, sans qu'il fût demandé à une majorité de trancher des débats dont la solution était laissée à la conscience individuelle. C'était à chaque parti à conclure pour lui et chez lui. Aucun n'y a manqué. Pendant que M. Frère répétait à la tribune les affirmations du droit, la Libre-Pensée maintenait ses principes dans des conférences de M. Arnould et autres, et dom Jacobus crut pouvoir utilement reproduire ses principaux articles de journaux, de 1850 à 1879. On peut y voir une première esquisse des commencements de la Libre-Pensée et des luttes qu'elle eut à soutenir contre ses différents adversaires. (*Tablettes d'un libre-penseur,* 1880.)

Les publications de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales sont à consulter; elles forment une sorte d'Encyclopédie débattant contradictoirement les problèmes les plus importants de notre époque.

La loi de 1842 a produit aussi toute une bibliothèque de protestations contre les faveurs dangereuses qu'elle accordait au clergé. Lorsque la *Libre-Pensée* eut étendu à la bourgeoisie démocratique de Bruxelles les associations ouvrières d'enterrement civil, un de ses premiers soins fut accordé à l'enseignement et l'on y comprit que ces problèmes sont assez

considérables pour donner lieu à une division du travail. La *Ligue de l'enseignement* en sortit pour concentrer tous ses efforts sur ce grand intérêt social. Jules Tarlier en fut le président, et son secrétaire général, M. Ch. Buls, s'y acquit une haute position. Les Bulletins de la *Ligue* sont comme les archives de l'enseignement laïque en Belgique. Soit qu'il fallût protester contre une extension du privilège clérical, réclamer des réformes, dénoncer des abus, défendre le corps professoral, étudier les méthodes ou formuler des projets de lois, répondre aux attaques d'un turbulent évêque français ou demander aux pays voisins de bons exemples, susciter partout des bibliothèques populaires ou instituer une École modèle, la *Ligue,* assurée du concours d'écrivains d'érudition diverse, aidée, dès qu'il fallut entrer dans les choses pratiques, par le *Denier des écoles* et d'actives associations de propagande et de quête publique, n'a cessé de prendre des informations, de soulever des débats, de publier des études, d'appliquer ou d'essayer elle-même ses idées en des institutions libres. En 1880, elle organisait, sur une vaste échelle, un congrès international de l'enseignement. Il ne lui avait pas semblé possible de laisser se célébrer officiellement des fêtes nationales sans y représenter largement l'activité privée et les progrès acquis ou attendus dans la grande cause de l'éducation. Ce fut un beau spectacle donné aux publicistes et aux pédagogues venus de tous les points du monde, que ces graves assises qui ne purent s'occuper d'aucune question d'avenir sans constater que nous nous y étions préparés par des efforts sérieux, sans prouver que la Belgique aime à se tenir dans le grand courant des idées modernes.

CHAPITRE II

ÉCONOMIE POLITIQUE

D'autres questions s'imposent aux esprits qui pensent et aux citoyens qui agissent. On peut en résumer les tendances par un mot d'un de nos jurisconsultes, Ch. Patyn : « La paix est le but de toute chose. » La paix des États et la paix des classes, ces deux grands problèmes modernes contiennent tous les autres.

La neutralité est un premier pacte de paix extérieure, mais la paix d'aucun peuple, si neutre qu'il soit, ne peut être assurée que par la pacification du monde. Lorsqu'en 1870, sous l'émotion d'une terrible guerre entre deux nations civilisées, ne pouvant reprendre, dans mon cours public sur l'histoire des lettres en Belgique, quelque vaine étude littéraire étrangère à ces cruelles préoccupations, je me décidai à chercher dans notre littérature les protestations du droit contre la force et d'y suivre dans leurs gisements séculaires les filons de l'idée de concorde (*Du génie de la paix en Belgique*, 1871), arrivé à l'époque moderne et aux premiers congrès de la paix en Europe, je crus longtemps perdu le premier mémoire qui y avait été couronné et ce ne fut qu'après de longues recherches que je pus étudier et publier le *Programme de la science de la paix*, par Louis Bara.

L'auteur était mort ignoré en 1859. Sa vie est une page de l'histoire des parias intellectuels de notre temps.

En 1848, les associations anglo-américaines des *Amis de la Paix* tinrent à Bruxelles leur premier congrès européen ;

un concours y fut institué dont le jugement fut remis à l'Académie de Belgique. Sur les vingt mémoires qui répondirent à l'appel, le jury distingua trois écrivains, tous trois Belges. Le mémoire d'Ed. Morhange, qui obtint le troisième prix, est d'un économiste au sentiment moral élevé. L'auteur avait 25 ans; il fut nommé presque aussitôt professeur d'économie politique à l'athénée de Bruxelles, mais il devait mourir jeune (1856). Le second lauréat cherchait les conditions de la paix dans l'analyse des causes de la guerre. M. Clochereux n'a rien publié, que je sache. Il a vécu, avocat distingué, à Liège jusqu'en 1879. Le premier lauréat était un ancien élève de l'université de Bruxelles, jeune avocat de Mons, qui depuis plusieurs années se consacrait à un ouvrage de vingt à vingt-cinq volumes, resté inédit, où il cherchait à établir une méthode générale d'après les lois universelles de la raison. A peine s'il abandonna ce labeur pour essayer ses idées en les appliquant rapidement au sujet du concours. C'était surtout en vue des grands faits sociaux, qui jusqu'ici ont été l'œuvre inconsciente des générations et auxquels il voulait donner une direction intelligente, qu'il composait cette vaste encyclopédie des procédés de la raison. La pacification du monde est une de ces œuvres collectives; l'épreuve qu'il y fit de sa méthode eut un plein succès. Le jury, ne connaissant rien des théories de l'auteur, semble étonné « de sa marche hardie, de son effort vigoureux, de la profondeur des détails, de la sagesse de la pensée principale ». Les défauts de l'improvisation, comme les faux éclats de style ou les apparences bizarres d'une méthode inconnue lui semblent « rachetés par la science, la philosophie et l'esprit pratique ». L. Bara voulait faire la science de la paix : « Après en avoir établi les principes, il en trace, dit le rapporteur, Moke, le programme complet. »

Ces éloges durent ne plaire qu'à demi aux quakers, qui formaient la majorité des *Amis de la Paix*. Le fait est que le mémoire, couronné à Paris, ne parut point. Il serait resté inédit si le président du congrès de Bruxelles, Aug. Visschers, n'avait mis toute sa complaisance à le chercher, à Londres, à Paris, en Amérique, partout, tandis qu'on l'avait laissé

chez lui, perdu dans les cartons du congrès, dans le tas des procès-verbaux et de la correspondance.

Le lauréat avait porté aussitôt ses vues ailleurs. Fort de ce succès, il veut faire connaître sa méthode à cette académie qui a jugé si favorablement son mémoire. Ses manuscrits effrayent. Au moins voudrait-il faire cette science dont, au dire du jury, il a tracé le programme; devenir ce second Montesquieu dont a parlé le rapporteur. Son procédé consisterait à prendre dans tous les traités de paix la matière d'un *Esprit des lois internationales*. Il en demande au gouvernement les moyens, peu de chose : une fonction qui lui permette d'habiter une ville où se trouve une grande bibliothèque publique. Il ne réussit pas davantage de ce côté. Il mourut phtisique à 36 ans, après « ce début de génie », selon l'expression de M. Tempels.

Son livre n'aurait pas été publié sans le concours pécuniaire d'une loge maçonnique de Bruxelles, et aujourd'hui encore il n'est pas apprécié, même en Belgique. C'est cependant bien assez que le pays ait perdu là l'occasion de donner au droit moderne une grande œuvre.

Le mémoire de Morhange aurait mieux répondu au sentiment des économistes qui, en 1868, fondèrent en France une *Société des Amis de la Paix*. Le prix qu'ils offrirent en 1863, pour un livre populaire, fut encore donné à un Belge; il devait être décerné en 1870, il ne put l'être qu'en 1872 : le concours de la paix avait été suspendu par une guerre terrible. Le début d'un des lauréats, M. E. Goblet d'Alviella, diffère de celui de L. Bara. Ici ni méthode nouvelle, présidant à l'œuvre comme une âme cachée, ni étrangeté de procédés, ni hachures de style : une œuvre méditée, d'un style précis et vivant « sans grand élan, mais sans écarts », dit le jury; une œuvre bien nommée : *Désarmer ou déchoir*. Avant ce livre, un consul honoraire de Belgique, M. Cornelius de Boom, avait publié, en 1867, sous le titre d'*Unité européenne*, etc., un ouvrage qui eût été mieux intitulé d'un mot que M. Goblet croit avoir été prononcé par L. Bara pour la première fois : *les Etats-Unis d'Europe*. Après la guerre franco-allemande, M. Émile de Laveleye considérait la question sous un côté plus politique :

Des causes actuelles de guerre en Europe et de l'arbitrage (1873). Des huit ouvrages auxquels il se réfère, trois sont d'auteurs belges : Bara, Goblet et Potvin. Après une de ces analyses, où l'auteur excelle, de la situation politique de l'Europe, ce livre improvisé contient une théorie raisonnée de l'arbitrage, dont l'Angleterre et les États-Unis donnaient alors l'exemple; il conclut en faisant appel, pour la diffusion de l'idée du droit, aux deux tribunes, du passé et du présent : « la chaire et la presse ».

Déjà une *Revue de droit international* existait en Belgique (1869). L'étude de la législation comparée y était entendue de façon que, « sans altérer l'esprit national, elle développât chez chaque nation la conscience que, tout en étant maîtresse d'elle-même, elle est moralement obligée de se gouverner conformément aux principes de la justice éternelle »; son rédacteur en chef, M. Rolin-Jaequemyns, remplacé aujourd'hui par M. Rivier, traçait le but en ces termes. Quatre ans après, les terribles événements survenus en Amérique et en Europe avaient « fait naître partout le sentiment profond de l'imperfection du Droit international » et l'idée se répandait que « l'incertitude du droit des gens est une menace constante pour la paix ». La *Revue de droit international* se sentit alors assez d'autorité pour pouvoir entrer dans une voie pratique; pendant que l'*International Code Comittee* préparait à Bruxelles une conférence pour la réforme et la codification du Droit des gens, en vue de réunir une vaste fédération de tous les amis du droit (1873), le groupe de jurisconsultes européens qui collaborait à la revue belge constituait à Gand un *Institut de droit international*, exclusivement scientifique et peu nombreux, ayant pour visée de devenir « l'organe de la conscience juridique du monde civilisé ». La *Revue* et l'*Institut* n'ont pas cessé de poursuivre ce but par des travaux auxquels prennent part les esprits les plus distingués de l'Europe, pour faire « œuvre non seulement de paix et de justice, mais aussi de vérité », comme le disait le secrétaire général au congrès de 1879, présidé par son prédécesseur devenu Ministre de l'intérieur de Belgique.

Une plus noble espérance présidait à ces travaux embras-

sant tout le code international, dont Bara avait tracé le plan, et l'arbitrage de Genève autorisait ces généreuses éclaircies de l'esprit de progrès. Qui sait, en effet, si une simple émanation de l'initiative privée comme celle-ci ne doit pas être « une image anticipée de l'aréopage international » tant de fois rêvé comme « le dernier terme du progrès dans l'organisation judiciaire du monde? » Bruck rêvait de même un rôle de conciliation pour sa patrie.

Lorsqu'en 1874, une société fut créée, à Paris, pour l'amélioration du sort des prisonniers de guerre, que la Russie accueillit l'idée et soumit un règlement aux États civilisés, Bruxelles fut désignée comme lieu de réunion de cette conférence, qui rédigea, en effet, une déclaration internationale sur les lois et coutumes de la guerre. La plupart des États s'y firent représenter par un militaire et un diplomate. D'autres y adjoignirent un représentant de la science du droit international. L'Allemagne avait choisi M. Bluntchli, et la Belgique M. Ch. Faider. M. de Laveleye en a exposé les résultats : *Les actes de la conférence de Bruxelles.*

Le droit international, public et privé a son enseignement en Belgique. Ses *Principes du droit civil* étaient à peine achevés que M. Laurent publiait le premier volume d'une collection sur le droit civil international, où il réunit, selon son procédé, une encyclopédie du droit des gens.

Les puissances européennes nous ont assuré la paix par la neutralité; nos lauréats et nos jurisconsultes en profitent pour aider l'Europe à conquérir les mêmes biens par le droit international; la Belgique elle-même ne peut que gagner à ces études si, d'après le vœu de M. Rolin-Jaequemyns, elles développent en nous, « avec le sentiment de l'indépendance, la conscience des devoirs de justice universelle ».

La paix civile soulève des problèmes tout aussi nombreux dans l'esprit de ceux qui aspirent à faire respecter, selon la noble expression de Ch. Patyn, « la sainteté intérieure des États ». Ici, nous rencontrerons à chaque pas de grandes questions et de bons écrivains.

La constitution des États est un des premiers problèmes.

Si la forme du gouvernement a un vice capital, la moindre pression peut faire sauter la machine. L'*Étude sur les formes de gouvernement dans les sociétés modernes* (1874), de M. Em. de Laveleye, touche à tous les points du mécanisme gouvernemental, sans oublier aucun des systèmes nouveaux qui, dit l'auteur en raillant, ont un inconvénient : « Ils s'éloignent du système détestable actuellement en vigueur. » Tels sont le vote cumulatif ou uninominal, la décentralisation, la division des fonctions publiques, même la représentation du travail. Ce petit volume, qu'on peut lire après celui de Stuart Mill, offre une ample matière aux réflexions de ceux qui ne sont pas aveuglément attachés à ce qui existe comme au *nec plus ultra* de la routine.

Il est impossible de signaler les études des revues et des congrès sur ces problèmes, ni les traductions qui les complètent, comme le livre de Wheatone, traduit par M. Bourson, ou le *Système du gouvernement américain* de Seaman, par M. Hippert, etc., etc.

La constitution et les lois politiques d'un pays en modifient nécessairement le droit privé et, quand le texte des anciens codes n'est pas changé, leur interprétation doit subir l'influence de l'esprit moderne et de la charte nationale. Ainsi, pour me borner à quelques exemples, la liberté des cultes, l'assimilation des étrangers aux nationaux pour la protection de leur personne et de leurs biens, détruisent, en grande partie, l'ancienne législation et les conditions de la jurisprudence. Au souffle des institutions nationales, les questions disparaissent, se simplifient ou se transforment. De là toute une littérature juridique, nécessairement originale, et prenant de plus en plus la physionomie du pays.

Ce travail de naturalisation du droit ne pouvait se faire du premier jour. Lalande avait donné un triste tableau de l'état des sciences mathématiques en Belgique, et Lesbroussart père, de l'enseignement. Lorsque, le Code Napoléon ayant été promulgué, une école de droit fut ouverte à Bruxelles, en 1806, on aurait pu en dire autant de la science des Stockmar et des Van Espen. Ici encore, le secours vint du dehors. La renaissance des études doit remonter à des Français comme

Tarte et Sanfourche-Laporte, à des professeurs allemands comme Warnkœnig, Haus, Mayntz, Arntz. D'abord, on se borne à publier des livres français avec commentaires belges; mais bientôt les Nypels, les Van Mons, les Bastiné, les Delebeque, les Defacqz, les De Fooz, les Britz, les Molitor, les Namur, les Destriveaux, les Albéric Allard, les Cannart, les Thonissen traitent les diverses matières du droit avec autorité. Après la *Pasinomie* et la *Pasicrisie*, on a : le *Répertoire administratif* de MM. De Brouckere et Tielemans, commencé en 1834 et qui valut à M. Tielemans le prix quinquennal des sciences morales et politiques en 1865; les *Principes du droit civil* de M. Laurent, qui eurent le même honneur en 1875, et les *Pandectes belges* de M. Ernest Picard : œuvres considérables dont on peut dire ce que le rapporteur du jury a dit des *Principes du droit,* qu'il appelle « un livre neuf, parce qu'il est avant tout un livre belge ».

De nombreuses études préparent les questions, discutent les lois et leur interprétation, éclairent ou contrôlent la jurisprudence, suscitent les réformes ou les progrès. Cette bibliothèque juridique, aussi nombreuse que pour toutes les autres parties de notre activité intellectuelle, est continuée par de jeunes avocats : MM. Demeur, Tillière, Adnet, Olin, Picard, Prins, etc. Lorsqu'un savant étranger esquissa pour la *Patria Belgica* l'histoire de la science du droit, M. Rivier put dire que la Belgique y a repris une position, non pas brillante comme autrefois, mais du moins digne et considérée. Là aussi le pays doit arriver à la possession de lui-même.

D'autres travaux se disputent notre attention, s'imposent par des problèmes de plus en plus ardus, se pressent dans le double domaine des idées et des faits. Nous voici arrivés à l'œuvre économique et sociale.

Lorsqu'en février 1831, De Potter défendit, au péril de sa vie, quelques apôtres qui s'étaient avisés de prêcher le saint-simonisme dans un pays en pleine effervescence nationale, il eut soin de déclarer que le socialisme, auquel il devait se rallier plus de vingt ans après, était le système « le plus diamétralement opposé à ses idées de liberté, à ses mœurs, à sa religion

personnelle », et l'on trouve ici, dès la révolution, les deux tendances : l'école libérale triomphante et l'école sociale au berceau, avec Pierre Leroux, élève du lycée de Gand, avec Weustenraad, saint-simonien dès 1830.

Deux ans après, l'*Association britannique pour l'avancement des sciences* tenait un congrès à Londres; la Belgique y était représentée par un savant qui, sans avoir jamais voulu être socialiste, peut être appelé le père des sciences sociales en Belgique. Saint-Simon avait dit : « La méthode des sciences d'observation doit être appliquée à la politique. » Ce congrès s'était adjoint une section de statistique pour y appliquer un des moyens d'observation les plus exacts : le calcul des probabilités. C'est alors qu'Adolphe Quetelet, qui, dès 1828, avait publié une *Instruction populaire sur le calcul des probabilités*, entreprit de rassembler les documents de l'observation scientifique sur l'homme physique et moral. Son livre parut en 1835. Il portait un titre que n'eussent répudié ni Saint-Simon, ni Fourrier : *Physique sociale*.

Quetelet était né en 1796. Son premier succès fut en peinture (1812), ses premiers écrits de la poésie, son premier emploi le professorat. A 17 ans, il enseignait les mathématiques à Audenarde, puis à Gand, et gagnait ainsi les moyens de continuer ses études. La découverte d'une courbe nouvelle que contenait sa thèse de doctorat fit du bruit, il fut appelé à Bruxelles. Là, il enseigne, à l'athénée, aux cours publics, à l'école militaire; publie une revue de mathématiques, est nommé, en 1828, directeur d'un futur observatoire à créer de toutes pièces, le crée, dirige ses travaux, fonde la statistique en Belgique et prend une grande part à son institution officielle en Europe. C'est un écrivain, à la fois populaire en de petits livres, et créateur en des œuvres considérables. Il serait trop long d'énumérer ses travaux comme directeur de l'Observatoire, comme secrétaire perpétuel de l'Académie, comme président de la Commission royale de statistique, comme membre ou président de divers congrès. Lorsque, dans un âge trop avancé pour qu'il pût mettre ses œuvres au courant, il les classa pour ainsi dire, en faisant une nouvelle édition de plusieurs d'entre elles, il attachait surtout de l'importance

à sa *Physique sociale*, complétée par son *Anthropométrie* et par des travaux de statistique considérables.

Établir les lois d'après lesquelles l'homme naît, se développe, se détermine, vit en société et meurt, tel est son vaste sujet, traité en 1833 avec une hardiesse d'exactitude et une impassibilité de constatation qui devancent la science moderne. Le directeur de l'Observatoire, l'ami et le maître du prince Albert, le secrétaire perpétuel de l'Académie de Belgique, en relations avec le monde savant tout entier, décoré de tous les ordres possibles, n'hésite pas à répéter, en 1869, ce qu'il a écrit en 1833, ce qu'il n'a jamais pu confirmer par des études statistiques nouvelles sans être accusé, à l'Académie et ailleurs, de matérialisme et de socialisme. Pour lui, les chiffres sont des chiffres; ils démontrent que tout, dans l'homme : sa force physique et morale, sa fécondité et sa longévité, ses mœurs et sa civilisation, dépend des conditions du milieu d'où il procède et où il est placé. « C'est la société qui prépare le crime, ose-t-il dire, et il appartient aux législateurs d'en fixer le budget. » La mortalité, la dégénérescence, le vice, les malheurs sociaux suivent la proportion de l'ignorance, de la servitude et de la misère. Le calcul des probabilités est appliqué aussi, dans ce livre, aux guerres civiles et politiques. Les procédés de progrès, pacifiques ou violents, dépendent de la civilisation d'un peuple et en donnent la mesure. Quetelet, à 40 ans, avait créé l'école de statistique humaine.

« La science sociale, disait-il, doit désormais rentrer dans les sciences d'observation et en suivre toutes les phases. » Les sciences d'observation devaient se développer rapidement depuis 1835, mais leur méthode ne pouvait s'étendre que lentement à la science sociale. A chaque phase nouvelle, nous trouverons un écrivain qui s'efforcera d'en appliquer l'un ou l'autre procédé à la recherche des lois de la société, et ce but commun me semble déjà bien fait pour réunir, au moins dans une même littérature, ces divers esprits, si opposés qu'ils soient dans les luttes politiques.

D'abord viennent les théoriciens. L'influence des professeurs étrangers se retrouve ici. Nous avons déjà vu M. Decoux venir à Louvain créer cette science au point de vue

chrétien. Bien avant cela, Ackersdyck était venu l'enseigner à Liège. Ch. De Brouckere constate que plus d'un publiciste lui doit la véritable intelligence de la liberté économique. Mais les économistes ne furent pas sans accepter l'impulsion des idées sociales. Leur science, se trouvant sur la défensive, fit des progrès, que marque, en France, le nom des Garnier, des Bastiat et des Leroy-Beaulieu; en Allemagne, de Schulze-Delitsch et de Max Wurth, dont Mme de Crombrugghe nous a traduit l'*Histoire de la fondation des États germaniques* et le quatrième volume des *Principes d'économie politique : Lois du travail au* XIXe *siècle*. Lorsque les cours publics de l'hôtel de ville de Bruxelles furent institués, en 1851, Ch. De Brouckere ne pouvait oublier la science dont il avait exposé, dans un livre, les *Principes généraux*. Ce cours avait été commencé à l'athénée royal de Paris, en 1847, par un jeune professeur belge qui, en présence des mouvements socialistes de la révolution de 1848, se passionna pour les idées contraires, mais eut le malheur de défendre la liberté économique dans des journaux qui sapaient la liberté politique et préparaient à la France un régime qui ne parut pas tolérable à un citoyen belge. Rentré en pays libre, il y reprit et put y achever cet enseignement, en servant à la fois toutes les libertés inséparables. Le *Cours d'économie politique* de M. G. De Molinari parut en 1854, et lorsqu'il eut une seconde édition, en 1863, l'auteur dirigeait avec succès, depuis 1855, une revue : *L'Économiste belge*.

C'est un économiste, mais de ceux qui, comme Bastiat, ont entendu siffler le fouet du socialisme et qui marchent résolument dans la nouvelle voie « imposée aux économistes ». On accuse leur science d'anarchie; ils ont à prouver que l'anarchie provient de l'ignorance et de l'inobservation des lois naturelles. Pour cela, il ne suffit pas au professeur de Bruxelles d'exposer les vérités admises par ses maîtres, suspectes à ses adversaires; il croit devoir y ajouter une loi nouvelle, une loi d'équilibre, faisant régner l'ordre dans la production, la justice dans la répartition des richesses. De la sorte, l'ordre et la justice économiques s'établiraient naturellement dès qu'on ne les entraverait point, irrésistiblement

par le seul jeu de la liberté, aveuglément sans le concours d'institutions humaines et d'organisations sociales. La doctrine du laisser-faire aurait son principe régulateur, d'une efficacité souveraine et, si cette loi était constatée, il ne resterait plus aux savants des deux écoles qu'à rechercher ensemble par quelles lois « la Providence maintient l'ordre et distribue le bien-être » et à faire pour tous, de l'enseignement de ces lois, une « hygiène sociale ».

M. De Molinari est un écrivain. S'il n'avait pas maladroitement voulu justifier sa collaboration à des journaux impérialistes, il honorerait la Belgique à la Chambre des représentants. Peut-être a-t-il à se féliciter d'un échec qui l'a placé dans une position plus favorable à ses travaux d'économiste et plus conforme à son talent de polémiste, où il honore son pays dans la rédaction du *Journal des Débats.*

Un des collaborateurs de M. De Molinari dans *l'Économiste belge,* Ch. Le Hardy de Beaulieu, fut appelé à le remplacer dans son cours. Il avait déjà publié de nombreux travaux auxquels l'avaient préparé des voyages en Espagne et en Amérique. La cécité, dont il venait d'être frappé, l'avait fait renoncer à plusieurs fonctions, mais il conserva son cours d'économie à l'école du commerce et des mines de Mons, et il accepta de venir chaque semaine à Bruxelles, pendant tout l'hiver, y enseigner sa science favorite. Alors ses publications redoublent, il semble vouloir d'autant plus répandre les lumières de son esprit qu'il comprend mieux ce que vaut la lumière des yeux perdue. L'industrie, les grèves, l'origine de la houille, l'or, les fossiles, la police, tout l'occupe. Mais deux grands sujets l'absorbent davantage : l'instruction des enfants et celle du peuple. Pour les premiers, il publie des catéchismes sur la morale et des études sur l'éducation, fines et émues. Pour le peuple, il cherche à mettre à sa portée l'économie politique, dont il publie un *Traité élémentaire*. Sa dernière brochure : *Capital et intérêt,* fut distribuée, par la Société des Économistes de Verviers, à 12,000 exemplaires.

Quand il mourut, en 1871, l'agronome, le naturaliste, le géologue et surtout l'économiste, qui savait la plupart des langues modernes, avait vécu entouré d'une nombreuse famille,

élevée dans les sentiments modernes, avait employé une intelligence distinguée, un art simple et sérieux à répandre dans la bourgeoisie et le peuple des idées qui peuvent, et qui à ses yeux peuvent seules conjurer les crises sociales.

Un ouvrier typographe, M. J. Dauby, a obtenu plusieurs succès de concours dans la même œuvre d'apaisement par la science économique et par l'instruction du peuple. Son dernier mémoire couronné par l'Académie : *Entretiens sur la théorie économique du capital et du travail* (1875), est écrit avec une clarté simple, une méthode facile et une grande honnêteté de sentiments.

D'un autre côté, M. Périn, ayant remplacé M. De Coux à l'université de Louvain, essayait de catholiciser la science de Michel Chevalier et de Bastiat, et un de ses collègues, M. Thonissen, publiait trois volumes sur le socialisme. M. Périn prodigue de la science et du talent à une œuvre ingrate, souvent contradictoire. Lorsqu'on part de la doctrine du renoncement, que l'auteur fait remonter à la défense faite à Adam de toucher au fruit de l'arbre de la science, comment arriver aux lois de production et de répartition des richesses? Le professeur y apporte de fortes études, un caractère d'une pièce, un esprit dogmatisant au nom de l'ultramontanisme, un style correspondant à cette fierté qui domine et qui brille dans sa physionomie fine et aristocratique, une passion qui tranche, et un sentiment moral qui a mis à l'aise le rapporteur d'un concours quinquennal en lui permettant de classer parmi les ouvrages de philosophie sa *Théorie des richesses dans les sociétés chrétiennes,* difficile à placer dans l'économie politique.

Un autre groupe de publicistes pousse au progrès par des observations plus directes. Ducpetiaux (1804-1868) est de la génération de 1830. Avant de faire le coup de feu au Parc, il s'était attaqué à une plus forte partie, qui n'est pas encore vaincue : la peine de mort. Toute sa vie, il demande à la statistique des armes contre le crime et la misère. Ses publications forment une bibliothèque de philanthropie sociale. Pendant quarante ans, il sonne le tocsin des chiffres sur les iné-

galités modernes. De mille manières, il prouve que le pauvre est notre victime, victime des accidents, victime de l'ignorance, victime de la faim, victime de la prostitution. Il établit le doit et l'avoir de l'ouvrier : c'est le budget de la misère : « Si l'on ne parvient pas à rétablir l'équilibre entre son salaire et ses dépenses indispensables, il faut s'attendre à une crise sérieuse dont on ne peut prévoir l'issue. » Il dresse les tables de la maladie, de la dégénérescence, de la mortalité : c'est le budget de la mort, que paie surtout le pauvre. Il fait la statistique des tribunaux et des prisons : c'est le bilan du crime, et il dit comme Quetelet : « Les progrès de la criminalité coïncident avec ceux du paupérisme. » Quetelet resta savant ; Ducpetiaux devint philanthrope. Il n'est pas un point sur lequel l'on puisse améliorer le sort des masses où on ne le trouve écrivant et agissant. L'enseignement, qu'il réclame obligatoire et gratuit (2 volumes, 1838) ; l'économie politique, dont il cherche à répandre les notions en traduisant le manuel d'Hopkens et en recommandant des musées permanents d'économie et d'hygiène ; la peine de mort, dont il prouve l'inutilité et le danger ; les prisons, où il introduit, par un travail de vingt-cinq ans, le régime pénitentiaire ; les établissements de bienfaisance, les maisons d'aliénés, les colonies agricoles, le travail des enfants, l'assainissement des quartiers populaires, les fermes-hospices, les écoles de réforme, le régime des jeunes détenus ou des condamnés libérés, l'hygiène publique, la réforme administrative ; rien de ce qui intéresse le peuple ne lui reste étranger. Il procède par informations exactes, qu'il fait, au besoin, directement lui-même. Il procède par l'exemple de l'étranger et nous fait connaître la situation des lois et l'état des populations et des idées en Europe. Il procède parfois même en législateur et rédige ses théories en projets de lois. Son but est d'un philanthrope antirévolutionnaire, ses moyens sont les lentes réformes. Il semble d'autant plus craindre de toucher le fond des choses, qu'il a été plus résolument au fond des situations pour les mettre à nu. Hardi statisticien, médecin prudent, il s'efforce d'assainir les plaies sociales par des institutions de prévoyance et d'apaisement, et, soit qu'en 1840 il se fasse le défenseur enthou-

siaste de l'université libre de Bruxelles, soit qu'en 1863 il devienne le secrétaire général du congrès catholique de Malines, il poursuit ses études aimées, ses réformes favorites, et ne cesse de traiter, avec des tempéraments d'idée et de ton, mais dans les mêmes vues sociales, « la question ouvrière ». Son œuvre apparaît comme une calme et persistante mise en demeure, adressée à la société, contre les inégalités qui la menacent.

Aug. Visschers fut, comme Ducpetiaux, président de toute sorte de congrès, membre de nombreuses sociétés philanthropiques, de conseils supérieurs, de commissions officielles : secours mutuels, congrès de la paix, hygiène publique, croix rouge, etc. Ils rédigèrent ensemble l'*Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants*, au nom d'une commission officielle instituée en 1843 (3 volumes, 1848). Caroline Gravière, en faisant de l'homme de cœur un éloge mérité et de l'homme d'esprit un portrait piquant, a dit de Visschers : « Il accepta le titre de philanthrope et recula devant celui d'avancé. »

Ducpetiaux, qui embrassait tout, semble avoir laissé la spécialité des associations ouvrières à Visschers, qui y consacra de longues études de statistique et d'informations. Il n'est pas en Europe une institution utile, aussi bien les *trades-unions* d'Angleterre que les banques d'avances d'Allemagne ou les banques agricoles d'Écosse, qu'il n'ait fait connaître et qu'il n'ait essayé d'importer en Belgique. Toute sa vie, par la plume et par la parole, il se fit le pionnier de ces réformes, depuis la séance de l'*Emulation*, de Liège, en 1830, où il soutint que la laïcité de l'enseignement public est la conséquence obligée de la liberté des cultes, jusqu'à sa dernière brochure sur le système pénitentiaire (1872), y compris des fables, des satires, des épigrammes, bien innocentes, qui charmaient les loisirs, parfois les chagrins d'un homme aimable qu'un accident d'enfance avait rendu difforme sans le rendre méchant, mais en le laissant trop spirituel pour croire à l'amour désintéressé et s'exposer au mariage.

L'observation médicale avait pris une place importante dans l'enquête de 1843, et plusieurs fois on avait mis au concours ou abordé ce sujet, par le détail, dans les revues de

médecine, sans qu'aucune œuvre en résumât les expériences. Un médecin de l'armée belge, après divers ouvrages spéciaux, l'entreprit et y réussit. La *Topographie médicale de la Belgique* obtint le prix quinquennal des sciences médicales en 1865. L'auteur, le docteur Meynne, y dresse ce qu'il appelle « le bilan de nos misères ». D'abord il décrit la Belgique, étudie son climat et ses conditions atmosphériques; puis, ayant fixé le foyer des maladies, il en compare la statistique, en scrute les causes, en cherche les rapports avec l'état physique et social du pays, et réclame une hygiène publique appropriée au pays, à enseigner aux masses, à appliquer en institutions. Plus haut que jamais, on entend le cri de détresse de ces classes qui s'affaiblissent progressivement par la scrofule, le rachitisme, l'ignorance, toutes les misères du corps et de l'esprit. Le sombre tableau de Ducpetiaux apparaît sous un nouvel aspect, refait par la science médicale, avec une originalité de description et parfois une émotion de style. L'industrie ne nous donne ses merveilles qu'au prix de bien des martyres : « C'est grand, c'est beau, mais ce ne sera un véritable progrès aux yeux de la justice et de l'humanité que lorsque vous aurez rendu aux travailleurs les conditions de bien-être qui sont impérieusement exigées par la nature. » De ces enseignements, l'auteur a déjà tiré la loi de solidarité, d'où il infère le devoir d'intervention de l'État; puis il peut conclure : « Il faut donc à tout prix concilier ce nouveau mode d'existence avec les destinées de la femme et avec les forces de l'enfant. Cela est non seulement juste, c'est nécessaire, car la société qui néglige trop longtemps les devoirs de pondération ou de réparation payera cher, tôt ou tard, ses infractions aux lois de l'humanité. »

L'auteur réclame avec raison pour le médecin le droit, accordé au statisticien et à l'économiste, d'être membre de ce conseil où toutes les sciences doivent se donner la main pour former « la grande science sociale ». A ses yeux, ce n'est pas trop, comme à ceux de M. de Laveleye en vue d'une autre pacification, du concours de tous : économistes ou prêtres, instituteurs ou juristes, pour appliquer aux plaies du corps social les remèdes préventifs d'une vaste hygiène.

Ce que Ducpetiaux, Visschers et Meynne demandent à des institutions de prévoyance, un autre écrivain, original, génial d'idée, exact, méthodique, presque mécanicien de forme, veut l'obtenir par le crédit. M. Fr. Haeck s'attaque à la Banque nationale, donne le plan d'un crédit des communes et écrit un livre, à la fois pamphlet, traité et manifeste, sur l'*Organisation du crédit industriel, commercial, agricole et foncier* (1857). Comme Ducpetiaux, il procède par statistique; comme lui, par statuts organiques d'une banque générale ou d'une ligue du crédit; et, dès l'épigraphe, l'on entend retentir le cri d'alarme : « Si vous ne détruisez pas le paupérisme, le paupérisme vous détruira. » Depuis lors, en vrai inventeur bravant le martyre, M. Haeck a tout sacrifié à une idée : l'assainissement des liqueurs fortes.

Le même problème, le même but se trouve ailleurs. Quand Ledru-Rollin, étudiant l'enquête parlementaire anglaise de 1848, crut en résumer les résultats dans le titre de son livre : *De la décadence de l'Angleterre*, de pareilles informations avaient dévoilé des plaies semblables en Belgique et de premières institutions avaient essayé d'y porter remède. Vingt ans après, M. le comte de Paris, s'appuyant d'une enquête nouvelle pour esquisser l'histoire de la lutte des patrons et des ouvriers en Angleterre, put constater des progrès nombreux et les attribuer à l'exercice des libertés publiques; son livre potre le nom des associations ouvrières qui ont servi à prévenir la décadence et à pacifier le progrès : *Les Trades-Unions*. Alors aussi, notre expérience personnelle pouvait être invoquée. Le Grand-Hornu, qui date de longtemps avant Mulhouse, n'a pas été l'objet d'un livre. Les cités ouvrières, hôtels ouvriers, écoles, caisses d'épargne et de secours, banques ouvrières, associations de consommation et de production, d'épargne et de conférences ont donné lieu à toute une littérature d'exposition ou de discussion. Il faut citer : *Des institutions et des associations ouvrières* par M. L. d'Andrimont, tableau complet, calme et raisonné.

Nous retrouverons ici M. Laurent. Attiré dans la politique par une menace de l'intolérance, l'auteur de l'*Histoire de l'humanité* ne se contenta point d'écrire des pamphlets en

même temps que d'immenses ouvrages de droit. En repoussant le prêtre, il voulut éclairer l'ouvrier. Alors, la même ardeur qu'il apporte à compulser les in-folio, à dévorer la bibliothèque du droit, il l'applique à répandre l'épargne dans les écoles et à instituer des associations ouvrières. De là un petit livre : *Conférences sur l'épargne*, qui arrive à la netteté de Franklin et qui obtint le prix de 10,000 francs, du legs Guinard. De là un gros livre, qui ne l'obtint pas, sur les *Sociétés ouvrières de Gand;* l'auteur y expose, avec ses terreurs du socialisme et sa passion du progrès, tout ce qu'il a pu faire pour l'ouvrier, et plus d'une fois il crie au « miracle »; ne rions pas : les institutions de protectorat pratique qu'il décrit constituent une révolution sociale pacifique et le livre palpite de la conviction de l'écrivain septuagénaire que soutient le noble fanatisme de la philanthropie.

Toutes ces œuvres, qui semblent répondre au cri d'alarme des économistes et des philanthropes, n'épuisent ni la question, ni l'activité intellectuelle du pays. Les théories socialistes avaient rallié avant 1848 de nombreux esprits en Belgique. Lorsque Defré entra dans le fouriérisme, il y trouva MM. Houzeau, Haeck, Colignon, Dulieu, Liagre, etc. Ce n'est qu'en 1848 que ces idées parurent suspectes. Il y avait alors à l'université de Gand un professeur de philosophie, savant et éloquent, né en France. Fr. Huet devait se rallier au rationalisme pur; alors, il caressait un beau rêve : l'alliance du christianisme et du socialisme, il y consacra un livre enthousiaste et érudit, « admirable de clarté », dit M. de Laveleye : *Le règne social du christianisme*. C'était presque un crime alors, et c'était l'époque des destitutions. Houzeau, Goffin, Lambotte, Molinari, etc., en devaient être victimes. Le ministre libéral destitua aussi le philosophe démocrate. Mais, en quittant l'université, Huet y laissait une pléiade d'élèves et d'amis qui devaient marquer dans l'enseignement et dans les lettres : l'éloquent professeur Callier, Waelbroeck, Reyntiens, MM. Stecher, de Laveleye, Voituron... « Nous ne reculions pas devant les solutions les plus hardies, » dit M. de Laveleye, en rappelant cette sorte de cercle philosophique, dont le secrétaire, M. Paul Voituron, garde les archives. Les deux tendances,

néo-chrétienne et socialiste, se partagent encore aujourd'hui ce groupe d'esprits éminents. M. de Laveleye vante le protestantisme au point quelquefois de méconnaître l'histoire, mais il a gardé la trempe socialiste de 1848. M. Paul Voituron reconnaît que la société se modèle sur ses idées religieuses, mais il répudie le protestantisme et se rattache au rationalisme, qu'il voudrait fixer dans une de ces Églises laïques comme il y en a plusieurs en Angleterre. Il convie à cette œuvre le parti libéral — dont toutes les institutions : enseignement, conférences, philanthropie, en sont comme un acheminement ; il y convie la franc-maçonnerie qui peut lui ouvrir ses temples pour arracher le peuple à l'ignorance : *Le libéralisme et les idées religieuses* (1879).

M. Émile de Laveleye apporte à ces études une œuvre considérable, une réputation universelle. C'est le plus répandu des écrivains belges et le moins suspect des socialistes modernes. Lorsque, le 8 mai 1878, il présida, comme directeur annuel, la séance publique de la classe des lettres de l'Académie, il portait toute sorte de croix et de cordons ; quand il prit la parole, ce fut pour poser la question sociale. Dans un pays d'où Huet avait été expulsé, dans un temps où Proudhon est mort pauvre, Jacobi abandonné, Karl Marx en exil, où Bebel a été en prison, où l'Internationale reste un épouvantail, où les socialistes sont en butte à toutes les persécutions de l'intolérance, cette position de l'écrivain belge est un fait capital. Il la doit à ses œuvres. La sagacité du bon sens, une élévation d'idées acceptables, un charme de style porté dans les choses sérieuses, le choix des questions qui intéressent la société moderne, le tact à les élucider sans effrayer, lui ont valu une belle place dans la *Revue des Deux-Mondes* et la *Fortnightly Review*, etc., et l'attention du monde qui lit.

Né à Bruges, en 1822, élève de Louvain, puis de Gand, professeur d'économie politique à Liège depuis 1864, il est resté Belge. Accusé un jour, en Allemagne, de vouloir préparer l'alliance de la France et de la Russie, il répondit : « Citoyen d'un pays neutre, je n'ai qu'un objet en vue : rechercher tout ce qui peut affermir la paix entre les peuples et, par suite, favoriser les progrès de la civilisation. » Ses débuts en Bel-

gique furent un succès littéraire dans un concours d'université : l'*Histoire de la littérature provençale* (1844). En 1848, il fut de la rédaction de la *Broedermin* et de la revue *la Flandre libérale.* Puis, il écrit dans *la Libre Recherche*, publiée à Bruxelles par des proscrits français, débute en France dans la *Revue britannique* et la *Revue germanique*, et bientôt arrive à la *Revue des Deux-Mondes*, en faisant pour la Lombardie, puis pour la Belgique, la Suisse et les Pays-Bas, ce que M. Léon de Lavergne avait fait avec succès pour l'*Économie rurale* de la France. Son procédé consiste à réunir un nombre suffisant de documents, par des lectures, des correspondances, des voyages, pour écouter toutes les voix de l'époque sur une matière et en résumer la science à son point de vue, dans ce concile permanent de la presse mensuelle. C'est avant tout un essayiste.

Ses *Études d'économie rurale* lui ont conquis l'attention. Leur charme est dû à la clarté des détails bien choisis, à une élégance qui tient, à la fois, de la justesse des aperçus et du pittoresque des images, à un sentiment vrai des beautés de la nature cultivée et de la grandeur du travail humain qui donne aux champs un aspect nouveau. Déjà, sans suivre exactement une méthode qui parte des lois générales de la nature et de la société, il demande ses traits et ses documents à l'histoire et à la statistique. Mais on pourrait encore se méprendre sur ses théories et le croire, avec le rapporteur du concours quinquennal des sciences morales et politiques de 1866, un économiste pur. M. De Boe n'était pas obligé de connaître ses premiers articles de 1849, publiés à Gand, sur le communisme. Bientôt, sûr de l'attention publique, l'auteur aborde des questions de plus en plus capitales : l'enseignement, la politique européenne, la paix; puis, le succès le portant, il peut aller plus loin et commence dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1872, une étude sur la propriété. D'Avignon, où il va mourir, Stuart Mill l'applaudit et l'encourage. Mais la *Revue* s'inquiète; le livre seul peut porter la responsabilité d'une pareille thèse; l'auteur se rejette sur le livre, et il dédie *la Propriété et ses formes primitives* à la mémoire de Stuart Mill et de Fr. Huet. Ce n'est pas directement cepen-

dant qu'il attaque le problème, c'est par les recherches historiques qu'il procède. L'histoire lui montre que la forme de la propriété varie et que la propriété individuelle absolue, le *domaine quiritaire*, dû surtout au génie de Rome et qui conduit par l'inégalité à la guerre sociale, n'est que l'exception. La forme primitive la plus commune est la plus égalitaire. Tel est ce livre. L'auteur n'y conclut que pour les fondateurs d'États nouveaux : au nom de l'exemple de Rome, que perdirent les *latifundia*, il les conjure de penser à l'égalité. Quant aux anciens États, la solution demande d'autres études. L'auteur a posé le problème, cela lui suffit : pour conserver la liberté, il faut que les institutions maintiennent l'égalité. Mais il ne néglige pas de marquer son idée, il rêve « la commune autonome et propriétaire ». Ce livre, qui avait effarouché un éditeur de revue, est traduit dans presque toute l'Europe, tant l'auteur possède l'art de choisir et de poser le sujet des préoccupations générales, en s'arrêtant à la limite où l'intérêt pourrait dégénérer en terreur panique.

Ce livre marque pour l'auteur un autre progrès : il y aborde la méthode comparative.

On pourrait mettre en doute — il l'a fait — que les formes primitives de la propriété, patriarcalement égalitaires, puissent convenir à une société dont les intérêts sont aussi complexes que la nôtre. Une autre série d'articles commencés de même dans la *Revue des Deux-Mondes,* et réunis en volume : *le Socialisme contemporain*, aidera à la solution sans la fournir. C'est par des essais détachés et des esquisses contemporaines que l'auteur aborde l'épouvantail, et les occasions ne lui manquent pas de déployer ses qualités : un bon sens d'exposition, parfois railleur, toujours modéré, un style devenu impersonnel, mais qui sait reprendre son charme de jeunesse, comme dans ses *Lettres d'Italie;* une érudition pleine d'informations nouvelles, de citations qui font autorité, d'anecdotes qui vivent; des sentiments religieux, où Jésus et la Cène, image de fraternité, servent à la vulgarisation de la science sociale; un culte sincère de la liberté, une opposition passionnée et bien reçue contre l'Internationale noire : voilà plus qu'il n'en faut pour tenir en haleine le public libéral.

C'était une bonne chose d'établir par l'histoire le problème de l'égalité. C'en est une de faire connaître des idées trop souvent condamnées sur parole, de parler avec convenance d'hommes que, trop longtemps, on a voulu traiter comme des bêtes féroces. S'il est hors de doute que la civilisation bourgeoise ne peut se maintenir qu'en se démocratisant, peu d'écrivains ont rendu autant de services aux États modernes et à son pays, l'un des plus bourgeois de tous.

Ce travail ne se fait pas, cette influence ne se maintient pas sans une prodigalité d'articles qui retardent pour l'auteur, font perdre des yeux au lecteur le but où va son œuvre. Nous avons vu qu'un rapporteur officiel n'en avait pas même distingué le caractère. Je vois bien que sa philosophie est une religion naturelle, abritée assez timidement dans le christianisme. Lorsque je distingue, des questions que l'homme politique aborde en passant, celles que l'économiste prépare, je comprends qu'il les continue et que, s'il les rassemble un jour, ce sera à un point de vue d'ensemble que je connais, car il a dit : « Au fond, le problème économique n'est autre chose que l'organisation de la responsabilité et de la justice, » et à voir ses études sur l'enseignement, je ne doute pas qu'il ne veuille embrasser les lois de ce que M. Faider appelle « la double circulation sociale », celle des lumières et celle des richesses. Ce n'est pas une solution générale que je lui demande. Les solutions sociales sont comme les révolutions politiques : elles se préparent, mais elles ne se font pas : elles arrivent. C'est l'unité de son œuvre, l'unité qui en résultera que je voudrais voir sortir de sa méthode qui progresse, mais qui, je le crains, ne lui permettra pas d'arriver à une classification positive ni à l'expérimentation moderne. Longue vie au « citoyen belge » et puisse-t-il nous donner, avec son charme sérieux, pour la science sociale, ce que Louis Bara, s'il eût vécu, aurait fait en style de bronze pour le droit international !

La Belgique devait avoir aussi son philosophe visant à instituer une religion sociale : « la religion réelle, scientifique », dit M. Agathon De Potter. Le baron J. Colins (1785-1859), fils d'un chambellan de Napoléon, est né à Bruxelles ;

après avoir été représenter un riche colon à Saint-Domingue, il s'enrôle dans les hussards, y conquiert des grades sur le champ de bataille, suit les cours scientifiques de l'école impériale d'agriculture; après 1815, étudie la médecine, passe à La Havane, où il pratique l'art de guérir, revient en France en 1830, s'attaque, dès 1833, à la propriété personnelle : *le Pacte social*, se jette dans la politique avec une ardeur qui le fait condamner à la déportation en 1848, entame de 1851 à 1859 la publication d'œuvres de longue haleine, inachevée. *L'Économie politique, source des révolutions et des utopies prétendues socialistes*, devait avoir six volumes, il n'en publie que trois. *La Science sociale* en a trente-trois, il n'en paraît que cinq.

Colins y montre une énergie de démolition contre les économistes, même contre Proudhon, dont le livre : *la Justice dans la révolution*, lui inspire un thème meilleur, qu'exprime son titre : *La justice dans la science, hors l'Eglise et hors la Révolution;* déploie une habileté de dialectique qui ne recule ni devant l'argutie, ni devant l'invective, triomphe en posant la question sociale avec une abondance qui parfois manque de style, avec une rigueur de logique qui sacrifie tout à l'absolu de son système. Le plus grand nombre des lecteurs dut être rebuté par le tranchant de son socialisme autant que par l'étendue et le désordre de ses écrits. Ses qualités lui attirèrent des partisans. Quand il mourut, il laissait des continuateurs en Suisse et en France, et une école en Belgique, dont De Potter avait pris la tête et que son fils continue en de nombreuses brochures et dans une revue : *la Philosophie de l'avenir*.

Nous n'avons plus guère de saints-simoniens; mais il nous reste des fouriéristes et nous avons des colinistes.

Cette philosophie est un cartésianisme scientifique, poussé à l'extrême. Son but et ses conclusions font surtout de Colins un rénovateur socialiste. Trancher le problème de la vie en commun, sans esclavage et sans prolétariat, sans exploitation et sans misère, le rigide logicien ne le peut qu'en sacrifiant les animaux, qu'il réduit à l'automatisme, et Dieu, qu'il supprime. Mais il ne permet pas qu'on exploite les hommes, et c'est pour sauver l'humanité qu'il élimine le reste, et qu'il dit : Il n'y a d'autre Dieu que l'âme universelle, d'autre personnalité

immortelle que l'âme humaine. Il croit à la liberté comme moyen transitoire de chercher le vrai social, qui, une fois compris, s'impose. Pour y arriver par «l'incompressible examen», il fait une critique radicale, profonde, acerbe de tous les systèmes et il arrive, par la philosophie qu'il préconise, à un système d'institutions dont la principale tendance est de combiner le devoir social avec l'individualisme humain : instruction intégrale à tous les enfants; dot, à leur majorité, à tous ceux qui en ont besoin pour entrer dans la vie du travail selon leurs aptitudes; prêts remboursables par annuités à ceux qui n'ont pas réussi d'abord; entretien des invalides; concurrence sociale au commerce individuel, au moyen de bazars, etc.; suppression des successions collatérales avec liberté de tester; association permise aux seuls travailleurs, défendue aux capitaux; telles sont les principales lignes de ce « socialisme rationnel » qui vise à l'égalité de la paix sans maîtres, et à l'immortalité de l'âme sans Dieu.

Si M. de Laveleye, dans son histoire de l'Internationale, s'était arrêté davantage à la Belgique, il aurait pu y noter, à côté des exposés du docteur De Paepe, sinon le livre flamand de M. De Keyser, deux faits importants. L'un est consigné dans une brochure d'un avocat de Bruxelles, devenu professeur d'économie politique à l'Université libre : *l'Organisation représentative du travail,* par M. Hector Denis (1873). C'est un projet de chambre des représentants des travailleurs. L'autre est une enquête de huit cents questions posées aux ouvriers sur leurs conditions d'existence. Ces deux idées marquent le désir de donner les procédés d'observation à l'*Internationale* belge. On reconnaît généralement que les institutions représentatives, le suffrage universel lui-même, si souvent exploité, en sont encore aux premiers essais de l'empirisme. Le sentiment y a présidé, la science seule peut les rendre fortes. Le moyen âge avait des rouages bien plus perfectionnés. Le système Hare a été étudié en Belgique par MM. Bourson et Rolin-Jaequemyns. L'idée d'organiser d'abord une représentation libre des ouvriers, précédée d'une enquête, sorte de *cahiers* des travailleurs; puis de demander l'installation de deux chambres, l'une représentant le capital, l'autre, le

travail, est due à la rédaction de *la Liberté*. Elle rentre dans les solutions pacifiques, dans les traditions du passé, où les Métiers prenaient une si grande part au gouvernement. « A ce prix, dit M. H. Denis, les lois deviendront de véritables contrats et le progrès n'aura rien à redouter, ni des entreprises réactionnaires, ni des déconvenues révolutionnaires. » La solution, préparée par la science d'observation, pourra être trouvée alors par l'entente des deux classes intéressées.

Le but est toujours le même : la paix sociale.

Ces efforts, non plus que tous les précédents, n'ont abouti ni à faire entrer l'*Internationale* dans la voie scientifique, ni à faire réfléchir la bourgeoisie sur l'utilité pratique qu'il y aurait à remplacer, par une chambre du travail, le Sénat, que M. E. de Laveleye jugeait déjà, en 1849, inutile et dangereux. Les jeunes avocats qui s'y étaient consacrés, comme MM. Denis et V. Arnould, sont devenus, ainsi que M. le docteur Boëns, collaborateurs de la *Revue de philosophie positive* d'E. Littré. Là, M. Denis présente, avec une méthode rigoureuse et une conscience qui ne lui permettra pas de produire beaucoup, soit les conditions agricoles de la Belgique, soit l'analyse du mouvement de la vie de « nutrition sociale », soit le concept de la propriété dans les systèmes de droit naturel, concept dont les moments historiques sont presque toujours si mal distingués. Le jeune professeur se rattache à Quetelet pour la statistique, à Comte pour la philosophie. Il représente modestement la science moderne, la science encore suspecte. Les économistes ne sont guère historiens qu'en passant, et ils ont une philosophie d'élection plus que d'étude, de publicistes plutôt que de savants. S'ils avaient pu suivre, avec une méthode solide, comme Quetelet le demandait, comme M. Denis s'y exerce, les phases des sciences d'observation, leur œuvre eût été plus forte, mais moins admise. A côté des travaux d'utilité prochaine, de vulgarisation et d'apaisement, qui préparent les transitions du présent, elle aurait la puissance des choses qui assurent l'avenir. L'avenir devra sa grandeur à la science, « la plus souveraine des puissances », dit Louis Bara.

CHAPITRE III

PHILOSOPHIE

La philosophie a suivi, en Belgique comme ailleurs, les mêmes phases que l'économie sociale. Lorsque Van Meenen, destiné à la prêtrise, sortit de l'université de Louvain, où une « détestable inquisition » ne permettait aux élèves d'autres livres que les dictées des professeurs, et fut envoyé à l'École normale de Paris (1797), il y trouva le sensualisme de Condillac, auquel sa nature répugnait. Mais ce n'est qu'après la chute de l'Empire qu'il put faire porter quelque fruit à ses études favorites. Alors, l'influence de la métaphysique sensualiste est combattue par des professeurs hollandais et allemands, qui apportent à Liège la philosophie de Kant, à Louvain celle de Schelling. Van Meenen n'enseigne pas encore : il fait déjà école. Un penseur solitaire, Haumont, « réfléchissant sur les grandes questions de la certitude », en arrivait à la méthode sériaire de Fourier. Van Meenen, qui se rapproche plutôt de Royer-Colard et qui correspond avec Kératry, le réfute dans une lutte retentissante, est discuté avec éloge par Destust de Tracy, félicité par Laromiguière et par Cousin, loué en Angleterre par Blakey, qui appelle sa lettre à Haumont un joyau philosophique, et prend influence sur ces études où s'essayent Reiffenberg, Van de Weyer, Gruyer et autres.

En 1827, quand les cours publics de la ville de Bruxelles furent institués, Van de Weyer fut chargé du cours d'histoire de la philosophie. Son discours d'ouverture a été publié; il est à la fois d'un homme de lettres et d'un élève de Cousin. En 1830, Dehaut dédie un mémoire couronné par l'Académie à Van Meenen et Van de Weyer. Bientôt les universités sont réorganisées, à Gand et à Liège, par l'État; instituées à Louvain

et à Bruxelles par les deux partis. Des professeurs allemands et français y enseignent. A Liège, avant 1830, un Hollandais, Kinker, et un Français, Gibon, avaient ouvert la voie à Tandel, à M. Loomans, à M. Alph. Le Roy. A Louvain, un Norvégien converti, Moeller, précède Ubaghs, De Ram et Laforêt. A Gand, Huet est le maître de Callier et de M. Voituron. A Bruxelles, à côté de Van Meenen, qui crée l'enseignement de la philosophie morale, deux Hanovriens, Ahrens et Schliephacke, introduisent la philosophie de Krause, que suivra M. Tiberghien.

La *Lettre à Haumont,* la thèse de Van de Weyer contre les utilitaires, les traités d'Ubaghs, le *Manuel de l'histoire de la philosophie ancienne* de De Ram, le *Cours de logique* de Tandel, les *Questions psychologiques* de M. Le Roy, qui a trouvé digne d'un philosophe d'écrire des livres pour les enfants, méritent une mention, ainsi que les *Essais* de Gruyer, qu'on a appelé un homme du XVIII[e] siècle transporté au XIX[e].

Van Meenen (1772-1858) est un penseur spiritualiste, qui affirme la raison sans nier Dieu et, au besoin, invoque le Christ pour combattre le christianisme. Courageux dans la vie publique : au barreau, pour défendre De Potter ; dans sa revue, pour plaider le droit ; courageux dans sa philosophie contre Condillac, Bentham ou Jacotot ; courageux jusque dans sa mort, vouée à la libre pensée ; il était trop modeste pour beaucoup produire, et ses œuvres inédites, que son biographe juge les meilleures, ne sont pas plus nombreuses que les autres. Ce penseur, que Cousin a appelé la plus grande réputation philosophique du pays, exerça autour de lui, avant et après 1830, une influence qui rappellait à Baron la pléiade de Ronsard. « Sitôt, dit Pasquier, que les jeunes gens s'étaient frottés à sa robe, ils se faisaient accroire d'être devenus poètes. » Pendant quinze ans, nul, sans se frotter à la robe de Van Meenen, n'eût songé à devenir philosophe en Belgique. L'exemple de sa vie publique et privée dura plus longtemps et l'on se souvient d'avoir vu en 1858 les imposantes funérailles laïques du président honoraire de la Cour de cassation, de l'académicien et du philosophe, dont le portrait, un chef-d'œuvre de Navez, figure dans une des salles de l'université de Bruxelles.

De Potter est contemporain de Van Meenen. M. de Laveleye a dit que son nom mérite d'être inscrit « au tout premier rang parmi ceux dont s'enorgueillit la Belgique moderne ». La principale raison qu'il en donne est qu'il s'est placé au-dessus des préoccupations vulgaires pour chercher la vérité. Il est juste d'ajouter que, plus d'une fois, cette indépendance, que facilitait une grande fortune, manqua de sens pratique, procéda par l'imprévu et le paradoxe, au point que ses coups de boutoir ont fait passer l'auteur de la popularité la plus enthousiaste au plus violent discrédit, à des démissions, des exils volontaires, à des ruptures avec le parti dont il était un des chefs, avec de sérieuses amitiés, et définitivement à d'injustes oublis, que la politique explique. De Potter n'est pas seulement l'historien qui traîne l'Église catholique à la barre de l'histoire, ni l'unioniste de 1830 qui applique dans les décrets du gouvernement provisoire une véritable philosophie de la liberté, ni l'écrivain inégal dont la pensée jaillit parfois en éclairs, le plus souvent s'élucide dans les méandres d'une méthode compliquée, superbe dans le pamphlet, lourd dans le livre. C'est un chercheur généreux, parfois chagrin, qui pense toute sa vie avec Montaigne que « se radviser et se corriger sont qualités rares, fortes et philosophiques ». Il se ravisa surtout le jour où il rencontra à Paris un esprit assez semblable au sien. C'était après 1830. A peine son œuvre de liberté est-elle terminée, que De Potter entame une lutte corps à corps avec l'originalité de Colins, qui l'amènera à renier sa philosophie déiste du progrès par la série des êtres et par la liberté de l'homme. Sa résistance dure plus de dix ans; leur ardeur est telle que Colins écrit 32 volumes manuscrits et que De Potter les copie de sa main. En 1841, il est ébranlé; ses *Études sociales* dénotent ces nouvelles préoccupations. En 1846, il est converti. Dès lors, tous ses écrits tendent à mettre en lumière l'idée nouvelle : j'ai caractérisé cette philosophie, métaphysique de méthode, socialiste de tendance, qui nie la personnalité des animaux et de Dieu, pour affirmer une seule entité : l'âme de l'homme, immortelle, et qui n'admet la liberté que comme moyen transitoire de découvrir et d'imposer, par leur seule virtualité, les concepts de la raison. Alors, si De Potter résume

son Histoire du christianisme, c'est pour la mettre au ton de cette transformation de sa pensée. Il reste unioniste par haine des politiciens, mais il n'en condamne que plus radicalement le catholicisme, car il a un principe absolu à lui appliquer. Ce sont surtout les rigueurs de définition et les applications sociales qu'il cherche. Après un *Catéchisme social* et un *Catéchisme rationnel,* à la veille de sa mort, il publiait un *Dictionnaire rationnel,* que ses partisans considèrent comme son chef-d'œuvre. « Jamais, dit M. de Laveleye, la sainte ardeur de pénétrer plus avant, de voir plus clair dans le monde des idées, ne s'était refroidie dans son cœur. » En résumé, un homme de forte et haute intelligence, un écrivain radical, un vigoureux lutteur.

Pendant que la philosophie de Colins était importée ainsi en Belgique, l'Université libre s'assimilait la doctrine de Krause. En 1840, une lutte de brochures entre un étudiant de Bruxelles et un étudiant de Louvain, qui eut autant de retentissement que le débat d'Haumont et de Van Meenen, commença la réputation d'un élève d'Ahrens. L'*Annuaire de la Société des étudiants de l'Université libre*, de cette année, contenait un article : *Christianisme et Philosophie*, où M. Tiberghien, ayant déjà près de lui son ami Fr. Van Meenen (fils), « déroulait—comme le dit Fr. Schollaert, son contradicteur passionné,—l'étendard de la philosophie en plein soleil et devant les hommes, pour l'opposer à l'antique bannière du Christ ».

L'année suivante, le même étudiant obtenait le prix de philosophie au concours universitaire, pour un *Essai théorique et historique sur la génération des connaissances humaines*, qui est devenu une volumineuse histoire de la philosophie. On a dit que l'*Histoire de la philosophie*, de Mgr Laforêt, commencée en 1868, fortement pensée et clairement écrite, comblait une lacune dans la littérature française, surtout pour la philosophie ancienne. L'*Essai* de M. Tiberghien est surtout concluant pour la philosophie de Krause. Depuis ces succès universitaires, l'élève a succédé à son maître et le professeur de philosophie, dont Blakey, dans son *History of the philosophy*, et Warnkœnig, dans la *Zeitschrift für Philosophie*, font l'éloge, n'a cessé de produire des œuvres qui peuvent se

classer en deux séries : l'une, composée de thèses préliminaires ou auxiliaires, de travaux de réfutation on d'application; l'autre qui constitue un cours, un édifice complet de philosophie : l'*Essai théorique*, — la *Psychologie*, — la *Logique*, — l'*Esquisse de philosophie morale*, — auxquels il manque une dernière partie, la *Métaphysique*, annoncée depuis longtemps et retardée par des travaux administratifs à la députation permanente du Brabant. La philosophie ne nourrit pas assez le philosophe pour qu'il ne doive pas sacrifier ses hautes études aux devoirs d'une fonction publique, où, du moins, le penseur s'occupe d'un des plus grands intérêts sociaux : l'enseignement.

Je n'ai pas à exposer le système de Krause: ce rationalisme humanitaire et religieux est connu. J'ai à marquer les qualités que notre écrivain apporte dans l'exposé de ses idées et à chercher quelle influence il a exercée sur les études et sur l'esprit public. Au point de vue théorique, il appartiendrait à la science des sciences de présider à l'enseignement tout entier, de lui donner des principes généraux, une méthode unitaire, un classement des sciences qui les vivifie, d'en être l'âme enfin. La philosophie n'inspire plus cette confiance aujourd'hui; son enseignement est presque isolé dans les universités et souvent contredit par les cours secondaires. Les élèves lui échappent pour suivre d'autres professeurs, et avec les élèves, le pays. La rigueur de diction, l'ordonnance des déductions, l'absolu du système, la raideur de logique et parfois la hauteur de vues que M. Tiberghien met à élucider, à compléter le système de Krause, — avec l'appui dans les revues de son ami Fr. Van Meenen, esprit loyal et modeste,— n'ont pas soustrait son enseignement à cette anarchie, et ce n'est guère qu'à l'étranger que les traductions de ses œuvres sont devenues classiques. Ce fait a son explication générale dans l'esprit du siècle, dans le manque de cohésion et d'esprit philosophique, ou de hardiesse, du corps professoral. La méthode du Krause belge n'y est pas non plus étrangère. M. Tiberghien, en véritable rationaliste, s'en réfère à la science, mais ses procédés sont métaphysiques. Voyez les titres de ses livres : *la Métaphysique selon la science* n'a pas paru;

mais *la Logique selon la science* est faite et voici surtout *la Psychologie ou la science de l'âme dans les limites de l'observation;* peut-on mieux préciser le sujet, s'en remettre plus nettement à l'observation scientifique? Ouvrez le livre : il part de l'Être absolu; du premier mot, les limites de l'observation sont franchies et la science de l'âme devient une métaphysique religieuse, souvent obscure et faite pour fatiguer les étudiants qui ne veulent rien apprendre sans le comprendre. Je n'ai pas à étudier la valeur même du système, je le suppose excellent, je le crois entier. Mais je me demande si l'explication du discrédit de la philosophie en Europe, de cette philosophie en Belgique, n'est pas dans cette méthode : elle rebute les élèves que d'autres professeurs habituent à d'autres procédés. Si l'auteur avait commencé à établir les faits qu'il ne néglige pas au cours du livre et qui peuvent être fournis à la science par l'*observation,* rien ne l'eût empêché de conclure en spiritualiste; mais, il eût transformé son enseignement, sans sacrifier une de ses croyances, attiré l'attention des élèves en se mettant au ton voulu, fait sa science d'observation annoncée et lutté plus efficacement contre des systèmes qu'il combat partout où il les rencontre, sans pouvoir en préserver les chaires voisines de la sienne, ni ses propres élèves. Un positivisme largement entendu pourrait seul rendre à l'université libre cette puissance de cohésion que donne une méthode générale.

Faisons trêve à ces objections. Il y a quelque chose de noble, à la fois, et d'émouvant à voir un modeste philosophe laisser passer autour de lui, au-dessus de lui, des publicistes marchant à la célébrité par des travaux fragmentaires, faits pour satisfaire les préoccupations des classes régnantes et lettrées, ou par de vastes compilations utiles à la pratique du barreau ou de l'enseignement, tandis que lui, obscur et persévérant, sans gloire et sans fortune, continue méthodiquement l'édifice qu'il veut élever à la philosophie et, dans une époque d'ébauches, suit son plan complet avec la confiance de l'architecte et la force de l'ingénieur. S'il est vrai qu'il convient, comme dit Comines, que chaque chose en ce monde ait son contraire qui la ramène à l'équilibre du vrai, on

peut dire que la lutte du penseur, prêchant un spiritualisme libéral et mis plusieurs fois à l'*Index*, n'a pas été inutile d'un autre côté, n'eût-il fait que donner un contrepoids aux tendances, souvent étroites, du matérialisme, et préparer la synthèse meilleure qui ne sera ni à l'esprit ni à la matière, qui sera toute à la science.

Un autre débat donna lieu à une œuvre de longue étude. C'était à Louvain : il s'agissait d'abord bien plutôt d'une lutte d'influence que de l'origine du langage; mais la philosophie ne tarda pas à dominer le reste, avec les graves questions des origines et du libre arbitre. Tandel prit parti, dans une lettre à Kersten. Rome se prononça, mais la science eut le dernier mot. Après la bataille, Kersten, fondateur du *Journal historique et littéraire* de Liège, revue catholique estimée de tous les partis, reprit la question pour la résoudre « avec les ressources combinées de la linguistique comparée et de la grammaire générale ». C'est lui-même qui trace ainsi le programme, qu'il remplit largement, en trois volumes : *Essai sur l'activité du principe pensant* (1851-1863), avec ses observations personnelles, à l'appui de la théorie de Sylvestre de Sacy, tandis que MM. Stecher et Burggraff nous exposaient les principes de Bopp, l'un en 1853, dans le *Moniteur de l'enseignement*, l'autre en 1863, dans un livre.

Le progrès se faisait aussi sur un autre point. La science du langage avait alors un digne représentant parmi les Belges fixés à Paris. En 1844, un jeune abbé avait ouvert un cours de linguistique indo-européenne à Bruxelles; l'amphithéâtre de l'école militaire avait été mis à sa disposition; parmi ses auditeurs se trouvaient le professeur Baron, le général Chazal, Eug. Van Bemmel et M. Scheler. On racontait que le savant de vingt-huit ans s'était voué au clergé par amour de la science et qu'après de brillantes études à Louvain, après avoir cherché le loisir des études dans un modeste presbytère de campagne, le curé de Floriffoux, comme Veuillot devait l'appeler souvent, avait quitté sa cure et abandonnait sans bruit le sacerdoce, au nom de la liberté de la science. Le professeur ne portait plus la soutane. Son cours eut du succès. Il avait déjà publié de premières *Recherches sur l'origine et les*

variations des mots qui peignent les actes intellectuels et moraux (1843). Sa méthode est dans ce titre ; il ne séparera jamais les moindres vocables du sens qui leur a donné l'être. C'est ce qu'il a appelé l'histoire naturelle des idées faite par l'histoire naturelle des mots. Lorsqu'il donna à Paris, au Collège Stanislas (1846-1848), cet enseignement qu'il devait porter à Pise en 1862, il était complètement émancipé du culte. De là à tirer de la science des conclusions opposées au christianisme : *Moïse et les langues, ou démonstration par la linguistique de la pluralité originelle des races humaines* (1855 et 1862), puis, à un mariage civil, à l'entrée dans la maçonnerie, le même jour qu'Émile Littré et M. J. Ferry, enfin à une mort de libre-penseur, il n'y avait que des conclusions à tirer pour un de ces rudes logiciens qui « manient la raison pure comme un glaive », a dit en parlant de lui M. Henri Martin. Honoré Chavée (1815-1877) était un esprit synthétique et créateur; il avait cette faculté, faite d'assimilation et de concentration, qui lui permettait de fixer, devant sa pensée, les variations d'un mot ou d'une idée dans les diverses langues, pour les embrasser d'un regard intérieur, les comparer et en tirer une conception unique. Il descendait, par les mille racines de cet arbre généalogique idéal du langage, jusqu'aux couches les plus profondes de formation du monosyllabe dans la période antéhistorique, et il arrivait au radical vivant qu'il cherchait à saisir au moment de sa création naturelle, de sa signification première. Alors, il remontait l'arbre dans ses branches, suivait le mot dans les transformations de sa double vie intime et extérieure : l'idée et le son.

Si l'on pense que son principal ouvrage : La *Lexiologie indo-européenne*, préparée à Floriffoux, achevée à Bruxelles, publiée à Paris, date de 1848, on peut dire qu'il fut un des créateurs de cette science. « C'est M. Chavée, dit M. Caix de de Saint-Aymour, qui le premier a constaté par écrit la nécessité de remonter au type primordial de chaque famille de mots, » et lui-même, dans une autobiographie qu'il redigea en 1874, comme renseignement pour mon cours public et qui m'a été demandée pour servir de préface à son œuvre posthume, il put dire qu'il eut « le premier l'idée de donner un

tel but et de tracer un tel plan à l'ensemble des études indo-européennes ».

Il voua à cette science et à son enseignement toute sa vie. Quand il mourut, la seconde partie de son œuvre n'était pas achevée : l'*Idéologie lexiologique* n'a que deux chapitres. Il avait traversé bien des luttes, avait ri bien souvent de ses idées de séminariste qui faisait remonter toutes les langues à l'hébreu; avait combattu vigoureusement le christianisme dans des conférences ou des articles de revue, avait appliqué sa science à l'enseignement, tantôt dans des livres : *La part des femmes dans l'enseignement,* 1859; *Enseignement scientifique de la lecture*, 1872, tantôt dans des revues, comme la *Revue de linguistique comparée* qu'il créa en 1867, ou les *Bulletins* de la *Société d'anthropologie*, dont il fut un des fondateurs (1862). Sa propagande servait le rationalisme spiritualiste. Son enseignement continuait Burnouff et Eichoff, devançait Schleicher, laissait en France des élèves distingués et en Belgique des souvenirs que M. Scheler a rappelés à l'Académie. Ce savant était aussi un orateur, varié, brillant, enthousiaste, inégal, tantôt élevé ou agressif, tantôt familier et aimable, se pliant à toutes les grâces et à toutes les rigueurs de l'idée, souvent original jusqu'au paradoxe et aventureux jusqu'à l'obscurité, toujours de bonne foi, d'ardente recherche, de science ou de propagande passionnées. Généreux ami, nature sympathique et expansive en tout, dans ses improvisations de paniste et ses études de phrénologue comme dans ses abstractions savantes, il honora pendant trente ans la Belgique dans la capitale de la France, où, « dès 1848, Burnouff, dit M. Henri Martin, avait accueilli à bras ouverts un pareil élève ».

Le *Journal historique* de Kersten serait presque le seul qui ait publié des articles de philosophie, si MM. Tiberghien, Gruyer, Alph. Le Roy, Fr. Van Meenen, Annoot, Tandel et Potvin n'avaient analysé les livres nouveaux ou les questions vitales, suivi le mouvement philosophique, dans la *Revue trimestrielle*, tantôt avec la science du professeur, tantôt avec des hardiesses d'esprits libres, et quelquefois avec le concours d'écrivains, français comme Pascal Duprat, italiens comme

Ausonio Franchi, allemands comme Rittinghausen et Warnkœnig. Là, Fr. Van Meenen étudie les essais de M. Oscar Merten sur *Maine de Biran* et sur la *Génération des systèmes philosophiques*, ainsi que l'*Histoire de la philosophie* de Mgr Laforêt, non moins que les œuvres de M. Tiberghien, de Strauss ou de Channing, de Renan, de Panchaud, de Pressensé; d'autres, Kant, Renouvier, Proudhon. Là, on peut lire une série d'études sérieuses sur la méthode dans les sciences par M. Annoot et une analyse raisonnée, début de M. Delbœuf : *Essai de logique scientifique* (1868). La *Revue de Belgique* et la *Revue générale* ne négligent pas ces matières.

Van Meenen père était à peine entré à l'Académie, que la question du libre arbitre y apparut. Quand un débat entre M. Tissot et Gruyer placera la question sur le terrain métaphysique, Van Meenen refusera de les y suivre et la tranchera pour lui-même par la simple raison. Mais un mémoire de Quetelet sur la *statistique morale* la présentait sous une forme nouvelle. La reproduction des mêmes faits dans les mêmes conditions, la permanence des effets des lois naturelles et sociales sur les individus comme sur les masses, les influences du milieu sur l'homme ne donneraient-elles pas un caractère fataliste à cette méthode, qui entrait en souveraine dans la philosophie sociale? Quetelet, suspecté par M. De Decker, est défendu par Van Meenen qui, tout en plaidant la compatibilité des lois naturelles avec la liberté humaine, va à la défense de la liberté scientifique et maintient vigoureusement à l'Académie les droits de la science.

La méthode devait comparaître de nouveau devant l'Académie avec un vaillant novateur entassant des volumes. Van Meenen père fléchit alors, mais sa prudence ne l'abandonne pas. Pendant que Gruyer raille et dogmatise impitoyablement contre Louis Bara, Van Meenen sourit et trouve moyen de l'éconduire avec des éloges. Tant de papier noirci l'avait effrayé, et quelle prétention aussi de refaire la méthode et avec elle toute la philosophie et la science! Pourquoi, du reste, l'Académie confiait-elle à un octogénaire le soin d'étudier de volumineuses et juvéniles hardiesses, où il découvrit au moins « un rare *bonheur* ou *talent* de définition »

et « la manifestation d'une grande puissance d'analyse ». J'ai dit ailleurs ce que j'ai pu voir dans ces manuscrits : la largeur de conception, la force d'exposé, la chaleur de polémique, la puissance d'abstraction, d'analyse et de synthèse, qui tient les innombrables fils de l'idée sans jamais les mêler ni les perdre ; j'ai dit les espérances et les craintes du créateur, mêlant des retours de modestie à la foi dans ses idées et au respect enthousiaste de sa science (*le Génie de la paix*). J'ai raconté ensuite les luttes de l'auteur, après un succès de concours, ses affirmations fières, ses instances pour être jugé, sa constance à lever les obstacles, à écarter les objections, son échec sous cette effrayante fin de non-recevoir de Van Meenen : « L'Académie est gardienne de la tradition et n'a pas à s'occuper des ouvrages qui annoncent une science nouvelle ; » l'enfouissement enfin dans la bibliothèque de Mons des manuscrits d'une œuvre posthume que j'ai osé, que j'ose encore appeler l'entreprise philosophique la plus gigantesque qu'un homme ait abordée dans notre époque. M. Alph. Le Roy s'est promis de revenir sur cet ouvrage. Puisse-t-il avoir le courage de lire ces dix in-folio qui ont étonné Van Meenen et irrité Gruyer, venger un paria de l'idée et réparer une erreur qui nous a privés peut-être d'un grand écrivain !

L'Association pour l'exploration universelle du magnétisme terrestre remonte à 1838. En 1849, grâce aux savants d'Europe, Humbold en tête, grâce à l'Angleterre et à la Russie, la constatation des éléments magnétiques sur toute la surface du globe ne laissait rien à désirer, et déjà un capitaine de l'armée belge avait entrepris d'en déduire les conséquences scientifiques et philosophiques. De là, à partir du mois d'août 1847, mémoires sur mémoires adressés à l'Académie, livres sur livres envoyés aux savants prévenus, offerts au public indifférent! Le capitaine, puis le major Bruck (1818-1870), voulait entrer dans la science par la grande porte : toutes les portes lui furent fermées. Force lui fut donc de marcher en dehors des routes officielles et contre les savants. Il ne s'arrêta qu'à la mort. « Un rêve bien long, dit-il, puisqu'il a duré quinze ans, et bien pénible, puisqu'il a eu pour résultat

d'épuiser la santé et la bourse de l'auteur. » Cette science qu'il crée, Bruck veut aussitôt l'appliquer à la philosophie de l'histoire. Quetelet, Buckle, Darwin n'ont rien de si hardi, et Newton seul a imaginé une loi plus générale. On pourrait appeler ce livre de Bruck : Discours sur l'histoire universelle au point de vue de l'électricité terrestre. On y sent la hâte audacieuse de l'auteur à s'emparer de l'histoire entière pour y vérifier, y appliquer son système. Il a établi la carte des courants magnétiques du globe; il en a constaté l'influence sur la santé et la vie des populations; il en a pu prédire à l'avance et presque à coup sûr les effets épidémiques dans le choléra et dans la guerre. Mais ces grands courants ne donneraient-ils pas aussi une impulsion aux intelligences, des coups de fouet aux nations? Pour répondre à cette question, il se jette dans l'étude de l'histoire avec une ardeur, une confiance qu'il faut tout au moins admirer, et il triomphe : l'histoire confirme ses prévisions. Si la forme de son système rentre parfois dans l'utopie, il est beau de voir cet utopiste rapprocher les courants magnétiques, dont il tient la carte, des courants historiques, dont il esquisse les périodes, et en conclure que l'électrisation du globe par le soleil est l'agent le plus puissant, le plus général, le plus sûr, parmi les agents physiques de la civilisation. Il est touchant surtout de le voir, dédaigné, persévérer, s'obstiner, lutter, patient comme un Ardennais, mourir enfin à la peine en laissant l'esquisse d'une science qui grandit chaque jour et d'une théorie qu'on n'ose reprendre encore : Paria et martyr de l'amour de la pensée !

Aucune objection des théoriciens de la philosophie n'arrête les philosophes de l'observation; un fait acquis leur semble supérieur à tous les systèmes. Quetelet n'avait pas hésité; Bruck dut lutter même contre Quetelet; M. J.-C. Houzeau ne songea pas même qu'on pût lui rien objecter. Que la science marche en dépit de tout, l'histoire de cet écrivain suffirait à le prouver. Elève du collège de Mons, où j'ai lié avec lui une amitié qui n'a jamais eu de nuages, il avait déjà un petit observatoire sur le mont Panisel, au pied duquel était la maison de son père. En 1848, étant aide à l'Observatoire de Bruxelles, il fut brutalement destitué par

un ministre libéral, malgré Quetelet qui défendait la science: il avait osé présider un meeting démocratique. Vingt-huit ans après, en 1876, sous l'influence de notre petit monde savant, un ministre catholique le rappelait d'Amérique pour le mettre à la tête de ce même établissement. Ce fait donne, à la fois, une idée de la valeur de l'écrivain qui n'avait pas varié, et des progrès de l'opinion scientifique. La première vengeance de Houzeau avait été de lancer dans la Bibliothèque Jamar des œuvres incendiaires, comme la *Physique du globe* et les *Règles de climatologie;* dans le public, une *Géographie physique de la Belgique*, premières créations qui donnaient la mesure de ses forces; dans les Bulletins de l'Académie, des travaux d'astronomie qui ouvrirent au perturbateur les portes de la classe des sciences (1854). Sa flèche du Parthe, jetée au pays avant de partir pour l'Amérique, est l'*Histoire du sol de l'Europe* (1859), œuvre magistrale où la science est rehaussée par une synthèse puissante et une netteté brillante de style qui en font une œuvre littéraire dans le double sens, artistique et philosophique. « C'est en illustrant leur pays que les grands esprits se vengent des petitesses de la politique, » disait la *Revue trimestrielle* dans un adieu au savant, au moment de son départ pour la longue traversée d'un navire à voiles. Le démocrate devait trouver des dangers en Amérique; la guerre de séccession faillit lui coûter la vie; les esclavagistes de Texas voulaient l'enrôler de force, il échappa à cette conscription par une fuite qui ne dura pas moins de trente-cinq jours. Pendant près d'un an, ses amis de Belgique, qui avaient lu dans la *Revue trimestrielle* ses nombreuses correspondances d'Amérique, restèrent inquiets pour sa vie. Les premières lettres, où il annonçait son évasion, firent le tour de l'Europe. Sa brochure : *la Terreur blanche au Texas*, acheva l'esquisse. De nouveaux travaux, de nouveaux dangers l'attendaient à Nouvelle-Orléans, où il fonda le premier journal quotidien nègre. Mais aucune invasion armée de revolvers, comme celle qui dispersa un assemblée électorale qu'il présidait, ne lui eût fait abandonner le poste. Une dissidence avec ses amis lui fit reprendre ses projets de settler et ses travaux de savant. C'est de la Jamaïque qu'il

devait nous rapporter sa carte des étoiles visibles à l'œil nu et vues par lui-même dans le ciel entier. C'est de là qu'il envoya successivement en Belgique : *le Ciel à la portée de tout le monde* (1873), des *Études de la nature* (1876) et d'abord ses *Études sur les facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme* (1872). Ces deux volumes ont été classés avec raison par un jury des sciences naturelles parmi les œuvres de philosophie scientifique. La méthode d'observation, sœur de la méthode statistique, y est appliquée à la psychologie comparée, sans esprit de système. Qu'est-il besoin de conclure? La science est encombrée de conclusions prématurées qui menacent de l'entraver et ne servent guère que de mobiles aux hommes de parti pris, pour des investigations intéressées. Le vrai philosophe n'a pas besoin d'un mobile étranger à la science. Cette longue enquête, très nettement divisée, qui part de l'automatisme pour arriver, par l'instinct, les habitudes et les passions, aux idées, à leur mode d'expression et enfin aux traits de sociabilité, dans les deux règnes, offre souvent un intérêt romanesque, toujours un intérêt scientifique et philosophique. M. Houzeau continue aujourd'hui son rôle révolutionnaire, au premier poste scientifique du pays, par des travaux considérables. On attend de lui des œuvres nouvelles, rentrant dans la synthèse philosophique et montrant ses facultés créatrices. Aucun écrivain ne possède en Belgique plus que lui deux caractères du génie : la simplicité et la force.

Je ne dois pas oublier les œuvres de M[me] Zoë Gatti de Gamond, où la philosophie de Fourier et la pédagogie moderne inspirent une femme d'esprit et de cœur.

Le dernier livre de philosophie qui vient de paraître nous ramène encore à la méthode. C'est en enseignant les sciences que le capitaine Girard en est arrivé à la philosophie. Après un début dans l'enseignement supérieur, après avoir été répétiteur d'un cours spécial donné à l'école de guerre par M. Wauwermans, où il put s'assimiler « l'esprit de recherche sincère et rigoureuse » du savant historien militaire; chargé ensuite d'y enseigner en 120 leçons, à des hommes mûrs, à des officiers d'élite, tout un ensemble scientifique; ne voulant

pas se borner aux superficies, l'auteur en arriva à comprendre ce qui manquait aux sciences dites exactes; perdu dans ce dédale, il n'en put sortir qu'en cherchant à rattacher la science à de grandes lois. De là ce livre où il veut créer la *philosophie scientifique*.

Plusieurs choses m'y plaisent. La première, c'est que j'y vois une personnalité dans les franches allures de l'idée et du style. J'aime à trouver quelqu'un dans un livre. La seconde, c'est que l'écrivain doit, en partie, son instruction à son pays, ne cherche pas toutes ses autorités au dehors, en trouve, au contraire, un grand nombre et des plus fortes parmi nos écrivains, tels que Quetelet, Houzeau, Brialmont, De Tilly, Delbœuf, etc. Jamais la philosophie et la science n'ont semblé naturalisées en Belgique comme dans les citations de ce livre.

Quant à l'ouvrage même, son premier caractère général est d'être une œuvre de combat. Il n'est pas un côté faible d'une de ces sciences exactes qu'on met aujourd'hui au-dessus de tout, que l'habile stratégiste ne découvre et n'attaque avec la passion d'un homme que ces erreurs ont dû faire souffrir dans le développement intellectuel auquel il aspirait. Il les accuse d'être livrées à l'empirisme le plus complet. La géométrie surtout est l'objet d'un rude assaut; dès les premières pages, il y dénonce une science qui n'est fondée que sur la « dialectique subjective », et que de fois il a l'occasion de s'écrier : « Voilà les modèles de logique qu'on donne à la jeunesse pour lui apprendre à raisonner ! » Le réquisitoire est dans tout le livre. Jamais on n'aura donné un mélange pareil d'arguments contre le préjugé qui veut tourner la science contre la philosophie.

La réconciliation de la science et de la philosophie, tel est le pressant problème que l'auteur veut résoudre. La grande condition pour y réussir, selon lui, est la méthode objective. Saisir objectivement corps à corps l'une des deux réalités de la nature, le fait ou l'idée, tel est le but qu'il trace à la philosophie générale. Puis, sachant bien que la division qu'il va faire n'est qu'une analyse arbitraire de choses inséparables, il laisse l'idée à la « philosophie transcendante » et s'em-

pare du fait pour la philosophie scientifique. Il commence par affirmer la réalité de l'idée, son objectivité et ses droits ; puis il consacre son livre à la délimitation et à la méthode de la philosophie du fait, ne laisse à la science aucun terme, aucune définition sans les frotter à sa pierre de touche, avec une insistance parfois naïve, et s'efforce, en étudiant son objet, sa méthode et sa synthèse, de lui donner des procédés sûrs, qui puissent servir au présent de règles du progrès et laisser « la porte ouverte aux découvertes de l'avenir ».

On a pu, on pourra présenter bien des objections à l'auteur, relever des contradictions, lui reprocher l'abus des sciences militaires, lui contester des assertions prématurées ou des nouveautés surannées, découvrir des tendances sensualistes dans son spiritualisme, spiritualistes dans son positivisme. Je lui reprocherais plutôt des professions de foi pour ou contre, étrangères et inutiles à la science, des confusions inévitables à quiconque n'a pas approfondi les éléments, la technique de la philosophie. Quoi qu'il en soit, il y a dans ce livre quelqu'un et quelque chose, et si les idées n'y forment pas un ensemble lumineux qui s'impose, on se trouve, au premier abord, en présence d'une personnalité, et, à défaut d'un philosophe complet, on est heureux de saluer un homme.

Si ces sortes de livres — auxquels je dois ajouter : la *Science de la quantité* et la *Science de l'espace* de M. le capitaine du génie Buys, qui se rattache à la philosophie de M. Tiberghien — répondent, aussi bien par leurs lecteurs que par leurs auteurs, à l'esprit et aux préoccupations de notre corps d'officiers, ils honorent notre armée et la placent à un niveau intellectuel d'une incontestable supériorité.

Quand Quetelet disait, en 1833, que la science sociale doit suivre toutes les phases des sciences d'observation, il ne pouvait prévoir la grande phase de philosophie expérimentale à laquelle nous assistons. Un écrivain représente particulièrement ce mouvement en Belgique, comme si aucune branche de l'activité philosophique ne pouvait y rester stérile. M. G. Delbœuf a commencé par s'attaquer à la géométrie : *Prolégomènes philosophiques de la géométrie* (1860), et à la

méthode : *Essai de logique scientifique* (1865), ensuite, il aborde l'*Étude psychologique*, d'abord par des *Recherches théoriques et expérimentales sur les sensations* (1873), puis sur la *Sensibilité* (1876), pour considérer le présent et l'avenir de la *Psychologie* comme science naturelle (1876), et sauf à revenir aux questions de détail, comme dans *le Sommeil et les rêves* (1880). « Les physiologistes, dit un grand publiciste anglais, ont, plus que personne, le travers commun à tous les genres de spécialistes : ils se butent à chercher, dans leur propre spécialité, la théorie entière des phénomènes qu'ils étudient et ne ferment que trop souvent l'oreille aux explications venues d'ailleurs. » M. Delbœuf aurait pu donner pour épigraphe à ses travaux cette phrase de Stuart Mill, en l'appliquant aux spécialistes de tous les systèmes. Cette science nouvelle, dont M. Janet, dans un livre récent, le nomme un des fondateurs, ne veut pas séparer la physiologie de la psychologie par « le large fleuve » d'une méthode diamétralement opposée. Les procédés extrêmes des naturalistes et des théoriciens lui semblent, des deux côtés, de la spéculation pure et partant incomplète. Ne mépriser ni l'induction, ni la déduction, ni l'analyse, ni la synthèse, mais faire porter l'hypothèse et la généralisation sur des réalités et, pour cela, demander ses éléments et ses preuves à l'observation et à l'expérimentation ; combiner enfin l'expérience avec l'analyse et rendre aux sciences exactes et philosophiques leur influence mutuelle, leur ancienne conjuration fraternelle, pour le vrai : *Conjurat amicè*, sans craindre d'avouer souvent « l'ignorance » de la philosophie : tel est le caractère de la science qui, pour mieux marquer cette alliance, s'appelle la psycho-physique ou la psychologie physiologique ou la psychologie expérimentale. « Là se trouve, dit M. Delbœuf en terminant un livre, la différence entre la psycho-physique naissante et les vieilles psychologies d'écoles matérialistes ou sensualistes ou spiritualistes. Elle prend son bien partout où elle le trouve et met en œuvre les travaux des physiciens, des géologues, des physiologistes, des naturalistes, des philologues, en un mot de tous les savants : les Plateau, les Quetelet, les Lyell, les Helmholtz, les Weber, les Techner,

les Wundt, les Darwin, les Hæckel, les Herbart, les Maine de Biran, les Bain, les Spencer; les uns directement, les autres indirectement, ont contribué ou contribuent encore à consolider ses bases et à fournir les matériaux du monument qu'elle se propose d'élever. » Ici, les titres annonçant la science d'observation ne se trompent point. Ces études font de tels progrès qu'avant peu de temps, s'ils continuent, aucun esprit sérieux ne se permettra de prendre parti sur une question, sans en avoir réuni les éléments scientifiques. Ainsi, l'on évitera les solutions avant enquête, les affirmations fortuites ou les négations en l'air, qui font si souvent prononcer les mots de matérialisme ou de spiritualisme, d'idéalisme ou d'athéisme, dans un déplorable vide d'idées, et l'on ne pourra plus, sans ridicule, se fier au hasard du bon sens privé de science, non plus qu'au charlatanisme des sciences exactes sans philosophie. Ce sera un grand progrès, ou plutôt ce sera le véritable avènement de la raison et de la science. M. Delbœuf a d'abord succédé à Callier, à Gand; il est aujourd'hui, à l'université de Liége, professeur de philologie. Les chaires de philosophie ne se donnent pas encore aux philosophes expérimentateurs. M. Janet lui reconnaît « un esprit vraiment scientifique et surtout une grande précision». Sa méthode exige ces qualités. L'auteur y ajoute un style imagé ou familier, toujours franc, en des matières parfois abstraites comme une algèbre de l'esprit, et une personnalité sans laquelle on ne mérite guère le nom de philosophe.

Claude Bernard ne pensait pas qu'il n'y eût rien au delà de cette « prudence scientifique »; quel que fût le résultat où aboutirait méthodiquement l'expérience, il était prêt à l'admettre. Qui donc oserait encore imposer à la science la condition préalable de ne conclure qu'en faveur d'un système préconçu? M. Delbœuf n'est pas plus matérialiste que le savant français. Mais, parlant d'une des questions les plus importantes de la psychologie, il dit avec une indifférence superbe : « Les éléments de la question étant contenus exclusivement dans le monde idéal, on peut, suivant ses goûts et ses aspirations, se prononcer pour l'une ou l'autre alternative. »

Cette question était le libre-arbitre. Lorsqu'en 1880, la Société *la Libre-Pensée* de Bruxelles réunit dans un congrès international les rationalistes des deux mondes, après une première partie de l'ordre du jour, qui ne fut guère traitée de manière à satisfaire l'esprit philosophique ni littéraire, le reste fut réservé aux problèmes de l'ordre philosophique. Les deux questions proposées étaient formulées ainsi :

Du libre-arbitre : *Des données que les sciences d'observation et d'expérimentation fournissent sur ce problème.*

De la morale : *Nécessité, dans la société moderne, de la constituer et de l'enseigner en dehors de toute idée religieuse.*

Il faudra bien du temps et des efforts pour que l'enseignement moral, comme l'a essayé en Allemagne Frick, en France M. Renouvier, en Belgique M. Tiberghien, se dégage de toute métaphysique, déiste ou autre, renonce aux affirmations ou négations du surnaturel et entre dans la sociologie moderne.

Le libre-arbitre est une des questions préalables de la morale. Dès que le congrès fut annoncé, M. Ch. Renouvier lui consacra, à Paris, trois articles de sa revue *la Critique philosophique*. Dans le congrès même, un Allemand célèbre vint la traiter : M. Louis Büchner y exquissa les limites où se meut la volonté de l'homme, et nous retrouvons encore ici M. H. Denis, qui lui succéda à la tribune pour exposer la question au point de vue de la statistique sociale. Ce n'était qu'un aperçu d'une grande œuvre que prépare le professeur et qu'on pourrait appeler l'*Atlas de la vie sociale*. Mais on y put voir comment il entendait vivifier la méthode, qu'on a quelquefois nommée la méthode belge et dont M. Renouvier, la personnifiant en Quetelet, a dit : « Les statisticiens ont rendu à la philosophie sociale un éminent service. »

Dans cette mesure, sur les divers points de la philosophie, grâce à un érudit ou à un novateur, à un créateur ou à un utopiste, le vœu de Quetelet a été rempli et nous avons suivi les phases de la science d'observation.

LIVRE IV

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

LES RÉSULTATS

Les peuples modernes se sentent trop intéressés au succès de la liberté pour que l'essai qui s'en faisait dans un petit pays les laissât indifférents. Dans presque toutes les branches des sciences morales et politiques, nous avons vu un étranger, professeur ou proscrit, nous apporter aide et lumière. Mais les relations ne se bornent pas là, à une époque où les idées se communiquent si rapidement de l'un à l'autre bout du monde. Le moment est venu de chercher quels résultats nos travaux ont obtenus dans le pays et quels échos ils ont trouvés au dehors. Ce sera marquer à la fois leur fécondité et leur rayonnement.

La traduction est un des agents les plus actifs du cosmopolitisme, et, tout d'abord, les Belges parlant deux langues, les luttes du mouvement flamand devaient empêcher que l'échange des idées, comme la bonne charité, commençât par soi-même. Cependant, les Flamands, en demandant à la littérature étrangère ses meilleures œuvres, n'ont pas entièrement négligé les œuvres de leurs compatriotes, utiles à l'histoire et aux sciences sociales. Dès 1834, les *Eléments de tolérance à l'usage des catholiques belges,* par De Potter, étaient mis en flamand; puis, au milieu de nombreuses traductions d'ouvrages d'éducation religieuse, on peut découvrir

en Flandre quelques traductions d'œuvres brillantes et, de préférence, utiles. Mais, si on y introduit *les Paroles d'un croyant* et *le Lépreux de la cité d'Aoste, Robinson, la Case de l'oncle Tom* et le *Self help*, l'*Histoire de Belgique* de Moke y est aussi traduite, ainsi que l'*Histoire de Flandre* de M. le baron Kervyn de Lettenhove, l'*Histoire du Congrès* de M. Juste, l'*Inquisition et la Réforme en Belgique*, par M. Rahlenbeek, l'*Histoire populaire de Belgique* de M. Hymans, des pages d'Altmeyer, de Van Hasselt, etc. On y traduit le *Petit Économiste* d'Otho Hubner, mais avec les notes de la traduction française de Ch. Le Hardy de Beaulieu. On y emprunte à Franklin le *Bonhomme Richard*, mais à M. Laurent ses *Conférences sur l'épargne;* on met à contribution Frœbel et Pestalozzi, mais on adopte de Chénedollé ses *Simples conseils aux ouvriers* et de M. Alph. Le Roy *l'Ami des enfants*, traduit par M. Vandriessche; on demande à M. Joigneaux ses spirituels *Entretiens*, mais à M. de Laveleye son *Economie rurale de la Belgique et de la Hollande;* si l'évêque Dupanloup a la parole dans la langue de Van Ruysbroek, on l'accorde aussi à M. De Decker, dont *Quinze ans*, 1830-1845, après six éditions à Bruxelles et une à Paris, en obtient trois en flamand, et l'idiome du *Reinaert de Vos* sert une fois au moins à Joseph Boniface. Plusieurs écrivains activent cette fraternisation en écrivant dans les deux langues, tels que Saint-Genois, L. Jottrand, Desmet, De Ram, MM. Stecher, Rolin-Jaequemyns, P. Willems, etc.

Les contrefaçons françaises et les traductions faites en Belgique nous ouvrent un large horizon. Nous n'avons eu rien à emprunter à la langue flamande que pour la littérature proprement dite. J'ai déjà noté les collections d'ouvrages, reproduits ou traduits, qui nous ont fait connaître des œuvres considérables : en même temps que l'on réimprime Sismondi, Thiers, Guizot, Villemain, Michaud et Poujoulat, Daru, de Barante, Monteil, Augustin et Amédée Thierry, Jaquemont, Marmier, etc., on publie Babeuf, une traduction de Bentham, une édition complète de Saint-Simon, et la contrefaçon des œuvres françaises remplit nos bibliothèques privées de livres à bon marché, qui ne sont pas toujours des romans ni des

œuvres de piété, qui souvent sont de grandes œuvres. Quand elle fut abolie, nos éditeurs demandèrent à l'Allemagne la *Philosophie de l'histoire* de Herder, l'*Histoire universelle* de Weber, l'*Histoire romaine* de Mommsen, l'*Histoire de la Grèce* de Grote, l'*Histoire de la Papauté* de Ranke, l'*Histoire du* XIXe *siècle* de Gervinus, l'*Histoire de la peinture* de Waagen, les œuvres de vulgarisation scientifique de Zimmerman ; à l'Angleterre et à l'Amérique, Franklin, Hallam, les mémoires de R. Peel, les œuvres de Bancroft, de Prescott, de Motley, de Channing, de Seaman, de Wheatone, de Buckle, de Draper; à l'Italie Cantu, le *Fra Paolo Sarpi* de Giovini, le *Rationalisme du peuple* d'Ausonio Franchi, etc.

Les résultats de ces abondantes semailles, belges ou étrangères, si on pouvait les distinguer tous, marqueraient le progrès intellectuel du pays. Je les crois inférieurs aux efforts, mais dignes d'être étudiés.

Prenons l'histoire. Dès le premier jour, les circonstances lui étaient favorables ; elles le devinrent davantage d'année en année. Après l'élan donné par la révolution aux études historiques, rien ne pouvait mieux les servir que la durée de l'Etat qu'elle avait fondé. L'ardeur de renaissance éclate tout d'abord avec ses caractères juvéniles d'abondance et de confiance, qui n'excluent pas toujours les études sérieuses. Que de fois les fluctuations politiques avaient renversé de prétendus résultats de l'histoire, et les mêmes écrivains avaient dû, à quelques années de distance, changer leurs conclusions, d'abord en faveur de la République, puis de l'Empire, pour se rallier avec les événements au royaume des Pays-Bas et enfin, dans une dernière édition, donner pour couronnement à nos annales la nationalité de 1830. Ces variations de l'histoire ont cessé avec les revirements de la politique; la perpétuité semi-séculaire de nos institutions a fini même par écarter, des œuvres sérieuses, le côté étroit de ces préoccupations de clocher. Edg. Quinet a fait justice de cette théorie de providence nationale qui fait de tous les événements, dans un sens ou dans l'autre, autant d'échelons successifs vers des destinées finales, que chaque parti, à peine vainqueur, prétend

réalisées dans son triomphe d'un jour. La stabilité rend ce philosophisme inutile. Elle nous a permis, en rétablissant la vérité sur presque toutes les époques, de ne voir dans l'histoire que l'histoire même, de ne subordonner la nôtre à rien, de considérer l'époque actuelle comme une de ses étapes, heureuse à coup sûr, mais pas plus définitive ni infranchissable qu'une autre, et d'en juger les diverses périodes, souvent encore au point de vue d'un parti, quelquefois déjà dans l'entière impartialité de la science. « Cette manie de parler à tort et à travers patrie et patriotisme est déplorable, » disait déjà Saint-Genois en 1837, en étudiant les conditions de notre littérature dans le premier volume de la *Revue de Bruxelles*. On peut dire qu'en cinquante années de paix, l'histoire en est arrivée, en Belgique, à la possession d'elle-même.

Elle a aussi conquis l'attention publique et répandu son enseignement. Lorsque, en 1817, le baron de Villenfagne publiait ses deux volumes de *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*, il nous apprend qu'il ne réunit que trois souscriptions. L'histoire de Liége, depuis ce temps, a été écrite dix fois; celle de Ferd. Hénaux a eu autant d'éditions que l'ex-chanoine avait eu de souscripteurs. Et combien d'ouvrages historiques épuisés ont obtenu ou attendent des éditions nouvelles, non seulement pour les écoles, mais pour le public! L'autre exemple que j'ai à citer est plus général. Le gouvernement ne s'est pas borné à des institutions officielles, chargées à ses frais d'éditions savantes faites pour les seuls érudits. De nombreuses publications populaires ont été répandues avec son concours pécuniaire et moral. Lorsqu'en 1846, M. l'éditeur Jamar commença une *Bibliothèque nationale* qui devait durer plusieurs années, comprendre une série historique et une série artistique, ni le bon marché de ses petits volumes illustrés, ni les noms des auteurs ne semblèrent pouvoir suffire au succès; on y employa toutes les ressources de l'administration : subsides, patronage de l'État et du Roi, franchise de port, concours des gouverneurs, appel aux communes et aux instituteurs. « Cette nouvelle classification, disait une note imprimée au bas de la seconde liste des souscripteurs, permettra de voir quelles sont les *villes et*

communes de Belgique qui *ont pris part* à cette souscription nationale. » (C'est l'éditeur qui souligne.) D'autres entreprises, comme l'*Encyclopédie nationale*, réservée aux sciences ; d'autres, rédigées par un nombreux concours d'écrivains connus, comme les *Belges illustres*, la *Belgique pittoresque*, les *Belges aux croisades*, etc., eurent recours aux mêmes protections officielles, sans lesquelles rien n'était cru possible à cette littérature de vulgarisation et parfois de pacotille, si appropriée qu'elle fût à la masse des lecteurs par son genre et par ses illustrations. Franchissons vingt-cinq ans. En 1873, une publication collective est annoncée, elle n'aura ni illustrations ni patronage, et chaque article de 30 à 40 pages sera payé autant que chaque volume de la *Bibliothèque nationale*. Les noms des auteurs et du directeur suffisent, avec le plan de l'œuvre : la *Patria belgica* s'annonce, paraît, réussit, paye suffisamment ses rédacteurs, largement son directeur, sans les deniers de l'État, sans franchise de port, sans pression sur les administrations, par la simple puissance d'une idée bien conçue et d'une librairie bien organisée.

Le côté littéraire devait progresser de même. Dans le sens restreint du mot, aucune *manière* ne sied à l'histoire, non plus le ton romantique et romanesque, à la mise en scène mélodramatique, aux rapprochements plus ingénieux qu'utiles, aux portraits en relief, au style étrange, que la manière classique, qui prêtait, par exemple, aux personnages la solennité de discours fictifs. S'il convient d'admettre et s'il est bon d'admirer l'originalité qui constitue le fond du talent d'un écrivain, rien n'est plus contraire à la dignité de l'histoire que de la traiter comme le roman ou le pamphlet, et surtout de lui faire une sorte de théorie des excentricités d'un maître. Ici, je rencontre un caractère général de notre littérature, de toutes les littératures : elles commencent par l'imitation, ne s'affranchissent que graduellement, non sans de nombreuses rechutes. Le romantisme français n'a pas été sans exercer en Belgique de fâcheuses influences, qu'on n'a souvent combattues que par l'excès contraire du germanisme. Un de nos historiens, ayant senti trop tard le joug, prit un parti héroïque. Dès 1839, Polain avait été nommé correspondant

du ministère de l'instruction publique de France, sur la proposition d'Augustin Thierry. L'historien de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands* était, en effet, son maître. En 1844, Polain publiait le premier volume d'une *Histoire de Liége* « en combinant, dit son biographe, le système descriptif de Barante avec la méthode d'Augustin Thierry ». Le second volume suivit, en 1847. Le troisième ne parut jamais. M. Micha nous apprend que l'auteur l'avait achevé, mais qu'il a toujours refusé de le livrer à l'impression : « Le genre adopté par Polain avait perdu de sa vogue et, pour dire notre pensée tout entière, notre historien liégeois avait ici quelque peu forcé son véritable talent. » Nature droite, notre brave ami sentait sur son livre la griffe du maître; ne pouvant le refaire dans un ton nouveau, il eut le courage de le condamner. Moke aussi n'a pas achevé son *Histoire des Francs*, par des scrupules plus scientifiques que littéraires. Combien d'œuvres sont tombées, sous la même oppression, malgré leurs auteurs! Combien d'autres ne dureront qu'à la condition d'une refonte générale que Polain a négligée pour des publications d'archiviste!

Peu à peu donc, la réaction se fit; les ouvrages où les recherches remplacent l'art littéraire servirent à la transition, et il put sembler préférable de ne pas savoir écrire plutôt que de tomber dans ce que Ferd. Hénaux appelle l'éloquence aventureuse. Mais de meilleurs modèles, pour ceux qui en ont besoin, vinrent aussi du dehors, et les écrivains voulurent prendre le ton qui convient à l'histoire et le style propre à leur caractère.

Une autre chose fait vieillir plus vite que jamais les œuvres d'histoire comme celles de science : c'est l'activité des recherches et l'abondance des découvertes. Il n'est pas d'œuvre remontant à dix années, si érudite qu'elle ait été d'abord, qui ne doive être rectifiée en mille détails, d'après les informations nouvelles qu'on produit chaque jour partout, tellement qu'il devient difficile de les connaître toutes et qu'il n'est pas un écrivain à qui l'on ne puisse reprocher d'en avoir ignoré ou négligé quelques-unes. L'*Histoire de Flandre* de M. le baron Kervyn a déjà vieilli pour le genre de style

autant que pour les informations; elle demande, elle mérite d'être remise au courant. L'auteur se prépare-t-il à ce travail par les publications de textes et de notices dont il est si prodigue? Il n'en a manifesté l'intention ni dans une édition réduite, ni dans la traduction qu'on en a faite. Son livre ne durera cependant qu'à ce prix. L'*Histoire de la ville de Bruxelles*, épuisée aujourd'hui, appelle une seconde édition. Il serait à désirer qu'elle fût faite par ses auteurs ou par l'un d'eux. Altmeyer en a déjà extrait son *Précis de l'histoire du Brabant*. Ils n'ignorent pas qu'il suffirait qu'un jeune historien s'emparât du sujet, rectifiât, complétât leurs informations et refît cette histoire avec cet art qui comprend la conception synthétique du sujet et une rédaction artistique personnelle, pour qu'un livre qui mérite de durer fût relégué au rang des travaux qu'on est obligé de citer, mais qui n'ont plus de lecteurs. Cette prévision, assez triste pour des écrivains, mais qui peut être conjurée par des éditions successives, doit sourire à la science; car, pour que des œuvres soient ainsi menacées de vieillir, il faut que l'histoire fasse dans tous les sens de vrais progrès. C'est ainsi que les sujets antiques, toujours repris, en sont arrivés à donner à la statuaire et à la littérature des chefs-d'œuvre.

Certes, notre histoire est de mieux en mieux connue, et maint élève de rhétorique en sait aujourd'hui plus que tel de nos historiens d'avant 1830. Mais que de fois nos publicistes même n'en montrent-ils pas une connaissance superficielle! J'ai dû récemment, au nom d'un jury, le reprocher à plusieurs. Je ne parle ni des étourderies de plume, ni des sophismes de parti : quand Joly publia son drame sur Jacques d'Artevelde, un feuilletoniste lui reprocha de ne pas avoir fait mourir son héros à Roosebeke. Quand Weustenraad publia son drame sur Warfusée, il constata des ignorances historiques qu'il n'avait pas prévues en mettant en scène pour les Liégeois une page de l'histoire de Liége. Enfin, cette année, en 1880, un journaliste, qui tient un crayon fin et ferme, disait que nous n'avons guère d'historiens, et en citait au hasard, sans choix. Je parle des anachronismes d'idée, des tons faux, contraires à l'esprit des époques ou des hommes

dont on s'occupe, et qu'on trouve chez la plupart de nos écrivains. Nous ne nous sommes pas encore assimilé suffisamment le génie de notre histoire.

La philosophie a moins gagné dans le public, mais elle se transforme chez les spécialistes, de Van Meenen à M. Delbœuf, nous l'avons vu, et les études devront marcher avec elle.

J'ai montré les progrès moraux de la presse depuis 1830. Quelques détails peuvent être ajoutés au tableau.

Lorsque, en 1843, M. Malou fit la statistique des journaux belges, après avoir constaté qu'il n'est aucun pays sur le continent où la presse jouisse d'une liberté plus grande qu'en Belgique, il établit les chiffres suivants : En 1830, il y avait 34 journaux, dont le plus répandu n'avait pas 1,600 abonnés et qui tous ensemble s'adressaient à moins de 22,000 clients. En 1839, le chiffre s'élève à 64 feuilles et à 26,500 abonnés. En 1843, il y en avait 129, réunissant 38,000 souscripteurs. Le timbre est aboli en 1848 ; les journaux agrandissent leur format et l'on voit apparaître le petit journal. En 1874, d'après la *Patria belgica*, il y avait 347 journaux, dont 68 quotidiens, 244 hebdomadaires, le reste paraissant deux ou trois fois par semaine. Quant à leur clientèle, un seul fait en donnera une idée. Notre prospectus a été distribué par *l'Etoile belge*, dont le tirage quotidien dépasse 80,000 numéros. Ce journal, à lui seul, a aujourd'hui quatre fois plus d'abonnés que les 34 feuilles publiques de 1830 et les 64 de 1839. J'ai indiqué l'action des revues ; on sait que plusieurs ont dû cesser de paraître, les unes faute de rédaction suffisante ou convenable, les autres faute d'abonnés. Leur budget serait difficile à noter. Il en est une qui nous a donné le sien. Le *Trésor national* paraissait tous les trois mois, pratiquait la liberté des opinions, s'occupait spécialement d'études historiques, sans négliger le reste, avait ses rédacteurs pour abonnés, mais payait leur rédaction. Après deux années, il cessa de paraître et donna son bilan. Les 8 volumes avaient coûté 10,242 fr. 09 c. d'impression, les droits d'auteur s'étaient élevés à 4,537 fr. 20 c. ; les souscriptions n'avaient produit que 4,982 francs. Déficit : 9,797 fr. 29 c.

Quand la *Revue trimestrielle* reprit le même système, elle ne paya point ses rédacteurs, mais leur donna (ils étaient plus de cent) l'abonnement gratuit, fit ses frais et fut remplacée, sans publier son bilan. La *Revue de Belgique* eut le même sort pendant les quatre premières années, sans avoir recours à des subsides officiels. Depuis qu'elle a donné plus de place à la politique, son succès n'a fait que croître. Après le triomphe électoral du libéralisme en 1847, la *Revue nationale* cessa de paraître. La *Revue de Belgique* survit aux élections de 1878. Je n'ai pas à donner son bilan, mais il ne sera pas indiscret de dire que les modiques droits d'auteur qu'elle a payés pendant les dernières années sont supérieurs à ceux dont le *Trésor national* a publié le chiffre et qu'elle a, en outre, produit quelques dividendes.

Les revues catholiques offrent la même gradation, plus marquée pour les revues que pour les journaux.

L'économie politique, comme la presse, a eu des effets politiques. L'œuvre économique de M. Frère, qui va de la réforme postale au crédit communal, de l'abolition des octrois et de l'impôt sur les successions directes à l'impôt du sel, est un de ces résultats d'ensemble comme un homme d'Etat peut déjà en demander ou en imposer à l'opinion. Il est dû aux intérêts industriels, à la science économique, au talent du Ministre et aussi au progrès des connaissances. Cette science n'a pas été négligée et son enseignement a marché. Mais le public bourgeois lit superficiellement et n'étudie point. Il s'intéresse à ces questions comme à la cote de la bourse, marquant la confiance ou la crainte; il n'y cherche pas l'aliment de sa pensée ni une règle de conduite.

Les livres de M. Léon d'Andrimont, de M. Laurent, de vingt autres constatent une autre série d'efforts et de résultats. De 1830 à 1848, les tendances sociales parurent inoffensives. Bientôt elles devinrent suspectes. Elles le sont encore aujourd'hui. « Le régime actuel n'est pas juste, disait récemment M. de Laveleye ; si la bourgeoisie en était convaincue, les réformes préviendraient les révolutions. » M. Laurent dit de même : « A moins que les classes dirigeantes ne prennent en mains la cause des ouvriers, le mouvement anarchique aura

le dessus », et M. Thonissen signerait ces lignes. Mais la bourgeoisie n'est ni convaincue, ni instruite; les classes dirigeantes ne prennent pas en mains la cause du peuple. M. Laurent lui-même ne parle ainsi que parce qu'il redoute et condamne, parfois avec outrage, non seulement le mouvement anarchique, mais aussi les idées socialistes, et M. de Laveleye a plus de lecteurs en Suède et en Italie que dans son pays. Un autre fait, des plus déplorables, c'est que l'œuvre de la bourgeoisie est suspecte aux masses et que, si le peuple veut prendre lui-même en mains sa cause, la bourgeoisie s'effraie. On ne peut vouloir cependant qu'il montre du premier jour le maniement des idées et des intérêts avec tous les ménagements de l'opportunisme! Ce n'est ni dans la littérature ni dans la science qu'on peut classer ces premiers remuements des masses vers un meilleur état social, mais les organes de la politique de suspicion et d'alarme y sont-ils davantage? Nos meilleurs écrivains, ceux qui sont le plus dans la science et dans l'art, disent avec Labruyère : « Faut-il opter? Je ne balance pas, je suis du peuple. » Consultez-les, consultez ceux qui se sont essayés ou compromis à servir la démocratie : ils ne sont pas loin du découragement; tous leurs efforts n'ont guère rien changé à une situation où l'antagonisme s'accentue chaque jour. Heureusement, ils connaissent la fécondité, si tardive qu'elle soit, des idées, et ils comptent sur la force des choses civilisées.

On aurait bien cependant quelques motifs de s'en remettre aux intéressés et de se confier au principe du « self help ». Un seul fait prouvera que les ouvriers ne sont ni si aveugles, ni si ignorants. En septembre 1865, la section d'économie politique du Congrès des sciences sociales, qui se tenait à Gand, s'alarma d'une agitation produite dans les sociétés ouvrières du pays. Un philanthrope liégeois avait eu l'idée, à peu près semblable à celle que veut faire prévaloir en Allemagne le prince-chancelier, d'assurer, par l'impôt, des pensions aux travailleurs; il avait exposé son projet à l'Association typographique de Bruxelles, et toutes les sociétés de secours mutuels, de coopération, de maintien de salaire en avaient été saisies. On aurait pu rassurer les économistes de France et

d'Allemagne venus à Gand. J'eus la faveur, avec M. Haeck, d'assister au Congrès des délégués des associations ouvrières, venant à Bruxelles rendre compte, à huis clos, du résultat des délibérations de leurs membres. C'était au temple des Augustins. Nous vîmes défiler d'abord chaque groupe allant au bureau déposer ses pouvoirs et indiquer le chiffre d'associés qu'il représentait. Le total fait, ce ne fut pas sans émotion qu'on apprit que nous avions vu passer les mandataires de plus de 30,000 ouvriers. Ce fut bien autre chose quand on entendit les rapports officiels. Chaque orateur qui se levait se prononçait contre le projet; les uns au nom de la dignité de l'ouvrier, faite de liberté et d'égalité et répugnant à l'immixtion de l'Etat : « Le gouvernement doit à l'ouvrier ce qu'il doit à tout citoyen, rien de plus, rien de moins; » les autres au nom de l'émancipation du peuple par lui-même; d'autres au nom de la science économique. Les patrons obligés de la proposition furent presque seuls à l'appuyer, et ce que la convocation appelait « l'aide permanente à la vieillesse et à l'infirmité » fut rejeté dans les cartons des utopies autoritaires.

La contre-partie ne manqua pas à cet événement ; le Congrès ayant accepté de nommer une commission mixte d'ouvriers et de bourgeois, pour ne pas rester sur un vote négatif, cette commission ne put rien produire.

La création d'une Belgique indépendante a occupé l'Europe dès les premiers jours de 1830. C'était à la fois une infraction aux traités de 1815, où la paix était intéressée, et un essai de régime constitutionnel, qui intéressait la liberté. Que de fois n'est-on pas venu en Belgique consulter nos archives, étudier une institution, constater un progrès! C'est ici qu'on a pu visiter des villages ouvriers avant Mulhouse, voyager sur le premier chemin de fer du continent, essayer le premier télégraphe; ici que Lyell a rencontré l'homme fossile, sans oser croire, pendant dix ans, à la science de Schmerling; que Schultze-Delitsch a vu réussir la première banque de mutualité ; que l'Italie, l'Angleterre, la France et l'Allemagne ont trouvé l'exemple de la *Ligue de l'Enseignement*. Nos réformes économiques ont fait l'objet de nombreuses études, d'émula-

tions fécondes, d'imitations utiles. C'est ici que Motley a écrit son histoire du XVIe siècle, Edgar Quinet son *Marnix*, Warnkœnig son *Histoire de Flandre*, M. et Mme Duringfels leurs études sur la Belgique. Notre liberté d'enseignement, notre Banque nationale, notre *Union du Crédit*, notre Crédit communal, nos luttes politiques n'ont pas cessé d'attirer l'attention des peuples, travaillés des mêmes crises et d'aspirations semblables. Il est bien naturel que les livres relatifs à ces objets se soient répandus et, pour mieux se répandre, aient été traduits. L'esprit de parti est le plus prompt véhicule des relations internationales; dès 1818 et 1826, De Potter était traduit en Allemagne et en Angleterre (*la Vie de Ricci*), contrefait deux fois en France (*Ricci* et l'*Histoire des Conciles*). Après 1830, on traduit en Hollande ses *Souvenirs personnels sur la révolution;* en Italie, sa brochure *De la révolution à faire d'après l'expérience des révolutions avortées* (1831), et en 1856, Ausonio Franchi, le Kant italien, traduisait son *Résumé de l'histoire du christianisme.* De Potter a eu son heure d'influence en Europe, où elle a duré plus longtemps qu'en Belgique.

Les œuvres de M. de Laveleye qui ont le plus de traductions sont aussi des œuvres de politique anticléricale : *le Parti clérical en Belgique* en a deux (en hollandais et en allemand); *l'Avenir religieux des peuples civilisés* en a partout (Allemagne, Suède, Espagne, Portugal, Grèce). *Le Protestantisme et le catholicisme,* grâce à l'intérêt protestant, dépasse la douzaine. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne la Suède, la Pologne, les Tchèques, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Hongrie, les États-Unis, le Chili et les Portugais d'Amérique ont pu lire ce manifeste dans leur langue.

Dans un sens opposé, l'*Examen de la vie de Jésus de M. Renan*, publié par M. le chanoine Lamy, un orientaliste savant, a été traduit pour les catholiques d'Allemagne; le *Pourquoi l'on ne croit pas,* de Mgr Laforet, en Allemagne, en Angleterre et en Amérique.

De Potter ni M. de Laveleye ne vont jusqu'à la *libre-pensée.* Quand un éditeur de Milan essaya en Italie une première traduction de Dom Jacobus, qu'il dut dater de Genève (*Roma*

e la Famiglia), il s'arrêta au premier volume, sans que l'auteur ait pu savoir si son analyse radicale des principes du christianisme était trop hardie pour les lecteurs italiens ou si l'expérience n'avait pu être suivie à cause de la faillite de l'éditeur.

Le besoin d'informations et d'exemples est un autre mobile. Je ne puis renseigner que : le livre de M. Lebon sur l'*Enseignement,* mis en espagnol, au Chili ; *Une visite aux églises rationalistes de Londres*, de M. le comte Goblet d'Alviella, traduit à Boston, d'après la *Revue des Deux-Mondes;* les *Conférences sur l'épargne dans les écoles*, par M. Laurent, traduites en Hongrie, en Roumanie, en Italie « et jusque dans une île de l'Océanie », nous apprend l'auteur, qui ajoute : « On m'annonce une traduction russe et une traduction espagnole. » L'intérêt qu'on porte de nos jours à l'enseignement est si général que j'ai retrouvé une analyse présentée dans la *Revue britannique* des travaux de notre *Ligue de l'Enseignement* et du *Denier des Écoles*, en vue de la création de l'*Ecole modèle* de Bruxelles, reproduite dans une revue catholique du Canada, à Québec.

Plusieurs mémoires de M. Plateau sur *la Lumière et l'irradiation,* traduits en allemand, et ses *Recherches d'équilibre d'une masse liquide soustraite à la pesanteur,* traduites en Angleterre et en Amérique; quatre mémoires de M. De Koninck, traduits en anglais; des travaux spéciaux, comme les *Considérations sur la tactique de l'infanterie*, par M. le général Renard, traduites en allemand, et plusieurs œuvres de M. le colonel Wauwermans traduites en Hollande, en Danemark, en Italie, en Russie, — comme l'*Afrique centrale*, de M. Banning, traduite en Angleterre, ou *Sahara et Laponie*, de M. Goblet d'Alviella, en Angleterre et en Pologne,— comme le *Manuel d'histoire et de géographie ancienne* de Borgnet (en Italie) ou l'introduction de Baron à l'*Histoire ancienne* de Heeren, introduction traduite en italien en 1856, ou les études de M. Gantrelle sur l'*Agricola* de Tacite (en allemand), ou l'*Histoire du sol de l'Europe,* de M. Houzeau (en allemand), témoignent au dehors de notre activité scientifique.

Quetelet a été traduit souvent; l'*Astronomie populaire*, en

Flandre, en Hollande, en Italie; la *Position de physique*, la *Théorie des probabilités appliquée aux sciences morales et politiques*, les *Instructions populaires sur le calcul des probabilités*, en Angleterre; *Du système social et des lois qui le régissent*, en Allemagne. Deux traductions de sa grande œuvre, la *Physique sociale*, en Allemagne (1838) et en Angleterre (1841), attestent l'intérêt que de telles créations conservent en Europe.

L'*Histoire secrète du gouvernement autrichien* et l'*Histoire de la politique autrichienne depuis Marie-Thérèse*, d'un Belge habitant Paris, M. Alfr. Michiels, intéressaient la politique européenne; la dernière a été traduite en plusieurs langues, dit une biographie, et la première a eu des traductions en Allemagne, en Hollande et en Angleterre.

Les plus traduits de nos écrivains sont un philosophe et un économiste : MM. de Laveleye et Tiberghien.

Non seulement l'*Économie rurale de la Belgique et de la Néerlande* a été deux fois traduite en flamand, ainsi que l'*Économie rurale de la Lombardie et de la Suisse* en portugais, les *Causes de guerre* à Londres, la *Monnaie bimétallique* à New-York et en Allemagne, et l'*Instruction du peuple* en Hollande et en Suède; mais des ouvrages plus socialistes, comme les *Tendances nouvelles de l'économie politique*, ont été traduits à Leipzig, le *Congrès des socialistes de la chaire*, à Padoue; et plus M. de Laveleye avance, plus l'Europe s'empare de ses œuvres : la *Propriété* a déjà quatre traductions, en Angleterre, en Allemagne et en Danemark. Quand il rencontra en Italie le représentant de la Turquie en Angleterre, Turkan-bey avait lu ses œuvres, et il n'est pas rare que les journaux des deux mondes en citent des passages.

On a commencé en Espagne la traduction de l'*Histoire de l'humanité*, de M. Laurent, et l'œuvre de M. Tiberghien y est traduite presque en entier. Dans un temps où la philosophie semble absorbée par les questions sociales ou bornée à des théories passionnées ou attirée par la science expérimentale, il n'y aurait pas lieu de se plaindre si des œuvres d'école, écrites dans une langue aussi universelle que le français, n'étaient l'objet d'aucune traduction, lorsqu'on n'a, que je

sache, traduit ni Lamennais, ni Cousin, ni Renouvier. Ce qui étonne, au contraire, ce qui honore un philosophe, c'est de voir un corps universitaire d'un pays étranger faire servir ses œuvres au progrès des études et des idées. Le *Traité de l'infini créé*, les *Éléments de philosophie morale*, les *Etudes sur la religion*, les *Etudes de philosophie et d'enseignement*, les *Commandements de l'humanité*, l'*Introduction à la philosophie et préparation à la métaphysique*, l'*Essai théorique et historique sur la génération des connaissances humaines* ont eu en Espagne des traducteurs, quelquefois deux pour un livre, ou deux éditions pour la même version. On peut imaginer quelle influence cette série de dix à douze volumes de philosophie, œuvre d'une vie entière, suppose sur les études supérieures et les générations libérales. M. Tiberghien trouve en Espagne ce qui lui a échappé en Belgique : il fait école et rien ne manque à son succès, pas même la persécution. Le système de Krause, négligé en Allemagne, inoffensif en Belgique, introduit en Espagne par le recteur de l'Université centrale de Madrid, M. Del Rio, en avait été déjà expulsé une fois momentanément avec lui, lorsque, à l'avènement du roi Alphonse, un assez grand nombre de professeurs de cette école furent suspendus. Alors, c'est à notre exemple qu'ils eurent recours pour fonder à Madrid une université libre et faire le premier pas vers l'indépendance de la science. Darwin et Tyndal en furent nommés professeurs honoraires, et M. Tiberghien partagea avec eux ce titre. L'honneur en rejaillit sur la Belgique, qui ne s'en doute guère, sur l'Université libre, qui ne l'ignore pas; il ne peut remonter à l'Académie de Belgique, que j'ai instruite de ces faits et qui longtemps y a attaché trop peu de prix.

L'honneur que M. J. Van Praet obtint pour son premier volume d'*Essais sur l'histoire politique des derniers siècles*, traduit en Angleterre, remonte à l'œuvre et à l'homme plus qu'à son sujet, et l'écrivain doit en prendre la plus grande part. Un de nos journalistes a fait, à propos de ce livre, des remarques qui ne seront pas ici hors de propos :

« La Belgique a beaucoup de qualités solides, a dit M. Gustave Frédérix. Il lui manque une qualité brillante, le goût et

l'amour des choses de l'esprit. Écrire en artiste, écrire en manœuvre, pour notre public, c'est un même métier... Aussi nos hommes considérables restent-ils soigneusement étrangers à la littérature... En haut comme en bas, dans la foule comme dans ceux qui la dirigent, partout même indifférence pour ceux qui s'efforcent d'avoir, sur les questions d'art, d'histoire ou de morale, quelques idées personnelles et de les exprimer sous une forme personnelle. On n'est pas moins hostile aux écrivains qu'aux écrivailleurs. On les enveloppe tous du même silence et on ne sépare pas ce qu'on n'est pas capable de séparer... Qu'ils usent (les littérateurs belges) de la plume comme d'un outil précieux, propre aux labeurs puissants et aux broderies délicates, ou qu'ils en usent comme d'un ustensile vulgaire et lourd, leur rôle est pareil et leur influence la même... »

Cet état des esprits étant donné, le succès doit compter avant tout, en haut comme en bas, pour ceux qui ne savent pas séparer le talent de ses apparences, et dès lors il peut s'acquérir par le savoir-faire de l'homme plus que par la valeur des œuvres. Que d'exemples on en a vus déjà dans ce livre! Mais l'auteur ne parle ainsi que parce qu'il peut constater dans l'œuvre de M. Van Praet un succès mérité; et si le nom de l'auteur entre pour quelque chose dans cette récipiscence du public, on n'en doit que plus féliciter des écrivains qui font servir une haute position à répandre dans leur pays l'amour des choses de l'esprit.

Enfin, nos savants ne sont pas seuls à être admis à l'Institut de France. Pendant que les Van Mons, les Schwann, les Staes, les Plateau, les Van Beneden sont membres de l'Académie des sciences, que De Keyser, Geefs, Wappers, Gallait, Simonis, De Winne, Gevaert, Guffens et Sweerts, de l'Académie des beaux-arts ; l'Académie des inscriptions a ouvert ses portes à Reiffenberg, à Roulez, à Polain, et la section des sciences morales et politiques, après Quetelet et Ducpetiaux, compte parmi ses correspondants, MM. Gachard et Kervyn, Thonissen et de Molinari, Périn et de Laveleye.

Il ressort de ce premier ensemble d'échanges littéraires un fait général : la petite Belgique de 1830 s'est placée en plein cosmopolitisme. Dans toutes les sciences historiques et

sociales, elle a pris soin de ne négliger aucune lumière de l'extérieur et a produit elle-même des œuvres lumineuses que l'Europe et l'Amérique ne veulent pas ignorer. Si les deux mondes connaissent ses peintres et ses musiciens, si l'Europe a adopté plusieurs de ses artistes, quelques-uns de ses opéras, un grand nombre de ses exécutants, beaucoup de ses tableaux, on y connaît aussi, tantôt un écrivain, tantôt l'autre : Quetelet et Brialmont en Angleterre plus qu'ailleurs, De Potter en France, Laurent et Thonissen en Allemagne, Tiberghien en Espagne, de Laveleye dans le monde entier. Que peut-on demander de plus à un petit pays? Il n'a pas dépendu de ses principaux écrivains que la Belgique officielle eût plus de confiance dans la démocratie et fît une meilleure place au peuple.

Pour cette partie des belles-lettres, l'idée importe plus que l'art, la méthode prime le style, et j'ai dû caractériser surtout les recherches, les procédés, les résultats, les influences. Si l'on étudie les traits généraux de cette activité, en faisant abstraction des problèmes qui touchent à la profession littéraire, on peut y remarquer deux tendances. Petit pays libre, notre intérêt à l'extérieur est la paix par le progrès des sciences sociales et par la neutralité : aussi, un cosmopolitisme loyal et un esprit bourgeois, sensible comme un thermomètre, forment le fond de notre caractère; les Belges veulent rester neutres, inoffensifs, civilisés, dans l'organisation officielle de l'Europe, et entrer à pas lents dans cette famille idéale de l'avenir qu'on peut déjà rêver pour elle. A l'intérieur, pays bourgeois, notre intérêt capital est la paix des classes; aussi, la peur des excès nous domine, la recherche des idées doit nous être présentée sans danger, et nous ne voulons nous essayer qu'à bon escient aux progrès économiques qui peuvent faire la transition de la bourgeoisie libre à la démocratie naissante. Mais notre histoire nous y porte et nous donne de fortes leçons, nos philosophes et nos économistes nous y préparent, la science nous offre ses méthodes certaines. Les écrivains, habitués à aller droit aux idées, sont moins sensibles aux épouvantails; nos meilleurs marchent sans crainte au progrès et préparent les transformations utiles; s'ils ne sont pas révolutionnaires, ils sont progres-

sistes. A ce seul prix, nous garderons notre raison d'être et maintiendrons notre individualité.

Cosmopolitisme pacifique, bourgeoisie à visées démocratiques, voilà les deux traits de notre existence intellectuelle telle que l'esquisse la marche des idées dans les sciences morales et politiques. Chaque fois que nous les retrouverons dans les nouveaux genres qu'il nous reste à voir, nous pourrons, en étudiant les caractères artistiques qui y comptent davantage et qui devront nous occuper de plus en plus, reconnaître cette physionomie nationale et ne pas craindre de fourvoyer nos sympathies en les reportant des Quetelet, des Nothomb, des de Gerlache, des Van Praet, des Laurent, des Laveleye, des Houzeau, à des écrivains qui s'appuient sur le cœur du pays pour nous pousser aux progrès des mœurs démocratiques.



SECONDE PARTIE

LA LITTÉRATURE

LIVRE I

LES IDÉES LITTÉRAIRES

CHAPITRE PREMIER

LA LITTÉRATURE EN LANGUE FRANÇAISE

Je n'ai présenté que la moitié du tableau. S'il devait s'arrêter là cependant, si le combat pour la vie intellectuelle cessait faute de combattants, qui pourrait nier que nous n'ayons déjà une littérature, avec ses caractères individuels et généraux, utile au pays, prenant rang au dehors? Il n'y manquerait, aux yeux de bien des gens, que ce superflu des âmes que l'on peut toujours emprunter à de riches voisins. Mais ce qu'on a dit des études classiques est bien plus vrai des lettres nationales : Rien n'est plus utile que ces belles inutilités. Ce sont elles qui forment le goût et les mœurs. Ayez donc du goût sans tremper votre esprit à l'universalité du génie, et soyez une nation sans former vos mœurs à votre génie particulier !

Ce livre aura donc une seconde partie et elle sera aussi riche que l'autre. Je n'ai pu la rédiger d'abord sans atteindre

au double de la première ; il m'a fallu sacrifier bien des pages, en résumer un plus grand nombre, pour me borner à ce qu'on va lire.

La révolution littéraire moderne, qui remonte, comme la révolution politique, à la fin du XVIIIe siècle, ne doit pas s'arrêter à mi-chemin. On veut rendre l'art indépendant et le ramener à la nature. Mais la juste mesure ne se trouve pas tout d'abord : chaque effort va trop loin dans le sens opposé à l'obstacle qu'il brise ; on n'évite le convenu qu'en tombant dans des conventions nouvelles, qui charment, puis fatiguent, et la lutte recommence sur le terrain gagné. Dût-on remettre tout en question, la tendance semble irrésistible : Il faut naturaliser l'art au lieu d'artialiser la nature, comme disait déjà Montaigne. Si l'on s'arrêtait à certains moments pour prendre une vue d'ensemble, on risquerait fort de croire perdus le goût et le bon sens, les mœurs ou la langue, et le triage de la critique devient difficile. Qu'on laisse passer la fièvre d'un jour, se calmer la réaction d'une heure : un pas en avant a été fait ; un progrès, incomplet sans doute, palpite dans le chaos où l'on semble s'être rejeté, et c'est un spectacle magnifique et troublant que donne l'esprit moderne, marchant, dans les lettres comme dans les arts, vers un art toujours plus libre, plus franc, plus personnel : humain.

Nos critiques n'ont jamais manqué de suivre les phases de cette révolution en Europe ; mais, si vertigineux qu'ait été parfois l'entraînement, ils n'ont pas négligé, en étudiant les conditions du progrès général, de rechercher les éléments de notre personnalité. Il y a plus d'un siècle qu'elle était affirmée par le titre même d'une revue. Quand le *Littérateur belgique* parut, en 1775, l'objection était déjà connue : « Un petit-maître lettré condamnait cette feuille, il y a quelques jours, sur son titre. Injuste citoyen, il insultait à sa patrie ! » Et le *Littérateur belgique* invoque Erasme, Grotius, Vésale, Vondel. Un nouveau siècle va s'ouvrir, les élèves de la classe des lettres de l'École centrale de Bruxelles forment une société littéraire qui publie un *Almanach poétique*, en 1800. Vingt-cinq ans après, il paraissait encore, pour reparaître en 1830. Après 1815, des revues sont possibles : l'*Observateur*

(1815-1820), le *Mercure belge* (1817-1821), les *Annales belgiques* (1817-1824), la *Sentinelle* (1817-1824), le *Messager des sciences* (1823), qui dure encore. L'*Observateur* veut qu'on rende à l'histoire nationale « son âme ». Le *Mercure,* dans son premier article, qui est en vers, espère prouver :

Que le bon goût n'est pas étranger, en Belgique.

Un des premiers articles qui suivent est un *Coup d'œil sur le progrès des lettres en Belgique depuis César jusqu'à nos jours.* « On peut admirer Homère, Virgile, le Tasse, Milton, Racine, Bossuet, dit l'auteur en réponse à un nouveau petit-maître, et s'enquérir de l'histoire littéraire de son pays. » En 1830, la « Librairie romantique » essaie d'une *Revue belge.* Puis, après diverses tentatives : *le Bon Génie* (4 volumes), *le Recueil encyclopédique belge* (5 volumes), *l'Artiste* (1 vol.), une « Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature » est créée à Liège ; elle y publie la *Revue belge* (1835-1847). Son secrétaire s'appelle Weustenraad. Là écrivent Polain, A. Borgnet, Ducpetiaux, Visschers, de Decker, Ch. Faider, Mathieu, Et. Hénaux, etc. Dès 1834, J.-B. Nothomb, en complétant son *Essai sur la révolution,* avait fait de la culture des lettres une des conditions de durée du pays : « La Belgique politique est reconstituée, disait-il, la Belgique intellectuelle doit renaître. » La *Revue belge* veut réaliser ce programme : « Dès qu'un pays est admis à prendre rang parmi les États européens, il contracte envers le reste de la grande famille des peuples l'obligation de verser au foyer commun un contingent de lumières, » dit Weustenraad. En 1836, M. Ch. Faider, y reprenant de haut cette recherche des caractères de notre originalité, pose en principe que notre littérature « peut être indépendante et qu'elle doit l'être ». Puis, à Bruxelles, c'est la *Belgique littéraire et industrielle;* à Gand, les *Nouvelles Archives;* à Anvers, le *Polygraphe;* à Tournai, les *Archives tournaisiennes,* etc. Une autre association, créée à Bruxelles pour favoriser les beaux-arts, a aussi son organe, et la *Renaissance* (1839-1854) est autant littéraire qu'artistique.

Quand les partis se dessinent, chacun a ses revues, toutes

ont les mêmes tendances : la *Revue nationale* de P. Devaux (1839-1847) confie à l'histoire et aux lettres « la tâche d'affermir et de féconder la nationalité ». La *Revue de Bruxelles* (1835-1850), d'Ad. Deschamps et M. de Decker, déclare, dans sa préface, qu'il est impossible que la littérature ne revive pas en Belgique avec ses sœurs, l'histoire et la peinture. La *Revue de Belgique,* de Wacken (1846-1850) dit, de même : « Le monument qui consacre et perpétue la nationalité, c'est une littérature. »

Une revue de Gand, la *Flandre libérale*, une revue de Bruxelles, la *Belgique démocratique*, durent peu, durent assez pour affirmer ces mêmes intérêts au nom de la démocratie. Nos éditeurs ne veulent publier ni des séries de contrefaçons françaises, ni des bibliothèques populaires, sans joindre, comme Wouters, au *Trésor historique*, une revue : le *Trésor national* (1842-1844), comme M. Jamar, à ses petits livres, une *Belgique littéraire* (1837), ou un *Album national*, et quand J. Bartels publiera la *Belgique communale* (1847-1848), le but sera toujours le même. « Il importe, disait le *Recueil encyclopédique*, que notre esprit littéraire, comme notre esprit public, ne cesse pas d'être belge. » Quand la *Revue de Belgique* dit : « Mieux vaut choir que déchoir, » le vide qu'elle laissa fut, après plusieurs essais, largement comblé par la *Revue trimestrielle* (1854-1869). « Une revue est presque indispensable dans notre pays; il faut un centre à notre esprit littéraire, « dit Eug. Van Bemmel, pendant que la *Revue générale* (1865), la *Belgique* (1856), le *Spectateur belge* (1857), la *Revue catholique* (1870) accentuent, dans le sens ultramontain, la *Revue de Bruxelles*, qu'ils remplacent. La *Revue trimestrielle* a tenu ce poste pendant quinze années; puis, pour qu'elle devînt mensuelle (1864), je repris à notre ami Wacken son titre : elle s'appelle encore la *Revue de Belgique.*

Le but est toujours le même. Les conditions sont connues. En 1834, Nothomb ne faisait déjà que traduire en principe les traditions de nos écrivains, lorsqu'il disait de la Belgique : « Elle doit rester neutre entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France, n'accepter de ces trois peuples que ce qui peut s'approprier à son génie. »

Lors du centième anniversaire de la fondation de l'Académie, en 1872, M. Thonissen, analysant les travaux de la classe des lettres, ne parlait pas autrement : « Placée entre l'Allemagne et la France, participant du génie de l'une et de l'autre, la Belgique réunit les conditions désirables pour se créer une littérature propre. »

« Mais pour s'approprier ce qui nous convient des littératures, ajoutait Nothomb, il faut les connaître et les juger. » Et il voulait que la Belgique les connût directement : « Les matériaux dont elle a besoin, elle ne doit pas les acquérir de seconde main. Faut-il que la France s'interpose entre elle et l'Allemagne, entre elle et l'Angleterre? » Depuis 1815, nos revues et nos journaux ont rarement négligé ce double travail de vulgarisation et de critique des littératures anciennes et modernes.

Des concours interviennent. Les concours universitaires nous donnent les débuts de plusieurs écrivains. Le même esprit de cosmopolitisme y varie les questions. C'est en 1842, M. Fuerison : la *Théorie du drame;* en 1844, MM. de Laveleye et Van Bemmel : la *Littérature provençale;* en 1851, un long mémoire de M. Ern. Bouvier sur les *Perfectionnements de la langue française au* XVIIe *siècle;* en 1855, tout un livre de M. Alb. Lacroix : *Influence de Shakespeare sur le théâtre français;* en 1858, une *Histoire des traductions françaises d'auteurs grecs et latins* de Fr. Hennebert, etc. En 1872, une thèse de doctorat spécial : *Caton l'Ancien*, marque les débuts de M. Kurth et, en 1875, M. Van der Rest obtient tous les suffrages par une thèse volumineuse : *Platon et Aristote.*

Les concours académiques et autres ont porté, de préférence, sur nos écrivains anciens et ont produit d'intéressants mémoires sur Erasme ou Cats, Comines ou Jean Lemaire, Vondel ou Mirœus. Un surtout, en 1858, avait trait à une question littéraire : l'*Influence de la civilisation sur la poésie.* Il ne fut heureux qu'à demi. Le mémoire couronné donna lieu à une entreprise considérable du lauréat : l'*Histoire générale de la poésie en rapport avec la civilisation.* M. F. Loise l'écrivit par volumes séparés, comprenant l'Orient, les races latines, l'Italie et la France, l'Espagne. L'Académie les accueillit

d'abord dans ses publications (1859-1868). Mais le dernier volume sur l'Allemagne dut paraître ailleurs (1873). Mieux étudié et mieux écrit, ce livre aurait pu donner, pour la poésie, un pendant aux études sur l'humanité de M. Laurent. Ses défauts firent reculer la classe des lettres. Le plus grave reproche que Van Bemmel, MM. Alph. Le Roy et Stecher, dans la presse, et deux jurys de littérature française dans leurs rapports, firent à ce long travail, c'est que l'auteur y a négligé la condition première mise par Nothomb à notre assimilation du génie étranger. Ses matériaux sont pris de seconde main, dit le jury, de troisième main, dit Van Bemmel. Faut-il, répéterait Nothomb, que la France (ou l'Allemagne) s'interpose entre nous et les littératures étrangères?

Les concours de l'Institut de France nous furent plus favorables. M. Kervyn de Lettenhove y obtint en 1856 un second prix pour sa minutieuse étude sur Froissart, et en 1860 une mention honorable y fut décernée à une œuvre philosophique dont j'aurai à parler.

L'histoire littéraire est comme un trait de lumière jeté sur les œuvres contemporaines par les œuvres anciennes. Mais on peut s'éclairer autant, mieux peut-être, sur le vu des œuvres modernes, et cette critique, à son tour, peut former le goût des lecteurs et des auteurs. On ferait une histoire de la littérature moderne en réunissant les articles de nos écrivains. Il n'est guère d'auteur marquant et d'œuvre saillante qui n'ait été, au passage, l'objet d'une analyse, d'une critique, parfois d'une traduction, faites pour le public belge. On verrait passer tour à tour, dans ce panthéon ou devant ce tribunal, les plus célèbres et les plus oubliés.

Pour la France, il ne serait pas possible de citer les œuvres, les écrivains et leurs critiques. Lesbroussart, Froment, Raoul, Baron, Van Hulst en suivent la littérature avec le sentiment classique; M. Alvin s'éprend de Soumet, Reyntiens de Lacordaire; Alex. Wauquière en étudie les poètes ouvriers, M. Fuerison les romanciers sceptiques; Robin sonne les fanfares du romantisme ; M. Lacroix oppose Shakspeare à Ponsard; nos revues, nos journaux tiennent le public au

courant de ce qui sort des presses françaises, tantôt en exagérant l'engouement jusqu'à l'outrage à nos écrivains, ou le sentiment national jusqu'à l'injustice par les étrangers; tantôt pour nous venger d'attaques inconsidérées; quelquefois pour étudier, en dehors de toute autre préoccupation, un philosophe, un historien, un poète.

Nothomb avait dit aussi : « L'irruption de l'esprit français pourrait retarder d'un quart de siècle notre avènement littéraire, » et, en 1852, Th. Olivier, dans un petit livre d'analyse serrée sur *la Littérature française en Belgique*, cherchant les caractères de la « pensée belge », concluait à l'obligation d'exprimer notre jugement sur les œuvres de la France : « jugement qui doit quelquefois être sévère ». Dès 1815, nos critiques pensaient ainsi et des Français, proscrits ou fixés en Belgique, donnaient le ton. Quand Raoul affirme que le goût ne nous est pas étranger, c'est à la fin d'une satire contre des célébrités françaises « qui ne font que paraître » : les Wailly, les Bouvet, les Alissan et « ce fier Népomucène », dont la *Panhypocrisiade* allait faire l'objet de plusieurs articles, verbeux et réfléchis, de Lesbroussart. Le romantisme apparaît : « On n'en voyait que les défauts », sans doute pour prémunir nos écrivains. Quetelet le dit, dans sa notice nécrologique sur Raoul, à propos de l'*Anti-Hugo* que cet écrivain publia avant de mourir, pour donner à ses élèves « une dernière leçon, ou plutôt un dernier adieu ». Ce genre de critique, par le menu, des idées et de la langue, a bien vieilli depuis 1844. Mais il fut et il sera toujours difficile de résister au charme des œuvres qui séduisent la France et souvent l'Europe. On y cèdera en les étudiant.

Mathieu, dans la préface de ses *Passe-temps poétiques*, avait parodié le style romantique, mais le volume contenait une poésie, adressée à Sainte-Beuve, pleine d'éloges pour tous les poètes de l'école nouvelle. En 1855, la réaction de Raoul a un écho dans les *Recontemplations*, dont l'auteur, M. Alvin, est aussi d'origine française et grand admirateur de celui qu'on a appellé souvent le Victor Hugo de la Belgique.

Le romantisme l'avait emporté depuis longtemps. Alors, pour ne pas s'en tenir aux livres de V. Joly et F. Bogaerts

contre le *Juif errant* d'Eugène Sue, ou à des brochures de parti, c'est en France qu'il faut chercher une œuvre de critique approfondie sur la littérature. M. Alfr. Michiels, né à Rome, en 1813, d'un père anversois, débute en 1836 par des *Études sur l'Allemagne*, qui deviennent deux volumes en 1839. Les polémiques que ce livre soulève l'amènent à faire une *Histoire des idées littéraires en France*, qui, toujours continuée et renforcée, a quatre éditions, de 1843 à 1863. Formé à l'esthétique par les penseurs allemands, dont il retrouve les idées sur le sublime dans le livre inconnu d'un précurseur de Kant ignoré : Silvain; formé au style dans les romantiques européens, l'auteur croit à la philosophie de l'art autant qu'à son indépendance. Dans son premier ouvrage, il a donné une théorie du goût; dans le second, il conseille l'abandon de l'art instinctif et de la critique de sentiment en faveur de la science des lois du beau. Selon lui, la foule, avec sa répugnance pour les études sérieuses, rend le jeu trop facile aux auteurs et aux critiques : « Pourquoi, dit-elle, soumettrais-je à une pénible analyse les chefs-d'œuvre qui m'amusent? » Pour réagir, l'auteur arrive à faire l'histoire de la critique en France; c'est toute une histoire de la littérature qu'il fait, au point de vue des idées qui y ont présidé. Nul n'échappe à son investigation systématique. Il voit les lettres conquérir l'indépendance, il y applaudit et n'a pas assez de sévérité contre tout reste de classicisme qui s'y oppose. Ses joies sont de convaincre Gustave Planche d'ignorance, M. Nisard d'idées fausses, Ponsart de platitude. Mais ceux qui, servant le progrès, le servent mal, offensent davantage le critique; rarement on a appliqué avec plus d'aplomb le *quot libras* aux chefs d'école : à « l'étourderie » de Villemain, au manque de sens critique d'Edgar Quinet, et surtout, partout, sans cesse, à Sainte-Beuve; et le réquisitoire remonte à la France, où « les auteurs qui ont compris l'art n'ont jamais été compris par la nation ».

Des préfaces aux œuvres de Regnard et de Desportes, des *Souvenirs d'Angleterre* continuent la même lutte de la théorie romantique contre le sentiment et la routine. Maints pamphlets y mêlent des coups de boutoir et des accusations de plagiat, puis des éditions nouvelles doublent l'œuvre du polé-

miste. Quand M. Bénard traduit l'*Esthétique* de Hegel, Barni celle de Kant; lorsque le cours de Jouffroi est retrouvé, que Toepfer publie son *Essai sur le beau,* et surtout quand un concours donne à MM. Lévêque, Voituron et Chaignet l'occasion d'écrire la *Science du beau,* le lutteur triomphe; il salue dans cette séance de l'Institut une « fête du progrès ».

En étudiant le livre couronné de M. Lévêque, M. Michiels n'avait donné qu'une mention banale à la *Science du beau* de M. Voituron, 1862. S'il avait lu ce livre, il aurait pu « fêter le progrès » en Belgique comme en France. Au dire du rapporteur, M. Voituron a un talent métaphysique : « Il expose les principes et ne s'en écarte pas. » Le livre de M. Lévêque « ne forme pas un ensemble nouveau, » disait la *Revue des Deux-Mondes,* tandis que M. Wagener, dans le *Journal de Gand,* signalait le livre de M. Voituron comme une révélation. Nous pouvons y voir une de ces œuvres hors de portée de la plupart des lecteurs, que même la netteté du style et de belles pages sur le sublime ne font pas lire, qui dans notre pays honorent l'auteur plus qu'elles ne servent au public, aux écrivains et aux critiques, et dont le succès, trop faible pour porter le philosophe à produire, suffit pour qu'il ne change pas de genre.

La même année, un écrivain français, M. Alex. Weill, apportait à Bruxelles la question de la morale dans l'art. C'était dans le premier congrès de l'*Association pour le progrès des sciences sociales.* Sainte-Beuve, une fois dans sa vie, par passion contre Villemain, qu'il appelait le plus méchant singe qui existe, avait abordé ce point délicat : « Le défaut de caractère, avait-il dit, se sent jusque dans le talent même et dans l'effet qu'il produit à la longue... La science morale y gagnera. Nous allons là fatalement. » Le débat s'engagea vivement dans le congrès, fut repris l'année suivante à Gand, aboutit à un concours, où sur quatorze mémoires quatre obtinrent une mention. Tous quatre étaient d'auteurs belges. Le premier prix ne fut pas donné, le second fut décerné à Th. Olivier, médecin à Tournai. Dans une brochure antérieure, l'auteur avait cherché les moyens de « forger solidement le mécanisme de la critique ». Ici, il croit nécessaire

pour le littérateur, sans négliger l'inspiration, de « raisonner fortement l'emploi de ses puissances », et il subordonne à la question sociale le problème de l'alliance de l'art et de la démocratie. Ce point de vue amène le lauréat à négliger le côté artistique, pour s'en remettre à une discipline rigoureuse de l'esprit, qui lui fait regarder assez naïvement, en ceci comme il l'avait fait pour la Belgique, les académies comme « le plus puissant des remèdes sociaux ». Ce qui lui a valu le prix, c'est la fermeté de système et la rigueur d'une analyse faite en théorie et sans application à des œuvres littéraires. L'école de Kant se reconnaît à ces qualités solides, un peu abstraites, nullement blessantes. Le procédé, conseillé une fois par Sainte-Beuve, n'était pas de ceux dont un jury pût accepter la responsabilité. Le rapporteur crut même devoir prendre la défense d'un grand écrivain, « de cet homme en qui le caractère est à la hauteur du talent ».

Un des trois auteurs qui obtinrent une mention honorable a gardé en portefeuille son mémoire, dont le rapporteur fait un grand éloge. Il n'y a pas d'indiscrétion à le nommer, car son nom doit faire regretter que l'œuvre n'ait point paru : c'est M. Voituron. Les deux autres ont publié leur travail longtemps après le concours, sans y faire allusion et sans la moindre arrière-pensée d'en appeler au public. Ce sont E. Van Bemmel et Ch. Potvin. « Ni Alceste ni Philinte, » cette épigraphe indique la position prise par le premier dans son court mémoire, publié en 1866. C'est une revendication de la liberté, un acte de foi, fait en critique autant qu'en démocrate, dans la raison et ses progrès, un bill de confiance accordé à notre siècle de révolution, qui marque une des étapes, fortes et difficiles, de l'humanité. L'auteur lui a donné, dans la *Revue trimestrielle,* son meilleur titre : *Introduction à l'histoire de la littérature française au* XIXe *siècle.* L'autre mémoire, publié en 1873 seulement, est tout un livre. L'auteur, qui serait plutôt Alceste, l'a intitulé : *De la corruption littéraire en France.* Le titre donné à un essai d'étude pareille, publié dix ans auparavant, en marquait la tendance : *Au delà du romantisme.* On pourrait s'étonner qu'après l'avoir combattu si aigrement, le jury lui ait accordé une distinction.

Van Bemmel et Gravrand y ont vu « presque un pamphlet dans la grande manière de Proudhon». (*Patria Belgica.*) L'auteur compare les œuvres modernes qui ont été accusées d'immoralité à des œuvres à l'abri de toute accusation, traitées ailleurs sur des sujets semblables, même dans l'Inde et en Chine : il lui semblait que, plus les termes de la comparaison seraient éloignés, moins elle serait blessante. Selon le vœu d'Olivier, il est sévère, mais des journaux français signalèrent ce livre, dans des partis opposés, comme d'un « ami de la France » (*le Phare de la Loire* et *le Pays*), ou comme un « signe de renaissance intellectuelle » (*l'Evénement*). *Le Siècle,* trouvant l'auteur « furieusement en colère », lui accordait « de très grand cœur le droit de cité », et la *Revue britannique* le louait à deux reprises, tandis qu'en Europe on faisait servir ce livre à la réaction contre le monopole du répertoire dramatique français. Si j'avais à le refaire, j'en changerais en partie le plan, j'y ajouterais assez d'exemples tirés des littératures étrangères pour mettre la France hors de cause et hors du titre, et je tâcherais de justifier plus amplement le sous-titre : *Études de littérature comparée sur les conditions morales de l'art.*

Après 1830, Sainte-Beuve avait été appelé à la chaire de littérature française dans l'université de Liège, et Mathieu l'avait salué comme l'ami de V. Hugo et du romantisme. Il avait accepté et n'était pas venu. Après 1848, ayant abandonné le romantisme contraire à sa nature, fuyant une révolution contraire à ses intérêts, il accepta, vint, fut assez mal accueilli par la presse démocratique et ne resta à Liège qu'une année. Mais son nouvel esprit de critique ne devait pas tarder à rentrer à Bruxelles, en vainqueur, dans le feuilleton d'un grand journal.

Le feuilletoniste de l'*Indépendance belge* parle à la France autant qu'à la Belgique. Quand Olivier demande un jugement quelquefois sévère sur les œuvres françaises, il a soin d'ajouter que « l'expression doit en être délicate ». M. Gust. Frederix juge délicatement les écrivains français. Son maître est Sainte-Beuve, qu'il va jusqu'à nommer le Saint-Simon de l'art au XIXe siècle. Nul de nos critiques n'a paru

plus engoué de la littérature française ; mais, dans cette limite de prédilection raisonnée, nul, si l'on regarde au fond, n'est plus libre dans ses appréciations. Le Liégeois va bien en lui jusqu'au Parisien ; mais la curiosité du vrai, la recherche parfois minutieuse de la ressemblance, et aussi la causticité du trait l'emportent, et je garde dans la mémoire bien des hardiesses à percer à jour de grands personnages ou des œuvres de marque. L'école de critique qui croit au développement libre du sentiment artistique personnel est bien à sa place dans le journalisme, fait pour des lecteurs qui ne veulent pas soumettre ce qui les amuse à une pénible analyse. L'art, d'après elle, étant subjectif, noter le tempérament de chaque écrivain, en des analyses subtiles, lui suffit ; elle veut se borner au portrait de ceux qui cherchent le beau avec le flair de l'instinct et le succès du talent, dans un milieu favorable « qui n'a toute sa distinction et toute sa facilité qu'à Paris ». Une des paroles de notre critique me revenait tout à l'heure à l'esprit, car elle est hardie et elle contraste avec le sentiment du rapport du concours sur la moralité littéraire. « Combien connaissons-nous de ces gens célèbres dont le talent est hors de doute, mais dont il semble convenu que le caractère ne sera jamais dévoilé? » Dévoiler le caractère, Sainte-Beuve l'a fait une fois, par haine. M. Frederix l'a fait, une fois au moins à ma connaissance, avec une finesse qui a tout sauvé. D'ordinaire, c'est plutôt le caractère du talent qu'il note, et ses opinions démocratiques lui donnent un meilleur point d'observation qu'à son maître. Dans « une époque de corruption très raffinée », il a des sévérités, délicates pour la « dureté » que des écrivains, comme MM. Taine, Augier, Dumas fils, mettent dans leurs analyses ; impitoyables contre les « caricatures » de M. Sardou, etc., etc. Une sainte horreur de ce que Sainte-Beuve appelle « la préoccupation d'une fausse noblesse de l'homme » ; un mépris railleur des dilettantismes bourgeois, sans portée ; l'amour des franches peintures et des talents « qui ont des dessous plus mystérieux et des reliefs plus saisissants » : voilà ses tendances, et, pour peu qu'un écrivain y ajoute une exécution fouillée, de la finesse et de la grâce, il lui passera, en faveur de ces « régals », ses

hardiesses de sensualité, ses audaces d'anatomie, dussent-elles, comme il dit lui-même, « soulever la malignité, la conscience humaine, si vous voulez ».

La série de ses portraits : Balzac, Guizot, Taine, Michelet, Sainte-Beuve, etc., et bon nombre de ses feuilletons formeraient un précieux recueil. Je l'ai engagé publiquement, dans un banquet de l'*Union littéraire*, à le publier. J'ai dit, sans malice, qu'il serait intéressant de voir où se porterait son choix définitif et quelle unité en ressortirait. Aujourd'hui que j'en ai relu une partie, ce choix peut-être, je répète le vœu avec plus d'assurance, et j'ai deux raisons pour cela : on y trouverait toujours un écrivain, chose rare partout, et quelquefois des jugements sur le génie de la France, « pouvant s'approprier à notre génie ».

M. Frederix a caractérisé en traits nets la théorie esthétique dont M. Taine est le représentant bruyant en France. Pour rencontrer un système pareil en Belgique, il faut le chercher dans l'histoire de l'art et chez un auteur naturalisé Français. Les études d'art ont tenté presque tous les écrivains de la patrie de Rubens, depuis les économistes comme M. de Laveleye, les administrateurs comme MM. Alvin et Van Soust, les professeurs comme Van Bemmel, les romanciers comme MM. Em. Leclercq et Lemonnier, les poètes comme Van Hasselt, MM. Siret et Solvay, jusqu'aux plus fantaisistes comme De Coster. Les revues et les feuilletons s'en occupent à chaque occasion, sans compter les brochures, les *salons*, les livres de toute opinion. Depuis qu'une classe des arts a été instituée à l'Académie, 1845, des notices qui y ont été lues ou des mémoires qui y ont été couronnés ont produit, dans les publications académiques ou dans la revue d'archéologie publiée par la Commission des monuments, des œuvres de diverse valeur, de MM. Fétis, Van Hasselt, Alvin, J. Rousseau, Pinchart, De Busscher, Siret, Edg. Baes, Edm. Marchal, Schuermans, Alph. Wauters, Henri Hymans, etc. Longtemps avant cela, M. Alfr. Michiels avait commencé en 1844 à publier l'*Histoire de la peinture flamande* en quatre volumes, dont il devait donner, de 1865 à 1876, une seconde édition en dix volumes. Le premier tome est consacré tout entier

à fonder, vingt ans avant M. Taine, « la philosophie de l'art». Sous le titre d'*Origines de la peinture flamande,* l'auteur y expose les influences, constantes ou accidentelles, fatales ou variables, que le climat, le sol, la race, les idées artistiques, religieuses, politiques, techniques, les circonstances historiques, les grands hommes et la multitude... de la Belgique et de la Hollande ont exercées sur la peinture, dans ces deux pays. C'est une analyse de l'action du milieu sur l'homme et de l'homme sur son milieu.

Si nous revenons en Belgique, nous y trouvons toutes les écoles qui se succèdent ou se combattent, représentées avec talent et passion. *La Renaissance,* qui date de 1839, eut une influence plus utile que beaucoup de journaux, grâce au tact d'un directeur qui s'entourait d'artistes pour affirmer leurs tendances. Après Luthereau, M. Félix Stappaerts prend rang dans le feuilleton, avec autant d'esprit et plus de sens artistique que V. Joly, qui a réuni ses Salons en un volume. L'école de Rubens est affirmée en deux concours, 1840 et 1868, par Wiertz avec une fierté et une profondeur d'analyse qui dictent au peintre de fortes pages. Le prix quinquennal de littérature française fut donné en 1873, à une œuvre de critique d'art : *L'art dans la société et dans l'État,* par M. Ed. Fétis. Venant après de nombreuses monographies d'*artistes belges à l'étranger* et une carrière de feuilletoniste artistique dans *l'Indépendance* qui remonte à 1837, ce livre justifie l'opinion que son collègue du feuilleton littéraire a émise sur l'auteur, qui « sait relever ses jugements d'une pointe de malice discrète ». Un membre du jury caractérisait avec plus de relief cette plume « qui ne crache pas ». Cette longue œuvre de journaliste et les considérations élevées de cette brochure sur la marche « providentielle » de l'art, qui doit aboutir à « l'art populaire », n'ont pas eu une influence bien profonde et n'ont pas empêché, non plus que la *Revue des Beaux-Arts* de M. Siret, l'école moderne de s'épanouir dans le réalisme.

M. Jean Rousseau, après des études sur les maîtres flamands et de nombreux travaux publiés à Paris, nous a rapporté de la grande ville une jeunesse de goût, une virilité élégante de style, au service d'un éclectisme avancé, qui ne

se fie pas, pour les progrès de l'art, à la domination d'une école, mais les attend de préférence du libre développement des principes en lutte. La direction des beaux-arts ne lui laisse plus le temps d'écrire, et cela est à regretter. Ses études sur Florence et sur l'Espagne mériteraient d'être réunies en un volume.

Les *Lettres sur l'Italie et ses musées*, signées Lucien Dubois, se sont arrêtées au premier tome, qui étudie Naples, Pompéi, Poestum, etc., avec une observation franche, un jugement libre, un style nourri et cadencé.

M. Émile Leclercq a aussi réuni plusieurs de ses études artistiques en un volume. Il soutient un réalisme modéré, avec des rigidités de forme qui disparaissent souvent devant la netteté du bon sens. Son étude sur De Groux est une de ses meilleures pages et son livre sur l'*Art moderne* en France complète sa théorie.

Une des tendances réalistes qui profitent le plus de cette liberté est représentée par un groupe dont M. Arthur Stevens, en 1868, a adressé le manifeste à M. J. Rousseau, sur la *Modernité de l'art*. M. Camille Lemonnier y déploie, avec une passion parfois agressive, une abondance de style, une prodigalité de coloris où l'on trouve fréquemment la ligne pittoresque et le ton juste. Quand l'auteur trace des silhouettes d'artistes, sans se préoccuper d'autre chose que de la vérité, il a les idées et le style d'un critique créateur.

Lors des dernières fêtes de Rubens célébrées à Anvers, en 1876, deux ouvrages bien différents furent couronnés, l'*Histoire de l'école de peinture d'Anvers* par M. Vandenbranden, œuvre d'histoire érudite, et celle de M. Max Rooses, œuvre brillante, où se révèle un vif sentiment de la peinture et un talent d'écrivain qui a fait appeler ce livre un poème.

L'histoire de la musique nous a donné une œuvre d'érudition et de longue haleine : *la Biographie des musiciens* de F. Fétis, — une création de haute valeur : *la Musique dans l'antiquité*, par M. Gevaert, et des études piquantes de M. Edm. Vanderstraeten.

Notre littérature ne soulève pas ordinairement de bien grands problèmes. Si M. Frederix s'en occupait plus souvent,

il suivrait des antécédents nombreux dont plus d'un écrivain français, depuis Raoul jusqu'à M. Deschanel, lui a montré l'exemple, dans *l'Indépendance* même. Mais, sur ce terrain, notre feuilletoniste, habitué à des portraits fortement éclairés dans le jour parisien favorable, doit se sentir un peu dérouté. Peindre des compatriotes, vus de si près, à qui le piédestal manque, ce n'est plus la même chose. Y échapper par des complaisances, des exécutions ou la simple abstention, n'est pas fait pour lui plaire toujours, et il semble heureux de se retrouver lorsqu'il se présente un personnage de distinction comme M. Van Praet, ou un sujet intéressant, refait à nouveau, comme le *Don Carlos* de M. Gachard, ou une nature fine à disséquer d'un crayon narquois, dans le *Dom Placide*, de Van Bemmel.

La critique littéraire belge a été souvent niée en Belgique. Il y a quelquefois manqué l'esprit de suite, la régularité du feuilleton, l'oubli de l'esprit de parti, le sérieux de l'étude, la mesure sans nivellement ni dénigrement. Mais on serait étonné de voir la quantité d'études de ce genre qui se sont éparpillées partout. Et combien de biographies compléteraient Paquot! L'Académie publie celle de ses membres décédés; chaque *liber memorialis* d'université ou de société en contient un volume. Plusieurs écrivains en ont abordé des séries. Quetelet et Reiffenberg pour l'Académie. M. Alvin commence avec succès par Gruyer et Robin, et finit sans tact par Van Hasselt. M. F. Delhasse commence par Haumont, traite Ducpetiaux, de Gerlache et termine son unique recueil avec M. Frère. L. Jottrand étudie De Potter, Spilthoorn, Loumyer; Loumyer traite Gachet; M. Hyp. Barella ouvre par Wacken une série inachevée, M. Petermans par le prince de Ligne, M. Stecher par M. Van Beers, Conscience et des écrivains wallons. Conscience, de Laveleye, Laurent, Weustenraad, Van Hasselt ont plusieurs biographies. Van Bemmel a rédigé des nécrologies nombreuses et la biographie de Ch. Le Hardy, de de Stassart, de Baron, de Van de Weyer, etc. J'ai consacré des notices étendues à Lesbroussart, à Gendebien, à Defacqz, à Bruck, à Louis Bara, à Caroline Gravière, à De Coster, à Van Bemmel.

M. Van Hollebeke a publié un volume de quatorze monographies : *les Poètes belges,* qui commencent par le prince de Ligne et s'arrêtent à de Stassart. Les aperçus généraux n'ont pas manqué. Le *Messager des sciences* en publiait déjà un en 1834 sur la poésie depuis 1830 (Reiffenberg). Baron, en 1843, termine *la Belgique monumentale* par un *Coup d'œil sur l'état actuel des arts et de la littérature en Belgique.* La *Flandre libérale*, 1847, la *Revue trimestrielle*, 1854-1862 et d'autres ont embrassé plusieurs fois le mouvement flamand, et la *Patria Belgica* a repris cette double étude à vol d'oiseau, de 1830 à 1875. Et les articles? rien que les études sérieuses, les analyses méditées, formeraient un interminable recueil. A eux trois, Lesbroussart, Raoul et Robin rempliraient la première époque. MM. Alphonse Le Roy et Stecher se chargeraient des trente dernières années. A nous deux, mon ami Van Bemmel et moi, nous en ferions autant. En 1846, il débutait dans la *Revue de Belgique* et je publiais à Paris, dans *l'Artiste,* une étude sur le premier *Jean le Bel* de Polain. Depuis ce temps, l'un et l'autre nous n'avons cessé d'écrire dans ce sens et, j'ose le dire, sans camaraderie. D'autres, parmi lesquels j'aime à rappeler les feuilletons gantois d'Hennebert, en feraient autant, mieux sans doute. M. G. Frederix y ajouterait son grain de sel ; ses débuts à Liège allaient à nous et tout récemment il saluait le début d'une jeune poète. M. Émile Leclercq comblerait les lacunes, et les revues catholiques apporteraient leur contingent. A eux deux, MM. Heremans et Max Rooses se chargeraient de la littérature flamande. Le premier est depuis plus de trente ans au poste de l'érudition solide. Le second s'est placé au premier rang dès son premier volume : *Livre d'esquisses,* 1879, portraits d'écrivains flamands, pleins de finesse et d'originalité. Le livre que j'essaie a été fait vingt fois par le menu, dans tous les coins du pays, mieux que je ne puis le faire. On peut le dire : si l'on ne connaît pas la littérature belge en Belgique, c'est qu'on y lit mal les revues et les journaux, et, si cette littérature n'est pas plus avancée, c'est que la plupart des écrivains belges aiment mieux lire des œuvres françaises que les études qui s'occupent plus qu'eux-mêmes des conditions de leur art.

Il y aurait une belle place à prendre pour un critique littéraire ou artistique dans un pays plus intéressé qu'aucun autre à éclairer les orbites d'influence qui l'attirent, et placé à bonne distance, dans un milieu libre, central, assez initié aux écoles étrangères et aux questions d'art, pour servir de tribune à quelque franc juge. Il faudrait, avant tout, se défendre de l'esprit de système et se garder de tout juger au point de vue de la dernière mode qui brille par sa nouveauté. Ce n'est pas ainsi qu'on fait ni de la critique, ni de l'histoire. Alors, on pourrait embrasser, du haut de fortes sympathies, les plus audacieuses tentatives qui se sont succédé depuis cinquante ans pour rendre l'art à la nature; distinguer les progrès des erreurs qui s'y mêlent, trier sur le volet les théories, les procédés, les œuvres; discerner, dans les marches hardies, les fausses routes; juger les juges, secouer le culte des idoles, sonder les reins des maîtres, et aller, comme le veut Sainte-Beuve, « où nous allons fatalement, » à la démocratie et à la science morale. Cette œuvre prendrait pour nous une importance capitale, s'il est vrai qu'un petit pays, placé entre des puissances qui se disputent son esprit et ses mœurs, soit plus intéressé qu'aucun autre à voir clair dans ces influences et doive devenir autant critique que cosmopolite. « La littérature belge, dit Olivier, a besoin plus que toute autre d'envisager la critique au point de vue le plus élevé, car la critique est vraiment *la mission nationale du Belge*, en littérature et en politique, comme en commerce. Apprécier, trier sans relâche, avec une neutralité ferme et vivante, telle est la condition de notre grandeur et de notre originalité [1]. »

Ce mot d'ordre a déjà été entendu dans le présent, nous l'avons vu. On n'en pourrait donner de meilleur à notre avenir.

[1] Étude sur *la Guerre des paysans*, de M. H. Conscience; Gand, 1854.

CHAPITRE II

LE MOUVEMENT FLAMAND.

J.-B. Nothomb, à la fin de son *Essai sur la Révolution,* indiquant la tâche de la génération présente, disait : « Que la Belgique adopte ouvertement la langue française, l'instrument le plus universel de la pensée humaine. Il lui faudra moins d'efforts pour s'approprier cette langue que pour perfectionner le flamand. » Ce conseil nous eût perdus. Il ne pouvait être écouté : le sang, l'instinct, les mœurs de la moitié du pays s'y opposaient. Les Flamands, en 1829, avaient bien pétitionné avec les Wallons contre la domination de la langue hollandaise; mais la Flandre vivait au cœur de ses poètes et de ses historiens. Willems fut l'un et l'autre, et toujours Belge. Après avoir lutté, en prose et en vers, contre les abus de la politique personnelle et les excès du germanisme qui préparaient la séparation de deux peuples qu'il croyait faits pour se compléter, il devint, après 1830, le « Père du mouvement flamand ».

Ici, j'aurais dû me récuser et confier à un ami le soin de traiter à part la littérature flamande. La *Patria Belgica* a pu agir de la sorte : cette division entrait dans sa méthode générale; s'appliquant à tout, elle pouvait s'étendre aux lettres. Pour moi, au contraire, ce serait séparer deux manifestations d'un esprit national dont le meilleur caractère est d'être un; diviser notre armée intellectuelle, qui ne peut vaincre qu'en commun; couper en deux tronçons un peuple qui n'a d'indépendance possible que par l'union. L'opinion n'a jamais bien pris au sérieux les propositions de quelques écrivains demandant une division militaire, parlementaire, politique. Est-ce pour que les deux fractions du pays se gouvernent à part?

Ce serait les affaiblir en les faisant marcher chacune en sens inverse peut-être, et au rebours du cosmopolitisme et de la fécondité. Est-ce pour en rattacher les tronçons — ce qui ne tarderait pas à arriver — aux deux puissantes nations voisines? « Ce serait un retour vers la barbarie, » a dit M. de Laveleye. Serait-ce pour rapprocher la Flandre de la Hollande, en vue du rétablissement des Pays-Bas? Mais les provinces wallonnes ont fait partie, comme les autres, de ces essais de fédération qui remontent au XIVe siècle; elles demanderaient aussi à y reprendre leur place légitime, et c'est ensemble que les Belges auraient à donner la main à leurs anciens frères de Hollande, s'il était prouvé que les séparations successives des provinces du Nord de celles du Midi n'ont pas eu des causes assez naturelles pour que leur union morale et douanière ne soit pas préférable. Sous quelque face qu'on l'envisage, ce séparatisme est une erreur, serait un mal. J'ai voulu en éviter jusqu'à l'apparence.

Je n'ai guère qualité cependant pour juger des œuvres flamandes; mais j'ai été assez mêlé au mouvement flamand, je l'ai suivi avec assez d'assiduité et d'intérêt pour n'y pas être étranger. J'ai même souffert de ses plus tristes épreuves. En 1830, je parlais le hollandais autant qu'un enfant de onze ans peut connaître une langue; nous le désapprîmes par patriotisme d'abord, par défaut d'exercice ensuite, et j'ai toujours regretté de n'avoir pu, comme L. Jottrand, me remettre à le parler dans l'âge mûr. Depuis, j'ai suivi, pour les partager et quelquefois les combattre en ami, toutes les tendances de ce mouvement. J'ai pris part à bien de ses fêtes, fraternisé avec ses plus ardents soutiens, eu pour amis ses meilleurs champions, fait partie de ses réunions, assisté à ses représentations dramatiques, signé ses manifestes, parlé même dans ses banquets. Dès la première revue qui m'appartint, j'y mis en vers des traductions de Van Ryswyck. Dès le premier journal, je demandai à Michiel Van der Voort des communications régulières sur cette littérature et y publiai des traductions de Conscience. Bien des traductions ont fait connaître aux Wallons les écrivains flamands, et l'on ferait des volumes sur l'histoire littéraire de la Flandre avec les articles de nos

revues écrites en français. Sans remonter avant 1830, la *Revue belge* et le *Messager des Sciences*, la *Revue de Bruxelles* et la première *Revue de Belgique* ont commencé; puis les revues actuelles des deux partis en donnent des chroniques. Ces travaux, que j'ai sous les yeux, m'ont tenu au courant des publications flamandes. Cela ne m'a pas suffi, non plus que les détails recueillis dans des conversations. Combien de fois n'ai-je pas prié un ami de me donner, d'après un procédé spécial d'exactitude littéraire, des traductions de poètes flamands, dont je n'ai mis en vers qu'une sur dix. Si j'ai pu analyser les mémoires du père Auxilius sur la révolution brabançonne, c'est d'après une version faite exprès pour moi, et j'ai eu à ma disposition des traductions manuscrites de nombreuses pièces de plusieurs poètes, et même l'œuvre presque entière de l'un deux.

On peut donc m'excuser d'avoir aimé mieux sortir de ma compétence que de scinder l'unité de notre histoire littéraire. S'il y a à cela, de la part de l'écrivain, un acte de témérité qui m'a imposé une bien lourde tâche, dont je n'ai compris les difficultés qu'après l'avoir terminée, il y avait pour le pays quelque chose qui s'imposait comme un intérêt national. Je n'ai rien voulu faire d'ailleurs sans recourir à des autorités non suspectes, sans le soumettre à des hommes compétents. Enfin, je n'ai jamais oublié ces paroles de Th. Olivier : « Nous autres Belges, qui écrivons en français, devons avoir une circonspection toute particulière quand il s'agit de juger des œuvres flamandes; car, convenons-en, nous avons encore l'esprit trop plein de notre imitation de la littérature française pour voir bien clair dans le mouvement de la littérature nationale, dont les tendances sont différentes. »

Lorsque les ministres de Marie-Thérèse voulurent réformer les études dans nos provinces, la commission chargée du programme y fit entrer pour une grande part « la langue nationale ». Cette révolution, comme l'appelait Lesbroussart père, est à peine achevée aujourd'hui. Elle a traversé, depuis 1783, bien des péripéties. D'abord, elle commença à rebours: l'orthographe que Desroches fut chargé de fixer ne pouvait

servir qu'à rendre presque impossible, entre les Flamands dégénérés du XVIIIe siècle et les Hollandais plus libres, toute communication par le langage commun.

Quand vint l'Empire français, il voulut être chanté dans toutes les langues; ses concours flamands produisirent des poètes; le Père du mouvement flamand y débuta en célébrant la bataille de Friedland. En 1803, un cercle, *Tot nut der jeugd* (*Pour l'utilité de la jeunesse*), réunit les instituteurs d'Anvers dans un but de patriotisme littéraire. En 1814, les syndics des Neuf Nations de Bruxelles disent au gouverneur général, dans une pétition publique : « La proscription de la langue flamande doit cesser. » En 1818, Willems publie dans les deux langues son *Poème aux Belges :*

« Belges, s'écrie-t-il, vous n'avez pas tout racheté par le sang de Waterloo!... Le Flamand traîne encore, sur une terre libre, la chaîne de l'étranger!... Imitateur des Français, il ne comprend pas que parler leur langue, c'est insulter à la sienne...

« Belges, vous aussi, vous avez une langue qui porte l'empreinte de votre caractère...

« Belges, votre sort est intimement lié à l'existence de cette langue. L'anéantir, c'était anéantir votre indépendance. Pour dompter un coursier fougueux, l'art veut que d'abord on lui mette un frein dans la bouche! »

Le nom de Belges était pris ici dans une large acception. En 1817, le *Journal des deux Flandres* avait traité la question, puis Ch. Lecoq avait invoqué l'histoire, et le *Mercure* l'avait appuyé. « *Néerlande*, *Pays-Bas* ne peuvent signifier que *Belgique*, » tel est son thème, et la numismatique est là pour le prouver. Prenez dans les deux extrêmes : la médaille votée au duc d'Albe par les États de Hollande, en 1559, l'appelle : *Dux Belgarum*, et celle en l'honneur du Taciturne, en 1575, porte : *Belgica libertas*. Le jeton de la Pacification de Gand, 1576, la médaille du duc d'Anjou et celle qui rappelle la défense de la Frise en 1581 disent : *Belgii*, *Belgiæ*. Sur un jeton de 1582, en l'honneur du duc d'Anjou, on lit : *Renascere, Belgia;* un autre, de 1586, pour fêter l'intervention anglaise : *Populi belgici spes*. Voici encore des monnaies, avec les armes des provinces de Hollande et le

titre de *Moneta provinciarum Belgiæ*, 1586-1587; avec les armes de la Frise, « la plus septentrionale de nos provinces », qui se reconnaît belge : *Moneta Belgica West-Frisiæ;* puis des inscriptions de monuments, à La Haye, à Breda, à Delft : *Vertus Belgica*, *Fœdus Belgicum,* ou sur des tombes, comme à Amsterdam, celles des amiraux de Ruyter : *Federatæ Belgiæ*, Van Heemskerk ou Van Galen, répétant le même nom latin qui rappelle le *Belgium* de César. On pourrait accumuler les preuves. « Nous en avons sous la main des volumes entiers, » dit le *Mercure*, et, si l'histoire ne suffit pas, la médaille du couronnement du roi Guillaume Ier, où il est nommé : *Rex Belgarum,* et l'ordre national créé par le Roi et les États généraux, en 1815, sous le nom d'*Ordre du Lion belgique*, autorisent l'écrivain à conclure : « Pourquoi ne pas reprendre le nom qui nous est commun à tous, notre nom générique, le nom de *Belges?* »

Même dans les plus grandes exagérations, on emploie ce terme. Le *Messager des Sciences*, de Gand, appelle le hollandais non seulement la langue nationale, mais « la langue belge ». (Année 1825, p. 386.)

En 1827, la *Concordia* de Bruxelles met au concours l'éloge de la langue flamande. C'est Van Duyse qui obtient le prix. La chaire de littérature *nationale* créée en 1827, à Bruxelles, et confiée à M. Lauts, était destinée à la littérature néerlandaise. On en créa de pareilles dans les universités et dans les principales villes. Willems publiait, de 1819 à 1824, deux volumes de *Dissertations sur la littérature flamande;* puis il commençait, en 1827, un recueil périodique : *Mélanges historiques*, pour servir à la renaissance de cette histoire des lettres.

Ni la poésie, ni l'histoire politique, ni l'histoire littéraire, plaidant « l'Union belgique », ne furent entendues. Deux causes profondes s'y opposaient : cette renaissance, qui heurtait déjà la Flandre dans sa religion en tendant à la protestantiser, n'en appelait à son génie intime que pour l'annexer et faire du pays « une alluvion » à la Hollande. Willems se prononce vivement contre la réaction catholique, « cause de décadence dans le passé, obstacle aux progrès du présent, » dit-il; mais il repousse de même les excès du « hollandisme » ; il

comprend qu'avec quelques concessions mutuelles, les deux dialectes, le batave et le flamand, peuvent arriver à ne former qu'une seule langue littéraire; mais il veut que cela se fasse sur un pied d'égalité. En attaquant les prêtres, comme Buelens, et les amis de la langue française, comme Van de Weyer, qui s'y opposent, il blâme ceux qui livreraient, pieds et poings liés, le génie flamand à l'exclusivisme, comme Van den Broek, d'Alost, ou qui prétendent, avec De Pradt, que le Hollandais est un « Belge perfectionné ». Vrai Brabançon, il hait l'absorption et plaide, en vers et en prose, la fraternité. C'est dans une entière liberté, non sous une suprématie énervante, que les lettres flamandes pouvaient renaître.

Après la crise de 1830, — disgrâce de quelques années pour Willems, exil volontaire de deux ans pour Van Duyse, opposition orangiste tenace pour quelques autres, — les conditions de la lutte sont entièrement changées. Lorsqu'en 1827, Raoul avait publié ses *Leçons de littérature hollandaise,* traduites en vers français, il n'y avait guère pu comprendre qu'une poésie d'un Flamand. Livrés à eux-mêmes, les Flamands produisent aussitôt des écrivains et ressuscitent tout un passé littéraire.

En 1833, Frans Rens, qui deviendra le Père Rens, comme on dit le Père Cats, publie un Annuaire qui devait continuer à paraître après sa mort, 1875 : *Nederduitsch letterkundig Jaarboekje*. Une revue, *de Eendracht*, suit; Rens la dirige pendant trente-neuf ans. En 1834, Blommaert en crée une autre : *Nederduitsche letteroefeningen*. Bientôt, des sociétés sont fondées. Aucune association wallonne n'osera prendre le titre de chambre de rhétorique, qui ne semble pas moderne; les Flamands, au contraire, se rattachent à ce passé glorieux. L'*Olijftak* renaît à Anvers, 1836. A Louvain, l'abbé David, qui enseigne la langue et la littérature à l'université, crée le *Met Tijd en Vlijt* (*Avec le temps et l'application*) et reconstitue deux anciennes chambres; et déjà Hoffmann von Fallersleben appelle sur cette renaissance les sympathies de l'Allemagne.

La question vitale apparaît aussitôt. Rens emprunte l'épigraphe de son annuaire au poète Helmers : « La langue que

Hooft a parlée ne périra point. » Il a osé employer, dans ses prospectus, l'orthographe hollandaise. Quoi ! au lendemain de 1830 ! N'est-ce pas aller à l'encontre de son but : la renaissance des lettres flamandes? — Non, répond-il, le but des efforts littéraires, pendant quinze ans d'union politique, a été l'unité de langage. Pourquoi renoncerait-on à l'œuvre commencée? Cependant, il laissera chacun libre, autant pour l'orthographe que pour les idées. Et ses collaborateurs n'hésitent pas à chanter « les Belges », sauf pour d'autres à appeler la Belgique le *Zuid-Nederland*. Les noms des revues et des sociétés répondent à ces préoccupations. L'association créée à Gand en 1830 prend pour titre un vers de Van Duyse : La langue est tout le peuple.

L'arrêté du gouvernement provisoire qui, pour réagir contre l'emploi exclusif du hollandais, imposé aux Wallons comme langue officielle, avait ordonné que les lois fussent publiées en français, avait reconnu aux Flamands des droits, en décrétant la traduction flamande des actes officiels et en autorisant les Flamands à parler leur langue devant les tribunaux. Mais on reprochait à cette langue la variété de ses dialectes, de province à province, de district à district. Les écrivains avaient commencé à lever cette difficulté. Devait-on y retomber par patriotisme belge, fermer aux lettres flamandes le marché de la Hollande? Cet intérêt absorbe tout, pendant longtemps, « pour la gloire de la langue maternelle », dit un poète de l'*Annuaire* de 1833.

En 1840, une première revue vraiment littéraire paraît. Le *Noordstar* réunissait tous les amis de la langue flamande, Conscience et Th. Van Rijswijck, De Laet et Van Kerckhoven ; l'*Étoile du Nord* ne brilla que trois ans au ciel littéraire d'Anvers et des Flandres; mais son passage laissait une impulsion durable. Divisés sur des questions secondaires, ses collaborateurs et ses lecteurs luttèrent séparément pour une même cause. Une autre influence ne doit pas être négligée. Le *Noordstar* publiait des eaux-fortes. De Block, Dillens, d'autres s'en occupent les premiers; puis Vertommen, qui devait illustrer Van Rijswijck et donner de belles eaux-fortes à l'édition in-4° de la *Revue de Belgique,* 1848. Leys et

vingt autres s'y exerceront en faveur des romanciers ou des poètes flamands. C'est une illustration pareille qui rendit possible la publication du premier livre de M. H. Conscience. Cette fraternisation de nos écrivains et de nos peintres préparait la renaissance de nos aquafortistes.

Elle s'étendait aussi aux écrivains wallons. Une de ces nouvelles revues, la *Broederhand,* fut fondée par un Montois, président du tribunal de première instance, à Bruxelles. Hubert Delecourt y prit le pseudonyme de Van den Hove pour plaider une belle utopie qui aboutit au moins à une autre fraternisation : celle des Flamands et des écrivains du *plattdeutsch.*

La renaissance littéraire dépendait du public, car, si le choix de l'orthographe appartenait aux seuls écrivains, encore fallait-il qu'ils eussent acquis une autorité suffisante pour l'imposer en Flandre et pour traiter de pair à pair avec les maîtres de la Hollande. Un véritable enthousiasme, pareil à celui que soulevait l'école de peinture, accueille aussitôt les œuvres et les noms. Les réputations naissent à l'envi : chaque œuvre « crée l'idiome nouveau, consacre l'autonomie flamande », selon les expressions de M. Stecher. Chaque succès est porté à l'actif de la langue nationale. La poésie s'inspire de ce but, retentit de ces griefs. La critique et l'histoire littéraire semblent n'avoir pas d'autre objectif. Blommaert fait sensation avec ses *Remarques sur la décadence du Nederduitsch.* Des savants, Willems en tête, recherchent les anciens monuments de la littérature, pour affirmer la cause dans le passé et faire honte au présent des trésors qu'il néglige. La passion, l'indignation, la colère sont le ton général de ces *sursum corda*, et les préfaces mêmes, comme celle du *Reinaert de Vos*, en débordent. Dès 1836, le Roi mettait au concours l'unité orthographique de la langue. Il disait : « J'aime tant ce bon vieux flamand. »

Ce premier élan a deux caractères à noter : le patriotisme belge et les sentiments libéraux. Le concours où Ledeganck se révèle si puissamment, en 1834, avait pour sujet le triomphe de l'indépendance du pays et l'avenir de la patrie. Trente-deux poètes flamands avaient répondu à l'appel du pays,

marquant à la fois leur nombre et leur tendance. Van Rijswijck, qui devait si souvent faire la satire du gouvernement, y avait brillé. L'organe presque officiel de la commission flamande, que Willems publie en 1836, prend et garde pendant dix ans le nom du pays nouveau : *Belgisch Museum*, et le savant-poète disait encore, en 1844 : « Ma patrie ne m'est pas trop petite. » — « Les premiers mots que la littérature flamande inscrivit sur son drapeau, dira Zetternam, étaient : Liberté, Patrie, Aïeux, Progrès ! » La poésie avait commencé ; le roman convenait surtout à cette expansion de la langue, Conscience et De Laet l'abordent. Leurs premiers romans : *Het Wonderjaer*, de Conscience, *Het Huis Van Wesembeke*, de De Laet, étaient dans un sens libéral, favorable aux Gueux du XVIe siècle ; et, en 1839, après une représentation d'un drame, extrait du *Wonderjaer*, dans le local de la Maison aux Gaufres, à Anvers, on donna lecture d'une adresse au peuple flamand, signée Johan De Laet et Hendrik Conscience : c'est un long et vigoureux appel au patriotisme des Flamands, pour « qu'ils n'hésitent pas, au jour du danger, à remplir les devoirs *du vrai Belge* ».

Ces sentiments auront à traverser bien des crises. Le rapport sur le concours du Roi, qui proposait d'adopter officiellement de nombreuses modifications à l'orthographe, ne parut qu'en 1841. Déjà il s'était trouvé des catholiques pour défendre l'œuvre, stupide à tous les points de vue, de l'abbé Desroches. En 1841, le revirement avait réussi : Louvain l'emportait. Les politiques libéraux avaient trop négligé le mouvement flamand. Les catholiques y avaient vu un danger et avaient agi. Willems dit alors : « La Flandre doit être religieuse, morale, nationale. » (*Annuaire*.) La société flamande de Willems et David est mise sous la protection du Roi, par le Ministre de Theux. La langue flamande semblait avoir l'université catholique pour foyer. Les uns allaient jusqu'à prendre pour devise : « Pour le prince, la patrie et la religion ! » Les autres se ralliaient au nom d'un intérêt qu'on disait supérieur aux partis : la langue flamande. D'autres, voyant que la littérature flamande ne pouvait être que populaire, n'aurait de lecteurs que dans la petite bourgeoisie, les fermes, les ate-

liers, se crurent obligés de ménager les croyances de ce milieu. C'est ce que Langlois appellera « *la chute* de Henri Conscience ». Ce fut son succès et son élévation.

Les opposants ne manquèrent pas. P. Van Kerckhoven est à leur tête, accusant vivement les transfuges, rompant énergiquement la prescription en faveur du libéralisme. Mais l'élan était donné, le mouvement flamand s'inféodait au parti qui lui assurait des lecteurs.

La lutte devait durer longtemps. Aussitôt, une opinion extrême reparaît. Une propagande, ayant pour chefs des abbés et des instituteurs, veut revenir à l'orthographe routinière et locale de Marie-Thérèse, signale les réformes de la langue comme dangereuses à la nationalité et à la religion, renouvelle les résistances d'avant 1830. L'*a*, l'*u*, l'*ij* sont repoussés comme orangistes et protestants, suspects à tous les titres. Il fallut d'abord un certain courage pour soutenir l'orthographe révolutionnaire. Le rapport de Bormans lui ayant été favorable, la lutte commence devant le Parlement, où M. De Decker a le bon sens de défendre contre ses amis des voyelles hérétiques. Les derniers orangistes viennent à la rescousse. Van Rijswijck tourne en ridicule ces puériles terreurs, Van Duyse en fait la satire. Au milieu « d'une nuée de brochures », comme dit Langlois, des revues paraissent dans ce but spécial. Elles s'appellent, à Anvers : *Taelverbond*, *Union linguistique* (avec la Hollande) ; à Bruxelles : *Broederhand, la Main de frère* (tendue à l'Allemagne). Puis viennent, à Anvers : le *Vlaamsche Letterbode*, le *Rederyker* (Van Kerckhoven); à Bruxelles : le *Vaderland* (Michiel Vandervoort), le *Vlaamsche Stem* (Sleeckx), la *Moedertael* (Dodd).

C'est vers ce temps qu'un des plus utiles champions entre en scène. Michiel Vander Voort était maître d'école à Anvers; vers 1840, il obtient une place d'agent d'assurances à Bruxelles, et aussitôt ce petit employé prend la tête du mouvement, fonde le *Letterkundig Genootschap*, relève le *Wijngaard*, communique aux écrivains, aux rhétoriciens, l'activité persévérante qui ne l'abandonnera jamais, se multiplie pour servir l'idée partout, établit et entretient, en Bel-

gique et à l'étranger, sur tous les intérêts flamands, une vaste correspondance qui forme des volumes, envoie des communications aux journaux, à tout hasard, sans se décourager lorsque ses notes sont jetées au panier, heureux s'il réussit à glisser dans la presse l'annonce d'une œuvre littéraire, d'une société nouvelle, d'une démonstration; organise à lui tout seul des concours, même dans l'enseignement officiel, veut mettre le parti de la langue flamande au-dessus des partis, donne lui-même des conférences, réplique aux attaques, s'affilie aux associations les plus diverses, y plaide ses idées, s'y fait estimer par sa loyauté, aimer pour son dévouement, et meurt, sans avoir guères écrit de livres, mais après avoir servi la cause flamande de toute la force d'un esprit administrateur et d'un cœur dévoué.

On devait bien penser que, s'ils acquéraient une autorité, les écrivains flamands s'en serviraient, non pas au gré du parti qui la leur donnerait, mais surtout dans leur propre intérêt et pour leur véritable cause. Les catholiques, dès l'abord, y gagneraient sans doute quelque succès électoral, mais rien n'empêcherait la Flandre de se rapprocher de la Hollande, ni le peuple qui lirait de s'émanciper.

La première émancipation fut celle de la langue; elle est due à des congrès internationaux. La seconde sera politique; des associations en furent les instruments.

Le congrès linguistique débute en 1849. Depuis ce temps, il s'est réuni seize fois, alternativement en Flandre et en Hollande. L'unité d'orthographe, décidée dès les premiers jours, y fut étudiée, et, en 1864, trois éditeurs d'Amsterdam, appuyés de deux éditeurs belges, annonçaient « le magnifique fruit de nos congrès linguistiques ». Le Dictionnaire de la langue néerlandaise avait été voté par un congrès; un autre avait chargé MM. David, De Vries et te Winkel de le rédiger. La *Société de littérature* de Leyde s'engageait, en cas de décès des rédacteurs, à continuer l'œuvre. M. De Vries y ajoutait le Dictionnaire du néerlandais au moyen âge. Les éditeurs comparaient l'œuvre au Grand Dictionnaire allemand de Grimm, ou au Dictionnaire de l'Académie française. En peu de semaines, la Hollande avait fourni 3,000 sou-

scriptions. « Que la Belgique flamingante ne reste pas en arrière ! », disait M. De Vries dans un appel aux souscripteurs flamands. Une commission venait d'être nommée par le gouvernement belge pour régler l'orthographe flamande. Elle ne pouvait méconnaître l'œuvre du congrès; un arrêté royal du 21 novembre 1864 l'adopta. L'unité de la langue était décrétée.

Depuis longtemps, le nom de langue flamande était répudié. Il y a des dialectes flamands et hollandais, il n'y a qu'une langue néerlandaise, disait-on. Le temps n'était plus où l'on soutenait que les deux peuples n'avaient qu'un nom générique : les Belges. Le *Belgisch Museum* change son titre. Le *Nederduitsch Tijdschrift* paraît en 1867; mais pourquoi bornerait-on l'unité à la langue? C'est aux deux pays, à l'unique *Nederland* qu'on doit l'étendre. Aussitôt dit, aussitôt fait. En vain des revues essayeront de reprendre le nom de la Flandre; le *Vlaemsch Museum* ne vit que quelques mois; le *Vlaamsche Kunstbode*, se plaçant en dehors de la politique, est distancé. Les revues s'appelleront *Nederlandsch Museum* ou *Nederlandsch Tijdschrift*.

Bien des fois, les ardeurs de la lutte devaient aller plus loin, trop loin. Des idées séparatistes se firent jour, et les hommes d'État s'émurent. On se rappelle la protestation de P. Devaux à l'occasion du congrès de Bruges, 1862, dans le conseil communal de cette ville. Le congrès de La Haye, 1868, en souleva d'autres, de la part des meilleurs amis de la Flandre, comme Lucien Jottrand, et l'unité de l'empire germanique, après la guerre de 1870, devait produire, comme un soleil levant, des excitations, aussitôt combattues. Nul ne songe à empêcher la Belgique et la Hollande de fraterniser. Mais des paroles ont beau être jetées en l'air; aucun journal, aucun parti, aucune œuvre dramatique ne pourrait prêcher ouvertement la séparation sans tomber sous la réprobation ou l'indifférence. Ces crises passent comme des frissons de fièvre à fleur de peau; le sentiment national reste, comme l'état de santé du pays.

Dès que la crainte de l'orangisme, qui avait si longtemps entravé le mouvement flamand, fut conjurée, rien ne

devait plus empêcher le mouvement flamand de devenir politique. La langue ne pouvait s'unifier sans réclamer ses droits; elle ne renaissait pas pour être proscrite. Les revendications furent longues, tenaces, parfois exagérées, toujours exaltées. En 1840, Willems avait réuni 100,000 signatures demandant aux Chambres l'emploi du flamand dans les administrations et les tribunaux, dans tout l'enseignement, même dans une Académie flamande. Dès 1856, le gouvernement nommait une commission pour rechercher les mesures propres à y satisfaire. En 1859, le rapport de cette commission souleva des luttes vives où le mouvement flamand devait se former.

Comme toujours, l'avant-garde fut la démocratie, représentée ici par la presse radicale et la jeunesse universitaire. L'opinion catholique ne sera plus longtemps maîtresse du mouvement; ceux qui voudraient le placer au-dessus de la politique et proposent un accord pour imposer à tout candidat, quel que soit son parti, une adhésion à la cause flamande, ne tardent pas à être débordés. Ce n'est plus la langue seulement qu'on met en cause, c'est la civilisation. La langue n'est qu'un instrument, elle doit servir à éclairer, à moraliser, à affranchir le peuple qui la parle. L'heure du libéralisme flamand avait sonné. A Gand, des étudiants fondent un cercle: *Ça ira* est leur devise. Leur première œuvre est un almanach; ils l'étendent bientôt aux universités de Hollande, dans un livre : *Noord en Zuid*. Dès 1857, Bruxelles a son cercle : *Schild en Vriend,* puis un autre : *Vlamingen vooruit*. Lorsqu'un grand banquet est offert, en 1858, à la commission des griefs, les démocrates wallons se mêlent aux démocrates flamands, les approuvent, les poussent vers la transformation politique. Le manifeste des *Vlamingen vooruit* est rédigé par M. F. Haeck; la société est présidée par Eug. Van Bemmel; la *Revue trimestrielle* a pris parti, suit tous ces travaux avec enthousiasme; un écrivain, qui devait mourir bien jeune, s'y révèle: après Michiels, après M. Stecher, Langlois (1835-1860) y étudie le *mouvement flamand au point de vue politique;* il se prononce nettement pour la démocratie libérale, et devient secrétaire des *Vlamingen vooruit*. Il devait mourir en librepenseur.

Quand un académicien libéral, M. Leclercq, avait présenté à l'Académie des idées en faveur de l'unité de langage, c'est un membre catholique, M. Kervyn, qui lui avait répondu. A une conférence donnée à Liége par M. L. Hymans, sur le « danger flamand », Michiel Vandervoort réplique vigoureusement; mais il disait encore, craignant sans doute d'effrayer les catholiques, que le mouvement flamand n'avait pas de but ni de parti politiques. « Faiblesse et duperie ! » crie bientôt Langlois, en traçant aux Flamands une politique avancée. « Il faut marquer, disait un écrivain, que le cordon sanitaire que l'Église, d'accord avec l'État, avait établi entre la Hollande et la Flandre est rompu. »

A Anvers, c'étaient les De Geyter, les Jan Van Rijswijck, les Lenaerts ; à Gand, les Vuylsteke, les Tony Bergman, les Rolin-Jaequemyns ; puis les Moyson, les Dufrasne, ces deux derniers qui devaient mourir si jeunes. Le *Willems-Fonds* avait été créé en 1851 pour publier des œuvres populaires. En 1860, il passe aux mains d'un comité libéral. Le *Ça ira* triomphait là comme ailleurs. Grâce aux efforts des démocrates, le parti libéral comprit son intérêt : le mouvement flamand était acquis au progrès.

Les catholiques n'abdiquent pas. Ils ont deux revues, ils ont voulu avoir leur *Willems-Fonds*, qui prit le nom du chanoine David. Leurs efforts littéraires ont été considérables, souvent glorieux. L'université de Louvain en est le centre. Une jeunesse active y travaille et a donné aux lettres flamandes des poètes, même des épopées. Mais le libéralisme n'a plus rien à redouter. Les principaux écrivains flamands s'y sont ralliés; les conversions au parti catholique deviennent rares; l'absorption cléricale est conjurée, la tolérance s'impose et la concurrence est une force de plus pour la démocratie flamande.

La langue ne pouvait renaître sans s'appuyer sur les productions d'un passé commun à toutes les provinces belgiques. Presque toute l'ancienne littérature flamande est remise au jour, grâce à des publications de l'Académie et de diverses sociétés et à de nombreux travaux de restauration et de critique sur les textes et les écrivains. Quand Snellaert fut cou-

ronné par l'Académie pour un mémoire sur la poésie flamande, 1838, J. Thys avait déjà publié deux volumes de *Recherches* sur le sentiment et les tendances des écrivains du XVIe et du XVIIe siècle. Lorsqu'en 1854 la Société des beaux-arts de Gand mit au concours l'histoire de la littérature flamande dans le comté de Flandre jusqu'à la mort de Marie de Bourgogne, on avait assez rassemblé de matériaux, publiés ou manuscrits, pour que les concurrents fissent œuvre sérieuse. Un étudiant de l'université de Gand, d'une famille d'érudits, M. C. Serrure, obtint le prix. Son histoire paraîtrait incomplète et faible aujourd'hui. En 1855, elle fut couronnée. Les nombreux travaux du père de l'auteur l'y avaient préparé autant que ceux des Willems, des Blommaert, des Snellaert, des David. Bientôt, un excellent résumé de notre histoire littéraire flamande était publié en flamand, puis en français dans la Bibliothèque Jamar, par le docteur Snellaert, de Gand.

Tous ces travaux préparaient, appelaient une Chrestomathie. Willems et Snellaert avaient publié ensemble, en 1848, un *Recueil de chansons populaires anciennes et modernes*. Le professeur de littérature flamande de l'université de Gand, M. Heremans, entreprit, en 1858, une anthologie de la poésie néerlandaise; il l'acheva en 1864. Venant après ses nombreuses études sur la langue et la métrique, sur Vondel ou Maerlant, après ses biographies de Ledeganck, de Th. Van Rijswijck, etc., cet ouvrage est complet. Ne rien laisser au hasard, tout connaître pour faire un choix aussi littéraire qu'impartial, embrasser ainsi dix siècles de poésie, profane et religieuse, dans tous les genres et sur tous les tons, avec la variété complète de l'esprit des Flandres, ce n'est pas seulement rendre à la poésie flamande ses meilleurs titres et en composer un musée glorieux, c'est faire revivre ces dix siècles de lutte et de passion, de foi et de décadence, de doutes, de sarcasme ou de colère dans la défaite, d'aspirations puissantes dans la victoire ou d'efforts généreux vers la renaissance, c'est nous rendre la voix du pays dans ce qu'elle eut à chaque occasion de plus vibrant, de plus coloré. La *Nederlandsche Dichterhalle* a été souvent appelée un monument; elle aura la durée des monuments qu'habite l'âme d'un peuple.

Depuis lors, le poète Van Beers a publié, à l'usage de l'enseignement moyen, une chrestomathie néerlandaise, prose et vers, qui a eu plusieurs éditions.

Cet horizon ne pouvait rester national. Bornée à la Flandre, la littérature flamande aurait un public trop restreint, un marché trop étroit. La plupart de nos écrivains écrivant en français cherchent des lecteurs en France ; nos écrivains flamands se tournent vers la Hollande, puis vers l'Allemagne. En relevant tout le passé littéraire des Flandres, on prit soin d'étudier la littérature hollandaise, ancienne et moderne, les Vondel, les Hooft, les Huyghens ; puis les Bilderdyck, les Helmers, les Tollens, les Van Lennep, etc., et la contrefaçon favorisa d'abord ces échanges. Le droit de bourgeoisie fut accordé, en retour, à nos écrivains, en Hollande et, pour les lettrés au moins, les deux littératures n'en font déjà qu'une, dont quelques nuances de mœurs et la diversité des talents marquent la différence plutôt que la variété des dialectes.

De la Hollande, les regards devaient se porter vers l'Allemagne. En 1844, Delecourt-Van den Hove, dans une brochure, proposait les changements d'orthographe nécessaires pour que le *nederduitsch* pût s'étendre à tout le nord de l'Allemagne, à vingt et un millions d'Européens, de Dunkerque à Kœnigsberg. En 1845, P. Lebrocquy publie dans le même sens ses *analogies linguistiques*, où il insiste sur l'utilité du flamand pour l'étude des dialectes saxons, germaniques et scandinaves.

Un écrivain se distingue ici. M. J. Hansen, bibliothécaire de la ville d'Anvers, applique à cette étude ses qualités multiples de critique, de prosateur et de poète. Il publie presqu'en même temps ses *Noordsche Letteren*, toute une chrestomathie suédoise, norvégienne et danoise, et ses *lettres de voyage en Allemagne et en Danemark*, 1860. Là, il étudie le mouvement bas-saxon et reprend la thèse de Delecourt.

De Geyter avait déjà donné au *Reinaert de Vos* ses libres allures dans le flamand moderne. Lorsque Karel Tannon, de Brême, mit la même œuvre en bas-saxon, M. Hansen consacra, à ce propos, toute une étude à cette littérature du *plattdeutsch*. Puis, il fit connaître aux Flamands une des plus belles œuvres de ce dialecte, en traduisant en vers le poème

idyllique de Klaus Groth : *Maître Lampe, le plombier*, *et sa fille*, 1868. Cette littérature, que les lecteurs français ne connaissent guère que par quelques pages des correspondances de la *Revue britannique*, est connue en Flandre et mériterait qu'un de nos écrivains français y consacrât une étude.

Entre nos deux groupes littéraires, quelques procédés diffèrent avec la situation ; mais ils sont toujours ramenés au même but, aux mêmes principes. Notre littérature française a une langue toute faite, mais faite ailleurs. Notre littérature flamande a dû refaire la sienne. L'une a un public qui parle et lit le français, mais préfère les œuvres venant de France. L'autre doit créer, grouper une population qui parle et lise sa langue, mais chaque lecteur gagné lui appartient. La langue adoptée par le *Nederlandsch Taalcongres* est devenue le néerlandais ; elle peut entrer comme un dialecte dans la langue allemande et tous les efforts ont été concentrés longtemps sur ce point. De nombreuses associations, littéraires et dramatiques, ont fait le reste. La Flandre populaire est couverte aujourd'hui d'une sorte de réseau littéraire de sociétés des sciences et lettres, de chambres de rhétorique et d'associations dramatiques. Pour créer des populations qui pussent conserver la langue maternelle par un usage régulier, littéraire, on a réuni les associations, dirigé des agitations politiques, et pour que la langue rayonnât au dehors, on a glorifié les écrivains qui pouvaient en être de dignes représentants en Hollande et en Allemagne. Personne ne prétendra que les griefs des Flandres n'aient pas été parfois exagérés et que les glorifications d'écrivains ne soient pas sorties parfois du ton juste. Tout le monde doit accorder qu'on ne civilise pas un peuple dans une langue qui n'est pas la sienne, et, comme le disait en 1860 un Ministre libéral, qu'il y aurait « injustice et faute grossière à persécuter les habitants dans ce qu'ils ont de plus intime et de plus sacré ». La part du feu faite, on ne peut donc qu'approuver l'œuvre de régénération des Flandres par leur langue maternelle et qu'applaudir à ses succès. Dans ces conditions, la critique des œuvres devenait chose secondaire. Pourvu qu'elles fussent à la portée du peuple, elles furent bien accueillies. La critique n'a pas manqué dans

les revues. David, Snellaert, Van Kerckhoven, De Vleeschouwer, Dodd y excellèrent. J'ai déjà marqué la valeur et le succès de l'œuvre de M. Max Rooses. Mais il faudra toujours tenir compte de la situation pour juger cette partie de notre littérature nationale.

Je n'ai pu présenter cet historique sans y rencontrer des procédés communs à nos deux littératures. Refaire notre histoire littéraire et nous placer dans la civilisation générale s'imposait aux Wallons comme aux Flamands, et les autres caractères d'une littérature leur sont communs de même. Ils ont eu, les uns et les autres, à s'émanciper des imitations étrangères et à donner à leurs œuvres les qualités artistiques. Je n'aurai donc plus à les séparer pour chercher dans l'humour, le roman, le théâtre, la poésie, comment les Belges, quelque langue qu'ils parlent, ont tenté de donner aux lettres nationales le cachet personnel de l'esprit et des mœurs du pays, le cachet universel de la nature et de l'humanité.



LIVRE II

HUMORISTES, PAMPHLÉTAIRES ET TOURISTES

Il est une arme aussi forte que la passion servant le patriotisme, plus légère que la critique « raisonnant l'emploi des puissances intellectuelles »; c'est le bon sens, qui raille les préjugés, fait rire des erreurs, met en valeur les idées justes. On pourrait penser que l'esprit, l'humour, le kant, comme on voudra l'appeler, doive être étranger à ce pays « belge comme une oie ». Chose étrange ! il n'en est rien. Le nombre de ses humoristes est à peine croyable. Dès 1830, sous toutes les formes usitées, et aussi avec le rire particulier à chaque terroir, les tirailleurs du pamphlet entrent en ligue, appelant jusqu'à nos vieux patois à la rescousse. Nous les avons déjà vus dans la politique, y créant même un genre spécial pour la parodie des débats parlementaires. Nous les retrouvons dans l'art littéraire, avec non moins d'ardeur et plus d'éclat.

En flamand, ils sont poètes et romanciers. En français, ils mettront le pamphlet au service du droit et du goût. Le premier qui se présente est armé de pied en cap et nous donne aussitôt un véritable écrivain. Nous avons vu Van de Weyer parler fièrement de sa patrie naissante au premier ministre de la vieille Angleterre. Né à Louvain en 1802, chargé en 1827 d'enseigner la philosophie dans les cours publics du Musée de Bruxelles, Sylvain Van de Weyer s'était révélé sous toutes ses faces avant 1830. Son discours d'ouverture sur l'histoire de la philosophie, qui avait attiré l'attention de Cousin; son étude sur *Hemsterhuis*, sa *Dissertation sur le devoir*, etc., l'avaient montré philosophe et moraliste; son plaidoyer pour

De Potter l'avait fait applaudir comme un vigoureux champion de la liberté; il y avait défendu l'écrivain politique en faisant l'éloge de la presse : « Si, un jour, j'avais à rendre compte à mes concitoyens de l'emploi de mon temps et de mes facultés dans l'intérêt de mon pays, je dirais avec orgueil: Mes premières pensées ont été consacrées à nos garanties sociales, et je suis journaliste depuis tant d'années! Oui, messieurs, je tiens à honneur d'être journaliste! » 1828. Une lettre à M. E. Munck, 1829, après un *Essai sur le livre de M. Jacotot*, suivi d'une satire en vers 1823, annonçait le pamphlétaire, un pamphlétaire érudit, bibliophile, aimant le pseudonyme et ses mystères, soigneux de la pensée et du style.

« Science et conscience, » disait-il dans sa devise. Trois ans après avoir défendu De Potter, Van de Weyer, « avocat, conservateur de la bibliothèque de Bruxelles et des manuscrits du Roi, membre de la commission chargée de la publication des chroniques inédites de l'histoire du pays et l'un des rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas* », comme il se nommait, en 1828, en tête de sa lettre à M. Munck, était notre ambassadeur à Londres. La révolution l'avait porté. Il ne pouvait aller plus loin; il y resta trente-six ans. Mais en prenant sa retraite en 1867, et avant de mourir en 1874, il aurait pu répéter ce qu'il disait aux juges de De Potter : Je tiens à honneur d'avoir été écrivain toute ma vie.

Son œuvre littéraire tient en quatre petits volumes. Après ses trois lettres sur la révolution, les affaires l'absorbent ; ce n'est qu'en 1840 et en 1845 que reparaît le pamphlétaire.

La première fois, c'est moins pour critiquer un mauvais livre que pour « punir » un plagiaire, dans une partie qu'il adorait : la bibliographie. Mais l'exécution ne s'achève pas sans une leçon nouvelle. L'œuvre pillée n'était pas même complète; Van de Weyer y ajoute un long supplément digne des hommes distingués qui cultivent la bibliographie à Paris, à Londres et en Allemagne, et il venge le pays une seconde fois en prouvant qu'on sait y faire de bonne bibliographie sans plagiat.

La seconde fois, l'occasion était plus grave. Un membre de

la Chambre et de l'Académie avait combattu le projet, qui inspirait à Ledeganck de beaux vers, d'élever à Bruges une statue à Simon Stévin. Ce que Van de Weyer prodigue de sarcasme puissant, de fine raillerie, de raisonnement droit, ne peut s'analyser; il faut lire ces pages étincelantes. Mais, fidèle à son genre, le pamphlétaire ne se borne pas à ridiculiser, à pulvériser son adversaire, à venger le savant et la science, il élève son sujet de deux manières : déploie une érudition de bon aloi, puis cherche le motif qui fait braver le ridicule dans le sein même d'une chambre législative et remonte aux principes, montre le jésuitisme faisant un effort désespéré pour ressaisir le monde; il n'a fustigé la sottise que pour défendre, avec la science, l'honneur national et, avec le bon sens, la liberté.

Cette lettre à l'Académie intitulée: *Simon Stévin et M. Dumortier* était signée J. Dufan et datée de Nieuport, 20 mars 1845. Au mois de juillet de la même année, lorsqu'elle avait déjà eu plusieurs éditions, Van de Weyer était appelé à composer un ministère mixte, « entre deux capucins », disait Joseph Boniface. La politique officielle a de ces exigences. Mais Van de Weyer ne put tenir à ce poste où la conciliation masquait la réaction; son discours de sortie, ses protestations qui suivirent, son article: *les Aveugles :* « Nous retombons en plein moyen âge », 1847, tous ses écrits devaient prouver que, s'il « souhaitait que les deux vertus essentielles à la société, la foi et la charité chrétiennes, ne périssent point dans la lutte » (*Simon Stévin*), il avait trop d'esprit pour se plaire entre deux capucins. Après des opuscules « charmants », dit Van Bemmel, sur les *Anglais qui ont écrit en français*, 1854, et sur la *Littérature de l'exil*, 1857; avant un autre intitulé : *Les pendules de M. Thiers*, 1874, il devait retrouver, contre Cobden, sa verve, aiguisée contre MM. Namur, Munck et Dumortier. L'auteur dit lui-même qu'il a « châtié » le grand homme d'État. Cobden avait conseillé à la Belgique de désarmer : « Si j'étais roi des Belges, je garderais seulement sur pied quelques milliers d'hommes... Si j'étais roi des Belges, je ne me considérerais roi que par la force morale... » Aussitôt, Van de Weyer prend la mouche et intitule un pamphlet :

Richard Cobden roi des Belges : œuvre caustique, spirituelle, raisonnée, stylée, qu'il mit en tête de l'édition complète de ses opuscules lorsqu'il en publia la première série en 1863. Aucun traité de neutralité ne suffit à garantir une nation si elle ne peut se défendre elle-même; aide-toi, les puissances t'aideront : tel est son thème. Mais j'ai remarqué ailleurs que, pour le soutenir, il se place au-dessus des questions du jour et ne parle pas d'une armée permanente, mais d'une « armée nationale ».

Le style de Van de Weyer est soigné comme la personne d'un spirituel diplomate. Sa phrase s'arrondit ou s'aiguise avec complaisance, sa verve n'est pas de la fougue, ni son art de la passion; l'érudition corse l'œuvre en cherchant à s'y dissimuler sous de la souplesse. Une perfection, un peu aristocratique, y règne partout. Nous sommes en bon lieu, où l'on se pique de posséder sa langue autant que son sujet. Ce n'est pas ici qu'on pourrait dire avec l'auteur : « Le français est la langue la plus facile à savoir mal. » Le mot propre, le mot fin, le mot dur portent coup tour à tour; les épigraphes sont autant d'épigrammes et les citations sont des condamnations. Ceux qu'il châtiait ou punissait « ne devenaient pas ses ennemis irréconciliables », a dit Van Bemmel. Si cela fut vrai de ceux auxquels il a octroyé « l'immortalité du ridicule » comme dit Defré, cela tiendrait surtout à l'élégance de sa forme, au sentiment patriotique mesuré d'un homme qui sent qu'il représente sa patrie dans les cours et qui aspire à la représenter devant la postérité dans les lettres. Ici le milieu de l'écrivain n'est pas seulement la patrie de 1830, qu'il représente avec fierté à l'étranger, c'est une double aristocratie : celle de la diplomatie européenne et celle de la belle littérature française. Ses *Opuscules* resteront comme les pamphlets de Courier, qu'ils rappellent, — on a même rapproché des phrases des deux auteurs, qui se ressemblent, — comme des pages spirituelles et soignées de notre essai d'indépendance intellectuelle.

Il faut s'arrêter à un trait de cette physionomie, et c'est lui-même qui nous le montre, y insiste, s'en fait gloire. Non content de tenir à honneur d'être écrivain pour servir la

liberté de son pays, il a tenu à devoir de rester au courant de sa littérature :

« Les écrivains belges, dit-il, sont toujours sûrs d'avoir un lecteur et ce lecteur c'est moi... J'aborde avec une foi robuste en l'avenir des lettres le roman, l'histoire, le conte, le drame national... Dieu seul sait ce que je souffre quelquefois, et ce que me coûte mon patriotisme littéraire... Cependant et dût-il m'en coûter plus, j'ai pris la ferme résolution de suivre la littérature belge, je n'ose pas dire dans ses progrès, mais dans sa marche incertaine et vacillante. »

Lorsque, en octobre 1835, Van de Weyer entra à l'Académie de Belgique, il y trouva, élus la même année, en mars et en mai, deux humoristes bien différents de leur nouveau collègue. L'un, Delmotte, avait écrit en patois, et l'autre, Fr. Grandgagnage, rêvait une langue wallonne en opposition à ce bon français que la Belgique « semble avoir encore tant de peine à parler », disait Van de Weyer.

Je ne répondrais pas que ce soient ses œuvres facétieuses qui ont valu à l'auteur d'*El doudou,* 1826, du *Cantique spirituel* sur le combat de Gilles de Chin, 1827, des *Scènes populaires montoises,* 1834, du *Voyage pittoresque et industriel dans le Paraguay*, 1835, le brevet d'académicien. Ses goûts de bibliophile; « bibliomane, mais bibliomane sincère, » dit Hennebert, ses recherches historiques, ses notices biographiques, sa présidence ou vice-présidence de sociétés de bibliophiles ou de littérateurs, ses publications de textes, sa collaboration aux *Archives historiques* d'Arthur Dinaux durent avoir plus de poids. Pour Grandgagnage, il n'y a pas de doute; ses mémoires couronnés ou autres, aujourd'hui surannés, ouvrirent seuls la classe des lettres au jurisconsulte, conseiller de la cour d'appel de Liège depuis 1830.

Delmotte dit ses *Scènes populaires montoises* « calligraphiées par Anatole-Oscar Prud'homme, neveu de Joseph Prud'homme», et il les dédie à Henri Monnier, qu'il imite en patois. Il aurait pu dédier le *Voyage pittoresque et industriel dans le Paraguay-Roux et la Palingénésie australe, par Tridace-Nafé-Théobrôme de Kaout't'Chouk*, 1835, à Gensse, dont il cite en note l'amphigouri intitulé : *Aperçu iconoclastique sur*

les différents procédés employés dans la fabrication de l'huile de cailloux et manière de se servir de cette substance métallurgique dans la guérison des affections cutanées du pibus, 1830. Un bibliographe, M. J. Delecourt, dit que cette brochure inspira le *Voyage au Paraguay-Roux.*

Delmotte parodie aussi le style romantique :

« Cette œuvre est vulgaire, s'écrieront quelques rococos, dit la préface des *Scènes populaires.* — Non, elle est romantique. — Dénuée d'intérêt. — Romantique. — Sans nœud, ni conduite. — Romantique. — D'un style abject. — Romantique. — Enfin, puisqu'il faut trancher le mot, tout à fait... canaille. — On ne peut plus romantique. »

Cette escarmouche devient pour Fr. Grandgagnage une campagne en règle. A peine entré à l'Académie, il commence — par les *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas,* 1835, sous le pseudonyme de Justin***, qu'il ne devait guère quitter que pour signer GGGG, — une série d'œuvres humoristiques mêlées de prose et de vers : *Lettre à Wiertz*, 1839; *Wallonnades*, 1845; le *Désert de Marlagne*, 1849 ; *Chaudfontaine*, 1853; le *Congrès de Spa, nouveaux voyages d'Alfred Nicolas*, 5 volumes, 1858-1872. Enfin, la *Vie champêtre*, 1874; la *Vie urbaine*, 1875, et les *Nouveaux loisirs*, 1876, de *M. Alfred Nicolas.*

Toute sa vie sera, après une guerre de parodie contre le romantisme et l'influence française, un effort enthousiaste, soutenu, en faveur de notre nationalité politique et littéraire.

M. Stecher, dans sa biographie académique, a fait ressortir les contradictions de sa nature. Son talent, ses opinions semblent de même. Mais ces contrastes ne sont guère qu'à la superficie. Il a une opinion : son amour du pays; un parti : la littérature nationale. Un fonds sur lequel il ne vacille pas, c'est son culte de nos contrées, de notre histoire, de nos institutions libérales, de nos mœurs à conserver, de nos beaux-arts à glorifier, de nos lettres à faire renaître : « Wallon jusqu'aux os ! »

La parodie commence du premier mot : « M. Alfred Nicolas posa sur la table *l'Ane mort et la Femme guillotinée, les Deux*

cadavres, quelques drames adultérins... » Elle ne s'arrêtera pas toujours devant une « liberté excessive », c'est le mot de l'auteur. Quand le ton s'améliore avec les années, les sujets varient et la verve s'aiguise, le gros péché de jeunesse des *Voyages* devient, dans le *Congrès*, un péché d'habitude, se raffinant à chaque récidive ; mais l'invention disparaît de plus en plus et elle finit par n'être guère qu'un canevas à ce que l'auteur appelle lui-même : « les chapitres du *mariage*, de la *famille*, de la *propriété*, de la *religion* ». Il aurait pu ajouter à la liste : les chapitres du *luxe*, des *cimetières*, de la *corruption électorale*, de la *protection des oiseaux*, etc. Mais ces discours ont une valeur, ils vont parfois jusqu'à l'éloquence. Ils sont d'un publiciste, essayiste, philanthrope, ami du pays, tout ce qu'on voudra, excepté d'un romancier.

Il a renvoyé un de ses critiques à « l'immortel auteur de Don Quichotte ». Cervantès traite avec amour ses deux héros : ils ont beau servir à une parodie, on sent que son cœur est toujours avec eux ; mais on ne peut douter de sa pensée, un seul instant, sur un seul point ; on ne trouverait dans son chef-d'œuvre rien qui donnât prise aux observations de M. Stecher, ni à celle-ci de Van Bemmel : « L'auteur donne trop ou trop peu à l'imagination ; trop s'il a voulu faire simplement *une série d'articles* sur des sujets divers..., trop peu s'il a voulu faire une sorte de roman... »

Une série d'articles ! Le mot est lâché, voilà le défaut de ces derniers volumes, et le renvoi à Cervantès n'est pas heureux, car nul plus que l'auteur de Don Quichotte n'a su inventer tout un ensemble d'épisodes vrais, portant coup, mettant en scène l'idée que l'auteur veut, non exprimer, dramatiser ; les mœurs qu'il veut peindre et non discuter ; en un mot, tout ce qui manque ici : la fécondité de l'imagination et la verve créatrice.

La bonne moitié de l'œuvre semble faite pour amener la lecture de poésies du héros. A chaque occasion, on lui en demande. Un site semble-t-il fait pour inspirer, on l'attend à l'œuvre ; une petite fête s'improvise-t-elle, une lecture en sera le bouquet ; le Congrès de Spa, où l'on se rend pendant quatre volumes, pourquoi s'ouvre-t-il à la fin du cin-

quième, si ce n'est pour nous en faire entendre quatre. Les autres lectures de vers sont esquivées et le Congrès couronne la dernière, chantée par la signora Tiraforte, qu'on a vue « se lever comme une impétueuse lionne », courir à lui et entraîner son poète : « A la Géronstère ! au galop ! » pour en obtenir « un chant d'affection, quelque refrain d'enthousiasme, quelques saintes et patriotiques paroles à faire vibrer les âmes ! » La « charmante créature » trouve à qui parler ; le poète lui débite l'hymne demandé « avec un entrain qu'il n'a jamais égalé depuis » et, le lendemain, « la diva » obtient en le chantant un succès fou : « Il y eut des larmes ! »

L'idée a son prix, puisqu'il s'agit de créer une littérature. Mais ces poésies, qui sont une des originalités de l'auteur, ne répondent guère au but. Dès son premier livre, il avait exposé l'*art poétique* de « l'Apollon belgique ». Il prétendait écrire en wallon : « Je dis à qui veut l'entendre que j'écris en wallon. Et je veux écrire en wallon, et il me plaît d'écrire en wallon, et je voudrais bien voir que l'on m'interdît d'écrire en wallon. Ne suis-je pas Wallon, par hasard ? Je veux être de mon pays, moi, entendez-vous ; je veux parler la langue que j'ai sucée à la mamelle de mon excellente bonne mère ! »

Ceci est du français cependant, du français très vif ! Qu'était donc ce « wallon de pure race, non francisé, non maniéré, pur wallon » ? — « Le wallon, dit l'auteur, est au français ce que la bière est au vin. » Et cela ne nous apprend pas grand'chose. Il ajoute, pour les vers : « C'est... ma foi, je ne sais pas trop... Ce sont des *wallonnades*, charmants petits poèmes, tout pleins de verve et de naïveté, tout imbibés du caractère et de l'esprit des Belges. » — « Une sorte de poésie toute simple, dira-t-il vingt ans plus tard, dont la patrie belge fait le fond et dont la forme comporte un peu de négligence. »

Cet un peu de négligence est assez mesquin : l'hiatus, l'élision des syllabes brèves, la rime pauvre, sans souci de la terminaison ni des alternances féminines et masculines. Pour la prose, l'idée est meilleure. Il recommande « un langage de bonne vieille naïveté, qui se revêt parfois de certaine âpreté pittoresque ». — « Parlons tout bonnement le français de Bel-

gique, mêlons-y sans façon, *comme la Grèce a fait ses dialectes,* quelques-unes de ces expressions si heureuses dont nos patois fourmillent... » S'il faut prendre au sérieux ces idées, dont l'auteur se joue agréablement et qui font, dit-il, pâlir M. Van Hasselt, trembler M. Alvin et tomber M. Marcellis à la renverse, — il réclamait, avec le droit au dialecte, le retour aux sources primitives du vieux langage, restées parfois si fraîches dans nos provinces et où s'abreuvaient les maîtres du XIVe et du XVIe siècle, et même La Fontaine, Molière et Saint-Simon. C'était rentrer dans la grande langue française. Vingt-cinq ans après, tout en continuant la parodie du romantisme, il parlera mieux encore, affirmera « la grande révolution des lettres », par laquelle seulement « la langue française pouvait rentrer dans ses voies ». — « Cette vive et forte langue, née avec allure franche et leste, se jouant aux énergiques et très heureuses *incorrections* de Rabelais, de Montaigne, de Corneille, même de Bossuet et de Molière, et qui avait fini par faire place à une langue prude et guindée, langue de grammairiens et de syntaxiens, qui ne lui laissait plus couleur ni relief. » (*Congrès de Spa,* t. Ier, p. 69.)

Ce programme était beau, grand, digne de nous créer une nationalité littéraire; il allait bien au delà du romantisme. Malheureusement, pas plus en prose qu'en vers, celui qui l'avait conçu et l'exposait vivement n'était ni dans un temps, ni dans un milieu, ni de taille, pour le remplir. En vers, il n'a pas le ton, la passion, l'abondance. Toutes ses licences, dont il attendait tant de verve, ne lui servent à rien. En prose, le style a plus de mouvement, mais il reste le français de tout le monde. On dirait que le réformateur n'ose. Ses quelques mots patois finissent par détonner dans sa langue, bien plus qu'ils ne la rajeunissent. Il oublie que l'unité d'accent est la condition première de tout style, et surtout de la grande langue dont il a fait un si vif éloge; que le néologisme par plaques fait tache et qu'il n'est possible que dans un mouvement général, dans un renouvellement harmonique. Se créer une langue à lui, pareille à celle des maîtres du XVIe siècle, c'était une belle ambition, au-dessus de son époque et de ses forces.

On a dit qu'il ne visait pas à faire école. Il débutait à l'heure de confiance où paraissait, à Liège, la *Revue belge*. On se rattachait alors à la nationalité et à M. Nisard. M. L. Labarre le suivit, dans la *Revue belge*, avec des parodies : *Au bout du voyage, — Un mois à Paris,* avant d'emporter sur lui le prix du concours Wiertz « sur l'influence pernicieuse du journalisme », et d'aller à Paris publier la *Comédie parisienne,* comme V. Joly publiait les *Croquignolles,* d'après les *Guêpes* d'Alphonse Karr. Ad. Borgnet, lui, quitta l'histoire pour donner, dans ses *Légendes namuroises*, à Alfred Nicolas, un cousin germain : Jérôme Pimpurniaux. « Wallon jusqu'aux os ! » disait Grandgagnage. « Namurois jusqu'au bout des ongles ! » dit M. Le Roy d'Ad. Borgnet. Mais ce Namurois, non plus que ce Liégeois, en français ni en patois, n'avait la griffe du créateur. Oct. Delepierre et M. Coomans entreront dans le domaine et en indiqueront un des coins les plus intéressants à défricher, quand ils traduiront ou rajeuniront des légendes, le premier d'*Uylenspiegel*, 1857, le second de *Fortunatus*, 1858; ils n'y mettront ni la couleur, ni le relief, ni le style que rêvait Alfred Nicolas. Quand un écrivain prendra ce mot d'ordre au sérieux, se nourrira de la belle langue du XVI[e] siècle, la forgera en maître et fera de son *Ulenspiegel* un poème rabelaisien, Grandgagnage n'y reconnaîtra pas la seule, la grande manière de répondre à ses Marseillaises. Sachons-lui en gré cependant et rendons-lui justice. Par instinct de patriotisme, il fut un des précurseurs, dans notre pays, de ces artistes qui féconderont l'éternelle jeunesse de la langue et de la littérature. S'il avait pu remplir son cadre avec la langue de De Coster et une poésie équivalente, notre littérature aurait son chef-d'œuvre fondamental. C'est déjà une gloire de l'avoir tenté et d'y avoir persévéré toute une vie. Je voudrais voir une édition complète mettre dans nos bibliothèques ce livre-précurseur.

Van de Weyer, sans plaider autant, a plus d'unité de style. Dans son âge avancé, une forte bonhomie tempérait la finesse, sur la figure de cet homme, qui avait « vécu, dit M. Laugel, sous le regard de lord Palmerston », qui connaissait « l'extrême douceur de la vie privée », dans un luxe de châteaux et

d'œuvres d'art, et qui savait devoir être enterré dans une église à lui, que « Mme Van de Weyer avait fait élever près de New-Lodge ». Peu d'angles, rien de pointu, un œil scrutateur, bienveillant dans le calme, perçant dans le sarcasme, des plis creusés par le sourire, une barbe blanche où se marquait une bouche prête à lancer le trait, une physionomie restée bourgeoise au fond, mobile à la fois et sûre d'elle-même : un ambassadeur, mais surtout un bibliophile, qui s'est représenté comme devant être peint en « vieillard absorbé dans ses livres » :

Esser dipinto con un libro in mano.

Sous l'hermine de sa rouge simarre ou dans la solitude dorée des vieux jours, Grandgagnage offre un type plus original et plus anguleux : Nez en bec d'aigle, œil d'orfraie, « regard aigu [1] », sourcils aux aguets, bouche serrée, menton ras et obstiné, de fortes lignes creusées par une volonté et une superbe inébranlables; avide d'éloge, prompt à l'épigramme, prêt à rendre des arrêts ; quelque chose, dans les méplats, de dur, qui s'animait pour lancer une pointe ou s'adoucissait pour gagner une adhésion; il fait plutôt l'effet d'un de ces anciens parlementaires qui défendaient le progrès sage en vantant le passé, qui faisaient de la politique de liberté en espérant tout de la religion de leurs pères, jetaient des appels aux grandes choses sans pouvoir les réaliser ; gens de force à préparer les révolutions, de volonté à les maintenir; éloquents à leurs heures, narquois toujours. « Le meilleur enfant de Liége, — comme on l'a dit moins justement de son cousin Pimpurniaux, — pourvu qu'on ne se trouvât pas sur son chemin. »

Firmin Lebrun, né à Mons (1801-1875), est un autre type. Quand Mathieu publia, sous le titre de *Poésies de collège*, une satire de Borgnet, il y joignit des vers de lui et de Lebrun. Jeunesse orageuse à l'université et dans la presse, suivie d'une vie monotone de professeur — lisez *le Profes-*

[1] M. J. Stecher.

seur de rhétorique — et de fonctionnaire; flâneur original partout, mais plus volontiers dans l'antiquité et dans la campagne, voire à la pêche: « Je serai toujours un loup pour ma part; » observateur par désœuvrement, frondeur par mauvaise humeur, distrait jusqu'à un point parfois terrible; d'abord très jeune, mais l'ayant vite regretté : « On est si sot quand on est jeune. » (*Causerie sur le magnétisme*, 1839.) « Quand j'étais sot, je veux dire jeune... » (*Corbeille de rognures*, 1857); faisant des vers latins contre ses professeurs; fondant en français le *Méphistophélès;* enlevant sa femme; ce « roi des drôles », comme il s'appelait, fut un professeur instruit, un fonctionnaire assez ennuyé de l'être et un écrivain de bonne trempe, s'il vous plaît! Mais « attendez la quarantaine et vous verrez! » Bientôt, *quantum mutatus!* Le besoin de croire le saisit, il va jusqu'à s'accrocher au magnétisme : « Cette faculté expansive est une preuve de l'immatérialité de l'âme. » Il s'accroche aux étoiles, il s'accrocherait à tout. Il doute encore de bien des choses, on le sent à son affectation d'affirmer, et c'est lui d'abord qu'il tient à persuader quand il s'adresse aux lecteurs. Quels grands yeux il ouvrait lorsque, pressant de questions un rationaliste, il rencontrait une conscience satisfaite, une raison sans trouble. Était-ce bien possible? La *Revue trimestrielle* a eu quelques échos de ces perturbations. Mais Lebrun n'y perd pas son esprit, je vous prie de le croire; il n'oublie pas ses observations, son originalité; il a beau paraître s'y jouer, ce terrain, au moins, il le sent solide, n'y hésite pas, y marche résolument, jusqu'à l'instant où il finit comme il a commencé, par des vers latins, les derniers bons vers latins.

Firmin Lebrun avait trop de sens pour exagérer notre bon sens. Son patriotisme voit clair. Sans être romantique — lui se classer quelque part! — il parle de J. Janin et de V. Hugo sans acrimonie, cite Paul de Kock avec éloge, raille même un peu M. Nisard, par lequel juraient tant d'auteurs belges. On lui a attribué le mot de « fransquillon », renouvelé d'une comédie liégeoise. Sa collaboration aux journaux alla à l'emporte-pièce. Mais ce n'est pas lui qui serait tombé dans un chauvinisme belge. Il aime son pays et n'en souffre pas moins

de son ciel de plomb, de ses neiges, de ses brouillards. Il aime ses compatriotes, mais il en croque les défauts et les travers : « Écrivains belges, mes amis, nous ne savons pas écrire! » Ses *Flamands et Wallons,* deux volumes d'esquisses contemporaines, datent de 1841 ; ses *Esquisses bruxelloises*, de 1843; on y reconnaît des feuilletons de journaux, des articles de revues. Sa *Corbeille de rognures* n'a paru que dans la *Revue trimestrielle*, 1855-1866. Ces séries d'études sont d'abord des croquis de mœurs, qui s'arrêtent quelquefois à la monographie d'un type, et qui vont aussi jusqu'au petit roman de mœurs, moins réussi. Puis viennent des causeries sur toute chose. L'observation y est simple et juste, le style franc.

Esprit modéré, mordant et fin, parfois chagrin et timoré, s'il voit clair dans l'esprit et le cœur de l'homme, il voit quelquefois loin dans les idées. L'espoir d'une ligne ferrée : *De Bruxelles à Paris*, lui a dicté une page spirituelle et chaude ; on dirait un hymne en prose au progrès des hommes et à la fraternisation des peuples. *Le Bas-de-Cuir de la peinture* date de 1842; il s'y accuse spirituellement d'un défaut d'esprit : « L'homme n'a point comme les peuples le privilège de se donner la meilleure constitution possible, ni même de trouver mauvaise celle qu'il a reçue »; mais c'est pour risquer une idée juste. On peut le réclamer, dans cette page, comme le premier des naturalistes, au moins pour le paysage. C'est comme un manifeste en faveur de ces « sauvages » qui s'éprennent de la nature pour la peindre.

Un de ses derniers articles, un des plus jolis, est celui où il s'amuse à faire pour ses petits-enfants des joujoux avec un peu de mousse et de bois : *Ce qu'on peut faire avec un fagot.* Parti du *Méphistophélès,* le vieillard, peu apaisé sur la grande énigme de l'au-delà, arrive à une bonhomie charmante.

Lebrun n'oublie jamais qu'il a vécu dans le prolétariat de l'enseignement et de l'administration, dont les places les plus élevées, quand il en eut l'intérim, n'eurent pour lui aucun attrait : il préférait aux affaires publiques une ode d'Horace ou une flânerie d'humoriste. Ne croyez pas à un tempérament ni à de la passion philosophique. C'est le flegme du flâneur,

bourgeois, misanthrope, qui observe ou rêve, toujours avec une pointe de rire ou de plainte, et qui serait fâché vraiment d'atteindre à la conviction virile des âmes fortes, car elle le distrairait de son far-niente.

Les *Légendes namuroises* annonçaient déjà un autre genre, qui se rattache à l'humour et en diffère. Borgnet représentait le vieux citoyen namurois auquel il attribuait ces pages comme ayant « l'idolâtrie de nos anciens monuments » et il souhaitait d'inspirer aux Belges « le désir de connaître leur patrie un peu mieux ». Pour cela, il les conviait à voyager avec lui dans les environs de Namur et dans son histoire. Un médecin de Liège suivit aussitôt ces traces. *Les Promenades historiques dans le pays de Liège*, par le Dr Bovy, se rattachent, dès 1838, à Alfred-Nicolas et surtout à Pimpurniaux, car l'auteur n'a aucune prétention au style. L'histoire de Liège lui semble connue, il se contente d'y faire des promenades, que les récits de Polain feront oublier, mais qui répandront le goût de l'histoire et des voyages, et l'amour des vieilles chansons du terroir que Justin avait négligées.

Borgnet attendra près de vingt ans avant d'écrire ses *Excursions d'un touriste belge en Belgique*. Cette fois, l'histoire ne sert plus qu'à remplir le paysage; le fond du tableau est l'Ardenne et le livre se présente avec l'intention d'y servir de *Guide*, 1856-1858, deux volumes avec une carte. C'est un vrai voyage, farci de faits historiques ou archéologiques et de conversations, qui sera refait bien des fois, tantôt par deux proscrits français : *la Meuse* ou *En Ardenne*, — tantôt par des Belges : *le Guide de l'Excursionniste* par Van Bemmel; *Une vacance à Laroche*, par E. Gens, et, tout récemment, *En Ardenne*, par Jean d'Ardenne (M. Dommartin), vrai guide cette fois, avec cartes, plans, itinéraires, indications d'hôtels, reliure sacramentelle et, par-dessus le marché, de la verve.

Dès 1839, un écrivain brille dans un voyage lointain et s'éclipse. Il était au *Méphistophélès* près de Lebrun. Il quitta Bruxelles après une querelle de presse avec un membre de l'armée, dont le nom prêtait au calembourg et dont

Ad. Mathieu disait « dans un dîner de garçons », non sans le reproduire dans ses *Œuvres en vers :*

Mais lorsqu'il s'agit de cochon,
J'aime *la Hure.*

Cet incident vulgaire nous valut trois volumes de forte littérature : « *De Bruxelles à Constantinople*, par un touriste flamand. » L'auteur, René Spitaels, nous apprend qu'un passeport lui fut refusé pour Vienne « à cause de sa participation à la rédaction de journaux qui font partie de l'opposition la plus avancée en Belgique ». Une note finale nous dit que, rappelé inopinément au pays par la nouvelle de la mort de son père, M. Alb. Spitaels, banquier à Grammont, il dut laisser son œuvre interrompue. « Si ce premier essai littéraire était bien accueilli, peut-être se déciderait-il à publier l'autre moitié de son voyage : *De Constantinople à Bruxelles.* » Cette seconde partie ne parut jamais et l'auteur lui-même ne tarda pas à disparaître.

Ces trois volumes sont d'un penseur, d'un observateur et d'un écrivain. L'observateur et l'écrivain sont de l'école de Lamartine, dont le *Voyage en Orient* avait paru quelques années auparavant. Le penseur, étant radical, donne du caractère à cette abondance mélodique du romantisme.

Je ne puis signaler toutes les pages de peintre, de penseur et d'homme politique qu'on trouve dans Spitaels. J'en avais gardé un souvenir favorable, comme beaucoup de lecteurs belges, sans doute. Relisez-le comme je viens de le faire, vous y trouverez un véritable plaisir. En Italie, l'enthousiasme qu'inspire la nature et les arts s'harmonise avec l'indignation que soulève l'état politique d'un peuple opprimé. A Rome, le spectacle devient terrible et l'œuvre grandit. On réimprimerait aujourd'hui ces lettres écrites de Rome en 1837 : rien n'a été plus fortement pensé et senti sur ce régime de bouffons et de courtisans, sur les désordres, les dilapidations, la brutalité, les mœurs odieuses, impures, criminelles, la misère, l'abjection d'un pays gouverné au nom du Dieu des chrétiens. Athènes et Constantinople sont jugées de même ; le tableau varie, le peintre se soutient, l'œuvre s'achève brillamment ; on

s'étonne qu'elle n'ait pas eu plusieurs éditions, on regrette que l'auteur ne nous ait pas raconté de même son voyage dans les Dardanelles, en Asie Mineure, aux ruines de Troye, à Smyrne, à Malte, à Tunis; on voudrait accuser le public de ne l'avoir pas décidé à publier cette seconde partie; le caractère de cet homme indiscipliné, que le mariage et la famille n'ont pu, dit-on, fixer au foyer, y fut sans doute pour quelque chose; mais il faudrait aussi faire la part de cette politique qui l'a empêché d'aller à Vienne et qui a dû lui faire dire plus d'une fois à son pays, comme il l'écrivit à notre ministre résident : « J'appartiens à la presse opposante, et pour vous, c'est tout dire. »

On publiera en Belgique bien des voyages; N. Considérant, que nous avons rencontré dans l'histoire, verra la *Russie en* 1856 et publiera deux volumes vivement écrits; M. Léon Verhaeghe fera, en 1862, un *Voyage en Orient* et le racontera d'une plume plus sobre, mais non sans finesse; un pseudonyme, moins érudit, Erasme Delumone (M. Em. Desoer), fera une *Promenade en Alger;* M. G. Podesta nous ramènera au pays : *Essai sur la Campine anversoise; le Petit Brabant*, etc., etc.; nul écrivain ne surpassera cet écrivain, qui n'a fait que passer.

Si l'opposition radicale fit obstacle à la carrière de Spitaels, la politique, catholique et libérale, fut pour deux écrivains l'occasion de se produire dans la presse, à la Chambre et dans les lettres.

Élève de l'Université catholique, Louis Defré (1817-1880), après quelques brochures signées Joseph Boniface, s'appelle Maurice Voituron, et n'obtient guère l'attention par des écrits démocratiques d'un fouriérisme chrétien, 1841-1850. Il revient bientôt, pour quelque temps, pensait-il, à Joseph Boniface, afin de parler aux lecteurs le langage de leurs préoccupations quotidiennes, 1850. Mais il se fit que la peau neuve convenait mieux au tempérament de l'auteur, et les brochures nouvelles eurent un tel succès que, nommé représentant, il ne pensa pas à redevenir le vieil homme et ne se lassa jamais de produire. Joseph Boniface ne peut être présenté comme un écrivain consommé, possédant toutes les ressources

de l'art d'écrire. Ses procédés ont servi, ses transitions varient peu, sa langue est bornée, ses idées justes sans profondeur ni abondance : il écrivait pour la bourgeoisie d'il y a vingt ans. Mais un souffle permanent d'honnêteté et de libéralisme, un cœur généreux, un esprit original, un style plein de traits où la finesse se mêle à la bonhomie, des portraits surtout où il met plus de causticité, légitiment son succès durable. Je ne conseillerais pas de publier son œuvre entière; je ne l'ai pas fait pour Veydt, mais j'ai la conviction qu'un bon choix de brochures, avec une série de portraits d'hommes politiques, resterait longtemps dans les bibliothèques des libéraux belges. Il a dit que sa meilleure œuvre était l'école d'Uccle, dont il fut bourgmestre, comme son meilleur début, la création, avec ses amis fouriéristes, de la première crèche en Belgique, 1840. Certes, c'est une grande satisfaction d'avoir établi une crèche, une école et aussi un règlement de cimetière fait en libre-penseur. Sa meilleure œuvre, cependant, serait ce recueil. Je voudrais en donner une idée en quelques mots. Citer Cormenin, son maître, n'y suffirait pas. Le distinguer de nos autres humoristes ne serait pas toujours à son avantage. J'ai tenu pendant deux heures un nombreux public attentif, riant, applaudissant, satisfait d'esprit et de cœur, par des citations de ses pamphlets, sans autre commentaire que l'analyse du sujet et l'exposé des circonstances. Plus d'une fois, Defré fit acte de courage, comme lorsqu'il défendit la liberté de la chaire religieuse. Un jour, il s'est élevé plus qu'à l'ordinaire. Comment s'élever en croquant des représentants catholiques? Cette fois, il avait devant lui une fière figure et je l'entends encore répéter : « Oui, Mazzini est grand! » On le lui a reproché longtemps, et Mazzini lui-même s'y est mépris en rêvant un agent de sa politique dans ce brave défenseur du libéralisme belge. Bien des fois aussi, il a montré son indépendance d'esprit et sa hauteur morale. On retrouvera un jour sa lettre à M. Frère, sur la politique royale, dont je n'ai pu avoir copie, et l'on racontera comment il refusa la fortune par un scrupule politique dont l'exemple ne fut guère contagieux. Honnête citoyen, armé d'une plume spirituelle, il a pu résumer sa vie par ces mots : « Il a toujours dépensé son

temps et son argent pour faire un peu de bien ; de là sa grande pauvreté et l'amitié des hommes de cœur [1]. »

C'est au parti catholique que se rattache un autre représentant humoriste.

Partisan de la paix jusqu'à en placer le nom en tête de son journal, adversaire du budget de la guerre, orateur spirituel, romancier à ses débuts, pamphlétaire à ses heures, M. J.-J. Coomans est un écrivain original. Il l'a montré surtout dans une œuvre anonyme : *une Académie de fous*, 1861. « Nous aimons à entendre tout, hormis les banalités courantes, — disent les deux amis qu'il associe pour causer et agir. — Que de négations sont de bonnes affirmations ! » Cette phrase pourrait être la devise du livre ! Ce ne sont pas des banalités qu'on y trouvera, et que de fois les négations y seront des affirmations belles et bonnes. Il nie la guerre — un peu trop longuement — et avec la guerre le duel, la centralisation, la loi des majorités, même le patriotisme : il a ce courage. — Il nie le luxe, il nie la bonne chère et le tabac — en Belgique ! — Il nie la liberté absolue, la tolérance, l'égalité, mais au profit du droit, de l'ordre et de la fraternité. Chaque page du livre, dans sa forme ironique, rarement acerbe, souvent animée, toujours piquante, est la négation de ce mesquin bon sens bourgeois, infatué de lieux communs, qui se paie de mots, méconnaît les penseurs, taxe de duperie la grandeur du caractère, de fous les hommes de dévouement, d'originalité, de génie. « Aimons et respectons ces fous-là, » s'écrie l'ami du docteur, le Sancho Pança du livre, que l'auteur, écrivant en 1861, appelle Germanus. Et lorsque l'idée leur arrive — un peu tard, au milieu du livre — de créer une académie de fous pareils : « Causer est la première jouissance de l'homme, » leur but est d'organiser cette jouissance entre « gens désintéressés, perspicaces, patients, qui adoptent une idée, la creusent, la dissèquent et l'illuminent au point d'*aveugler le vulgaire !* » Des fous, en un mot ! Alors on sent que la causerie, parfois longue en tête à tête, surtout lorsqu'un jour ils se mettent à parler politique, du fond de leur lit, va

[1] Notes rédigées pour me servir dans une conférence.

recommencer plus vive sur tous les sujets que le vulgaire taxe de folie.

Ce voyage à la recherche des fous de talent ou de science, et d'autres artifices aussi ingénieux permettent à l'auteur de traiter tous les sujets à l'aise et d'esquisser des types, tels que celui du flatteur comparé à l'homme modeste, ou de l'artisan qui veut devenir artiste : « Il dessina tant de têtes, qu'il y perdit la sienne, » — ou du président : « On a soutenu que l'homme est né pour être libre; rien n'est plus faux; tout prouve que l'homme est né pour présider, » — ou d'autres qui ont sa sympathie, comme le prêtre-médecin, condamné pour avoir guéri les gens sans émoluments, mais sans diplôme : « Tant d'obstination devait être réprimée ou la société était perdue ! » — ou les héros eux-mêmes, qui souffrent, l'un pour avoir voulu servir l'humanité, l'autre pour vouloir agir en « chrétien pratiquant, parmi des chrétiens purement formalistes ».

Le *Voyage à Gheel* et les *Aventures de maître Jockem*, 1844, sont moins réussis dans le flamand de M. J.-B. Straatman, qui tourne en ridicule le fanatisme des ennemis de la nouvelle orthographe néerlandaise. Mais *Les bouffées de tabac*, de M. Joz. Cauwenbergh, répondent bien à leur titre, et un journaliste que nous avons vu rédigeant le *Reinaert de Vos*, L. Vleeschouwer, sans être arrivé à la Chambre, a déployé une verve personnelle plus vive, plus originale, qu'il a portée avec autant de succès en deux livres : *Pièces et morceaux*, 1841, *Contes et autres badinages*, 1862.

C'est par une *Histoire de la Syrie ancienne* que devait débuter le plus attique de nos humoristes. Elle parut en 1846, dans l'*Univers pittoresque*, de la maison Didot. Vingt-cinq ans après, l'auteur a raconté quel dur et utile noviciat fut pour lui cette collaboration. Un moment vint où, pour s'exercer, il se mit à traduire Tacite. « Je croyais ainsi n'apprendre que le nécessaire du métier, dit-il, jugez de ma surprise quand, petit à petit, je me trouvai dégoûté du métier lui-même. Cette profession de faiseur de livres me parut la dernière des professions malhonnêtes. Être aux gages des libraires, faire de mauvais livres modernes avec d'excellents livres anciens,

écrire à tant la ligne pour les éditeurs de revue, ne pas penser du tout, ou ne penser que comme monsieur l'entrepreneur de littérature, me sembla un état odieux... Je ne tardai pas à éprouver un dégoût profond et salutaire pour toute la gent littéraire.» Max. Veydt était alors candidat en droit. Son amour des lettres l'avait décidé à fréquenter à Paris les cours du Collège de France, et il fait un grand éloge du célèbre helléniste Boissonade, dont il suivit l'enseignement avec assiduité. Ces études et ces travaux le préservèrent, dit-il, « de la corruption par les femmes et de l'abaissement par les lettres ». Il abandonna donc la profession d'écrivain, revint dans son pays, n'acheva pas un *Précis de l'histoire du commerce* annoncé, vida son portefeuille en publiant une *Étude sur Diderot*, se fit docteur en droit, 1848, se mit à pratiquer le barreau et ne tarda pas à y renoncer. Il a raconté l'histoire d'une cause criminelle, où il vit « des gens préférer un écu à un innocent », mais il ne conclut pas. Sa conclusion fut le désir d'abandonner cette carrière, comme l'autre. Il ne lui restait d'autre refuge que la politique : il y rechercha un rang modeste, entra au conseil provincial du Brabant, en 1854, puis à la députation permanente, en 1860. Quelque fortune aidant, c'était l'*otium cum dignitate*. Il ne voulait plus être avocat; il devint à l'occasion un charmant orateur. Il avait pris en horreur la profession d'homme de lettres, mais l'amour des lettres le tenait au cœur : quand il reprit la plume en amateur, il se trouva être un écrivain.

La *Revue trimestrielle* venait de paraître en 1854. Dès le second volume, Veydt y commence une série de spirituelles études sur des personnages de l'antiquité. Ce fut un succès; j'ai dit une révélation, même pour lui. On lui avait bien trouvé au barreau un esprit piquant et littéraire; cette fois, la sève de ces études classiques bourgeonne, son originalité éclate, on y voit l'homme qui aimait à se promener, « un livre grec à la main », et l'humoriste qu'avait mis en lui la nature. Il avait trouvé une sorte de genre nouveau, archaïque par ses sujets et par le style. Quand la *Revue trimestrielle* fit place à la *Revue de Belgique*, Veydt s'attaqua aux sujets modernes. Je vois encore sa figure rayonner lorsqu'après une conversation sur

la place qu'il prendrait dans cette revue, qui, devant être mensuelle, réclamait plus d'activité, il en arriva à s'écrier : « Vous me permettriez de faire justice des pédants ! » — « Tout ce que vous voudrez ! » — Alors, son esprit semble s'épanouir, sa force redouble, sa verve s'aiguise au service de ses idées les plus chères ; presque à chaque livraison, il publie une page brillante; s'il ralentit le feu, c'est lorsqu'en 1870, il remplace Tarlier dans la chaire de philologie latine à l'Université libre, où il plaît en instruisant; mais il ne quitte pas la revue où il charmait ses lecteurs en défendant le bon goût, flagellant la sottise, plaidant le patriotisme ou se laissant aller à de délicieuses excursions dans les champs, dans ses souvenirs ou dans la littérature wallonne. La mort le frappa en pleine force en 1873; il était né à Bruxelles en 1822.

Ses articles tiendraient en deux volumes. Un comité d'amis en a publié un choix après sa mort. Ce livre, « le meilleur monument qu'on puisse élever à un écrivain, » le montre dans tout son éclat. Le président du conseil provincial, Albert Picard, a dit de l'orateur : « Il éblouissait par ses saillies toujours littéraires et toujours courtoises. » Il y a plus que des saillies dans son œuvre littéraire ; il y a tout un homme, le type du lettré, humoriste par nature et par goût, non par état ni pour un parti.

Fr. Grandgagnage n'a guère d'esprit que dans les mots; dans les idées, il préfère l'éloquence. La verve de Veydt est au fond des choses et ne se dédouble pas. Alfred Nicolas voulait parler wallon; Veydt, sans en faire bruit ni système, dit aussi : « Reprenons Froissart et Comines, c'est notre bien... Que d'expressions imagées, que de locutions marquées au bon coin nous pourrions faire entrer dans notre style! » Il adore et parle une langue libre, sans néologismes ni mots patois plaqués çà et là, mais indépendante, créant la forme plus que le mot, toujours française et gardant l'unité d'une gamme originale et juste, sinon hardie et pittoresque. Quand De Coster osa davantage, en remontant au XVIe siècle, Veydt y applaudit. Il ne se prenait lui-même que pour un amateur. Il avait l'auteur des *Légendes flamandes* en grande estime.

Devenu professeur d'université, Veydt dut, chaque année, pour les examens, passer quelques semaines à Liége. Il en revint épris de la littérature wallonne. Un de ses collègues, « petit homme sémillant, profil socratique, qui répondrait à Socrate : Je ne suis pas d'Athènes, mais de Liége... » avait été son guide. Depuis 1856, avant et après la création de la *Société liégeoise de littérature wallonne*, ce guide — on aura reconnu M. Alph. Le Roy — avait servi à la *Revue trimestrielle*. Ses *Lettres éburonnes*, sa traduction d'un *Cramignon*, de M. Defrocheux, y avaient été remarquées; puis Van Bemmel avait tenu ses lecteurs au courant des travaux de la société liégeoise (t. XIX et XXVI). Mais rien ne vaut comme de voir et d'entendre le coq sur son fumier. Un de ces écrivains, M. Hock, séduisit — le mot est de son cicérone — l'écrivain bruxellois, qui lui consacra deux articles dans la *Revue de Belgique* (t. VI et IX). Ceux qui veulent voir la *Pasqueye*, les *Cramignons* et la comédie patoise renaître avant et après 1830, des archéologues, comme Ferd. Hénaux et Ch. Grandgagnage, reprendre l'étude du vieux liégeois, et des poètes s'y faire applaudir, peuvent recourir à ces deux recueils. Je ne pourrais faire cette histoire ici sans l'étendre à nos divers patois, wallons et flamands. Je dois me borner. Parmi les poètes, M. Thiry se distingue par une originalité wallonne. Les poésies de M. Aug. Hock sont en liégeois; mais il a écrit en français ses *Mœurs et coutumes* et ses *Croyances et remèdes populaires au pays de Liége* (Œuvres complètes, t. II et III, 1872), sauf à mêler au texte des poésies ou des récits en patois. Veydt admire en lui surtout le détail des mœurs, si vite disparues, du commencement de ce siècle, avec le rire gaulois qui ne mâche pas les paroles.

M. Le Roy, citant Veydt, rétablit les proportions :

« M. Hock s'est plutôt piqué, dit-il, d'être fidèle que d'être habile; sans cela; si, bien entendu, il se fût appliqué de bonne heure à étendre la sphère de ses remarques et à s'initier aux règles de la composition, Liége aurait peut-être trouvé en lui son romancier populaire. »

Un auteur montois, aussi imbu des mœurs et du ton du terroir, me semble posséder plus à fond, manier plus à l'aise

les locutions, les dictons, les proverbes, j'ai presque dit les beautés de style dont les patois abondent. Sa traduction des *Faufes* de La Fontaine est supérieure à tout ce qu'on a écrit en patois de Mons; ses *Armonaques*, exigeant pour se soutenir plus de variété, ont moins de valeur. C'est M. Letellier, curé de Wasmuel, puis de Bernissart, un vrai type de curé de Meudon, s'il avait pu se livrer à toute sa verve.

Le danger ne manque pas dans ces petites chapelles de notre littérature. On peut y émietter l'esprit littéraire et s'habituer à être « satisfait d'un vermisseau », comme dit Faust. Mais ces écrivains, si aimés dans leur petit cercle — qui sait si M. Hock n'est pas plus célèbre que Veydt et l'*Armonaque* de Mons plus connu que les pamphlets de Vande Weyer? — nous ramènent à notre principe favorable aux petites cultures. Souhaitons qu'elles réalisent ce que prévoyait en 1827 l'*Hermite en Belgique*, lorsqu'il disait : « L'esprit de localité peut devenir en peu de temps un esprit national. »

M. Delumone a dit finement de nos voyageurs : « Le Belge, en voyage, quoique généralement modeste en ce qui concerne sa propre personne, est un peu vantard quand il parle de son pays et des *libres institutions* qui le régissent ». Quand cela était écrit, le genre voyage s'était transformé; on ne s'y contentait plus de promenades et de causeries, si patriotiques qu'elles fussent; on cherchait chez soi et à l'étranger les traits d'histoire, les faits de science et la vérité de mœurs.

M. E. Goblet d'Alviella est la tête de ces touristes nouveaux qui vont loin. S'il n'a pas aussi vive que Spitaels la passion démocratique, il n'en observe pas moins sûrement tout ce qui peut éclairer l'esprit politique des libéraux avancés, ses lecteurs. Ce n'est pas un explorateur, et il n'a rêvé aucune découverte; c'est un voyageur curieux de « débouchés moins encombrés et moins décrits ». Il ne recule pas devant le pôle ni le désert, n'hésite pas à traverser l'Océan, ira jusque dans l'Inde, à la suite du prince de Galles. Il va d'abord avec un ami en Laponie, puis dans le Sahara. Partout l'économiste se mêle à l'observateur, l'ethnographe au paysagiste et le docteur ès-sciences politiques et administratives au

peintre de mœurs. Ce n'est pas l'impression des choses, vibrant dans un tempérament personnel, qu'il donne; il rend la vue exacte des hommes et des objets, observés par un esprit libéral. Toujours le récit s'arrête au ton juste, le paysage se colore dans la mesure, le style est d'un écrivain qui ne cherche pas à être un artiste. Moins amusant, plus instructif que M. de Beauvoir, son genre est plutôt celui où M. de Hubner a marqué une si forte trace. *Sahara et Laponie* date de 1873, *Inde et Himalaya* de 1877.

D'autres le suivent dans cette voie. Citons seulement: *Hyères et quelques autres stations hivernales*, par M. D. Keiffer, « humoriste sans prétention, » dit Van Bemmel; il a écrit aussi un *Voyage en Suisse sans Alpenstock;* — *Mississipi et Indiana, souvenirs d'Amérique*, plein d'idées et de sentiments, par M. M.-J. Dulieu; *L'Espagne*, *Gibraltar et la côte marocaine* de M. Alb. Dubois; les *Iles fortunées*, le *Voyage au pays des Dolomites*, *Une semaine à Lisbonne*, de M. Jules Leclercq, touriste infatigable qui, s'il doit rester chez lui, voyage encore en traduisant des auteurs qu'il suit par la pensée.

Jusqu'ici, nous n'avons rencontré que le goût et non la profession des lettres; nous avons vu même chez Veydt le mépris du métier. De hautes fonctions dans la diplomatie, le barreau, la magistrature, des positions plus modestes dans l'administration ou l'enseignement, quelque fortune ou les affaires permettaient aux écrivains des voyages lointains ou des vacances de fantaisistes. Quand nous trouverons des entreprises de librairie ou des écrivains de profession, le ton baissera ou la persévérance ne sera guère possible. *Les Belges peints par eux-mêmes*, malgré des collaborations distinguées, s'étaient arrêtés à la dix-neuvième livraison. *Le Diable à Bruxelles* de MM. L. Hymans et J. Rousseau, 1853, semble continuer ce livre. V. Joly avait esquissé le politique d'estaminet et la comédie de société; Eug. Gens, l'amateur de tulipes; Reiffenberg, le bouquiniste; Hen, le marguillier, etc. Les deux collaborateurs étudient les estaminets, cafés et casinos, les théâtres, les sociétés particulières, etc. Nous les avons rencontrés ailleurs, chacun dans

sa voie. Après ce début, M. J. Rousseau avait essayé à Paris de la profession littéraire avec un succès que marquent non seulement ses études d'art, mais aussi deux livres : *Coups d'épée dans l'eau* et *Paris dansant.* Le premier est une réunion d'articles spirituels; le second une série de scènes de mœurs, où l'on voit passer les folies de la grande ville. « Je n'ai jamais vu réunis à la fois tant de vices, disait De Coster; nul n'y manque, sauf l'obscénité qui eût perdu ce livre. »

L'employé de commerce anversois. de F. Vankerckhoven, est une de ces *physiologies* de mœurs, bien observée et bien rendue.

Si M. Babut a pensé entrer dans la carrière avec son *Félix Batel* (1869), ce n'était pas non plus pour y persévérer. Le régime colonial de Java semble inspirer ceux qui y touchent. Lorsque parut, à Amsterdam, le *Max Havelaar*, où M. Dowes-Decker, un résident adjoint du gouvernement, dénonçait le régime colonial, on salua « un chef-d'œuvre », sauf à en étouffer les conclusions politiques sous une renommée littéraire de dilettante. Neuf ans après, un ingénieur belge revenait de Java avec deux volumes pareils. M. Jules Babut avait passé plusieurs années dans l'île, y avait essayé divers travaux publics, avait été chargé, dans l'intérieur, d'une mission, qui l'avait mis en relation directe avec les habitants. Les mêmes abus, les mêmes crimes : exploitations, oppressions, vols, assassinats, l'avaient indigné; pour les faire connaître, il emploie le même procédé que Multatuli, attribue tout ce qu'il a éprouvé par lui-même ou observé sur les autres, à un personnage fictif: *Félix Batel.* L'auteur hollandais plaide avec une verve d'humour intarissable; son but est d'empêcher que trente millions d'hommes restent maltraités, opprimés, martyrisés, au nom du gouvernement de son pays. L'écrivain belge est plus descriptif et plus conteur; il domine ses sentiments, contient ses indignations, décrit le pays et, dans cette belle nature tropicale, fait parler et agir des personnages, met en scène des mœurs, que l'autre dénonce. Descriptions, épisodes, discussions, tout s'harmonise. L'auteur est maître de son sujet et paraît, du premier coup, maître de son style. Il n'a guère rien écrit depuis, et son livre

a passé presque inaperçu. Ah ! s'il avait touché à des questions anticléricales ou servi le mouvement flamand! Il accusait la Hollande et n'intéressait que l'humanité. Ouvrir Java à la vie universelle : avec un tel but, aucun succès d'actualité n'était possible. Mais ce livre n'en mérite que mieux, comme l'œuvre de Spitaels, de rester dans notre littérature, si riche en parias.

« Il faut tout' sort' de geins pou faire ein monde, » dit un proverbe montois qui se retrouve à Liége et en France. Le monde des lettres ne diffère guère du monde des êtres. Que de fois n'y passe-t-on pas d'un extrême à l'autre! Tout à l'heure, nous étions dans l'ornière du patois. Au sortir des colonies hollandaises, nous voici appelés dans « les hauteurs de l'âme. » M. Octave Pirmez a tous les loisirs de la fortune, d'une vie de châteaux et de voyages; il y fut pris, après coup, de cette maladie du commencement de ce siècle qui a produit *Werther* et *Faust*, *Jacques Ortis* et *Lélia*. Ce vague désir du mieux, cette souffreteuse aspiration vers l'infini, qui fit les grands poètes du doute, il chercha à s'en guérir par les rêveries, par les duretés mêmes de la foi. Cherchons à quoi il est parvenu. Il avait choisi pour parrain de son premier livre un proscrit français. Les *Feuillées* parurent en 1861, avec une préface de Bancel. En 1869, il publie un second livre : *Jours de solitude,* « promenade oisive » de Vaucluse au Vésuve, de Naples à Hambourg. Veydt, toujours malicieusement naïf, prévint l'auteur du danger où il courait : « Mes seuls compagnons sont l'amour et la mort, avait-il dit. Ils conversent ensemble à mes côtés, ils me distraient et jamais ne me fatiguent. » Et Veydt : « C'est très bien pour vous, monsieur, mais ne craignez-vous pas qu'à la longue ils ne fassent un effet tout contraire sur vos lecteurs...? » Il avait ajouté : « Je m'effraie des grands loisirs où s'écoule ma vie. » Et Veydt : « Je m'en effraie plus que vous, monsieur. » Et il craignait que cette oisiveté ne produisît dans son âme, comme sur les lecteurs, cette langueur dont parle Cicéron. Veydt ménageait un débutant, mais le conseil venait trop tard, l'auteur était lancé; devant les splendeurs de l'art et de la nature, il s'élevait aux « rêves de l'âme », au « charme

qu'on éprouve à se perdre dans l'infini ». Les *Heures de philosophie* paraissent, 1873; elles commencent ainsi : « Ce livre fut écrit dans la solitude...; l'auteur s'est placé en présence de la vérité infinie. » Et voilà des mots frappants, de grandes poussées vers l'idéal. Mais il a beau dire avec Gœthe : « Il ne faut point moudre ses pensées; on n'ensemence point avec de la farine, » ses ardeurs l'emportent, il moud et ne tarde pas, comme il le dit des poètes, « à tirer au jour l'essence de la création, le cœur même de l'Être, avec ses mystérieuses pulsations et ses sourds élans... De là, des paroles nuancées à l'infini, des contours se perdant parfois en linéaments insaisissables. Car c'est la grande qualité de l'infini — toujours l'infini — de ne pas être précis, explicite, de toujours sembler noyé dans une pénombre. »

Une des grandes pensées détachées de ce gros livre disait : « Bien augurer de tous les hommes est un signe de bonté; bien traiter ceux dont on augure mal est un signe de force. L'humanité est respectable en toute créature humaine. On ne doit donc point mépriser absolument un homme; d'abord parce qu'il est *notre frère*, ensuite parce que sa nature est mélangée de bien et de mal... » Lorsque l'auteur publia, en 1876, sa dernière œuvre : *Remo*, sorte de « monument » qu'il veut élever à la mémoire de son frère cadet et qu'il n'élève qu'à sa philosophie rêveuse, il raconte que son frère seul a pratiqué envers lui cette belle maxime d'humanité : « Alors qu'il attendait de moi la même abnégation et qu'il croyait qu'il me suffisait de le savoir sincère en ses opinions pour lui prêter mon appui, il ressentit un profond chagrin en s'apercevant que je l'abandonnais, par l'appréhension que me causaient ses nouvelles théories, *ma nature* ne me portant pas à une action téméraire dont je ne vois pas clairement le terme (p. 144). » Quand on est en présence de la vérité infinie, peut-on avoir de ces abnégations? Quel résultat aurait eu la lutte de ces deux natures : Remo, mêlé à la politique, cherchant la certitude dans la science, et son frère appelant cette science le fruit défendu ? On ne peut le prévoir. Quelques jours après, une mort violente y coupa court, et c'est alors que l'auteur en arrive à placer au-dessus du devoir humain les droits de sa nature.

M. Octave Pirmez, que sa photographie représente avec jolie figure, fine moustache cirée, cheveux frisés, galbe féminin, œil vague, noyé, épuisé, a écrit quelque part un mot qui montre où aboutit en lui cette lutte intérieure qui secoua tant de grands esprits il y a cinquante ans : « J'ai évité de raisonner : l'*âme s'altère aux efforts de la pensée.* »

Un tel genre ne se soutient que par la clarté, à défaut de grandeur. Si l'on veut être compris de si haut, on ne peut prendre un style trop lumineux. Cet écrivain a été loué sur la foi de ses idées, souvent contradictoires. Je laisse ce soin à ceux qui ont pu le lire d'un bout à l'autre. V. Hugo a appelé la musique la lune de l'art; on pourrait en voir, dans ce genre de rêveries, les étoiles et les nébuleuses.

« Quel est l'homme de cœur qui, dans ses moments de perfectibilité future, n'a pas rêvé cent fois ce jour tant désiré où le monde, ne formant plus qu'une seule et innombrable famille, viendrait apporter son plat et sa chaise au banquet infini de la fraternité? » disait Gensse.

Cette parodie, poussée aux limites extrêmes de l'amphigouri, se personnifie en Belgique dans l'ordre des agathopèdes, avec ses trois classes, des sciants, des beaux-ânes et des bêtes-laides. Sa principale publication, illustrée par L. Huart, est restée célèbre. L'*Annulaire agathopédique et saucial* est dû à la collaboration des « plus joyeux pourceaux » de cette « ménagerie ». Il contient de nombreux mémoires sur des sujets cocasses, comme l'adultère commis sur le mur mitoyen, ou la *Clinique des solanées.* Outre des chansons assez grivoises, de Félix Bovie, on y remarque un article de Baron, qu'il a fait entrer dans ses œuvres complètes : le commentaire sur la chanson *Au clair de la lune.*

Je puis à peine signaler quelques brochures sur l'*Amour des femmes pour les sots;* elles sont dues à une supercherie littéraire : la réimpression d'un charmant morceau d'un auteur français presque oublié, faite à Liége, avec une courte préface belge. L'*Amour et le serment dans l'amour* ne s'y rattache point, non plus que les *Coups de plume*, 1880, d'un auteur montois plein de sens et de goût, M. Jules Declève.

Les deux routes que j'explore et qui se rapprochent si sou-

vent, sauf à se séparer à des distances parfois considérables, prêtent tant à la flânerie que l'on risque, à chaque rencontre, d'y passer d'un extrême à l'autre. Nous y trouverons, au bout de la carrière semi-séculaire et en jetant même un regard au delà, deux écrivains qu'anime le sentiment du beau.

Un jour — c'était en 1864 — Van Bemmel arrive chez moi, et du premier mot, certain de me faire une joie : « Je vous annonce un poète. Écoutez ! » Nous fûmes d'accord. Il publia aussitôt ces vers dans sa revue, et j'y souhaitai, en vers aussi, la bienvenue à M. Edm. Picard. L'auteur avait déjà publié une thèse de docteur agrégé de l'Université libre : *Essai sur la certitude du droit naturel*. Depuis ce temps, sauf une collaboration à un journal politique et des ouvrages sur le droit, on n'avait plus entendu parler du poète, lorsqu'en 1879 parurent presque en même temps les *Rêveries d'un stagiaire*, par Antonin Claude, où l'on retrouve la poésie de la *Revue trimestrielle ;* puis, *le Paradoxe sur l'avocat*, un véritable pamphlet, dans le sens élevé du mot. L'année suivante, l'auteur lisait à la Conférence du jeune barreau une nouvelle *Scène de la vie judiciaire : la Forge Roussel*. Ne trouvant aucune ouverture à la carrière littéraire, aucune satisfaction dans la carrière politique, il était devenu un de nos premiers avocats. Mais il avait gardé l'amour des lettres.

Sauf des moments où le ton vibre jusqu'à des emphases surannées, M. Edm. Picard est un écrivain. Il a des allures originales, un ton personnel, des goûts élevés. Épris de Diderot et de Musset, il aime à mettre son idée en scène, dans un cadre pittoresque, avec un ensemble d'artifices littéraires qui rappellent les conversations de Platon au cap Sunium, du vicaire savoyard devant le lever du soleil, ou de Paul-Louis chez la comtesse d'Albany. Chaque fois, il personnifie son idée : ici, dans un avocat dont il se dit stagiaire; là, dans un magistrat retiré à la Forge-Roussel. C'est dans son pays, au barreau de Bruxelles ou en Ardenne, qu'il place l'entretien. Il amène la question à un intérêt graduel, par le développement du caractère de son personnage, et quand la confidence éclate, il y apporte une verve de bon sens et parfois une hauteur de sentiment qui persuadent sans réserve

dans le *Paradoxe*, qui laissent place à des objections dans *la Forge-Roussel;* car l'auteur s'attarde aussi dans la philosophie, qui n'en est plus aux négations qui se lamentent, mais qui entre dans l'expérimentation exacte et accepte la nature telle qu'elle est. Je le lui ai dit dans une longue étude, dictée par l'admiration pour cet esprit plein d'originalité et de force.

Le *Tour du monde*, que dirige M. Ed. Charton pour la maison Hachette, a plus d'une fois ouvert ses livraisons à des écrivains belges, comme MM. Alf. Michiels et J. Leclercq. En dernier lieu, De Coster y avait commencé une excursion en Zélande et en Hollande, que sa mort laissa inachevée. Après les fêtes de 1880, l'habile sénateur français pensa à consacrer une étude complète à ce pays qui venait de célébrer un demi-siècle de prospérité, et il choisit, pour ce voyage chez un peuples d'artistes, celui de nos écrivains qui, dans la critique d'art et le roman de mœurs nationales, s'était montré le plus coloriste de tous, M. Lemonnier. L'ouvrage, qui n'a fait que commencer, s'annonce dans les conditions que nous avons vues se dégager des rêves et des efforts de nos écrivains. Ce n'est plus un éloge, c'est un portrait qu'on demande; les fausses idéalisations doivent céder à la franche réalité, et les tableaux ne peuvent plus rester dans la note banale, dans la froideur de tons qui seraient la répudiation du *Roman du Renard*, de Froissart et de Marnix, autant que la négation de l'école de Rubens et de Teniers.



LIVRE III

LE ROMAN

CHAPITRE PREMIER

LE ROMAN HISTORIQUE

L'art d'imagination, roman ou théâtre, a une action plus directe et plus générale sur les esprits que les sciences historiques et morales. La vie de tout le monde est son domaine, ses sujets et sa langue sont à la portée de chacun, même des illettrés, comme au théâtre; sa matière est l'infinie variété de la vie et de la pensée, sa forme dispose de la diversité sans borne de la prose et du vers. On ne lui demande qu'un peu de création ou d'originalité, un trait exact ou spirituel, un éclair de grâce ou de sentiment, un rire ou une larme. Pour atteindre son but, il lui suffit de plaire; pour plaire, il possède tous les genres, et dans chaque genre tous les tons, et il plaît de mille manières, comme la femme, comme l'esprit, et plus encore, car il peut y employer, comme la nature, l'horrible, le grotesque et le laid. L'artiste s'empare de tout, impose à tout son sentiment, pour tirer du sein des choses observées des œuvres vivantes, humaines, personnelles, qui soient sa chair et son âme.

Quel que soit le genre, l'art de mettre un sujet en action est le premier de tous : il donne aux œuvres la vie, une vie organique. Rien n'est plus facile à trouver qu'une idée ou des scènes; rien de plus rare qu'un sujet incarné dans une fable qui lui convienne. Entre les chefs-d'œuvre et les œuvres mélodramatiques à grand effet, il n'y a souvent que cette

différence, qui est tout l'art. Les unes obtiennent le dramatique en sacrifiant le reste, ce qui prête à des imaginations d'alliages divers; les autres n'y arrivent que par le développement logique d'une situation forte et de caractères vrais. La véritable invention littéraire s'alimente d'observations que ne remplace pas, que complète cette intuition qui ferait croire que le poète couve en lui tous les types humains. Ces facultés, plus ou moins élevées, marquent d'abord la place d'une œuvre.

Les détails, à leur tour, ont une grande valeur : « Le pauvre homme, » dans *Tartufe*, met en relief aussitôt la situation de toute une famille. L'art moderne se plaît de plus en plus aux détails. Telle œuvre en vit exclusivement et se porte bien ; elle ne vivra longtemps que s'ils sont puisés au cœur de l'homme, tandis que plus d'une grande conception, pour avoir négligé le détail, n'a guère qu'un souffle. Là aussi, l'on va des traits de génie, de la philosophie forte, de l'analyse vraie, à l'ingéniosité habile, à la volonté chercheuse, à l'imagination vaguant au hasard, à une réceptivité qui s'épanche, à la causerie naturelle, à des genres tout de marqueterie ou de mémoire.

Le style, enfin, est une autre, une grande nécessité. S'il n'était pas, dans une mesure, inséparable du génie créateur, on pourrait dire que, sans lui, le génie, qui invente l'ensemble et les détails, resterait impuissant. Mais il n'y a que la peinture où l'on puisse faire des chefs-d'œuvre rien que par le coloris, si recherché aujourd'hui dans l'art d'écrire. Quand l'originalité personnelle, qui est évidemment le premier don du style, arrive à la force, à l'éclat, à la grâce, on n'a guère à demander davantage dans la patrie des Van Eyck et de Rubens; mais, dans les lettres moins que dans les arts, ces qualités pittoresques ne peuvent pas faire oublier les autres.

Il m'a paru utile d'établir ces distinctions d'avance, pour n'avoir pas à y revenir à chaque page. Je noterai ces qualités diverses quand je les rencontrerai; on n'oubliera pas que l'œuvre qui arrive à moins de vogue en suivant l'art sur les hauteurs a plus de mérite que celles qui réussissent à petits

frais, en le faisant descendre aux succès faciles; mais on se souviendra aussi que « tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux ». Je tâcherai de caractériser les écrivains d'après leurs tendances personnelles, mais j'aurai assez tracé ici les degrés de l'art dans l'invention, l'observation, le détail et le style, pour laisser le lecteur classer les œuvres, d'après son propre goût, sur cette échelle mobile du beau.

Le roman est un de ces Protées littéraires qui plaisent facilement sous toutes les formes, mais où il est aussi difficile qu'ailleurs d'atteindre à l'art véritable. On lui a dénié parfois l'un ou l'autre genre. Tous peuvent lui servir. Tant que des auteurs médiocres s'y essayent, l'objection tient. Qu'un véritable écrivain s'en empare, la foi renaît et le genre méconnu reprend toute sa fécondité. Il n'en est pas un qui ne puisse donner lieu à une œuvre d'art.

On a surtout contesté l'histoire au roman, comme à l'ode, comme au théâtre, comme à la peinture. Mais que V. Hugo écrive 1811, ou l'*Ode à la colonne,* le lyrisme historique s'élève à des hauteurs imprévues; que Schiller fasse représenter *Guillaume Tell* et l'on acclame le drame historique ; que Gallait expose les têtes coupées de d'Egmont et de Horn, Laurens son Marceau ou Wauters son Van der Goes, et l'on annonce la renaissance de la peinture historique. Walter Scott a fait, avec des romans, plus que tous les historiens de son temps pour la renaissance du sentiment de l'histoire. Il se disait élève de Froïssart, et Augustin Thierry l'a appelé son maître.

Ce sont des historiens, élèves de Warnkœnig et d'Augustin Thierry, qui commencent à traiter le roman historique en Belgique; des romanciers les suivront, puis des écrivains, et, pour le moins, un artiste.

Lorsque M. Emile de Laveleye quitta l'Université de Louvain, où cependant nous lisions, avec plusieurs amis, dans nos promenades, Rousseau et Montesquieu, et qu'il alla achever ses études à Gand, il fut surpris, dit-il, de la supériorité qu'il rencontra chez ses nouveaux condisciples, en tout ce qui concernait les questions vitales de notre temps. Il comprit bientôt d'où venait cette maturité d'esprit et cette généreuse

ardeur à pénétrer « les grands problèmes qui remuent notre époque ». « C'était Moke qui, de concert avec son éminent collègue et ami Huet, éveillait dans l'âme de la jeunesse cette soif de lumières et de justice! » Moke (1803-1862) devait toute sa vie être un de ces éducateurs d'élite et travailler, par l'histoire écrite ou enseignée, à relever, à instruire, à glorifier sa patrie d'adoption. Mais c'était aussi un homme de lettres; il s'efforça, toute sa vie, d'étendre la même œuvre au public des précis et des romans. Les premiers livres de l'auteur de l'*Histoire des Francs*, de la *Belgique ancienne*, de l'*Histoire de Belgique*, des *Mœurs des Belges*, de l'*Histoire des peuples américains*, de l'*Histoire de la littérature française*, puis des *Précis d'histoire*, universelle, du moyen âge et des temps modernes, sont des romans historiques. Il pensait que, la grande masse des lecteurs ne pouvant pas étudier la science exacte de l'histoire, il y a utilité à leur en donner le sentiment vrai dans le roman; il voulait éveiller en toutes les classes la noble soif des lumières historiques et le sens de l'amour du pays. Avant 1830, à l'âge de 24 ou 25 ans, il avait publié *Navarin*, essayé la glorification du XVIe siècle dans les *Gueux de mer* et les *Gueux de bois*. Après 1830, il change d'époque sans changer de genre, remonte au XIVe siècle avec *Philippine de Flandre*, 1832, et à l'époque germaine avec *Herman, ou la civilisation et la barbarie*, 1832. Ses travaux universitaires prennent bientôt le dessus, mais en 1858, il publiait encore le *Greffier de Borchem*, et pendant la longue maladie qui amena sa mort, ayant laissé son *Histoire des Francs* inachevée, il reprenait son roman de prédilection, en changeait le titre, y insistait sur les détails historiques, en complétait le dénouement; sa dernière publication, faite quelques jours avant sa mort, est une seconde édition d'*Herman : Thusvelda ou les Germains du temps d'Auguste*, 1862.

On a regretté qu'un savant, historien et professeur, eût perdu son temps à des œuvres d'imagination, de « littérature légère », comme on dit. On doit plutôt féliciter Moke de s'être essayé à des œuvres d'art. Ce qu'il y aurait à regretter davantage, c'est qu'il n'ait pas su dépouiller assez l'historien pour être écrivain, et le professeur de littérature pour être roman-

cier. L'intention et le soin l'égarent. La préoccupation d'être fidèle l'empêche d'être créateur. Le génie du romancier lui échappe : des trucs modernes remplacent les mœurs de l'époque, l'intérêt nous distrait du passé au lieu de nous y plonger, et l'histoire, bien rendue dans les détails, ne vit pas dans l'ensemble. M. de Laveleye n'hésite pas à déclarer la première édition d'*Herman* supérieure à la seconde. Plus l'historien entrait dans l'œuvre, plus l'art de la composition disparaissait. Le même biographe trouve aussi la parole du professeur supérieure à son style imprimé. Quand il écrivait, il châtiait ses phrases avec tant de sévérité qu'il aboutissait à en supprimer l'éclat. L'art ne tolère pas de domination pareille. Je viens de relire ses *Gueux de bois* et ses *Gueux de mer;* il y manque surtout ce qui est supérieur à la science et au professorat.

Un autre écrivain, plus archiviste qu'historien, a cédé à l'attrait qui donnait à la France la *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo et le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny. Sauf un mémoire couronné en 1834, écrit sous la direction de Warnkœnig : l'*Histoire des avoueries en Belgique*, le baron Jules de Saint-Genois (1813-1867) n'avait écrit que des romans historiques lorsqu'il entra à l'Académie, en 1838, et il n'en avait écrit que deux. D'autres devaient suivre coup sur coup.

Son ami d'université, M. De Decker, « plus heureux que tout autre de son succès », tint à constater que son admiration ne l'aveuglait point sur le « mérite intrinsèque du roman historique ». Il publia dans le *Messager des sciences et des arts,* de Gand, une étude contre ce genre littéraire. Il espère qu'un temps viendra où « ce jeune chevalier, qui aujourd'hui badine et joue avec les armes (de l'histoire), les tournera à la défense sérieuse des ancêtres et se posera le champion de gloires de la patrie ». Saint-Genois mit plusieurs années à céder à ce conseil. Mais ses notices académiques, son inventaire des chartes des comtes de Flandre, son catalogue analytique des manuscrits de Gand, son histoire des *Voyageurs belges* esquissée pour la Bibliothèque Jamar, ne feraient pas oublier ses romans si *Hembyse* peignait avec un art plus large la Flandre de cette époque agitée; si la *Cour du duc Jean IV* avait creusé plus profondément ces luttes où domine Jacque-

line de Bavière; si l'épisode *le Faux Baudoin*, compris par l'archiviste qui y voit une révolution politique, avait fourni au romancier l'occasion de mettre en scène la grande lutte morale que lui suggérait l'histoire; si, enfin, nous retrouvions dans le *Château de Wildenborg*, avec les mœurs d'une population rurale de la Flandre, l'énergie de Maurice de Nassau et les tiraillements d'une époque troublée. C'est contre le talent de son ami que M. De Decker, sans le savoir, avait plaidé.

Son article était publié à peine que, de l'un à l'autre bout du pays, des écrivains s'essayaient à mettre l'histoire en scène. A Liège, c'est la *Revue belge* qui donne l'exemple. Polain, un de ses fondateurs, y aborde aussitôt, en 1837, des *Récits historiques sur l'ancien pays de Liége*, qui, réunis en divers recueils, auront plusieurs éditions jusqu'en 1842. L'auteur les dédie à Augustin Thierry. « Né roturier, je demandais qu'on rendît à la roture sa part de gloire dans nos annales, » dit-il avec son maître, et il met en scène l'histoire de la démocratie liégeoise, dans le ton des *Récits des temps mérovingiens*, pour faire, selon d'autres paroles du maître, « sortir de nos vieilles chroniques des récits capables d'émouvoir la fibre populaire ». Polain n'est romancier ni par la création, ni par le style. Il s'en tint là. L'amour du pays palpitait alors dans la jeunesse; l'impression fut vive : Liége renaissait aux yeux des Liégeois et les Belges retrouvaient les espérances du présent dans ces traditions du passé. — Ph. Lesbroussart devait donner, dans la même revue, une chronique brabançonne, *Everard 't Serclaes*, et une tradition liégeoise: le *Château de Montfort*.

A Bruxelles, c'est Reiffenberg, qui, ayant publié, dans des revues belges ou françaises, des morceaux historiques, les réunit en deux volumes : *Le Dimanche*, 1834, dont il constate en raillant le « succès colossal », en publiant, l'année suivante, *Le Lundi*. Le séjour de Louis XI en Belgique, Mme Deshoulières à Bruxelles, Ashaverus en Brabant lui fournissent des sujets, il ose mettre en scène l'autodafé des juifs à Bruxelles, en 1370; l'épigraphe, empruntée au *Nathan le Sage*, de Lessing, est le cri d'hyène du patriarche : « Il faut que le juif soit brûlé! » Il a dit de lui, dans une préface : « Rien ne

le choquait davantage que de voir sans fin ni cesse le peuple belge travesti, calomnié à l'étranger. »

A Anvers, deux ans plus tard, un professeur d'histoire de l'athénée, qui devait devenir le secrétaire perpétuel de l'*Académie d'archéologie* de cette ville, après l'avoir créée, Félix Bogaerts (1805-1851), entrait résolument dans le roman historique, en publiait cinq, d'année en année, était publié plusieurs fois à Paris, *Musée des familles*, etc., traduit en Europe; entassait des diplômes académiques, des croix étrangères, dont il était aussi friand que de renommée; puis renonçait à ce genre, commençait, sans l'achever, une *Esquisse de l'histoire des arts en Belgique*, était reçu à l'Académie, mais dans la classe des arts, et, après des poésies, des épigrammes, des dessins, une étude sur les pyramides d'Egypte, une histoire en flamand du bouffon anversois : *Signorken*, publiait son testament littéraire, éditait ses œuvres complètes, se rejetait sur des sujets d'iconographie religieuse, ou sur des pages d'histoire naturelle, et mourait, chanté par Van Duyse, peint par son ami De Keyser, sur un monument situé, selon ses vœux, dans une église, l'église où fut enterré Rubens; puis oublié et ne laissant que le souvenir d'une imagination passionnée de romantique, retombé en orthodoxie catholique et littéraire.

Son premier roman, placé en plein XVIe siècle et en plein romantisme, portait un titre espagnol : *El Maestro del Campo*. Nous sommes loin des romans de Moke. La Flandre était séparée de la Hollande, l'esprit catholique commençait à dominer : Bogaerts ne glorifie plus les Gueux, c'est l'esprit des Malcontents qui emplit son œuvre. La nouvelle et le roman suivants : *Mère et Martyre* et *Dympne d'Irlande,* 1840, se rapprochent plutôt de Chateaubriand. L'auteur y est plus à l'aise et plus simple, sans cesser d'être romantique. Trois ans après, *Lord Stafford* nous transporte aux débuts de la révolution d'Angleterre; les Gueux d'alors s'appelaient les *Têtes rondes*, et l'auteur ne les flatte pas plus que ses compatriotes.

La réussite ne lui manqua point. Pourquoi s'arrêta-t-il cependant? N'est-ce pas qu'il n'y voyait qu'un succès de parti

et non une consécration littéraire? Quoi qu'il en soit, il ne publia plus qu'un seul roman historique, dû à des circonstances particulières, écrit presque sous la dictée des souvenirs d'un vieillard flamand, qu'il accueillait chez lui une fois la semaine, par charité, et qui l'intéressait en lui parlant du *Bon vieux temps en Belgique*. Pour ne pas ôter à ces récits leur saveur native, l'auteur eut le bon esprit de les rédiger en flamand. Ce bon vieux temps est le règne de Marie-Thérèse et le titre du livre, ne nous y trompons pas, n'est pas une épigramme.

Avant le début de Bogaerts, presque au moment où M. De Decker avait dit : « On peut fort bien faire lire l'histoire sans lui donner la forme (dangereuse) du roman, » comme si la forme de l'histoire était à la portée des masses, — un nouvel écrivain commençait, en 1837, par un roman historique, une série d'œuvres que lira le peuple. M. Henri Conscience n'est ni aussi bon historien, ni meilleur styliste que Moke, Saint-Genois ou Bogaerts. Il eut les timidités politiques du premier et, après un premier essai libéral, il n'est plus sorti de la tendance chrétienne des autres. Mais, en rentrant du régiment dans sa famille, il trouva le mouvement flamand en pleine activité et mit la langue des Flandres au service du genre de Moke et de Saint-Genois. Les procédés sont presque les mêmes, le but est identique, avec plus de chaleur chez l'écrivain flamand ; mais la langue et le public sont autres. Aussitôt, le genre est admis, les œuvres deviennent fécondes, le peuple y apprend son histoire dans la seule forme qui soit à sa portée.

M. Fr. Driessen a dit, dans la *Revue trimestrielle* : « M. Conscience, avec le même talent, eût écrit ses romans en langue française, peut-être n'eussent-ils jamais dépassé les frontières de Belgique. » Les romans de Moke, de Saint-Genois, de Bogaerts ont aussi franchi nos frontières. Mais le peuple wallon, quand il lit, préfère les œuvres qui réussissent en France. Aucun romancier français ne persévèrera dans le roman historique. M. Conscience a pu continuer son œuvre toute sa vie.

Depuis 1837, il n'a pas cessé d'emprunter quelques romans à l'histoire du pays. Après s'être brûlé une fois les doigts au

XVIe siècle, il s'est rallié au catholicisme, s'est arrêté de préférence au moyen âge flamand, a mis successivement en scène le *Lion de Flandre* (à Courtrai), 1838, le *Tribun de Gand* (J. d'Artevelde), 1849, les *Karls de Flandre*, 1870. Mais il ne néglige aucune époque qui puisse servir à prêcher des sentiments de démocratie chrétienne ou de patriotisme flamand. Il remonte aux temps mérovingiens, avec *Clovis et Clotilde*, 1854, va dans la démocratie wallonne avec le *Bourgmestre de Liège*, 1866, dans le Brabant avec *Everard 't Serclaes*, 1874, à la période bourguignonne dans son *Duc Charles*, 1876, et profite des craintes d'invasion napoléonienne pour écrire la *Guerre des Paysans*, 1853. J'étudierai ailleurs ses romans de mœurs; ses romans historiques réveillent la fibre nationale avec des scènes à la portée du public le plus modeste. Ils sont une partie utile de son œuvre, ils n'en sont pas la meilleure.

J'ai été sévère pour Moke, un véritable historien, pour Saint-Genois et Bogaerts. C'est qu'ici plus que dans les œuvres historiques et politiques, l'art doit dominer : l'art de la composition et l'art du style. Le problème qui se posait à nos écrivains français était d'attirer, par le charme du beau, le public lettré à la lecture d'œuvres belges et de romans historiques nationaux. Le public flamand étant populaire, donc moins exigeant et moins accessible à l'art, on ne peut montrer la même sévérité pour M. Henri Conscience, et je devrais tout d'abord reconnaître que les défauts qu'on peut reprocher aux premiers deviennent chez lui tellement en situation qu'ils lui ont servi autant et plus peut-être que ses qualités. L'invention est naïve, l'observation peu profonde, les caractères d'une vérité bornée, les aventures peu vraisemblables, avec des hasards trop heureux qui sauvent les héros au bon moment, avec des interventions d'hommes qui sont des providences ou de femmes qui sont des anges, des retours imprévus qui arrangent tout au gré des bonnes âmes et des gens simples; mais l'écrivain a de la bonhomie, de la vérité, du sentiment, des descriptions du pays faites pour plaire; il atteint souvent à la grâce dans les scènes naïves, à l'éloquence dans les grandes situations; il est patriote belge et sa religiosité n'ex-

clut pas l'amour de la liberté. « La Belgique est le pays naturel de la liberté, » dit-il en commençant son roman le plus rétrograde. Son but est clair : il veut exercer une influence sur les Flamands; il se sert de leurs sentiments chrétiens pour leur prêcher l'amour de la patrie et de la liberté. Son genre s'explique : il se met à la portée de ses lecteurs, parle harmonieusement leur langue maternelle et présente au peuple les héros que le peuple peut facilement concevoir comme idéal.

Chaque fois que des lettrés ont jugé sérieusement ses œuvres comme si elles étaient écrites pour Paris, ils y ont trouvé de graves défauts. Une revue, *la Flandre libérale*, plus sévère, plus respectueuse qu'aucune autre, y a ajouté deux reproches à propos du *Tribun de Gand :* l'un touchant au fond de l'art littéraire et concluant ainsi : « On n'y trouvera pas *l'individualisation* de Jacques d'Artevelde; » l'autre touchant à la vérité historique et à la portée de l'œuvre : la teutomanie moderne exportée dans l'histoire du passé. Dès 1849, M. René Taillandier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, conseillait au romancier d'abandonner sa « religion agressive » pour un christianisme pur, ce qu'il a fait et ce dont il a plus pâti que profité, et de se séparer de « la propagande teuto-flamande », ce qui l'eût perdu.

Ce genre, qui « enlève tout mérite à la fiction », dit Langlois, est comme l'invention et le style de l'auteur; il convenait au parti flamingant et à la petite bourgeoisie flamande. Ne demandons pas à un défricheur des masses incultes l'art des écrivains qui s'adressent au public délicat des grands foyers intellectuels.

Dans ce printemps inespéré que retrouve une langue, la moindre fleur de rhétorique prend une fraîcheur nouvelle ; chaque éclosion de style semble une conquête et toute une population y trouve avec joie la pervenche. Les péripéties de romans ont le même succès : plus l'auteur ménagera des sentiments qu'il ne pourrait heurter sans rebuter ses lecteurs, flattera les passions du parti qui le porte, offrira de consécrations historiques aux idées de renaissance, aux légitimes résistances du pays contre l'étranger : plus ce public naïf, qui

n'est pas assez instruit pour s'apercevoir des anachronismes et qui manque de points de comparaison pour juger le reste, y trouvera de plaisir si l'œuvre brille, d'enseignement si l'œuvre est nationale et morale. On ne peut civiliser un peuple que dans sa langue, et la première langue d'un peuple n'est ni raffinée, ni savante, ni artistique : elle est sentimentale et candide comme la jeunesse. Aussi faut-il voir l'enthousiasme que l'écrivain inspire. Pour Olivier, le nom de roman n'est pas même digne de l'œuvre ; il y voit, à propos de la *Guerre des Paysans,* « un jet puissant de la grande *épopée domestique* que cherche l'Occident moderne ».

Les romans catholiques abondent aussitôt. En français, M. Coomans suit Bogaerts et écrit *Richilde*, 1839, *Baudouin Bras de Fer*, 1840, *Vonck,* 1846, *Jeanne Goetghebuer,* 1854. En flamand, M. Delaet, plus avancé, se rallie aussi au clergé, mais se borne, sous un pseudonyme, à des traductions catholiques du français et de l'allemand, et il s'absorbe dans la politique. Puis, c'est Ecrevisse, un Limbourgeois (1804-1866), auteur des *Teuten*, 1844, du *Sac de Maestricht,* 1845, et de *la Fin du comte d'Egmont,* 1850, un des libéraux des congrès de linguistique qu'attire bientôt la presse cléricale. On lui trouve l'entente de l'intrigue, quelque observation et un style châtié. C'est Blommaert (1807-1871), un érudit gantois qui emprunte à la chronique du notaire Galbert l'intéressant épisode d'Iwain d'Alost, 1842. C'est Heuvelmans, qui s'attaque au XVe et au XVIIe siècle, surtout dans l'histoire de Turnhout. C'est Van Boekel, qui passe du *Broedermin* au *Beurzen Courant*, traduit le *Faux-Baudouin* de Saint-Genois, rédige des romans historiques à la d'Arlincourt : *Louvain et Liége au* XIVe *siècle*, etc.

Quand Saint-Genois, à la fin de son dernier roman, répondit, en 1846, à M. De Decker, il aurait pu énumérer un grand nombre d'œuvres du même genre. M. De Decker, rappelant le fait, ajoute : « Pendant que nous nous livrions à ces discussions, la vogue éphémère du roman historique avait déjà cessé. » La quantité des œuvres dans un débat pareil prouve au moins la vogue ; nous allons voir si M. De Decker pouvait la mettre de son côté.

Ce n'est guère qu'après 1848 que le mouvement flamand littéraire cesse d'être inféodé à un parti. Alors, dit L. Van den Kerchove, « il est évident qu'il se rattache à un grand mouvement européen ». (*Revue trimestrielle*, 1854.) Avant cela, J. Ronsse (1806-1862), ayant montré quelque indépendance pour placer *Pierre et Blondine*, 1842, *Arnold van Schoorisse*, 1845, au XIV[e] et au XVI[e] siècle, avait dû renoncer à la carrière. Langlois suppose qu'il aurait été menacé dans sa position... Grâce au Taelverbond et aux congrès qui se suivent, pendant que J. Snieders aîné, Fr. De Potter, Van Boekel perpétuent les traditions catholiques, en de nombreux romans historiques, M. Sleeckx, l'auteur d'*Hildegonde, ou Lierre au* XV[e] *siècle*, s'en écarte dans ses *Chroniques des rues d'Anvers*, 1843. J.-J. Diricksens (1826-1855), sous le nom de Zetternam, commence peu de temps après Ronsse, écrit beaucoup et meurt à la peine. Sa *Rowna* est de 1845, son *Bernhart de Laat, roman du moyen âge*, de 1847. Ouvrier, peignant les souffrances de l'ouvrier, sans trop penser aux délicatesses de l'art, il a accentué la note populaire, et son roman, le *Déluge cimbrique*, 1853, révèle une entente de l'intérêt qui se presse, des contrastes de caractères qui y servent, et de l'histoire qui ne s'y plie que dans les limites de la vérité.

D'un autre côté, le D[r] Snieders s'affranchit plus que son frère; un écrivain original et démocrate, Geiregat, qui ira du drame jusqu'à l'opérette, débute par le conte et le roman historique : *Ridder Gerraerd, roman du moyen âge*, 1848, *Maximilien d'Autriche*, 1863; enfin, un écrivain enthousiaste, qui devait plus tard représenter les flamingants d'Anvers à la Chambre, L. Gerrits (1827-1873), avait commencé, en 1846, par *Boduognat, etc.*, une série d'œuvres où l'on trouve deux romans historiques. L'un, *le Fils du peuple*, 1847, est la glorification de Vonk; l'autre: *les Anciens Belges*, 1854, remonte à César, dont l'auteur donne un portrait vigoureux. Ici, l'indépendance historique est complète, le romancier s'oublie quelquefois à faire dialoguer ses personnages, s'arrête à des détails qu'il ne devrait peut-être qu'effleurer, l'exécution aussi pourrait être plus ferme; mais l'histoire est regardée en face, de haut, par un esprit libre.

En 1854, une convention pour la propriété littéraire est conclue avec la France, en 1858 avec la Hollande. Notre histoire n'était guère traitée en romans par les écrivains hollandais, et je ne vois pas que l'abolition de la contrefaçon ait activé la production des romans historiques en Flandre. En français, un nouvel écrivain apparaît et réussit aussitôt. Après quelques premiers essais, 1854, M. Maurage emprunte trois romans à l'histoire de France : *Mme de Chateaubriand*, *la Duchesse d'Étampes*, *Diane de Poitiers*, 1855, et les abonnés du *Muséum littéraire*, comme les lecteurs du feuilleton de *l'Observateur*, ne firent guère de différence entre les contrefaçons de la veille et ces romans belges du lendemain. Ce fut, au contraire, le tour des journaux de Paris et de Florence de nous faire des emprunts, et un succès étrange attendait l'auteur : il cherchait à suppléer à la contrefaçon, il fut contrefait à Paris. Mais déjà, sur le conseil de Montépin, il avait abordé l'histoire de Flandre. *Le Capitaine des Gueux*, *le Ruwart*, *le Sanglier des Ardennes*, *le Froc et l'Épée* paraissent coup sur coup, 1857-1858, et la fécondité de l'auteur ne s'arrête qu'avec les collections Lebègue et Schnée, pour continuer dans l'*Étoile belge* : *l'Esprit de parti*, 1859, où le romancier disparaît bientôt dans une activité plus absorbante : la politique quotidienne.

Ces romans, qui ont eu plusieurs éditions dans la presse ou en librairie, sont introuvables. Ceux que j'ai pu lire dénotent une grande facilité dans l'invention et le maniement de l'intrigue. Ce n'est plus à Walter Scott qu'on se reporte; on pense surtout à la vivacité, à la crânerie d'Alex. Dumas père, qui en reproduisit trois dans son *Mousquetaire*. M. Maurage dans le *Ruwart* (Philippe Van Artevelde) me semble inférieur à M. Conscience dans son *Jacques Van Artevelde*. Mais dans *le Froc et l'Épée*, l'écrivain français reprend l'avantage. L'intrigue, si animée qu'elle soit, ne nuit pas à l'histoire et l'idée de choisir un des faits saillants de l'époque : la rupture des digues, pour en faire le point culminant du roman, est bien préférable aux dénouements de Moke et de Conscience. Alors, cette suite de scènes : la rupture des digues, l'inondation qui monte, la flotte de Boisot qui

arrive, est grandement émouvante, sans atteindre, comme facture, à la grandeur de l'art, car l'auteur improvise.

Il n'est guère, dans notre histoire, une époque, un grand personnage, un épisode intéressant que le roman n'ait mis à la portée des lecteurs, depuis l'invasion des Cimbres et la conquête de César (*Ambiorix*, G. De Cort, 1842), depuis Clovis, Baudouin Bras de Fer, Robert le Frison (Courtmans), Yvain d'Alost, les Karls, tout le siècle des communes dix fois traité, le xve siècle fournissant des sujets à Lybaert, à J. Vandevelde, à Geiregat; le xvie donnant lieu à une véritable lutte de partis entre Cautereels, Clays (*Sabine de Bavière*), Heuvelmans, Ecrevisse, Maurage et Victor Joly (*Une tuerie au* xvie *siècle* et *Jean de Weert*), après Moke, Saint-Genois, Bogaerts, Delaet et Conscience; le xviie donnant à Conscience son *Bourgmestre de Liège*, à Saint-Genois son *Wildenborg;* le xviiie, à Léon Wocquier, *la Dernière marquise du Pont d'Oye*, — jusqu'à l'époque moderne débattue à son tour : Gerrits opposant le *Fils du Peuple* au *Vonck* de Coomans, au *Terrorisme* de l'abbé Cracco, au *Curé de Village* et aux *Français dans le Brabant septentrional* d'A. Snieders, à *la Guerre des Paysans* de Conscience; M. Thil-Lorrain, aidant les Verviétois à relever la mémoire de Chapuis par un roman : *le Docteur Martyr*, 1878, tandis que M. Lagarde, 1850, écrit un épisode de 1794 : *le Dernier jour de Clairefontaine*, que Cautereels consacre une œuvre à Félix de Mérode, que Braet traite un épisode de 1830 et que Conscience, dans son autobiographie, nous transporte aux bivacs de 1831.

Qu'il y ait, dans cette grande production de livres, une véritable production artistique, je n'en jurerais pas ; on y trouve d'ordinaire la connaissance moyenne de l'histoire, telle qu'elle était répandue à l'époque où parut le roman et, par conséquent, des erreurs de détails; mais rarement un personnage historique y revit dans une individualisation complète, ou l'histoire dans une synthèse lumineuse; plus rarement encore, on y sent palpiter l'époque, avec son esprit, ses allures, son coloris, ses mœurs. Les historiens ne nous ont pas habitués davantage à ces grandes qualités de composition et de style, et combien en connaissez-vous en Europe qui les réunissent dans un art

suprême? Mais, autant que nos historiens et dans une classe de lecteurs qui ne lit pas l'histoire, nos romanciers ont répandu le goût et le sentiment de nos annales, en maintenant dans le pays les traditions du roman, et au dehors nos relations littéraires. Si les livres ne demeurent pas, l'effort reste. On peut les porter à l'inventaire de notre activité intellectuelle, sinon de l'art. Il n'y a pas d'ailleurs un roman sur mille, de cette époque, dans les autres pays, qui subsiste davantage. Le plus grand nombre des tableaux d'histoire ont eu le même sort, après avoir servi au même but. Nos romans historiques n'ont pas fait condamner le genre historique, ils l'ont perpétué.

J'ai donc eu à défendre le roman historique, comme je défendrais toute autre forme littéraire, d'abord, parce qu'aucune porte ne peut être fermée aux écrivains; ensuite, parce qu'il n'y a pas de genres stériles. La manière dont on les traite peut seule les rendre mauvais, les uns aussi bien que les autres. Contrefaire l'histoire et fausser la nature humaine n'est pas le monopole des imitateurs de l'illustre romancier écossais.

Walter Scott possédait à un haut degré l'intuition de la vérité des époques : des races qui s'y perpétuaient, des classes qui s'y heurtaient, de l'aspect extérieur qu'elles présentaient. Alliant à cette vision de l'histoire des qualités de romancier, il n'eut pas besoin d'un grand style pour relever le roman historique. Mais on peut le comprendre autrement. Le sens de l'histoire qui y est nécessaire peut s'accommoder d'autres qualités et n'exclut pas le grand art. Après Homère il y a place pour Dante ; après Dante pour Camoëns. Les *Martyrs* n'ont pas empêché *Cinq-Mars* de paraître et, après *Cinq-Mars*, *Salammbô* a été possible en France. A leur tour, la *Fille du roi d'Égypte* d'Ebers et les *Aïeux* de Freitag ont pu créer le « roman de civilisation historique » en Allemagne. Qui soutiendra que le procédé convenant à ce genre ou à tout autre doive être unique? C'est comme le coloris d'un tableau ou le ton d'une œuvre musicale : ils dépendent du sujet et de l'artiste. Là, comme ailleurs, l'infinie variété des sujets et de la manière de les concevoir ouvre aux hommes de lettres un vaste champ d'inspirations libres.

Un de nos écrivains a usé largement de cette liberté pour une œuvre considérable. Ch. De Coster (1827-1879) était fantaisiste et artiste avant tout. Il adorait la légende; « l'espèce de folie qu'il faut pour créer dans ce genre » lui plaisait. Mais il pensait que l'on peut aussi « y peindre de vrais caractères, de vrais hommes et y montrer du bon sens ». Il avait débuté par des *Légendes flamandes*, 1856-1857, et l'on avait vu dans sa première œuvre un coup de maître. M. Deschanel, dans le feuilleton de *l'Indépendance*, 22 septembre 1858, et dans la préface d'une seconde édition faite sous ses auspices à Paris, y signalait les qualités supérieures de l'art : la grâce et le don du style. De Coster adorait aussi la vieille langue du XVI[e] siècle. « Elle rend si bien en langage la pensée de l'artiste! » disait-il. Elle convient aussi aux légendes du passé. Enfin, c'étaient les Flamands qu'il voulait peindre et, là aussi, elle lui semblait convenir plus qu'aucune autre à reproduire les mœurs de la Flandre, comme il la croyait la seule qui en pût traduire bien les vieux auteurs. Il se l'était assimilée et la maniait avec plus d'instinct philologique et de sentiment artistique que Balzac, M. Deschanel le disait aussi. Ces contes, disait encore le critique parisien, « sont du Rabelais bien réussi, » et, après avoir cité des modèles de suavité et de fraîcheur de style, il ajoutait : « Rabelais ni Montaigne, en leurs meilleurs moments, n'eussent pas mieux dit; j'ajouterai même que ce dernier trait sent quelque peu son Lucrèce et son Homère. » Ni la langue, ni le ton de la légende cependant ne suffisaient à De Coster. C'était là seulement la forme de l'art; pour en trouver la matière, il se familiarisa toute sa vie avec les deux milieux qui pouvaient le rendre maître de ses sujets : les histoires, contes et légendes de la Flandre, et les mœurs actuelles où le peuple flamand a bien dû conserver ses traits de race. Pendant plusieurs années, il se plongea ainsi dans les vieilles légendes et dans les mœurs de la Zélande et de la Flandre. Partout où il allait ou séjournait, il cherchait l'ouvrier. Un jour de carnaval, il va à Gand avec son ami le peintre Ad. Dillens; le soir venu, que faire? « Voir le peuple! écrit-il, le peuple surtout! La bourgeoisie est la même partout! Va pour le peuple! » Tel était le pro-

cédé du conteur ; on y reconnaît, sauf la vieille langue, celui qu'on a tant vanté chez Gustave Flaubert. De Coster ne le lui a pas emprunté. Quand *Madame Bovary* parut en 1856, les premières légendes de De Coster avaient été en partie publiées dans un journal.

Ce journal s'appelait *Uylenspiegel*. Des amis avaient mis leur joyeuse rédaction sous l'invocation du vaurien des légendes. Au premier succès, 1858, De Coster résolut de dérouler autour du héros comique une grande œuvre : le poème historique des Flandres au XVIe siècle. Son *Ulenspiegel* parut dix ans après les *Légendes flamandes*, 1868. L'auteur avait mis presque tout ce temps à le préparer et à l'écrire.

Tout ce que son procédé de longue intimité avec ce qui peut servir à son œuvre pouvait lui donner se trouve dans ce poème en prose qu'on ne peut comparer ni aux *Martyrs*, ni à *Ivanhoé*, ni à la *Fille du roi d'Égypte*, ni à *Salammbô*, et qui rappelle plutôt Rabelais que Walter Scott. Le sujet est simple, c'est une des conditions du grand. Il peut se dire en deux mots : Ulenspiegel, transporté au XVIe siècle, se livre à toutes les *joyeusetez* jusqu'à ce que l'Inquisition brûle son père, torture sa mère. Alors il devient gueux de bois et gueux de mer : « Les cendres de mon père battent sur mon cœur ! »

Cette conception place nettement le sujet dans l'histoire. Ce premier livre procède d'abord par scènes, détachées de la vieille légende, mêlées à de petits épisodes historiques pareils, qui font marcher de pair la jeunesse du franc vaurien et celle du futur bourreau du pays, Philippe II. Puis, le drame se noue et les scènes s'enchaînent dans une progression de terreur qui fait de ce premier livre un puissant ensemble, une belle gradation d'intérêt ouvrant largement le drame. Le sujet y est grandement posé : le vaurien, devenu révolutionnaire, en vengeant son père, vengera son pays.

L'œuvre a cinq livres. Les trois suivants rendent, avec une vive prodigalité d'épisodes et de couleurs, les tiraillements, les soubresauts, le « débraillé à la Jean Steen », d'une révolution populaire et de l'espion Ulenspiegel, suivi du gros bouffon gourmand Lamme Goedsak. Recruter des conjurés, découvrir et déjouer les espions de l'ennemi, tuer les traîtres,

fondre des balles pour les gueux, protéger l'impression des bibles, le transport des armes et des messages, la fuite des suspects; au milieu de mangeailles gargantuesques, de buveries « rendant des bruits de cataracte » et de folies souvent trop folles : tel est le thème où l'on trouve bien rendu ce remuement à petit bruit des tronçons d'un peuple mutilé, ces agitations, errant et croissant dans une sorte de chaos, sous le réseau d'une triple occupation de soldats étrangers, de prêtres inquisiteurs et de délateurs indigènes.

J'ai fait ailleurs deux graves reproches à l'écrivain. Que le vaurien transformé en patriote ait conservé ses anciennes mœurs, ne fût-ce que pour couvrir ses conspirations, rien de mieux. Mais il ne le pouvait qu'à la condition de marquer qu'il s'en servait plutôt qu'il ne s'y complaisait, et surtout eu évitant de progresser dans ses folies jusqu'à l'ivresse et l'obscénité.

L'histoire aussi ne me satisfait pas toujours dans ce poème. Charles-Quint, vu ailleurs que dans les pamphlets des Gueux, n'était pas seulement « goinfre » de victuailles et d'héritages, ni Philippe II « un boule-dogue hypocrite ». Les réduire à la vérité humaine et les peindre dans le haut comique, l'artiste l'a voulu avec raison. Mais il n'est resté dans la vérité qu'en certaines pages. Il a avoué lui-même avoir « un peu chargé la physionomie de Philippe II ».

De Coster ne s'est pas contenté de mettre son vaste tableau dans l'histoire, il a voulu, selon l'usage de l'épopée, le placer dans l'idéal. La recherche de « l'Enigme des sept », vraisemblable dans une époque où l'on croyait aux sortilèges, ne me semble pas non plus répondre grandement à cette visée de l'art.

Le dénouement soulève aussi un doute. N'était-ce pas le moment de revenir à l'unité dramatique, à cette puissante gradation du premier livre? La fin de l'œuvre s'éparpille, au contraire, la vengeance s'émiette, les détails emportent l'ensemble. Tout a concouru à caractériser l'époque : les armements secrets, les presses clandestines, l'espionnage et les escarmouches, l'entrevue décisive de d'Egmont et du Taciturne, la figure de Lamark, les excès des iconoclastes, provoqués, organisés par l'ennemi pour servir de prétexte aux oppresseurs et d'épouvantail à une partie de la noblesse belge;

les jalousies des seigneurs, les tentatives d'assassinat des ennemis contre le prince d'Orange. Mais le grand drame final est attendu en vain ; la proclamation de la déchéance du roi n'est que mentionnée et n'y suffit point. L'auteur continue à procéder par scènes séparées et le dénoument ressemble aux bouches du Rhin qui se perd dans les sables. M. Maurage, qui n'a pas cette puissance artistique, a mieux choisi dans l'histoire et je m'imagine quelle grande page De Coster nous aurait donnée s'il avait terminé son œuvre par un majestueux ensemble, développant ce drame héroïque : la rupture des digues et la mer couvrant la Hollande pour la sauver en l'inondant.

Soyons justes cependant. Il est peu d'œuvres pour lesquelles la critique puisse se placer dans ces sphères supérieures. Rien n'honore un écrivain comme d'imposer à ses juges les plus hauts problèmes de l'art. Ces objections faites, *Ulenspiegel* reste une conception hardie, une œuvre forte, une création originale, neuve, personnelle, flamande.

De Coster travaillait beaucoup ses œuvres, il avait la faculté de finir. Telle page, remise vingt fois sur le métier, une fois achevée, semble éclose comme une fleur nouvelle, au premier rayon du printemps. Ce don du style prend une variété rare ; la vigueur dramatique, la netteté du trait, la pureté de la forme, même dans les détails les moins purs, y rivalisent avec cette grâce faite de rêverie et de finesse que De Coster aimait tant. Il la vantait déjà dans ses lettres d'amour, je l'ai retrouvée dans un de ses essais de jeunesse et M. Deschanel en voyait des exemples dans ses *Légendes*. On pourrait citer vingt traits pareils dans ce poème de guerre et d'amour, de bombance et de patriotisme, où l'écrivain jette le rire flamand, avec « des glacis de mélancolie ». Telle qu'elle est, cette création me semble la forme la plus vivante, la plus pittoresque que puisse prendre le roman historique. Je ne connais aucune œuvre où l'on ait procédé de la sorte. De Coster, qui a écrit : « Je voudrais tant ne marcher sur les traces de personne, » y a réussi. Il a trouvé une sorte de poème réaliste en prose où il fait revivre une époque en artiste.

M. Deschanel a comparé les *Légendes flamandes* à des pages

de Rabelais. On pourrait leur comparer bien plus *Ulenspiegel*. Toute proportion gardée, et en exceptant les grandes scènes de philosophie sociale sur l'éducation, la guerre, la solidarité, jamais, depuis Rabelais, un écrivain n'a mis en scène un peuple, pantagruélique et révolutionnaire, comme cet artiste l'a osé.

Ce peuple est le peuple flamand. Un Polonais réfugié en Belgique et qui y a publié un petit volume de poète, Karski, a caractérisé De Coster d'un mot : « Bien rugi, Flamand ! » Caroline Gravière, en s'accusant de ne pas l'avoir lu plus tôt, pense que, quoiqu'il écrive en français, on se trouve en pleine Flandre, et M. Lemonnier a dit de même, sur sa tombe, que son livre « résume toutes les énergies et les tendresses de la patrie flamande ». Nous retrouvons ici, sous des formes différentes, le même phénomène que chez Froissart. L'historien qui met le mieux en scène la grandeur de la Flandre au moyen âge et annonce le mieux l'école de peinture flamande, et le romancier qui, de nos jours, rappelle le plus, dans la peinture pittoresque de nos mœurs historiques, la forte couleur de Rubens, ont senti en coloristes flamands et écrit en français.

Le vrai caractère du talent étant de marquer un progrès, un autre progrès est à constater ici. Avant les romanciers coloristes, la Belgique semblait n'avoir qu'un caractère assez terre à terre ; on s'amusait bien de ses mœurs de cabaret et de ses nombreux repas, mais on vantait surtout son bon sens. Ici l'on commence à s'apercevoir que ce pays, dont la peinture répond à autre chose qu'à ce juste milieu bourgeois et a donné tant de splendeur aux chairs nues, tant de mouvement dramatique à l'histoire et d'entrain aux gaîtés populaires, pourrait bien être fait pour les brillantes colorations du style et les aspirations puissantes de la démocratie. Enfin, De Coster y emploie cet idiome original tant réclamé par Grandgagnage, tant admiré par Veydt, et qui rappelle la belle langue de Froissart et de Marnix.

Qu'on ne s'y méprenne point. Si j'insiste, ce n'est pas en faveur de la virtuosité de mots où l'écrivain dédaigne tout le reste pour montrer sa belle voix. Tous les vrais manieurs de langue ont protesté contre cet abaissement de leur art que Rabelais parodie dans son limousin, que Bossuet relègue « au

lieu où se mesurent les périodes » : poésie sophistiquée, dit Montaigne ; affectation pure, dit Molière, — autant que contre les pédants d'école, et Montaigne dit des uns : « Il ne leur chault de l'efficace » ce que Regnier dit des autres :

Ils laissent sur le vert le noble de l'ouvrage.

Quand GGGG épuise son vocabulaire contre « les eaux boueuses » du romantisme, ce n'est pas au profit de la langue « prude et guindée, des syntaxiens », et si De Coster veut se distinguer des pédants « qui finiront par user la langue française à force de la polir », c'est qu'il adore la hardiesse des maîtres, « la fougue de Rubens » et qu'il craint « de n'être jamais assez d'accord avec sa pensée, naïve au fond et pittoresque ».

J'ai raconté ailleurs la vie de cet écrivain, beau et fier, né chez un grand seigneur ecclésiastique, qui fut son père spirituel, élevé dans la petite bourgeoisie, ayant « l'ambition du beau », refusant des emplois ou les abandonnant pour faire des études d'abord, de l'art ensuite, se réveillant du rêve de ses premiers succès au milieu de difficultés qui lui font comprendre trop tard « l'épouvantable valeur de l'argent », et, après une jeunesse gâtée de toutes les manières, ayant, dans son âge mûr, malgré des succès cher payés, à recommencer toujours les mêmes luttes d'une nature artistique contre les nécessités banales, les misères cruelles de la vie ; y mourant, jeune, à la peine, mais mourant avec la satisfaction d'avoir produit de fortes œuvres, n'ayant jamais sacrifié à ce qu'il appelait « la littérature facile », jamais envié les succès et la fortune qui suivent la médiocrité, et ayant la conscience de son génie.

A la mort de Saint-Genois, M. De Decker jugea bon de reproduire, dans la biographie académique de son ami, son article de 1836 contre le roman historique. C'était en 1869. *Ulenspiegel* venait de paraître. Le critique répétait sa condamnation au moment où un écrivain donnait à ce genre une forme plus large, plus pittoresque, plus vivante. Grâce à De Coster, je puis terminer ce chapitre par une grande œuvre et m'arrêter à un véritable artiste.

CHAPITRE II

LE ROMAN DE MOEURS.

A mesure que le peuple s'instruira, il deviendra moins nécessaire de lui enseigner indirectement ses annales et plus impossible de les contrefaire au profit de l'intérêt dramatique; mais il sera toujours utile et grand que le génie mette sa griffe artistique sur l'histoire et lui rende une vie supérieure. Le roman de la vie privée, au contraire, gagne chaque jour du terrain, et il y aura toujours une plus grande place dans la société pour un genre qui, même sans talent, montre aux diverses couches intellectuelles d'un peuple les complications de l'existence, supplée par des scènes imaginées à leur expérience personnelle, leur apprend à sortir des difficultés, à comprendre le malheur, à se garder des travers, à s'émouvoir de tout ce qui affecte leurs semblables et à vivre de la vie de tous. Aussi, le roman dans notre époque s'est-il emparé de l'entier domaine littéraire; après l'histoire, il a abordé la satire, les aventures, le mélodrame et le drame, la comédie de caractères et de mœurs, les voyages. Puis, les thèses sociales, les questions économiques, artistiques, politiques, religieuses, judiciaires, la science elle-même y ont pris racine, y ont fait souche. C'est une fermentation universelle, une production de tous les jours, dans tous les pays. Les autres genres ont des points d'arrêt, des instants de défaillance, des phases de stérilité; les générations semblent se fatiguer de créer des orateurs, des historiens, des poètes; elles ne se lassent pas d'enfanter des romanciers. Le roman résiste à tout, et ce n'est pas seulement le besoin du nouveau qui préside à ses modes inépuisablement rajeunies. Tandis que d'autres genres, incontestablement supérieurs, hésitent ou faiblissent, lui

s'élève à la hauteur de tous les genres, ne cesse de renouveler ses procédés; même les variations nécessaires à la vogue servent à ses transformations; il envahit le marché littéraire moderne en perfectionnant l'art lui-même.

Nous avons été heureux de trouver un écrivain qui ait communiqué à une œuvre historique, étrange, touffue, la puissance, l'originalité, le charme de l'art. Pour le roman proprement dit, j'aurai à signaler d'incessantes améliorations et, sinon un aussi grand élan, plein d'éclairs et d'ombres, au moins une marche ascendante et continue vers la vérité et le style.

Les dix premières années après 1830 ont appartenu plutôt au roman historique. Mais plus d'un écrivain, en demandant à nos annales le sujet d'œuvres d'imagination, s'essayait aux nouvelles romanesques, aux histoires intimes. Saint-Genois ne renoncera pas au roman sans publier deux recueils de récits : *Feuillets détachés*, 1852, *Profils et portraits,* 1860. Mais, comme M. Conscience, il a attendu plusieurs années avant d'aborder ce genre, qui semblait moins pressant pour une nation renaissante.

Reiffenberg est ici le premier en date. On sait s'il se fit faute de toucher à tout, avec une facilité sans scrupule. Il aurait pu s'appliquer le vers de Voltaire qu'il propose comme devise du prête-nom auquel il attribue deux recueils de contes :

Tous les goûts à la fois sont entrés dans mon âme.

Né noble en 1795, il devint soldat, puis caporal, sergent, sous-lieutenant, lieutenant de l'armée française, assista à plusieurs batailles sous cet Empire qui faisait « rouler de conquête en conquête le char de la civilisation moderne », dit-il en raillant. Il fut d'abord, pour employer encore son esprit mordant, « ce qu'on appelle aujourd'hui un *Voltairien* ». Sous le régime hollandais, il avait déjà fait de tout : des poèmes, des satires, des odes, de la tragédie, de la comédie, de la politique, de l'histoire, de la philosophie en vers et en prose, des revues, des journaux, des archives philologiques, un recueil héraldique. Pendant une de ses vacances, s'avisant d'imiter La Fontaine, il fera en quinze jours 80 fables! Van

Hulthem le nommait le Scudéry de la Belgique, Scudéry, dont la plume

> Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.

La politique, les journaux, le *Nain jaune,* les revues, la bibliothèque de Bruxelles, cela n'arrivait pas encore à l'*omni re scibili.* « Où en est-il avec sa comédie? écrivait Raoul à Quetelet. Où en est son histoire des poètes latins en Belgique? où en est son mémoire sur Juste-Lipse? où en est son Pline? où en est sa tragédie? où en est-il? où en sommes-nous? » Raoul ne pouvait supposer que des faits officiels lui répondraient bientôt : il en est à créer un cours de philosophie à l'université de Louvain, 1822, et il va entrer à l'Académie, 1823.

La révolution de 1830, en le privant de ses lucratives fonctions universitaires, rendit des loisirs à cet écrivain qui pondait les pages. Alors, en publiant des épisodes de notre histoire dans des revues de France et de Belgique, dont il accusera la « désolante incorrection », il y mêlera de petits romans et réunira le tout en trois volumes : *le Dimanche* et *le Lundi.* Ici, les couleurs sont parfois un peu crues; il l'avoue lui-même en prétendant que c'est pour « enlaidir le vice » ; mais il me paraît plus dans le vrai lorsqu'il dit que c'est peut-être un « tribut payé à la mode littéraire, qui a mis en vogue les descriptions licencieuses, les obscénités et les orgies ». Cette mode reviendra et sera encore imitée par nos romanciers.

Tout cela non moins légèrement écrit que pensé, avec cet esprit aussi alerte que banal, qui mêle tous les tons sans les fondre. Nous l'avons rencontrée plus d'une fois, cette étourderie, nous la rencontrerons encore chez nos écrivains auxquels on fait si souvent le reproche d'être lourds, et elle ne me plaîra jamais, même pour nous en disculper.

Reiffenberg s'est appelé assez naïvement, dans un titre, « un fils adoptif de Candide ». Je n'ai pas besoin de dire à quelle distance il se place de Voltaire.

Du baron de Reiffenberg à M. Henri Conscience, il y a loin, comme d'une antichambre du XVIIIe siècle à une chaumière de

la Campine moderne. Loin aussi en date : dix ans de romans historiques, d'*Ermites* en Belgique, d'imitations de Nodier, de réimpressions françaises ou de traductions flamandes de contes pieux, et de livres où nos humoristes essayent la même œuvre nationale que poursuivait le roman historique et que va continuer le conte populaire.

Ce n'est que six ans après son *Wonderjaar* que M. Conscience s'exerce à un genre où il y a tout à créer. *Comment on devient peintre, Ce qu'une mère peut souffrir* sont de 1843; *Siska Van Roosemael*, une satire de la manie de certains parvenus flamands à imiter les manières françaises, vient ensuite, et ces nouvelles se placent déjà en pleine Flandre, à Anvers; c'est le premier pas dans une bonne voie. Il faut franchir plusieurs années pour arriver au *Conscrit*, en 1850, et au *Gentilhomme pauvre*, en 1851. Cette fois, nous sommes dans la Campine, et le ton s'accentue, le talent se marque, les personnages sont mieux inspirés des modèles flamands; on les reconnaît, on les entend parler, on va les aimer. L'auteur, déjà célèbre, variera ses sujets, ira jusqu'au roman de longue haleine, dans *le Démon de l'argent*, *la Tombe de fer*, *le Fléau du siècle*, *le Démon du jeu*, *le Jeune Docteur*, je ne puis tout citer; ce sera toujours le même genre, « peu compliqué et même un peu simple, mais plein de sensibilité », comme dit *l'Indépendance;* le même procédé facile et honnête, dans la forme « la plus élémentaire » (*Revue trimestrielle*); des caractères peu approfondis, « une sorte de placidité quelquefois excessive » qui fait que, « dans les rangs les plus humbles, les personnages ne murmurent jamais contre leur sort» (Stecher); des moyens employés pour sauver un héros « qui ne méritent aucune croyance » (Stallaert, *Rapport du jury*, 1864); des thèses naïves; des questions sociales à peine effleurées, et un style fleuri, vivant, fait pour les lecteurs populaires plus que pour les critiques lettrés. Mais, du premier essai, le roman, placé au cœur du peuple, lui parle de ce qu'il voit tous les jours; les paysages sont sentis, l'intérêt est demandé à la vie de famille pour en entretenir l'esprit, et chaque fois que le sujet lui permet de s'abandonner à sa poétique bonhomie, l'auteur trouve une naiveté vraie d'idylle populaire. Il n'en faut pas

davantage pour expliquer une vogue qui remonte à une époque où le clergé, ayant supprimé Cats, ne permettait guère aux Flamands d'autres lectures que la bibliothèque bleue expurgée et la traduction des romans mystiques les plus médiocres. Être transporté de ce moyen âge falsifié, de ces banalités pies, en pleine famille moderne flamande, quel ravissement pour le peuple! C'est en toute simplicité de cœur et dans leur langue qu'il faut relire ces romans; alors on y trouve une émotion que l'esprit critique ne combattra qu'après coup et qui fait comprendre celle de leurs milliers de lecteurs.

M. Conscience a raconté lui-même les premières années de sa vie. Son père, marin français, libéré des pontons anglais, sert dans la marine impériale à Anvers, où il épouse une Flamande, qui donne le jour à l'écrivain, en 1812. Après 1815, la famille eut de mauvais jours; quand l'enfant commença à lire, son père vendait de vieux livres, et lui, qui aimait à conter ou à jouer aux marionnettes, se sentait déjà une timidité dont il conservera toujours quelque chose et qu'il appelle la crainte de l'homme. Il se destinait néanmoins à l'enseignement, lorsque 1830 fit de lui un volontaire qu'on refusait d'enrôler, à cause de sa petite taille et de son air enfant. Sachant lire, écrire et compter, il devint caporal, puis fourrier; mais lorsqu'après la campagne de Turnhout, on voulut le faire sergent-major, son colonel le trouva toujours trop faible; il valait mieux qu'il conservât la plume du fourrier. Ses déboires au régiment montrent bien l'état de l'armée à ce moment. Lorsqu'il la quitta, après y avoir fait des chansons françaises, ce fut pour prendre part au mouvement flamand. Sa vocation était tracée; mais il ne devait pas la suivre sans difficulté. M. Driesen raconte qu'après plusieurs romans, il se fit garçon jardinier à Anvers, comme Delaet plus tard se fit boulanger. L'amitié de Wappers le rendit aux lettres. Alors, des emplois successifs, de greffier de l'Académie de peinture d'Anvers, sous Wappers qui le présenta au Roi et resta son ami; puis de commissaire de district, à Courtrai, puis de conservateur des musées royaux, lui permirent d'écrire de plus en plus à l'aise. Dès 1851, la Société *Voor Tael en Kunst* consacrait son succès en lui offrant une coupe en vermeil; je n'ai pas oublié les

applaudissements que provoqua son discours plein d'humour et de sentiments patriotiques. En 1855, il obtint le prix quinquennal de littérature flamande, qui devait lui être attribué une seconde fois en 1870. Voilà plus de quarante-trois ans qu'il n'a cessé de produire, sans lasser la vogue, sans modifier ses allures. L'art s'est transformé de fond en comble, le romantisme a fait disparaître partout les traces du roman classique et s'est éclipsé, à son tour, devant un art aussi libre et plus réel. La psychologie a créé une école nouvelle, l'observation a produit des analyses où le talent peut se donner carrière, le style enfin prend des intensités dignes de rivaliser avec les progrès de la technique en peinture. Conscience a laissé passer tous les progrès, satisfait d'un succès utile et gardant sa place modeste. Il pense — et je ne le contredirai point — qu'entrer dans les bibliothèques du peuple pour gagner les esprits les plus humbles à d'autres lectures que des niaiseries mystiques, c'est leur préparer une première émancipation. L'art, l'art libre, serein, puissant, observateur, plastique, approfondissant l'idée, creusant la langue, atteignant au moral comme au beau par la seule virtualité du vrai, se fait ailleurs, viendra après.

La littérature flamande n'était pas encore passée au catholicisme qu'un vigoureux lutteur entrait en scène pour essayer de prouver que les Flandres pouvaient avoir une civilisation et une littérature en restant dans la grande évolution moderne. Depuis 1840, qu'il fonda le *Noordstar,* jusqu'à sa mort, en 1857, P.-Fr. Van Kerckhoven ne cessa de combattre dans la presse, dans la poésie, au théâtre et dans le roman. On a publié ses œuvres après sa mort ; elles forment treize volumes. En 1840, il débute par une nouvelle : *Hildame la Gitana;* en 1855, il finit par un conte : *Deux Impies.* Ses compositions les plus hardies, où il s'attaque à des plaies sociales, sont *Jacques*, *ou un Pauvre ménage*, 1842 ; *Daniel*, 1845 ; *Fernand le pirate*, 1845 ; *Amour*, 1851 ; *Noir et blanc*, 1851. Le *Conscrit* de Conscience n'avait pas encore paru lorsqu'il publia son *Corps et âme*, 1848, le livre, selon Langlois, « le plus sérieux, le plus philosophique que la littérature flamande ait mis au jour ». Là, l'auteur réagit carrément

contre la religiosité en lui opposant le réalisme. De ses deux héros, amis intimes, l'un ne vit que de sentiment, de rêve, d'idéal; l'autre représente la philosophie positive. L'un et l'autre veulent le progrès; mais Fréderic, par l'universalité de la religion; Frans, par les réformes morales et les institutions sociales. Quand l'un dit : Plus d'impies! l'autre dit : Plus de pauvres! Frans est de ce monde et veut l'améliorer par le droit, l'égalité, l'amour; Fréderic voudrait voir l'autre vie descendre sur la terre et changer les hommes en anges. Cela mène droit à l'illuminisme. Frans y résiste en vain, sous l'influence de son ami, sous le charme d'un grand amour. La catalepsie se déclare et le corps est victime de l'âme.

Il y a sans doute à reprendre dans cette thèse et dans cette création. Mais, malgré des longueurs et des emphases de style, on y trouve une initiative puissante, une réaction courageuse, une œuvre de volonté forte.

Sept ans après, 1855, soit pour se donner un auxiliaire dans un pseudonyme, soit plutôt pour éviter des persécutions, Van Kerckhoven publiait, sous le nom de Jan de Vry, son dernier roman, *Deux Impies*. Cette fois, l'auteur pose en pleine classe populaire la question de l'affranchissement religieux. Un menuisier et une dentellière résistent à tout pour se marier civilement. «Le spectre catholique vient de recevoir une rude atteinte, » disait Langlois. Cependant l'auteur faisait émigrer ses deux impies en Amérique et le critique ne crut pas devoir dévoiler son pseudonyme : derniers traits qui peignent un pays, alors inhabitable à la libre-pensée.

Après ces efforts, virils au moins par le sujet abordé de front, le roman flamand aura bien de la peine à se déniaiser.

Zetternam résistera aussi. Il mourut à la peine, avant Kerckhoven, à 29 ans, 1856. Mais en dix années, mêlant l'étude des nuits au travail manuel du jour, il avait trouvé le moyen de produire de nombreuses œuvres, empreintes de démocratie, parfois encore religieuse. Dans *M. de Lichtervelde*, l'ouvrier poète peint les transes de la vie ouvrière. « Sous le rapport du vrai génie et comme penseur, disent MM. de Laveleye et Paul Fredericq, il peut être placé plus haut que Conscience. »

Van Kerckhoven venait de mourir lorsque le jury décerna le prix de littérature flamande au poète Van Duyse, après l'avoir donné, cinq ans auparavant, à Conscience. Le premier rapport ne s'occupait que du lauréat; le second énumère les romanciers, parmi lesquels « il n'aurait pas été difficile » de trouver une œuvre à couronner. Il ne cite ni Van Kerckhoven ni Zetternam. Le genre sentimental l'emportait; il pouvait se perpétuer plus aisément que l'autre et sans le moindre risque de martyre. Il eut une longue lignée, sans produire d'individualité bien tranchée. Citons dans les deux partis : Van Ruckelingen, pseudonyme de L. Mathot, qui traite aussi les mœurs villageoises : *Un roi de la Campine*, etc.; Dodd, dont les nouvelles : *Au coin du foyer* ont plusieurs éditions; Brouwers, qui pousse au mélodrame : *la Victime d'un usurier*, *roman tragique;* M. A. Snieders, qui a plus de vingt romans, depuis l'*Image de la vie*, le *Vieux Maître d'école*, 1851, jusqu'à *Où est le père?* 1876. Sans atteindre au naturel de l'auteur du *Conscrit*, « il aime, dit M. Stecher, à s'abandonner au sentimentalisme qui est en germe dans l'école de Conscience ».

Les mêmes qualités peu élevées se rencontreraient dans nos romans français; mais tout d'abord, j'y trouve, avec une finesse de main de femme, des sujets plus hardiment cherchés dans la vie sociale, tout en conservant un ton de religiosité factice. Presque en même temps que l'auteur du *Wonderjaar* commençait à aborder le roman de mœurs, Marie Joly publiait les *Contes de Madelon* (1844), puis viennent une *Révolution en l'air*, *Liane*, *Rosine*, *Blondine*, où la crise linière flamande est bien mise en scène; enfin, la *Ferme des Pommiers*. Ces deux derniers surtout pourraient être appelés de bons romans de Conscience.

Ce ton continuera, sans progresser, même chez des écrivains libéraux. Mme Langlet, plus sincère dans sa piété, n'est pas supérieure. Des « artifices surannés », comme a dit Van Bemmel, sans compter l'éternelle religiosité, s'y mêlent à « des analyses parfois délicates de sentiments » : *Deux maisons voisines*, la *Vallée de Soreff*, *Viart-Bois*, *Une année*, *Odile Rouvère*, *Les deux ménages*. Avec des idées plus libérales, le même genre était essayé par J. Gaucet: *Frère et sœur*, 1840, et M. Marcelin Lagarde: *Une marguerite des*

Ardennes, le *Val de l'Amblève*, etc., etc., puis cultivé à Liége par Mme Deros (Violette) : *La dot fatale*, *la Famille Rosendael*, *Bonne humeur*, etc., à Bruges, par Mme Popp : *Récits et légendes des Flandres*, *Contes et nouvelles*.

Est-ce le niveau des lecteurs qui s'impose? Est-ce le talent des auteurs qui manque de souffle? Le fait est que peu de nos romanciers ont évité le reproche de demander leurs péripéties à des hasards faciles à créer, de ne pas approfondir l'observation, d'effleurer les situations, de se payer de phrases sans style et d'incidents sans portée.

Lors de la troisième période du concours quinquennal de littérature flamande, le jury fit le procès à Conscience, mais il donna le prix à une de ses élèves libérales. Les idées avaient changé, sans que le genre se perfectionnât. Autour du lauréat : Mme Courtmans, le rapport groupe les divers romanciers flamands ; MM. Sleeckx, dont il vante le bon sens; — le Dr Snieders, l'auteur de *Contes romantiques*, 1852, dont « le *Lys du hameau* a des scènes d'un coloris rembranesque », — Geiregat, dont les *Récits populaires* rappellent quelquefois heureusement Andersen, — Écrevisse, l'auteur de *la Gangrène des villes*, qui vise à « une tâche grande et sublime », mais n'atteint pas à la hauteur du but, — C. Similion, qui écrit un épisode de la vie de Pierre le Grand : *Anna Moens*, — Johan Van Rotterdam, dont *Frères et sœurs* donnent du charme à un petit drame de pêcheurs de Blankenberghe, — Lybaert, qui met en scène des ouvriers gantois dans *le Veilleur de nuit*, —Piémont, dont les deux romans, *Ernest Stevenaert* et *Johan Tack*, ont un but politique, — Braet, écrivain littéraire traitant des *Scènes de la vie sociale*.

Donnons un instant à M. Sleeckx. C'est un des plus féconds romanciers de la Flandre. « Par son réalisme, il suit dans l'art une route diamétralement opposée à celle de Conscience, » dit le jury. Les libéraux flamands l'opposent volontiers au romancier catholique et un moment ils ont espéré pour lui le même succès de traduction; mais les romanciers libéraux ne manquent nulle part. « Si chez ce dernier (Conscience), dit encore le jury, le sol manque sous ses pas, chez l'autre, vous vous trouvez rivé à la réalité. Si le style de l'un est trop idéal et

trop fermenté, celui de l'autre est trop matériel et trop uni ». Quand M. Sleeckx rassemble, au cours d'une œuvre, quelques amis, artistes, hommes de lettres, ouvriers, bourgeois, dans une vieille auberge flamande de *la Clairière aux pies* (2 vol. 1863), comme lorsqu'il va *En vacances* (1864), c'est pour les faire s'occuper ou s'occuper lui-même des questions élevées de l'art et de la société en de petites drames ou de petites comédies. Quand il nous transporte au quartier des matelots, c'est pour nous montrer un ouvrier orphelin, conquérant, par le courage, l'étude et l'amour, le diplôme de capitaine de navire, (*Scènes du quartier des matelots*, 1861). Puis, voilà le type de l'amateur de tableaux : *Baranowski*, 1855, ou des scènes, moins réussies, du sport anglais : *Miss Arabella Knox*, 1855.

Né à Anvers en 1818, professeur à l'école normale de Lierre depuis 1844, à partir de 1843 jusqu'aujourd'hui, il n'a cessé de lutter et de produire. Des œuvres de philologie et de critique littéraire marchent de concert avec des travaux de journaliste, puis d'inspecteur des études, avec les drames et les romans. L'édition complète de ses œuvres est déjà très avancée. Rien des intérêts littéraires et politiques n'est étranger à cet écrivain. M. Sleeckx croit avec Driessen qu'une page bien pensée et bien écrite dit plus en faveur de la langue de Van Maerlant que toutes les épigrammes contre les partisans de la langue française.

Après M. Sleeckx, il convient d'insister sur M. J. Van Rotterdam, d'Anvers, qui suit les traces de Zetternam, avec moins de verve. Il a débuté en 1845, et ses romans de *Frères et sœurs* et des *Deux avocats*, 1861, sont presque ses derniers.

M[me] Courtmans a aussi beaucoup produit. Née Berchmans, en 1811, fille du bourgmestre d'Audeghem, elle épousa en 1836 un écrivain flamand, instituteur à Gand, ami de Snellaert et de Van Duyse. Lorsqu'il mourut, en 1856, les deux époux avaient publié de nombreuses œuvres. Jeanne Berchmans avait débuté dans les concours par des succès en vers ; on en a compté quatorze. Elle s'exerçait déjà au conte historique et romantique. Restée veuve avec une grande famille, elle ouvrit un pensionnat en pleine Flandre cléricale, à Maldeghem, mais n'abandonna que la poésie et demanda au roman un sur-

croît de ressources que Mme Langlet, veuve d'un professeur de l'université de Bruxelles, y avait trouvé de même. Lorsque Mme Berchmans obtint le prix quinquennal de littérature flamande, elle avait publié douze volumes de romans, depuis le *Bourgmestre Flamand de* 1859, jusqu'à l'ouvrage couronné : *le Cadeau du chasseur*, 1864. Mme de Rheinsberg dit que « peu d'hommes l'ont surpassée dans l'énergie de ses opinions flamingantes ». On pourrait en dire presque autant de ses opinions libérales et le prix quinquennal dut la récompenser de bien des oppositions, qu'il ne désarma point, car on dit que, le bourgmestre de sa commune ayant voulu lui donner une sérénade, la musique lui fut refusée par un hobereau clérical.

Ses œuvres n'étaient point passées inaperçues de notre public français. *La Revue trimestrielle* avait étudié son *Instituteur communal* quand il avait paru en 1862 ; il devait être traduit plus tard. Son roman couronné le fut aussitôt. Depuis, elle a continué son œuvre: les *Trois testaments*, *Geneviève de Brabant*, *le Projet de Hans le barbier*, l'*Agent d'affaires*, *Noblesse*, *la Mère Daneels*, parurent d'année en année, 1865-1867, et l'auteur semble s'être arrêtée à une série de *Nouvelles détachées*.

Ici la tendance domine, et le jury s'en occupe avant tout. En principe, il lui semble « plus rationnel de déterminer l'importance d'un littérateur d'après son influence utile » ; c'est oublier la suprême utilité du beau. En fait, il ne peut trop louer la direction d'idées de l'auteur, « pour le bien du peuple ». Tantôt elle s'attaque aux aventuriers étrangers, tantôt à l'abus des liqueurs alcooliques, ou à l'exploitation des enfants pauvres dans les écoles dentellières. Dans le *Cadeau du chasseur*, « l'auteur, dit le rapporteur, s'est proposé d'éveiller l'esprit d'ordre et d'économie parmi les classes ouvrières ».

Les « faiblesses » que le jury signale dans l'œuvre couronnée se sont déjà rencontrées ici bien des fois. « On y remarque, dit le rapport, un certain défaut d'unité, quelques caractères sont peut-être un peu trop idéalisés et pourraient, de même que quelques situations, être dessinés avec plus de soin ; le style aussi aurait gagné à plus de variété et de chaleur. »

Je viens de relire l'*Instituteur communal*. Les deux thèses de ce roman, qui est aussi en partie double, sont de tendance excellente, sauf quelques détails. L'auteur traite les intérêts de l'enseignement de l'État, le devoir de la société d'ouvrir toutes les portes aux vocations des enfants du peuple, ou, comme elle dit peu démocratiquement, « de chercher les joyaux dans le marais le plus impur ». Mais pour l'exécution, la hardiesse manque autant que l'art d'inventer une fable adéquate au sujet.

D'abord, l'instituteur communal est-il mis en lutte avec les petits-frères, appuyés sur l'autorité du curé et sur les croyances des masses ? C'est là le fait observé, habituel, typique. Nullement. Il a pour ennemi un instituteur privé, traître de bas étage, qui a volé, qui, au lieu d'exploiter les superstitions du peuple, bien suffisantes, emploie la ruse et la calomnie. Le sujet véritable échappe ; nous sortons du roman de mœurs pour entrer dans le roman d'intrigue.

Ensuite, la sœur de cet instituteur libéral montre un dévouement à toute épreuve, mais lorsque son frère est sauvé et qu'elle se sent trop brisée pour vivre dans le monde, que fait-elle ? Elle entre au couvent et va y mourir, soit; mais écoutons l'auteur : « Le divin Époux aimait déjà sa nouvelle fiancée. Il envoya sur la terre le plus beau des anges, qui entoura de ses bras la bien-aimée du Seigneur et s'envola avec elle vers les cieux. »

Deux fois l'*Instituteur communal* aborde des épisodes qui pouvaient prendre un puissant relief. Sous une plume d'artiste, l'adjudication des enfants des hospices serait devenue une forte scène, et la foire dans les polders eût pris de vrais développements pittoresques. L'auteur ne se donne l'occasion que pour la manquer.

Nos romanciers en langue française n'ont pas eu à lutter contre la religiosité d'un art populaire. Les librairies catholiques ne comptent guère à l'actif littéraire : elles nous firent moins de concurrence que les contrefaçons françaises. Sauf quelques essais de MM. Ad. Siret : *Moïse Vauclin*, 1840 ; Poplimont : *le Sequin du Juif*, 1841 ; Eug. Gens : *le Château d'Hèverlé*, 1843; Léon Wocquier : *Souvenirs d'un Corsaire*,

1845, *Romans, contes et nouvelles*, 6 vol., 1850; *Un mari en loterie*, 1850, etc.; Henri Colson : *Maubert*, 1851; Félix Thyes : *Marco Bruno*, 1855; Victor Joly : *Histoires ténébreuses*, 1857, etc.; ce n'est guère qu'après l'abolition de la contrefaçon que le roman de mœurs en langue française prospère en Belgique. Il sort d'un petit cercle intime où il semble s'être préparé de longue main.

Le 15 septembre 1847, quelques jeunes gens fondaient, à Bruxelles, la *Société des Joyeux*, pour passer leurs loisirs, gaîment avant tout, utilement si c'était possible. Ils comptaient « développer » leur intelligence, par « l'alliance de capacités diverses » et « en s'exerçant à écrire ». On se réunissait dans un cabaret, rue du Singe; mais le président parlait déjà sérieusement : « Qui sait si quelqu'un de nous ne nous devra pas la conscience d'un talent qu'il eût toujours ignoré et qui le conduira peut-être à la postérité? » Parmi les amis qui l'applaudirent alors, il y avait un poète : Alfred Guilliaume, qui devait mourir trop jeune, et l'un des discours d'ouverture (18 septembre), coq-à-l'âne farci de latin, adressé à ses frères, « au nom du père et du fils, etc. », sur ce thème : *Bonum faro lætificat cor hominis*, avait pour auteur un élève fraîchement sorti du collège Saint-Michel, qui s'appelait Ch. De Coster.

La première séance publique que donnèrent les *Joyeux* eut lieu le 4 décembre 1847. De Coster y lut une nouvelle en prose : *Un rêve chez un apothicaire*, et déjà des éclairs de style annoncent l'écrivain dont M. Deschanel louera la grâce. Dans une autre séance, deux jours après le 24 février 1848, l'effervescence politique générale ne les détournant pas, les *Joyeux* ont dix-neuf lectures. Un des deux morceaux de prose que lit De Coster paraît si bien réussi qu'on lui demande, par un vote, l'autorisation de présenter son « conte oriental » à la *Revue de Belgique*. Quand paraîtra la *Revue trimestrielle*, en 1854, ses premiers volumes contiendront des poésies, lues par De Coster aux *Joyeux*, en 1849, mais corrigées de fond en comble. Quand des membres des *Joyeux* publieront, rédigeront et illustreront un journal, l'*Uylenspiegel*, 1856, c'est de la prose que De Coster y publiera. Il y donne des morceaux de ses *Légendes flamandes* et de ses *Contes brabançons*,

mais il se garde d'emprunter rien aux archives des *Joyeux*. Il avait exercé là son instinct d'artiste, cela suffisait.

Les *Légendes flamandes* parurent en 1856.

J'ai déjà fait connaître cet écrivain. C'est plutôt un fantaisiste qu'un romancier. Il a surtout l'observation pittoresque des choses et des physionomies, de la couleur locale et de la vie populaire, avec l'art, si rare, de finir son style comme un peintre achève une toile. « Veut-on vérifier sa manière, ai-je dit dans sa biographie, il suffit de comparer la vieille chanson d'*Halewyn* avec sa *Légende de sire Halewyn*. Le moindre trait de force ou de grâce est resté dans sa plume : il n'était pas homme à sacrifier ou à remâcher des perles. Le surplus, le fumier, ramassé avec ces bijoux, a disparu. Mais l'auteur a revécu avec ses personnages, rempli les scènes, reconstruit le drame, animé la couleur, et l'ancienne chanson est devenue une légende, la vieille esquisse un tableau. » Ses *Contes brabançons*, 1861, outre des fantaisies écrites en français moderne, ont deux nouvelles dont l'une dans sa dernière partie : *Braf*, l'autre dans son ensemble : *Christus*, mettent en scène l'amour avec une vérité pittoresque, en dehors des banalités, dans le cœur de personnages réels, épris à leur manière, à la vraie manière. Nul ne peut douter que ces êtres vivent, que ces amants aiment.

Le seul roman qu'il ait publié est une vigoureuse esquisse à la manière de Rubens. Il y a dans le *Voyage de noces* une première série de scènes qui amènent un mariage d'une façon originale, pour aborder, tout en relief, le contraste des natures modernes avec la mesquinerie des vices surannés, et il y peint, en des tonalités heurtées, avec de brusques rehauts, « le roman de deux jeunes amoureux mariés ». Généralement le roman s'arrête au mariage en en laissant supposer le bonheur, ou bien il y commence pour en montrer les dangers et les revers. Ici, l'auteur se complaît à rendre une douce vie d'amants au milieu du mariage. Ces épisodes rappellent peut-être un peu des amours moins légitimes, mais non moins charmantes, et comme ils sont bien d'un homme qui a senti la passion et d'un écrivain qui adore l'art ! De Coster, même dans ses écarts, est toujours un artiste.

Pendant que les *Joyeux* s'essayaient à la prose, à la poésie, au théâtre, une société dramatique d'amateurs s'exerçait, à Ixelles, aux jeux de la scène et un jeune premier s'y faisait remarquer, qui allait devenir un romancier. C'est aussi dans la *Revue trimestrielle* que débuta, en 1856, M. Émile Greyson. Nature intelligente, s'appliquant à tout avec aisance, quand il préféra les travaux du fonctionnaire à la carrière de l'artiste dramatique qui lui était offerte, il consacra les loisirs que lui laissait l'administration de l'enseignement à écrire des romans, après des essais de poésie et de théâtre. Collaborateur de la *Revue trimestrielle*, il n'a pas négligé la *Revue de Belgique*. Quand la bibliothèque Schnée ou la collection Lebègue remplacèrent la contrefaçon, on y trouva, avec de nombreux romans de Montépin, de la comtesse Dash et de Paul de Kock et des traductions de l'anglais, quelques œuvres de MM. Leclercq et Greyson. Depuis lors, M. Greyson n'a pas cessé de produire. On aimait les séries d'œuvres alors; ses *Récits flamands*, 1859, et ses *Sites ardennais*, 1860-1862, empruntent au Brabant ou au Luxembourg leurs sites et leurs usages, pour des peintures agréables et des scènes intéressantes. Il ouvre ensuite, sous le titre : *Les Magots de Teniers*, une série nouvelle, par un roman en deux petits volumes, analyse d'une situation dramatique : les luttes d'un jeune précepteur, exposé à toutes les violences, à tous les travers d'une famille noble en voie de décomposition physique et morale : *L'oncle Célestin*, 1863. Enfin, après divers contes, il rapporte d'un voyage de fonctionnaire en Hollande, avec des études sur l'enseignement, des récits où il trouve « une sorte d'originalité nouvelle », a dit Van Bemmel : — *Faas Schonck*, un charmant conte naïf, etc. Le premier volume de *En Hollande* eut du succès dans les deux pays.

L'auteur écrit, au courant de l'idée, sans penser à faire de sa plume un pinceau d'artiste, des scènes où les mœurs les plus simples sont observées sans exagération, peintes sans recherche, et il aime à nous attacher à ce que la petite bourgeoisie cache de cœurs honnêtes, de souffrances courageuses, à côté de ses égoïsmes et de ses ridicules. Sans tâtonnement et sans prétention, sans défaillance et sans virtuosité, M. Grey-

son épanche, dans le récit romanesque, un esprit droit et des sentiments généreux.

Né dans une capitale cosmopolite, M. Greyson possède une simple flexibilité d'aptitudes. Né à la campagne, à Monceau-sur-Sambre, M. Émile Leclercq est tout d'une pièce. Quand il entra aux *Joyeux,* il s'y fit inscrire comme « peintre, élève de Navez », néanmoins réaliste. Il y prodigue d'abord de la poésie en tout genre; il se jette aussi dans le théâtre, et les comédies en prose succèdent aux fantaisies dramatiques, les drames aux proverbes, les esquisses aux scènes de mœurs; la critique d'art, les voyages, le roman ne restent pas en arrière; voyages et critiques en plusieurs articles, romans qui formeraient des volumes. Une fécondité qui fait crier à l'un des rapporteurs: « Nous voudrions qu'il fût donné à M. Émile Leclercq de perdre sa facilité. »

En vers comme en prose, l'ami de De Groux plaide le réalisme. « Peut-être faudrait-il qu'un de nous passât une partie de sa vie à la campagne, pour y étudier les mœurs de nos paysans. Les scènes qu'il y écrirait auraient un cachet original. C'est en puisant à la source du réalisme le plus pur que l'on crée (1854). »

« Je veux qu'on creuse son ornière
Dans ton sol, ô réalité. »

De Coster pratiquait déjà alors cette intime cohabitation avec les hommes et les choses qu'il voulait peindre.

Si M. Leclercq trouva d'abord des censeurs chez les *Joyeux*, il y acquit vite des amis. Aucune de ses pièces ne fut admise aux honneurs de la représentation. Plusieurs de ses romans, publiés depuis, ont été refusés pour le Journal des *Joyeux*. Il persista et réussit. En 1864, les *Joyeux* publiaient par souscription ses *Deux Armurières*. Depuis *le Caméléon*, il a publié plus de trente volumes, dont six seulement ne sont pas des romans.

Dans le roman, la technique compte moins que dans la peinture; la tendance et l'observation, le travail et la volonté peuvent suppléer au reste. Dans *Séraphin*, 1860, puis dans *Sœur Virginie*, 1860, *les Deux Armurières*, 1864,

Gabrielle Hauzy, 1860, *Histoire intime d'un homme*, 1868, *Maison tranquille*, 1872, *une Fille du peuple*, 1874, — je ne puis tout citer — la tendance s'accuse. Point de tâtonnements ni de ménagements! Point d'hésitations, qui font dix fois refaire une phrase, vingt fois remettre au creuset une idée! Point de culte jaloux de la forme, de flânerie à chercher ses effets artistiques, de troubles à rêver ses grâces mélancoliques, de désespoir pâlissant devant son charme supérieur! L'auteur va à un but, imperturbablement. Les soins de l'art pour l'art ne l'en détournent pas. Pour lui, les lettres ne sont pas l'éternelle recherche du beau, c'est l'incessant combat pour l'idée. L'art n'est amour, ni grâce, mais force. Point d'idéalisme, de fond ou de forme. Le bon sens suffit, même à avoir du style. Il observera en peintre, pensera en homme de parti, produira sans fatigue. Lutteur et juge de mœurs, Proudhon dirait : justicier.

Son invention est plus serrée qu'élevée, plus âpre que philosophique. Il a abordé la thèse religieuse, après George Sand et Octave Feuillet. J'ai montré ailleurs, comment, par trois routes opposées, ces trois œuvres : *Sibylle*, *Mlle de la Quintinie*, *Maison tranquille*, rencontrent les mêmes écueils. La lutte s'y engage à armes inégales entre l'idéal, chrétien ou philosophe — celui de M. Leclercq est athée — et l'opinion adverse, représentée par un type qu'elle ne pourrait admettre et qui la parodie plutôt que de la personnifier.

M. Emile Leclercq s'en prend-il à un préjugé, à une institution, à un abus, il en met en scène les conséquences extrêmes, attaque l'ennemi de front et à fond de train, en fait triompher ses héros et l'achève avec un inflexible rigorisme. On lui a reproché la scène du curé et de Louise, presque enfant, dans la *Fille du peuple ;* si c'est une question littéraire, s'il s'agit de la manière dont la scène est traitée, je n'ai rien à répondre : on ne touche pas sans un grand art à ces turpitudes. S'il s'agit de l'idée, je ne puis admettre le reproche. La fille du peuple est encore regardée partout comme taillable et corvéable à merci. Donc, Louise est ballottée de mains en mains, comme un jouet; aucun refuge n'est sûr pour elle, pas plus l'église d'un village et l'idylle d'une ferme, que le cabaret du marin, son beau-père ; pas plus son amour pour

un étudiant que la pitié d'un peintre qui la prend pour modèle. Elle a beau se défendre, par la colère armée du couteau, par un amour sincère, par le travail, par les dévouements maternels; elle ira, triste hochet, de la misère à la prostitution, dans une société où tant de fatalités subsistent contre le pauvre.

Autre exemple : Pauline, quoique dévote, est une nature d'artiste et de femme, faite pour aimer. S'étant donnée, dans un milieu bourgeois étouffant, à un jeune pianiste, en sera-t-elle épousée? Toute femme, en ce cas, n'a pas de plus ardent désir. Mais au réveil, la dévote consulte son confesseur et lui est d'autant plus soumise qu'elle a été plus coupable. Le prêtre lui interdit le mariage, lui impose une éternelle séparation et *Sœur Virginie* subit sa peine dans un couvent.

Ce dénouement, tempéré par le bon sens de Pauline, qui, se sachant plus âgée que son amant, redoute les retours des mariages mal assortis, est d'un rigorisme qui n'est peut-être pas tout à fait humain, ni féminin, mais qui porte rudement le verdict de l'auteur contre le travers qu'il attaque.

Un tel procédé, excellent pour maintenir l'unité des personnages et la rigidité de la thèse, reste difficilement dans les bornes. Ainsi, le conscrit *Séraphin* quitte son village en honnête paysan qui y laisse sa fiancée. Le régiment le corrompt et, au retour, infidèle, séducteur, ivrogne, il porte le désordre dans le canton, le déshonneur dans les maisons, le malheur et la honte dans sa famille. Il va jusqu'au vol. Qu'arrive-t-il alors? La gradation voudrait qu'il ne fût plus même bon à être soldat, tout au plus possible pour les légions étrangères, car le régiment a des disciplines qu'on ne brave pas impunément. L'auteur veut frapper plus fort : Séraphin devient même brigadier ; le roman finit par ces mots : « C'est un fameux soldat. » Le coup est-il plus juste?

Ces exemples, tirés de ses meilleures œuvres, auront suffisamment montré le genre d'invention du romancier. Cette rudesse de vindicte, que l'auteur personnifie souvent, comme dans l'aînée des *Deux Armurières*, dans la tante de *Gabrielle*, dans le confesseur de *Sœur Virginie*, s'allie à des tableaux d'intérieurs bourgeois, avec leurs ennuis, leurs intrigues,

leurs ridicules, peints sans ménagements, et à l'entente de l'intérêt demandé aux faits ordinaires de la vie; le tout dans un style peu sûr de lui, où, sous le ton toujours loyal d'un esprit ferme et d'un observateur réel, le trait n'a de netteté, la langue de vie que quand l'idée emporte la rédaction : contraste permanent, et bien belge, d'un homme entier et d'un art inégal.

En 1859, la *Revue des Deux-Mondes,* étudiant quelques romans qui venaient de paraître en Belgique, comparait MM. E. Leclercq et L. Hymans, tous les deux à leurs débuts. Selon l'auteur, l'un exagérait dans un sens, pour voir partout des types; l'autre, dans un autre, pour voir des caractères. Mais M. Leclercq seul des deux savait composer, disait-il. L'un « plaque ses personnages, étale ses épisodes »; lui, « cherche plus volontiers à les combiner ». Depuis 1859, M. Hymans, qui avait écrit alors *la Courte Échelle* et *la Famille Buvard,* a presque abandonné le roman. M. Leclercq a persisté. Pour ouvrir à des écrivains la publicité française, il faut d'autres qualités... ou d'autres défauts. Un de nos écrivains, accueilli dans la *Revue des Deux-Mondes*, s'adresse plutôt au public parisien. *La Grève des femmes, la Revanche du mari, le Crime du substitut, la Marraine, le Salon des refusés*, de M. Vauthier, sont des romans d'aventures, à l'enchevêtrement facile, aux traits quelquefois lestes, où l'intérêt tient sur une pointe. Je n'ai pas lu le *Train de cinq heures,* dont Van Bemmel a fait l'éloge comme comédie de mœurs et analyse de sentiments; j'ai suivi cet écrivain dans la *Revue des Deux-Mondes*, où je viens de relire *le Remords du docteur.* Je lui trouve, comme composition et comme style, des qualités de second ordre, peu communes.

Citons aussi : *Bonne Humeur* de Violette (Mme Deros), avec sa douceur fine et son intrigue observée; les *Destinées de Paul Harding* de M. Ad. Prins; *le Directeur Montaque* et *M. Louis*, de M. D. Keiffer; le *Goîtreux* de M. du Chastel.

La *Revue des Deux-Mondes* rappelait aux deux débutants que la précipitation est l'écueil du genre et que le but, politique ou moral, « n'a rien de commun avec cette utilité d'un ordre supérieur qu'on appelle le beau ». « Sinon, ajoutait le

critique français, la Belgique aura des livres, elle n'aura point de littérature». Deux procédés différents, j'ai presque dit deux arts opposés atteignent à cette utilité supérieure. L'un, plus classique, plein de tact et de réserve, demande la perfection aux nuances et prend grand soin de l'agencement des épisodes, de la qualité des détails, de la concision du style, de la fermeté du dessin, de l'harmonie de l'ensemble. L'auteur disparaît devant la concentration des effets. Rien d'inutile et rien qui ne soit vivant! Tout doit porter, simplement, nettement, en quelques coups de crayon, en quelques traits de burin, comme dans une eau-forte. Ces écrivains estiment que la langue de Pascal et de Voltaire suffit; pour eux, le comble de l'art est la mesure. C'est Nodier, Mérimée, Auerbach, dans ses derniers contes. L'autre est le genre artistique.

Nous avons vu à quelle distance de ces écrivains s'est placé Reiffenberg. A trente ans de là, d'autres romanciers s'en approchent davantage en Belgique. Eugène Gens (1814-1881) a débuté par le journalisme. Ses goûts artistiques, son sentiment de fantaisiste, ses rêves de touriste ne purent s'arranger longtemps de cette fécondité forcée. Il y renon ça et, vers 1838, je me rappelle avoir vu, à Louvain, sur les bancs de l'université, un homme d'un âge mûr qu'on n'osait guère aborder et qui avait déjà écrit! Il en sortit pour entrer dans le professorat et put, dès lors, consacrer au moins ses vacances à ses goûts favoris : les voyages et la littérature. On eut de lui *le Château d'Héverlé*, 1844, *Ruines et paysages*, 1846; il devait publier : *Mes vacances à Laroche,* et réunir ses voyages et ses nouvelles en deux volumes : *Contes et souvenirs*, 1876. Quand la *Revue de Belgique* parut, Eug. Gens m'envoya un conte de bienvenue : *Le taupin croisé et la comtesse d'Artois*, mai 1872. C'était une petite perle. Je dois essayer d'analyser ce conte.

Un enfant de douze ans ouvre la scène : un petit amateur d'insectes, et c'est lui qui raconte ce souvenir de jeunesse. Longtemps il a cherché, enfin il rencontre un taupin rare : le taupin croisé! La chasse est difficile, l'insecte a failli lui échapper, il le tient, il va le saisir sur le chemin sablé du jardin botanique de Louvain, lorsqu'un pied de passant, un

pied terrible, va écraser le bel insecte. Écarter ce pied, renverser le passant, s'emparer du trésor, c'est le premier mouvement du chasseur. Ce n'est pas le bon, car il a jeté à terre le père de Mlle Hortense, que son frère aîné adore en secret : le baron de Graimbiez, et les deux familles, déjà séparées par l'orgueil de classe et les passions de parti, vont avoir une cause d'inimitié de plus.

Heureusement, le baron aussi a une manie, il cultive des tulipes. Son parc en contient plus de 2,000, toutes belles et rares; il en a surtout qu'il n'a pas achetées et qu'il ne vend point, qu'il a créées, nommées, élevées, qui sont uniques sur la terre!

Une surtout! « Arrivé vers le milieu du parc, il s'arrêtait « avec complaisance, regardait chaque visiteur dans les yeux, « puis reportait son regard vers une fleur de moyenne gran- « deur, rose-cerise, qui se trouvait au troisième rang; il ne « prononçait qu'un nom : *Sardanapale!* »

Je vous laisse à penser si Edmond, étant amoureux, est devenu connaisseur de tulipes; étant avocat, sait en parler avec autorité, et si la famille Montglas, plus riche, mais pas du tout noble, a soin, à chaque saison, de visiter le parc dont la belle Hortense fait les honneurs avec son père.

M. Montglas père a aussi des tulipes. Quand M. de Graimbiez vint rendre à son jardin la visite d'amateur qu'il avait reçue, une épreuve terrible l'y attendait :

— « Qu'est-ce que c'est que cette fleur-là? dit-il en s'arrêtant devant une tulipe.

— C'est la *Comtesse d'Artois*.

— D'où vous vient-elle?

— Je l'ai gagnée. »

L'amateur hésite, s'étonne, interroge, ne peut admettre l'étrange procédé de reproduction inventé par son hôte, discute; mais il a beau regimber, se débattre, lutter, contester; l'évidence l'emporte : « Bâtarde ou non, hybride ou tulipe, n'importe, cette fleur est magnifique! »

Vous entendez d'ici les investigations, les plaisanteries, les étonnements, que domine toujours la cruelle évidence : On n'a jamais vu une aussi belle fleur! Vous sentez l'émotion du

baron, ses combats, sa résistance intérieure en faveur de *Sardanapale,* sa défaite, enfin, qu'il ne peut dissimuler. Et le voilà offrant, pour un cayeu de la *Comtesse d'Artois*, la plus belle fleur de sa collection... à l'exception de *Sardanapale;* puis deux, puis trois; puis un cayeu de *Sardanapale;* enfin, *Sardanapale* lui-même, tout entier! « Je suis fatigué de *Sardanapale,* ajouta-t-il encore avec un soupir. »

M. Montglas l'attendait là. — « Je ne veux ni vous la vendre, ni vous la troquer. Je me réserve le plaisir de vous l'offrir. »

A quelque temps de là, la tante de Mlle de Graimbiez osa dire au baron, à table : « Je crois que le substitut a des vues sur Hortense. » Ce fut comme un coup de foudre. Aussitôt, l'amateur disparaît devant le gentilhomme. Jamais sa fille n'épousera un roturier! Mais, le jour où le substitut fut nommé procureur du roi, la tante insinua à son beau-frère que la délicatesse ne lui permettait pas de conserver une fleur aussi précieuse : il avait pu l'accepter d'un ami, mais s'il voulait renoncer à cette amitié, il devait en restituer le gage. « C'est juste, dit le baron, je renverrai la *Comtesse d'Artois.* » — « Il ne la renvoya pas. »

On devine le reste, et l'on a une idée de ce petit conte. Le fond : l'opposition des classes, n'y est qu'indiqué, mais cela suffit; l'humour est mesuré, les caractères se soutiennent, l'intérêt s'engage et se dénoue, les termes techniques et les descriptions de fleurs animent le récit et s'y harmonisent; tout est net et tranquille de dessin, de forme, de couleur. C'est un petit tableau achevé à point, sans bruit.

Trois ans après, le directeur de la *Revue trimestrielle* publiait un roman où une douleur durable, amortie par le temps, s'était plu à épancher ses souvenirs avec une discrétion que le titre raffinait encore : *Dom Placide, mémoires du dernier moine de l'abbaye de Villers, recueillis et publiés par Eug. Van Bemmel.* Les journaux se demandèrent si les faits étaient vrais. Il suffisait d'ouvrir une page de M. Alph. Wauters pour constater que l'histoire avait fourni les lieux et les personnages du roman, et l'illusion pouvait être complète. Mais le roman lui-même était-il historique? Personne ne

put le croire. Ce moine n'est qu'un prête-nom bien choisi. La question alors devient littéraire : on se demande quel genre a voulu traiter l'auteur et l'on peut répondre avec assurance qu'il a voulu faire un roman intime sous des noms d'emprunt, et presque une page d'autobiographie dans un tout petit cadre historique : une simple baguette dorée.

Ce roman est l'analyse, extrêmement tranquille d'invention et de touche, d'un amour platonique entre un moine, qui est un lettré, un artiste, un savant, d'une nature presque aristocratique, et une jeune comtesse, naïve, gracieuse, intelligente, qui va mourir phthisique. L'histoire d'un homme du nom de *Placide* ne pouvait être un drame de fougue. L'auteur y a mis la simplicité, la sobriété des classiques français. La scène est placée dans un des plus beaux sites, au milieu d'une architecture splendide et de moines philosophes, dans une époque agitée qui ouvre la révolution française; mais on n'y trouve ni paysages en relief, ni descriptions archéologiques, ni reconstitution du monument, ni détails révolutionnaires. L'auteur n'hésite pas à faire marcher de pair l'amour naissant du jeune moine pour la gracieuse fille avec les réminiscences d'un amour du prieur pour sa mère, mais il évite tout ce qui pourrait être piquant, dramatique, emporté, dans son sujet. Son style est aussi sobre que discrète est sa pensée. Ce n'est ni un pinceau, ni un scalpel, ni un stylet. L'auteur se contente du fin français du XVIIIe siècle.

Même réserve dans la passion qui traverse l'œuvre, avec des combats discrets chez le moine, avec des naïvetés d'expansion chez la mourante. Je ne reprocherai pas à l'auteur, comme on l'a fait, de n'y avoir pas apporté plus d'ardeur dans l'amour, plus de relief dans le style; autant vaudrait lui demander d'être sorti de sa nature. J'ai dit ailleurs qu'il avait poussé trop loin la réserve en ne montrant que les délices de ces expansions et en déguisant ou n'osant pas peindre les tortures, trop éprouvées, d'un homme qui aime, obligé de sourire à des tendresses, de répondre à des épanchements que l'approche de la mort seule autorise.

Quand Van Bemmel fit son unique roman, en 1875,

M. Xav. Dereul en avait déjà publié un qui, malgré quelques essais de feuilleton, semble devoir aussi rester unique. Le *Roman d'un géologue*, 1873, est une œuvre pleine de jeunesse et de charme. On peut en contester la fin. Dans ce genre où la vivacité des détails est tout, le denouement devient peu de chose. On le supprimerait, on le remplacerait par des points suspensifs, laissant à chaque lecteur le soin d'en rêver un à sa guise, il ne resterait pas moins ici un ravissant minois de jeune fille, originale et chaste, qu'un rêve d'amour, aussi doux, aussi vivifiant que le soleil de printemps d'Italie, arrache à l'étiolement et fait s'épanouir dans toutes ses grâces de fleur sauvage et d'artiste libre comme l'air de ses montagnes. On a peine à supposer que Hulda n'ait pas vécu, n'ait pas laissé, dans les yeux, dans le cœur peut-être de l'auteur, sa gaîté d'enfant, son âme d'artiste, sa beauté de femme, tant ces scènes sont vraies, neuves, saisies, saisissantes. Il ne manque à ce charmant début qu'une langue plus sûre d'elle-même.

On ne retrouve pas deux fois ces situations et ce n'est pas sans difficulté que l'on arrive, après avoir été possédé par une œuvre naturelle, à prendre par le travail possession d'une œuvre méditée. En attendant, M. Dereul s'est épris d'un écrivain flamand, mort jeune en laissant des pages pleines de verve. C'est en Italie que le *Roman d'un géologue*, ainsi qu'un petit conte de l'auteur, nous transporte. C'est par une histoire vénitienne et un souvenir de Suisse que M. Dereul a commencé à traduire Tony Bergmann. L'auteur d'*Ernest Staas* avait débuté jeune dans l'*Almanach des étudiants de Gand*. Le cercle qui le publiait s'était formé vers 1857 ; il fut, comme celui des *Joyeux*, une étape de notre littérature. Le poète Vuylsteke y fit ses débuts. Deux jeunes gens, morts trop tôt, Dufrasne, le penseur, Moyson, le lutteur, y laissèrent des souvenirs, et deux pseudonymes : Napoléon et Tony s'y firent remarquer en 1858. Napoléon (M. De Pauw) y révélait une puissance de sentiment historique, en des scènes sur le XIVe siècle : *Sinte Jhans Craus*. Tony raillait de préférence, et, se moquant volontiers de ses personnages, emportait la pièce, d'un rire mordant. Cela dura en se trans-

formant : de sa finesse de sarcasme, il garda l'habitude de tracer des personnages comiques; au lieu de fouetter les gens, il se contenta de les peindre avec malice, et il y mêla de douces figures qui n'ont pas moins d'originalité dans leurs grâces que les autres dans leurs ridicules.

Je viens de relire dans les excellentes traductions de M. Dereul : *Mariette, Brigitte, Fraulein Louise*, puis *Ernest Staas*, le roman le plus étendu de Tony, celui qui obtint le prix quinquennal de littérature flamande, après la mort de l'auteur. Aucune œuvre, prise à part, ne peut évidemment soutenir la comparaison avec *Colomba* de Mérimée, ni *Barfüssele* d'Auerbach, ni la *Princesse* d'Andersen, ni l'*Immensee* de Théodore Storm, ni les contes de Noël de Dickens. Toutes témoignent de belles dispositions naturelles et d'une excellente direction de volonté pour traiter l'art, comme ces maîtres, dans le détail vrai et le style ciselé, et à chaque nouveau livre, on sent que l'écrivain aurait pu résoudre le grand problème des lettres flamandes, qui est de transformer des œuvres populaires en œuvres d'art.

Deux jeunes filles de Nevele, toutes deux poètes et romanciers, suivent cette voie. Comme poètes, elles font « songer à Uhland et à Longfellow », a dit leur neveu, M. Paul Fredericq; comme romanciers « au prince de la littérature en *platt-deutsch* : Klaus Groth ». La cadette, Rosalie, est morte (1834-1875); l'aînée, Mlle Virginie, survit. Leur début fut un volume de vers publié en commun, en 1870, et on ne connaissait d'elles rien en prose qu'une traduction de Groth : *Trina*, 1864, lorsqu'elles réunirent, à deux encore, un volume de contes villageois : *Nouvelles de Rosalie et Virginie Loveling*, Gand, 1874; puis un second recueil : *Nouvelles nouvelles*, 1876. Dans la prose comme dans les vers, chacune fait son œuvre à part; mais, n'était la signature, il serait difficile, dit-on, de distinguer l'une ou l'autre de ces originalités jumelles. Depuis qu'elle a perdu sa sœur, Mlle Virginie Loveling a publié un nouveau recueil, à Harlem, dans la Bibliothèque des auteurs féminins néerlandais : *Trois nouvelles*, 1879. La première, petit drame d'intérieur, plein de charmants détails et d'incidents cruels, pris à la vie réelle, se

rattache au mouvement flamand comme l'indique son titre : *Influences étrangères*. L'auteur y montre une femme égarée par ces influences, qui ne viennent pas toujours du dehors, et ramenée à l'honneur conjugal par l'esprit de famille. La seconde nouvelle n'a pas besoin de sortir du pays pour combattre d'autres dangers : *Ma réputation* se place en pleine superstition flamande. Le pèlerinage à la grotte d'Oostacker a été fort admiré, j'en ai entendu comparer le dessin franc et simple à une grisaille.

Dans le *Gron François*, un enfant adoptif, une vieille pie, un chien, la petite chambre d'un ouvrier cordonnier, tout s'accorde pour émouvoir le lecteur avec « la piété sensée, la morale affectueuse et la juste observation des détails caractéristiques de la vie populaire » que M. Stecher signale chez les deux sœurs.

Dans ce genre, le goût dans les détails, la grâce personnelle dans un style simple, qui n'est pas toujours du style, est de rigueur. Les femmes qui s'y exercent en flamand, comme les demoiselles Loveling, Mlle Delcroix, Mme Gonthier, sans porter bien haut l'art d'invention et de forme, y déploient des qualités diverses d'humour ou d'émotion, de douceur ou de finesse, et en général plus d'intimité que Marie Joly, plus de style que Mme Langlet dont j'ai parlé déjà, plus de style aussi, mais moins de faculté d'invention que Mlle Louise Bovie dont j'ai à signaler un livre unique : *Contes posthumes*, 1870.

Un de ces contes, *le Missionnaire*, place une jeune fille dans un milieu sceptique où, sous prétexte de libre-pensée, son père raille ses plus délicats sentiments, la prive des aspirations les plus généreuses. Qu'arrive-t-il? Cette inanition d'idéal la livre à l'influence du premier prédicateur qu'elle entend par hasard et cette réaction va jusqu'à la faire entrer au couvent, où elle espère donner un libre cours à ses facultés. Mais son esprit et son cœur n'y sont pas plus satisfaits. Les pensées étroites, les mesquines pratiques qu'elle y trouve, l'éducation qu'on y donne aux enfants font pendant avec les sarcasmes banals de son père. Elle quitte le couvent à son tour pour rentrer dans la vie ordinaire, mais la punition est cruelle : dans ces luttes, elle a perdu un noble amour.

La question religieuse, touchée dans le *Missionnaire*, ne pouvait manquer de produire des œuvres diverses de manière et de tendance. Du 15 décembre 1875 au 15 mars suivant, les lecteurs de la *Revue de Belgique*, intéressés par un roman nouveau, intrigués par l'anonyme, se demandèrent qui avait bien pu écrire *Partie perdue*. Ce roman plaçait si nettement la question religieuse au point de vue des préoccupations de certain public, saisi alors de l'idée de protestantiser les libéraux belges; l'auteur montrait si ouvertement les difficultés de cette transformation, son échec enfin nonobstant le dévouement d'un jeune noble d'une haute intelligence, que, malgré son inexpérience dans un genre qui n'était pas le sien et auquel il ne s'essayait que pour un but et pour une fois, l'auteur put bientôt en donner une seconde édition qu'il signa de son nom. Même parmi ses collaborateurs assidus, on comptait à peine un ou deux amis qui eussent reconnu M. Goblet d'Alviella, tant ce genre, qui lui semblait étranger, était abordé résolûment sous l'empire d'une idée.

Est-ce un effet du sujet, ce genre semble prêter au mystère, même aux mystifications. Deux ans après, un roman flamand : *Nos campagnes flamandes, croquis politiques*, paraissait à Gand, signé d'un nom inconnu, et bientôt la *Biographie néerlandaise*, qui s'achevait alors, donnait, sous le nom de Willebrordus-Gerulfus-Edmundus Walter, une notice fantaisiste qui faisait de l'auteur un élève échappé, à 25 ans, du petit séminaire de Roulers, devenu fabricant de produits chimiques à Gand. Le monde littéraire flamand prit l'émoi, car si le pseudonyme intriguait, le livre excitait les passions en mettant en pièces les toiles d'araignées politiques où tant de campagnards flamands se laissent prendre : petites intrigues, luttes fanatiques, pèlerinages monstres, excommunication de francs-maçons, etc., etc. L'émotion passée, la mystification réussie, on annonça sans bruit que le roman, plus intéressant que littéraire, et dont il vient de paraître une traduction française, avait pour auteur la survivante des sœurs Loveling.

Mais déjà d'autres romans attaquaient sur d'autres points la citadelle religieuse : M. Hymans mettait en scène des jésuites qui convoitent un héritage, séquestrent une jeune

fille, *Hirta*, dans un château mystérieux et avec de telles intrigues que Van Bemmel dit que c'était « presque un conte de fées ». Un magistrat, qui signait Jean du Belt, empruntait aux archives une de ces histoires du bon vieux temps qui font préférer le nôtre : *le Crime de Tolumont*, et un autre pseudonyme, Paul Grendel, publiait, avec des imperfections et des inexpériences, le *Roman d'une libre-penseuse*, où l'on a cru voir une femme racontant ses luttes contre une éducation mystique.

On a soupçonné aussi une femme sous le pseudonyme *** qui a signé le *Scopitt*, 1880. Cette *Histoire d'un eunuque européen* est d'un débutant qui dénonce, avec de l'audace dans la conception et parfois de la concision dans le style, avec des erreurs de composition et de vraisemblance, une des plus stupides horreurs que puisse inspirer la religion en plein XIXe siècle.

Il y aurait à signaler encore Mme Cécile Lebrun, Mme Janson mère (Mme de Fléron), Mlle Mathilde Landely, qui a pris un pseudonyme de vicomtesse, Mme Claudine Verhaegen, etc.; puis des romans de MM. Em. Desoer, Evrard, Colson, G. Lebrocquy, Pergameni, Prins, Depuydt, Keiffer, J. Dumoulin, comte du Chastel, etc. Van Bemmel se plaisait à citer tous les noms et tous les livres; je renvoie aux publications où il a pris ce soin : la *Patria Belgica* et sa chronique littéraire de la *Revue de Belgique*, qui complétait chaque mois la liste. On y trouvera des romans de touriste et de chasseur, le roman judiciaire, le roman catholique, le roman spirituel, le roman à tiroir ou à surprise. Aucune imitation, aucune excentricité n'y manquera. Pour montrer les deux extrêmes, il n'y a pas jusqu'à cette association de deux amis, qui a rendu populaire en France le nom de MM. Erckmann-Chatrian, qui n'ait servi à deux instituteurs de Bruxelles, MM. Teirlynck-Stijns, à s'essayer, non sans succès, au genre d'Auerbach, tandis qu'une autre œuvre flamande, pour sortir de la vulgarité, débutait ainsi : « Je vais vous raconter une histoire de mauvais lieu, » *Fantasia*, 1878; et qu'en français, la béquille du diable boiteux, la canne de Balzac, le lorgnon de Mme de Girardin nous valaient le *Pince-Nez* de M. Grun, etc., etc.

Les dernières œuvres que j'ai cru devoir analyser, de préférence à de meilleures peut-être, mais en vue de marquer

quelques côtés intéressants du genre, nous ont écartés insensiblement du fini classique de Mérimée autant que du réalisme artistique qu'il nous reste à voir.

L'auteur des *Légendes flamandes* est évidemment le premier de nos écrivains coloristes. Il y précède Gust. Flaubert lui-même. Van Bemmel caractérisait ce genre en disant que, pour le traiter ainsi, « il fallait un certain instinct de la forme qui n'appartient qu'à l'artiste, » et je retrouvais le mot d'artiste sous ma plume à propos des qualités des *Contes brabançons* : « Voici la verve, voici l'originalité, voici l'artiste, le fantaisiste, le poète. » (*Revue trimestrielle.*)

En 1862, De Coster saluait une œuvre qui devait rester unique, imitation manifeste du ton de *Madame Bovary,* appliqué à la satire de nos mœurs bourgeoises : *Mademoiselle Vallantin*, par Paul Reider (M. Ernest Scarron). « Il y a là, disait Van Bemmel, de quoi devenir un grand romancier, un excellent écrivain, il y a aussi de quoi tomber dans la platitude. » De Coster disait de même : « Ici cette personnalité paraît double. Tantôt le style est rapide, étincelant... C'est un narrateur hardi, un chaud artiste... Et tantôt, mais plus rarement, voici que se montre une âme d'enfant plus naïve, hésitante, et qui bégaie. » De Coster avait reconnu des éclairs de son art dans l'unique roman d'un de ses amis.

Dix ans après, Caroline Gravière, dans une lettre rendue publique, affirmait, encore à propos de De Coster « cette école où il y a les coloristes et les observateurs », et elle terminait en se disant « très flattée si elle pouvait en être ». Elle en était par le réalisme passionné de l'observation et quelquefois par le coloris de la phrase.

Estelle Crevecœur est née à Bruxelles, en 1821, d'une mère de famille italienne. Dès l'âge de 16 ans, jusqu'en 1848, époque de son mariage avec M. Ch. Ruelens, elle écrivait, étudiait les langues, dévorait tous les romans qu'elle pouvait trouver, rédigeait des mémoires qu'elle devait poursuivre jusqu'au dernier jour, ou des méditations sur les plus graves sujets, dont le plus grave était la passion ; s'indignait contre les taquineries de la vie bourgeoise, mordait volontiers les barreaux de sa cage, rêvait de trouver dans le mariage la liberté et la

célébrité, cherchait « une diversion dans l'étude, l'ordre, la pédanterie » et n'y parvenait pas : « Mon cœur bat bien trop fort. » C'était tout le romantisme, de *Werther* à *Lélia*, bouillonnant, avec le sang des Triponnetti, dans un cerveau de jeune bruxelloise précoce. Une fois mariée, se trouvant devant les réalités de la vie, elle remplit ses devoirs de mère et ce n'est que seize ans après, 1864, quand sa famille est créée, qu'elle débute dans le roman. Son premier essai est pour mettre au pilori un type presque monstrueux de mœurs bourgeoises : *Histoire du pays*, qui deviendra *Sainte-Nitouche*. La *Revue trimestrielle* avait déjà fourni alors une première série de quarante volumes. C'est là, puis dans la *Revue de Belgique*, que, de 1867 à 1876, sous le pseudonyme de Caroline Gravière, Mme Ruelens publia la plupart de ses contes.

Caroline Gravière procède de Balzac, mais c'est d'elle-même que viennent ses œuvres. Elle est de son pays et réclamait le droit de l'aimer « à droite et à gauche », en Flandre et au pays wallon ; elle en peint les sites, les intérieurs et les mœurs. Elle avait l'expérience de la souffrance, elle attaque les travers, les préjugés qui l'ont fait souffrir, elle ou les autres, défend toutes les émancipations, tous les progrès de la vie moderne, opposée aux restes de mœurs du passé, et son œuvre sort de ses entrailles.

Où d'autres arrivent, par la rigidité de la raison, à des œuvres impersonnelles, c'est le feu de l'âme qui pousse Caroline Gravière en des œuvres où vit sa personnalité. Ses peintures des petits despotismes de race ou de classe sont d'un réalisme vindicatif, qui va parfois au comique, mais qui manque quelquefois de distinction, car il est difficile de peindre artistiquement des mœurs mesquines. Elle aime à leur comparer la vie moderne avec ses vocations naturelles, ses affections sincères, ses libertés, même ses écarts du cœur et de l'esprit ; et pour mettre l'amour aux prises avec les préjugés de famille, avec l'égoïsme de la possession, avec les devoirs éternels de l'honneur, elle trouve des scènes d'une inflexible vérité, des péripéties d'une logique vengeresse, des détails poignants, des cris terribles, quelquefois une vigueur profonde de style et une hauteur de verbe qui m'ont autorisé à la représen-

ter à l'Académie de Belgique comme un moraliste et le mot a été répété après sa mort par M. Camille Lemonnier.

Née dans un milieu plus flamand que français, Caroline avait trop appris de langues, même dans l'âge mur, trop lu d'espagnol, d'anglais, d'italien, d'allemand, trop lu Balzac, pour posséder le génie de la langue française. Quand elle essaya des œuvres impersonnelles, son style en souffrit: le coup de fouet de la passion intime lui manquait. Même dans les nouvelles où sa personnalité déborde, quand l'exactitude du langage lui échappe, on dirait une phrase d'artiste pensée dans une langue étrangère; mais, si le sentiment vrai arrive à l'expression juste, ce sont des éclairs d'éloquence.

Pour montrer la qualité de ses inventions, je dois renvoyer à la biographie que j'ai consacrée à cet écrivain. Je ne puis analyser ici que deux de ses contes les plus courts.

L'amant de *Mi-la-sol* a aimé, a été aimé. Mais « les mères ne supposent guères que leurs fils puissent avoir séduit une fille honnête: «Leurs fils ne sont coupables que de s'être laissés prendre! » Et cette mère, intelligente, généreuse, ayant ce préjugé, va combattre un noble amour. Elle saura à quel prix : « Les mères devraient y prendre garde! s'écrie le jeune peintre. Un homme est capable de préférer sa mère à sa conscience. » En effet, une secrète aigreur monte au cœur du fils contre cette femme aimée qui lui fait perdre ses intimités de famille; le mépris silencieux que sa mère montre pour elle le démoralise : pourquoi respecterait-il une femme que sa mère ne respecte point ? Petit à petit donc, pour s'étourdir, il la pousse à se montrer telle qu'on la suppose, à prendre les toilettes et les mœurs des femmes qu'on n'épouse point. « En l'accusant de m'avoir corrompu, on m'avait poussé à la déshonorer. » Il l'avoue lui-même. Dès lors la séparation est faite, mais le danger commence. Du côte de Marie, la rupture sera facile ; elle a eu confiance, elle n'aura point de révolte ; elle a trop de dignité pour réclamer la réparation comme une dette, trop d'amour pour vouloir obtenir rien en dehors de l'amour. Quel danger donc pourrait-il y avoir pour le fils de cette mère ? Peu de chose ! La conscience de cet homme, qui connaît d'expérience tout ce qu'il y a de pudeur, de supério-

rité, de tendresse dans celle qu'il sacrifie. Il a beau se donner toutes les mauvaises raisons ordinaires: il n'est pas en paix. Un rien, un journal annonçant le suicide d'une jeune fille, rompt l'équilibre. La mère triomphait, la voilà menacée de perdre son fils ! L'amour maternel n'y pourra rien, rien la science des médecins, rien la présence, l'amour d'une vierge dont on lui a fait une fiancée. Seule, la victime sauve cette famille qui a failli payer cher le mépris de ce qui est supérieur à la famille : le respect de la femme aimée.

Sur l'océan commence tout aussi vivement : « Elle avait tout quitté pour le suivre : son pays, sa famille, son mari et ses deux enfants. » Ici, l'auteur se complait à peindre, dans toutes ses félicités, l'absorption d'une femme par l'amour. Mais cette femme n'a pu arriver à cet amour qu'en « volant une mère à ses enfants », et au milieu de ce parfait bonheur, auquel les années et un mariage après divorce ajoutent une sorte de consécration, le ton de l'auteur s'élève annonçant le verdict du devoir : « Cependant, le vent d'Europe apportait quelquefois sur sa grande aile une ombre sinistre qui descendait sur le front de Pauline. L'impunité complète ne pouvait la défendre contre toutes les atteintes, et celles de ses souvenirs étaient implacables, étant lois de nature. » Pauline pensait à ses enfants ! Quand l'heure du châtiment arrive, l'auteur lui fait subir jusqu'au bout le supplice d'entendre sa fille exposer à une étrangère les souffrances d'une famille sans mère : la mort de son fils, le règne d'une belle-mère, sa fille perdant l'homme qu'elle aime et réduite à un mariage de raison, après n'avoir connu que « l'ombre d'une famille ». Aucune objection n'y fait. « On ne divorce pas d'avec ses enfants ! » Aucun accident ne rapprochera la mère de la fille, pas même la terrible collision du *Loch-Earn* contre la *Ville-du-Havre*. Aucun acte d'héroïsme ; car, lorsque Pauline sauve du gouffre l'enfant de sa fille, folle de terreur, et qu'elle ose lui parler de sa mère, elle n'en reçoit qu'une réponse : « C'était une misérable. »

Tous les romans de Caroline Gravière n'ont pas cette profondeur d'invention qui va jusqu'à la hauteur morale. Plus d'un n'y vise qu'en poussant la satire en dehors de la vraisem-

blance : *Gentilhommerie* et *Sainte-Nitouche*, ou en égarant un sujet, bien exposé, dans des méandres qui lui sont étrangers, ou en dépouillant un fait observé, vrai peut-être, isolé à coup sûr des circonstances qui seules l'expliquent, pour lui donner un relief qui le rend difficile à admettre : *Le Docteur Burg*.

J'ai dit ailleurs la vie de Caroline Gravière. J'aime à répéter que la littérature fut pour elle surtout une occasion de soulager des douleurs intimes, physiques et morales, et des haines qu'elle faisait presque personnelles contre l'égoïsme, la vulgarité ou la trahison. Elle y a épanché le trop-plein d'une âme, éprise, devant les bassesses du monde, de la « passion du tourment moral ». « Son cœur était de ceux, dit-elle d'une de ses héroïnes, qui ne reculent pas devant la souffrance quand elle est le prix d'un sentiment. »

M. Camille Lemonnier a débuté un an avant Mme Ruelens par un *Salon de Bruxelles*, 1863; il n'a abordé le roman que dix ans plus tard, et il est aujourd'hui dans toute la force de l'âge et du talent. C'est un artiste, dans le sens que j'ai donné au mot en parlant de De Coster, mais avec une organisation bien différente de celle de l'auteur des *Légendes flamandes* et des *Contes brabançons*, dont il admirait le faire et le charme avant d'écrire à son tour des *Contes flamands et wallons*, 1873. Il avait commencé par des prodigalités de coloris, des exubérances de forme et de pittoresque que j'ai comparées aux pousses des lianes sous les tropiques et aux bondissements des jeunes étalons dans les steppes : *Nos Flamands*, — *Croquis d'automne*, 1869. C'était de la poésie romantique en prose; de la couleur, des empâtements, des rehauts, jetés dans l'esquisse, à pleine brosse! L'auteur prenait possession de la langue française jusqu'aux viols les plus téméraires du néologisme et semblait s'exercer à la force en se prodiguant. Par moments, après certains tableaux d'une verve imitée, on arrivait à une petite scène pleine de charme, à des détails sentis, finement exprimés; puis, dans la seconde partie de *Nos Flamands*, à des idées saines, élevées, sur la littérature. « Être soi-même, être artiste, chacun selon sa nature, dans un développement personnel régulier, » y est recommandé comme la règle de la fécondité ; enfin, après des tours de

force romantiques, on rencontrait des observations presque classiques : « Point de lignes inutiles, rien qui ne soit une clarté pour l'ensemble! Ramener tous les faits à un même point de départ, tous les caractères à une même mesure, magnificence suprême! »

Cette magnificence, avant de faire un pastiche anonyme de la prose de V. Hugo, qui a trompé l'œil : *Paris-Berlin*, 1871, l'auteur l'avait atteinte sous le coup d'une impression vive. Il avait voulu voir Sedan, au lendemain de la bataille. En face des horreurs de la guerre, il oublie son vocabulaire, ses colorations, ses recherches; il parle une langue simple, une langue d'homme remué dans les entrailles.

Quand il écrivit *Sedan*, M. Lemonnier s'était déjà essayé dans la *Revue de Belgique* aux scènes de mœurs qui, exigeant de l'observation, du récit et du dialogue, peuvent régler la fougue en lui permettant de s'exercer à tous les tons. *Jeanne la Rousse* (*la fille au caillou*) y parut en juillet 1870. Il restera critique d'art, mais dès lors il entend devenir romancier.

L'auteur de *Nos Flamands* n'a jamais perdu cette passion ambitieuse, parfois inquiète et tourmentée, de la forme. On peut le comparer à ces forgeurs de langue qui sentent pétiller sous leur plume les paillettes du style. C'est dans ces études d'art qu'il s'ingénie surtout et arrive souvent, non sans ombre, à faire briller et vibrer la pensée autant que les maîtres peintres la couleur. Mais plus cette aspiration artistique domine le roman en France, avec Flaubert, de Goncourt et Cladel, plus elle hante son esprit, fouette sa volonté. Du premier jour, il veut prendre d'assaut la publicité française. Il s'y essaie par des études artistiques; puis par le genre de Gust. Droz, en se risquant à « parisianiser » *Derrière le rideau*, 1875; ensuite, avec une nouvelle édition de *Sedan*. Plus tard, il percera l'impasse par un autre genre à la mode : *le Mâle*, 1882.

Quand M. Emile Leclercq demandait qu'un de nos romanciers passât une partie de sa vie avec les paysans, il ne se doutait pas qu'aussitôt libre de son temps, maître de sa fortune, M. Lemonnier irait se fixer dans la province de Namur, au château de Burnot, en pleine campagne. C'est là qu'il écrivit ou prépara les meilleurs de ses romans : les *Contes fla-*

mands et wallons, les *Histoires de gras et de maigres, Thérèse Monique* et sans doute *Un coin de village*. Tout d'abord, ces volumes nous placent en pleine vie nationale. Aucun détail qui n'y soit pris dans les habitudes du pays, emprunté aux coutumes populaires, et c'est par des « intérieurs » flamands ou wallons que débute le peintre. L'auteur encadre une petite histoire d'amour dans un usage de famille des mœurs paysannesques. L'observation ne va pas bien loin, les histoires ne sont pas grand' chose, les gens sont de peu, mais ils sont peints avec leurs habitudes et leurs costumes, leurs travers et leurs amours. L'auteur réussit d'abord bien plus dans le détail des épisodes ou dans les croquis pittoresques que dans l'art de nouer un drame, de développer un examen psychologique, posé dès les premières scènes et marchant droit au but par l'enchaînement régulier des circonstances résultant du choc des caractères. Une grande faculté de réceptivité et d'assimilation, une tendance vigoureuse au pittoresque et au coloris, telles sont ses indéniables qualités. Elles sont bien flamandes et forment les chercheurs du beau. Ces écrivains n'arrivent à l'originalité complète que sous de vigoureuses impulsions extérieures, et à l'harmonie qu'après avoir gâché bien des couleurs. Tant que leur personnalité ne se dégage pas, ils sont exposés à rappeler divers maîtres, tour à tour. Tant que l'art de finir n'est pas arrivé à maturité chez eux, ils risquent de ne pas sortir de brillantes inégalités. Qu'ils arrivent à l'indépendance et au fini, ils sont ce que les autres ne pensent pas même à devenir : des artistes. M. Lemonnier a plutôt l'abondance robuste de la forme que la faculté naturelle d'achever de De Coster. Il a le culte du coloris, l'aspiration vers une « perfection inaccessible », comme le lui a dit M. Cladel. Ce qu'il cherche, c'est l'intensité d'éclat des maîtres romanciers ou peintres, la vibration du mot, qu'un emploi neuf, une manière inattendue de l'enchâsser fait retentir; tout l'art enfin de l'école coloriste moderne, qui fait souvent oublier à ses néophites bien des choses : la sûreté de l'étude, la vérité de l'observation, la chasteté du style : « Point de lignes inutiles, rien qui ne soit une clarté pour l'ensemble. Ramener tous les faits à un même point de départ, tous les

caractères à une même mesure : magnificence suprême ! »

Une série de contes qui procèdent de cette école devait être dédiée à M. Léon Cladel, qui persuada au débutant de placer ses quatre récits sous l'invocation d'écrivains modernes. L'auteur d'*un Coin de la vie de misère,* un Liégois habitant Paris, M. Alfred Guinotte, qui signe d'un pseudonyme : Paul Heuzy, dédia donc ses contes à G. Flaubert, Alph. Daudet, Ed. de Goncourt et Emile Zola, et sa préface est adressée à M. Léon Cladel. Ce sont de fortes pages, écrites « en vive lumière », comme l'auteur le dit de ses maîtres, et saisies sur la vérité des mœurs ouvrières, chez les houilleurs de Liége, près d'un berger de l'Hérault, ou à Paris, chez les petits et les souffrants. Début excellent, justement rattaché aux maîtres.

Caroline Gravière, de son lit de mort, salua les débuts d'une jeune fille poète. Elle eût été aussi heureuse de fêter le succès d'une autre jeune fille du même âge, qui allait obtenir quatre éditions à Paris, M[lle] Marguerite Vande Wiele.

Ici tout est jeunesse. Pas de complications d'intérêt; la ruine d'un banquier qui a une fille, et c'est tout. Mais voyez cette enfant gâtée dont les défauts sont si gracieux, les caprices si charmants, les tyrannies si adorables ; son caractère est tracé avec un entrain, une abondance, une fraîcheur de causerie ! Ce n'est pas un idéal, ce n'est pas une satire, c'est un portrait délicat et juste; elle vit, on l'a vue ; elle domine son père, elle désespère sa tante, mais on l'aime malgré tout, on l'adorerait : c'est *Lady Fauvette.*

Mais pourquoi voit-on passer dans cette riche maison des personnages étranges et sur la figure du banquier des ombres sinistres ? C'est que la faillite est là, cachée d'abord et combattue pied à pied, puis menaçante, éclatante, terrible. Le « radieux et gai petit oiseau de la maison » y perdra ses ailes. Tout l'abandonne alors, même ce jeune dandy qu'elle aime en secret, elle qui s'est jouée de tous ses amoureux. Quand il se ravise et qu'il accourt : « Trop tard, trop tard ! répétait une voie mystérieuse. » Au moins ne meurt-elle pas sans l'avoir revu, sans lui avoir dit : Je t'aime. « Pauvre lady Fauvette ! »

Tout est dans la même unité de ton, facile et jeune. On dirait l'art de Dickens ou des premiers romans d'Alph. Daudet,

fraîchement éclos sous le sourire, parfois plein de larmes, d'une jeune fille de dix-neuf ans.

Tout aussitôt, l'auteur a abordé des genres différents : la chronique, le roman d'enfants, le roman de mœurs. Elle n'y a pas du premier coup atteint la même unité de vie, d'abondance, de fraîcheur, et l'on peut regretter qu'elle n'ait pas donné d'abord une sœur à Lady Fauvette. Mais elle s'est essayée au progrès et a montré la diversité de son esprit, la souplesse naturelle de sa plume : un bel avenir lui appartient.

Le domaine du roman ne restera pas stérile en Belgique. Après des efforts, exclusivement belges, indispensable tendance vers la personnalité, condition intransgressible de toute originalité, l'avenir de nos romanciers semble être encore une fois hors frontières, en Hollande et à Paris, avec M[lles] Loveling et Vande Wiele, MM. Heuzy et Lemonnier; la mort m'empêche d'ajouter Tony Bergmann et De Coster. Mais, cette fois, si nos écrivains conquièrent le droit de bourgeoisie à Paris ou à La Haye, ce ne peut-être qu'en entrant par la grande porte et en restant eux-mêmes. Tous les principes de l'art moderne leur sont favorables. La théorie du milieu, la méthode d'observation, le droit aux formes dialectales exigent ou du moins permettent qu'un artiste soit de son pays, peigne ce qu'il voit, parle sa langue. De Coster eut toutes ces facultés, prématurément : la cause n'était pas gagnée, et il est encore trop lui, trop flamand, pour que ses légendes nous ouvrent l'entrée en France, une entrée triomphale ! Ceux qui suivront cette voie la trouveront plus libre, et ils auront un autre avantage, un autre devoir : La science du langage est faite ; pour y créer, l'instinct du génie ne leur sera plus nécessaire, ils pourront prendre un guide moins rare : la connaissance de nos patois, qui sont restés les sources les plus vives du français. Se soustraire aux imitations des mœurs et des dialectes leur serait déjà facile. Pour échapper à l'influence des vogues lucratives, il faudra se défier d'une qualité si utile aux petits peuples : la réceptivité. La naturalisation littéraire est vaine si elle s'accorde à des *copiateurs*. Pour nous représenter sur de grandes scènes, il nous faut des artistes.

LIVRE IV

LE THÉATRE

Un auteur dramatique, qu'on a appelé le Dennery de l'Angleterre, a cherché les causes de la décadence du théâtre dans son pays. S'élevant d'abord au-dessus des préoccupations du moment, il pense que le génie se déplace et, après s'être complu dans la poésie, les arts, la philosophie, se porte, en une époque positive, vers la science. Eschyle aujourd'hui ferait des vivisections, Shakespeare de la psychologie expérimentale; Molière perfectionnerait le télégraphe, Racine la machine à coudre, Schiller le téléphone. — « Cette décadence que l'on reproche avec raison au théâtre anglais, sommes-nous bien sûrs d'en être affranchis nous-mêmes ? » dit M. Odysse Barrot, et il donne à l'idée de M. Boucicault plus d'apparence de justesse en la limitant à la culture de la pensée : les génies modernes font des romans ou de la littérature scientifique; c'est dans Balzac, Darwin ou Spencer qu'il faut chercher le monologue d'Hamlet. Cette idée ne me semble juste que pour l'heure présente : les temps où l'on doute du génie n'ont jamais que la durée d'une éclipse.

Les autres causes que les deux écrivains assignent à cette décadence : l'accaparement du théâtre par le directeur commercial, qui n'estime que ce qui peut assurer aux auteurs comme aux entrepreneurs les fortes recettes de la foule; la camaraderie de la presse pour ces exploitations fructueuses, sont de second ordre. Mais la dernière que développe l'auteur anglais est bien digne de remarque dans la patrie de Shakespeare : « Dans ces derniers temps, dit l'auteur de *London*

assurance et de *Jean-la-Poste,* je présentai une pièce nouvelle au principal théâtre de Londres. Le directeur ne m'en offrit que cent livres sterling, et comme je me récriais, voici ce qu'il me répondit : « Je puis aller à Paris choisir une comédie de premier ordre et, comme je l'aurai vue jouer, je suis sûr d'avance de l'effet qu'elle produira ; pour la faire traduire, il ne me coûtera guère que 25 livres. Comment voulez-vous que je donne davantage pour la vôtre, dont la réussite est moins certaine ? » Il n'y avait rien à répliquer, l'auteur accepta et, du même coup, il s'engagea à adapter à la scène anglaise trois œuvres françaises, à raison de 50 livres pièce. « C'est ainsi, conclut-il, que l'auteur anglais est réduit à cette alternative : ou de renoncer au théâtre ou de devenir un copiste français. »

« En Hollande, disait M. Van Lennep au congrès d'Anvers de 1856, le traducteur n'a que quatre ou cinq jours devant lui, sinon son travail lui est refusé par le directeur. » Lors d'un procès intenté par un écrivain français à un directeur de Genève, qui avait joué, sans autorisation, une de ses pièces, un écrivain genévois disait : « Nous avons des auteurs dramatiques ; mais, s'ils avaient offert leurs manuscrits au directeur, celui-ci leur aurait répondu : « Je reçois chaque jour de Paris 50 pièces nouvelles que je puis jouer sans bourse délier. » Partout, en Europe, on trouverait la même idée, qu'un rapport officiel de M. Bourson a exprimée depuis longtemps pour notre pays, à peu près dans les mêmes termes. Mais, partout aussi, cette domination du théâtre parisien a soulevé la réaction du patriotisme et, à défaut de génie, les efforts du talent. Plus on admire les chefs-d'œuvre de toutes les nations, moins on veut être tributaire des modes de l'une d'elles. Il n'y a que le vulgaire qui, sur la foi d'un nom, courre au succès qui brille. Ce serait un beau livre que celui qui apprécierait les tentatives faites en Europe, et aussi en France, pour défendre l'art contre le métier et résister à la centralisation parisienne ; on y verrait partout les mêmes efforts sous l'impulsion de l'amour de l'art, et les mêmes rechutes sous l'influence des masses qu'on amuse ; les mêmes retours offensifs des genres élevés avec l'aide des puis-

sances étrangères du théâtre et le concours de l'État, suivis de semblables défaites de l'opinion et de périodes d'engouement systématique pour les moindres pièces françaises.

En Angleterre, le lord-maire affirmait cette question, l'an dernier, dans la salle officielle de ses réceptions, en réunissant dans un banquet les écrivains et les artistes dramatiques. Là, on s'est plu à plaider le devoir de combattre la concurrence parisienne, à déclarer bien des œuvres du crû préférables aux adaptations françaises, et M. Phelps a osé prédire la renaissance : « Si j'ai fait des recettes avec Shakespeare, sans les deniers de l'État, que serait-ce si, comme il y a à Paris une maison de Molière, nous avions, grâce à de fortes subventions, une maison de Shakespeare ? » L'Angleterre ne s'est pas contentée de lutter de paroles. Après une période d'activité, on avait pu croire l'art dramatique livré, comme le dit M. Barrot, « à un groupe nombreux d'habiles charpentiers »; mais, au moment où toutes les scènes semblaient occupées par les copistes français, où comme but suprême de l'art, Miss Hodson, jouant à Haymarket une traduction de *l'Étrangère* de M. Dumas fils, écrivait qu'elle s'était « efforcée d'imiter autant que possible Mlle Croizette », voilà que, sans compter MM. Wills, qui restaure les Stuarts sur la scène et Tom Taylor, qui mêle des pièces originales à ses traductions françaises, le poète de la reine met en scène *Queen Mary*. Lord Lytton avait accusé V. Hugo de lui avoir emprunté le sujet de *Ruy-Blas ;* M. Tennyson oppose au romantisme de *Marie Tudor* le sentiment profond de la dignité historique, qui n'exclut pas, qui élève, au contraire, la poésie dramatique.

Partout, c'est aux genres sérieux qu'on fait appel. M. Alph. Royer remarque, pour le Portugal, une tendance au grand drame et à la comédie de mœurs. L'Espagne et le Danemark luttent de même pour conserver leur originalité. La Pologne a ses poètes, la Hollande vient de saluer encore les débuts d'un auteur comique, et les Bohêmes ont à Prague, comme les Flamands à Anvers, un théâtre réservé à leur langue nationale. « La Bohême, en cherchant à reconstituer sa nationalité, ne pouvait manquer, dit M. Alph. Royer, de faire entrer le théâtre dans ses moyens d'action », et il cite ses

principaux dramaturges. Le recours à l'histoire et aux mœurs nationales, ainsi qu'aux chefs-d'œuvre étrangers, se retrouve ici : des traductions de Shakespeare, de Schiller, de Gœthe, de Pellico, s'efforcent d'ouvrir la voie aux œuvres nationales, historiques ou comiques.

Presque partout aussi, le désir de M. Phelps est rempli et le gouvernement intervient. En Suède, ce sont des pensions annuelles; en Russie, c'est le prix du comte Ouvarow. Le sentiment d'indépendance qui a donné à l'Allemagne la grande école de Gœthe, de Schiller et de Lessing, y a fait instituer en 1859 le prix Schiller. Tous les trois ans, à l'anniversaire de la mort du grand poète, un prix de mille thalers est décerné à la meilleure œuvre dramatique. En 1860, le gouvernement italien créait une institution semblable.

Avant cela, la Belgique avait ses deux prix triennaux, l'un pour les œuvres en langue flamande, 1858, l'autre pour les œuvres en langue française, 1859.

La lutte doit être à la fois plus difficile et plus utile dans les pays de langue française qui n'appartiennent pas à la France. La Suisse aurait une place dans cette histoire des tentatives d'affranchissement que j'aurai toujours devant l'esprit en écrivant ce chapitre. Mais la Belgique a bien plus combattu sur ce terrain que la Suisse.

Si l'on jette une vue générale sur le théâtre en Belgique, on trouve un premier contraste, facile à expliquer, entre nos deux répertoires, visant au même but en deux langues différentes. Notre littérature dramatique en langue française commence tôt, ne se lasse jamais, aborde les sujets d'histoire et de mœurs nationales, déploie plus d'art que la littérature flamande; mais, sauf quelques dramatistes fournis aux scènes françaises, elle n'aboutit qu'à un répertoire de bibliothèque, ne crée ou n'obtient pas une scène et, sur les 26 théâtres, réduits à 15 dignes de ce nom, la plupart subsidiés, où elle pourrait se produire, ne trouve que par grâce une rare occasion de s'essayer, dans des conditions mauvaises, tous étant livrés au monopole français; — tandis que le théâtre flamand, nul avant 1830, renaît tard, ne s'élève guère, imite beaucoup la France et l'Allemagne, aborde plus

modestement les genres littéraires, mais se crée un public et dispose sans concurrence de 157 théâtres, dont 4 ont des troupes permanentes et dont le reste, plus intéressant, plus intime, place l'art dramatique au cœur même du peuple, en plus de 150 sociétés d'amateurs qui ont rendu aux villes, aux villages même des Flandres leurs anciennes chambres de rhétorique.

Cette différence de situation s'explique d'un mot : le théâtre flamand a une langue à lui, l'autre parle la langue de Molière et de Corneille, d'Émile Augier, de Scribe et de M. Labiche.

Mais veut-on prendre aussitôt une idée générale de la persistance de nos écrivains français dans une cause qui semble perdue, qu'on parte de cette proportion entre les moyens de se produire, qui est comme de 15 ou même de 1 à 157, et qu'on suive les concours triennaux et le système de primes. La première période du concours triennal avait réuni pour les Flamands 35 pièces, pour les Wallons 19; la seconde période, 55 pour les Flamands, 23 pour les Wallons. Ensuite, les Flamands vont jusqu'à 68 et les Wallons descendent jusqu'à 17, mais les deux derniers concours flamands, 1873 et 1876, n'avaient que 34 et 38 œuvres et les derniers concours français, peu brillants, en comptaient davantage. Quant aux pièces admises à la prime, la dernière période dont le *Moniteur* ait donné les chiffres nous fournit, pour le répertoire français : 13 pièces de 10 écrivains; pour les scènes flamandes : 44 ouvrages de 21 auteurs. En 1874, il n'y avait à Florence que 11 pièces concurrentes.

Venons-en aux détails.

Bien avant qu'un système officiel d'encouragement fût établi, nos écrivains avaient montré dans cet art une certaine énergie. Avant 1830, Reiffenberg, Laisné, Odevaere, Raoul et Clavareau s'étaient exercés dans la comédie en vers; Jouhaud et de Pellaert dans la comédie vaudeville; Alvin père, Liébart, Bergeron, Smits dans la tragédie. Smits surtout eut des succès. En 1847, il réunissait encore son théâtre, dont les œuvres remontaient avant 1830. En 1821, il était signalé pour sa *Jeanne de Flandre* comme « le créateur de la tragédie dans son pays ». Ses pièces faisaient le tour des scènes de Bel-

gique et de Hollande. Talma avait accepté un de ses rôles ; il mourut avant de l'avoir joué. Smits ne tarda pas à comprendre les difficultés ; il s'arrêta en plein succès. *Jeanne de Flandre* avait été représentée comme par surprise à Gand, en 1828, et si vite qu'on n'avait pu l'empêcher. La seconde représentation en est interdite. En 1832, après une reprise de *Marie de Bourgogne,* l'auteur tente de la mettre à l'étude, à Bruxelles; elle est admise, elle n'est pas représentée. Même aventure en 1845 : le manuscrit s'égare. En 1828, on craignait des coups de poignard au parterre de Gand; en 1832 et en 1845, on n'osait rendre au théâtre un 4e acte où l'auteur avait eu l'audace de mettre en scène une excommunication. Ici apparaît un des premiers obstacles : la politique. Le même vice rédhibitoire empêcha, vingt ans après, la représentation de mon *Jacques Arteveld.*

Clavareau, dès 1821, dans une satire assez mauvaise, dont il a fait servir plusieurs vers à une comédie qui vaut moins encore, signalait la fin de non-recevoir la plus fréquente qui sert de prétexte à l'esprit de parti :

Il prouve du talent, mais il n'est pas jouable.

1830 survient. Après quelques essais, les efforts deviennent plus sérieux. Le romantisme y aide. Prosper Noyer, qui a débuté à Bruxelles en 1829, y fait jouer *Jacqueline de Bavière* en 1834, les *Zingaris* en 1836. V. Joly le suit avec *Jacques d'Artevelde,* 1835, et *Gonzalve de Cordoue,* 1837 ; Félix Bogaerts avec *Ferdinand de Tolède,* 1835, tandis qu'à Liége, Weustenraad fait jouer *La Ruelle,* en 1836. Tous ces drames sont en prose. Le but est noble : « Enseigner l'histoire par le drame, » dit Weustenraad. « Chez une nation qui vient de revêtir la robe virile, » ajoute V. Joly. L'enthousiasme y correspond : « Le public vient d'installer le drame national, dit, en 1834, Prosper Noyer. La scène est ouverte, le préjugé vaincu..., l'art retrouvé... »

Tous ces écrivains cependant renoncent au théâtre. En 1840, ils ont disparu de la scène, sauf ceux qui se sont expatriés pour Paris, même ceux qui ont été joués à Paris, comme Noyer, ou contrefaits en France, comme V. Joly. Et

M. Ch. Faider a crié en vain à P. Noyer de ne pas se décourager (*Revue belge*, 1836).

Weustenraad avait étudié l'histoire ; il fait suivre son drame de preuves authentiques; Polain y met une préface historique. Mais il ne peut échapper au reproche d'avoir méconnu l'époque, pour briguer « un misérable succès d'allusions politiques ». Une nouvelle difficulté s'ajoute ici à l'esprit de parti. « L'ignorance de l'histoire de notre pays peut seule expliquer ces singulières réclamations, » dit Weustenraad, et il n'écrit que ce drame. V. Joly, à son tour, est accusé de « s'être mis fort à l'aise avec l'histoire ». Un journal lui remontrait que Jacques Artevelde était mort à Rosebecque ! Le drame historique était prématuré dans la Belgique wallonne.

Ces drames sont dans le goût romanesque du temps. Weustenraad y est simple, presque banal dans ses moyens ; Noyer est plus dramatique ; l'*Alvarez de Tolède*, de Bogaerts, prodigue les situations, mais ne manque ni de verve ni de sens historique. Ici ce n'est pas le public, c'est l'auteur qui, au dénoûment, manque, sans utilité, à la vérité de l'histoire.

Cette pléiade éclipsée, une autre va paraître, pour s'arrêter de même en beau chemin. Mais déjà le théâtre flamand a débuté dans des conditions différentes. Depuis longtemps, les chambres de rhétorique ne jouaient que des traductions, allemandes ou françaises : Voltaire ou Kotzebue, V. Ducange ou Zschocke. En 1815, Willems avait donné le *Riche Anversois*, puis *Quentin Metsys*. Plus tard, le peintre Math. Van Bree a fait jouer un vaudeville : *Brauwer en prison*, et, à partir de 1835, J. Kats donne à Bruxelles plusieurs pièces. A Anvers, dans un local populaire : *la Garenne*, la Société l'*Espérance* joue la première pièce d'Ed. Rosseels : *la Leçon de musique*, 1836. Après *la Garenne*, ce sera la *Maison aux Gaufres* qui servira de théâtre aux *Villageoises francisées* de Rosseels, et l'esprit flamingant préside aussi aux débuts du théâtre à Gand, avec la *Gallomanie* d'Ondereet. L'esprit politique, mais l'esprit politique du peuple, servait ici le théâtre.

L'histoire du pays s'empare de même de la scène : à Bruxelles, c'est le *Goede Vrijdag* (*le bon Vendredi*) de

Kats, 1836. A Anvers, Ondereet fait jouer *le Capitaine de Waterloo,* 1841, puis *Louis de Nevers,* 1844; Rosseels et Van Kerckhoven, *Richilde,* 1847. A Gand, une société dramatique, le *Broedermin,* donne, en un jour, au théâtre flamand, une grande comédienne, Mme Van Peene, et un écrivain fécond et habile, son mari. C'est surtout Van Peene qui ouvre la brèche et maintient le drapeau flamand avec un courage inébranlable. En attendant *d'Artevelde* et *l'Iconoclaste, Charles-Quint et le paysan de Berchem* ouvre, en 1841, la série des succès des deux époux. Van Duyse avait déjà donné *la Philanthropie de Rubens,* 1840, et donnera bientôt *Van Dyck,* 1841. Enfin, comme pour marquer le caractère qui concourra au succès du théâtre flamand, en lui ôtant de sa valeur, la première pièce de Rosseels, *Herman,* était traduite du français, et à l'un des premiers concours de sociétés dramatiques qui eut lieu à Deynze, en 1835, la chambre de Gand, qui remporta le premier prix, avait joué l'*Othello,* traduction flamande de Ducis; d'autres avaient choisi pour pièces de concours *la Mort de César* et *Mahomet,* d'après Voltaire, et la chambre d'Anvers obtint le prix avec une traduction de *Trente ans, ou la vie d'un joueur.* Cela existe encore pour les classes de déclamation française de nos conservatoires; on n'a jamais donné à étudier aux élèves une page de poésie ou une scène écrite en Belgique.

Les écrivains flamands ne se rebuteront pas. Sleeckx a commencé à publier, sous un pseudonyme, un recueil de quatre drames, 1841; il ne tarde pas à mettre à la scène de nouvelles pièces, qui dépasseront un chiffre de trente. Rosseels ne s'arrêtera que dans un âge avancé, et l'acteur Ondereet (1814-1868), le directeur Van Peene (1811-1864) ne quitteront le théâtre qu'avec la vie. Pourquoi n'auraient-ils pas écrit jusqu'à cinquante pièces? Ils avaient, de plus en plus, chaque jour, des scènes, des troupes et un public.

En 1844, les auteurs belges écrivant en français purent espérer encore ce que Smylus réclamait déjà des Grecs comme indispensable au poète dramatique : « l'occasion, la scène favorable et un public capable de saisir au vol des vers récités ». Le 28 février, le théâtre royal de la Monnaie repré-

sentait l'*André Chénier*, d'Ed. Wacken. Le drame était écrit en vers harmonieux, le sujet était émouvant : une idylle dramatique au milieu des terreurs de la révolution française. Le succès fut vif; l'œuvre, transportée aussitôt à Liége et à Verviers, fut reprise, deux ans après, à Bruxelles; elle n'était pas oubliée en 1880 : lorsqu'un jury fut chargé de désigner les meilleures œuvres écrites depuis 1830 pour être représentées pendant les fêtes jubilaires, *André Chénier* fut remis à la scène.

En 1844, les obstacles semblent tomber devant le jeune poète, qui publie, coup sur coup, *le Serment de Wallace*, 1846, et *Hélène de Tournon*, 1848. Des écrivains qui l'avaient précédé : Lavry, Labarre, Melotte, Schoonen, reprennent courage. De nouveaux semblent naître de son succès. En 1845, M. Henri Delmotte met à la scène *M. Dubois ou Nouvelle noblesse;* M. Ed. Romberg, *la Fin d'un roué*, en 1847. MM. Ad. Siret, Henri Samuel, L. Hymans, Gaspard De Cort, Godenne, Schoonèn, etc., font jouer des pièces à Bruxelles, à Gand, à Anvers, à Namur.

Cet espoir ne dura point. Wacken, comme Prosper Noyer, s'arrêta après la troisième œuvre. Il était plus poète que dramaturge et les moyens de s'exercer sérieusement au théâtre lui avaient manqué. G. Vaëz et Jouhaud réussissaient à Paris, dans des genres moins littéraires; le poète crut pouvoir suivre l'exemple; désespérant de son pays, il condamna à l'exil sa poésie délicate et ne réussit pas à Paris : il en revint pour mourir.

Cette nouvelle couche d'écrivains dramatiques disparaît à son tour. Les seuls qui continuent à écrire font pour Paris des vaudevilles et des livrets d'opéra. Après Vaëz, Jouhaud et le baron de Pellaert, c'est Ch. Lavry, mort jeune, et dont les spirituelles petites pièces sont jouées à Liège, à Bruxelles, à Paris.

Deux ans après le succès d'*André Chénier*, Wacken, très sympathique, entouré d'amis, avait quitté Liège pour créer à Bruxelles la *Revue de Belgique*, 1846.

Les muses aiment la jeunesse,
Elle peut venir parmi nous,

disait-il. Parmi les débutants dont il accueillit les œuvres, se

trouve aussitôt un poète dramatique. M. Jules Guilliaume fait représenter à Bruxelles un monologue : *Pygmalion*, 1847, puis une comédie en un acte, *Comment l'amour vient*, 1848; Wacken publie l'une et l'autre. Aucun de nos écrivains peut-être n'a mieux compris les difficultés du théâtre en Belgique. Pour mettre à la scène des pièces nouvelles, il frappera à toutes les portes et les trouvera souvent fermées; quand elles s'ouvriront, ce ne sera guère pour lui donner une interprétation convenable. La Société des gens de lettres organise une fête dramatique, il y met à la scène *les Parasites*, 1851. Une autre comédie, en deux actes, celle qui fut choisie en 1880 pour les fêtes du cinquantenaire : *Pic, repic et capot*, n'avait pu être représentée qu'à Liège, 1853. La *Revue de Belgique* avait cessé de paraître, et Wacken était à Paris. Le *Godefroid de Bouillon*, du même écrivain, était annoncé comme la première partie d'une œuvre sur *les Croisades;* l'auteur n'alla pas plus loin et, quand il essayera d'une épopée dramatique, en vue de dérouler devant le peuple « une fresque énorme qui lui enseigne l'histoire de ses héros et la légende de ses martyrs », *les Belges* s'arrêteront au second tableau et ne trouveront de publicité que dans la *Revue trimestrielle.*

Pour rencontrer d'autres œuvres de M. Guilliaume à la scène, il faut aller dans des représentations d'amateurs, où, entre deux vaudevilles français, il glisse un acte : *A bas les masques!* ou un proverbe : *Je sais tout !* ou bien attendre les représentations gratuites aux frais de l'État : *André Vésale*, prose, 1852; *Godefroid de Bouillon*, prose et vers, 1859; *Struensée*, en vers, 1861.

Ces représentations ouvrent une ère nouvelle, qui ne réussira pas davantage.

Le succès de Wacken avait donné une certaine impulsion aux intérêts dramatiques. En 1844, le théâtre des Nouveautés avait créé des droits d'auteurs et offert une prime annuelle à la meilleure pièce de quatre ou cinq actes qui lui serait envoyée. En 1847, la ville de Bruxelles introduit les droits des auteurs belges dans le cahier des charges des théâtres royaux, et, en 1846, G. Vaëz avait été décoré pour ses succès à Paris. Wacken était à Paris lorsque M. L. La-

barre, après le succès à Bruxelles de *Une révolution pour rire*, l'y rejoignit, sans pouvoir plus que lui y arriver au théâtre. M. J. Guilliaume avait espéré aussi faire admettre *Struensée* à l'Odéon, grâce aux chœurs écrits par Meyerbeer pour un drame de son frère sur le même sujet. Ceux qui restent ou qui reviennent à Bruxelles y trouvent les mêmes difficultés. M. Ed. Romberg avait fait représenter un acte en prose : *la Fin d'un roué*, en 1845. En 1850, la *Revue de Belgique* publie sa seconde œuvre : *les Finesses de Cynthie* (*le Tyran de Forlì*), comédie en vers. « L'auteur ne l'a point fait représenter, dit la préface, pour des motifs que devineront tous ceux qui ont vu jouer la comédie à Bruxelles dans ces derniers temps. » M. Romberg n'abandonne pas ce plaisir littéraire; mais, s'il écrit dans un marivaudage moderne : *le Fumoir*, *Appartement à louer*, etc., ou des œuvres d'un plus haut genre, moins faites pour sa plume, il devra les faire paraître en un volume, 1872 et 1881.

M. H. Delmotte, après un succès en 1845, attend jusqu'en 1868 pour présenter une comédie en cinq actes et en vers, *le Début*, au comité de lecture. Son *Lanceur d'affaires* seul peut être mis à la scène.

Toutes les pièces connues de M. L. Labarre ont été représentées : il est journaliste. D'abord, il rapporte de Paris une comédie en trois actes, en vers : *le Point d'honneur*, qui fut aussi reprise dans les spectacles gratuits de 1880. Elle est représentée à Bruxelles en 1854. Puis, après un acte : *Jenneval*, et une comédie : *la Bourse des amis*, 1862, il donne *Montigny*, qui eut tout récemment les honneurs d'une reprise par une société dramatique. *Le Point d'honneur* a pu être jugé une seconde fois. Écrit en vers solides, mais trop souvent obscurs, par un homme qui a l'idée du comique et comprend la scène, cet essai rappelle trop le ton de Molière, et l'on a pu y remarquer un défaut général : destinée à un théâtre parisien, cette pièce devait se passer aux environs de Paris; placé à Boitsfort, le sujet devient souvent invraisemblable. Pourquoi aussi nos auteurs doivent-ils écrire en vue des théâtres parisiens ou changer en Belgique le lieu de la scène ?

Dans cette même période, des sociétés dramatiques avaient donné à d'autres écrivains l'occasion de se produire avec succès : c'est M. Van Laethem dont les deux actes de *la Quittance d'André*, 1860, sont restés au répertoire, français et flamand; ce sont les proverbes et comédies-vaudevilles de MM. V. Lefèvre, Wilborts, Schoonen, Michaëls, Ad. Stappers, etc.

M. Jules Guilliaume, qui domine cette période, a le vers aisé, la rime primesautière, le style nourri. On a dit souvent qu'il procède de M. Émile Augier, et c'est un honneur de rappeler ce maître. « Voilà ce qui s'appelle écrire, » dit Grandgagnage de son *Pic, repic et capot*. Son *Struensée* est une œuvre dans le ton moderne; les meilleurs vers y rappellent la comédie sérieuse. Mais quand l'intérêt se noue, le style devient dramatique et des traits de sentiment y apparaissent. Cependant l'auteur n'arrive pas à la grande passion, qui fait la poésie du drame. L'histoire lui fournissait son sujet : Struensée aime la femme d'un roi fainéant. Mais l'histoire la suppose coupable. En la faisant innocente, l'auteur a jeté plus d'intérêt sur les deux amants et moins de passion dans l'œuvre. Dès lors, l'aveu du prétendu crime, que signe la reine, prenait un caractère de dévouement tel que, pour l'employer, il aurait fallu en faire le centre, le nœud même du drame. Forte de ce sacrifice, la reine pouvait défendre la vie du grand ministre qu'elle aimait, et Struensée devant refuser la vie au prix du déshonneur d'une femme innocente, la lutte serait devenue grande. Le sujet s'esquisse ainsi, mais il ne se développe point. Une fois l'action héroïque accomplie, il en est à peine question, et Struensée meurt.

Ce n'est pas l'auteur seul qu'il faut reprendre ici, c'est l'opinion générale, de la presse, des directeurs, des jurys, du public. Tout le monde, partout, exige du mouvement, de l'action, des faits, des intrigues, plutôt que le développement naturel d'une situation tragique. On n'arrive pas à la scène sans passer sous les Fourches Caudines du préjugé.

Pendant ce temps, de 1835 à 1859, le théâtre flamand avait fait des progrès notables dans le nombre des sociétés drama-

tiques, plus lents dans l'affranchissement de l'imitation étrangère.

En 1853, un théâtre national est créé à Anvers, c'est un événement. Il y paraît comme premier rôle et bientôt comme directeur un artiste, M. V. Driessens; mais le répertoire traduit ou imité ne tarde pas à y dominer. La même chose se voit à Bruxelles, où M. Van de Sande prodigue, dans la direction du théâtre flamand, un triple talent de directeur, d'auteur et de comédien. Les cercles d'amateurs ne font pas autrement que les directions de théâtres. Le jury chargé de décerner le premier prix triennal de littérature dramatique en langue flamande dut écarter du concours un nombre de pièces « dont les personnages portent, il est vrai, des noms flamands, disait-il, et dont l'action se passe dans l'une ou l'autre ville ou village des Flandres, mais où tout le reste, pensée fondamentale, caractères et tendances, fait trop voir que des romans français ou des nouvelles étrangères ont fourni le sujet ». Un nouveau jury regrettera encore que quelques auteurs aient fait de leurs pièces « une singerie des mœurs théâtrales de la France ». Au congrès flamand d'Anvers de 1856, M. Van Driessche dénonçait cette invasion des traductions littérales, « pleines de barbarismes étrangers, » et un journal a pu lui répondre que lui-même avait fait représenter beaucoup de ces copies. Un rapport officiel a donné la statistique des pièces jouées dans l'agglomération bruxelloise, dans la saison théâtrale de 1860-1861. Les traductions de l'allemand, presque abandonnées, se réduisent à six; sur les 253 autres pièces, les traductions ou imitations du français prennent presque la moitié, 114. En 1878, la Société de *Jonge Tooneelliefhebbers* donnait une grande représentation à l'Alhambra de Bruxelles : la pièce qui servit à la solennité était *la Voleuse d'enfants* de Dennery. La même année, la Société *Apollo*, d'Anvers, pour une fête pareille, au *Théâtre national*, avait joué en flamand *la Dame aux Camélias*, de M. Dumas fils. Plus récemment, un procès a fait connaître au pays que le directeur d'Anvers avait représenté sur son théâtre une pièce extraite de *l'Assommoir*, de M. Zola.

Quoique les flamingants n'aient pas, pour agir ainsi, les

mêmes raisons que nos auteurs français, qui peuvent espérer être représentés à Paris, on peut faire le compte, on trouvera sur la scène flamande autant de représentations de traductions avouées ou d'imitations mal dissimulées du répertoire français que d'importations parisiennes sur nos théâtres de langue française. La seule différence, le grand avantage du théâtre flamand, c'est que ces adaptations sont un excellent exercice pour les écrivains et les acteurs de la Flandre, et que le théâtre flamand a pu apprendre à marcher et a marché en avant sur ce qu'on peut appeler des béquilles.

Van Geert et Destanberg avaient compris où étaient les vrais auxiliaires : ils traduisirent des œuvres littéraires, toujours utiles de quelque part qu'elles viennent. Le premier mit en vers *Don Carlos* et *Intrigue et amour* de Schiller, en même temps que *les Enfants d'Édouard*, de C. De Lavigne, et Destanberg traduisit en vers, pour la scène, *Macbeth* et *Tartufe*. Mais ces tentatives ne se sont pas généralisées. C'est par les effets scéniques qu'on s'efforce de réussir.

Van Peene (1811-1864) est un dramaturge; il commence par des pièces en français, s'essaie au flamand, demande des créations à l'histoire nationale, à des romans de Conscience, au genre vaudeville, et arrive à l'originalité, en de nombreuses pièces qui plaisent toujours. Rarement le vers est employé, Ondereet ayant tenté en vers *Hugonet et d'Hymbercourt*, 1849, on le remarque, quoique ses vers ne soient guère poétiques.

Dans le genre comédie, « il n'existe aucun ouvrage », dit le premier jury triennal. Le vaudeville, au contraire, est si répandu que le second et le troisième jury proposent de lui consacrer un prix spécial. Je ne pourrais énumérer tous les drames empruntés à notre histoire et il serait bien difficile, en dehors des pièces de réaction flamingante ou de politique libérale, de distinguer quelque vaudeville où nos mœurs nationales soient mises en scène d'une manière originale. Il n'est guère de grande époque, d'épisode intéressant, d'anecdote prêtant à la scène qui n'aient été demandés à nos annales pour le théâtre flamand, depuis les *J. Van Artevelde*, de Van Peene, de Van Geert et de Desmet; le *Jean Hyoens*, de Block;

les *Richilde,* de Van Kerckhoven et Rosseels, puis de Vandoosselaere; les *Marguerite de Constantinople,* de Zetternam et de Roelants; le *Bertram de Reims*, de J. Roeland; *l'Iconoclaste* et le *Vondel,* de Van Peene; le *Zannekin,* de Sleeckx; le *Ruwaert,* de Van Driessche, les *Guillaume d'Orange,* de Van Driessche et de Roelants; les *Gueux de Bois,* de Van Geert; la *Marie de Brabant,* de H. Peeters; *Tanchelm,* de Gerrits; le *Louis de Nevers*, le *Liévin Bauwens*, le *Bauduin Hapkin*, d'Ondereet; le *Louis de Maele*, de Liebaert, le *Guil. de Staftingen*, de Van Gyseghen; le *Jean Ier*, de Fr. Roelants, le *Charles le Téméraire*, de J. Roeland; le *Jean Hyoens* et le *Thierry d'Alsace*, de Van den Cruyssen; le *Bourgmestre Van Stralen*, de Bruylants, jusqu'à la *Marie de Bourgogne*, le *Laurent Coster* et le *Fr. Ackerman*, de Destanberg; la *Chute d'Anvers*, de Van den Branden, la *Philippine de Flandre*, de Delcroix; et *En 1814,* de Sleeckx. Je pourrais décupler la liste. Les sujets sont tout indiqués dans nos annales, et nos deux littératures sont d'accord sur ce point : le théâtre peut glorifier l'histoire nationale; un jury français a dit : « apprendre à nos concitoyens à s'enorgueillir de la gloire de nos ancêtres ».

« La fièvre dramatique s'étendit bientôt sur tout le pays flamand, » dit M. Gittens. Le vaudeville partage avec le drame cette ardeur de création. Pour y essayer un peu d'originalité, on demande des sujets à des anecdotes de notre histoire. Le *Père Cats*, *Fortunatus*, *Klaes Kapoen*, *le Postillon de Marie-Thérèse* (Van Peene), le *Fou de Charles-Quint* (Van Driessche), *Jean Steen* (Sleeckx), *Quentin Metsys* (Van Even), *Adrien Brouwer* (Rosseels). Puis, avant de peindre les mœurs du pays, on en esquisse les usages : *le Franc-tireur belge* (Van Peene), l'*Amateur de pigeons* (Rosseels), le *Joueur de boule* (Geiregat), la *Dentellière* (Carrein), *le Capitaine Trullemans* (Fr. Roelants), *Drieske Nypers* (Destanberg); ou bien les luttes politiques : *Libéraux et catholiques*, — *un Meeting au village* (Rosseels), *la Révolution électorale* (Destanberg), *le Flamingant* (Van Driessche). Au deuxième concours, le jury ne dira plus que la comédie n'a produit aucun ouvrage.

Cette période a été représentée dans les fêtes de 1880 par dix pièces sur trente. On y reprit trois œuvres de Van Peene,

un drame historique de Roelants, un drame de Sleeckx, un d'Ondereet, une pièce de Rosseels; et nous retrouvons ici un des plus vigoureux lutteurs, l'auteur de *l'Ame et le Corps*, avec un vaudeville : *Deux chats*, et son drame célèbre : *l'Ivrogne.* Cette œuvre forte avait eu déjà l'honneur d'ouvrir le théâtre national d'Anvers, le 6 octobre 1853. Depuis sa *Richilde,* écrite en collaboration avec Rosseels et couronnée dans un concours en 1847, jusqu'à son dernier petit drame et sa dernière farce, 1866, Van Kerckhoven avait mêlé à ses romans des œuvres dramatiques de tout genre.

Le gouvernement n'avait pas été sans s'intéresser dans ces efforts, sans intervenir en faveur d'un art populaire. « La plupart des sociétés de rhétorique, dit en 1853 un rapport académique, sont reconnues et subsidiées par les autorités locales. » Les grandes villes allouaient aussi des subventions aux scènes flamandes. Van Peene avait fait décider par les tribunaux que toute société dramatique devait à l'auteur des droits pour chaque acte représenté. D'après un document parlementaire, dix sociétés flamandes jouissaient, en 1851, d'un subside de l'État, probablement annuel, de 100 à 400 francs. Deux sociétés de Gand reçurent, cette année, un fort subside, 1,045 francs, pour donner dans cette ville une seconde représentation du spectacle gratuit qui avait servi aux fêtes de septembre à Bruxelles.

Le même document renseigne deux subsides, l'un de 800 francs, l'autre de 1,200 francs, accordés à deux auteurs belges écrivant en français, MM. Hymans et Guilliaume, comme « encouragement pour leurs travaux dramatiques ».

En 1848, le grand théâtre de Bruxelles, grâce au concours de la ville et de l'Etat, avait eu la primeur d'un drame historique destiné à l'Odéon de Paris. L'*Agneessens* de G. Vaëz (G. Van Nieuwenhuysen) y fut représenté le 29 décembre. C'est une œuvre bien charpentée, en cinq actes et dix tableaux, avec musique, mise en scène, décors, où l'on put voir le parvis de Sainte-Gudule, la Steenporte, le *Manneken-pis* et, pour bouquet, l'hôtel de ville de Bruxelles, illuminé dans un « effet de diorama, heureusement appliqué pour la première fois à la scène », dit la brochure. L'histoire y respire plus ou moins

à l'aise au milieu des procédés du théâtre de cette époque, et l'on a remarqué que l'auteur ne voulut pas clore son œuvre sur la mort d'Agneessens et la protestation d'un patriote, mais qu'il y ajouta un épilogue où les collègues du *Martyr de la patrie* se mettaient à genoux devant la nouvelle gouvernante, au milieu des feux de bengale du diorama.

En 1853, le ministre de l'intérieur demandait à l'Académie son opinion sur « les moyens à adopter pour l'encouragement de la littérature et de l'art dramatiques ». Une commission spéciale lui présenta deux rapports, l'un sur la littérature dramatique en langue française, l'autre sur le théâtre flamand. La commission était unanime sur un premier point : « La littérature et l'art dramatiques ont besoin d'encouragements spéciaux. » On proposait un prix et un système de primes. Cette première étude officielle de la question annonce une nouvelle période, celle où l'État lui-même fait appel aux écrivains pour créer un répertoire national.

La commission permanente pensait aussi que le gouvernement ne s'était pas interdit d'employer le crédit spécial « au mieux des intérêts dramatiques ». L'arrêté royal instituant le concours triennal en langue française est daté du 30 septembre 1859; le 22 septembre de cette année, un drame : *Godefroid de Bouillon*, avait été offert en spectacle gratuit pendant les fêtes nationales. L'année suivante, à la même date, Mlle J. Tordeus créait, pour les représentations publiques, le rôle de la reine dans le *Struensée* du même auteur, et le théâtre flamand représentait dans les mêmes conditions une pièce de circonstance de MM. Delcroix et Dodd, pour célébrer et cimenter le rapprochement des Hollandais et des Belges, après *la Querelle de famille*, de 1830. On ne pouvait mieux se préparer à exécuter les promesses du concours.

L'esprit de l'institution était clair. Les primes serviraient aux œuvres d'une exécution aisée; les prix triennaux seraient réservés surtout à ces œuvres qui, « par leur élévation même et leur valeur, courent le risque de n'obtenir point ces succès rapides et faciles » et d'être refusées par les directeurs de théâtre, lesquels ne peuvent entreprendre une mise en scène qui « coûte beaucoup d'argent ». Le titre même du

concours en désignait la tendance : il ne s'agissait pas d'un prix dramatique, c'est un prix de « littérature dramatique » qu'on instituait et le genre élevé des œuvres ne semblait pas suffire à un pays si exposé aux influences étrangères; le concours exigeait que le sujet fût emprunté à l'histoire ou aux mœurs du pays, et l'on espérait tant de cet ensemble d'efforts que la commission ajoutait : « Il suffira d'un succès pour que les jeunes auteurs n'hésitent plus à entrer dans la carrière. » Une consécration nouvelle attendait l'institution belge. A son exemple, ou du moins sous l'impulsion d'intérêts semblables, de pareils concours furent créés presque aussitôt en Allemagne, en Russie et en Italie.

Ces concours, partis des mêmes idées, devaient faire à peu près les mêmes expériences que l'institution belge. Nos dramaturges flamands, ayant toutes les facilités de représentation, ont largement participé aux primes, mais le prix n'a guère produit d'œuvres d'art. Pour nos auteurs français, l'épreuve, laborieuse, parfois cruelle, n'a pas eu plus de résultat que les tentatives précédentes.

Le premier jury avait trouvé le théâtre flamand exclusivement livré aux genres populaires : le drame et le vaudeville. Aucune œuvre littéraire, pas de comédie, plusieurs acteurs ou directeurs écrivant, pour eux et pour leur théâtre, des rôles faciles, et des écrivains visant à transformer en dialogue des scènes de romans belges ou étrangers, ou des sujets d'actualité. Le jury se plut à découvrir le sentiment moral et national sous l'imitation française et le style sous les barbarismes étrangers. Mais il avoue la nécessité de l'indulgence et n'analyse que deux pièces, l'une du colonel Van Geert : *les Gueux de bois*, l'autre qu'il couronne : *Mathias l'Iconoclaste*, du Dr Van Peene. Ce Mathias n'est autre que Don Carlos, venu en Belgique pour fraterniser avec les Gueux; après des aventures dramatiques et un amour qui ne sert qu'à le trahir, il tombe aux mains du duc d'Albe. Le jury reproche aussi à *Mathias* l'incorrection du style. Cette pièce est restée au répertoire pour son intérêt dramatique et ses sentiments patriotiques.

A la seconde période triennale, le progrès, dit-on, est

visible. Une œuvre est écrite en vers héroïques qui respirent le patriotisme et pêchent par la prolixité : c'est *Wulfaert le Nervien*, par M. Schepens. Parmi les autres, le jury en distingue 10 sur 55. MM. Dodd et Delcroix ont fait leurs premières armes ; Geiregat est en progrès dans *l'Honneur de la femme ;* Ondereet et Van Peene continuent à trouver des effets scéniques ; le vaudeville se soutient ; Van Geert, Rosseels, Ducaju, Kats sont écartés et le prix est donné à M. Sleeckx pour un drame en quatre époques, mettant en scène la vie de *Grétry*. Ceux de mes amis qui assistaient avec moi à la représentation de ce drame, pendant les fêtes de septembre de 1862, y ont trouvé, comme le jury, la variété et la vérité des tableaux, de l'habileté à mettre en scène les illusions et les désenchantements d'une vie d'artiste, le caractère du héros bien compris, une bonne prose ; mais aucun d'eux n'a pu m'y faire saisir un sujet dramatique. C'est plutôt un panorama historique populaire qui se déroule qu'un intérêt qui se noue.

Trois ans après, le drame lyrique apparaît avec la *Marie de Bourgogne* de Destanberg, la comédie avec Geiregat, dont le jury place les quatre actes de *la Soif de l'or* immédiatement après la pièce couronnée. Mais le drame populaire domine toujours : Carrein, Bruylants, Destanberg, Ondereet, Van Driessche y sont signalés ; De Bruin et Versnaeyen y débutent ; Sleeckx y a deux vaudevilles, dont un, *les Pêcheurs de Blankenberghe,* servira au jubilé national, avec un nouveau drame, qui sera préféré à son *Grétry*. Le prix est donné à une imitation avouée d'un roman de Conscience : *Jacob Van Artevelde,* par le colonel Van Geert. L'invention n'était pas de l'auteur et n'était guère d'un genre élevé. Ce qui décida le jury, ce fut la « connaissance des exigences de la scène ». On a préféré, pour les fêtes nationales, une autre pièce de cet auteur : *Montigny*. Van den Branden a donné son *Spiritisme.*

La comédie restait toujours à la porte. Elle entre victorieusement au concours en 1867. Pendant ces trois ans, le drame lyrique a marché, les poètes ont appelé les musiciens à la rescousse : Destanberg dans son *Frans Ackerman*, Geiregat dans *Brutus*, MM. Hiel dans *Isa* et Versnaeyen dans *le Lapidaire.*

Le drame abonde : l'un d'eux, *Elena* de Destanberg, fera partie des spectacles gratuits de 1880. De nouveaux venus se montrent, comme Leynen et Dodd. Geiregat a produit huit pièces, quinze actes; M. Hiel s'essaie à la comédie dans *Ella;* Van den Branden en a deux; M. Dodd, un esprit fin, en présente trois, dont une, au titre piquant, sera représentée dans nos fêtes commémoratives : *Les nerfs de madame.*

L'œuvre couronnée est d'un inconnu qui n'avait au concours qu'une œuvre publiée et deux manuscrits admis à la prime et qui devait disparaître longtemps de la scène et du pays. Il annonçait un auteur comique, cela suffit; le jury couronna *l'Ennemi des femmes*, comédie en deux actes, avec chant, d'A.Van de Kerkhoven. Ses autres comédies sont: *Un honnête homme*, trois actes, et *le Dernier amour de Mlle Laure,* quatre actes et sept tableaux. *L'honnête homme* ressemble au *Chef-d'œuvre inconnu* de la scène française, avec un dénouement heureux, où le traître est sacrifié, l'artiste aimé et épousé; l'auteur y a déployé des qualités scéniques. La pièce couronnée n'est pas non plus une œuvre parfaite, le jury le dit; à en juger par l'analyse qu'en donne le rapport, c'est plutôt une œuvre du répertoire du Gymnase que de la Comédie-Française.

Le concours suivant appartient aussi à la comédie. Block et Van Driessche y ont chacun cinq pièces; J. Roeland quatre; Sleeckx y a son *Vésale;* Valckenaer y paraît avec *Pompier et Rifleman*, qui a fait tant rire et qui a pris place dans le programme de 1880, pour lequel la *Léna* de M. Delcroix et *le Fer à repasser* de Geiregat ont été empruntés à cette période. On y remarque aussi *les Mauvais drôles*, de Roeland, *la Vengeance des Juifs*, de Van Driessche, de nouvelles pièces de Block. Deux auteurs comiques s'y annoncent : M. Billiet avec trois pièces, M. Emile Van Goethem avec cinq. Cette fois, le prix est donné à M. Félix Van de Sande. Il paraissait au concours avec cinq œuvres, dont trois seulement furent remarquées : deux drames et une comédie, qui devait être, de toutes ses pièces, celle qu'on a préférée pour les fêtes nationales: *la Cinquième roue.* Elle a été traduite par M. Coveliers. On peut supposer que le traducteur a espéré en faire admettre une adaptation à la scène parisienne du Gymnase.

Dans le moment où les jurys flamands commençaient à préférer des comédies, 1865-1872, le jury chargé de juger le concours en langue française, 1865-1868, mettait en doute que nos mœurs eussent assez de saillant pour que la condition imposée « fût en état d'être remplie ». On niait, pour ainsi dire, la possibilité de créer en Belgique un répertoire comique original. A coup sûr, si les Flamands ne s'étaient pas placés en dehors de ce cercle d'idées, ni *l'Ennemi des Femmes*, ni *la Cinquième roue* n'eussent été regardés comme œuvres à couronner. Le jury flamand suivait les traditions d'un parti qui a foi en lui-même, ne cherche pas l'absolu et, en attendant des œuvres d'immortelle durée, se contente des succès de chaque jour. Pour la sixième et la septième période, le prix fut décerné à deux drames en prose : *Philippine de Flandre* et *Elisa*, de M. Désiré Delcroix. Le dernier a fait partie du répertoire des fêtes jubilaires. Pour y faire entrer une seconde œuvre du lauréat, on a préféré à *Philippine de Flandre* sa *Lena.*

Deux drames historiques et trois comédies avaient disputé le prix à M. Delcroix dans le sixième concours : *Charles le Téméraire,* par J. Roeland, et *la Chute d'Anvers*, de J. Van den Branden, puis *Christine,* de Roeland, *Marguerite*, de Van de Sande, et nous retrouvons ici : Billiet avec trois pièces, dont une, *la Dette d'honneur,* fut remarquée; Block avec un drame et deux pièces; Van Goethem avec trois pièces. Au septième concours, 1874-1877, la lutte est plus vive : dix pièces sur trente-quatre sont distinguées. Plus que jamais, on cherche l'art, les manuscrits concourent; il y en a quatre sur les dix pièces que le jury analyse, et l'œuvre couronnée est du nombre. Block y a une comédie de caractère, malgré quelques caricatures : *Types;* Billiet, une comédie très intéressante : *Rester à la maison*, qui rappela trop au jury la *Gabrielle* d'Émile Augier pour obtenir le prix; J. Roeland y paraît aussi, et un débutant, Alfred De Smet, s'y distingue par une œuvre en vers métriques, *la Calomnie*. Un membre du jury donna sa voix à Van Goethem, qui concourait avec un drame de circonstances politiques, joué à Gand : *la Pacification de Gand*, et avec trois comédies, dont on a repris deux pour les représentations du cinquantenaire : *le Berceau*, un court pro-

verbe tout embaumé de l'esprit de famille, et l'*Ami Jacques*, une histoire de séducteur ramené au devoir, qui fait penser au *Philosophe sans le savoir*, de Sedaine.

Les progrès sont incontestables. Cependant, lorsque, pour célébrer, en 1878, le vingt-cinquième anniversaire de la création du théâtre flamand, à Anvers, et pour ouvrir la superbe salle qui lui était consacrée, l'administration institua un triple concours de drame, de comédie et de vaudeville, son appel aux écrivains néerlandais fut généralement loué pour le courage avec lequel les magistrats disaient : « Les Flamands surtout sont encore, en matière de spectacles, d'une simplicité primitive, » et le résultat du concours sembla confirmer ce jugement. M. Delcroix y obtint le second prix de drame ; mais la plupart des lauréats étaient Hollandais, et on ne tarda pas à reprocher au directeur de la salle nouvelle de trop sacrifier aux imitations françaises et de préférer les pièces à spectacle et à musique aux œuvres littéraires. Ce que M. Delcroix écrivait en 1866 dans la *Revue trimestrielle* n'a pas entièrement cessé d'être vrai : « Malheureusement en contact avec le public le moins lettré, l'art théâtral a participé moins que les autres branches de la littérature flamande au travail d'épuration et de progrès qui se manifeste depuis quelques années. »

En flamand, ce sont les effets de scène vulgaires qui dominent ; en français, ce sont les qualités littéraires qu'on cherche, et cela se conçoit. De nombreux théâtres d'amateurs sollicitent des œuvres faciles et ne permettent guère d'aborder les genres qui exigent une grande mise en scène et des artistes expérimentés. Mais quand tout moyen de représentation manque, les écrivains peuvent se placer dans l'idéal, demander à la poésie un éclat qui puisse forcer l'intérêt et leur ouvrir une scène.

Pendant cinq périodes, j'ai supporté seul tout le poids du concours. Deux fois le jury refusa de donner le prix, trois fois il me le décerna.

La première période finissait au 31 décembre 1860 ; la première des trois pièces couronnées qui fut représentée ne parut à la scène que le 23 septembre 1875. J'avais lutté quinze ans pour obtenir le « droit assuré à la représentation ». Je ne

soutiendrai pas qu'il n'y ait pas eu de ma faute. Il y a des moyens de succès que je ne sais pas employer et j'ai sans doute bien des raideurs qui m'empêchent de « réussir ». Je ne cherche pas à dégager ma responsabilité, je l'accepte entière. Mais j'ai la conscience d'avoir fait tout ce qui m'était possible, avec des défauts qui m'ont attiré plus d'un ennemi et le talent que l'on m'a quelquefois reconnu. Je tâcherai d'être aussi bref que possible dans une matière qui me touche de si près, mais dont, maintenant que, comme tous mes devanciers, j'ai abandonné le théâtre, je puis parler à l'aise.

Après quelques exercices de jeunesse et deux hivers d'études à Paris, j'avais renoncé à m'essayer à ce genre difficile : en France, pour servir mon pays; dans mon pays, pour ne pas me jeter dans l'impasse où avaient échoué tous nos poètes, lorsque le concours fut annoncé. Je raconterai peut-être un jour, dans le détail, mes expériences à Paris. Je n'étais guère tenté de les recommencer à Bruxelles. Mais le gouvernement parlait de patriotisme et de littérature, de civilisation et de poésie; il assurait au lauréat le droit à la représentation, cet unique moyen de s'exercer au théâtre; je m'y laissai prendre.

Pour la première période, les Chambres avaient voté à J. Artevelde une statue, qui devait bientôt être érigée à Gand. En suivant avec intérêt la renaissance historique du tribun, dans les revues, les livres, les discussions, le théâtre même, j'avais pour ainsi dire vécu dans son histoire. Je n'eus guère d'étude nouvelle à faire pour mettre ce sujet à la scène. L'œuvre parut et le même phénomène que nous avons trouvé à chaque période se reproduisit : « Le théâtre national va se constituer, » dit-on. « Nos ancêtres deviennent populaires! » s'écrie un journal en parlant du *Zannekin* de M. Sleeckx et de *Jacques Arteveld*. *L'Observateur* refait toute l'histoire du capitaine en suivant le drame, et il conclut : « Tous les éléments historiques s'agitent dans le drame avec une vérité hardie et impartiale. » Avant que le concours ne soit jugé, la Société *Vlamingen Vooruit* ouvre une souscription pour offrir à l'auteur une statuette en bronze du héros, qui fut exécutée par M. Fiers. Le jury enfin couronne le drame, et

Van Bemmel, dans le premier rapport, tient à marquer les caractères de l'institution; il en espère « une influence quelque peu semblable à celle des concours dramatiques qui accompagnaient les grands jeux de la Grèce ».

Cependant le véritable prix était la représentation. La première fois que je vis le ministre, il m'aborda par ces paroles : « Faites-vous encore de la politique, Monsieur le poète? » J'avais compris, je répondis : « Vous faites toujours de la poésie, Monsieur le ministre. » J'avais mis en scène l'excommunication de la Flandre, puis le roi des Ribauds, monté sur une borne, répétait la parodie du *Reinaert de Vos* contre l'Interdit. Un membre de la Chambre avait dit : « On n'osera jamais jouer une telle scène. » La tragédie de Smits avait été supprimée pour un vice moins grand, sous le régime de la censure. Sous un régime de liberté, on se garda bien de me demander des coupures. « Pas de censure! » me dit-on. Mais le budget était obéré, l'argent manquait. Dès lors, il fut entendu que l'œuvre n'était pas jouable. En vain, deux directeurs consultés, à ma demande, la déclarèrent aussi facile à représenter que le premier grand-opéra venu; en vain, M. Raphaël Félix, directeur de la Porte-Saint-Martin, alors en représentation à Bruxelles, offrit, sans que je lui eusse rien demandé, de la mettre à la scène; en vain, l'année suivante, lors de l'inauguration de la statue, le directeur du théâtre de Gand voulut la représenter; en vain, à chaque demande, l'on diminuait le subside nécessaire à un genre qui exige beaucoup d'argent, comme l'avait dit la commission; en vain, je publiai une étude historique et statistique, où je m'appuyais de l'expérience du passé pour indiquer où était l'avenir; en vain, je fis remarquer que les représentations antérieures de pièces non couronnées n'avaient pas coûté moins : l'argent manquait toujours, la pièce continuait à n'être pas jouable, le lauréat était rejeté dans le cercle vicieux que le concours devait rompre. Il me fut bien offert d'en mettre une autre, moins coûteuse, à la scène, et cela me fit improviser *le Luxe*. Mais une comédie ne s'improvise point, je renonçai à cette faveur et ce fut une seconde pièce sacrifiée. On peut les voir dans un recueil de pièces non jouées, comme des tableaux restés à

l'atelier d'un peintre. Mais je me crois en droit de m'arrêter à l'opinion du jury et de la majorité de la presse d'alors : le drame couronné non seulement est jouable, mais il est supérieur, comme genre dramatique, au mélodrame, par le développement des passions humaines, et, comme vérité historique, à toutes les pièces qui avaient traité la même époque ; ce qui était bien facile, puisque je venais le dernier.

Trois ans après, c'était à Bruxelles qu'on devait inaugurer des statues, celles d'Egmont et de Horn ; le sujet me semblait encore imposé pour un concours destiné à glorifier notre histoire. Je publiai *les Gueux*, dans la *Revue trimestrielle ;* ils furent couronnés et non joués, malgré l'avis des hommes compétents, dont l'un, M. Van de Sande, avait fait traduire l'œuvre en flamand et offrait de la représenter dans l'une ou l'autre langue ; dont l'autre, M. Destanberg, déclarait que, comme acteur, régisseur et auteur, il l'avait trouvée assez dans les conditions scéniques pour la mettre en vers flamands.

La troisième période n'eut pas de résultat. Le jury, en couronnant *les Gueux*, avait presque nié que nos mœurs nationales pussent donner lieu à des œuvres théâtrales. Cette fois, je fis acte de concurrent : j'envoyai au concours une œuvre en vers : *la Comédie électorale*. S'il est un domaine où notre originalité n'est pas contestable, c'est la politique. Nos associations libérales ne ressemblent en rien aux *hustings* de l'Angleterre et notre suffrage restreint n'a aucun rapport avec le suffrage universel de la France. M. Guilliaume a pris soin de relever l'erreur du jury qui cherchait l'absolu dans l'art et nous refusait un des genres qui marquent le mieux la personnalité d'une nation, juste au moment où deux comédies étaient couronnées par les jurys flamands.

Je n'étais pas le seul à penser, à agir ainsi. Au premier concours, on avait remarqué *la Quittance d'André* et *Grétry*, deux comédies. Dans les dix-neuf pièces du second, il y avait une petite comédie en vers de Ch. De Coster, *Jeanne*, et une comédie en prose de M. L. Labarre, qui a réussi à la scène : *la Bourse des Amis*. Dans la troisième période, à côté de *Guillaume de Nassau*, de M. Dandois, du *Jean Breydel*, de M. Michaëls, du *Montigny*, de M. Labarre, il y avait :

Grands seigneurs et comédiens et *A bas les masques!* de M. J. Guilliaume, *Mlle Mitaine*, comédie en trois actes, de M. Joseph Demoulin, *le Coiffeur de Madame* de M. André Delchef, etc. Dans la période 1867-1869, la comédie s'obstinait encore à concourir.

Cette période n'eut pas plus de succès. On arrivait, comme pour le prix Schiller et le prix du roi d'Italie, à vouloir des œuvres scéniques. Le jury jugea dignes d'attention cinq pièces faciles à reconnaître à l'analyse qu'il en donne; mais l'idée du premier rapport est abandonnée : il s'agit bien des fêtes de la Grèce! On cherche les ficelles modernes. Le drame historique, tel qu'on l'avait entendu d'abord, semble « trop rebelle à la mise en scène », dit le rapporteur, parlant du *Doyen des Brasseurs* sans le citer. « Les simples drames de cœur l'emportent aisément sur les drames les plus compliqués de l'histoire politique. » Il semble que le jury soit las de couronner des pièces non jouables, ignorant pourquoi elles n'ont pas été jouées. Il renvoie les auteurs à l'école de la scène, qu'il leur ferme. Enfin, il finit par faire supprimer la condition du concours qui exigeait que les œuvres fussent au moins nationales par le sujet. Tout ce qui s'écartait des genres admis, des genres français, pour trouver quelque point, quelque lueur d'un art national par le ton et par les tendances, paraissait étranger à l'art dramatique. Tant pour les meilleurs esprits, dans des situations pareilles, il est difficile d'être de son pays!

En renonçant à remplacer *Arteveld* par une comédie, j'avais cédé volontiers la place à une œuvre belge pour les représentations des fêtes de septembre. En 1869, ce fut un mélodrame français, dont M. Sardou avait placé après coup la scène dans notre histoire, que l'on prit pour une pièce nationale. Pouvait-on la laisser donner dans la capitale du pays comme digne de l'histoire du pays? Victor Joly ne le crut pas et il protesta. Il avait renoncé au théâtre, mais il remit à la scène son *Bedfort*, joué en 1838, repris en 1869 pour opposer à la fausse *Patrie*, venue du boulevard parisien, une œuvre belge.

La cinquième période aurait eu le même résultat, dit-on, si, au moment où le jury allait se prononcer encore pour la négative, des artistes français n'étaient venus à Bruxelles

représenter une pièce moderne, reprise après vingt ans comme un des chefs-d'œuvre du romantisme. La comparaison nous fut utile : elle fit réfléchir un membre du jury, qui ramena ses collègues aux « proportions justes », selon le mot de Ponsard. *La Mère de Rubens* fut couronnée et représentée. J'avais attendu quinze ans qu'on m'ouvrît les portes de cette expérience qu'on avait proclamée indispensable au progrès des écrivains dramatiques. Encore n'eût-elle pas été représentée si le président du jury, persuadé que c'était à Paris qu'elle trouverait des interprètes, ne m'eût déterminé à passer plusieurs années dans la grande ville, ce qui me permit d'y trouver un directeur et une troupe de talent, je ne dirai pas à quel prix.

La prescription était donc une fois rompue contre l'habitude, vraiment trop facile, de remplacer la représentation par une indemnité. Mais tout n'est pas dit quand on arrive devant la rampe ; c'est alors seulement que l'épreuve commence. Si j'en croyais le public gratuit de Bruxelles et le public non moins naïf des matinées littéraires du théâtre de la Porte-Saint-Martin, ce premier essai de mise en scène serait un succès. La presse belge y vit autre chose. Je ne parle pas de ces journalistes qui ont été, à Bruxelles, jusqu'au mensonge pour me nuire, ou qui m'ont fait entendre, à Paris, qu'ils frappaient dans le drame l'auteur d'une œuvre sur *la Corruption littéraire en France;* les plus loyaux n'ont pas été favorables à un écrivain dont la coûteuse obstination à concourir leur semblait impertinente et intéressée.

Je devais m'obstiner encore cependant, mais en faveur d'un autre paria du concours : la comédie. Un membre du jury a raconté combien il avait été intrigué par une comédie anonyme en cinq actes, en vers, qui ne parut pas assez scénique aux jurés, mais qui lui semblait assez poétique pour l'intéresser. C'était l'*Homme de génie*, que je crois la meilleure œuvre que j'aie écrite dans ce genre. Je renvoie le lecteur à mes *Essais de littérature dramatique. La Mère de Rubens* a été reprise lors des fêtes jubilaires, et malgré une exécution mauvaise, on aurait pu dire alors ce que Van Bemmel crut devoir constater après la première représentation : « Elle

nous a paru même beaucoup plus jouable qu'on se plaisait à le dire... » Je m'arrête dans cette justification où commence l'éloge.

La comédie de M. Delmotte : *le Talent de ma fille*, couronnée au concours suivant, n'a été ni représentée, ni publiée; le rapport du jury n'a pas même été fait, et aucune opinion n'est possible : on dirait une abdication générale.

Au dernier concours je fus membre du jury. D'autres persévéraient à cultiver un art si maltraité. Le jury, ne cherchant plus l'idéal, attribua le prix, non pas à une œuvre, mais à un auteur qui, dans trois œuvres en prose, révélait un dramaturge « avec des personnages qu'on voit et un dialogue qui se fait écouter », dit le rapporteur. Cela paraissait suffisant pour qu'on fournît à un écrivain l'occasion de se produire. Je ne vois pas que cette occasion ait été donnée au lauréat, M. Claes. Dans la dernière période, ni le prix français, ni le prix flamand n'ont été décernés.

D'autres luttes, d'autres essais seraient à étudier. Je ne puis énumérer toutes les œuvres, ni nommer tous les auteurs. En Flandre, les concours sont innombrables; à Liège, la Société l'*Émulation* ouvrit plus d'une fois un concours dont le prix ne fut pas souvent décerné; à Bruxelles, la *Société des gens de lettres* en ouvrit un en 1851, sans plus de résultat; à Verviers, c'est la Société *Franklin*. Le drame de *Mercator*, de Mme Deros, couronné à Verviers, mérite une mention pour des qualités réelles et mériterait davantage si le jury, au lieu de déclarer la pièce un « chef-d'œuvre », avait pris soin d'en donner une édition moins défectueuse.

A Liège, ce sont MM. Kirsch et Gérard ; à Verviers, c'est M. Bauwin et son drame sur *Chapuis*. A Bruxelles, M. Dandois avec plusieurs drames; M. Victor Lefèvre, qui fait jouer *la Caisse d'épargne* et *Un abus de confiance;* M. Stoumon : *Une grève;* M. Georges Dubosch, qui vise plus haut et qui, après *Par-devant notaire*, *le Gendre aux médailles*, bluettes alertes et vives, aborde un drame en quatre actes : *Denise.*

M. Hennequin a réussi à se faire de Bruxelles le chemin du succès à Paris. L'auteur de *J'attends mon oncle,* des *Terreurs de M. Duplessis*, de *Bébé*, etc., a essayé de la comédie

en vers : *Aline*, 1873. Il a obtenu tous les succès dans ce genre qui fait tourner plusieurs actes de rire bouffon et parfois de mœurs comiques sur la pointe d'aiguille d'un quiproquo. On dirait d'un escamoteur qui manie un paquet de ficelles, y fait des nœuds et encore des nœuds, les brouille à plaisir, puis prend, du bout des doigts, le pêle-mêle, tire délicatement un fil et dénoue la pelote ou l'imbroglio. C'est de la prestidigitation qui fait éclater le rire ; la verve comique d'observation peut seule en faire de l'art.

Le public des représentations gratuites des fêtes jubilaires a pu s'amuser, après « tout Bruxelles » et « tout Paris », aux folies des *Trois Chapeaux*. Petit-fils d'un peintre français émigré à Liège, après la guerre d'Espagne, fils d'un avocat qui, dès 1822, faisait des vers en collaboration avec M. Ch. Rogier et obtint avec lui le prix de poésie de la Société de l'*Emulation*, M. Hennequin a trouvé, par atavisme sans doute, cet esprit qui a fait dire que le vaudeville est né français.

Les Flamands suivent la route large ouverte. Citons encore MM. Van Hoorde, Van Goethem, Van de Kieboom, J. Wytynck, Van Bergen, W. Suetens, J. de Lattin, F. Gittens, Teirlinck-Styns, etc.

L'expérience est faite. A juger superficiellement, on pourrait sans risque supprimer le concours flamand, comme superflu ; il faut le maintenir, il faudrait le transformer, le renforcer, en vue du progrès des qualités littéraires. On a souvent déclaré le concours français inutile dans un sens opposé, à force d'impuissance. Après tous les échecs, moins des écrivains que de l'administration, les auteurs nouveaux n'y perdraient guère. Le pays y perdrait. Les concours sont pour le théâtre ce que sont les expositions pour la peinture. Il faudrait, au contraire, rendre l'institution sérieuse en assurant aux lauréats comme un droit, en s'imposant comme un devoir la représentation, si facile aux Flamands. Alors, un ministre de bonne volonté et d'énergie pourrait reprendre le projet d'une commission d'écrivains flamands et français, créer, pour les deux langues, une scène à Bruxelles, comme la maison de Molière, si glorieuse en France, comme la maison de Shakespeare demandée en Angleterre, comme les théâtres

de Prague, de Weimar, de Meiningen, d'Anvers, et quand ce théâtre fonctionnerait, que chacune de ses troupes, pendant que l'autre jouerait à Bruxelles, pourrait, à l'exemple des troupes italiennes, transporter ses spectacles sur nos principales scènes ; que la direction aurait publié le catalogue de son double répertoire, n'y eût-il que vingt-cinq pièces de divers genres à reprendre depuis 1830, pourquoi n'établirait-on pas en principe qu'aucune salle appartenant à une commune ne peut être accordée, aucune subvention attribuée à un directeur sans qu'on lui impose le devoir de faire jouer, soit par sa troupe, soit par les artistes bruxellois, des œuvres belges au moins une fois la semaine? Le moment serait bon : l'abolition de la contrefaçon a donné une impulsion au roman belge ; les droits qui viennent d'être accordés aux dramaturges français en Belgique vont ouvrir une période nouvelle à l'art dramatique En principe, si le théâtre n'est qu'un amusement, il doit être laissé aux intérêts privés; mais s'il est un moyen de civilisation, ne doit-il pas servir, pour le moins sur pied d'égalité, les intérêts nationaux? La conclusion pratique de cette interminable lutte serait cette institution ; la conclusion littéraire, ce répertoire. Il y entrerait certainement des pièces qui n'ont été qu'imprimées. Mais tous les autres genres n'ont pas de meilleur moyen de publicité. Dans celui-ci même, *Cromwel* de V. Hugo aurait pu être mis à la scène aussi facilement que bien des drames à grand spectacle ; l'illustre auteur, maître du théâtre, ne l'a pas voulu. Byron s'est toujours refusé à laisser jouer aucune de ses pièces ; Alfieri et Oelenschlager ont attendu longtemps la représentation ; Musset s'est résigné à nous donner un *Spectacle dans un fauteuil*. Les difficultés étaient moindres cependant dans ces grands pays, et elles peuvent être levées aussi dans le nôtre. La *Rivista minima*, de Milan, parlant récemment du théâtre italien, disait : « Nous avons une chose surtout à apprendre de l'étranger, c'est l'estime de nous. Et ce n'est pas une vaine jactance de se sentir digne de considération, c'est un devoir, c'est le premier trait caractéristique de la dignité d'un peuple. »

LIVRE V.

LA POÉSIE.

La Belgique pourrait s'approprier ce qu'a dit d'elle-même une femme qui vient de débuter à Paris ; une amie charitable, une voisine sans doute, a fait à l'auteur de sages remontrances : « Tu n'es pas poète ! » La réponse est modeste, comme il convient à un petit écrivain... à un petit pays : Sans être poète, on peut aimer la poésie.

Je vous livre le nom... mais laissez-moi la chose.

La chose appartient à l'humanité, sans exception.

Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre ?

a dit Wacken, cent fois cité :

Sommes-nous sans foi, sans espoir ?
Un doux regard, un doux sourire
Ne peuvent-ils nous émouvoir ?
Quoi ! n'aimons-nous donc rien au monde ?
Quoi ! les forêts, les fleurs et l'onde,
Les merveilles des cieux ouverts,
Pour nous n'ont-elles point de charme ?
Ah ! partout où brille une larme
Peut étinceler un beau vers.

Cette poésie de la nature et du cœur est de toutes les époques. Mais quel temps offrit jamais à l'écrivain plus d'inspirations que le nôtre ? Tout s'y transforme au cours d'une révolution qui change les mœurs avec les institutions. C'est un monde nouveau à chanter : une société nouvelle, avec l'héroïsme de ses luttes, la profondeur de ses désastres, le courage de ses relèvements ; une famille nouvelle, avec ses libertés et ses dangers, ses audaces et ses ridicules, ses grâces et ses combats ; une nouvelle science, avec ses merveilles aussi

grandes que celles des « cieux ouverts ». Placés au centre de ce mouvement, les Belges se contenteraient-ils d'en accepter l'impulsion, d'en glaner les bienfaits, d'en éviter les écueils, sans un cri d'enthousiasme, sans une émotion personnelle, sans un hymne à la patrie ou à l'espérance? N'aurions-nous ni le droit à la pensée, ni les élans de l'amour, ni le don des larmes : rien pour nos enfants, rien pour le plaisir, rien pour l'humanité, rien que des importations étrangères ? Tous les peuples ont leurs poètes; toutes les classes font des vers, les ouvriers comme les ministres, les femmes comme les amoureux. Les langues littéraires ne suffisent plus à cette abondance de sentiments qui veulent s'épancher; les anciens dialectes renaissent et les patois se reprennent partout à chanter. Sommes-nous tellement absorbés par la politique, l'industrie, les beaux-arts, que nous n'ayons aucun nom à ajouter à cette innombrable liste ? Il y a des gens qui ont l'esprit de le croire et la charité de l'écrire. Mais on a beau dire, cette mauvaise herbe des vers croît partout, et en Belgique plus qu'ailleurs peut-être. Aucun souffle de mépris ne l'empêche de fleurir autant que les pâquerettes dans nos prés. Nous avons eu, nous avons, nous aurons des rimeurs, des poètes dans toutes les classes, dans toutes les professions, dans toutes les langues, même le latin, même le patois. M. Rogier commence et finit par là. P. Devaux, L. Jottrand et De Potter, Dewez et Quetelet, les ministres Tielemans, Van de Weyer, De Decker, Deschamps, le général Delobel, des magistrats, des savants : Cornelissen, Van Meenen, Moke et Saint-Genois, Schollaert, Donckers, Polain, Borgnet et Rahlenbeck (*Glanes*, 1843); Léon Woquière et M. Delbœuf, des professeurs de philosophie; Th. Waelbroeck, le professeur de droit; le savant Morren, professeur de sciences, qui débute par trois recueils de vers inédits; en flamand, les romanciers Conscience, Vankerckhoven, Delaet. Et les professeurs comme Lebrocquy; les représentants comme Coomans; les savants comme Willems et Snellaert; tout le monde y passe. Les comtes et les barons, les ducs et les princes sont pris de ce travers : baron de Saint-Symphorien (*le Siège de Rupelmonde*, poème en 26 chants); comte Soudain de Niederwerth (*Essais*);

vicomte Vilain XIIII (*Poésies*, 1815); comte Maurice du Chastel (*Feux follets*, 1878, etc.); duc de Beauffort (*Poèmes*, 1835); prince Guil. de Looz (*Souvenirs*, 1840). L'armée, le barreau, le corps médical, professoral, judiciaire, en sont infestés. Et nous avons des poètes en jupons dont plus d'une vaut bien Mme Amable Tastu et Mlle Louise Collet; et des poètes ouvriers dont plus d'un égale ses confrères de France et d'Angleterre, et des poètes patois, à Liège comme à Gand, à Tournai et à Mons : « Ein si plat montois qué c'n'é rié dél'dire [1]. » L'abondance et la variété sont telles, que j'éprouve un véritable embarras. Comment en arriver à donner à chacun une mention proportionnelle au nombre et au mérite de ses œuvres? Ici, comme dans tout ce livre et plus que dans les autres chapitres, il faudrait, au lieu de quelques pages, un volume. Se borner à quelques personnalités, les plus productives ou les plus brillantes, ce serait oublier la règle de Paquot et de Diderot et ne connaître d'un pays qu'une ou deux villes, sans pénétrer dans l'intimité de sa nature. Le goût et la fécondité sont évidemment le but suprême, mais c'est le cachet personnel de notre esprit et de nos mœurs qui nous intéresse, et, si cette personnalité est la première condition du talent, elle n'en est pas inséparable. Qui sait combien il faut de cris du cœur sans art, d'essais d'originalité sans goût, de tentatives sans éclat d'être soi-même, pour faire sortir dans les lettres le génie d'une nation ?

Des vers, il nous en pleut, c'est une épidémie !

disait Ad. Mathieu à la veille de 1830. Après la révolution, la pluie n'a fait que croître et l'épidémie qu'embellir. Quand Mathieu, dans une nouvelle édition, vanta à Sainte-Beuve ses amis les grands poètes français et lui demanda de descendre avec lui « l'échelle des grands hommes » pour lui présenter des poètes :

Qu'on ne connaît, hélas ! qu'au pays où nous sommes,

parmi ces poètes, il y en avait qui restent connus après cinquante ans : Lesbroussart, « notre Andrieux à nous », etc. Mathieu ne se citait naturellement pas. Aujourd'hui que tant

[1] Delmotte.

de nouvelles générations de poètes se sont produites, aucune n'a fait oublier ceux de la première heure : en français, Mathieu, Weustenraad, Van Hasselt; en flamand, Ledeganck, Th. Van Ryswyck, Van Duyse.

Mathieu, né le premier, en 1804, débuta avant ses cadets, mourut le dernier, sans avoir cessé d'écrire des vers : il ouvre vigoureusement la liste de nos poètes.

C'était une tête chaude, un homme à la libre parole, aux mœurs plus libres, avec des légèretés trop visibles et des procédés parfois trop blessants pour ne pas empêcher souvent de voir les bons côtés de sa nature. Lorsque, à l'âge de 19 ans, ayant perdu son grand-oncle : Lesage-Senaut, il avait publié une ode anonyme sur la mort de ce conventionnel, ayant été condamné, il avait trouvé en prison un spirituel auteur de satires sans fiel : Lesbroussart ; banni de l'université de Louvain, il avait rencontré à Gand un maître plus puissant: Ch. Froment. L'influence fut vive, Mathieu doit sa première trempe poétique à ce journaliste-bohème, traducteur de l'*Epître aux Pisons*, poète satirique et lyrique, homme d'esprit, critique excellent, qui griffonnait, en état d'ivresse, dit-on, des poésies que Mathieu remettait sur pied, ce qui a fait dire avec mainte variante du premier verbe :

Froment crache des vers et Mathieu les arrange.

Le second maître du poète ne sera ni un critique ni un poète, fût-ce V. Hugo. Ce sera une école : le romantisme. Il suivait en cela les idées de son ami. Froment conseillait à Van Hasselt « d'étudier le romantisme dans ses doctrines, au lieu d'aller trouver les romantiques dans leurs ouvrages » et il s'expliquait, blâmant la tendance à imiter la forme des maîtres « au lieu de faire comme eux : bien regarder en soi et autour de soi ». Mathieu aimait à regarder autour de lui et il fit des satires; mais il habitait une petite ville et sa verve satirique tourna souvent à la personnalité, au dénigrement, aux mesquineries.

Ceux d'entre nous qui habitaient Mons de 1830 à 1852 y ont vu régner, au café et dans la presse, à la chasse et au théâtre, au billard et sur les élections, un poète dont il fallait

bien admirer le talent, mais dont on redoutait l'esprit. Son père, riche notaire, le destinait au notariat. Lui, n'avait de vocation que pour cette vie extérieure, si suspecte, et pour la satire, plus suspecte encore. Ses amis souffraient de ce gaspillage de vers sur d'infiniment petits; on lui remontrait que dans une grande ville sa verve s'exercerait à de plus nobles sujets; il préférait trôner sur la grand'place de Mons, « les mains derrière le dos », dit M. Wauters, faire et défaire des conseillers communaux, tout en luttant pour rendre à l'histoire Roland de Lattre. Après un premier avertissement : sa révocation de bibliothécaire de la ville, en 1845, une guerre de chansons où l'opinion se mit du côté de l'agresseur, le décida. Il accepta la première fonction qui lui fut offerte à Bruxelles, dût-il la remplir gratuitement pendant plusieurs années, et il quitta, en 1852, sa ville natale, à laquelle il dit adieu avec une émotion mêlée encore de satire.

A Bruxelles, il ne changea point. A l'Académie, où il était entré en 1850, il lisait de superbes épîtres, les plus philosophiques qu'il ait écrites. A la Bibliothèque de Bourgogne, dont il était devenu conservateur, il était, comme à la bibliothèque de Mons, cet ami d'Horace qui se disait sans cesse :

Soyons homme avant tout, car puissé-je demain
Revenir dans nos murs ma Lusiade en main,
Plus d'un sot me dirait, bien avant l'épilogue :
C'est au mieux ; mais où donc en est le catalogue?

A Ixelles, il continuait à faire de la politique, au conseil communal et dans la petite presse et il y mêlait, comme à Mons, des satires personnelles en vers : l'habitude était prise.

Son premier recueil de vers est daté du 17 juillet 1830; corrigé et augmenté, il devint les *Passe-temps poétiques* ou les *Juvenilia*, de sa collection d'*Œuvres en vers*. Puis vinrent *Olla podrida*, 1839, *Poésies de clocher*, 1846, *Givre et gelée*, 1852, *Encore un à peu près des épîtres d'Horace*, 1855, *Senilia*, 1857, *Heures de grâce*, 1862, *Souvenirs*, 1865, *Rognures*, 1869, et *Reliquiæ*, 1875. Il s'est arrêté au dixième volume. Ces poésies, produites et reproduites çà et là, dans les journaux, petits et grands, ou dans les revues, en feuilles volantes,

ou en brochures de tous les formats; réunies de diverses façons sous des titres nouveaux; mises en volumes; plus d'une fois réimprimées aux frais de l'auteur, n'ont guère été régulièrement répandues en librairie. Il les distribuait lui-même, en faisait avec soin les errata et les tables, alphabétique et chronologique, et affectait, devant l'indifférence du public, un dédain de la publicité d'autant plus farouche qu'il y tenait davantage, un mépris des intrigues d'autant plus grand qu'il y était inhabile pour lui-même. Nul plus que lui ne prit soin de ses œuvres en cherchant moins à les vendre. Elles étaient là, c'était au pays à s'en occuper. Si prompt à saisir les travers d'autrui, il craignait de tomber lui-même dans le travers des poètes méconnus :

Pour se faire louer, les sots ont carte blanche.

Au fond, il les aimait, sentant leur valeur, avide de bien faire, amoureux de la gloire, mais voulant qu'elle vînt à lui et sachant trop comment on « séduit » les femmes qu'on n'estime pas, pour rechercher, par le même moyen, une popularité qui leur ressemble et pour ne pas demander au mérite seul une renommée qu'il voulut attendre même dans sa tombe. Son heure viendra lorsqu'on publiera un bon choix de ses œuvres.

J'aime peu ses récits historiques, sonores, exposant ou chantant l'histoire, parfois prosaïques, mais où ne manque cependant pas l'ampleur du vers ou le souffle de la période. Mathieu raisonne trop souvent dans la satire, dans l'épître, même dans l'ode; alors son amour pour la rime riche augmente la froideur du ton. Mais si le sentiment éclate, le vers est à l'aise, la rime devient ample, le poète est là. Quand il donne au poème la forme variée de l'ode moderne, il réussit mieux. On a souvent cité le début de *Théroigne de Méricourt*. Ce poème est le résultat d'une gageure à table : on l'avait défié de faire un poème sur une fille de joie, il choisit cette terrible figure de la Révolution française, à la fois martyre et furie, victime dans son honneur, vengeresse jusqu'au meurtre, punie jusqu'à l'opprobre. Cette sombre page, qui a bien des longueurs, se termine par un panégyrique de la liberté, elle commence par un gracieux tableau de baptême :

C'était fête au village... C'était fête à la ferme... C'était fête à l'église...

C'était fête au foyer : d'un regard triomphant,
Tout radieux de joie et d'espoir éphémère,
Un père avec amour contemplait son enfant...
C'était fête surtout dans le cœur d'une mère.

Ce dernier vers n'a pas besoin de commentaire, il est beau dans sa concision.

Mathieu a fait aussi des poésies intimes; ce qui y manque souvent, comme dans beaucoup de ses œuvres, c'est l'intimité même. Le poète s'inspire plus qu'il n'est inspiré, sa volonté y est pour plus que son âme; alors il se place volontiers à côté de la situation réelle, pour en créer une qu'il croit plus propre à la poésie. Il a mis ainsi dans ses vers ses observations extérieures, ses propres impressions sur des thèmes donnés; il y a rarement mis ses mœurs, sa vie réelle, son âme; même quand il pleure, on sent plutôt l'écrivain qui remplit un thème que l'homme blessé qui se débat sous la douleur. Les travers d'autrui, puis la rêverie philosophique l'inspirent plus directement, et cela fait la supériorité de ses satires et de ses épîtres. Veut-il faire le portrait d'un sot, mettre en relief un ridicule, marquer un homme du fer chaud d'un vers, il est plus à l'aise que dans la *Bataille des Éperons d'or* ou dans son ode à l'archiduc Maximilien. Le mot est mordant, le vers bien frappé. Dans l'épître surtout, où l'on peut raisonner et s'attendrir, railler et rêver, l'épître variée de ton, caustique et sentimentale, finaude et tendre, ses qualités abondent; il a le trait et il arrive à une philosophie de la vie, tolérante et douce. Il montra ces qualités lorsqu'il lut *la Neige* à l'Académie montoise, ou, plus tard, lorsque, s'adressant à ses collègues de l'Académie de Belgique, il les convia aux touchantes vertus de la vieillesse, en alliant la mélancolie à la finesse, les conseils sages aux viriles railleries, le sentiment du progrès à une noble indulgence envers les jeunes :

Pardonnez-leur des torts qui ne sont plus les nôtres.

Son vers, de même, est mieux fait que senti. Classique, avec la souplesse moderne due au romantisme, quand il arrive à la

concentration du trait, il réussit dans le ton d'Horace, de Regnier, de Barthélemy.

Quand fut institué le prix quinquennal de littérature française, nul n'était de taille à le lui disputer. Mais Weustenraad venait de mourir, Mathieu put attendre et laisser déposer cette couronne sur la tombe d'un poète. A la seconde période, une intrigue l'en priva et le concours fut sans résultat. A la troisième, des membres du jury voulaient me mettre en cause; je déclarai que je n'accepterais pas le prix avant Mathieu. Il l'obtint à l'unanimité.

Mathieu, parlant de sa pièce sur la révolution, a dit : « Ces vers, écrits sous l'inspiration de l'époque, devaient nécessairement se ressentir du caractère d'exagération du moment. » En 1834, les temps étaient meilleurs; pour célébrer les journées de septembre, le gouvernement institua deux prix de poésie française et deux de poésie flamande sur ce sujet : *Triomphe de l'indépendance nationale ou destinées de la Patrie;* le concours fut nombreux, il y parut jusqu'à trente-deux poètes flamands; le premier prix français fut donné au docteur Van Eschen, et le second à Raymond Mahauden, qui devait mourir jeune après avoir fait représenter deux petites comédies; le second prix flamand à un candidat notaire qui devait devenir notaire à Iseghem, M. Blieck, et le premier prix à un suppléant de la justice de paix d'Eecloo, l'un des meilleurs poètes de la Flandre, Ch. Ledeganck.

Avec Ledeganck (1805-1847), comme avec Mathieu, commence une ère nouvelle pour notre poésie. Il avait débuté dans l'*Annuaire Rens*, et fut plusieurs fois couronné; il mourut jeune, inspecteur provincial des écoles. Ses œuvres complètes ont été publiées, sa vie a été écrite par M. le professeur Heremans, et un monument lui a été élevé à côté de celui de F. Willems, à Gand. L'inauguration de ce tombeau fut une des solennités où s'affirma la littérature flamande, tandis que les littérateurs français laissent Mathieu ignoré dans sa tombe de famille et son œuvre dispersée en dix tomes, qu'on ne trouve plus même chez les bouquinistes.

Les œuvres de Ledeganck, réunies en 1873, ne forment qu'un volume. Son poème couronné est de 1834, ses *Fleurs*

de printemps de 1839, le *Burgslot de Zomergem* de 1840, l'*Aliéné*, les *Trois villes sœurs* de 1846; puis, après sa mort, vinrent ses *Dernières poésies*, 1849 et 2me édition, 1855, et ses *Poésies posthumes*, 1852.

C'est un poète lyrique. Son poème couronné annonçait de la force. Le poète flamand chante sa nouvelle patrie, dans une vision enthousiaste. Il compare d'abord la splendeur de la Pologne, « perle du Nord », aux destinées de la Flandre du moyen âge; puis sa défaite, son partage « comme un butin de guerre » au sort des Belges, pendant les derniers siècles. Mais l'heure de l'indépendance sonne. Alors la vision devient une véritable inspiration :

« Imagination, devance avec moi les années et laisse mon esprit, ravi à la terre par une force merveilleuse, contempler l'avenir... O Dieu ! quel est cet Eden qui se déploie à mes regards. La nature a choisi cette contrée pour en faire son jardin de délices et l'agriculture la sert d'un bras que rien ne fatigue !...

« Là où la Senne prête une douce fraîcheur au paysage, je vois s'élever, comme dans un luxe oriental, de nombreux palais, des monuments de marbre. Là règne la richesse, couronnant l'industrie, élevant des temples aux arts et demandant à la palette et à la lyre de rehausser l'éclat de la patrie ! »

On sent ici palpiter les espérances de 1830. Ces strophes auraient dû être distribuées pendant les fêtes de 1880; elles en sont comme le tableau prophétique, vu en 1834 par le génie du patriotisme !

L'œuvre principale de Ledeganck : les *Trois villes sœurs*, est tout autre. Le rêve a fait place aux difficultés et l'âpre lutte pour l'existence a suivi la vision enthousiaste. Le patriotisme est devenu flamingant. Ledeganck marque nettement la transformation. Ce poème, composé de trois odes : *Gand*, *Bruges*, *Anvers*, mêle à des imprécations patriotiques contre l'oubli de soi-même, de vigoureux *sursum corda,* des cris de réveil magnifiques. Le poète ose ouvrir la seconde ode par la traduction d'une strophe de Byron et il continue sur le même ton, sans fléchir. On redira bien des fois ces reproches et ces appels, on ne les dira ni plus noblement, ni plus poétiquement.

Ledeganck procède de Byron et de Lamartine; il a, dans une forme correcte, le grand accent lyrique, si faux quand on veut y forcer son talent, si noble lorsqu'il vient de l'exaltation naturelle de l'âme. Varie-t-il ses sujets, il ne faut lui demander ni les nuances, ni le trait, qui, chez Mathieu, rachètent le manque de souffle lyrique.

Ledeganck avait son monument lorsque moururent, bien jeunes, deux poètes qui dataient de 1830 : Weustenraad et Th. Van Ryswyck. L'un emporté par le choléra, à 44 ans, l'autre d'une maladie mentale, à 37; mais ces seuls points les rapprochent. Leurs carrières et leurs talents diffèrent entièrement. Tous deux avaient eu le néerlandais pour langue maternelle; mais l'un préféra le français à sa langue maternelle, obtint de hautes fonctions et fit des vers qui le menèrent à l'Académie; l'autre, sous-maître d'école primaire, enfin commis au bureau de bienfaisance d'Anvers, n'avait pas 20 ans : il s'engagea comme volontaire et fit au régiment de joyeuses chansons flamandes qui le menèrent à la salle de police.

Weustenraad travaille, corrige, en écrivain sérieux, ami de nos hommes de lettres et de nos ministres libéraux; quand une épidémie vint la briser, sa carrière lui assurait la fortune et la gloire. Van Ryswyck, après avoir été laissé pour mort du choléra, au régiment, en 1834, resta toute sa vie un petit commis de mont-de-piété, improvisa des vers, vécut dans les tavernes, chanta pour tout le monde : noces, baptêmes, anniversaires, et, n'ayant pas un tempérament de fer, succomba à cette vie de privations cachées et de spiritueuses rasades, victime des misères et des vices du peuple dont il parlait la langue.

L'édition définitive, qui manque encore aux œuvres de Mathieu, Weustenraad, comme s'il prévoyait sa fin prochaine, la fit à la veille de sa mort.

Quand les « nouvelles doctrines » avaient été prêchées dans la Belgique en révolution,

Un poète, éclos sous leurs ailes,
S'éprit d'amour pour l'une d'elles.

Il était alors docteur en droit et procureur du roi à Tongres;

devenu bientôt auditeur militaire à Liège, où il resta quinze ans, il y fut l'un des fondateurs et le secrétaire de l'association qui publia la *Revue belge* en 1835; devint, en 1848, greffier du tribunal civil à Bruxelles; en 1847, membre correspondant de l'Académie; il mourut en 1849.

Son début (*Chants du réveil*) était d'un réformateur enthousiaste. Quand il publia son second et dernier volume, où il reproduisit et corrigea les meilleurs morceaux du premier, il chantait encore ces théories.

Mais le fils du Dieu qu'il adore,
Avait disparu de l'autel.

Ce fils du Dieu du poète était Saint-Simon.

Les *Poésies lyriques* sont d'un démocrate. La première pièce est intitulée *la Démocratie*, 1845. *Le Chant du prolétaire*, non sans quelque exagération de tons, a des imprécations vigoureuses, des revendications fortes. Mais ce saint-simonisme n'est pas le côté le plus original de son œuvre. La première fois que je le vis, c'était dans des circonstances presque solennelles. En 1840, M. Ch. Rogier, ministre des travaux publics, réunissait dans son petit hôtel, en face de la porte de Schaerbeek, un grand nombre d'hommes politiques et d'écrivains; le hasard de mes relations m'avait fait inscrire, bien jeune, sur la liste des invités, et je vins de Mons à Bruxelles pour assister à la fête, une fête littéraire officielle, la seule dont j'aie connaissance depuis quarante ans. C'était, il est vrai, un mardi-gras et la circonstance était atténuante pour notre hôte. A un moment donné, le ministre réclama le silence; alors un homme encore jeune, au long nez, à la figure ascétique, s'adossa au marbre de la cheminée et commença :

Symbole intelligent de force créatrice,
Du canon détrôné sublime successeur,
Héraut d'un avenir de paix et de justice,
Salut, ô noble remorqueur!
Salut, géant d'airain aux brûlantes entrailles...

Dès les premiers vers, l'auditoire était conquis. Le poète l'avait pris de haut, il continua sur ce ton, dans un rythme calme et retentissant; évidemment inspiré de *la Cloche* de

Schiller, il alternait les scènes de l'industrie nouvelle avec des réflexions philosophiques. Il déclama longtemps, variant la longueur des vers, sans jamais s'élever à la strophe lyrique par excellence, gardant l'amble, contenu, vibrant, sonore. Voilà le remorqueur qui s'arrête « mourant et de soif et de faim », le voilà qui s'engloutit sous l'arche d'un tunnel, le voilà au but, et le poète s'adresse aux sinistres prophètes qui doutaient de son pays :

Oh ! ne blasphémez plus l'œuvre des barricades !

La pièce se terminait comme un hymne :

Sois donc béni, géant, soit béni d'âge en âge,
Toi qui, pour nous sauver, vins achever l'ouvrage
Commencé par la liberté !...

L'impression fut profonde. L'auditoire était transporté, et dans un coin du salon, la main dans celle d'Ern. Buschmann, nous confondions notre émotion vive. La poésie avait consacré nos chemins de fer et semblait consacrer notre nation.

Je n'ai jamais pu relire ces vers sans retrouver l'impression de cette soirée. Si l'on pense qu'en France, M. Thiers devait déclarer bientôt qu'il n'oserait pas proposer une ligne de chemin de fer, que Th. Gautier devait railler longtemps encore cette « assez sotte invention », que M. Maxime Du Camp ne devait que plus tard chanter l'industrie moderne, on comprendra de quel côté de la frontière était l'instinct de la science et le sentiment de la poésie nouvelle.

Weustenraad n'a pas, comme Mathieu, le naturel de langage, le coulant du vers, les nuances de traits; ni, comme Ledeganck, l'aisance d'un large lyrisme : il n'écrivait pas dans sa langue maternelle, on le sent quelquefois. Bien des mots, quoique corrects, ont un air étranger; bien des vers paraissent scandés un à un. D'autres font l'effet d'avoir été martelés pour y faire entrer tout ce qu'on peut mettre dans un long hexamètre allemand. La strophe aussi semble quelquefois faite à part, bourrée de détails qui n'y entrent qu'à force d'ellipses et de suppressions de particules; alors le rythme a plus de force que d'élan, on se croit devant une œuvre d'abord écrite en prose. L'ensemble, enfin, vient plutôt d'un classement d'idées

préparées que de la vivacité d'une inspiration de primesaut. La déduction sérieuse du sujet manque par moments d'entrain, de liberté, et la poésie coule moins de source qu'elle n'est puisée dans la méditation. Mais des idées élevées, un fier sentiment des grandeurs de la vie moderne, une hauteur de ton, des pensées démocratiques de plus en plus soignées, lui valurent un franc succès, et souvent sa concision a de la force, sa strophe bien remplie se déroule avec puissance. Ses ellipses mêmes alors précipitent le mouvement du style et c'est quelquefois du bronze que martelle le poète.

Le jury, en lui donnant une part du prix quinquennal, constate que son œuvre « est celle qui se ressent le moins de l'imitation des poètes français contemporains ». C'était alors, ce serait encore aujourd'hui un grand éloge.

Ce n'est pas chez un ministre, dans une fête unique en son genre, c'est tous les soirs, dans les tavernes, que Van Ryswyck fit applaudir ses vers. Ce n'est pas de son vivant, c'est après sa mort qu'ils lui valurent une ovation. Il était mort d'une année à peine que la société l'*Olijftak* annonçait une édition de ses œuvres complètes, qui parut en 1853, et qu'on représentait son « apothéose » sur le théâtre d'Anvers. Ce fut une touchante cérémonie que celle qui réunit tout le mouvement flamand dans cette représentation populaire du 16 mars 1850. On fêtait un poète, un poète joyeux, sarcastique, populaire, un poète incorrect, « sans ordre, sans majesté[1] », tout ce qu'on voudra, mais poète, toujours poète, soit qu'il improvise, monté sur une table de cabaret, des chansons à boire, soit qu'il écrive de verve, tantôt des ballades, tantôt un poème spirituel où l'*Antigonus* anversois lui sert à faire revivre l'histoire du pays, tantôt une poétique paraphrase du *Pater*.

Dès 1834, il s'était fait remarquer dans le concours sur la célébration de notre indépendance, et deux autres de ses compositions : *Charles le Téméraire* et *J. Van Artevelde* devaient obtenir le second prix aux concours d'Anvers et de Gand, en 1845. Mais son genre était autre. En 1837, il publie un volume de *Contes originaux* et ne s'arrête plus qu'à la veille de la mort : *A ma sœur,* 1838; *Eppenstein,* une légende des

[1] *Revue trimestrielle.*

bords du Rhin, 1840; *Antigonus*, 1841 ; *Poetische luimen*, 1842; le *Pater*, 1842; *Rubens et Van Dyck*, 1842; *Rubens et le bourgeois d'Anvers*, 1843; *Ballades*, 1843; *Refrains politiques*, 1844; *Chansons populaires*, 1846.

C'est à la fois un chansonnier, un poète humouriste et un poète lyrique. M. Claus a traduit son *Quentin Metzys*, un de ces récits qui faisait rire toute la tablée, buvant de la *gerstebier* ou du *klaren*.

La Flandre a en lui son plus grand improvisateur, mais un improvisateur vraiment poète.

Mathieu et Ledeganck font des vers dans leur cabinet, pour de rares lettrés. Van Ryswyck, avant de chanter pour le peuple, s'était adressé aux volontaires de la révolution. Nous trouvons la poésie aux bivacs de 1830, avec un comédien français, Jenneval, qui composa les deux *Brabançonnes* (27 août et 22 septembre) et fut tué à Lierre. Sa mère, « pour célébrer le premier anniversaire de cette glorieuse révolution », publia, en 1831, les poésies diverses du « martyr de septembre ». Lorsque le lieutenant général Guillaume, étant directeur de la classe des lettres en 1875, consacra le discours annuel de la séance publique de l'Académie à exposer notre mouvement intellectuel dans l'armée, il ne remonta pas à l'époque où nous n'avions guère que des volontaires et ne parla pas de ces conscrits qui s'appelaient Conscience ou Van Ryswyck. Mais il n'oublia pas Eug. Gaussoin. « Il y a, dit-il, d'autres luttes que celles des champs de bataille, auxquelles l'armée n'est pas restée étrangère : les luttes scientifiques, les luttes littéraires, les luttes artistiques. » En ces quelques pages, on voit nos officiers réaliser ce programme dans les sciences, les arts et l'histoire. La poésie n'y a pas atteint ce développement, ni cet éclat, mais on y trouve les mêmes idées patriotiques, annonçant l'avenir.

Eug. Gaussoin s'était engagé, après 1831, dans l'artillerie, espérant servir son pays; aussi chante-t-il le drapeau, sa batterie d'artillerie, le mousqueton de ses camarades, mais il n'oublie ni l'amour, ni ses souvenirs d'enfance, ni les tableaux de nos artistes, ni même le remorqueur, en 1839. Bientôt la situation de l'armée se dessine; alors l'impatience de recevoir

pour son épaulette « le baptême du feu » ; le regret de la quitter pour celle d'un grade plus élevé, sans qu'elle ait été « parfumée de l'odeur de la poudre » ; les tristesses de la garnison inactive, qui lui font chanter même *ses arrêts*, par lesquels il est rendu à ses poètes aimés et arraché à un service où « rampe sa vie » ; tout, jusqu'à ce détail de mœurs où l'on voit les miliciens, fils de famille, esquiver la défense de porter les cheveux longs, en les faisant friser, tout rappelle cette première période qui va de 1831 à 1839, où notre armée s'organise dans l'enthousiasme, attend la guerre, l'appelle :

Dans la balance, enfin, qu'on mette notre poids !

Quand Gaussoin réunit « ces feuillets qu'a dictés l'amour de la patrie », tout espoir était perdu. Il intitula bien son recueil : *Mitraille*, mais il prit soin de détourner la signification du mot : *Petite monnaie.* La dernière pièce, adressée à ses camarades, les convie à une gloire nouvelle, celle que le général Guillaume aurait pu caractériser trente-six ans après, en citant cette pièce :

L'étude, dans le calme où la paix t'abandonne,
Donne la gloire à tes soldats.

Cette dernière ode est datée du 29 mai 1839. Gaussoin ne voulut pas rester « oublié dans les rangs de notre artillerie » ; il partit pour l'Amérique du Sud, où il séjournait encore en 1880. On aurait pu distribuer, pendant les fêtes de 1880, cette poésie dans l'armée comme celle de Ledeganck dans les Flandres.

Après Gaussoin, il y a dans notre armée des poètes qui représentent les divers partis : le major Daufresne de la Chevalerie, le major Monnier, le capitaine Dumortier sont catholiques ; le capitaine Van den Abeele, les lieutenants Lyon, Foissy, Muny, etc., sont libéraux. L'armée n'a plus de poètes.

MM. Van de Weghe et Wazenaar, en flamand, et MM. Daufresne, Muny, Foissy, en français, célèbrent la fraternité des armes différentes ; mais le but, l'esprit, les idées sont de l'homme et du citoyen : M. Muny marque nettement ces carac-

tères. S'adresse-t-il à sa ville natale, c'est pour inscrire sur sa bannière :

Ces mots en lettres d'or : *Travail et liberté.*

La dernière poésie de ses *Derniers péchés* est adressée à V. Hugo, en exil, et datée de 1869. L'auteur des *Châtiments,* répondant au lieutenant de cavalerie belge, exprime la transformation : « Vous êtes de la grande et de la vraie armée, de l'armée des idées. »

Ici, des situations politiques, plutôt que des mœurs nationales, s'imposaient aux écrivains ; ils s'en sont naturellement inspirés.

Revenons à nos poètes de la première période. Van Duyse et Van Hasselt ont débuté avant 1830. On pourrait dire de ces deux poètes ce que dit de Van Duyse son biographe académique : « Ses qualités, naturelles ou acquises, lui causèrent autant de mal que de bien. Sa mémoire venait souvent en travers à son imagination ; la grande mobilité de ses facultés instinctives lui fit parfois perdre de vue le sujet, entraînant l'auteur dans un dédale de phrases incidentes. Aussi réussit-il mieux dans l'ode que dans le poème... Doué d'un sens musical exquis, il composa nombre de vers qui peuvent compter parmi les plus harmonieux de notre littérature. »

Né à Termonde, en 1804, Van Duyse avait débuté en 1823 ; puis, candidat notaire, élève des universités de Louvain et de Gand, il n'avait cessé d'obtenir des prix de poésie flamande, dans un village d'abord, à Deerlyk, puis à Furnes, à Bruges, à Bruxelles. A la veille de 1830, il publiait une satire en quatre chants : *le Désordre sur le Parnasse flamand.* Après la révolution, il émigre, son volume nouveau paraît à La Haye, en 1831 ; mais la bouderie ne dure pas, il revient à Gand, prend son diplôme d'avocat, et dès lors se voue à la cause flamande. Professeur d'athénée, puis archiviste et professeur d'histoire à l'académie de peinture de Gand, il se prodigue. Lauréat, juge de concours, orateur, académicien, fondateur d'une association pour le chant choral, — œuvre importante en pays flamand, où la musique devait tant servir à la poésie, — il est partout, s'essaie au théâtre, publie de vieux textes, traduit les

Eglogues de Virgile et *Paul et Virginie,* fait des satires et un traité sur l'unité d'orthographe. Depuis qu'il réunit ses *Poésies nationales* en trois volumes, 1840, il ne cessa de publier des vers. En 1842, c'est *la Religion aux champs,* poème didactique en six chants, et *la Guerre d'orthographe,* poème héroï-comique. En 1848, c'est un pendant à ses poésies nationales, recueil de légendes étrangères mises en vers : *Feuilles de trèfle.* En 1849, ce sont deux volumes de *Poésies pour les enfants;* en 1852, c'est *la Gaîté.* En 1856, le concours sur le vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration du premier roi lui fournit un nouveau triomphe. Lorsqu'il mourut, en 1859, il venait de faire un grand effort pour marquer une trace plus profonde dans la poésie flamande. Outre la traduction des *Eglogues* de Virgile, il avait donné à l'impression deux œuvres : un poème en huit chants sur *J. Van Artevelde,* et des mélanges poétiques : *L'Automne.* Ces deux ouvrages obtinrent, après sa mort, le prix quinquennal.

Un improvisateur : on ne peut mieux qualifier ce poète. Dans l'histoire du pays comme dans les légendes étrangères, dans les événements contemporains comme dans les solennités publiques, les fêtes, les enterrements d'artistes, d'écrivains, d'ouvriers, il butine et passe. Deux facultés le servaient à souhait : sa mémoire pleine de faits, sa mélodie de versification. Mais l'érudition n'est jamais largement mise en œuvre, et la prosodie atteint rarement au style.

Van Hasselt a été fort discuté, c'est souvent un honneur. En dehors de ses œuvres en prose, deux choses surtout l'ont fait combattre : son romantisme et ses études rythmiques. Né à Maestricht, en 1806, il avait débuté, étant étudiant à Liége et à Gand, dans *la Sentinelle* de Froment et dans les *Annuaires* de Bruxelles. En 1830, confiné dans Maestricht, il hésita entre la Belgique et la Hollande et, pendant tout ce temps, il s'exerçait à écrire dans les deux langues. En 1833, admis à un emploi à Bruxelles, il opta pour la patrie belge et pour la langue française. Il était classique alors. Bientôt, étant allé à Paris, il en revint transformé :

Ma main brûlante encor des serrements de main
D'Hugo, le grand poète.

Cette école répondait à ses facultés, elle les développa promptement. Mathieu et Weustenraad tempéraient l'innovation par un style réfléchi et par des idées personnelles; ils prêtèrent moins aux attaques. Van Hasselt y donna prise davantage : on devait lui reprocher toute sa vie d'imiter les maîtres, au lieu de s'assimiler leur doctrine, et de ne penser guère par lui-même. Froment fut le premier à l'avertir; puis il le parodia jusque dans ses initiales, pareilles à celles de V. Hugo.

Quoi de plus naturel que nos classiques, qui s'attaquaient à V. Hugo et à J. Janin, l'aient appelé Hugotin comme le fit Grandgagnage, ou l'aient parodié comme Baron, — dans l'*Artiste*, soutenu par Reiffenberg dans le *Messager des sciences*, — le fit en trois poésies, reproduites plus tard dans la *Revue* de Van Bemmel :

L'idée, en vain, je l'épie...

Quand le romantisme fut admis, on continua de lutter au nom d'un de ses principes, plus nécessaire en Belgique que partout ailleurs : la personnalité de l'écrivain.

Quelle autre explication faut-il à l'opposition obstinée de Grandgagnage? Le mot de copieur ne lui suffit même pas, il appelle *copiateur* ce poète qui ouvrait les portes du pays à l'invasion des écrivains dont se moquait le valet d'Alfred Nicolas. M. Alvin lui-même signale chez son ami « l'imitation du style de l'auteur des *Orientales* ».

Son premier volume, *les Primevères*, avait paru en 1834. Après un long intervalle, vinrent *Poésies*, 1852; *Nouvelles poésies*, 1857; *Poèmes et études rythmiques*, 1862; et avant de finir par deux volumes destinés aux distributions de prix des écoles : *Ballades—Paraboles*, 1872, l'auteur publie un poème préparé depuis longtemps : *les Quatre incarnations du Christ*, 1870. Il mourut en 1874.

Les *Poésies* me semblent le point culminant de son œuvre. Mais déjà il y fait entrer des études rythmiques; il devait en faire jusqu'à 219, sur tous les rythmes possibles, et le voilà encore à discuter. Il voulait innover dans une langue qui n'était pas sa langue maternelle : « difficultés créées à plai-

sir », dit un jury ; « son éternel honneur » dit M. Alvin. Je ne puis y voir que des jeux de forme, quelquefois harmonieux, souvent puérils, quelquefois faux. Les musiciens ont abandonné déjà ces recherches et je demande si l'on peut voir des vers dans des lignes comme celles-ci, que je scande d'après l'auteur :

Ma riches—se vaut cel—le d'un roi.
Sous la bu—re, ma pour—pre royale
Éparpi—lle ses feui—lles aux vents.

L'erreur devient visible dès que l'auteur n'y tombe pas :

Si le ciel — des trésors — de la terre,
Si le ciel — ne m'a rien — dispensé !...
Je suis libre — et le monde — est à moi.

Van Duyse et Dautzenberg étaient plus dans le génie de la langue, ils eurent plus de succès en introduisant le vers métrique allemand dans la poésie flamande. La *Métrique* de Van Duyse fut couronnée par l'Institut royal des Pays-Bas.

On a aussi reproché à Van Hasselt des mots étranges, des tournures forcées, des inversions obscures, des images fausses. Son ami, M. De Decker, répondait modestement à de pareilles critiques. « Je prie le lecteur de ne pas oublier que je suis Flamand et que la langue française n'est donc pas ma langue maternelle. » Mais quand on y ajouterait des répétitions de ses propres vers : « Il avait une mémoire prodigieuse, » dit M. Alvin ; la série des critiques épuisée, on reste en présence d'une rare organisation poétique.

Van Hasselt coule l'image dans le vers, la continue, la développe dans la période ou dans la strophe et ne se lasse pas de verser la mélodie dans l'alexandrin ou les petits vers. Quand il reste dans les rythmes vrais, il a des strophes d'une véritable grâce, qu'il manie avec une facilité moelleuse, où les images se répandent de source, où l'idée se balance naturellement. Ses études rythmiques montrent, même dans l'abus qu'il fait de cette faculté, combien elle était profonde.

M. Van Elewyck a dit que l'unité manque à ses *Paraboles*. Elle manque à l'œuvre entière et surtout à son poème. Ici, pour la seconde fois, Van Hasselt veut créer. Dans les études

rythmiques, l'harmonie française lui avait souvent échappé. Dans *les Quatre incarnations du Christ*, la conception manque. Comment ne serait-il pas encore discuté lorsqu'on prétend que, grâce à cette œuvre, la littérature belge possède son épopée et qu'on le compare, même pour la figure, au Dante? Pour ma part, en ami des lettres belges, je l'ai relu plusieurs fois en toute conscience; qu'on prenne ce soin d'un bout à l'autre, on n'y verra qu'une série de tableaux vigoureux de diverses civilisations, mal reliés ensemble. Une page sur les croisades avait paru en 1849, elle devint le début du troisième chant. La fin de son poème couronné en 1859, sur l'*Établissement des chemins de fer en Belgique*, lui semble belle, il l'ajoute à la première partie du premier chant, publiée dès 1852. Le sujet semble n'être qu'un prétexte à réunir ces pièces détachées. Le sujet est bien plutôt les lamentations du juif-errant que les incarnations du Christ. Il l'eût appelé *Ashaverus* si le titre n'eût pas appartenu à Edgar Quinet. A plusieurs reprises, un vieillard, qu'on dit chaque fois inconnu, apparaît; c'est toujours Ashaverus, qui implore sa grâce. Mais le Christ ne pardonne jamais, ce Christ dont l'auteur a dit souvent : le Christ, c'est l'amour. Il ne pardonnera qu'à la fin du poème, ou du monde, dans un avenir indéfini, à la dernière vision du poète qui rêve la *Paix universelle*. En attendant, Christ fait durer le châtiment au moins dix-neuf siècles, malgré ses quatre incarnations — assez étranges, dans les croisades et ailleurs. Tant ces personnifications de l'humanité souffrante et de la justice céleste ne peuvent être sauvées que par une véritable conception.

C'est donc par fragments qu'il faut lire cette œuvre; alors, l'effort d'un maître chanteur à créer une sorte de symphonie historique disparaît. C'est par fragments aussi qu'on pourra glorifier le poète : son œuvre entière ne lui appartient pas assez. Ce n'est pas un improvisateur, il soigne ses vers avec harmonie, avec conviction. C'est plutôt une harpe éolienne d'une grande sensibilité, une véritable organisation de mélodiste.

On ne peut parler de Van Duyse et de Van Hasselt sans songer à nos femmes poètes, dont quelques-unes subirent leur

influence, obtinrent leurs encouragements. Cependant, leurs débuts, en français, sont autres. C'est la femme d'un officier de cavalerie, née dans l'aristocratie, comme son mari, et c'est la fille d'un potier qui ouvrent, dans les deux langues, la série de nos poétesses : Mme de Félix de la Motte, née Coralie Van den Cruyce, en 1796, à Gand, et Mme Van Ackere, née Marie Doorlaeghe, à Dixmude, en 1803. Le premier volume de la poétesse française est intitulé : *Les Violettes*, 1836; le premier de la poétesse flamande : *Les Marguerites*, 1840. Dès la première page des *Violettes*, Mme de la Motte marque nettement un des premiers caractères de la poésie :

L'artiste disparaît, l'on ne voit que la femme.

Si cela était vrai pour chaque volume de nos poétesses, nous aurions une galerie complète de femmes, de femmes belges, peintes par elles-mêmes. Cela est plus facile à dire dans un vers limpide qu'à faire en des œuvres. Les auteurs des *Violettes* et des *Marguerites* sont mères et donnent quelques pages à leurs enfants, sont citoyennes et parlent avec émotion de la patrie. Dès les premiers pas, aussi, elles se rencontrent pour défendre la femme poète; puis, dans leur second volume (Mme de Félix : *Fictions et réalités*, 1848; Mme Van Ackere : *La Lampe du soir*, 1849), pour fêter presque dans les mêmes termes le réveil des Flandres. Mais ni Mme de la Motte, avec plus de naturel et une originalité simple, parfois narquoise, ni Mme Van Ackere avec une emphase sentimentale, ne remplissent le programme tracé dans les *Violettes*.

Ce n'est pas dans ses poésies imprimées qu'on trouve la femme que beaucoup de nous ont connue : petite, toute ronde, gracieuse, ouverte et coquette d'esprit, bonne de cœur, de relations faciles, de mœurs enjouées, parfois étranges, prompte à la plaisanterie et au caprice. Il faudrait, pour cela, lui avoir entendu chansonner son mari, sans méchanceté, ou réciter une chanson alerte, émue, dont elle n'a publié que deux strophes, datées de 1836. L'auteur avait quarante ans :

J'ai quarante ans, c'est un fait accompli.

Je n'ai pas oublié l'émotion où elle arrivait lorsque cette

belle humeur amenait les deux derniers couplets, qu'elle n'a pas voulu perdre, mais dont elle a altéré la signification en les séparant des autres, sous un titre qui en déguise les circonstances :

Dès que la mort me dira : Me voici,
Bénissant Dieu, je répondrai : Merci ;
Le pardon à tous pour prière !

Nous attendrons longtemps avant de retrouver des tons aussi francs chez une femme.

Mme Van Ackere avait débuté jeune dans les concours. En 1826, elle obtient un premier prix à Ypres, puis à Courtrai en 1834, et en 1858 à Gand. « Voilà de la vraie poésie, » dit l'enthousiaste Van Duyse, à propos de son poème sur Homère, couronné à Ypres. « Cette élégie est laplus belle de toutes les élégies flamandes, » dit-il encore de la *Mort d'Hoffman*. La poétesse chantera donc toute sa vie, et lorsqu'en 1852, un ministre aura l'idée de publier des chansons illustrées pour le peuple, elle sera un des trois poètes flamands qui en seront chargés. Mme Van Ackere vit encore, n'a pas cessé d'écrire; mais elle a des émules qui la font négliger, sinon oublier. Ses œuvres complètes viennent de paraître en 3 volumes. « C'est de la vieille école, » dit le jury quinquennal de 1880.

Mme de Félix avait chanté ses quarante ans pour la sixième ou septième fois lorsque Lesbroussart présenta, coup sur coup, au public, une jeune fille de Louvain qui faisait rêver les étudiants de l'Université par cette grâce juvénile et cette naïveté de femme, heureuse de vivre, de chanter et de croire, qui faisaient le charme des *Pâquerettes* de Mlle Louisa Stappaerts. Ce rayon de printemps glisse sur toute chose, dans ce premier livre, non sans quelque mot froid d'école et mainte faiblesse de style, mais avec cette joie d'être que donne le matin de la vie et qui s'épanche quelquefois dans une douce mélancolie. Il ne faudrait pas demander davantage à l'auteur des *Poésies religieuses*, 1843, des *Impressions et rêveries*, 1845, des *Causeries*, 1848, des *Fleurs des blés*, 1849. Quoi qu'en ait dit Lesbroussart, souvent la sentimentalité gâte l'œuvre et la poétesse plie sous l'idée. Chaque fois qu'elle veut aborder de grands sujets, le naturel disparaît et l'on est tenté de lui

crier de nous rendre la jeune fille qui disait si bien aux enfants :

J'aurai, pour vous parler, un langage de sœur.

Après la vierge qui sourit à la jeunesse, ne cherchons pas des Saphos que la passion entraîne. La passion, avec ses aveux et ses troubles, ses souffrances et ses abandons, a des pudeurs qu'il n'est guère possible de braver dans un petit cercle littéraire comme le nôtre et qui s'imposent même à l'amour conjugal. La mère peut plus à l'aise ouvrir son cœur et mettre à nu ses souffrances. Mais, si profond que soit ce sentiment au cœur des femmes, l'art seul peut le faire sortir des banalités. Après des hymnes à toutes les saintes vierges du pays, Mme de Fontaine-Coppée s'est essayée, dans les *Fleurs du Hainaut*, à la *poésie du foyer*, comme le dit son sous-titre. Là, sans abandonner des poésies à sainte Waudru, patronne de Mons, ou à l'impératrice, patronne des Français, l'auteur laisse échapper de sa plume, mêlés à quelques souvenirs discrets rappelant la femme du monde et les souffrances d'un désastre, des traits vibrant d'amour maternel, comme lorsqu'un danger de mort de l'enfant arrache à la mère un cri qui serait sublime s'il était mieux préparé et plus correctement écrit :

Dans mon sein qu'il retourne encore !

Avec moins de cachet, Mme Braquaval et Mlle Fr. Leroy nous montrent l'institutrice : l'une, élève de Van Hasselt, parvenant à un rang supérieur et traitant des sujets généraux ; l'autre ayant trouvé pendant trente années une diversion aux labeurs du professorat dans une poésie toute de *sentiment* et de *devoir*, 1880.

Après Mme Van Ackere, les muses n'avaient pas chômé en Flandre. Nous les trouvons là aussi dans le milieu des écoles et dans les plus petites villes, où les mœurs, étant restées sans mélange, donnant lieu à plus d'intimité, auraient pu prêter à plus d'originalité. C'est d'abord Mme Courtmans, qui préfère bientôt la prose. C'est l'épouse d'un instituteur d'Aeltre, Mme David. Anacréon a donné quelques vers au moineau de Lesbie ; Mme David consacre plusieurs pages à une tourte-

relle tuée par un chasseur. Quand elle entre dans la vie réelle, sa *Foire zélandaise* a des justesses de tons (*Feuilles de Myrte*, 1870). Citons aussi une aveugle, Mme Verwée, d'Audenarde, Mme Goutier-De Smet, de Deynze, etc. Ici, comme presque partout, la personnalité manque; la vie paisible de la campagne semble n'inspirer que des poésies peu vécues, de petits tableaux plus ingénieux que sentis, des sujets mignons ou des odes enflées, rien de bien vivant. Il faudra le souffle d'une nouvelle école pour nous donner des poétesses.

Il est rare de ne pas rencontrer chez nos femmes poètes, mêlée à des paroles de liberté, la phraséologie catholique, qui est une des faiblesses du style, tandis qu'une conviction religieuse pourrait en être la force. C'est à 1846 qu'il faut remonter pour trouver en français une œuvre entièrement religieuse. *Les Heures poétiques* de Mme Van Langendonck manquent moins de force et de grâce que de style. On y voit ce que la poésie fait du catholicisme dans le cœur d'une femme. La chrétienne y mêle à ses aspirations pieuses des sentiments de liberté, et rarement le fanatisme a été flagellé comme dans ce livre de prières.

Après Mmes Braquaval et Ruelens-Stappaerts, une nouvelle série de poétesses retombera dans la religiosité. C'est, à Liége, Mme Struman-Picard, qui ne manque ni de force ni de sentiment: *Epanchements*, 1857, *Gouttes de rosée*, 1859; c'est, à Saint-Nicolas, Mlle Emma Coekelberg, *Les Épines*, *Sentiers perdus*, 1871-1877, qui chante « sa chère Desclée, pauvre Froufrou », et le nom de Marie :

Puisse-t-on le chanter à jamais et partout!

Le romantisme avait commencé timidement en Belgique. Entre les *Primevères* et les *Poésies* de Van Hasselt, parues à huit années d'intervalle, Mathieu avait publié trois recueils, Weustenraad son œuvre définitive, et deux générations de poètes s'étaient jetées dans la lutte : Reiffenberg, Marcellis, Pierquin, M. Alvin avaient débuté en classiques avant 1830. M. De Decker, notre Turquety, débute en 1835; Mme de Félix en 1836; MM. B. Quinet, Clesse, Potvin en 1838 et 1839, sans prendre passionnément parti. M. L. Labarre se

porte vivement du côté de Grandgagnage contre le romantisme : *Satires*, 1836. Reiffenberg place Vauthier parmi les classiques pendant que Froment nous lance la flèche du Parthe dans ses *Fleurs d'oranger*, que Stassart donne une édition complète de ses *Fables*, que Raoul traduit *les Trois satiriques latins*, et Baron, *Callinus et Tyrtée*. Mais, presque aussitôt Et. Hénaux (1837), Ern. Buschmann, Félix Bogaerts avec Antonin Roques : *Nuées blanches,* Gaussoin, Maus, Alfred Motte et M. Ad. Siret : *les Genêts*, suivent l'école nouvelle (1838 et 1839). Les rythmes que parodiaient Baron, Grandgagnage et M. Labarre, la belle strophe de Marot, les kyrielles de petits vers dansant sur un ou deux pieds, les strophes en pyramide, en zig-zag, en losange, les ballades échevelées, avec djinns, gnomes, almées et jurons aristocratiques : tout est pris au sérieux par nos romantiques. Buschmann et M. Siret s'y livrent à cœur joie; M. Siret chante le héros de *Notre-Dame de Paris :* Quasimodo, et publie une lettre de V. Hugo, qui en accepte la dédicace. Ses *Genêts* firent grand bruit : on annonçait dans ce romantique à tout crin un V. Hugo belge, qui ne devait pas persévérer longtemps et qui devait s'amender.

Et. Hénaux et Buschmann ne devaient pas vivre. Hénaux avait débuté en 1837 dans un concours dont Weustenraad fit le rapport; il publie successivement diverses poésies, puis tout un volume : *le Mal du pays*, 1842, et meurt à 33 ans, en 1843. Il croyait à une littérature nationale et en indiquait la meilleure source : « La poésie au berceau, c'est l'histoire. » Il avait chanté Grétry et les Franchimontois, Rubens et Wiertz; il disparut après de brillants débuts où le romantisme s'efforçait d'être national.

C'est dans le génie du Nord autant que dans notre histoire que Buschmann veut tremper cette école, pour la naturaliser chez nous. Selon lui, le Nord, avec « l'immensité et la profondeur de ses élaborations intellectuelles », peut seul aider les écrivains belges à conquérir leur originalité dans la langue française ». Mais il y faut « des études longues, tenaces, consciencieuses ». Ses *Rameaux*, si imprégnés de romantisme français qu'ils fussent, annonçaient, au milieu d'imitations

sans nombre, un vigoureux poète. S'il s'inspire de V. Hugo dans ses ballades et ses odes, il est plus heureux en prenant à Barbier le rythme des *Iambes* pour une satire restée célèbre : *les Femmes aux exécutions publiques*. Il avait d'abord écrit des scènes dramatiques sur le XVIe siècle : *l'Écuelle et la Besace*. La question de la profession avait déjà été soulevée : « Faites-vous un état d'abord et poétisez ensuite, » avait dit M. Siret, et il était entré dans l'administration, où il cessa bientôt de poétiser. « Ce que je vous demande, c'est de l'argent, » avait dit en raillant M. Labarre aux lecteurs, mais il n'avait pas tardé à aller tenter la fortune à Paris et à ne trouver de profession que dans la presse. Buschmann se fait graveur, imprimeur, photographe, professeur d'histoire à l'académie d'Anvers, entre à l'Académie, ne publie plus que quelques vers, rêve une imprimerie monstre et perd la raison et la vie à 39 ans, 1852. Lorsqu'on annonça sa mort à la classe des arts de l'Académie, M. Alvin y lut sa meilleure ode : *l'Art flamand*. On ne pouvait mieux faire regretter cette chaude nature de poète, dont M. Van Hollebeke n'a pas manqué de reproduire *les Femmes aux exécutions publiques* et *l'Art flamand* dans son *Choix de poètes belges*. *L'Art flamand* a le ton moins romantique. Cette école ne devait jamais obtenir longtemps, pour ses excès, droit de bourgeoisie en Belgique.

Quand Buschmann mourut, Van Duyse seul des trois premiers poètes flamands vivait encore. Mais la Flandre avait eu deux poètes, et Delaet, Blommaert, Van Hoogeveen, Boucquillon, Van Kerckhoven, Karsman, Stroobant, Mme Courtmans, avaient débuté en des genres différents, tandis qu'un Hollandais resté en Belgique, M. Nolet de Brauwere Van Steeland, outre un *Ambiorix*, 1840, un *Appel à la patrie teutonne*, etc., avait publié des poèmes humoristes, burlesques, satiriques; et qu'un Limbourgeois, Dautzenberg (1808-1869), poète de la nature et de la famille, pénétrait plus avant dans le Nord par ses vers métriques, sa poésie descriptive et sa langue presque allemande de ton.

La génération qui gardait dans ses souvenirs de jeunesse des échos de 1830 était arrivée à l'âge mûr en 1848. La révolution nouvelle va nous donner une pléiade de poètes

dans les deux langues : Gaucet et Sottiau ont débuté à Liège, Mlle Stappaerts à Louvain (1844), Delmotte, Van Soust, Lagarde à Bruxelles, vingt autres.

Wacken ne vécut pas longtemps : il brilla au théâtre, lutta à Paris et mourut. Pour ses *Fantaisies*, 1845, ses *Fleurs d'Allemagne*, 1856, ses *Heures d'or*, 1860, il mérite ici une place d'honneur. Il partit aussi du romantisme, mais en s'inspirant, comme Buschmann, des poètes germaniques, et avec un sentiment de l'harmonie qui en efface les aspérités. Quand *la Poésie et les Poètes* parut à Paris, il y opposait l'éternelle inspiration, faite d'amour et d'honneur, à cette muse dont « l'œil provoque », à la « rime libertine qui donne un corps aux désirs ». Poète penseur et gracieux.

M. Benoît Quinet aussi est né poète. De 1837 à 1880, il a beaucoup publié et n'a guère produit. Une chose frappe quand on lit ses poésies : c'est de voir l'auteur se répéter à chaque page ; il les fait et refait, les mêle et remêle, ajoute ici un nouveau début, là un épilogue, puis encore une introduction ou un finale, et toujours et sans cesse. Quelquefois c'est pour appliquer d'anciennes strophes à de nouvelles circonstances : il dit, par exemple, *France* écrit à propos des événements de 1840, c'est l'*Iambe* de 1837 ; d'autres fois, c'est pour railler ses enthousiasmes de jeunesse ou parodier des écrivains français en se moquant de lui-même. Il n'a pu faire une *Prière civique* ou un *Hymne au Christ* sans emprunter des vers à des pièces antérieures, puis sans demander à ces nouvelles œuvres de quoi remplir une satire. Cela fait éprouver une sorte d'obsession, comme si l'on était poursuivi par un essaim de bourdonnantes redites.

1848 fit naître en ce poète une fougue railleuse et satirique. *Dantan chez les contemporains* est une œuvre de verve où l'on est bien étonné de retrouver le même procédé, étrange manière d'appliquer le précepte : Cent fois sur le métier, etc. Si un jour on veut publier de ce livre une édition avec variantes, on n'en sortira point.

Cela ne s'est jamais vu. Cela ne peut s'expliquer, chez un écrivain bien doué, que par une vocation contrariée ; ne voulant ou ne pouvant entrer résolûment dans la carrière, il se

mâche et remâche, refoule ses besoins de produire et, attaché au rivage, est réduit à un perpétuel ruminement. Triste effet de la situation des lettres en Belgique.

A ne lire que ses odes et ses poésies légères, on arrive à penser qu'il était bien plus fait pour les élans et les grâces du lyrisme. La strophe est lamartinienne sans imitation, le ton est large, sonore ou charmant, l'image abonde et varie, le vers appartient à l'auteur. Si l'on passe à *Dantan,* « livre étrange », dit-il, qui est « de l'histoire rieuse », ce ton nouveau lui semble tout aussi naturel. La raillerie y va souvent de verve; les personnalités mêmes — presque obligées dans ces « parodies, charges ou caricatures », comme il les appelle — y sont plus naïves que méchantes; les arguments sont parfois d'une simplicité sans portée, mais le vers pétille. Ce caquet frondeur ne voit dans la démocratie que ses travers qui passent, mais il y a parfois du bon sens, toujours une intention généreuse et souvent une main de poète.

Avant d'arriver à d'autres écrivains, l'ordre chronologique amène ici mon nom. Je ne m'y arrêterai pas longtemps. Je date aussi de 1848. Après dix ans d'essais, de péchés de jeunesse, d'études, je pris parti, ne voulant pas même réclamer à Paris le bénéfice d'un petit succès anonyme : *Béranger à Manuel*, et résolus de me borner à mon pays et d'y servir deux parias : la démocratie et la littérature. On m'a souvent reproché l'âpreté que j'y ai mise parfois; elle me semblait exigée par l'indépendance du citoyen et par la dignité d'une littérature et d'une opinion qui devaient être d'autant plus fières qu'elles étaient plus contestées. J'ose dire que j'y ai sacrifié toute ma vie, je ne dirai pas ce qu'il m'en a coûté. Le coup d'État du 2 décembre 1851, après les premières résistances, fit des loisirs à la démocratie. Alors, outre une part de mon temps consacrée à l'histoire littéraire du pays et une autre à des luttes ou des affirmations de libre-penseur, le besoin de rimer put reprendre ses droits. J'ai exposé, dans une petite fête intime, les idées qui en étaient arrivées à présider à la *Revue trimestrielle* par le seul exercice de la liberté individuelle de ses collaborateurs. J'étais du nombre. Ce groupe d'écrivains demandait à l'écrivain de conformer ses

écrits, comme sa conduite, à ses idées, et de placer la nation dans l'humanité :

> Humons à larges flots l'universelle vie,
> Mais notre coupe d'or, n'est-ce pas la patrie ?

J'espère ne m'être jamais départi de cette règle. J'avais étudié comme tout le monde les chefs-d'œuvre grecs et latins. Arrivé à Rome, devant les musées du Capitole et du Vatican, je les compris pour la première fois; cette admiration produisit les *Marbres antiques*, 1857; puis, me reporta aux grandeurs de la science moderne : *le Poème du Soleil*, 1855. C'est aussi d'après des émotions directes que fut écrite *la Mendiante*, 1856, et quand, de retour au pays, je revis ma ville natale et mes sites préférés, le poème *la Belgique*, 1859, traduisit des impressions franches. Bientôt les transes qui centuplent l'amour conjugal auprès d'un lit de malade me firent commencer *En famille*, 1862, qu'achevèrent l'espoir d'un premier enfant et le bonheur d'être père, que devait compléter dix ans après un malheur cruel (t. II, 1872). *L'art flamand*, 1867, mêle ces diverses impressions, intimes et nationales, historiques et humanitaires, et je n'ai pas traité autrement mes essais dramatiques. Enfin, lorsque dernièrement un appel public fut fait à l'occasion des fêtes de 1880, et que, voyant l'esprit de patriotisme négligé de nos jeunes poètes, pressentant ce qui devait arriver pour trois prix sur quatre, je crus de mon devoir de ne pas laisser le concours avorter sans être au moins parmi les vaincus, je n'eus qu'à me rappeler mes émotions avec mes souvenirs et je puis dire que c'était encore rester dans le caractère de notre littérature et dans la loi qui proscrit ce que Gœthe a appelé des sujets en l'air.

Ainsi traitée, la poésie prête plus aux idées, aux passions, à l'improvisation, qu'aux soins de la forme, aux recherches du style. Je laisse juger à d'autres la valeur de la mienne. J'ose dire que j'y ai mis une part de moi-même et rien autre, cédant au besoin de vivre par la pensée et le sentiment, dans mon pays et dans mon époque; de servir, de chanter la famille moderne, la patrie et la civilisation démocratique,

sans avoir jamais en vue un succès, un honneur ou un lucre. Le rapporteur du jury quinquennal de littérature française, avec des réserves sur cette démocratie, a rendu hommage à ce patriotisme : « Depuis plus de vingt ans, disait-il en 1867, on le voit sur la brèche, il résiste à tous les doutes, à toutes les défaillances, à tous les sophismes, à toutes les ironies... Une littérature qui *nous honore en nous caractérisant*, voilà le rêve qui l'obsède ».

Je n'aspire pas à autre chose. Aucun succès ne m'a manqué : amitiés viriles, estimes sérieuses, critiques sincères ou passionnées, haines politiques, prix quinquennal; pas même des insultes, qui m'honoreraient tout autant, si je ne [illegible]

Qu'on ne s'élève pas en rabaissant autrui.

Aucun, excepté celui qui nous a échappé à tous : l'intérêt constant, l'attention soutenue d'un nombreux public d'acheteurs.

Les poètes flamands seuls ont trouvé, en Belgique et en Hollande, un public, et parmi eux vient se placer ici au premier rang M. J. Van Beers, né à Anvers en 1821, professeur à l'école normale de Lierre en 1849, à l'athénée d'Anvers en 1860. Depuis son début en 1844, le *Rosier de ma fenêtre*, il n'a cessé de produire sans se prodiguer. Plusieurs de ses volumes ont eu de nombreuses éditions. Son premier recueil, *Rêves de jeunesse*, a été jusqu'à sept. Il a réussi dans plusieurs concours : la Mort de la Reine, Van Maerlant, etc.

C'est un poète de sentiment et de coloris. D'abord, il est romantique, demande le ton à Lamartine, à Byron, à V. Hugo, aux romantiques hollandais; puis, il devient flamand, sauf à s'inspirer d'*Hermann et Dorothée*, à chercher encore l'effet dans des contrastes ou dans les traits heurtés, à se faire la main en des traductions libres ou des imitations. Il aime, selon le précepte d'Horace, à reprendre des sujets déjà traités. Ce genre, où il cherche l'émotion dans la simplicité d'un petit drame, ne se possède pas du premier coup. Bientôt l'art se dégage, la main devient ferme, les sujets observés lui permettent de déployer ses ressources d'émotion et de style. Tous les critiques s'accordent à constater l'effet que produit la

lecture à haute voix de ces petits poèmes. M. Van Camp, rappelant des souvenirs communs à plusieurs d'entre nous, a dit: « Nous mêmes, réunis à la Société *Vlamingen vooruit*, n'avons-nous pas tressailli aux accents tour à tour énergiques ou douloureusement émus de la voix du poète? » Le jury quinquennal de 1857, en donnant le prix à Van Duyse, s'exprime de même sur Van Beers : « Il sait émouvoir et entraîner progressivement le lecteur de ses poésies qui, lorsqu'elles sont déclamées, exercent une influence magique sur l'esprit de l'auditeur. » Cet écrivain est devenu populaire en donnant, selon l'expression de M. Stecher, une touche idéaliste à ses « tragédies de la pauvreté ».

Je voudrais m'arrêter à ce poète sympathique, emprunter une petite toile à cette galerie de tableaux flamands. Mais que de poètes réclament l'attention! A Anvers c'est A. Snieders, Hendrickx, l'auteur de *Don Juan*, dont M. Hiel, dans son pseudonyme, se dira le fils : Hendrickxzone; J. Staes si fécond; De Geyter, auquel je reviendrai; à Saint-Nicolas, c'est Hoornaert, Billiet, etc. Il en est qui demanderaient toute une étude: à Gand, après Rogghé, le poète-libraire, c'est Destanberg, le poète-acteur; à Anvers, c'est H.-B. Peeters, qui prélude à sa carrière dramatique par de fraîches poésies : *Fleurs de mai*, 1848, et Louis Gerrits, qui a débuté largement dans un poème : *l'Ancienne Belgique*, 1842; à Bruges, le prêtre Guido Gezelle; à Aeltre, Mme David; à Bruxelles, Frans De Cort, charmant ciseleur de petites poésies émues : *Liederen*, 1857, 1859 et 1868, *Zingzang*, 1866; G.-J. Dodd, d'abord peintre, puis employé, fin et doux poète: *Liedjens*, 1858; *Liefde*, 1860; *Gedichten*, 1870.

Avant 1848, tout allait à une démocratie qui semblait inoffensive et les rangs s'ouvraient partout aux ouvriers. Lorsqu'en 1846, le secrétaire de rédaction de la *Revue de Belgique*, Al. Wauquière, y étudia *les Poëtes ouvriers de la France*, il ne se demanda pas s'il s'en trouvait dans son pays. Il aurait pu citer, en flamand, le doyen de nos ouvriers poètes, un tapissier de Bruges, G. Cappelle, né en 1787, qui avait chanté Waterloo en 1815 et faisait encore des vers dans sa

vieillesse; Karsman, le tailleur de diamants d'Anvers, né en 1818, rimeur naïf qui ira jusqu'à douze recueils de chansons, 1843-1858, et arrivera à se faire condamner en attaquant les fortifications d'Anvers; en français, le cordonnier Frémolle, qui dédie une ode au Congrès national, le typographe J. Gaucet, de Liège, son ami Sotiau, etc.

Pour être écrits par des hommes du peuple, les vers ne sont pas forcément de l'art populaire. La grande préoccupation de l'artisan qui se sent quelque verve est plutôt de sortir du prolétariat de la pensée, comme le travailleur qui prospère aspire à quitter le prolétariat de la profession. Enrichi, il prend le ton bourgeois; inspiré, les sujets de tout le monde. Cet instinct d'égalité est légitime dans la société : l'homme ne peut trop marcher l'égal de l'homme; dans l'art, qui est la d'originalité, il est dangereux : souvent, avec la blouse, l'ouvrier dépouille tout naturel d'impression, toute vérité d'allures. Aussi, entre les chansons et les fables populaires d'ouvriers, sans poésie, et de la poésie écrite par des ouvriers sur des sujets généraux, il est rare de trouver ce spectacle si intéressant de la vie du peuple peinte par des hommes du peuple.

Quand Soubre fit représenter *Isoline*, le livret était de Gaucet, qui avait publié des *Poésies*, 1842, des *Fables*, 1852, plus un roman et des *Nouvelles dramatiques*, et dont la veuve fut pensionnée par l'État. Quand Lacordaire vint à Liége en 1847, un typographe lui adressa des vers :

Vous ne nous avez point broyés sous l'anathème !

Lorsqu'en 1855 la Société *l'Émulation* inaugura une nouvelle salle, le baptême de la poésie lui fut donné par le même ouvrier. Denis Sotiau (1821-1860) vise plus haut que son ami Gaucet; il consacre bien « le travail capricieux d'un soir » à parodier l'*Art poétique* de Boileau, son poète favori : *l'Art typographique*, 1847, ou des efforts sérieux à mettre en vers « quelques parties des *Commentaires* de César » : *Ambiorix*, 1851 ; il concourt pour l'éloge de la Reine et obtient une mention, 1851 ; il réussit moins à Paris, avec ses *Chercheurs d'or*, 1855, ou au concours de *l'Emulation* de Liége, en chantant *le Perron liégeois*, 1866 ; il publie à quatre exemplaires ses *Joies*

et douleurs; livre au public ses *Aspirations*, 1857, *les Belges*, 1858, et laisse inachevé un poème sur :

Cet être collectif qu'on nomme humanité.

Mais plus d'une fois, il demande le sujet de ses *Aspirations* aux misères du peuple :

L'artisan sent un cœur battre dans sa poitrine.

Il cherche à « provoquer la pitié pour toutes les misères, pour tous les châtiments » ; il peint les *Anges déchus* livrés à la prostitution; les invalides du travail laissés à la misère, et ce n'est pas toujours à la pitié qu'il s'adresse. Bientôt l'apaisement se fait, le récit navrant domine : le volume, commencé en 1848, s'achève, en 1857, par *la Grande Ida*, *le bon Ménage*, *les vieux Époux*, *mon voisin le Tailleur*, sans que l'auteur s'abaisse jamais à la vulgarité, ou ne s'élève à la plastique du vers, à la grandeur de l'idée. Sotiau, devenu employé subalterne de l'université de Liège, mourut à trente-neuf ans, sans achever son poème ; il gagnait 900 francs l'an. Le gouvernement fit aussi une pension à sa veuve.

Deux professions où l'homme qui lutte contre les éléments doit craindre à toute heure des dangers de mort, nous ont donné deux ouvriers écrivains. En flamand, c'est un pilote : Kirstein, né à Anvers, qui publie : *En Mer* (*op Zee*) 1856, *Hoera! liberalen*, 1867, *aan 't Vlaamsche Volk*, 1866. En français, c'est un houilleur. Les *Adieux d'un houilleur au soleil*, de Ch. Michel, ont paru dans le *Chansonnier belge*. Cette pièce datait de 1848; l'auteur, hiercheur au charbonnage de Petit-Try, à Lambusart, avait alors vingt ans. En 1856, il publiait un petit volume à Fleurus. Ce n'est que vingt ans après qu'on le retrouve, avec un poème en 6 chants : *Le pays de Charleroi*. Ce fut une fête pour l'ouvrier, qui allait entrer dans sa cinquantième année, lorsqu'il en lut des fragments au Cercle des conférences de Charleroi, qui lui fit une ovation.

Les typographes flamands apportent plus d'ardeur à la lutte. Willem Rogghé, d'abord compositeur, puis correcteur, puis rédacteur de la *Gazette van Gent*, enfin libraire, avait débuté dans la poésie en 1847. Il s'arrêtera, en 1854, à un hymne national dédié au roi et à la reine. V.-J. Dumoulin

était destiné à remplacer son père, boucher et cordonnier à Meerhout; il se fit colporteur pour servir le mouvement flamand; puis libraire dans un village de la Campine. Là, il ne lui suffit pas de répandre des livres, il en publie, en fait lui-même, apprend l'art typographique pour les imprimer, publie un journal hebdomadaire : *Het Kempenland*, organise une société littéraire : *l'Espoir*, résiste à toutes les menaces de ruine, transporte sa famille, sa librairie, son journal à Herenthals, donne de l'élan à sa société et à son journal par des poésies flamandes. Un écueil l'attendait : Sotiau et Gaucet, écrivant en français, avaient été soutenus par les libéraux liégeois. Dumoulin dut céder ; il accepta son pain du parti catholique et mourut dans le giron, en 1875, sans avoir réuni ses poésies.

M. De la Montagne est aussi imprimeur, mais à Anvers; il sera poète sans fléchir. Mais je ne puis considérer comme ouvrier le fils d'un maître imprimeur, devenu patron à son tour, et ayant fait ses études. A ce compte, les trois quarts des écrivains flamands sont de la petite bourgeoisie, qui est la moitié du peuple.

La fable et la chanson semblent les genres qui conviennent le mieux aux lectures du peuple. La Société Franklin, dans ses concours, en recommande un autre : le petit poème, récit ou scène de mœurs, dont *les Forgerons* de M. Fr. Coppée paraissent l'idéal à bien des esprits qui semblent aimer mieux endoctriner l'ouvrier que l'émanciper. Un concours de cette société fit connaître, en 1871, les malheurs, les études et bientôt la mort du lauréat, Joseph Ritzen : *la Fête patronale*.

Vers le même temps, Conscience avait pour huissier un ancien ouvrier de fabrique qui devait devenir expéditionnaire au département de l'intérieur. Léonard Buyst publia à Bruxelles, en 1879, ses *Heures tristes*, où l'on trouve de charmantes pièces flamandes, dont je viens de lire un petit récit simple, mouvementé, ému : *le Garde-barrière*.

Dans la fable, après Stassart, après Rouveroy et vingt autres, Gaucet essaie un genre plus simple, Pujol esquisse des *Fables populaires*, 1855, etc.

Il n'est guère de poète et guère d'ouvrier lettré qui n'ait fait

quelque chanson. Que de *Brabançonnes* depuis le couplet ajouté à la chanson de Jenneval, par son frère, jusqu'à celle de M. Ch. Rogier! Bien chantée, dans un cercle sympathique, une chanson ordinaire transporte. Lue à froid, le charme disparaît. Rien n'est plus facile que de faire quelques bons couplets dans un ton donné. Le difficile dans tous les genres est de créer, et dans celui-ci on ne le peut guère qu'en transformant le genre lui-même; le moyen le plus facile pour atteindre à quelque variété est de varier la langue. Aussi, le genre Béranger ou H. Heine, en passant par le flamand ou par nos patois dans les deux langues, y paraît rajeuni, créé, et l'on serait porté d'accorder la palme aux Destanberg, aux De Weerdt, aux Moyson, faisant des couplets en anversois ou en gantois; à MM. Lefrocheux et Marcel Thiry, en liégeois, et aux chansonniers tournaisiens MM. Delmée et Leray.

Pour nous borner, sans oublier Félix Bovie, plus original en des sujets assez scabreux, nous nous arrêterons à deux chansonniers : M. Clesse et J. Van Ryswyck.

M. Antoine Clesse, né avec une imagination vive, débuta par des odes, des poèmes, des essais dramatiques. Son premier volume, 1842, ne contient qu'une chanson. Lorsque quelques amis créèrent un *Cercle lyrique montois*, où ils causaient littérature et discutaient leur avenir, il en avait fait plusieurs; Ad. Mathieu, notre aîné, lui conseilla d'adopter cette spécialité. Je ne puis classer cet écrivain, non plus que M. De la Montagne, parmi les ouvriers. Né à Amsterdam, en 1816, d'un père français et d'une mère belge, fils d'un maître armurier, marchand d'armes, établi à Mons, s'il maniait la lime, c'était chez son père, et il ne devait pas tarder à devenir patron à son tour. Mais ce commerce et les travaux qu'il exige lui prenaient toute la journée. Mathieu lui faisait observer qu'il n'aurait guères le temps de préparer des œuvres de longue haleine, par des études qui sont à renouveler sans cesse. Il s'appuyait d'exemples, citait le début d'un poème couronné sur *Godefroid de Bouillon*, ou les premiers vers prêtés au mauvais ange, dans un poème sur *Luther;* plus tard il eût pu ajouter le premier couplet de la chanson : *le Charbon de terre.* Plusieurs d'entre nous contredisaient, ne voulant pas fixer des

bornes à l'imagination d'un poète. Mathieu avait le bon sens pour lui : M. Clesse l'en crut et ne fit plus que des chansons. Il avait le débit chaleureux, le caractère liant, l'entrain communicatif : il réussit. Son premier volume est daté de 1851, mais beaucoup de ces chansons remontent avant 1848. On l'a appelé souvent, comme l'a fait Grandgagnage, le Béranger belge. « Un Béranger plus moral », a dit le curé de Bernissart. Après 1848, la tendance à la chanson démocratique était indiquée, il y réussit dans *l'Ivrogne*, admis aussitôt par tous les partis : la maçonnerie, le gouvernement, les jésuites, tous alors préoccupés de l'éducation des masses. Est-ce là ce qui l'a fait — à tort — classer parmi les poètes catholiques, par le *Meyer Lexicon* et par le curé-doyen de Stavelot : Nyssen. *Essai poétique?* Il avait touché à un genre nouveau ; au second essai : *le Paresseux*, la mise en scène de la vie populaire, déjà trouvée dans *la Fête de Saint-Nicolas*, fait place à la note moralisante qu'il exagère bientôt dans *Comment Joseph entend le communisme*. Il perdait la bonne veine et ne songeait pas à s'assimiler les tendances, les mœurs, la langue du peuple, non plus que les moyens de le captiver, ni la science élémentaire qui peut l'instruire. Pour la partie, lettrée ou politique, des ouvriers, qui lisent Darwin, Proudhon et Musset, il ne s'élève pas assez; pour les masses, il est trop bourgeois : voyez les cercles où il chante ses chansons, les personnes à qui il les adresse : amis, poètes, journalistes, corps d'officiers ou de tireurs; des ministres, un prince, le Roi. Dans ce milieu, il trouve des refrains de patriotisme : *le Nom de famille*, ou de vogue : *la Bière;* traite des sujets de circonstance de la politique libérale, rencontre parfois d'heureuses idées : *une Immortelle*, etc. Quand il publia son édition complète, 1866, dont le format grand in-8° était hors de portée du peuple, les lettrés auraient eu tort d'y chercher un genre créé, un style personnel, un de ces ensembles où vibre, même dans les défauts, un tempérament d'artiste; mais ses auditeurs qui le lurent durent y retrouver l'écho, un peu affaibli, des chansons entraînantes qu'ils aimaient à lui entendre chanter.

Les Van Ryswyck ne sont pas les seuls chansonniers flamands. Anvers a son Frans Dodd, marchand de cuir, un des

plus mordants des chansonniers catholiques. André De Weerdt, couvreur, matelot, employé, puis vérificateur des douanes, a publié huit séries de chansons anversoises, où il effleure l'idée, mais creuse le côté ridicule des hommes et des choses. Son *Voyage à Bruxelles* est d'un comique désopilant. Si Dumoulin avait vécu plus libre ou plus longtemps, il aurait développé son sentiment vrai et serait devenu un bon poète populaire.

Jan Van Ryswyck, frère de Théodore, chansonnier comme lui, est né à Anvers en 1818 et date de 1848. C'est un humoriste. Il mit une verve brillante et jeune au service de ce parti meetinguiste, plus anversois que clérical, presque démocratique, qui avait une physionnomie étrange. Il a appelé ses poésies légères des « hors-d'œuvre, des friandises, du dessert ». Ce fut un lutteur et un journaliste. Il paya cher son franc-parler; il le paya de la prison, de la perte de sa famille, même de sa vie : le joyeux poète fut une victime de la presse défendant imprudemment l'honnêteté publique.

Cette triste fin ne concorde guère avec la gaîté, la fougue, la désinvolture de sa verve; quand il rime une histoire amusante, une légende étrange, un conte burlesque, il ne se pique pas de distinction ni de fini; il y va sans choix et sans mesure, bien plus que son frère Théodore, mais avec un élan grotesque qui lui appartient, et il ne recule pas devant la mise en scène du Bon Dieu et de saint Pierre, du diable et des anges, sur le même ton d'improvisation populaire, faite de ce gros franc rire qui sent le cabaret flamand. Le titre d'un de ses volumes le caractérise. Van Duyse avait intitulé un livre *la Gaîté*, Van Ryswyck dit : *la Gaîté du peuple*, 1851.

Théodore avait paraphrasé le *Pater*. Jan, au lieu de remâcher « ses friandises », fit un poème en dix chants sur le Décalogue : *La parole de Dieu*, 1855. On y retrouve le poète aux grands élans. « On dirait que deux hommes ont concouru à faire ce poème, dit la *Revue trimestrielle*. Le philosophe chante Dieu et la nature avec un magnifique enthousiasme... le catholique le rapetisse, le représente toujours en colère. » Ses pièces humoristiques, ne tombent pas sous ce reproche. Citons, dans le nombre, une *Histoire du ciel*, où le Bon Dieu, malgré tout

un bloc de péchés mignons, pardonne à un libre-penseur pour sa générosité et condamne un homme sans cœur qui crie en vain à saint Pierre : « Grand saint, j'étais un clérical ! »

Ses œuvres complètes ont été publiées après sa mort en 1871. L'humour y domine, avec des bonds de gaîté franche et parfois une échappée de sentiment. Plusieurs de ses poésies ont été traduites en vers. Nous retrouverons ce poète ailleurs.

Destanberg fut aussi un chansonnier politique de premier ordre. Sa *Grande Revue des morts*, où il parodie contre nos évêques politiques un sujet bien connu, est d'une verve incomparable.

Ce qui distingue les chansonniers flamands, c'est qu'étant du peuple, vivant de sa vie, ils sont populaires autant par le ton de leur milieu qu'ils s'assimilent, que par une hardiesse frondeuse, qu'ils ne tempèrent dans aucun parti.

Cependant, une jeunesse nouvelle qui s'avance réclame place au soleil, et les rangs s'ouvrent avec bonheur. Puisse-t-elle réussir sans laisser derrière elle autant de victimes ! F. De Cort meurt à 45 ans et Rosalie Loveling à 40, en laissant des œuvres; Verhulst à 38 ans et Em. Moyson à 30, sans avoir donné leur mesure. En français, les pertes sont plus cruelles : Franz Stevens vit à peine le temps de publier, sous les auspices de V. Hugo, ses *Poésies nationales,* 1856; Stappers meurt à 43 ans; Colson à 40; Denis Sotiau à 39; Julien Chamard, de Namur, à 35; Fassart, de Spa, à 20. Ils laissent des recueils posthumes. Et combien débutent, se taisent et survivent pour être avocats, juges, professeurs! C'est le frère d'Étienne Henaux, Paulus Studens; ce sont Gravrand, un artiste, et Marsigny, un rêveur, que l'enseignement absorbe; c'est Pujol, qui, après un succès de concours et un volume de *Fables*, 1855, s'arrête à un *Dictionnaire des rimes ;* L. Schoonen (M. Geelhand) qui a débuté tôt : *le Parc de Bruxelles*, 1849, *les Gloires belgiques*, et s'arrête pour se vouer à la philanthropie ; M. Alvin, qui ne reprend la plume que pour parodier les *Contemplations*, 1856, en y reproduisant des poésies écrites de 1833 à 1835, et qui s'en tient là; M. Jules Abrassart, qui, après *les Abeilles*, 1847, a un poème

sur *Godefroid de Bouillon*, couronné à Anvers en 1848, et emprunte à Van Duyse un titre, *Illusions*, et quelques extraits qu'il imite en vers, puis s'oublie en des recherches de rythme à la Van Hasselt, 1855; M. Ed. Delinge, qui met en vers les poésies champêtres d'Horace, puis *Hermann et Dorothée*, que F. Willems traduit en vers flamands; M. Léon Jacques, qui débute par les *Amoureuses*, 1861, pour s'arrêter aux *Griffes roses*, 1874; MM. Lepas, Aug. et Léon, qui s'unissent pour chanter les *Légendes des litanies de la sainte Vierge*, 1860, tandis que le poète borain, M. Veuillot, et un Verviétois, Joseph Demoulin, demandent à la satire démocratique des accents violents, sans beaucoup d'art.

En flamand, M. Hiel a débuté et M. De Geyter est déjà classé par M. Stecher au nombre des élèves de M. Van Beers. Après avoir chanté les bienfaits de l'indépendance nationale à propos du vingt-cinquième anniversaire de 1830, le poète anversois ne devait pas tarder à quitter le lyrisme pour une poésie personnelle et forte de démocrate.

Deux noms doivent nous arrêter ici : M. Vuylsteke, qui vient de débuter, et Eug. Dubois, qui va mourir.

Cette fois, les modèles sont changés. Avec Vuylsteke et Dubois, c'est Henri Heine, Musset et Th. Gauthier qui entrent dans notre poésie.

Quand Julius publia, en flamand, son *Amour muet* et sa *Vie d'étudiant*, 1860, ce fut un succès qui ne devait pas s'oublier. L'auteur vient de réunir et de compléter ses poésies en un superbe volume. Le fond de ses œuvres est l'enthousiasme. Si la moquerie y lacère impitoyablement les plus nobles sentiments : — « Je serai fidèle, je le jure, je t'aimerai, ô délices de mon âme... jusqu'à ce que cela m'ennuiera, » — c'est une satire des sots et des goujats, c'est la haine du philistre, c'est la révolte contre les platitudes de la vie positive, qui dirigent le trait. On pourrait quelquefois s'y tromper, tant le coup est prompt. Qu'on tourne la page, on retrouve le poète qui aime la patrie, se passionne pour la Flandre, plaide contre les préjugés, se débat sous les mesquineries de la vie : « Loin de nous cette prose! » et les affirmations viriles succèdent aux révoltes sarcastiques. Quand il peint sur une

barque toute une bande joyeuse chantant l'amour, c'est pour ajouter : « Un seul se tenait à l'écart, ne chantant pas, sombre, rêveur : lui seul aimait. » — C'est un poète.

M. Vuylsteke est en pleine maturité, a produit peu, a servi la politique libérale flamande et, n'ayant pas de fortune, a demandé au travail une position, politique à l'administration communale de Gand, financière au barreau, plus sûre enfin et plus modeste dans la librairie. Eug. Dubois, né dans l'opulence d'une maison de négociants, après un début : *Penser et oublier,* 1855, qui ne réalisait dans l'un ni dans l'autre sens l'épigraphe de l'auteur : « Mauvais, mais moi », avait cessé de rien publier, lorsqu'en 1870, — il avait 43 ans, — on apprit qu'il avait brûlé ses manuscrits et s'était noyé. Ses amis retrouvèrent ses brouillons et les publièrent, sans perdre un bout rimé, et avec une préface qui raconte sa vie et sa mort, sans rien taire. On y voit un esprit « tumultueux », comme il dit lui-même, séduit par la carrière littéraire, après une jeunesse libre, vouée aux voyages et aux plaisirs, débutant à 28 ans, cherchant « la quiétude parfaite » du cœur et un remède au spleen, en de « folles et passagères liaisons », y trouvant, au contraire, une passion pour une de ces « petites malheureuses » vouées presque de nature à la vie légère, la chantant en poète en empruntant pour elle un nom à Ronsard, souffrant, avec des cris poétiques, de son passé d'hier, de sa phtisie apparente d'aujourd'hui, souffrant sans crier de ses « retours à des habitudes antérieures, nécessairement entachés de vulgarité, » — je suis toujours son biographe, — forcé de continuer les affaires de son père après sa mort, les dirigeant six ans, les liquidant avec bénéfice, reprenant ses voyages, libre mais nerveux, revenant au pays, revoyant Mignonne « de loin en loin », et bien décidé à rentrer sérieusement dans la vie littéraire. Quelques mois après, il était mort : « Toute son énergie, dit M. G. Lagye, s'en allait dans de stériles discussions politiques, dans l'exaltation d'un mysticisme passé à l'état d'idée fixe, ou dans la défense de hardis paradoxes. » Pauvre, il eût dû fixer son caractère, qu'il appelle bizarre, et eût été un écrivain. Riche, il avait usé sa vie à toutes les stérilités.

Il y a un poète dans ces deux gros volumes. On le voit passer

d'un ton à un autre; « formé à l'école de Chénier », dit Gens, débuter par des recherches de forme d'après divers modèles; suivre Gens dans les Ardennes et rêver d'en être « le Brizeux »; laisser ses esquisses inachevées; tracer en prose des projets de poésie « archi-romantique » ; rimer des chansons voltairiennes; ne s'arrêter à aucun genre, à aucun style, non plus qu'à aucun sujet, et ne laisser rien que des essais inachevés, échappés au feu.

Ses *Chants ardennais* ne donnent pas assez l'impression directe de la nature sur un tempérament poétique, s'identifiant à de sauvages beautés. Dans le *Livre de Mignonne*, ni les recherches, ni les imitations ne manquent; mais ses autres poésies avaient montré déjà l'artiste sous les diverses faces d'un talent mobile; celles-ci nous le font voir dans la sincérité d'une émotion qui ne doit le ton qu'à elle-même. Là il fut lui, c'est-à-dire un poète qui aime et qui souffre.

M. Vuylsteke n'est pas, comme M. Van Beers, un écrivain populaire. Depuis 1856, un poète aux vers retentissants, aux hautes visées, aspirant à l'art populaire, était sorti du peuple flamand. M. Em. Hiel, né à Termonde en 1834, avait été employé de fabrique, commis de librairie; il était commis d'octroi lorsqu'il débuta sous le pseudonyme d'Hendrickxzone. Le premier petit volume qu'il publia à Bruxelles, en 1859, *Looverkens*, avait paru au bénéfice des familles de soixante et onze ouvriers de Gand, condamnés pour cause politique. Un succès de concours pour un chœur, 1859, et ses *Nieuwe liederen*, 1861, le firent mieux connaître et il n'avait pas tardé à entrer dans les bureaux flamands du ministère de l'intérieur. La rencontre d'un compositeur, M. Pierre Benoit, cherchant des paroles à mettre en musique, fut pour lui décisive. Ils firent à deux, coup sur coup, trois oratorios : *Lucifer*, l'*Escaut*, *Prométhée*, 1866-1868.

On croirait que l'exécution musicale, exigeant un orchestre et des chœurs nombreux, ait dû compliquer l'entreprise. Au contraire, le musicien, qui comprit le parti qu'on pouvait tirer du mouvement flamand, servit le poète ; l'administration intervint et, la cause flamande habilement engagée, le succès de fut grand. Le poète avait eu l'occasion de déployer sa force.

Lucifer est une œuvre vigoureuse et tourmentée, à la fois large d'allure, inégale de pensée. On y sent un poète libre et fier de prodiguer des vers retentissants, des cadences sonores, des mouvements d'enthousiasme, ce qui lui fait oublier souvent la netteté des détails et la justesse de la conception. De Coster, en le traduisant en prose, lui en a fait le « reproche ». Ce Lucifer qui invoque les forces de la nature et leur fait parler la langue moderne de la science est bien l'éternel lutteur, avec son avidité de connaître, sa volonté de créer; mais, au premier jet de lumière, le porte-lumière s'évanouit; vaincu, il redevient le vieux Satan des légendes, séducteur de l'humanité, antithèse de Dieu.

Prométhée est une personnification du même type, traitée de même: ici, le poète, plus libre, sauve le héros; mais Prométhée symbolise l'humanité et c'est l'humanité qui le délivre; ce dédoublement ne favorise le mouvement scénique qu'au détriment de la conception.

Après *Prométhée*, les deux associés firent exécuter l'*Escaut*.

Une chose dont on pourrait s'étonner, mais bien naturelle cependant, c'est qu'une fois sorti de ce genre, l'auteur ne prenne plus des sujets de cette force, soit qu'il ne veuille plus les traiter à demi, soit qu'il sente que, pour les aborder de front, sous une forme digne d'eux, il faille l'étude et l'inspiration et qu'il attende son heure. Le fait est que, sauf un drame et des traductions, il n'a produit que des poésies détachées. Ses *Nieuwe liederen*, 1861, ses *Gedichten*, 1863, qui précèdent *Lucifer*, avaient de la force sur un thème bien usé: les griefs flamands, et de la grâce dans les sujets intimes. L'*Amour dans la vie*, 1871, brille surtout par le sentiment, une variété de rythme, peut-être trop voulue et demandée à des effets matériels indépendants de la variété du sujet, un coloris parfois « un peu bien charnel », dit M. Greyson, mais toujours flamand, et un dénoûment qui désenchante.

Le dernier volume du poète, aujourd'hui professeur au Conservatoire et bibliothécaire au Musée de l'industrie, est composé de *Chants pour les enfants*, et il annonce un recueil de *Chants historiques*, dont « le Roi a daigné accepter la dédicace ».

Deux jurys lui ont reproché quelque chose de rude et de sauvage, des licences poétiques inacceptables, une hardiesse qui va jusqu'à la témérité, et ailleurs : des tons « charnels » ou « sensuels ». Cela achève de le peindre. Cela est-il en rapport avec son tempérament, comme je le crois? Voilà ce qu'on a oublié de nous dire.

Les générations qui entrent dans la vie à cette époque qui commence au second empire français pour aboutir à un nouvel empire allemand, subissent d'autres influences. Alors, la poésie, comme la peinture, pour éviter les coups d'aile des imaginations fausses ou des pensées dangereuses, se retranche dans le genre, retourne à l'étude de la nature, cherche à perfectionner la technique, se préoccupe de tons nouveaux. L'idée est suspecte d'enthousiasme, la conception est négligée. La critique serait mal venue de rappeller les droits de l'imagination. On préfère une lueur de style ou de couleur, une franchise de main, une douceur de pastel. On aspire à la paix de l'esprit dans l'art et dans la nature; on va nier encore la peinture d'histoire, le roman et le drame historiques, ne chercher dans la poésie que des ciselures, des jeux de sentiment, des détails scabreux, ou y trouver une intimité qui est le triomphe de cette école. En français M. Coppée et surtout Sully-Prudhomme, en *plattdeutsch* Klaus Groth, deviennent les maîtres à la mode.

Cette fois, c'est la poésie flamande qui subira de grandes pertes. Albrecht Rodenbach meurt à 24 ans, en 1880, après avoir publié un drame en vers : *Godroen,* et des *Poésies*, 1875; Alfred Weustenraad neveu, à 17 ans, en 1878, en laissant des poésies posthumes; et les poésies de Sneyers ne paraissent aussi qu'après sa mort.

Le retour aux idées religieuses est un des symptômes habituels de ces périodes qui suivent les pertes de sang et d'illusions, dans une époque où la politique a plus effrayé l'esprit en posant les questions qu'elle n'a pu le satisfaire en indiquant les solutions pratiques ou scientifiques. Ce retour ne devait avoir de force, d'ampleur, de durée que dans la poésie flamande. Les essais de Mlle A. Picard, de MM. G. Kurth sous le pseudonyme de V. Chrétien, J. Bailly, G. Rodenbach, V. Dumor-

tier, Emile Valentin, chantant « l'*Alma mater* et le Foyer », cèdent ici la place à toute une poésie flamande qui embouche les clairons de l'épopée. On dirait que le cri de triomphe du baron de Gerlache, après le coup d'Etat de 1851, a enfanté une génération de poètes pour chanter, après ce prétendu salut de la société et de la religion, des messiades nouvelles. Le grand vers métrique allemand sert à ces hautes visées. M. Frans Willems rédige un nouvel Héliand, en trois chants: *De Heiland*, 1870; M. De Koninck, après deux volumes : *Heidebloemen*, 1869, et *Krijgslied der Vlamingers*, 1873, commence l'*Humanité sauvée*, 1874, où « il s'attache à imiter Vondel et Milton », dit M. Stecher; M. le chanoine Lauwers rime le *Nouvel Adam et la nouvelle Ève;* M. Smits : *Saint Pierre* « deux poèmes étendus qui méritent l'attention », dit le jury quinquennal de 1879; tandis que M. Guido Gezelle écrit, non sans art, des *Prières*, des *Fleurs de cimetière;* M. Daems, un prémontré, des *Chants à Marie;* et un autre prêtre, M. Verriest, un poème : *La mer*.

Les événements de 1870 réveillèrent chez nos poètes français l'ode politique et la satire. Alors, tandis que M. L. Labarre, après *Gloires et misères de l'Empire*, 1869, publie le *Livre d'or du bagne*, 1872, satires violentes de ton, cherchées de mise en scène, peu claires de style, dans le sens de l'intransigeance française; d'autres se tournent vers le vainqueur : M. Van Soust reprend sa plume, classique dans l'*Épître à Wiertz*, 1849, ou incorrecte dans la traduction du *Lucifer* de M. Hiel, pour une ode romantique, mouvementée, pleine de souffle lyrique, mais incorrecte de langue et de rimes, souvent diffuse, en faveur des vainqueurs : *l'Année sanglante*. Puis viennent d'autres odes : *Le chant lyrique*, 1874, la *Rénovation flamande,* 1875, qui témoignent des mêmes facultés chez un auteur auquel il n'a manqué que de ne pas dédaigner la correction et la clarté. Les *Poésies* de M. Pergameni, avec plus de convenance et de correction, vont dans le même sens. De l'élan, des pièces patriotiques, de vigoureuses satires ont fait remarquer ce début d'un poète, qui s'est arrêté là.

Cependant, le grand ton, que l'on abandonnait, est repris avec succès par une jeune fille. Lorsque Mlle Marie Nizet

publia, en 1878, deux poésies dans un journal de Versailles, on s'étonna de voir une femme frapper aussi virilement le vers français et l'on apprit que l'auteur était une jeune fille, née à Bruxelles, ayant à peine entendu sonner ses vingt ans. Presque aussitôt parut tout un volume : *România*, et le succès fut complet. L'instrument était sonore et juste, le vers avait de l'éclat et du trait, la passion y produisait des élans de lyrisme soutenu et l'indignation des railleries fortes. On eût dit la virtuosité de *la Légende des siècles*, résultat d'une longue pratique de l'art, maniée avec la sûreté naïve de la jeunesse. L'auteur avait vécu de la vie de la Roumanie, en partageant avec des Roumains les impressions et les souvenirs, les haines et les enthousiasmes qui prennent plus de vivacité lorsqu'ils rappellent la patrie absente. Elle amassait ainsi les éléments d'une poésie qu'on devait, bien à tort, lui reprocher de ne pas lui être naturelle. Dans une époque où le lyrisme est devenu suspect, ces noms roumains, ces échos d'un pays lointain prêtaient à l'illusion et ont permis à l'auteur des élans superbes, pleins « de vigueur dans le style et d'animation dans le pittoresque », a dit M. G. Frédérix.

Bien avant les débuts de Mlle Nizet, l'art délicat qui demande des tableaux de genre à des scènes de mœurs et où l'écrivain arrive à l'émotion par des moyens d'une grande simplicité, très cherchée, était cultivé par deux sœurs flamandes, les demoiselles Rosalie et Virginie Loveling.

Je n'aime pas, de Rosalie, *la Peine de mort,* à laquelle tous les pouvoirs : le juge, le prêtre, le fossoyeur, souscrivent, excepté le bourreau, qui refuse de l'exécuter. « Que deviendrait la peine de mort, ô société, si tous les bourreaux parlaient comme celui-là? » Je préférerais, de Virginie, *l'Enterrement du soldat,* loin de son pays, si les dernières strophes continuaient à mettre en scène le sujet, au lieu d'en commenter le sentiment. Je préfère, de Rosalie, *la Montre de l'aïeul*, convoitée par l'enfant qui meurt avant lui.

De ces talents jumeaux, celui de Rosalie est peut-être le plus subjectif. Je crois entendre Auerbach ou Th. Storm parlant en vers, lorsqu'elle met en scène la *Réconciliation* de

deux paysans, frère et sœur, qui ne se sont pas vus depuis trente ans et qui se retrouvent, émus, dans la maison paternelle : « Ce fut leur dernière rencontre »; ou lorsque, dans les *Noces d'or,* elle représente de vieux époux qui n'ont jamais quitté le village et qui se rappellent leur passé le plus lointain et pensent à la petite-fille qu'ils ont bercée, qu'ils ont vue grandir, qu'ils ont perdue. « De longues années se sont passées, d'autres petites croix de bois ont été plantées sur des tombes d'enfants. Et aujourd'hui, on a célébré leurs noces d'or... Bientôt les invités se sont retirés et la vieille reste seule avec le vieux. Seuls après cinquante ans! A quoi pensait le vieillard? A quoi pensait sa vieille compagne? *Ils ne se le dirent pas!* » Il y a là une émotion discrète, une douce philosophie de la vie qui s'aiguise parfois d'une pointe de satire, comme dans *la Visite de nouvel an*, de Virginie.

Le dernier prix quinquennal de littérature française n'a pas été décerné, tandis que le jury flamand n'a pas craint de couronner un jeune poète. On est d'accord pour reconnaître chez M. Pol. de Mont tous les dons de la jeunesse enthousiaste et instruite. Élève de Louvain, sorti de cette renaissance de la poésie catholique que j'ai notée, aujourd'hui professeur à l'athénée de Tournai, M. de Mont ne s'est pas confiné dans les sujets religieux. Il débuta en 1877, et, le milieu flamand aidant, sa fécondité ne s'est pas ralentie : *Vie de jeune homme*, 1878; *Étoiles montantes*, et *Poésies*, 1879, etc. Ces œuvres comprennent une série de poèmes d'amour et des idylles. Son *Dernier combat* montre sa force, l'*Idylle d'un vacher* et la *Fête de la récolte*, sa grâce. Le jury désigne ses modèles : Longfellow pour la conception et l'inspiration, Van Beers pour le style. On pourrait appeler cette nouvelle école les *Parnassiens* de la Flandre. M. Pol. de Mont lui a donné une revue, qu'il publie à Tournai, et qu'il appelle *les Jeunes Flamands*, pendant que l'école démocratique, au ton réaliste, au libre dialecte, continue à progresser sous la bannière du *Nederlandsch Tijdschrift*.

La série des écrivains ouvriers ne se continuera pas non plus sans nous donner des poètes. Tandis qu'en flamand, A. J. Cosyn débute largement, que M. Antheunis chante la

famille et l'art, que M. de Geyter se soutient, sans achever son poème, que MM. Th. Coopman, De la Montagne, Teirlinck entrent avec éclat dans la carrière, des succès de cantate font connaître MM. Julius Sabbe et Jan Bouchery, et l'ancien forgeron M. Bogaerd, dans son poème *le Progrès*, « prend un essor plus élevé et des vues plus larges », dit le jury.

En français, pendant que débutaient, avec des mérites différents : MM. Th. Hannon, *Vingt-quatre coups de sonnets*, 1876; G. Rodenbach : *le Foyer et les Champs*, 1877; G. Eekhoud : *Myrtes et Cyprès*, 1877; Maurice du Chastel, 1878; que d'autres, MM. Alph. Scheler, Verdavaine, O. Gillion, s'essayaient; que des cercles et des revues groupaient à nouveau les écrivains, à Liège, à Verviers, à Mons, à Namur, il sortait d'une petite société d'ouvriers, donnant des conférences dans les deux langues, à Bruxelles, un poète : M. Félix Frenay. Ses débuts dans la *Revue de Belgique* avaient été remarqués, il était alors doreur sur bois à Bruxelles. C'est de Quenast, où il était devenu employé aux carrières, qu'il envoya à l'impression : *Aux champs et à l'atelier*, 1877. Il n'y eut qu'une voix. Presque en même temps que je présentais le volume à l'Académie, avec l'histoire du poète, M. Discailles lisait de ses vers dans une conférence à Bruxelles, M. L. Hymans disait à Liège : « Un poète nous est né, » et le mot était répété par les journaux. M. Frenay nous donnait une poésie délicate, doucement vibrante, ennemie de la recherche, imprégnée du sentiment moderne. Et déjà ceux qui avaient débuté au même moment, plus féconds que lui, s'inspirant davantage des poètes français les plus récents, visaient à la publicité parisienne : M. Eekhoud avec une certaine crânerie : *Zigzags*, 1878, *les Pittoresques*, 1879; M. Rodenbach avec des douceurs distinguées : *les Tristesses*, 1879, *la Mer élégante*, 1881, et un poème, *la Belgique;* M. Hannon avec des hardiesses qui rappellent *la Buveuse d'absinthe* et les nudités du dessinateur Rops : *Rimes de joie,* 1881, etc., etc.

J'ai souvent combattu les excès du romantisme; ce n'est pas pour approuver les écarts du réalisme. Je ne cache pas mes sympathies pour une poésie nouvelle qui a produit

Sully-Prudhomme, mais comment juger ces poètes sur un premier, un deuxième, un troisième début? Ils n'ont pas donné toute leur mesure. Comment juger aussi les cercles où l'on s'exerce, dans presque toutes nos villes, flamandes ou wallonnes, et qui débutent comme *les Joyeux*, *l'Émulation*, *le Caveau montois*, ou comme *la Langue est tout le peuple* ou *le Ça ira* flamands, avant de pouvoir constater s'il en sortira un Mathieu ou un Wacken, un Weustenraad ou un De Coster, un Van Duyse ou un Vuylsteke? Ces débuts, qui pour les Flamands n'ont pas besoin de chercher leur public ailleurs qu'en Néerlande et qui en français visent au succès parisien, nous mèneraient bien au delà de 1880. Ils appartiennent moins à l'histoire d'hier qu'à la critique d'aujourd'hui, aux espérances de demain. On y voit les ardeurs, les caprices, les partis-pris de la jeunesse. L'École moderne s'y essaie avec finesse, avec aisance, trop souvent avec recherche, quelquefois sans pudeur, toujours avec la préoccupation d'une forme neuve et du ton à la mode. Qu'un souffle de convictions fortes y passe — l'art ne se métamorphose que par elles, selon le mot de Burger, — et notre poésie sera en plein progrès.

Tous ces efforts pour naturaliser la poésie en Belgique auraient-ils été vains? Je ne puis le croire. N'en restât-il qu'un déplacement des difficultés, une hausse de niveau, un affranchissement partiel, cela suffirait. Il en restera aussi des noms et des œuvres.



LIVRE V.

L'ART POPULAIRE.

Un journaliste a dit : « Je ne connais rien de plus sot que l'art démocratique. » Pour moi, je ne connais rien d'aussi saint.

On ne peut étudier notre développement littéraire sans y rencontrer, à chaque pas, ce que M. Foucher de Carreil a appelé « le redoutable problème de l'alliance de l'art et de la démocratie ». Tous nos économistes et publicistes — nous l'avons vu — depuis Quetelet, Ducpetiaux, MM. de Molinari, d'Andrimont, Meynne, etc., jusqu'à MM. Laurent, de Laveleye, H. Denis, tendent, comme leurs collègues des deux mondes, à cette transformation pacifique. Quand cet universel mot d'ordre des sciences morales et des institutions ouvrières s'applique aux arts et aux lettres, il prend une signification nouvelle et le problème offre des difficultés supérieures. Van Maerlant le donnait déjà à la poésie au XIII[e] siècle; M. Van Beers lui fait dire : « J'arracherai de la science son linceul latin et j'écrirai pour le peuple! » Marnix, dans son traité d'éducation, répète au XVI[e] siècle le mot de Platon : « Qu'ils s'instruisent en jouant! » Pestallozzi, Frœbel en font une théorie éducative; et depuis Robinson, des romanciers, de miss Edgeworth à Hawthorne, de miss Wetherel ou miss Cummins à Andersen, à Jules Verne, cherchent le « beau dans le simple », comme a dit G. Sand. Michelet fut tourmenté toute sa vie de ce problème : « Qui fera des livres pour le peuple? » Jan Van Ryswyck avait déjà le nom de poète populaire pour son entrain de gaîté flamande. « Peu importe le genre auquel on doit de l'avoir

mérité, disait la *Revue trimestrielle*, on peut s'estimer fier et marcher l'égal de tous. » Cela ne suffit pas au lutteur, imprégné du génie du peuple : « Si l'on veut être poète réellement populaire, dit-il dans une préface, il faut donner au peuple quelque chose de fort et de nourrissant. »

Lorsque, en 1868, dans une petite fête littéraire intime, je fus amené à exposer les caractères généraux qu'on pouvait entrevoir déjà dans les œuvres belges, je rencontrai l'adhésion de mes amis en conviant nos écrivains à ce but suprême : « L'art de la pensée ne peut plus être aujourd'hui ni personnel, ni aristocratique, ni bourgeois, ni même démocratique par ses idées seulement et son but. Il doit être démocratique par son genre même et par son public. Voilà le grand problème littéraire de notre époque, le suprême devoir où nous devons tendre : rendre l'art populaire !... Je sais bien que rien ne se perd des travaux de la pensée; que, si restreint que soit le public lettré, s'il s'inspire d'une cause juste, il forme autour de lui une opinion qui bientôt rayonne et se répand de proche en proche comme des ondulations lumineuses, et je sais surtout qu'à défaut d'autre chose, cela vaut mieux que ces publications de pacotille et de juste milieu, prétendues populaires. Mais cela ne suffit pas à un siècle de démocratie renaissante, à un pays de larges traditions populaires. L'art aujourd'hui doit dire aux petits : Venez à moi ! Il doit se faire peuple avec le peuple... Et je n'ai pas besoin de vous dire, messieurs, à vous qui savez que l'étendue du sol ne fait pas la grandeur d'un peuple, non plus que le bruit officiel ne fait la valeur d'une œuvre, je n'ai pas besoin de vous dire que, lorsque l'art saura se donner ce caractère démocratique, aura trouvé ce genre meilleur, plus il se fera petit avec les petits, plus il sera grand de la véritable grandeur humaine. »

M. Ed. Fétis devait étudier le problème, devant l'Académie, par rapport à la peinture : *l'Art dans la société*, etc., 1870, et ce n'était pas seulement pour faire participer les classes ouvrières à la vie artistique, c'était en vue de donner « un contre-poids à l'art marchandise », de « retremper l'art aristocratique » et « d'empêcher l'art bourgeois de tomber dans le fade et le faux ». En toute chose, c'est bien là le rôle de l'in-

tervention démocratique : le poids que le peuple met dans la balance rétablit la vérité humaine. M. Fétis appelle cet art l'art populaire. Il le place en dehors, au-dessus du genre banal et des sujets uniquement ouvriers, lui assigne deux conditions . la moralité des conceptions et la simplicité de la forme, et lui ouvre tout le domaine du vrai et du beau.

En ceci, comme en toute chose, la tendance d'abord domine, semble l'unique but, et l'on apprécie les œuvres par leur utilité immédiate. Peu à peu, l'art se dégage, la visée morale fait place aux préoccupations littéraires et l'on compte de plus en plus sur la puissance civilisatrice du beau.

Si la démocratie régnait sans partage, dans l'entier épanouissement de ses principes, un art nouveau en éclorait de lui-même, sous ce vaste ciel sans ombre. Les époques primitives seules procèdent ainsi. Les temps de transition, qui continuent une civilisation en la transformant, ont plus de luttes et de nuages. L'œuvre commence par des défrichements ou des déblaiements plutôt que par une prise de possession naturelle et une culture régulière. Alors, entre la satire qui veut ouvrir passage à coups de sape et les prédications qui s'imaginent apaiser l'ardeur des pionniers, entre les vulgaires incitations révolutionnaires et les banalités sermoneuses, il ne reste guère de place pour l'art réel, expression directe de la vie nouvelle, non plus que pour la science exacte, expérimentale. Et ce n'est pas dans les chants démagogiques, sans idée et sans style, qu'on s'écarte le plus de l'une ou de l'autre. Les romans niais du catholicisme ont été jugés d'un mot si souvent répété : « ils crétiniseraient les générations » ; les poésies à l'eau de rose démocratique, édulcorées des meilleures intentions, ne sont pas moins étrangères à l'esprit du peuple, qu'elles blessent dans sa dignité par leurs idées mesquines autant que par leur ton doucereux : il semble qu'on ne puisse approcher de l'ouvrier que comme du sauvage, en lui offrant de la verroterie.

C'est à travers ces efforts contradictoires, ces essais de bonne volonté qu'on arrive à rêver un art qui ne soit plus seulement une arme de combat ou un appât emmiellé, qui fasse partie intégrante de la vie du peuple et en sorte tout

vibrant pour lui offrir la nourriture des forts, dans la seule fécondité du vrai et du beau : non pas l'art pour l'art, mais, comme a dit un critique, l'art pour l'homme.

Je devrai abréger la route pour rencontrer le plus tôt possible un peu de littérature.

Trois sortes de travaux sont à étudier ici : les ouvrages d'enseignement, les lectures pour les enfants, les livres d'éducation et d'instruction pour le peuple.

Sur ces points, le progrès est considérable dans les idées, mais peu marqué dans l'art, depuis que MM. Rogier et Devaux rédigeaient, avant 1830, une petite revue d'éducation : *Mathieu Laensberg;* que J.-B.-J. Raingo, avant et après 1830, se faisait une célébrité et que Th. Derive recevait du gouvernement, en 1841, une « médaille exceptionnelle », l'un et l'autre pour une série d'œuvres d'écoles, jusqu'à nos revues d'enseignement qui débattent les méthodes nouvelles et nos livres de classe qui les appliquent. Citons : le *Journal de l'instruction élémentaire*, 1848-1854; l'*Annuaire de l'enseignement moyen*, qui date de 1849; le *Journal de l'instruction*, de Th. Derive, qui remonte à 1846; l'*Abeille*, à 1855; le *Toekomst*, à 1857, et la *Revue de l'instruction publique*, à 1858; puis *le Progrès*, 1860; *de Vlaamsche Vlagge*, 1875; l'*Avenir*, 1876. Je ne puis penser à donner les titres des livres de classe. J'ai déjà eu l'occasion de signaler les traités d'histoire, d'économie politique, etc. Je ne pourrais m'arrêter aux détails sans y blâmer une érudition peu approfondie, une langue peu exemplaire; j'aurai l'occasion d'y revenir pour constater des efforts consciencieux, des succès mérités. Ce qui a monté, c'est le niveau de la science pédagogique.

La Société *Tot nut van 't algemeen* avait des cercles dans nos provinces, que la révolution devait détacher et disperser. Ce serait une étude intéressante d'en suivre les tronçons, dans leurs efforts de vitalité nouvelle. La *Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire* était très active à Liège en 1838, avec Visschers pour secrétaire. Les deux partis y fraternisaient, — la question religieuse n'était pas soulevée, — et les deux modes de propagande y étaient employés : on y étudiait les questions du moment et l'on y

répandait un choix de petits livres. La division du travail et la scission politique se feront plus tard.

Les débats politiques étant traités en français dans les Chambres et presque dans toute la presse, c'est vers la lecture du peuple que se tournent d'abord les flamingants, tandis que les nouvelles associations wallonnes, parlant la langue de la tribune et de la bourgeoisie électorale, se préoccuperont surtout des questions politiques. Quelque temps avant de mourir, J.-F. Willems s'était entendu avec Snellaert pour publier une série de livres populaires. Les éditeurs étant des archéologues littéraires, ces *Volksboeken* auraient compris des romans de chevalerie et des vieilles chansons, en même temps que des récits de voyages, des contes, des poésies modernes, etc. Le premier volume parut après la mort de Willems; c'était une histoire populaire de Charles-Quint. Bientôt après, en 1851, le *Willems-fonds* est créé à Gand. Offrir au peuple des moyens d'instruction : conférences, bibliothèques, livres de lecture, tel était le but des 38 membres fondateurs, sans idée politique bien arrêtée. Mais avant dix ans, la direction passait aux mains des libéraux, qui lui donnèrent une impulsion nouvelle. Le *Willems-fonds* s'étend aujourd'hui à la Hollande et à ses colonies, au Nord de la France et à l'Allemagne. Il compte 30 sections et près de 4,000 membres. Ses publications, la plupart populaires, s'élèvent jusqu'à la centaine. Son *Volks-Almanak* remonte à 1853, et se continue depuis 1869 sous le nom de *Jaarboek*. En 1844, Willems et David avaient fondé ensemble une société flamingante. En 1875, la Société *Met Tijd en Vlijt*, qui date de 1836 et qui n'a publié que huit à dix petits volumes, ne suffit plus aux catholiques de Louvain, ni le *Conscience 's taalgenootschap* de Blankenberghe, qui publie un annuaire depuis 1874, ou le *Onze dageraad* annuel de Malines, opposé au *Zetternamskring* de Gand, 1871, qui se borne aussi à un annuaire, et aux *Studenten-Almanak* de Gand, 1858-1860; ils créent un cercle en opposition au *Willems-fonds* et lui donnent le nom de l'ami de Willems. Le *Davids-fonds* a pour objet « de relever et fortifier le sentiment national dans le sens de la civilisation chrétienne ». Depuis 1877, il publie une revue de combat;

ses autres éditions, au nombre de 20 volumes environ, comprennent des romans du Dr Snieders, des poésies de M. Guido Gezelle et une traduction de M. Dupanloup : *l'Enfant*. On y trouve une étude sur Marnix, par M. P.-P.-M. Alberdingk-Thym.

Le *Willems-fonds* a plus d'activité démocratique. On y a traduit le *Self help* de Smiles, la *Liberté* de Stuart Mill, le *Petit économiste* de Hubner. M. Rolin-Jaequemyns y a donné un commentaire, très réputé, de la Constitution ; M. Max Rooses, des biographies littéraires. Sa dernière publication est une étude sur *Marnix et ses œuvres en flamand*, par M. P. Frédericq. Deux traductions de chefs-d'œuvre sur l'éducation, éditées avec soin par M. Arthur Cornette, l'une de Marnix, l'autre de Rabelais, ont paru dans une collection pédagogique de Hollande.

Un des moyens, tout particuliers aux Flamands, de populariser la poésie par la musique, a pris la plus large extension dans le *Willems-fonds*, qui a déjà publié sept séries de quinze morceaux de chants où les musiciens les plus célèbres de Belgique et de Hollande s'unissent aux poètes néerlandais les plus aimés, pour donner aux sociétés populaires des chœurs et des chants où l'idée et l'art remplacent les vieux ponts-neufs.

Avant 1830, il y avait déjà une *Société belge* pour la traduction et l'édition des bons livres. La *Société nationale Méline et Cie pour la publication des bons livres*, venue plus tard, a souvent eu la main heureuse. Deux collections de M. l'éditeur Jamar, faites sous le patronage du gouvernement : la *Bibliothèque nationale* (48 volumes) et l'*Encyclopédie populaire* (125 volumes) contiennent quelques bons résumés historiques et d'excellents traités de science populaire, où Quetelet, MM. Plateau, Liagre, Houzeau, Brialmont et Gluge se distinguent à côté de Moke, De Brouckere, Schayes, Baron, etc. Le gouvernement a fait aussi publier une *Bibliothèque rurale*, dans les deux langues : 43 volumes. Enfin, les journaux politiques ayant pris l'habitude de donner en prime des contrefaçons de romans français, cette distribution de livres à bon marché servit à un philanthrope flamand :

C. Leirens, pour répandre en Flandre, avec son journal le *Zondagsbladt*, des milliers d'exemplaires de petites publications utiles.

Quand la *Ligue de l'enseignement* fut instituée, en 1864, elle aurait pu s'autoriser des souvenirs de notre *Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire*, ou se rattacher à une association française qui remontait à 1815 et avait traversé bien des crises politiques sans abandonner le devoir; elle préféra demander au *Tot nut van 't algemeen* des traditions que le *Willems-fonds* faisait revivre. Mais son travail fut différent : elle visa à la politique et à la pédagogie plutôt qu'à la librairie. Elle avait acquis une importance considérable, groupé près de 2,000 membres, propagé les bibliothèques populaires, publié chaque année un volume de *Bulletins*, créé une « École modèle », lorsqu'en 1877 elle patronna une publication qu'on peut appeler notre *Willems-fonds* français : *la Bibliothèque Gilon.*

Depuis 1865, une *Association pour la publication des brochures* avait commencé de nouveau à répandre des ouvrages catholiques, par séries annuelles de cinq à six petits volumes. La même année, M. Ernest Gilon, avec quelques amis, réunissait à Verviers un cercle d'études, puis instituait des soirées populaires et imaginait d'y distribuer des petits livres par un moyen nouveau : les tombolas. Aussitôt, la Société Franklin, la Société des conférences de Charleroi, vingt autres suivent l'exemple; M. Laurent à Gand, M. de Laveleye à Liége applaudissent. Puis viennent des excursions d'ouvriers, un musée scolaire, etc. Tout lui réussit; les tombolas particulièrement eurent un tel succès qu'on a calculé qu'en cinq hivers elles servirent à distribuer pour plus d'un million de francs de livres « dans les classes de la société qui en ont le plus besoin », a dit M. Thil-Lorrain. Le moment vint où l'on sentit la nécessité de faire des publications exprès pour les ouvriers : « On leur conseille de lire, disait M. Laurent, et on ne sait pas quels livres il faut leur donner à lire. Il y a toute une littérature à créer pour le peuple. » La Bibliothèque Gilon aurait dû débuter par le *Livre de l'épargne* de M. Laurent, ou par le livre de M. le comte de Paris sur les

Trades Unions. Le hasard fit que l'honneur me fut réservé d'ouvrir cette collection par un ouvrage préparé de longue main, que je réduisis en six petits traités : *Du gouvernement de soi-même*, dont M. Thil-Lorrain a parfaitement résumé les idées. C'était assez téméraire d'ouvrir une de ces bibliothèques, où l'on savait d'expérience que les romans, les voyages, les récits humoristiques, les causeries scientifiques sont les ouvrages les plus recherchés, par une sorte de philosophie de la liberté appliquant les principes de l'autonomie humaine au devoir privé et public, aux gouvernements libres, à la production et à la répartition des richesses, au droit international. Plus tard on fera honneur à M. Gilon d'avoir osé donner un portique aussi sérieux à une œuvre aussi populaire. Je ne répondrais pas qu'on ne lui en ait pas su d'abord mauvais gré. Quoi qu'il en soit, la *Bibliothèque Gilon* a réussi. Un grand nombre de nos écrivains se sont fait un devoir d'y prendre part. Plusieurs ouvrages en sont épuisés, d'autres ont eu deux, trois éditions, et la collection approche de son centième petit volume, à 60 centimes. Je ne jurerais pas non plus que tout y soit beau ou correct, et qu'aucun petit livre y réponde au désir de M. Laurent : « Pour le style, il faudrait l'admirable simplicité des anciens. » La presse a eu plus d'une fois l'occasion d'y signaler des négligences, et le ton que nous avons rencontré tant de fois dans le roman n'a pu être transformé d'un coup de baguette par l'éditeur populaire. Mais l'œuvre est utile ; elle se range, avec la Société Franklin, son journal, ses concours, avec la *Société protectrice des animaux*, qui a publié quinze volumes populaires, avec des revues comme *la Bonne lecture*, *le Musée du jeune âge*, *l'Éducation populaire*, avec les annales de cercles et les textes de conférences qui se publient, régulièrement ou par brochures, à Verviers, à Liége, à Charleroi, à Courcelles, à Marchienne, à Quaregnon — Laeken en a tout un volume — parmi les efforts soutenus, toujours renaissants, de la bourgeoisie démocratique en faveur de l'instruction du peuple.

L'exemple a été suivi. Il y a : à Mons, une collection Manceaux de livres plus classiques et plus chers ; à Bruxelles, une collection Lebègue de petits livres à 80 centimes, une collec-

tion Parent de brochures illustrées de grand format. Ces entreprises sont à leur début; puissent-elles rivaliser pour donner au peuple « quelque chose de fort et de nourrissant » !

Les concours, que nous retrouvons ici comme partout, ont fait appel à d'autres genres : les œuvres de morale, la poésie et les petits contes pour les enfants et pour le peuple.

Pour la prose, il faudrait citer presque tous les romans flamands. Quand M. Rodenberg vint assister aux fêtes de 1880, il voulut voir M. Conscience : « Je ne sais écrire que pour les enfants, » lui dit avec sa bonhomie connue le romancier. — Et pour le peuple, lui répondit le spirituel voyageur. — Oui, dit Conscience « et un éclair de fierté passait sur sa figure ».

« Conscience, à force de conciliation, a levé les obstacles », a dit la *Revue trimestrielle*. La route aplanie, d'autres y marchent sans concession, nous l'avons vu. Quand, après le *Volksleesboek*, de Dautzenberg et van Duyse, 1854, M. Geiregat publia ses *Contes pour les enfants*, 1858, dont M. Gilon n'a pas manqué de faire un choix pour sa bibliothèque, Langlois y applaudit en demandant à l'auteur pourquoi il faisait encore intervenir le surnaturel dans l'art démocratique : « Nous le disons avec une conviction profonde : n'apprenez aux enfants que ce qui est naturel et raisonnable. » C'était revenir au principe de Rousseau, qui condamnait les Contes de Perrault, faisait un grand éloge de *Robinson* et ajournait à la majorité des élèves toute question religieuse; c'était préparer les lois nouvelles qui suppriment l'enseignement religieux dans les programmes scolaires et qui, dès 1865, ont fait interdire les contes de fées dans les écoles gardiennes de Paris.

Robinson a produit toute une littérature de livres scientifiques, populaires. La librairie Hetzel, qui s'est fait une réputation dans ce genre, a publié plusieurs livres d'auteurs belges : les *Aventures d'un grillon*, *la Gileppe*, de M. le Dr Candèze; l'*Histoire d'un aquarium*, *les Clients d'un vieux poirier*, de M. Ern. Van Bruyssel; *Bébés et joujoux*, de M. Lemonnier. J'en néglige, qui ont peut-être autant de valeur et qui ont paru en Belgique. Là encore, comme M. le

pasteur Bost l'a dit des *Contes bleus* de M. Grün, « les contes de fées ont encore place dans la littérature ».

Les contes de fées étaient interdits depuis trois ans à Paris lorsque cette théorie fut appliquée par un de nos romanciers. En 1868, M. Emile Leclercq osa mettre en tête d'une série de petits récits : *Contes vraisemblables*. Le succès se fit attendre ; il n'en fut que plus sûr. Ce petit livre a fait aujourd'hui le tour des écoles laïques.

La grande difficulté, le progrès supérieur, quand on écrit pour les enfants ou pour le peuple, sera toujours, après être arrivé au ton juste, de s'élever au ton artistique. Trouver le genre intellectuel et moral qui y convient ne suffit bientôt plus ; la correction du style qui forme les élèves au génie de la langue, l'esprit de logique qui les habitue à raisonner, à sentir juste, ne seraient pas tout encore : le beau est l'éducation supérieure, l'élévation suprême.

Le système laïque d'éducation que Frœbel admit pour ses jardins d'enfants, dont M. l'évêque Dupanloup a nettement exprimé le principe en disant : « Je respecterai la liberté humaine dans le moindre enfant plus religieusement que dans un homme mûr, parce qu'au moins celui-ci saurait contre moi se défendre : *l'enfant ne le peut pas* », a donné lieu à la plus riche libéralité qu'ait jamais reçue l'Académie de Belgique, et au concours le plus utile et le plus libéral qu'elle ait à juger. Au mois de mars 1880, un industriel de Bruxelles, M. Joseph De Keyn, âgé de 80 ans, voyant la mort approcher, fit don à l'Académie de la somme nécessaire pour affecter chaque année un revenu de 4,000 francs à des ouvrages pouvant servir à l'éducation ou à l'instruction, primaires ou moyennes. La première condition est un peu étroite : les auteurs doivent être Belges. La seconde répond aux idées modernes : les ouvrages doivent être exclusivement laïques. Avant de mourir, le donateur put voir son œuvre instituée, la fondation légalisée par arrêté royal, le règlement du concours rédigé. La première période du concours, réservée à l'enseignement primaire, a pu couronner une véritable œuvre d'art.

Le jury n'a pas cru pouvoir se montrer trop sévère pour l'ignorance et la médiocrité ; il s'est prononcé vivement contre

le mépris de la grammaire et l'abus de l'histoire, contre les subtilités d'une pédagogie fausse et les moyens grossiers de moraliser le peuple en parodiant ses moindres agitations. Mais il a pu donner deux prix de 1,000 francs, l'un au traité d'arithmétique en flamand de M. Schoonjans, l'autre à l'auteur des *Contes vraisemblables* qui entrait dans les conditions par un second petit livre, moins heureux que le premier : *Nos amis les animaux*. La Bibliothèque Gilon avait été écartée par les termes de la fondation, qui s'appliquent à des écrivains et non à leurs éditeurs. Aucun de nos poètes n'était en cause. Le lauréat qui obtint le premier prix de 2,000 francs, M. Lemonnier, après s'être essayé au genre d'Andersen dans *Bébés et joujoux* et dans quelques contes de la *Revue de Belgique*, était arrivé, dans neuf contes inédits : *Histoires de bêtes,* à de petits tableaux d'art. Jamais, depuis *Sedan*, il n'avait été aussi simplement écrivain. Ici, il a trouvé ce qu'il recommande tant au peintre : le naturel du style, dans une œuvre personnelle, donnant « l'impression inoubliable des choses ».

L'enseignement de la morale est une des questions les plus débattues. Fallait-il, si on ne l'abandonnait plus aux cultes, le restreindre à la discipline des écoles et à des leçons indirectes, ou lui consacrer la méthode pédagogique d'une science exacte? La révolution française n'avait pas hésité. La charte de 1795, en ordonnant la création d'écoles publiques, leur fixait un programme où entraient les éléments de la morale, et aussitôt l'Institut mettait au concours « les moyens de fonder la morale chez un peuple ». Un député avait indiqué le but : « Vous perdrez la liberté si vous n'établissez pas l'éducation; » et je trouve, à la date de l'an VI, imprimé à Bruxelles, place de la Liberté, un petit catéchisme en vers : *Principes de Philosophie, de morale, etc., à l'usage des écoles primaires*, par La Chabeaussière. La religion naturelle et les principes du gouvernement libre y sont mis en quatrains avec beaucoup de netteté.

Que d'efforts, que de luttes, que de temps n'a-t-il pas fallu pour revenir à ces idées, après le rétablissement du culte officiel par l'Empire français!

La Restauration éclaira d'un jour nouveau bien des questions. En 1830, avant qu'éclatât la révolution, Visschers soutenait devant la Société *l'Émulation*, à Liége, la thèse que « l'enseignement ne doit comprendre ni le dogme ni la morale d'un culte spécial »; le premier projet de loi rédigé sur l'instruction primaire déclarait l'État « étranger à l'enseignement religieux », et le ministre de l'intérieur engageait les provinces à instituer « des cours de devoirs moraux et civiques ». Mais le ton donné par la révolution ne devait pas se soutenir longtemps. La loi de 1842 fut votée et, malgré la secousse et l'expérience de 1848, il fallut trente-six ans avant que les trois opposants de 1842 devinssent une majorité parlementaire. Pendant ce temps, l'enseignement moral avait été discuté, éclairé de diverses manières. Après un *Examen de la doctrine chrétienne*, De Potter s'y était essayé en écrivant un *Catéchisme rationnel à l'usage de la jeunesse*, où il a voulu mettre à la portée de tous la philosophie de Colins. Bientôt la question est partout. En 1864, trois professeurs de l'athénée de Bruxelles sont consultés par le bourgmestre sur sa réorganisation; leur mémoire insiste sur la nécessité d'y donner « un cours de morale laïque ». En 1865, l'*Association internationale pour le progrès des sciences sociales* tient son quatrième congrès à Berne; M. Vervoort, président de la Chambre belge, y apporte le même problème qu'il met au concours, et la section d'éducation discute cet autre ordre du jour : « L'enseignement de la morale doit-il être séparé de l'enseignement des religions positives? » Le débat fut vif et long; il en résulta deux autres concours : l'un, ouvert par la Société *l'Émulation* de Liége, fondé par M. le baron de La Rousselière, et demandant un « catéchisme des grands et des petits devoirs à l'usage des écoles primaires », — il resta sans résultat en 1871 comme en 1866; — l'autre, ouvert à Paris par un démocrate, M. H. Martin. Le verdict était remis aux rédacteurs d'une revue spécialement destinée à ce sujet : *La morale indépendante*. Le premier prix fut accordé à un instituteur belge, M. Vercamer, pour une œuvre forte, fermement écrite, d'une déduction rationnelle très sûre, due à la philosophie de Kant, que vint contredire, après le succès, une préface néo-chré-

tienne : *Catéchisme de morale universelle,* 1867. Presque aussitôt, Ch. Le Hardy de Beaulieu publie un *Catéchisme de morale universelle*, 1868, pour dégager et formuler de simples préceptes de morale. M. Tiberghien, après son *Esquisse de philosophie morale*, où il a exposé le système de Krause, son maître, lui emprunte une œuvre posthume pour la compléter et la rendre plus claire : les *Commandements de l'humanité*, 1872; il ne s'arrête pas là; le nouveau système officiel, qui supprime la religion du programme primaire, y ayant maintenu la morale, le professeur rédige des *Éléments de morale universelle à l'usage des écoles laïques* 1879 : manuel de morale laïque « en concordance parfaite, dit l'auteur, avec le sentiment religieux ».

La *Science de la morale,* comme l'appelait déjà Bentham, comme l'appelle M. Renouvier, a d'autres fondements que la religion naturelle. Aucun de nos partisans de la physio-psychologie n'a appliqué sa science à la morale, comme on l'a essayé en France et en Angleterre. Pour éclairer la question et la situation, marquer les jalons de cette science, la *Libre pensée* de Bruxelles a publié un *Catalogue raisonné de livres français modernes d'instruction morale*, 1880.

Les lectures concourent à l'éducation des enfants et des hommes. Beaucoup de nos poètes se sont essayés à la poésie populaire et scolaire. Citons-en quelques-uns. En flamand, Van Duyse : *Poésies pour les enfants*, 1849; Mme Courtmans : *Une centaine de petites poésies pour les enfants,* 1855; Frans De Potter : *Lieds du peuple*, 1861; Hiel : *Chants pour les grands et les petits enfants*, 1879, etc. En 1868, M. Max Rooses, dans le *Nederlandsch Tijdschrift*, insistait sur l'utilité de cet art qu'il appelait « la poésie démocratique », sans craindre d'être taxé de sottise. En français, à partir de Th. Derive : *Chants à l'usage des écoles primaires*, 1845, *Chants de l'atelier* — cet auteur, qui devait finir par chanter l'hôpital où il mourut, est tout à fait oublié — on peut noter quelques œuvres pareilles, depuis les poésies de Mlle Stappaerts jusqu'aux concours de la Société Franklin, jusqu'à la Bibliothèque Gilon : *Contes de Madame Rose*, etc.

Il y aurait tout un volume de poésies populaires à extraire

des recueils de nos écrivains : on demanderait à Denis Sotiau : *Mon voisin le tailleur;* à M. Félix Frenay : le *Fondeur,* les *Carriers, Droogenbosch,* etc.; à M. Eekhoud : la *Mare aux sangsues,* etc., et je m'honorerais d'y prendre une place. M. Frenay y tiendrait un rang spécial par l'assimilation naturelle de ses sujets, par la note simplement émue de l'exécution. Il y a là une voie à suivre, celle que traçait Lamartine lorsqu'il demandait des livres pour le peuple.

J. Van Ryswyck, après l'avoir définie, y entra en homme du peuple. Je ne connais pas de plus belle poésie populaire que son *Diable en bouteille.* L'humoriste y peint à la diable — le mot est en situation — la rage de Satan à chercher des moyens de reprendre l'humanité qui lui échappe. Tout à coup : « Euréka! » il a trouvé :

> Vous êtes pris, oui, je renais,
> Plus redoutable que jamais
> Dans la bouteille de genièvre!

Et voilà le diable de poison débutant à Londres, passant le détroit, pénétrant dans les masses, envahissant le monde; et le ton s'élève, le poète nous montre ses victimes dans les bouges, dans les hôpitaux, dans les bagnes :

> Voyez ces vivants qui sont morts :
> Un mot navrant, mot de remords,
> Tombera de leur pâle lèvre,
> Et quatre-vingt-dix-neuf sur cent,
> Sur lesquels le linceul descend,
> Diront : Tué par le genièvre!
>
> (Trad. d'A. Claus.)

Il y avait dans ce joyeux compagnon, lutteur brisé, un puissant poète populaire. Il n'a appartenu à personne; il mourut plutôt. Il appartient au peuple, à sa grosse gaîté, à sa morale simple, à sa verte poésie.

Dix œuvres pareilles au *Diable en bouteille* ou aux *Carriers,* aux *Contes* de MM. Leclercq et Geiregat, ou aux *Histoires de bêtes* de M. Lemonnier, et l'art populaire sera créé en Belgique. Grâce à ces efforts réussis, nous aboutissons encore à une ouverture sur l'avenir.

LIVRE VI

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

RÉSULTATS LITTÉRAIRES

« Un peuple jaloux de son existence indépendante doit tenir à posséder une pensée et à la revêtir d'une forme qui lui soit propre; en un mot, la gloire littéraire est le couronnement de tout édifice national. » Ces paroles, prononcées au Sénat, le 11 mars 1855, par le duc de Brabant, marquent le premier caractère de toute littérature, et le futur roi des Belges en indiquait un des résultats les plus enviés, en ajoutant qu'un peuple a besoin d'encouragements « pour briller dans la grande famille européenne ».

Notre littérature a-t-elle commencé à revêtir une pensée qui lui appartienne d'une forme qui lui soit propre et qui lui permette de briller en Europe? C'est le Roi lui-même qui trace le programme de notre dernière recherche.

A suivre l'ordre chronologique, à côté de chaudes réclamations, d'aspirations vives, de sérieux efforts en faveur de notre originalité nationale, on aperçoit dans tous les genres littéraires des séries d'imitations qui se succèdent, suivant les réactions, les transformations de la forme et de l'idée, en Europe et surtout en France. Les griefs s'énumèrent, les plaintes se répètent en s'aigrissant, et trop souvent ces discussions absorbent nos écrivains. Mais, dans les œuvres, à peine quelques-uns s'affranchissent-ils d'une école qui pâlit au dehors et notre originalité peut-elle se dégager, qu'une mode nouvelle attire les yeux et que de jeunes hommes de lettres, novateurs par imitation, se rejettent dans l'orbite de l'étranger, sauf à gémir encore sur l'indifférence de notre

marché littéraire. C'est une loi pour l'esprit qui va aux nouveautés, pour l'art qui vise au mieux. Et il faut voir chaque fois comme un petit clan applaudit à ces efforts qui semblent des succès; il y a des moments où l'on va jusqu'à renier tout le reste, tout ce qui a voulu être soi-même.

Depuis la grande époque classique, cependant, aucune école n'a réuni assez de qualités durables pour être acceptée autrement que sous bénéfice d'inventaire, et, rapidement, de nos jours, en littérature comme en peinture, le romantisme a marché de réaction en réaction vers un art meilleur. Les pays qui ne suivent pas ces mouvements sont retardataires et nous ne voulons pas l'être : devenir nous-mêmes à ce prix ne nous siérait point. Mais, au fond de ces évolutions de l'idée et de la forme, on peut voir quelquefois percer notre caractère, avec les nuances qui lui sont particulières, et quel intérêt n'y a-t-il pas à chercher les divers symptômes de notre originalité qui se fait jour, tantôt admise par quelques-uns, plus souvent méconnue par la presse, mais n'abdiquant jamais tout à fait, dût-elle s'abriter dans le patois d'une petite ville? Étude difficile, qu'il ne m'a jamais été permis de perdre de vue, qui doit ressortir de tout cet ouvrage, mais que je ne pourrais marquer plus nettement sans entrer en des comparaisons, bien délicates, de nos écrivains avec les maîtres étrangers, ou de nos écrivains entre eux, ce qui serait plus délicat encore.

Le but étant pareil, le problème se présentait différemment pour nos deux littératures. Nos écrivains flamands avaient à relever leur langue elle-même, mais pour un public tout prêt, leur seul public possible: la petite bourgeoisie. Les écrivains français, avec une langue toute faite, qu'ils avaient à dompter pour lui faire prendre le ton de notre esprit, ne pouvaient s'adresser qu'au public lettré, acquis à une concurrence séculaire. Les premiers ont compris, accepté, « subi » — ce mot est de M. Conscience — toutes les conditions d'un genre petit bourgeois; les seconds, forcés de rivaliser avec leurs concurrents, ont essayé de nationaliser l'idée, le ton, le dialecte même. Grandgagnage a moins réussi dans ce grand rêve, où il eût fallu le génie de la prose ou des vers, que Conscience,

dans un genre à la portée des écrivains comme des lecteurs. Mais il ne faut pas oublier que Grandgagnage était né en 1797.

Les fêtes qui viennent de célébrer le centième petit volume de Conscience ont montré quel public flamand peut se recruter, se passionner pour une cause littéraire. En dehors de toute question artistique ou politique, on a pu y voir l'esprit renaissant des Flandres. Ces affirmations, en déployant l'appareil de nos chambres de rhétorique, s'imposent à la partie lettrée de la Flandre et préparent le premier progrès nécessaire à cette littérature. Mais ce sont des œuvres qu'il faudra pour élever le public naïf au goût du beau, à la faculté de juger ce qu'il lit, autant que pour rallier la classe mondaine, gâtée par des lectures plus raffinées. Ni poètes, ni romanciers n'ont manqué à cette tâche. Ce qu'ils fêtaient dans l'auteur du *Conscrit*, c'est le précurseur qui leur a ouvert la voie où ils ont fourni, dans l'idée libérale et dans la forme littéraire, les premières étapes d'un très lent progrès.

A l'occasion des fêtes de 1880, deux poètes flamands, MM. Coopman et De la Montagne, ont publié un recueil de nos poètes flamands : *Onze Dichters*. Le volume était superbe, il a nécessité aussitôt une édition populaire. La liste des poètes y est nombreuse : plus de cent. C'est presque un monument à ajouter à la *Dichterhalle*.

Les écrivains français en Belgique avaient à rivaliser avec la littérature française, en s'en distinguant. Aucun autre public ne leur était accessible que cette classe lettrée, inféodée au goût français, ne comprenant que le genre en vogue à Paris. Leur consécration suprême ne pouvait venir que de la France et ils avaient à lutter contre elle. Nous avons suivi leurs efforts, leurs résistances, leurs essais de création. Le théâtre est le plus sûr retranchement de la concurrence et du préjugé, ils n'y ont pas vaincu l'indifférence des abonnés du répertoire parisien ; mais, pendant que les Flamands acquéraient dans la petite bourgeoisie un nombreux public pour un répertoire en prose, nos essais de poésie dramatique en langue française ont permis au professeur de littérature française, recteur de l'Université de Gand, M. Fuerison, traitant, lors de l'ouverture solennelle des cours, le 15 octo-

bre 1872, du *Théâtre contemporain*, de dire : « Dans les exceptions à l'espèce de monopole de la France, la Belgique peut revendiquer la plus grande part. »

Dans le roman, nous avons abouti à un artiste. De Coster, n'a pas triomphé comme Conscience ; on le laisse, au contraire, malgré les efforts de quelques amis, sans tombe et, qui pis est, sans édition de son œuvre. Mais il a des successeurs et l'avenir ne sera pas à eux sans être à lui.

Pour la poésie, six ans avant MM. Coopman et De la Montagne, un professeur de rhétorique, M. Van Hollebeke, s'avisa de réunir et de classer des *Morceaux choisis de poètes belges*. Genre épique, genre dramatique, genre allégorique, genre lyrique, élégies, ballades, satires, épîtres, contes, tableaux et portraits, poésies fugitives, etc., il osa prendre tous ces titres et ne resta pas à court pour les justifier. Il y a là tout un volume de près de 600 pages. Une autre *Anthologie belge* était publiée, la même année, par M. Kurth ; elle est moins étendue, moins bien conçue ; mais les pièces, qui sont autres, y sont aussi bonnes. Les éditeurs, français et flamands, auraient pu faire plusieurs volumes sur le même plan. Ils auraient pu prendre une autre division, les sujets, par exemple : nature, philosophie, industrie, famille, beaux-arts ; le recueil eût été aussi nombreux. La famille ! c'est au sein des mœurs de la liberté que nos poètes sont arrivés à la chanter. L'industrie ! ils furent les premiers à célébrer le remorqueur, la houille, les hauts fourneaux. Les arts ! il n'en est pas un, depuis l'épître de Mathieu à David jusqu'à l'ode de Buschmann sur l'art flamand et les épîtres de Van Hasselt à Wiertz, depuis la cantate couronnée de M[me] Van Ackere sur les beaux-arts en Belgique, jusqu'aux sonnets artistiques de M. De Laet et à la *Cantate Rubens* de M. De Geyter, qui n'ait consacré à nos productions artistiques des œuvres littéraires dignes d'elles. L'histoire ! ils en ont chanté les grandeurs, chez tous les peuples. La patrie ! sans compter les poètes couronnés depuis 1810 jusqu'en 1880, si, changeant encore de plan, l'on se bornait au pays et réunissait toutes les bonnes pièces inspirées à ses poètes des deux langues, par la Belgique : ses paysages, ses monuments, son histoire, ses industries, son

agriculture, ses mœurs populaires, ses beaux-arts, ses aspirations humanitaires, on en ferait un vaste poème : l'épopée de cinquante ans de vie intellectuelle. C'est ce livre, plutôt qu'un poème couronné, qui aurait dû servir aux fêtes de 1880. Je l'ai dit et redit, sans pouvoir arriver à le faire entreprendre.

Nous avons vu comment, après des réactions nécessaires qui leur ont quelquefois permis d'être eux-mêmes, nos écrivains commençaient à fraterniser avec la littérature française. Une fraternisation préalable nous était naturelle. Buschmann, dans sa préface des *Rameaux*, avait touché la question flamande comme il convient. Il réclamait, pour un pays où l'on parle deux langues, le droit à deux littératures et notait le but à atteindre : « Ce qui en résultera pourra même devenir une littérature unitaire dans son esprit et ses tendances, quoique s'exprimant en deux idiomes différents. La supériorité sera en faveur des auteurs qui écriront le mieux, qui auront le plus d'élévation dans la pensée et surtout qui se montreront les plus nationaux dans la véritable acception du mot. » L'entente des deux langues avait été essayée avant 1830. Raoul avait mis en vers des *Leçons de littérature hollandaise traduites en français*. Lebrocquy avait traduit l'*Histoire littéraire des Pays-Bas* de Siegenbeck. Clavareau et Smits avaient mis en vers de nombreuses poésies hollandaises, parmi lesquelles figure un poème en six chants d'Helmers : *la Nation hollandaise*, traduit par Clavareau. Van Hasselt s'était exercé dans les deux langues en traduisant plusieurs poésies d'Helmers, de Bilderdyk, de Bellamy, en vers français, et une ode française de Chênedollé en vers hollandais. Après 1830, l'échange est repris entre Wallons et Flamands. Dès 1839, des romans de Bogaerts, Moke, Saint-Genois sont traduits en flamand et Stroobant a mis en vers flamands une poésie de Mathieu, tandis que Clavareau traduit en français des poésies de Van Duyse ; Lebrocquy, l'*Ambiorix* de M. Nolet, etc.

Des deux premiers volumes publiés, en 1848, par la *Société des gens de lettres belges*, pour bien marquer cette fraternité, l'un est en vers français, de Mme de Félix, l'autre en vers flamands, de Van Duyse.

Les sujets prêtaient à cette communauté d'esprit. Nous avons vu, dans les deux langues, nos écrivains les demander à l'histoire du pays, et les Wallons célébrer la Flandre autant que les Flamands mettaient en roman ou en scène l'histoire du Brabant, du Hainaut, de Liège. Mais, trente ans après 1830, le même homme politique qui, à Anvers, avait voulu enrayer le mouvement flamand, allait encore, à propos d'un mot historique du XIVe siècle, reproduit dans un drame : « Je suis Flamand et veux mourir Flamand », jusqu'à s'écrier : « Dites donc Belge ! » sans se soucier d'un anachronisme, nécessaire à la nationalité !

Les obstacles ne manquaient donc point. L'esprit de parti en suscitait de nombreux. A mesure que les Flamands cessaient d'être suspects pour cause d'*orangisme*, ils le devenaient bien davantage, en se rapprochant du parti catholique. Nothomb n'avait pas prévu cet argument lorsqu'il avait conseillé d'adopter la langue française. Alors, il parut plus que jamais dans le vrai et le préjugé alla jusqu'à la persécution.

Les conditions politiques sont évidemment les questions préalables de l'existence d'un peuple. Mais cette étroitesse de nationalisme n'était pas de bonne politique ; elle eût été mortelle. Les Flamands ne furent pas seuls à y résister. Ici encore le peuple et son parti eurent l'instinct juste de leur intérêt comme de leurs droits. De nos deux littératures, l'une allait au catholicisme, l'autre était presque entièrement libérale. N'importe ! Déjà rapprochées par l'histoire de nos démocraties du passé, elles ne se séparèrent pas longtemps pour cause politique, car les Flamands s'adressaient au peuple. De 1835 à 1853, Saint-Genois suit, dans le *Messager des sciences* de Gand, la littérature flamande, que M. De Decker, dans la *Revue de Bruxelles*, disait « devenue de païenne, chrétienne, et d'insignifiante, nationale » ; mais ni le *Messager*, ni la *Revue de Bruxelles* n'en traduisent rien. Après la *Revue de Belgique*, qui traduit les premières pages de Conscience, 1846, c'est la *Belgique démocratique*, qui met en vers français les premières poésies de Van Ryswyck, 1850 ; c'est *la Nation*, qui traduit pour la première fois en français *le Conscrit*, puis *Lambert Hensmans*, 1850, et M. Stecher,

qui venait d'être déplacé pour vice de démocratie, abondait dans le même sens en traduisant: *la Guerre des paysans*, 1853.

La *Revue trimestrielle* suivit bientôt ces traditions : L. Van den Kerkhove, Driesen, Langlois, L. Jottrand, et MM. Stecher, Stallaert, Van Camp, Dodd y plaidaient les idées, étudiaient les œuvres, traduisaient des pages, suivaient les congrès, poussaient à la transformation politique, et c'est la nouvelle *Revue de Belgique* qui a publié toutes les traductions de Tony Bergmann.

Devenir libéral, en restant démocratique, c'était pour le mouvement flamand se rapprocher plus intimement des Wallons, dont la littérature appartient presque entièrement à la démocratie. Le *Willems-fonds*, en ouvrant un concours, avait dit : « Jamais l'union des Belges ne sera plus sincère que lorsqu'on aura reconnu aux deux éléments l'égalité des droits dans la commune patrie ». M. Heremans, en publiant à Gand la première revue libérale flamande : *Nederlandsch Museum*, 1874, parlait de même. Dautzenberg, De Cort, MM. Delcroix, Dodd, Hiel, Arthur Cornette, etc., n'ont pas d'autres tendances. Le manifeste des *Vlamingen vooruit* finissait par ce cri : Vive l'union universelle des Wallons et des Flamands! En 1867, le bourgmestre de Gand disait : « L'amour de la liberté et de la vie communale réunit les Flamands et les Wallons, » et au grand banquet de la Commission des griefs, des orateurs exprimèrent les mêmes idées dans les deux langues.

Notre littérature française, étant moins populaire, avait moins besoin de traductions pour la partie lettrée des Flamands qui savent le français, tandis que traduire les œuvres flamandes c'était appuyer, renforcer, nationaliser cette littérature pour les lecteurs qui ignorent le flamand ou qui dédaignent leur langue maternelle. L'échange continue. Sleeckx, Van Driessche, Mme Courtmans, Mlles Loveling, Tony Bergmann, Geiregat ont plusieurs romans traduits en français; Caroline Gravière, Émile Leclercq, Victor Lefèvre en flamand. J'ai noté quelques œuvres dramatiques traduites dans les deux littératures, et si quelques poésies françaises ont aussi été mises en vers flamands, Van Duyse, MM. Nolet

et Van Beers en ont davantage mises en français. J'ai présenté à l'Académie deux notices sur ces traductions. Mme Van Ackere a tout un volume consacré à sa biographie, mêlée de fragments. Mon *Art flamand* en contient un petit choix, 1868, et, en 1871, M. Aug. Claus avait commencé à Anvers la publication de *Nos poètes flamands, traductions en vers français*, qui auraient eu deux volumes. C'eût été un complément digne des futurs *Morceaux choisis* de M. Van Hollebeke et des *Onze dichters*. Des circonstances regrettables ont empêché l'œuvre de s'achever. Il serait facile de la reprendre. La Bibliothèque Gilon et le *Willems-fonds* continuent, par des traductions, la fraternisation que demandaient Willems et Buschmann. Le biographe-traducteur de Mme Van Ackere parlait en 1867 comme Buschmann en 1839 : « Il ne dépend que de nous, Wallons et Flamands, de fonder et d'avoir, au moyen des deux langues, une seule littérature, une littérature vraiment originale. »

Le mouvement flamand, en donnant des livres à lire au peuple, préparait une autre tâche. Bien avant que nos hommes d'État pussent y penser, il nous rapprochait de la Hollande. Le président du comité organisateur du dernier Congrès de linguistique, 1879, a rencontré l'adhésion générale lorsqu'il ouvrit les assises de Malines par ces paroles qui résument plus de quarante années d'efforts : « Il y a cinquante ans, nous nous traitions en ennemis; aujourd'hui nous sommes frères. Cet apaisement unanime donne au congrès la signification que nous y attachons, de préférence à toute autre. Il sera, en quelque sorte, la préparaticn des fêtes qui, en 1880, se célébreront à Bruxelles, fêtes qui, je l'espère, porteront le nom de *fêtes de la réconciliation*... »

Après les fêtes, un vote solennel des Chambres a consacré cette réconciliation en décidant que désormais la Belgique ne célébrerait plus l'anniversaire d'une révolution qui rappelle des jours d'hostilité avec nos frères du Nord. Ainsi Gênes a rendu à Florence ses anciens trophées de victoire. Si les Hollandais et les Belges sont réconciliés, le premier effort, le premier honneur en revient aux écrivains flamands.

De la Hollande, les yeux devaient se porter vers l'Alle-

magne. La résurrection des dialectes, que l'on retrouve partout, en Bohême pour les Tchèques, en Angleterre pour les Gallois, en Illyrie chez les Croates, en Finlande pour le Finois, en France dans le Provençal, etc., c'est le mouvement flamand qui en donna le signal dans le nord de la France pour le Flamand, en Allemagne pour le *plattdeutsch*. En 1848, L. Jottrand semble l'annoncer dans ses *Excursions sur notre frontière nord-ouest*. Bientôt un comité flamand est institué à Dunkerque, il y étend le mouvement flamand au nord de la France par des recherches historiques et un enseignement populaire, et il fournit l'occasion d'excellents travaux à MM. De Coussemaker, De Baecker et Carnel.

Dès 1844, Delecourt montrait aux Flamands un plus large horizon : les trois dialectes, le bas-saxon, le hollandais et le flamand, peuvent ne former qu'une seule langue; ce sont trois branches du bas-allemand : tel était le thème, et l'on peut penser s'il dut sourire à des écrivains qu'il délivrait, pour ainsi dire, de la tour de la faim, et au peuple allemand si désireux de se rattacher toutes les populations germaniques. Le mouvement flamand eut un rapide succès en Allemagne, il y provoqua un mouvement identique, la renaissance du dialecte bas-saxon répondit à la sienne. Delecourt avait touché juste. Le mouvement flamand avait étendu sa fraternisation de la Hollande à l'Allemagne et il y trouvait une consécration de plus, dont un Montois lui avait tracé le programme.

L'influence ne fut pas seulement littéraire, elle fut politique. Lorsque Adolphe Dechamps, luttant contre le sacrifice d'une partie du territoire, cherchait les causes qui avaient amené l'Europe à nous l'imposer, il en accusa notre politique « exclusivement française ». « C'est là que notre gouvernement a commis la plus grande faute, » disait-il. Le sacrifice accompli, pour que « ce droit public païen qui consacre les marchés d'hommes » ne fût plus exercé contre nous; pour que notre neutralité cessât d'être « une fiction », on comprit, avec l'orateur, que nous devions tenir la balance égale entre les puissances, et Delecourt assignait ce but à l'extension de la langue : « Ainsi nous resterons dans un juste équilibre entre

l'influence française et germanique » et tous nos écrivains, depuis Nothomb, ne parlaient pas autrement. Le mouvement flamand a aidé à ce rapprochement plus longtemps qu'Arendt ne le put par ses brochures; bien avant nos hommes d'État et autant qu'eux, il a rétabli l'équilibre de notre neutralité. Nos écrivains français, en fraternisant avec la France, mais en réagissant contre l'invasion de ses romans, de son théâtre, de ses mœurs, agissaient de même, et l'unité de notre littérature est encore confirmée ici.

Notre époque, cependant, ne favorise pas ce réveil des races, jadis absorbées par l'oppression, ou des langues, réduites au patois, en vue d'un étroit particularisme. La restauration du passé n'est jamais mieux placée que dans un milieu cosmopolite, et si l'on renaît, c'est pour vivre de son époque et dans l'humanité. On pourrait penser que nos écrivains français n'ont connu que la langue dont ils devaient tenir à posséder le génie et que la résistance des flamingants aux envahissements de la langue française a dû leur faire négliger les lettres françaises : il n'en est rien. On ferait toute une bibliothèque et une volumineuse histoire des littératures, si l'on réunissait les analyses, les critiques, les conférences en français et en flamand. Vital Descamps a fait, pour la *Ligue de l'enseignement*, le relevé des conférences, de 1840 à 1865 : le nombre des orateurs et des sujets est considérable. Les uns ne s'occupent que de la France, les autres rétablissent la balance en faveur de l'antiquité, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Espagne. En 1828, on fêtait, à Bruxelles, le 50e anniversaire de la mort de Voltaire et, en 1859, dans plusieurs de nos villes, le centenaire de la naissance de Schiller. « Cette réunion, composée d'hommes de toutes les nations, semblait ne faire qu'une famille se pressant autour de Voltaire, son chef vénéré, » disait le *Courrier des Pays-Bas*. « Nous sentons grandir notre force en nous associant à la fête de Schiller, » disait Moke, à Gand, et M. Stecher parlait dans le même sens à Liége. La contrefaçon et la traduction ont aidé à ce cosmopolitisme. Villemain, après La Harpe, a été publié plus d'une fois en Belgique, mais l'*Histoire de la littérature*

du midi de l'Europe, de Sismondi, les études de Mme de Stael, de de Barante et de Saint-Marc-Girardin sur l'Allemagne ont aussi des éditions belges, comme la traduction de l'*Histoire de la littérature ancienne et moderne,* où Fred. Schlegel glorifie Shakespeare. Baron nous a donné deux éditions de Noël et Laplace et une édition annotée de Girault-Duvivier, mais il voulut écrire lui-même l'*Histoire de la littérature française,* — Moke et Van Bemmel feront aussi la leur, — puis un *Traité de rhétorique;* enfin il traduit Tyrtée et publie une collection de classiques latins. Avant cela, Gobert-Alvin avait publié à Gand des *Études de littérature comparée* sur les anciens et les modernes. Après la forte étude de de Gerlache sur Salluste; après Raoul, qui traduit en vers les satiriques latins; Bergeron : Térence; Froment, Mathieu et De Linge : Horace, — il faut mentionner les travaux de MM. Nève, De Harlez, Lamy et Abbeloos sur l'Orient; de M. Wagener sur la Grèce et Rome; de M. Gantrelle sur Tacite; le livre de M. Demarteau : *l'Éloquence républicaine à Rome.* D'autres, trop nombreux à citer, traduisent et étudient les *Niebelungen* ou l'*Edda*, le *Don Juan* de Tirso de Molina ou les poésies d'Esproncida, de Petœfi, de Manzoni; Walter Scott et les sonnets de Shakespeare; des œuvres de Byron, de Schiller, de Gœthe, de Wielant. Un écrivain a dit : « Sauf Van Hasselt, combien de poètes belges ont pris au sérieux la mission d'intermédiaire que leur assigne leur position ethnographique et géographique? » C'est une grave erreur. Van Hasselt se distingue en ce seul point qu'il cite rarement les auteurs qu'il imite. Presque tous nos poètes se sont exercés à la traduction : depuis Lesbroussart, traduisant des pages d'Ossian, de Byron, de Thompson, de Shakespeare, de Spencer, un roman anglais et une comédie espagnole, et Smits qui traduit du latin, du hollandais, de l'allemand, du russe, de l'italien, jusqu'à M. Alvin : *Sardanapale,* et M. Duchastel : *Egmont;* depuis M. de la Rousselière et Clavareau : *Don Carlos*, Clavareau seul : la *Fiancée d'Abydos*, jusqu'à M. De Linge : *Hermann et Dorothée;* Stapfer, Wacken et Lagye : *Faust;* Ruth : *Musarion.* Wacken en a tout un volume et MM. Alf. Michiels et J. Abrassart en pourraient faire un pareil.

Il n'est peut-être pas un poète allemand, de Goethe à Von Kleisheim, qui n'ait une pièce traduite en Belgique. Ceux qui ne connaissent pas les langues du Nord traduisent du latin : Horace, Properce, Térence, Tyrtée; ou de l'italien : Eug. Dubois et Clavareau mettent chacun en vers *Françoise de Rimini,* de Pellico; Clavareau traduit de même le *Carmagnola*, de Manzoni. Je m'arrête, car voici les romans d'Andersen, d'Auerbach, de Disraëli, de Storm, d'Emilie Carlen, de Frédérica Bremer, de Von Holtei; puis, de Sacher-Masoch, de Welmer, de Jensen, de M[me] de Dincklague ou de Dickens, P. Heyze, Van Lennep, Hacklaender, Hildebrand, Marvel, Curtis, Yates, Lorenz Stark, Grattam, Drouguinine, Guerazzi, Miraglia, mis en français, souvent pour la première fois.

Du côté des Flamands, le premier annuaire Rens, si petit qu'il fût, contenait des traductions et des citations d'écrivains français, et lorsque, quarante ans après, parut *la Légende des siècles* de V. Hugo, le *Nederduitsch Tijdschrift* en traduisit un poème : la *Rose de l'Infante.* Nos écrivains flamands ont suivi la littérature française pour l'étudier, la traduire, l'imiter, autant que nos écrivains français, et peut-être l'ont-ils moins souvent combattue : elle menaçait moins leur originalité. Ne parlons pas de cette invasion de romans religieux à laquelle nos éditeurs catholiques tiennent les portes de la Flandre constamment ouvertes par des traductions, en général anonymes, et qui pour une œuvre de Fénelon, de Géramb, de Champagnac, de Ségur, de De Maistre, de Wieseman, d'Ozanam, inonde le pays des plus mesquines productions, y compris le Père Loriquet. Cette invasion prend ses petits livres partout. Nos écrivains flamands devaient s'intéresser davantage aux littératures germaniques, sœurs de la leur, et nos écrivains français font là aussi cause commune avec eux, pour que la double population du pays participe dans les deux langues à la civilisation du Nord comme à celle du Midi.

Willems pratiquait un large cosmopolitisme; son biographe nous apprend qu'il n'est guère un savant « des pays germaniques ou latins » avec lequel il n'ait entretenu une corres-

pondance érudite. Énumérer les traductions serait difficile. Le premier annuaire Rens mêlait déjà à des pensées de V. Hugo, à des extraits de Ballanche, à la *Vendetta* de Balzac, des citations de Swift et de Bolingbroke. Rien ne sied mieux à la variété des revues qu'un choix de perles étrangères : Wacken a donné, dans sa *Revue de Belgique,* et réuni en un volume ses *Fleurs d'Allemagne ;* les *Petites feuilles cueillies chez nos frères de race, les Allemands,* de M. Hiel, parurent de même sous un titre plus long. Le poète flamand et le poète liégeois traduisent Heine, Uhland, Burns, Lenau, Bodenstedt, etc., avec le sentiment des beautés de l'original, le respect du ton de l'auteur et une sûreté de main, plus vigoureuse chez M. Hiel, plus moelleuse chez Wacken. Vingt autres avaient donné ou ont suivi l'exemple : Fr. Willems en flamand, comme Ed. De Linge en français, met en vers *Hermann et Dorothée;* Rens publie ses *Ballades du Nord* et Mme Van Ackere ses *Harpes étrangères,* comme Van Hasselt ses *Paraboles;* M. Wouters met en vers flamands le *Plutus* et les *Nuées* d'Aristophane, M. Vleeschouwer, le *Faust* de Gœthe; Jean Michiels traduit le discours de la couronne de Démosthènes et l'*Othello* de Shakespeare; Jan Ferguut (M. Vandroogenbroeck) traduit en vers un choix de poésies orientales; Van Duyse met en flamand *Vert-Vert* et *Paul et Virginie;* De Cort rend en vers élégants les poésies de Robert Burns; Jean Delaet traduit les contes de Perrault (1847) et les *Schild bürger* de Tieck; Dautzenberg traduit *la Ciguë* d'Emile Augier et le *Mouvement flamand* de Friedr. Oetker; Brouwenaar traduit, de Chênodollé, *Louis XIV en Hollande* et *Michel-Ange;* de Schiller, *la Cloche;* de Byron, *Manfred.* Le futur notaire Stroobant met en vers des *Ballades,* de V. Hugo (1 vol., 1845), des poésies de Gilbert, de V. Hugo, de Lamartine, de Turquety (*Mes premières Ailes,* 1842), et il imite des pages de Langendijk et de S. Pellico. Van Geert traduit les *Enfants d'Edouard* de Casimir Delavigne et deux drames de Schiller : *Don Carlos, Intrigue et Amour.* Destanberg traduit en vers *Tartufe et Macbeth.* Hiel traduit de l'allemand *Hedwig* de Muller, *Fornarina* de Keigler, sans négliger *Dora* du poète de la reine d'Angleterre. Delecourt fait connaître aux Flamands

un drame du poète danois Œlenschlaeger. Le *Zondagsblad* donne à ses lecteurs une traduction du *Champi* de G. Sand et du *Bon Cœur* de Hauff. Paul Féval est mis à contribution comme Dickens, comme Zschokke, comme Buwler, comme Hacklander, comme Cantu, comme Andersen, Miss Becher-Stowe et Frédérica Bremer, Auerbach et Storm. L'énumération complète est impossible ; l'œuvre est largement cosmopolite.

Il serait difficile aussi de découvrir ce qui a été traduit en Europe de nos romans, de nos poésies, même de nos pièces dramatiques. J'en ai commencé devant l'Académie un exposé sommaire, et la surprise a d'abord été grande.

La classe des lettres ayant souri à l'idée de former de ces traductions une collection, qui serait unique, l'entreprise, au premier essai d'exécution, a paru presque impossible. La place qu'y prendraient nos littératures y serait au moins égale à celle de nos sciences morales, politiques et philosophiques. Quand Grandgagnage disait, en 1858 : « Si l'on excepte les violonistes, les violoncellistes, les contrebassiers et les clarinettistes, en général les hautes célébrités de la Belgique ne s'étendent que médiocrement au dehors, » il ne pouvait ignorer qu'outre un roman de Moke, traduit en anglais, *Philippine de Flandre;* deux de Bogaerts : *El Maestro* et *Lord Stafford*, mis en anglais et en allemand ou en italien, il avait paru des collections de ceux de Conscience, à Londres, à Florence et à Paris, sans compter des romans traduits en danois, en allemand, en polonais. Il ne savait pas qu'à côté des De Potter, Quetelet, Nothomb, Laveleye, Tiberghien, Laurent, nos romanciers et nos poètes allaient être signalés au dehors suffisamment, sinon grandement : Ne vouloir que du grand, c'est être petit.

Ici nos écrivains se sont rendu plus d'une fois le service d'intermédiaires, les uns aux autres. Ce fut un prince archevêque, le célèbre Diepenbrock, qui fit connaître d'abord en Allemagne quelques nouvelles de Conscience ; il était naturel qu'un écrivain catholique fût le premier à être présenté à la partie catholique de l'Allemagne. Ce sont des écrivains belges libéraux qui lui ont ouvert les portes de la France. Les pre-

mières traductions en français sont de M. De Linge (*Revue de Belgique*, 1846). Lorsque Alexandre Dumas père vint en Belgique, il s'enquit des romanciers du terroir et me fit demander *le Conscrit*, qu'un ami avait traduit pour notre journal et que j'avais publié à part. Je lui offris un de mes derniers exemplaires, et bientôt le petit volume paraissait à Paris, entouré de deux autres du conteur français, sous le titre de *Conscience l'innocent*. L'auteur flamand eut le bon esprit d'en sourire et de s'en montrer honoré, et aussitôt Th. Olivier triomphe : « La simple traduction d'un récit flamand est devenue le sujet d'une imitation libre de la part d'un écrivain du premier ordre ! » Rentré à Paris, Dumas indemnisa le romancier en publiant, dans son journal, le *Conscrit*, sous son vrai titre et sous le nom de son véritable auteur. Dès ce moment, Conscience eut un éditeur à Paris; tous ses romans y ont paru, traduits par des Belges.

Il n'a pas dépendu de nos revues ou de nos écrivains français que MM. Sleeckx, Geiregat, Tony Bergmann et autres, traduits pour le public belge, ne fussent connus du public français.

Le même service était plus difficile à rendre à nos écrivains français par des traductions flamandes; celles de *la Servante*, de Caroline Gravière, par le poète De Cort, et autres, ont-elles suscité leurs versions allemandes, anglaises, etc. Le fait est que plusieurs œuvres de nos romanciers : Eugène Gens, De Coster, Caroline Gravière, Greyson, Lemonnier, — je les ai citées ailleurs, — ont été vulgarisés en diverses langues étrangères. *Félix Batel*, de M. Babut, a aussi été traduit en allemand. Van de Weyer eut plusieurs brochures traduites en italien, en flamand, en anglais. Ses deux volumes posthumes sont dédiés à la reine Victoria, « par permission spéciale. » Les fables du baron de Stassart ont été traduites en anglais, en hollandais, en allemand, en suédois, en provençal.

Notre poète flamand le plus traduit est M. Van Beers. Il a attiré les poètes allemands comme nos poètes français. Sa *Liverda* est devenue, sous la plume de Mme de Rheinsberg, « un chef-d'œuvre en allemand, » dit Stallaert; *Begga*, *la Guerre* et le *Fils du Manœuvre* ont été traduits de même par Flemmisch

(L. Percival), qui annonce tout un volume du poète anversois. Mme Lina Scheider, en Allemagne, et une dame anonyme, en Angleterre, se sont éprises de cette poésie, dont Clavareau, Abrassart, Claus, Lagye, Potvin ont mis des fragments en vers français pour le public belge. Dautzenberg, Ledeganck, Mme Van Ackere, MM. Nolet, Dodd, Hiel, De Geyter, Sabbe, Coopman ont aussi des pièces traduites dans la langue de Schiller. A côté de quelques poésies françaises transportées en France et de quelques écrivains naturalisés sur la scène parisienne, on peut citer plusieurs dramaturges flamands connus en Hollande et quelques-uns, comme M. Delcroix, traduits, joués en Angleterre. Je dois renvoyer à mes notices académiques, que je tâcherai de compléter.

Plus d'une fois, l'Institut a couronné un de nos écrivains et combien les revues de France ont publié de notre prose et de nos vers, ont étudié de nos œuvres, se sont assuré la collaboration de nos critiques d'art ou de nos romanciers ! Nos œuvres en français peuvent entrer directement en France sans traduction ; elles y ont quelquefois été publiées, reproduites, même contrefaites. L'*Artiste*, d'Ars. Houssaye, la *Revue britannique*, la *Revue germanique*, la *Revue des Deux Mondes,* la *Revue des cours publics*, les revues catholiques, protestantes et philosophiques, les revues d'art, etc., ont ouvert leurs colonnes à nos critiques, à nos poètes. La *Revue britannique* a donné plusieurs chroniques de notre littérature, et la *Revue de France*, outre des comptes rendus, a accueilli toute une étude sur notre histoire des lettres depuis les premiers siècles jusqu'à 1830. La *Revue des Deux Mondes* a dans sa rédaction un romancier belge, M. Vautier, et le *Figaro*, après un critique d'art, M. Rousseau, un conteur, Paul Heuzy. Il serait aisé d'allonger la liste en rappelant des débuts de poètes, des succès de concours, en y ajoutant des dramaturges comme Vaëz, Hennequin, etc., des feuilletonistes, comme MM. Stapleaux et Adrien Paul, qui y ont passé un jour pour « les seuls littérateurs belges ». La *Revue Britannique* a eu comme chroniqueurs littéraires belges, MM. Félix Stappaerts et Potvin ; l'*Illustration*, M. L. Hymans, tandis que l'*Athenæum*, de Londres, et des revues

allemandes nous consacrent des études annuelles, dues à MM. Em. de Laveleye et P. Fredericq, à M. Alph. Le Roy, etc. Il n'est pas un de nos écrivains, ayant quelque mérite, qui ne puisse réunir des volumes de comptes rendus de ses œuvres, publiés aux quatre coins de l'Europe : en Italie comme à Londres, à Prague comme à Pétersbourg, à Berlin comme à Paris. Partout où une tribune nous est ouverte, nous allons y montrer notre figure, notre grimace littéraire, si l'on veut. Pourquoi pas notre hure? Si l'on réunissait tous les écrivains, dont on a dit, chez nos voisins du Midi ou du Nord : « Voilà toute la littérature belge ! » on en ferait une légion.

Les chrestomathies aussi commencent à nous compter. Quand parut à Halle, en 1878, l'*Anthologie lyrique de la France*, avec traductions en vers allemands, la Belgique y était comprise, même dans le titre, avec la Suisse romande. On a reproché à l'auteur, M. W. Schönemarck, d'avoir borné son choix à quelques vers de Van Hasselt, de Van Soust et de M. Alvin. Ce reproche s'appliquerait moins à un recueil publié et admis en France pour l'enseignement: *La littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours* (6 volumes in-8°). Un Suédois, M. le lieutenant-colonel Staaff, y a consacré des notices à une trentaine d'auteurs belges, dont dix-huit prosateurs et douze poètes. Pour cinq de ces derniers, il a donné quelques vers dans leur notice, et à deux, Mathieu et Potvin, une place dans le corps de l'ouvrage. Les lacunes ne manquent donc pas dans cette partie du livre; on n'y trouve mentionnés ni Wacken, ni Weustenraad, ni Lesbroussart, ni Dubois; aucun de nos humoristes n'est cité, ni Vande Weyer, ni Veydt, et nos meilleurs romanciers sont oubliés, malgré la position qu'ils ont acquise, même à l'étranger. Enfin, les notices sont souvent incomplètes. Mais, en Allemagne comme en France, le principe est admis, l'idée a reçu un commencement d'exécution et ces recueils peuvent être améliorés. Les livres de MM. Busken-Huet, en Hollande, et Rodenberg, en Allemagne, sans être plus complets, y aideront; le premier a donné un choix nombreux de citations de nos poètes et d'analyses de nos romans.

La France et l'Allemagne peuvent se passer du contingent

de nos écrivains. La Belgique, wallonne et flamande, ne peut se passer de penser par elle-même et d'écrire pour elle. Si elle s'appauvrissait de tous ses auteurs de mérite au profit des publicités étrangères, que lui resterait-il de vitalité intellectuelle? L'enrichir d'écrivains admis au dehors, mais devenus eux-mêmes en écrivant d'abord pour elle, voilà le problème. Il est largement résolu sur tous les terrains d'essence cosmopolite : les sciences physiques et naturelles, sociales et politiques. En littérature, après une longue opposition de nationalisme étroit et de catholicisme ombrageux, il est devenu possible pour la littérature flamande, admise beaucoup en Hollande, un peu en Allemagne. Nos écrivains français ont dû opposer une plus longue résistance aux invasions des modes passagères de la France, pour s'assurer la première, l'indispensable condition de virilité; car, pour prendre rang au dehors, il faut au moins d'abord être quelqu'un. Les générations qui ont lutté ainsi sont comme l'avant-garde d'une armée : elles ont dû se sacrifier. Heureuses les générations futures! Grâce à la renaissance des dialectes partout et de la littérature *plattdeutsch* en Allemagne, grâce au grand courant d'études provinciales en France, qui rend à la langue française le droit de redevenir ce qu'elle était au XVI[e] siècle : « une riche palette, rendant bien en langage la pensée de l'artiste, » comme disait De Coster, on peut prévoir le moment où les écrivains belges posséderont une pensée, lui donneront la forme qui nous convient et seront admis dans ces deux grandes littératures. Alors, plus ils seront eux-mêmes, plus ils intéresseront les autres, et ils brilleront d'autant plus dans le monde qu'ils seront mieux dans l'esprit et les mœurs de leur nation.

Notre originalité résulterait naturellement de notre culture des lettres, si elle pouvait être laissée au libre développement de l'instinct naturel. Mais nous sommes en civilisation : à côté des influences étrangères, qu'un passé plein de gloire et un présent plein de vie rendent si puissantes, d'autres obstacles nous viennent du public et de la politique. « Ce n'est pas à dire que le tableau n'ait quelques ombres, » disait M. Thonissen en achevant l'exposé des travaux de la classe des

lettres pendant un premier siècle. Ces ombres sont nombreuses. Ce que le rapporteur disait à l'Académie : « L'espace réservé à la littérature proprement dite devrait être beaucoup plus étendu, » pourrait s'adresser à nos journaux, à nos bibliothèques privées, à nos conservatoires, à l'attention publique tout entière.

Le plus grand obstacle au développement littéraire du pays est le contraste profond qui existe entre l'instruction, le goût, le langage des classes moyennes, et la littérature étrangère, si avancée, si raffinée. A en croire bien des gens, il faudrait se mettre à la portée de ce milieu où l'ignorance de l'histoire, l'oubli de toutes les conditions artistiques, même grammaticales, permettent à des œuvres d'une vulgarité parfois désespérante, de réussir, et l'on a entendu ceux qui se font lire ainsi traiter les autres d'impuissants! La remarque de M. G. Frédérix est plus applicable ici qu'ailleurs : « Il y a une certaine prudence, qui ne choisit que ceux dont les facultés sont un peu lourdes et l'intelligence un peu banale; une nature fine et déliée inquiète ces prudences-là, une nature bien fournie de lieux communs la rassure. » Cette prudence va jusqu'au mépris du public chez des libraires, la plupart venus d'Amiens pour être suisses, et qui font du mot de M. Perot un article de leur code de commerce : Pas de style ! Je n'oublierai jamais une lettre qui disait à peu près ceci : Tel éditeur publierait volontiers votre ouvrage s'il était conçu dans un esprit « *pas trop élevé* pour ses lecteurs ». De là à mépriser tout ce qui aspire au ton élevé, à traiter tout un groupe d'écrivains de « célèbres inconnus », à incriminer des hardiesses permises, qu'on ignore, ou à en admirer d'impossibles, sans plus de science, il n'y a qu'un pas, et l'esprit de parti ou de camaraderie le franchit chaque jour.

Le besoin de se créer une profession sert d'entremetteur à ces entreprises, que l'État quelquefois encourage et qui réussissent assez pour faire aux esprits sérieux, aux œuvres de valeur une concurrence qui a écarté de la carrière plus d'un jeune talent. Le marché littéraire étant trop restreint pour nourrir nos écrivains, à moins de se mettre à la portée du vulgaire ou au service de la presse, on doit prendre

un emploi étranger aux lettres, ou, si l'on a le moindre patrimoine, se résigner à la médiocrité de la fortune pour échapper à la médiocrité du métier. Les débouchés de l'extérieur sont d'un prix souvent plus dur encore. Cependant, sauf pour les branches qu'on peut enseigner dans une profession en les traitant dans les lettres, la culture de l'art souffre autant du manque de loisirs que du gaspillage de talent. On peut se figurer difficilement ce qu'il a fallu aux uns de privations, aux autres de travail, pour rester dans les régions de l'art. Plusieurs sont morts à la peine.

La prudence dont parle M. Frédérix est aussi politique que commerciale. Que des écrivains étrangers osent, cela porte moins à conséquence. Mais ce qu'on accepte, ce qu'on admire venant du dehors, d'un Belge devient suspect. On a pu représenter à Bruxelles l'excommunication d'*Agnès de Méranie*, de Ponsard; quand Smits avait placé une scène semblable dans notre histoire, il y avait eu presque une émeute au parterre de Gand, puis suspension des représentations, enfin impossibilité pour l'œuvre de reparaître au théâtre. Je pourrais citer cent exemples pareils. Et puis, si on allait faire la réputation, assurer l'influence d'un écrivain qui pourrait se prononcer contre notre politique! Nul n'aura de succès que les gens qui nous servent. Entre servir un parti et rester inaperçu, il n'y a souvent pas de milieu dans un pays qui ne peut offrir un public à chaque nuance d'opinion, et l'indépendance n'est guère possible sans des résignations plus cruelles encore. Aussi, que d'orateurs avortés, d'écrivains rebutés, de talents diminués! Être réduit à ne pouvoir produire ni tout ce qu'on pourrait, ni le mieux qu'on pourrait produire, quelle misère!

Rien ne prête plus que cet esprit de parti à la camaraderie des uns, au dénigrement des autres. Le préjugé du public et de la presse en faveur de la littérature française s'y ajoute, s'imposant même à ceux auxquels il nuit le plus. Je ne discute pas, je résume des faits. Un succès à Paris, tel est le rêve, rêve de gloire et d'or, qui s'achève trop fréquemment dans le deuil ou, ce qui est pis, dans les emplois de la médiocrité. Cette consécration réelle, durable, le plus souvent posthume, qui fait accepter au dehors une gloire acquise chez soi, paraît

ici un moyen de débutant pour se faire connaître, apprécier dans son pays. On a été jusqu'à reprocher, comme une infériorité, à ceux qui restaient chez eux de n'être pas connus « à l'étranger ». Et combien ont sacrifié leur indépendance d'opinion et quelquefois tout sentiment de patriotisme, pour demander à l'esprit politique de la France ou de l'Allemagne, ou à des écoles littéraires suspectes, des faveurs intéressées! Ne leur montrez pas qu'à chaque occasion il en a été de même, depuis le roman historique, la renaissance catholique ou le romantisme, jusqu'aux satires contre Napoléon III, aux louanges à l'impératrice, ou aux odes sur la victoire des Allemands en France :

Aux vainqueurs les vins du pays!

Ils ne veulent rien voir et passent comme le Limousin de Rabelais, allant « à l'alme et inclyte académie que l'on vocite Lutèce »... ou Berlin, pour en rapporter des éloges ou une décoration. Et aussitôt le cri naïf de Th. Olivier est entendu : la littérature belge existe! On la niait assez volontiers soi-même hier. Le doute aujourd'hui serait blasphème. Tout un ensemble de travaux utiles, de créations sérieuses, de renommées littéraires, ne comptait guère; désormais, ni les écrivains, ni les livres, ni les succès ne comptent plus. Ils servaient dans le pays la pensée, les mœurs, la civilisation du pays : Art de clocher! « Ne pas lire de cocher », dit Mathieu. La littérature et la gloire sont à l'étranger; elles seules, lui seul nous fera un art national! — L'engouement passe encore... Ce qui en reste, l'histoire littéraire doit le chercher péniblement, sympathiquement, avec le devoir de ne pas étouffer les succès oubliés sous des triomphes qui n'ont pas eu le temps de passer, — heureuse si elle peut trouver partout quelque progrès artistique, quelque trait de notre esprit ou de nos mœurs!

Rien ne remédie à ces effets d'un préjugé tenace, pas même les mystifications. Que de fois n'a-t-on pas dit d'une de nos œuvres anonymes : N'est-ce pas de G. Sand, de Nodier, de V. Hugo? ou bien : On ne fait pas des vers comme cela en Belgique. L'auteur se nommait-il, l'œuvre disparaissait. C'est l'éternelle histoire de la statue de Michel-Ange.

Mais tous les vaudevilles qu'on a faits sur *Lekain à Draguignan* n'ont corrigé personne. Vital Descamps s'amusait à des mystifications pareilles. J'en pourrais citer dix exemples. Dénigrait-on l'un des nôtres, il cherchait de lui quelque page, oubliée ou inédite, et l'envoyait, anonyme ou pseudonyme, au journal agresseur. Si la prose ou les vers paraissaient, il triomphait... *in petto*, sans crier gare, pour pouvoir recommencer : il avait vengé un écrivain. Que de fois n'ai-je pas fait une autre expérience : abordant un critique qui venait de douter de nous, — c'est d'assez bon ton, — j'amenais la conversation sur tel ou tel livre : Connais pas ! Je citais une poésie belge : Qu'est-ce que ça ? Je parlais de l'auteur attaqué : on ne connaissait pas un titre sur dix de ses œuvres ! Je me gardais aussi de conclure ; à quoi bon ? j'étais renseigné. Un jour, M. Deschanel lut des vers, dans une conférence, et le public d'applaudir, les croyant d'un poète français ; quand il annonça qu'ils étaient de Van Hasselt, on rit du subterfuge, mais on ne se corrigea point du préjugé. Dans un pays où le recul manque, et avec lui tout prestige, entre la mise en scène des camaraderies et un nivellement général, il n'y a pas d'autre milieu que la dignité qui fit que Mathieu recommanda à son fils l'abstention après sa mort. Nul ne dira jamais de combien de richesses intellectuelles l'intolérance des partis, l'indifférence du public, les dédains ou les camaraderies de la presse ont privé la Belgique !

Les Flamands ont mieux compris l'intérêt du pays. Ce ne sont pas eux qui renieraient les hommes d'hier pour ne s'affirmer chaque fois que par les débutants d'aujourd'hui, et on pourrait dire d'eux aux Wallons ce que Ch. de Saint-Marthe disait à la France du XVIe siècle pour lui expliquer la supériorité de ses voisins :

C'est que des leurs ils tiennent un grand compte.

N'importe cependant, malgré tout, néanmoins, nous avons eu des écrivains, dans tous les genres, dans tous les tons, en dehors des camaraderies, au-dessus des partis. Les lettres ne leur offraient pas de pain, pas un nom ; ils y ont cherché la nourriture de l'esprit et du cœur ; elles ne pou-

vaient enrichir leur famille, ils leur ont demandé les richesses morales, et il en est qui leur ont dû des consolations puissantes, avec les plus nobles satisfactions de la vie. Plusieurs ont connu « l'épouvantable valeur de l'argent », l'humiliation des rivalités indignes, l'amertune des attaques injustes, et combien en avons-nous vus s'annihiler en de stupides fonctions ou mourir jeunes, de suicide, de folie, de misère ou de cette phtisie que donne la lutte contre l'impossible, — les uns laissant le programme d'une science nouvelle ou d'une utopie qui se réalise, les autres une œuvre d'art puissante ou des fragments de poète, d'autres ne laissant qu'un éclair de talent, éclair accusateur, déchirant les nuages de l'indifférence publique. Ils ont tout supporté plutôt que de cesser d'être artistes et de ravaler l'art aux facilités du métier, aux succès de parti, aux complicités de presse. Le milieu indifférent empêchait leurs œuvres de vivre; ils y ont mis leur vie et leur âme. Elles existent au moins pour ceux qui savent ce que c'est qu'une œuvre, pour l'avenir qui l'apprendra, et ils ont pu se montrer confiants dans l'intelligence des hommes. C'est pour eux-mêmes qu'ils ont cultivé l'art, pour satisfaire cet amour, plus ardent que tous les autres, et plus pur, divin rut de l'esprit : la passion du beau! C'est pour mieux encore : pour leur élévation personnelle, existence supérieure dont on peut dire que, si la paix fait la sainteté intérieure des États, la culture artistique fait la noblesse intime de l'âme. Mais, s'il faut parler dignement du pays, ils sont là pour dire le mot d'une grande situation, comme le vénérable M. Leclercq dans la réunion solennelle des Chambres de 1880; ils avaient été là toujours, à chaque danger, à chaque menace, à chaque insulte, à toute heure, pour servir nos droits, nos mœurs, nos progrès, combattre les préjugés et les travers; partout, avec Nothomb, affirmant « le génie belge »; avec VandeWeyer, parlant hautement à lord Aberdeen; avec Grandgagnage :

Ils ne l'auront jamais, notre Meuse chérie!

avec Ledeganck, ayant la vision de notre avenir, avec Weustenraad, pour s'attaquer aux « barbares de la civilisation »,

avec M. Faider criant courage à P. Noyer; avec Mathieu, chantant nos poètes morts; avec l'entrain des Van Ryswyck, la bonhomie de Conscience, l'âpreté de Van Kerckhoven; avec la poésie de Van Beers, la richesse rythmique de Hiel, la grâce de Wacken, la verve de Veydt, la superbe artistique de De Coster; tous témoignant pour la patrie.

La question a quelque chose de plus intime cependant et de plus délicat. M. le Ministre de l'intérieur, en ouvrant le Congrès littéraire de 1880, l'a posée finement : « Elle revient à savoir si, entre les littérateurs belges de l'époque actuelle, il existe une certaine communauté de types qui, sans nuire à l'indépendance et à l'originalité de chacun, permette de les classer un jour dans l'histoire littéraire de notre temps comme faisant partie d'une même famille, et de considérer les termes « littérature belge » autrement que comme une expression géographique. Il y aurait, je pense, dans l'examen de cette question, matière à une étude piquante et fructueuse. Peut-être arriverait-on à constater en fait que, Flamands et Wallons, la réunion déjà plusieurs fois séculaire de la plus grande partie de la Belgique actuelle sous un même régime politique, tantôt de sujétion, tantôt d'indépendance, nous a mis dans le sang un certain fond d'idées, de traditions, de sentiments communs. Peut-être pourrait-on, en appliquant cette donnée à l'étude de nos principaux écrivains, retrouver dans leurs œuvres, avec toutes les différences que la nature établit entre les membres d'une même famille, cet assemblage caractéristique de traits, bons et mauvais, de qualités, et aussi — disons-le entre nous — de défauts, qui constituent ce qu'on appelle une physionomie nationale. »

M. Rolin-Jaequemyns ajoutait aussitôt : « Comment en serait-il autrement? » s'en référait à la théorie des milieux et, voyant ce pays si peuplé, si riche, si actif dans la politique et dans l'industrie, si personnel dans les arts, si occupé des plus grands problèmes modernes, après avoir affirmé que nous avons une industrie nationale et un art national, se demandait : « Cet ensemble de circonstances n'imprimera-t-il pas inévitablement une certaine unité à la vie littéraire? »

Nous tenons déjà bien des traits de cette unité. Pour tous

nos écrivains qui se sentent de leur pays, nos deux littératures, unies en principe par ce que Nothomb trouve dans notre histoire et appelle « le besoin de nationalité », s'unifient par un esprit de famille moderne et de démocratie, par le sentiment de l'histoire politique et morale de nos provinces, par une même résistance aux influences étrangères, par un rapprochement unanime avec la Hollande, par un cosmopolitisme éclairé, qui nous fait participer aux génies des races du Nord et du Midi, nous met en communication avec elles et commence à nous y acquérir, comme autrefois à nos gildes et à nos hanses, droit de bourgeoisie et pignon sur rue.

Les lettres, de nature plus intellectuelle que l'industrie, que les arts eux-mêmes, pouvant être plus révolutionnaires ou plus progressistes que la politique, doivent prendre mieux le relief d'une nation, s'imprégner plus fortement de sa ressemblance. Si l'on pénètre au fond des œuvres, pour chercher l'idée qui en ressort et la forme artistique qui s'y esquisse, on voit percer deux caractères détachant notre physionomie des traits généraux de la vie européenne. Ils correspondent à notre passé politique et intellectuel; nous les avons trouvés chez nos anciens écrivains comme dans notre école de peinture; ils semblent résulter de l'union de nos races et n'ont jamais brillé autant que dans nos œuvres françaises, sous la plume d'un écrivain imbu des mœurs flamandes. Les étrangers peuvent mieux juger que nous notre caractère national : en 1838, Arendt le traçait d'une main ferme; il vivait parmi nous; un écrivain français, M. Waille, dans un parti opposé, en faisait un portrait à peu près semblable, qu'un écrivain catholique, M. Qoidbach, dans son mémoire couronné, reproduisait encore en 1878 : « L'art belge au moyen âge est à la fois chrétien, positif et réaliste. » Nous avons vu que le mot chrétien n'exclut pas le mot laïque. En Allemagne, Mme de Rheinsberg appliquait des idées pareilles au mouvement flamand. M. Taine ne connaissait de nos écrivains modernes que Conscience, et parmi nos écrivains anciens, il oubliait Froissart et Comines, pour nous juger d'après ceux qui n'ont guère eu que nos défauts; mais il trouvait déjà dans ceux-là « une éloquence surchargée, brutale et crue » — je

crois bien : dans Chastellain —qui « rappelle, sans l'égaler, la grosse couleur et la lourdeur énergique de la peinture nationale ». Ce qu'il dit de notre caractère pratique, libre, persévérant, aimant le vrai, et de notre art, préférant le mouvement pittoresque et dramatique à la simplicité classique, avec un instinct musical et coloriste inné, chrétien de fond, païen de forme — peut s'appliquer tellement à notre littérature, qu'il suffirait de remplacer le nom de Rubens par celui de Froissart, lorsqu'il dit : « Il n'y a qu'un Rubens en Flandre, comme il n'y a qu'un Shakespeare en Angleterre, » et qu'on pourrait dire de nos meilleurs écrivains modernes ce qu'il pense de l'art flamand : « Pour en traduire en paroles les idées, il faudrait des mots de Rabelais. »

Un autre caractère a été signalé. Olivier avait dit à nos écrivains des deux langues : « Le beau sera ce qui élève le foyer domestique. » Quand M. Busken-Huet jeta un regard dans nos deux littératures, il ne crut pouvoir mieux en déterminer la tendance générale, dans sa *Terre de Rubens,* 1878, qu'en disant que tous, Flamands et Wallons, réagissent « contre l'abâtardissement des mœurs nationales par les influences extérieures » et contre les préjugés et les vices de la classe régnante, « la bourgeoisie mâle ou femelle », dont ils combattent « l'étroitesse d'idée et de sentiment, en plaçant dans le peuple la force et la beauté du corps et les instincts nobles ». Comme puissance de rapprochement, il s'en réfère à l'auteur de la *Descente de croix :* « Le génie de Rubens est là qui veille ! » dit-il, et il ajoute : « Quand on connaît ce que, depuis 1830, la Belgique a produit dans les lettres, tant du côté français que du côté flamand, on est rassuré. Il n'y a pas d'incompatibilité entre les nouvelles de Rosalie et Virginie Loveling et celles de Caroline Gravière, entre les poésies de Van Hasselt et celles d'Em. Hiel ; et les écrits de Ch. Potvin, vers et prose, doivent être sympathiques à tout le pays autant que ceux de Ledeganck, de Conscience et de J. Van Beers. » M. Busken-Huet aurait pu citer presque tous nos écrivains ; il oubliait que De Coster s'était montré digne de la grande école de Rubens : « Bien rugi, Flamand ! » et il aurait pu rappeler ce mot de l'auteur

d'*Ulenspiegel:* « La bourgeoisie est la même partout : va pour le peuple ! » ou ces vers de M. Muny aux *Ennemis des belles-lettres :*

> Le rigide Allemand vous appelle philistres,
> Et le Français poli vous traite d'épiciers.

L'avenir appartient à la démocratie; nos littératures y arrivent, comme nos partis politiques et avant eux. Pour résumer l'histoire contemporaine de la littérature anglaise en un fait et tous ses éloges en quelques lignes, M. Odysse Barot disait : « L'Angleterre si positive et si calme, si pratique et si sage, l'Angleterre qui depuis 1789 s'est montrée le boulevard le plus solide des choses du passé, le pays conservateur par excellence, l'Angleterre a produit la littérature la plus révolutionnaire du monde. » On pourrait dire de même de la Belgique, pays de cens restreint et de bourgeoisie industrielle, qu'elle a produit une littérature, démocratique d'abord par ses sujets, ensuite par un respect, de plus en plus croissant, du peuple et de l'art qui lui convient.

Le triomphe est d'arriver du vrai au pittoresque et des couleurs au coloris. Souvent l'expression est vulgaire, le rire brutal, la satire rude, la grâce lourde; les duretés de la conscience ou des brillants de ton tout d'extérieur se rencontrent, plus que l'observation psychologique et la finesse de l'éclat; les mises en scène matérielles, semblables à nos déploiements d'*ommegangs*, si chers aux populations, remplacent la profondeur de pensée et la délicatesse de sentiment, comme les empâtements de couleur suppléent aux délicatesses de pinceau. Et l'on applaudit déjà, car cela correspond assez à notre nature : « Wallon jusqu'aux os! » dit GGGG; « Mauvais, mais moi, » dit E. Dubois; « Ma chanson, c'est ma vie, » dit Th. Van Ryswyck. Dom Placide! s'appelle Van Bemmel. Et c'est là déjà un assemblage de traits marquant notre physionomie. Est-ce par ses Adonis qu'on se représente un type de race? Est-ce par quelques beaux jours ou par ses cataclysmes qu'on juge un climat, non plus qu'une nation par ses cirques ou ses guerres? La littérature comme les paysages a ses brumes et ses grisailles en Belgique; le

chic lui manque comme à nos conscrits et l'esprit de conquête comme à notre neutralité. Qu'y faire si nous sommes ainsi faits? Lui refusera-t-on tout caractère national parce qu'elle ne prend pas les allures de ses voisins et ne ressemble qu'à nos défauts et aussi — osons-le dire entre nous — à nos qualités? Si tous nos peintres étaient des Rubens ou des Van Dyck, des Wiertz ou des Stevens, — comme tous nos rois des Charles-Quint ou des Bauduin de Constantinople, — cela serait d'abord monotone ou dangereux ; puis, l'art flamand ne serait pas une complète représentation de nous-mêmes. Il y faut des Teniers, des Jean Steen, et des Van Ostade ; et, à côté de Leys et de Gallait, des Madou, des Dillens, des Braeckeleer, des Dubois et des Verhas. Nous ne sommes que Belges et Belges voulons rester. — Mais, voyez en politique : que sur ces groupes de bourgeois calmes ou goguenards, qui s'amusent à leur manière, passe une insulte au droit ou un cri de liberté, les chambres de rhétorique deviennent l'armée d'une révolution, d'autant plus obstinée et redoutable qu'elle entre moins dans leur tempérament pacifique. Ces masses épaisses deviennent le peuple de J. Van Artevelde, de Henri de Dinant, de Coutherel, de Marnix ou de Vonck! Voyez les beaux-arts : que, sur ce fond pâteux, sérieux, peu puritain, libre, bourgeois, un artiste mette en relief les scènes de la vie de chaque jour ou déchaîne des groupes humains, des allégories gigantesques, en y faisant palpiter des gammes de couleurs vigoureuses, des harmonies retentissantes ou les douces intensités d'un coloris presque idéal où vibre l'âme des choses peintes, quel applaudissement! quelle vérité! quelle vie! Aussitôt toute une nation se reconnaît, se complaît, s'admire dans ces révélations d'elle-même ; elle s'y voit arrivée à la personnalisation suprême ; elle garde ses habitudes de tous les jours et l'amble de sa vie, mais elle se sent vivre, dans son art, de tout ce qu'il lui est permis de posséder de plus fort et de plus large en l'humanité !

Passons aux belles-lettres : quand le phénomène, si éclatant dans la peinture, s'y produit ; dans le passé, il donne de grands écrivains à la langue latine, flamande et française. Le bon sens, pratique, laïque, progressiste et cosmopolite —

nous l'avons vu — la faculté d'assimilation et de critique, le sentiment du vrai, qui sont le fond de notre caractère, s'élèvent alors jusqu'au pittoresque dramatique, et notre instinct de coloriste jusqu'à la grandeur. Bien avant les Van Eyck, les Rubens et les Teniers, on voit poindre dans Rather, dans le *Reinart*, éclater dans Froissart, dans Comines, les qualités de l'école flamande. De nos jours, un trait commun réunit aussi tous nos peintres; de l'allégorie à la modernité, du genre moyen âge au réalisme, ils sont coloristes. Deux caractères font la physionomie de notre littérature : elle est démocratique et pittoresque. Qu'on prenne l'œuvre d'art moderne que l'on voudra, il n'en est pas une à laquelle on ne puisse donner un pendant littéraire, une rivale poétique, et les œuvres de la plume peuvent lutter aussi pour la quantité. Elles sont moins connues, voilà l'unique différence. Et encore! Chaque groupe d'artistes ne nie-t-il pas aux autres le coloris? Chacun ne tient-il pas celui du maître pour le véritable et l'unique? Enfin, nos peintres et nos sculpteurs, si sûrs de leur terrain et de la renommée extérieure, ne commencent-ils pas à suivre les errements du marché français, et il se trouve des écrivains belges pour les en féliciter! Comment nos auteurs auraient-ils réussi près du vulgaire et près de ces critiques, en y résistant? Mais lorsque la plupart en arrivent à montrer les mêmes tendances, ne fût-ce que dans leurs défauts, lorsque les plus hardis ou les plus inspirés demandent à la langue soit les colorations du pinceau, pour des tableaux d'histoire ou de mœurs, où palpite leur âme, notre âme, soit des vérités observées, des réalités fortes ou fines, avec des rudesses et des prodigalités de style et « des glacis de mélancolie », en sont-ils moins écrivains, en sont-ils moins de l'école flamande, leurs œuvres en constituent-elles moins une littérature, en sont-elles moins l'expression naturelle du pays, si le public ne s'y reconnaît pas encore et n'admet, à côté des œuvres étrangères et de nos arts mieux compris, que de mesquines photographies de lui-même, de préférence à des représentations artistiques? L'ignorance seule peut trancher la question contre nous. On nous condamne sans nous connaître.

La fin du XVIII[e] siècle avait trouvé une partie de l'Europe saisie de réformes par les souverains eux-mêmes, et la dissolution de l'Empire, en 1815, laissa au continent quelques peuples à qui il était permis de recueillir, sous bénéfice d'inventaire, le legs de la révolution française. Ces petits États formaient pour les idées nouvelles comme des lieux d'asile et des champs d'exploration. On allait voir si la liberté, mise chez eux en quarantaine, était réellement « une peste »; si, au contraire, elle n'était pas la santé des nations, le plus sûr principe de leur développement naturel et de la paix du monde. Par leur situation géographique et la diversité de leur sol, de leurs langues, de leurs cultes, les provinces des Pays-Bas, dont le Taciturne avait rêvé de faire une grande république, offraient peut-être les conditions les plus complètes à cette expérience. Il est à regretter qu'elle n'ait pas duré. Mais la chute de la dynastie des Nassau fut bien plus une réaction contre la politique contraire qu'un échec du principe. Le problème restait entier, et les deux peuples séparés semblèrent se piquer d'honneur de le résoudre, chacun chez soi. Rien ne pourrait mieux éclairer notre histoire depuis 1830 que de montrer comment la Hollande y a réussi. Pour nous, la séparation simplifiait quelques points et en aggravait un grand nombre. Il fallait — et le problème intéressait tous les peuples — donner de nouveaux gages de sécurité à l'Europe, habituer les puissances à tolérer à leurs flancs, dans leurs réactions, une nation libre, dans leurs conflits, un peuple neutre; traverser les révolutions, les guerres, les crises des deux mondes; dominer les exigences d'une religion qui triomphait et qui, cessant d'avoir un contre-poids dans le protestantisme, ne devait pas manquer d'avoir des prétentions politiques; relier le droit aux traditions de l'histoire; se tenir au niveau des sciences et des industries; élever l'enseignement; faire l'essai de la liberté économique en même temps que de la liberté politique; prouver que le régime du droit peut être la paix sociale, peut préparer, en évitant les dangers et les travers de l'autocratie bourgeoise, le passage du règne du tiers-état à la démocratie pacifique. L'expérience a duré cinquante années. Qu'elle ait été complète, qu'on n'y puisse rien reprendre et qu'il n'y manque

rien d'essentiel, nul n'oserait l'espérer : « Nous ne sommes qu'au XIXe siècle, » disait Reiffenberg. Le fait est que la Belgique subsiste, a supporté les tempêtes extérieures, évité les réactions intérieures, et, libre, entourée des sympathies de l'Europe, vient de fêter le jubilé du droit et de la paix. Après cinquante ans, l'Europe peut se demander, les Belges doivent désirer savoir où en est l'expérience, et, s'il est vrai, comme dit Salluste, qu'un État se maintient plus facilement par les principes auxquels il doit la vie, remonter à nos origines, suivre le développement de notre esprit et de nos mœurs, c'est bien moins consacrer le passé qu'assurer l'avenir.

Si l'on embrasse d'un regard la marche des institutions et des idées : ici, un ensemble de réformes économiques qui honorent notre premier homme d'État, décuplent les richesses publiques et en préparent au moins une répartition meilleure; des institutions de crédit mutuel, d'enseignement libre, de solidarité ouvrière, dues aux initiatives privées; le droit électoral porté aux dernières limites de la Constitution et malheureusement arrêté là, empêché de suivre des progrès dont nous avions donné l'exemple; les codes modifiés d'après les principes de notre droit constitutionnel; l'esprit de tolérance entrant dans les mœurs et passant dans les lois, et l'enseignement doté d'un ministère nouveau. Là, les sciences, leurs instituts, leurs découvertes, leurs méthodes se développant régulièrement, lentement, et nous ayant donné, avec quelques célébrités partout reconnues, des parias dont les utopies se réalisent. D'un autre côté, la musique remplissant le monde de nos exécutants et lui donnant des historiens de premier ordre et quelques compositeurs ; la peinture, après une renaissance, enthousiaste, parfois gigantesque, des fougues et des splendeurs du XVIIe siècle, demandant aux naïvetés primitives et aux vibrantes variations de nos ciels des intimités de coloris plus profondes, plus vraies ou plus fines; nous valant de grands succès, une influence réelle; remplissant l'Europe de nos tableaux et pouvant, devant préparer un grand art plus vrai, plus large, plus humain. Enfin, la littérature sociale et politique redressant les faits et l'esprit de l'histoire, suivant dans toute la carrière philosophique et économique les progrès

des méthodes d'observation et d'expérience, avec des savants de haute portée, des écrivains de réputation universelle et de vigoureux pionniers de l'avenir; et les lettres proprement dites renaissant malgré les obstacles, luttant pour notre originalité, s'attaquant aux préjugés, renouvelant la langue flamande, recourant à la grande langue française du XVI[e] siècle, et, par elles, les mœurs nationales restaurées au sein du peuple flamand, dans leurs anciens usages et avec un premier affranchissement; les mœurs bourgeoises wallonnes, qui ne pouvaient être ramenées au passé, poussées en avant vers la pratique des libertés, les émancipations religieuses et les initiatives démocratiques, et le pays ayant des écrivains qui peuvent marcher de pair avec nos savants et nos historiens, des œuvres qui, par le nombre et la valeur, peuvent soutenir la comparaison avec celles de nos artistes. Que pouvait-on espérer de plus en cinquante ans de reconstruction laborieuse? Ledeganck n'en a pas rêvé davantage dans son enthousiaste vision de l'avenir, ni De Coster quand il terminait son poème en prose par une affirmation de vie : « Est-ce qu'on enterre l'esprit et le cœur de la mère Flandre ? » Ah ! Je le sais, — car chaque fois qu'on y touche, ce problème semble devoir être remis en question, et je ne l'abandonne pas facilement : — il est de bon ton encore d'employer la forme dubitative quand on parle de notre littérature, et c'est déjà nous faire une sorte de faveur que de ne pas nous la nier en face. J'aurais pu doubler les pages de ce livre, ajouter à chaque groupe dix noms, citer à chaque nom vingt œuvres, analyser des centaines de livres, raconter la vie de nombreux écrivains : la conclusion eût toujours été la même. Impossible pour nos beaux-arts, le doute ne peut plus être toléré pour nos belles-lettres. Le seul but auquel je tende est d'aider les amis des lettres et nos jeunes auteurs à en faire justice : il faut que le pays finisse par trouver autant de satisfaction à apprendre que de honte à ignorer nos annales littéraires, aussi bien que nos fastes politiques et nos gloires artistiques !



NOTES ET CORRECTIONS

Page 65, ligne 12. Ce livre sur César a paru, il est de M. Victor Gantier.

Page 66, ligne 31. Cet anonyme est M. De Pouhon.

Page 84, ligne 27. En 1827, un mémoire couronné sur ce sujet avait ouvert l'entrée de l'Académie à Ch. Steur.

Page 356, ligne 35. Citons aussi M. Ad. Leclèrcq : *Un gendre en rupture de ban,* 1877, etc., et M. F. Descamps : *Le billet rose,* 1880, etc.

Page 358. Voir Histoire du théâtre français en Belgique, par F. Faber.

Page 397, ligne 12. Citons aussi les poésies de MM. G. Schoonbroodt, 1870, et Hip. Laroche, 1855-1880.

Page 428, ligne 1. L'ode sur la mort de la reine par Van Duyze a été mise en vers français et Van Duyze a mis en vers flamands des chansons de M. Clesse.

Page 16, ligne 9, *au lieu de :* Deswert, *lisez :* Sweert (Sweertius).

Page 49, ligne 16, *au lieu de :* l'abbé de Man, *lisez :* l'abbé Mann [1].

Page 83, ligne 12, *au lieu de :* Wauters, *lisez :* Wouters.

Page 118, ligne 29, *au lieu de :* des travaux, *lisez :* les travaux.

Page 121, ligne 23, *au lieu de :* laisse, *lisez :* laissa.

Page 149, ligne 30, *au lieu de :* Stockmar, *lisez :* Stockmans.

Page 188, ligne 25, *au lieu de :* de Texas, *lisez :* du Texas.

Page 188, ligne 26, *au lieu de :* P. Willems, *lisez :* Fr. Willems.

Page 193, ligne 32, *au lieu de :* Warfusée, *lisez :* La Ruelle.

Page 195, ligne 20, *au lieu de :* à l'impôt du sel, *lisez :* à la suppression de l'impôt du sel.

[1] L'orthographe des noms a été rectifiée dans la table. On n'indique ici que les principales erreurs.

Page 202, ligne 30, *au lieu de :* que De Keyser, *lisez :* De Keyser.

Page 211, ligne 3, *au lieu de :* par les étrangers, *lisez :* pour les étrangers.

Page 240, ligne 5, *au lieu de :* kant, *lisez :* cant.

Pages 262, ligne 10, et 393, l. 14, *au lieu de :* Defrocheux, *lisez :* Defrécheux.

Page 273, ligne 31, *au lieu de :* deux volumes, *lisez :* deux ouvrages.

Page 287, ligne 36, *au lieu de :* et de l'espion, *lisez :* et du rôle de l'espion.

Page 319, ligne 16, *au lieu de :* Landely, *lisez :* Dandely.

Page 319, ligne 19, *au lieu de :* Dumoulin, *lisez :* Demoulin.

Page 330, ligne 5, *au lieu de :* vue, *lisez :* vu.

Page 384, ligne 28, *au lieu de :* Van Hocgeven, *lisez :* Vervier.

Page 388, ligne 30, *au lieu de :* dans des contrastes ou dans les traits heurtés, à se faire la main, *lisez :* dans des contrastes aux traits heurtés, ou à se faire la main.

Page 399, *au lieu de :* le succès de fut grand, *lisez :* le succès fut grand.

TABLE DES ÉCRIVAINS BELGES

CITÉS DANS CE LIVRE [1].

I. Avant 1830.

[1] Les écrivains flamands sont marqués d'un *, les latins de **; ceux qui ont écrit en deux ou trois langues sont imprimés en petites capitales, et les noms d'étrangers, non naturalisés, qui ont écrit en Belgique, pour la Belgique, en italiques.

II. 1830-1880.

1 On a donné autant que possible, après le nom, le lieu de la naissance, l'année de la mort, puis, la profession en dehors des lettres, enfin le genre littéraire de chaque écrivain.

[1] « MM. A. Giron, E. Gaussoin, Ch. Maus paraissent appartenir à la même école ». Reiffenberg, *Messager des sciences*, 1834, p. 221.



TABLE DES CHAPITRES.





